

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session  
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18-19

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

ENERGY, THE  
ENVIRONMENT AND  
NATURAL RESOURCES

*Chair:*  
The Honourable ROSA GALVEZ

---

Monday, April 29, 2019  
Tuesday, April 30, 2019  
Thursday, May 2, 2019

---

Issue No. 68

*Thirty-first, thirty-second and  
thirty-third meetings:*

Bill C-69, An Act to enact the Impact Assessment Act  
and the Canadian Energy Regulator Act, to amend  
the Navigation Protection Act and to make  
consequential amendments to other Acts

---

APPEARING:

The Honourable Catherine McKenna, P.C., M.P.,  
Minister of Environment and Climate Change  
The Honourable Amarjeet Sohi, P.C., M.P.,  
Minister of Natural Resources  
The Honourable Marc Garneau, P.C., M.P.,  
Minister of Transport

---

WITNESSES:  
(See back cover)

Première session de la  
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018-2019

---

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent de l'*

ÉNERGIE, DE  
L'ENVIRONNEMENT ET DES  
RESSOURCES NATURELLES

*Présidente :*  
L'honorable ROSA GALVEZ

---

Le lundi 29 avril 2019  
Le mardi 30 avril 2019  
Le jeudi 2 mai 2019

---

Fascicule n° 68

*Trente et unième, trente-deuxième et  
trente-troisième réunions :*

Projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur l'évaluation  
d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie,  
modifiant la Loi sur la protection de la navigation et  
apportant des modifications corrélatives à d'autres lois

---

COMPARAISSENT :

L'honorable Catherine McKenna, C.P., députée,  
ministre de l'Environnement et du Changement climatique  
L'honorable Amarjeet Sohi, C.P., député,  
ministre des Ressources naturelles  
L'honorable Marc Garneau, C.P., député,  
ministre des Transports

---

TÉMOINS :  
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON ENERGY,  
THE ENVIRONMENT AND NATURAL RESOURCES

The Honourable Rosa Galvez, *Chair*

The Honourable Michael L. MacDonald, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Carignan, P.C.	Neufeld
Cordy	Patterson
* Day	Richards
(or Mercer)	Seidman
* Harder, P.C.	Simons
(or Bellemare)	* Smith
(or Mitchell)	(or Martin)
LaBoucane-Benson	Woo
Massicotte	* Woo
McCallum	(or Saint-Germain)
Mockler	

\* Ex officio members

(Quorum 4)

*Changes in membership of the committee:*

Pursuant to rule 12-5 and to the orders of the Senate of November 7, 2017 and of November 20, 2018, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Eaton replaced the Honourable Senator Tannas (*May 2, 2019*).

The Honourable Senator Saint-Germain replaced the Honourable Senator Dalphond (*May 2, 2019*).

The Honourable Senator Tannas replaced the Honourable Senator Eaton (*May 2, 2019*).

The Honourable Senator Plett replaced the Honourable Senator Seidman (*May 2, 2019*).

The Honourable Senator Dalphond replaced the Honourable Senator McCallum (*May 1, 2019*).

The Honourable Senator Eaton replaced the Honourable Senator Plett (*May 1, 2019*).

The Honourable Senator Frum replaced the Honourable Senator Stewart Olsen (*May 1, 2019*).

The Honourable Senator Massicotte replaced the Honourable Senator Dalphond (*May 1, 2019*).

The Honourable Senator Simons replaced the Honourable Senator McCoy (*May 1, 2019*).

The Honourable Senator Dalphond replaced the Honourable Senator Massicotte (*April 30, 2019*).

The Honourable Senator Stewart Olsen replaced the Honourable Senator Eaton (*April 30, 2019*).

The Honourable Senator Carignan, P.C., replaced the Honourable Senator Housakos (*April 29, 2019*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE L'ÉNERGIE,  
DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES  
NATURELLES

*Présidente* : L'honorable Rosa Galvez

*Vice-président* : L'honorable Michael L. MacDonald

et

Les honorables sénateurs :

Carignan, C.P.	Neufeld
Cordy	Patterson
* Day	Richards
(ou Mercer)	Seidman
* Harder, C.P.	Simons
(ou Bellemare)	* Smith
(ou Mitchell)	(ou Martin)
LaBoucane-Benson	Woo
Massicotte	* Woo
McCallum	(ou Saint-Germain)
Mockler	

\* Membres d'office

(Quorum 4)

*Modifications de la composition du comité :*

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et aux ordres adoptés par le Sénat le 7 novembre 2017 et le 20 novembre 2018, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Eaton a remplacé l'honorable sénateur Tannas (*le 2 mai 2019*).

L'honorable sénatrice Saint-Germain a remplacé l'honorable sénateur Dalphond (*le 2 mai 2019*).

L'honorable sénateur Tannas a remplacé l'honorable sénatrice Eaton (*le 2 mai 2019*).

L'honorable sénateur Plett a remplacé l'honorable sénatrice Seidman (*le 2 mai 2019*).

L'honorable sénateur Dalphond a remplacé l'honorable sénatrice McCallum (*le 1<sup>er</sup> mai 2019*).

L'honorable sénatrice Eaton a remplacé l'honorable sénateur Plett (*le 1<sup>er</sup> mai 2019*).

L'honorable sénatrice Frum a remplacé l'honorable sénatrice Stewart Olsen (*le 1<sup>er</sup> mai 2019*).

L'honorable sénateur Massicotte a remplacé l'honorable sénateur Dalphond (*le 1<sup>er</sup> mai 2019*).

L'honorable sénatrice Simons a remplacé l'honorable sénatrice McCoy (*le 1<sup>er</sup> mai 2019*).

L'honorable sénateur Dalphond a remplacé l'honorable sénateur Massicotte (*le 30 avril 2019*).

L'honorable sénatrice Stewart Olsen a remplacé l'honorable sénatrice Eaton (*le 30 avril 2019*).

L'honorable sénateur Carignan, C.P., a remplacé l'honorable sénateur Housakos (*le 29 avril 2019*).

The Honourable Senator Housakos replaced the Honourable Senator Carignan, P.C. (*April 29, 2019*).

The Honourable Senator Plett replaced the Honourable Senator Neufeld (*April 29, 2019*).

The Honourable Senator McCoy replaced the Honourable Senator Simons (*April 29, 2019*).

The Honourable Senator Cordy replaced the Honourable Senator Mercer (*April 29, 2019*).

The Honourable Senator LaBoucane-Benson replaced the Honourable Senator Pratte (*April 26, 2019*).

The Honourable Senator Woo replaced the Honourable Senator Miville-Dechéne (*April 26, 2019*).

The Honourable Senator Eaton replaced the Honourable Senator MacDonald (*April 26, 2019*).

L'honorable sénateur Housakos a remplacé l'honorable sénateur Carignan, C.P. (*le 29 avril 2019*).

L'honorable sénateur Plett a remplacé l'honorable sénateur Neufeld (*le 29 avril 2019*).

L'honorable sénatrice McCoy a remplacé l'honorable sénatrice Simons (*le 29 avril 2019*).

L'honorable sénatrice Cordy a remplacé l'honorable sénateur Mercer (*le 29 avril 2019*).

L'honorable sénatrice LaBoucane-Benson a remplacé l'honorable sénateur Pratte (*le 26 avril 2019*).

L'honorable sénateur Woo a remplacé l'honorable sénatrice Miville-Dechéne (*le 26 avril 2019*).

L'honorable sénatrice Eaton a remplacé l'honorable sénateur MacDonald (*le 26 avril 2019*).

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Monday, April 29, 2019  
(135)

*[Translation]*

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 6:30 p.m., in room B30, Senate of Canada Building, the chair, the Honourable Rosa Galvez, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Carignan, P.C., Cordy, Eaton, Galvez, Housakos, LaBoucane-Benson, Massicotte, McCallum, McCoy, Mitchell, Mockler, Patterson, Plett, Richards, Seidman and Woo (16).

*Other senator present:* The Honourable Senator Pratte (1).

*In attendance:* Sam Banks and Jesse Good, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also present:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, December 12, 2018, the committee continued its study of Bill C-69, An Act to enact the Impact Assessment Act and the Canadian Energy Regulator Act, to amend the Navigation Protection Act and to make consequential amendments to other Acts. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 54.*)

**WITNESSES:***As an individual:*

Deborah de Lange, Associate Professor, Global Management Studies, Ted Rogers School of Management, Ryerson University.

*ARC Financial Corp.:*

Mac Van Wielingen, Founder and Partner (by video conference).

*Professional Surveyors Canada:*

Michael Andrew Thompson, Vice-Chair;

Wilson Phillips, Past Chair.

*Dene Nation:*

Norman Yakeleya, National Chief (by video conference);

Cynthia Westaway, Counsel and Director.

At 6:33 p.m., the Honourable Senator Cordy took the chair of the committee.

Mr. Van Wielingen and Ms. de Lange each made a statement and answered questions.

At 6:37 p.m., the Honourable Senator Housakos replaced the Honourable Senator Carignan, P.C., as a member of the committee.

At 7:21 p.m., the Honourable Senator Carignan, P.C., replaced the Honourable Senator Housakos as a member of the committee.

**PROCÈS-VERBAUX**

OTTAWA, le lundi 29 avril 2019  
(135)

*[Français]*

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 18 h 30, dans la pièce B30 de l'édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable Rosa Galvez (*présidente*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Carignan, C.P., Cordy, Eaton, Galvez, Housakos, LaBoucane-Benson, Massicotte, McCallum, McCoy, Mitchell, Mockler, Patterson, Plett, Richards, Seidman et Woo (16).

*Autre sénateur présent :* L'honorable sénateur Pratte (1).

*Également présents :* Sam Banks et Jesse Good, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 12 décembre 2018, le comité poursuit son examen du projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 54 des délibérations du comité.*)

**TÉMOINS :***À titre personnel :*

Deborah de Lange, professeure agrégée, Études de gestion globale, Ted Rogers School of Management, Université Ryerson.

*ARC Financial Corp. :*

Mac Van Wielingen, fondateur et associé (par vidéoconférence).

*Géomètres professionnels du Canada :*

Michael Andrew Thompson, vice-président;

Wilson Phillips, ancien président.

*Nation dénée :*

Norman Yakeleya, chef national (par vidéoconférence);

Cynthia Westaway, avocate et directrice.

À 18 h 33, l'honorable sénatrice Cordy assume la présidence du comité.

M. Van Wielingen et Mme de Lange font chacun une déclaration et répondent aux questions.

À 18 h 37, l'honorable sénateur Housakos remplace l'honorable sénateur Carignan, C.P., à titre de membre du comité.

À 19 h 21, l'honorable sénateur Carignan, C.P., remplace l'honorable sénateur Housakos à titre de membre du comité.

At 7:28 p.m., it was agreed that the committee suspend.

At 7:32 p.m., the committee resumed.

Mr. Phillips, Mr. Yakeleya and Ms. Westaway each made a statement and, together with Mr. Thompson, answered questions.

At 8:14 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

*ATTEST:*

OTTAWA, Tuesday, April 30, 2019  
(136)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 5:04 p.m., in room C128, Senate of Canada Building, the chair, the Honourable Rosa Galvez, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Carignan, P.C., Cordy, Dalphond, Galvez, LaBoucane-Benson, Massicotte, McCallum, McCoy, Mitchell, Mockler, Patterson, Plett, Richards, Seidman, Stewart Olsen and Woo (16).

*Other senator present:* The Honourable Senator Pratte (1).

*In attendance:* Jesse Good and Sam Banks, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also present:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, December 12, 2018, the committee continued its study of Bill C-69, An Act to enact the Impact Assessment Act and the Canadian Energy Regulator Act, to amend the Navigation Protection Act and to make consequential amendments to other Acts. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 54.*)

*WITNESSES:*

The Honourable Blaine Higgs, Premier of New Brunswick.

*Government of New Brunswick:*

Louis Leger, Deputy Minister and Chief of Staff;

Nicolle Carlin, Director, Communications.

*Mohawk Council of Kahnawà:ke:*

Ross Montour, Council Chief;

Francis Walsh, Legal Counsel.

*The Canadian Research Institute for the Advancement of Women:*

Leah Levac, Research Associate and Associate Professor, University of Guelph (by video conference);

Susan Manning, Researcher and PhD Candidate, Dalhousie University (by video conference).

À 19 h 28, il est convenu que la séance soit suspendue.

À 19 h 32, la séance reprend.

MM. Phillips et Yakeleya et Mme Westaway font chacun une déclaration et, avec M. Thompson, répondent aux questions.

À 20 h 14, il est convenu que la séance soit levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

OTTAWA, le mardi 30 avril 2019  
(136)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 17 h 4, dans la pièce C128 de l'édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable Rosa Galvez (*présidente*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Carignan, C.P., Cordy, Dalphond, Galvez, LaBoucane-Benson, Massicotte, McCallum, McCoy, Mitchell, Mockler, Patterson, Plett, Richards, Seidman, Stewart Olsen et Woo (16).

*Autre sénateur présent :* L'honorable sénateur Pratte (1).

*Également présents :* Jesse Good et Sam Banks, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 12 décembre 2018, le comité poursuit son examen du projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 54 des délibérations du comité.*)

*TÉMOINS :*

L'honorable Blaine Higgs, premier ministre du Nouveau-Brunswick.

*Gouvernement du Nouveau-Brunswick :*

Louis Leger, sous-ministre et chef de cabinet;

Nicolle Carlin, directrice, Communications.

*Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke :*

Ross Montour, chef du conseil;

Francis Walsh, conseiller juridique.

*Institut canadien de recherche sur les femmes :*

Leah Levac, associée de recherche et professeure agrégée, Université de Guelph (par vidéoconférence);

Susan Manning, chercheuse et candidate au doctorat, Université Dalhousie (par vidéoconférence).

*York Factory First Nation:*

Leroy Constant, Chief;  
Louisa Constant, Advisor.

*As individuals:*

Brenda Kenny;  
Wade Locke, Professor and Head, Department of Economics,  
Memorial University of Newfoundland.

It was agreed:

That Senate Communications Directorate staff be allowed to take pictures and film clips during the meeting and to publish them.

Premier Higgs made a statement and answered questions.

At 6:12 p.m., it was agreed that the committee suspend.

At 6:16 p.m., the committee resumed.

The Honourable Senator Plett moved:

That the Premier of Alberta be invited to testify at an upcoming meeting during the committee's regular time slot;

That the Minister of Environment and Climate Change, Minister of Natural Resources and Minister of Transport be invited to appear the following week, for one hour each;

That the committee begin its clause-by-clause consideration of Bill C-69 on Tuesday, May 14, 2019.

It was agreed that the debate on the Honourable Senator Plett's motion be suspended until the end of the scheduled presentations.

Mr. Montour, Mr. Constant, Ms. Levac and Ms. Constant each made a statement and, together with Mr. Walsh and Ms. Manning, answered questions.

At 6:52 p.m., the Honourable Senator Dalphond replaced the Honourable Senator Massicotte as a member of the committee.

At 7:30 p.m., it was agreed that the committee suspend.

At 7:33 p.m., the committee resumed.

Ms. Kenny and Mr. Locke each made a statement and answered questions.

At 8:29 p.m., it was agreed that the committee suspend.

At 8:30 p.m., the committee resumed.

The committee considered a draft agenda (future business).

With leave of the committee, the Honourable Senator Plett's motion was withdrawn.

*Première Nation de York Factory :*

Leroy Constant, chef;  
Louisa Constant, conseillère.

*À titre personnel :*

Brenda Kenny;  
Wade Locke, professeur et chef, Département d'économie,  
Université Memorial de Terre-Neuve.

Il est convenu :

Que le personnel de la Direction des communications du Sénat soit autorisé à prendre des photos, à filmer des extraits pendant la réunion et à les publier.

Le premier ministre Higgs fait une déclaration et répond aux questions.

À 18 h 12, il est convenu que la séance soit suspendue.

À 18 h 16, la séance reprend.

L'honorable sénateur Plett propose :

Que le premier ministre de l'Alberta soit invité à témoigner lors d'une prochaine réunion, dans la plage horaire habituelle du comité;

Que la ministre de l'Environnement et du Changement climatique, le ministre des Ressources naturelles et le ministre des Transports soient invités à comparaître pendant une heure chacun, la semaine prochaine;

Que le comité débute son étude article par article du projet de loi C-69 le mardi 14 mai 2019.

Il est convenu de suspendre le débat sur la motion de l'honorable sénateur Plett jusqu'à la fin des témoignages prévus à l'ordre du jour.

MM. Montour et Constant et Mmes Levac et Constant font chacun une déclaration et, avec M. Walsh et Mme Manning, répondent aux questions.

À 18 h 52, l'honorable sénateur Dalphond remplace l'honorable sénateur Massicotte à titre de membre du comité.

À 19 h 30, il est convenu que la séance soit suspendue.

À 19 h 33, la séance reprend.

Mme Kenny et M. Locke font chacun une déclaration et répondent aux questions.

À 20 h 29, il est convenu que la séance soit suspendue.

À 20 h 30, la séance reprend.

Le comité examine un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Avec le consentement du comité, la motion de l'honorable sénateur Plett est retirée.

The Honourable Senator Plett moved:

That the Premier of Alberta be invited to testify on Thursday, May 2, 2019, at 8 a.m., and that the Minister of Environment and Climate Change, Minister of Natural Resources and Minister of Transport be invited to appear on Thursday, May 2, 2019, from 9 a.m. to 12 p.m., for a minimum of one hour each, preferably on an individual basis.

After debate, it was agreed that the motion be adopted.

At 9:15 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, May 2, 2019  
(137)

[Translation]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 8:01 a.m., in room B45, Senate of Canada Building, the chair, the Honourable Rosa Galvez, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Carignan, P.C., Cordy, Dalphond, Eaton, Frum, Galvez, LaBoucane-Benson, Massicotte, Mitchell, Mockler, Patterson, Plett, Richards, Saint-Germain, Seidman, Simons, Tannas and Woo (18).

*Other senators present:* The Honourable Senators Black (Alberta), Deacon (Ontario), McCoy, Pratte, Stewart Olsen, Wallin and Wetston (7).

*In attendance:* Sam Banks and Jesse Good, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Stéphanie Pépin, Legislative Clerk, Senate Committees Directorate.

*Also present:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, December 12, 2018, the committee continued its study of Bill C-69, An Act to enact the Impact Assessment Act and the Canadian Energy Regulator Act, to amend the Navigation Protection Act and to make consequential amendments to other Acts. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 54.*)

APPEARING:

The Honourable Catherine McKenna, P.C., M.P., Minister of Environment and Climate Change;

The Honourable Amarjeet Sohi, P.C., M.P., Minister of Natural Resources;

The Honourable Marc Garneau, P.C., M.P., Minister of Transport.

L'honorable sénateur Plett propose :

Que le premier ministre de l'Alberta soit invité à témoigner le jeudi 2 mai 2019 à 8 heures et que la ministre de l'Environnement et du Changement climatique, le ministre des Ressources naturelles et le ministre des Transports soient invités à comparaître le jeudi 2 mai 2019, de 9 heures à midi, pendant un minimum d'une heure chacun, de préférence individuellement.

Après débat, il est convenu d'adopter la motion.

À 21 h 15, il est convenu que la séance soit levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 2 mai 2019  
(137)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 8 h 1, dans la pièce B45 de l'édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable Rosa Galvez (*présidente*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Carignan, C.P., Cordy, Dalphond, Eaton, Frum, Galvez, LaBoucane-Benson, Massicotte, Mitchell, Mockler, Patterson, Plett, Richards, Saint-Germain, Seidman, Simons, Tannas et Woo (18).

*Autres sénateurs présents :* Les honorables sénateurs Black (Alberta), Deacon (Ontario), McCoy, Pratte, Stewart Olsen, Wallin et Wetston (7).

*Également présents :* Sam Banks et Jesse Good, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Stéphanie Pépin, greffière législative, Direction des comités du Sénat.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 12 décembre 2018, le comité poursuit son examen du projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 54 des délibérations du comité.*)

COMPARAISSENT :

L'honorable Catherine McKenna, C.P., députée, ministre de l'Environnement et du Changement climatique;

L'honorable Amarjeet Sohi, C.P., député, ministre des Ressources naturelles;

L'honorable Marc Garneau, C.P., député, ministre des Transports.

*WITNESSES:*

The Honourable Jason Kenney, P.C., Premier of Alberta;

*Government of Alberta:*

The Honourable Sonya Savage, Minister of Energy.

*Canadian Environmental Assessment Agency:*

Ron Hallman, President;

Christine Loth-Bown, Vice President, External Relations and Strategic Policy.

*Environment and Climate Change Canada:*

Stephen Lucas, Deputy Minister.

*Natural Resources Canada:*

Christyne Tremblay, Deputy Minister;

Jeff Labonté, Assistant Deputy Minister, Major Projects Management Office.

*Transport Canada:*

Thao Pham, Associate Deputy Minister.

Premier Kenney made a statement and, together with Minister Savage, answered questions.

At 9:03 a.m., it was agreed that the committee suspend.

At 9:08 a.m., the committee resumed.

Minister McKenna, Minister Sohi and Minister Garneau each made a statement and, together with Mr. Hallman, Mr. Lucas, Ms. Tremblay, Ms. Pham and Ms. Loth-Bown, answered questions.

At 10:17 a.m., the Honourable Senator Plett replaced the Honourable Senator Seidman as a member of the committee, and the Honourable Senator Tannas replaced the Honourable Senator Eaton as a member of the committee.

At 10:41 a.m., the Honourable Senator Saint-Germain replaced the Honourable Senator Dalphond as a member of the committee.

At 11:08 a.m., it was agreed that the committee suspend.

At 11:24 a.m., the Honourable Senator Eaton replaced the Honourable Senator Tannas as a member of the committee.

At 11:29 a.m., the committee resumed.

Minister McKenna continued to answer questions.

At 11:59 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:**TÉMOINS :*

L'honorable Jason Kenney, C.P., premier ministre de l'Alberta.

*Gouvernement de l'Alberta :*

L'honorable Sonya Savage, ministre de l'Énergie.

*Agence canadienne d'évaluation environnementale :*

Ron Hallman, président;

Christine Loth-Bown, vice-présidente, Relations externes et politique stratégique.

*Environnement et Changement climatique Canada :*

Stephen Lucas, sous-ministre.

*Ressources naturelles Canada :*

Christyne Tremblay, sous-ministre;

Jeff Labonté, sous-ministre adjoint, Bureau de gestion des grands projets.

*Transports Canada :*

Thao Pham, sous-ministre déléguée.

Le premier ministre Kenney fait une déclaration et, avec la ministre Savage, répond aux questions.

À 9 h 3, il est convenu que la séance soit suspendue.

À 9 h 8, la séance reprend.

Les ministres McKenna, Sohi et Garneau font chacun une déclaration et, avec MM. Hallman et Lucas et Mmes Tremblay, Pham et Loth-Bown, répondent aux questions.

À 10 h 17, l'honorable sénateur Plett remplace l'honorable sénatrice Seidman à titre de membre du comité et l'honorable sénateur Tannas remplace l'honorable sénatrice Eaton à titre de membre du comité.

À 10 h 41, l'honorable sénatrice Saint-Germain remplace l'honorable sénateur Dalphond à titre de membre du comité.

À 11 h 8, il est convenu que la séance soit suspendue.

À 11 h 24, l'honorable sénatrice Eaton remplace l'honorable sénateur Tannas à titre de membre du comité.

À 11 h 29, la séance reprend.

La ministre McKenna continue de répondre aux questions.

À 11 h 59, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*La greffière du comité,*

Maxime Fortin

*Clerk of the Committee*



**EVIDENCE**

OTTAWA, Monday, April 29, 2019

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, to which was referred Bill C-69, An Act to enact the Impact Assessment Act and the Canadian Energy Regulator Act, to amend the Navigation Protection Act and to make consequential amendments to other Acts, met this day at 6:30 p.m. to give consideration to the bill.

**Senator Rosa Galvez** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Good evening and welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. My name is Rosa Galvez, a senator from Quebec and chair of this committee. I will ask senators around the table to introduce themselves.

**Senator Cordy:** I'm Jane Cordy, a senator from Nova Scotia.

**Senator McCallum:** Mary Jane McCallum. I'm from Treaty 10 in Manitoba.

[*Translation*]

**Senator Pratte:** I am André Pratte from Quebec.

**Senator Massicotte:** I am Paul Massicotte from the beautiful province of Quebec.

[*English*]

**Senator Richards:** Dave Richards, New Brunswick.

**Senator McCoy:** Elaine McCoy, Alberta.

**Senator Eaton:** Nicky Eaton, Ontario.

**Senator Seidman:** Judith Seidman, Montreal, Quebec.

**Senator LaBoucane-Benson:** Patti LaBoucane-Benson, Treaty 6 territory, Alberta — God's country, as my dad would say.

**Senator Patterson:** Dennis Patterson, Nunavut.

**Senator Mockler:** Percy Mockler, New Brunswick.

**Senator Plett:** Don Plett, Manitoba.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le lundi 29 avril 2019

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, auquel a été renvoyé le projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur les études d'impact et la Loi sur l'Office de réglementation de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et d'autres lois en conséquence, se réunit aujourd'hui, à 18 h 30, pour examiner le projet de loi.

**La sénatrice Rosa Galvez** (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**La présidente :** Bonsoir et bienvenue à cette séance du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Je m'appelle Rosa Galvez, sénatrice du Québec et présidente de ce comité. Je vais demander aux sénateurs autour de la table de se présenter.

**La sénatrice Cordy :** Je suis Jane Cordy, sénatrice de la Nouvelle-Écosse.

**La sénatrice McCallum :** Mary Jane McCallum. Je suis du territoire visé par le traité n° 10, au Manitoba.

[*Français*]

**Le sénateur Pratte :** André Pratte, du Québec.

**Le sénateur Massicotte :** Paul Massicotte, de la belle province de Québec.

[*Traduction*]

**Le sénateur Richards :** Dave Richards, du Nouveau-Brunswick.

**La sénatrice McCoy :** Elaine McCoy, de l'Alberta.

**La sénatrice Eaton :** Nicky Eaton, de l'Ontario.

**La sénatrice Seidman :** Judith Seidman, de Montréal, au Québec.

**La sénatrice LaBoucane-Benson :** Patti LaBoucane-Benson, territoire visé par le traité n° 6, en Alberta — le pays de Dieu, comme dirait mon père.

**Le sénateur Patterson :** Dennis Patterson, du Nunavut.

**Le sénateur Mockler :** Percy Mockler, du Nouveau-Brunswick.

**Le sénateur Plett :** Don Plett, du Manitoba.

**The Chair:** I will also introduce the analysts from the Library of Parliament: Sam Banks and Jesse Good. To my left is the clerk of the committee, Maxime Fortin.

Before we begin, I need to leave during the meeting. Senator Cordy will chair the rest of the meeting in my absence.

Colleagues, tonight we are continuing our study of Bill C-69, An Act to enact the Impact Assessment Act and the Canadian Energy Regulator Act, to amend the Navigation Protection Act and to make consequential amendments to other Acts. We welcome, by video conference from Edmonton, representing ARC Financial Corp., Mr. Mac Van Wielingen, Founder and Partner; and as an individual, Professor Deborah de Lange, Associate Professor of Global Management Studies, Ted Rogers School of Management, Ryerson University.

Thank you very much for being with us tonight. I invite each one of you. First will be Mr. Van Wielingen to proceed with your opening statement, to be followed by Professor de Lange and then a period of questions and answers. Thank you.

**Mac Van Wielingen, Founder and Partner, ARC Financial Corp.:** I first want to thank all of you for your hard work on this committee and for inviting me to testify. I would characterize my purpose today is to offer perspective, groundedness and context within which to consider Bill C-69. My views are as a business leader, an expert in the energy sector, an investor and a deeply committed Canadian.

My first point is one of context, and that is the importance of the Canadian oil, gas and pipeline sector to our economy. The oil and gas extraction and pipeline business in Canada is about the same size, or slightly larger, than the combined banking, investment management and insurance sector in Canada. It is also about 8.2 times larger than Canada's auto parts manufacturing sector; four times larger than our telecommunications sector; 2.6 times the size of the residential construction industry in Canada; 1.7 times larger than the entire transportation sector in Canada, including air, rail, water, trucking and related warehousing.

This very important industry is now in a meltdown. At the same time, the U.S. oil and gas industry is in the midst of an extraordinary expansion. Numerous major international companies are exiting Canada: Equinor, Total, ConocoPhillips, Marathon, Royal Dutch Shell and most recently Devon Energy. Some of our homegrown leading businesses, such as Encana, TransCanada and Enbridge, are shifting their focus to the United States. Investment capital is exiting. I have direct knowledge that some of our best equipment and most talented workers are

**La présidente :** Je vous présente également les analystes de la Bibliothèque du Parlement : Sam Banks et Jesse Good. À ma gauche se trouve la greffière du comité, Maxime Fortin.

Avant de commencer, je vous informe que je devrai partir pendant la réunion et que c'est la sénatrice Cordy qui présidera le reste de la réunion en mon absence.

Chers collègues, ce soir, nous poursuivons notre étude du projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur les études d'impact et la Loi sur l'Office de réglementation de l'énergie du Canada, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et d'autres lois en conséquence. Nous accueillons, par vidéoconférence depuis Edmonton, M. Mac Van Wielingen, fondateur et associé d'ARC Financial Corp. et, à titre personnel, Mme Deborah de Lange, professeure agrégée en études de gestion globale à la Ted Rogers School of Management de l'Université Ryerson.

Merci beaucoup de votre présence. Je salue chacun d'entre vous. Nous allons commencer par la déclaration liminaire de M. Van Wielingen, qui sera suivie d'une période de questions. Je vous remercie.

**Mac Van Wielingen, fondateur et associé, ARC Financial Corp. :** Je tiens d'abord à vous remercier tous de votre travail acharné au sein de ce comité et de m'avoir invité à témoigner. Mon but aujourd'hui est d'offrir une perspective, un fondement et un contexte pour encadrer l'examen du projet de loi C-69. Mon point de vue est celui d'un chef d'entreprise, d'un expert du secteur de l'énergie, d'un investisseur et d'un Canadien que ces enjeux touchent profondément.

Mon premier point porte sur la question du contexte, à savoir l'importance que le secteur canadien du pétrole, du gaz et des pipelines revêt pour notre économie. Les activités d'extraction de pétrole et de gaz et les activités liées aux pipelines au Canada ont une ampleur à peu près égale — et même légèrement supérieure — à celle des activités associées aux secteurs combinés des banques, de la gestion de placements et des assurances. Le secteur est environ 8,2 fois plus important que le secteur canadien de la fabrication de pièces d'automobile, quatre fois plus important que notre secteur des télécommunications, 2,6 fois plus important que l'industrie canadienne de la construction résidentielle et 1,7 fois plus important que l'ensemble du secteur canadien des transports, y compris le transport aérien, ferroviaire, maritime et routier ainsi que tout l'entreposage connexe.

Or, cette industrie très importante est en train de s'effondrer. En même temps, l'industrie pétrolière et gazière américaine est en pleine expansion. De nombreuses grandes entreprises internationales quittent le Canada : Equinor, Total, ConocoPhillips, Marathon, Royal Dutch Shell et, plus récemment, Devon Energy. Certaines de nos principales entreprises locales, comme Encana, TransCanada et Enbridge, se tournent maintenant vers les États-Unis. Le capital d'investissement est en train de disparaître. Je sais pour l'avoir

exiting. We estimate that 67,000 jobs have been lost in Canada's energy sector since 2014. These are direct jobs. If you include indirect, the number would be much larger.

Our energy sector in Canada is distressed. At the same time, the U.S. energy sector is booming. The growth in U.S. oil production over the last five years, approximately, is equivalent to adding another Canada in world markets.

One of my most important perspectives that I am offering you today is that it is too late to worry about damaging investor confidence in Canada; the damage has happened. There is virtually no investor interest in the Canadian energy sector at this time. New equity raised last year was approximately \$650 million, which was the lowest level in 27 years, since this information has been maintained. That's down 95 per cent from five years prior.

We are beyond trying to mitigate the risk of damage to investor confidence. It has happened. That's an important perspective in terms of understanding context within which to consider Bills C-48 and C-69, which I'll explain. We need major positive strategic turnaround initiatives. Bills C-48 and C-69, in my opinion, as written in current form, are both going in the wrong direction. Broadly, I believe our loss of competitiveness is the product of "made in Canada" failed political, legal and regulatory process. At the top of the list is a series of failed high-profile infrastructure projects. We all know the names: Northern Gateway, Petronas, Energy East, and Trans Mountain. I would emphasize with respect to Northern Gateway that what happened with Northern Gateway was evidence to many investors who follow Canada closely that we represent sovereign risk to investors. It was a situation that was incredibly damaging to our credibility.

One profoundly adverse implication of the failure to build needed infrastructure has been the failure to access the full world price for our commodities. As one of our investors succinctly put this, "Why should we invest in your commodity-based businesses and accept the full risk of these businesses if you cannot get the full value for your commodities?" Most are saying some version of "Canada can't get their act together and we give up; we're pulling out."

vu que certains de nos meilleurs équipements et de nos travailleurs les plus talentueux sont en train d'échapper à l'industrie. Nous estimons que 67 000 emplois ont été perdus dans le secteur canadien de l'énergie depuis 2014. Ce sont des emplois directs. Si l'on incluait les emplois indirects, ce nombre serait beaucoup plus élevé.

Notre secteur de l'énergie est en détresse. En même temps, le secteur énergétique américain est en plein essor. La croissance de la production pétrolière américaine au cours des cinq dernières années équivaut environ à l'ajout d'un autre Canada sur les marchés internationaux.

L'une des choses les plus importantes que je veux porter à votre attention aujourd'hui c'est qu'il est trop tard pour s'inquiéter de la perte de confiance des investisseurs au Canada; les dommages ont déjà été faits. À l'heure actuelle, le secteur canadien de l'énergie ne suscite pratiquement aucun intérêt de la part des investisseurs. Les nouveaux capitaux propres levés l'an dernier ont totalisé environ 650 millions de dollars, soit le niveau le plus bas en 27 ans, c'est-à-dire depuis que l'on a commencé à compiler ces données. C'est 95 p. 100 de moins qu'il y a cinq ans.

Nous ne cherchons pas seulement à atténuer le risque que la confiance des investisseurs soit ébranlée. C'est déjà arrivé. C'est un point de vue important pour comprendre le contexte dans lequel il faut examiner les projets de loi C-48 et C-69, contexte que je vais expliquer. Nous avons besoin d'importantes initiatives de redressement, à la fois stratégiques et positives. À mon avis, dans leur forme actuelle, les projets de loi C-48 et C-69 vont dans la mauvaise direction. Dans l'ensemble, je crois que notre perte de compétitivité est le résultat d'un processus politique, juridique et réglementaire « fabriqué au Canada » qui a échoué. En haut de la liste se trouve une série de très importants projets d'infrastructure qui ont échoué. Nous en connaissons tous les noms : Northern Gateway, Petronas, Énergie Est et Trans Mountain. En ce qui concerne Northern Gateway, je tiens à souligner que ce qui s'est passé a prouvé à de nombreux investisseurs qui suivent le Canada de près qu'il fallait parler ici de risque souverain. C'est une situation qui a beaucoup nui à notre crédibilité.

L'une des conséquences profondément négatives de l'échec de la construction de cette infrastructure nécessaire a été l'impossibilité pour nos produits de base d'être écoulés aux prix mondiaux intégraux. Comme l'un de nos investisseurs l'a dit succinctement : « Pourquoi devrions-nous investir dans vos entreprises de produits de base et accepter le plein risque de ces entreprises si vous ne pouvez obtenir la pleine valeur pour vos produits de base? » La plupart des investisseurs disent : « Comme le Canada n'arrive pas à ajuster ses flûtes, nous abandonnons, nous retirons nos billes du jeu. »

Within Canada, our in-fighting has been wrapped up in concern about the industry's environmental, social and governance — ESG — standards and performance. The perspective that has been lost, ironically, is that our ESG standards and performance are as good as it gets in the world. We know this at ARC Financial. We advocate for Canada's ESG record to investors globally. It was no surprise to us that global engineering firm WorleyParsons concluded that Canada's environmental assessment processes are among the best in the world. Many of our corporations are being viewed as best in the world for their ESG performance.

One example, based on my direct knowledge and closeness to the company, is ARC Resources, which has been recognized for its governance leadership by institutional investors, not just in Canada but globally. In 2017, it was ranked in the top 1 per cent of 1,400 companies surveyed globally by Brendan Wood International. We have some fantastic leading businesses in Canada that are showing the way for the rest of the world.

I will be the first to say, though, that our oil sands business has attracted controversy because of relatively high greenhouse gas emissions compared with other crude oils. However, this has been totally blown out of proportion. Our oil sands contribute to only 0.15 per cent of global emissions — one seventh of 1 per cent of global emissions. Further, if we phase out our oil sands, our lost barrels would be replaced by other suppliers of heavy oil, notably ones from Saudi Arabia and Iraq, and historically from Venezuela and Mexico.

These other suppliers will generate GHGs and greenhouse gas emissions. We've calculated that the net reduction in global greenhouse gases from the phase-out of our oil sands would be 0.03 of 1 per cent, that is three one hundredths of 1 per cent. The impact would be negligible.

These other suppliers also have significantly inferior ESG standards. For further context, the increase in greenhouse gas emissions from China and India in 2018 relative to 2017 was equivalent to adding 10 Canadian oil sands sectors per year. Canada's oil sands greenhouse gas emissions are immaterial to the issue of global emissions and climate change. That is a reality that some people have trouble accepting. It is a fact.

Au Canada, nos luttes intestines ont été assujetties à des préoccupations au sujet des normes et de la prestation de l'industrie en matière d'environnement, de préoccupations sociales et de gouvernance — l'ESG. Ironiquement, la perspective qui a été perdue de vue, c'est le fait que nos normes et nos résultats en matière d'ESG n'ont rien à envier à qui que ce soit. Nous le savons à ARC Financial. Nous défendons le bilan du Canada en matière d'ESG auprès des investisseurs du monde entier. Nous n'avons pas été surpris d'apprendre que la firme mondiale d'ingénierie WorleyParsons a conclu que les processus d'évaluation environnementale du Canada sont parmi les meilleurs au monde. Bon nombre de nos entreprises sont considérées comme les meilleures au monde pour leur prestation sur le plan environnemental, social et de la gouvernance.

Un exemple de cela est ARC Resources — une entreprise dont j'ai une connaissance directe et que je suis de près —, qui a été reconnue pour son leadership en matière de gouvernance par les investisseurs institutionnels, non seulement au Canada, mais ailleurs dans le monde entier. En 2017, Brendan Wood International a classé ARC Resources dans le 1 p. 100 supérieur de 1 400 entreprises sondées à l'échelle mondiale. Le Canada a des entreprises fantastiques, des entreprises de premier plan qui montrent la voie au reste du monde.

Cela dit, je serais le premier à reconnaître que notre secteur des sables bitumineux a suscité la controverse en raison de ses émissions de gaz à effet de serre, relativement élevées par rapport aux autres pétroles bruts. Ces chiffres ont cependant été grandement exagérés. Nos sables bitumineux ne contribuent qu'à 0,15 p. 100 des émissions mondiales, soit un septième de 1 p. 100 de ces émissions. De plus, si nous éliminions progressivement nos sables bitumineux, les barils perdus seraient remplacés par ceux d'autres fournisseurs de pétrole lourd, notamment l'Arabie saoudite et l'Irak et, historiquement, le Venezuela et le Mexique.

Ces autres fournisseurs généreront des GES et des émissions de gaz à effet de serre. Nous avons calculé que la réduction nette des gaz à effet de serre à l'échelle mondiale résultant de l'élimination progressive de nos sables bitumineux serait de 0,03 de 1 p. 100, c'est-à-dire trois centièmes de 1 p. 100. L'impact serait négligeable.

En outre, ces autres fournisseurs ont des normes ESG nettement inférieures aux nôtres. Par ailleurs, entre 2017 et 2018, l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre en provenance de la Chine et de l'Inde a été l'équivalent de l'ajout de 10 secteurs canadiens des sables bitumineux par an. Les émissions de gaz à effet de serre des sables bitumineux du Canada n'ont aucune incidence sur la question des émissions mondiales et des changements climatiques. C'est une réalité que certaines personnes ont de la difficulté à accepter, mais c'est un fait.

We are nevertheless advancing and adapting oil sands emissions. Intensities have been steadily improving, but perceptions are not keeping up with reality. There are two critical points —

**Senator Jane Cordy** (*Acting Chair*) in the chair.

**The Acting Chair:** Mr. Van Wielingen, it's supposed to be a five-minute presentation. We're over eight. I wonder if you could finish up in the next minute, please.

**Mr. Van Wielingen:** I want to focus specifically my final comment here on Bill C-69. Bill C-69 is, in my opinion, fundamentally weak and deficient. It could move us from bad to worse at a time when we cannot stand more downside risk. The issues you would have heard from many other witnesses, but there are two issues I would focus on. The first is that independent government processes implicit within administrative law are being seriously compromised. The other issue is the severity of discouragement from project proponents, which I believe is a serious red flag. We need to make amendments that our leading project proponents are requesting and we need to encourage them not to do so as horribly impractical.

Thank you very much.

**The Acting Chair:** Thank you very much.

Our next witness is Deborah de Lange. She is an associate professor of global management studies at the Ted Rogers School of Management at Ryerson University. Welcome to our committee this evening.

**Deborah de Lange, Associate Professor, Global Management Studies, Ted Rogers School of Management, Ryerson University, as an individual:** It's a pleasure and an honour to be able to comment on Bill C-69. I'm going to start by talking about aspects of Bill C-69.

I studied the bill in detail. My comments relate to detailed comments with respect to the bill. I think the bill has many strengths, primarily on qualitative but not quantitative grounds. In five minutes, I've been asked to comment on investment and financial considerations or impacts on investment. I will focus my comments accordingly. I have provided slides. There's a huge appendix and a lot of aspects that I can't talk about. I went into quite a bit detail with respect to examining the bill.

Nous faisons néanmoins progresser nos façons de contrôler et d'adapter les émissions des sables bitumineux. Nous n'arrêtons pas de faire des progrès en ce qui concerne la concentration des émissions, mais les perceptions ne sont pas à la hauteur de la réalité. Il y a deux points critiques...

**La sénatrice Jane Cordy** (*présidente suppléante*) occupe le fauteuil.

**La présidente suppléante :** Monsieur Van Wielingen, votre présentation était censée durer cinq minutes, et vous avez déjà dépassé les huit minutes. Pourriez-vous terminer dans la minute qui suit, s'il vous plaît?

**M. Van Wielingen :** J'aimerais axer ma dernière observation sur le projet de loi C-69. Le projet de loi C-69 est, à mon avis, fondamentalement faible et déficient. Cela pourrait nous faire passer de mal en pis à un moment où nous ne pourrions pas supporter plus de risques négatifs. De nombreux autres témoins vous ont parlé des problèmes en cause, mais il y a deux éléments sur lesquels j'aimerais insister. Tout d'abord, je dirais que les processus gouvernementaux indépendants implicites dans le droit administratif sont sérieusement compromis. L'autre problème, c'est la gravité du découragement des promoteurs de projets, ce qui, à mon avis, est un sérieux signal d'alarme. Nous devons apporter les modifications que réclament nos principaux promoteurs de projets et nous devons les encourager à investir en veillant à ne pas compliquer les choses outre mesure pour eux.

Merci beaucoup.

**La présidente suppléante :** Je vous remercie beaucoup.

Notre prochain témoin est Deborah de Lange. Elle est professeure agrégée en études de gestion globale à la Ted Rogers School of Management de l'Université Ryerson. Madame de Lange, soyez la bienvenue au comité.

**Deborah de Lange, professeure agrégée, Études de gestion globale, Ted Rogers School of Management, Université Ryerson, à titre personnel :** C'est un plaisir et un honneur pour moi de pouvoir commenter le projet de loi C-69. Je vais d'abord parler de certains aspects de ce projet de loi.

J'ai étudié le projet de loi en détail. Mes observations portent sur des aspects bien particuliers de ce texte de loi. Je pense qu'il compte de nombreux points forts, surtout sur le plan qualitatif. On ne peut pas en dire autant sur le plan quantitatif. En cinq minutes, on m'a demandé de commenter l'investissement et les considérations financières ou les répercussions sur l'investissement. Je vais focaliser mes observations en conséquence. J'ai fourni des diapositives. Il y a une annexe volumineuse et beaucoup d'aspects dont je ne pourrai pas parler. Disons que j'ai fait un examen très minutieux du projet de loi.

Overall, I would like to see some changes to the bill and because I have limited time, I'm going to just focus on those changes. Up front, I would like to acknowledge that business investment needs reliable, long-term policies. In the IAA it states: "A transparent, efficient and timely decision-making process contributes to a positive investment climate in Canada." Absolutely agreed.

Understanding all of that, I have some comments to make. Part 1 is the impact assessment act. I would like to consider renaming this to the impact and response assessment act, as will come out and be explained in my next comments.

The precautionary principle denotes a duty to prevent harm when it is within our power to do so, even when all the evidence is not in. This principle has been codified in several international treaties to which Canada is a signatory. Domestic law makes reference to this principle but implementation remains limited, and that is according to the Canadian Environmental Law Association website.

Understanding the precautionary principle and the orientation of this bill towards sustainability, estimating the severity of impacts requires estimating responses. That's why I'm suggesting it be called the impact and response assessment act. Understanding impacts include the costs of dealing with them, means the costs of the responses. This bill does not suggest this. We cannot decide whether to prevent a harm unless we have first estimated the costs, both qualitatively and quantitatively, to the best of our abilities given available time and expertise. Therefore, an impact assessment that follows the precautionary principle must include quantitative financial analysis so that we can know the cost of resolving potential damages versus the benefits of the project for Canadians.

Also, in advance, we need reassurance that the damages will be paid for. If the harms are not planned for in advance to ensure that they can be resolved in a timely manner, then we have not prevented harm and the precautionary principle is not being followed.

How do we estimate harms or damages? We can use a sustainability framework to evaluate the positive and negative aspects of the project in the environmental, social and economic categories, in consideration of all stakeholders, including future generations. This bill has hardly any reference to meeting any economic criteria. No quantitative analysis is required. No basis for decision making is outlined for officials to decide whether significant environmental adverse effects are justified. This leaves decisions at the discretion of powerful officials.

De façon générale, j'aimerais que des amendements soient apportés au projet de loi et, comme mon temps est limité, je vais me concentrer sur ces amendements. D'entrée de jeu, j'aimerais reconnaître que les investissements des entreprises ont besoin de politiques fiables et à long terme. Dans la Loi sur l'évaluation d'impact, on peut lire « qu'un processus décisionnel transparent, efficace et opportun favorise un climat d'investissement positif au Canada ». Je suis on ne peut plus d'accord avec cela.

Cela dit, j'ai quelques observations à formuler. La partie 1 porte sur la Loi sur l'évaluation d'impact. J'aimerais que l'on envisage de la renommer « Loi sur l'évaluation de l'impact et de la réponse », comme je l'expliquerai dans mes prochaines observations.

Le principe de précaution désigne l'obligation de prévenir les préjudices lorsqu'il est en notre pouvoir de le faire, même lorsque toutes les preuves ne sont pas réunies. Ce principe a été codifié dans plusieurs traités internationaux dont le Canada est signataire. Le droit interne fait référence à ce principe, mais sa mise en œuvre demeure limitée, dicit le site web de l'Association canadienne du droit de l'environnement.

Pour comprendre le principe de précaution et l'importance que ce projet de loi accorde à la durabilité, l'estimation de la gravité de l'impact nécessite une estimation des réponses. C'est pourquoi je propose qu'on l'appelle la loi sur l'évaluation de l'impact et des réponses. Comprendre l'impact, c'est comprendre le coût du traitement qui doit être apporté, c'est comprendre le coût des réponses. Ce n'est pas quelque chose dont le projet de loi fait état. Nous ne pouvons décider s'il y a lieu de prévenir un préjudice à moins d'avoir d'abord estimé les coûts, tant qualitativement que quantitativement, au mieux de nos capacités et compte tenu du temps et de l'expertise dont nous disposons. Par conséquent, une évaluation de l'impact qui respecte le principe de précaution doit comprendre une analyse financière quantitative afin que nous puissions connaître le coût de la réparation des dommages potentiels et les soupeser avec les avantages du projet pour les Canadiens.

De plus, nous devons nous assurer à l'avance que les dommages-intérêts seront payés. Si les préjudices ne sont pas anticipés pour faire en sorte qu'on puisse les résoudre en temps opportun, alors nous n'avons pas empêché les préjudices, et le principe de précaution n'est pas respecté.

Comment pouvons-nous évaluer les préjudices ou les dommages? Nous pouvons utiliser un cadre de durabilité pour évaluer les aspects positifs et négatifs du projet sur les plans environnemental, social et économique en tenant compte de tous les intervenants, y compris les générations futures. Dans ce projet de loi, il n'est pratiquement pas question de répondre à des critères économiques. Aucune analyse quantitative n'est requise. Aucune base de décision n'est présentée pour permettre aux fonctionnaires de décider si des effets négatifs importants sur

What can we do? We can do cost-benefit analysis. They can be used including net present value analysis as part of decisions that consider qualitative and quantitative information. Economic estimates with probabilities can be made, as insurance companies do routinely. We can use historical information for the type of industry, consider previous examples of damage and cleanup costs. For example, in the oil and gas industry, we could look at the *Exxon Valdez* and *Deepwater Horizon* disasters. The bottom line with respect to the IAA is we have to evaluate the cost of responses and establish more clear cut criteria for decisions about whether or not to accept the impacts of a project.

Then in Part 2, the Canadian energy regulator act, I have some comments as well. The comments primarily relate to the concept of abandonment. The act should not make abandonment the end of life of a project. Abandonment should be discouraged, as this is not aligned with the precautionary principle, sustainability or the concept of a circular economy, which is also in the appendix. Costs of overseeing abandoned and orphaned facilities become long-term and never ending subsidies to the original owner. Firms do not last as long as the abandoned facility. The government has committed to eliminating subsidies to the hydrocarbon industry.

Abandoned facilities decay over time and can become unsafe or cause environmental damage. They interfere with local ecosystems and beauty of the land, and could interfere with any future uses of that land. The government should not expect to take long-term responsibility for monitoring an ever-growing number of abandoned facilities. Instead, an owner of a facility must take full financial responsibility to wind down facilities, that means to dismantle them and remediate the area so it is fully restored to a healthy natural state. A fund should be set up, in trust, in advance of the project start so that the government can access it to deal with operating problems and the end of life in the case that the owner does not take full responsibility for wind down or remediation or cannot do so because of economic hardship, bankruptcy, et cetera.

The existing clauses in the bill about pooled funds and maintaining sufficient financial resources on hand for releases need to be strengthened and included for end of life as suggested.

l'environnement sont justifiés. Les décisions sont donc laissées à la discrétion de puissants fonctionnaires.

Que pouvons-nous faire ? Nous pouvons faire des analyses coûts-avantages. Ces analyses peuvent être utilisées — y compris l'analyse de la valeur actualisée nette — dans le cadre de décisions qui tiendront compte de l'information qualitative et quantitative. Des estimations économiques avec probabilités peuvent être faites, comme le font régulièrement les compagnies d'assurances. Nous pouvons utiliser les données historiques pour le type d'industrie, tenir compte d'exemples précédents de dommages et de coûts de nettoyage. Par exemple, dans l'industrie pétrolière et gazière, nous pourrions examiner les catastrophes de l'*Exxon Valdez* et de *Deepwater Horizon*. L'essentiel, en ce qui concerne la Loi sur l'évaluation d'impact, c'est que nous devons évaluer le coût des réponses et établir des critères plus clairs pour décider d'accepter ou non l'impact d'un projet.

J'ai aussi quelques observations à faire sur la partie 2 du projet de loi, où il est question de la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie. Ces observations portent principalement sur le concept d'abandon. La loi ne devrait pas faire coïncider l'abandon avec la fin de vie d'un projet. L'abandon devrait être découragé, car il n'est pas conforme au principe de précaution, à la notion de durabilité ou au concept d'économie circulaire, qui figure également dans l'annexe. Les coûts de surveillance des installations abandonnées et orphelines deviennent des subventions à long terme et sans fin pour le propriétaire initial. Les entreprises ne durent pas aussi longtemps que les installations abandonnées. Le gouvernement s'est engagé à éliminer les subventions à l'industrie des hydrocarbures.

Les installations abandonnées se dégradent avec le temps et peuvent devenir dangereuses ou causer des dommages environnementaux. Elles interfèrent avec les écosystèmes locaux et la beauté de la terre; elles peuvent mettre en péril toute utilisation future de cette terre. Le gouvernement ne devrait pas s'attendre à assumer la responsabilité à long terme de la surveillance d'un nombre sans cesse croissant d'installations abandonnées. Au lieu de cela, le propriétaire d'une installation doit assumer l'entière responsabilité financière du démantèlement de ladite installation, c'est-à-dire qu'il devrait être tenu de la démanteler et d'assainir intégralement la zone de manière à la remettre dans un état naturel sain. Un fonds en fiducie devrait être établi avant le début d'un projet, fonds auquel le gouvernement pourrait accéder pour régler les problèmes liés à l'exploitation et à la fin de vie utile du projet, au cas où le propriétaire n'assumerait pas l'entière responsabilité de la liquidation ou de l'assainissement, ou qu'il ne serait pas en mesure de le faire en raison de difficultés économiques, d'une faillite, etc.

Il faut renforcer les articles du projet de loi qui traitent actuellement de la mise en commun de fonds et du maintien, à portée de la main, de ressources financières suffisantes pour

Facility owners must pay for insurance to protect against any environmental or safety issues that could arise with the facility over its life. Insurance requirements need greater emphasis in the bill. Insurance companies have expertise in estimating losses. Also, corporate taxes could be applied at a higher rate to a class of businesses to compensate.

Liability limits need to be increased in line with actual historical costs — more like \$5 billion not \$1 billion — and the BP *Deepwater Horizon* costs were approximately \$62 billion. The bottom line is that we have to require the project owner to take full, upfront responsibility for winding down. That means dismantling and remediation of the project prior to the project starting.

Thank you. If you have any questions, I'm open to them.

**The Acting Chair:** Thank you very much.

**Senator Eaton:** If I could have an answer from both of you, please, Mr. Van Wielingen and Ms. de Lange. Moving from environmental to impact assessment, as this bill does, provides assurance that approved projects, plans and policies contribute a net benefit to an environmental, social, economic, health and cultural well-being. It seems to me we don't ask this of any other industry. We don't ask it from the auto industry or the steel-making industry. Is this true that the only industry we ask for an impact assessment is from the energy industry? We forgive the debts of the auto industry, we give them subsidies, we go down and open their factories, but the energy industry seems to be an industry completely on its own. Would you agree or disagree with that?

**Ms. de Lange:** First of all, the impact assessment that is presented in this bill doesn't calculate net benefits. That's one of my issues with this. It needs to do a cost-benefit analysis. There needs to be more quantitative work laid out as a requirement in the bill precisely to answer your question. We have to recognize that these resource projects go over Crown land. They have consequences for owners of that land, where there is land taken from people, as well as Indigenous peoples. When you're talking about an auto industry, the plant is set up on private property and they are still responsible for not emitting emissions, et cetera.

gérer les rejets, et il faut ajouter ces articles aux dispositions relatives à la fin de vie des projets, comme cela a été suggéré.

Les propriétaires des installations doivent cotiser à une police d'assurance pour protéger les Canadiens contre tout problème lié à l'environnement ou à la sécurité qui pourrait survenir au cours de la durée de vie des installations. Le projet de loi doit insister davantage sur les exigences en matière d'assurance. Les compagnies d'assurances ont les compétences nécessaires pour estimer les pertes. De plus, le taux d'imposition de certaines catégories de sociétés pourrait être haussé pour contrebalancer leurs répercussions.

Il faut accroître les limites de responsabilité — elles doivent être de l'ordre de 5 milliards de dollars, plutôt que 1 milliard de dollars — pour les faire coïncider avec les coûts historiques actuels et les coûts liés aux déversements causés par la plateforme *Deepwater Horizon* de British Petroleum, qui s'élevaient à environ 62 milliards de dollars. Le fait est que nous devons exiger qu'avant le début du projet, son propriétaire assume l'entière responsabilité de la réduction progressive des activités du projet, c'est-à-dire le démontage des installations et la prise de mesures d'assainissement.

Merci. Si vous avez des questions, je suis disposée à y répondre.

**La présidente suppléante :** Merci beaucoup.

**La sénatrice Eaton :** Monsieur Van Wielingen et madame de Lange, j'aimerais, s'il vous plaît, que vous répondiez tous les deux à ma question. En passant de l'évaluation environnementale à l'évaluation d'impact, comme ce projet de loi le prévoit, nous nous assurons que les projets, les politiques et les plans approuvés présentent un avantage net sur le plan environnemental, social, économique, sanitaire et culturel. Il me semble que nous n'exigeons pas cela d'aucune autre industrie. Nous n'imposons pas cela à l'industrie automobile ou à l'industrie sidérurgique. N'est-il pas vrai que la seule industrie qui est tenue de faire l'objet d'évaluations d'impact est l'industrie énergétique? Nous effaçons les dettes de l'industrie automobile, nous lui accordons des subventions, nous l'aidons à ouvrir ses usines, mais l'industrie énergétique semble complètement abandonnée à elle-même. Êtes-vous en accord ou en désaccord avec mes observations?

**Mme de Lange :** Premièrement, l'évaluation d'impact qui est présentée dans le projet de loi ne calcule pas les avantages nets. C'est l'un des problèmes que le projet de loi me pose. Il doit prescrire une analyse des coûts et des avantages. Le projet de loi doit exposer le travail plus quantitatif qui doit obligatoirement être réalisé, afin de répondre précisément à votre question. Nous devons reconnaître que ces projets d'exploitation des ressources se déroulent sur des terres publiques. Lorsque ces terres sont retirées à des gens ainsi qu'à des peuples autochtones, ces projets ont des conséquences pour ces propriétaires. Dans le cas



**Senator Eaton:** They're creating things that emit emissions.

**Ms. de Lange:** Exactly. Therein lies another problem where we're not holding them responsible. I think this bill is important for addressing — it's not just the oil and gas industry because this bill covers —

**Senator Eaton:** The mining industry, but it does not cover any other downtown industry that creates jobs.

**Mr. Van Wielingen:** Yes, it's an interesting question. As somebody just pointed out, it includes mining and major resource projects that have environmental impacts. It appears that the focus is primarily on energy. Other industries or sectors that may be large emitters would not have to go through this type of process.

**Senator Eaton:** The impact process. Thank you.

**Senator McCoy:** Thank you to both of you for being here. In the interest of time, Mr. Van Wielingen, let me put this question to you first and then I have a question for Ms. de Lange.

The global market fundamentals for energy have shifted, as far as I can understand it, irretrievably. Previously, when Alberta suffered recessions because of global prices — we've always been a price tag. We could always look forward to the rebound in prices. It seems to me that with the changes now that we have run out of customers. We've simply run out of customers. The U.S. is now the biggest exporter of oil in the world.

If you could take my statement, which is not nearly as informed as yours will be, and give it some meaning from your vast experience, I think we would all benefit.

**Mr. Van Wielingen:** Yes. I think in a sense we've run out of customers. We've lost our largest customers. Our largest customer, the United States, has become a competitor. I think this shift that you're mentioning is a product of extraordinary technological advancement which has impacted the supply side of the industry. What I'm talking about is horizontal drilling and advanced completion technologies that have shifted the whole supply cost curve for oil and natural gas. This has certainly been a large part of the boom in the United States. The same technologies are being applied in Canada, which has the

de l'industrie automobile, dont vous parlez, ses usines sont construites sur des terrains privés, et il lui incombe tout de même de ne pas produire d'émissions, et cetera.

**La sénatrice Eaton :** Elle fabrique des produits qui émettent des gaz à effet de serre.

**Mme de Lange :** Exactement. Cela pose un autre problème parce que nous ne les tenons pas responsables de leurs produits. Je pense que le projet de loi est important pour lutter... L'industrie pétrolière et gazière n'est pas la seule à être visée, car le projet de loi traite...

**La sénatrice Eaton :** De l'industrie minière, mais il ne vise aucune autre industrie urbaine qui crée des emplois.

**M. Van Wielingen :** Oui, c'est une question intéressante. Comme quelqu'un vient de le signaler, le projet de loi vise les projets miniers et les projets d'exploitation des ressources majeurs qui ont des incidences sur l'environnement. Il semble mettre principalement l'accent sur le secteur énergétique. D'autres industries ou secteurs qui pourraient être de grands émetteurs ne sont pas assujettis à ce genre de processus.

**La sénatrice Eaton :** Le processus d'évaluation d'impact. Merci.

**La sénatrice McCoy :** Je vous remercie tous les deux de votre présence. Pour gagner du temps, monsieur Van Wielingen, permettez-moi de vous poser la question suivante en premier lieu. Ensuite, je poserai une question destinée à Mme de Lange.

Si j'ai bien compris, les principes fondamentaux du marché mondial de l'énergie ont irrémédiablement changé. Auparavant, lorsque l'Alberta était frappée par des récessions en raison des prix mondiaux — nos produits ont toujours été tributaires de ces prix —, nous pouvions toujours nous réjouir à la perspective d'un rétablissement des prix. Maintenant, il me semble qu'en raison des changements qui sont survenus, nous avons épuisé nos clients. Nous manquons simplement de clients. Les États-Unis sont maintenant le plus grand pays exportateur de pétrole du monde entier.

Si vous pouviez interpréter mon énoncé — qui est loin d'être aussi éclairé que vos propos le seront — à la lumière de votre vaste expérience, je pense que nous en tirerions tous profit.

**M. Van Wielingen :** Oui. Je pense qu'en un sens, nous manquons de clients. Nous avons perdu nos plus importants clients, à savoir les États-Unis, qui sont devenus nos concurrents. Je crois que les changements auxquels vous faites allusion sont le résultat de progrès technologiques extraordinaires qui ont eu une incidence sur l'offre de l'industrie. Je parle du forage horizontal et des technologies avancées de complétion qui ont modifié la courbe des coûts de l'offre de pétrole et de gaz naturel. Cela a assurément contribué en grande partie à l'essor économique des États-Unis. Ces mêmes technologies sont

potential to benefit significantly from the application of these technologies.

The response to your question is that there has been a shift. There is more supply available and, as you point out, our largest purchaser of both oil and natural gas — or single purchaser in terms of who we export to — has become our largest competitor.

**Senator McCoy:** Thank you. With respect to your comments around not ending at abandonment, Dr. de Lange, it strikes me that if I could put it in a different way, what you're talking about is life cycle regulation. There is some cradle-to-grave that we do. We have that system in place with the current National Energy Board and the current Nuclear Safety Commission, but it's not in Bill C-69. That's another way of saying what you're saying, I would suspect. You're making a point that we need life cycle regulators.

**Ms. de Lange:** Yes, I agree.

**Senator McCoy:** Thank you.

**Senator Massicotte:** Thank you both for being here. I want to go a bit more general. Maybe, Ms. de Lange, you can help me. I think the big issue we're all concerned with is the economy, principally in Alberta. It's suffering badly. It's affecting the economy in Canada. It's predominantly affecting that province which is of concern to all of us. If we accepted all the amendments that you propose on Bill C-69, are you aware or does your background allow you to express an opinion on how that would affect the economy, the Alberta economy? Is it a big factor?

**Ms. de Lange:** I can answer that to some degree. I teach this. There are numbers on the government website of Natural Resources Canada that say that crude oil is 2.6 per cent of our GDP. You can find that — I can bring it up for you if you like. Energy as a whole, including direct and indirect aspects, and that would include electricity, not just oil and gas, is 10.6 per cent of our GDP. A lot of the discussion that you hear, and I'm taking this right off of the Government of Canada website, is about the extent of the oil and gas industry for Canada is way overblown. That's including direct and indirect. I think we need to keep that in context.

employées au Canada, et notre pays pourrait en bénéficier grandement.

La réponse à votre question est qu'un changement est effectivement survenu. L'offre a augmenté et, comme vous le signalez, notre plus important acheteur de pétrole et de gaz naturel — le seul acheteur de nos exportations — est devenu notre principal concurrent.

**La sénatrice McCoy :** Merci. Ce qui me frappe, madame de Lange, c'est que, si je pouvais exprimer différemment les commentaires que vous avez formulés à propos du fait de ne pas conclure les projets par l'abandon, je dirais que vous parlez de la réglementation du cycle de vie. Nous offrons en quelque sorte un encadrement du berceau à la tombe. Par l'intermédiaire de l'Office national de l'énergie actuel et de la Commission canadienne de sûreté nucléaire actuelle, nous avons mis en place ce système, mais il n'est pas intégré dans le projet de loi C-69. Je soupçonne que c'est là une autre façon d'exprimer ce que vous avez dit. Vous faites valoir que nous avons besoin d'organismes de réglementation du cycle de vie.

**Mme de Lange :** Oui, j'en conviens.

**La sénatrice McCoy :** Merci.

**Le sénateur Massicotte :** Je vous remercie tous les deux de votre participation. Je veux parler d'une façon un peu plus générale, et vous pourriez peut-être m'aider à cet égard, madame de Lange. Je pense que le problème qui nous préoccupe tous énormément, c'est l'économie, et en particulier celle de l'Alberta. L'économie de l'Alberta est touchée durement, et elle nuit à l'économie canadienne, même si elle a surtout des répercussions sur cette province, ce qui nous inquiète tous. Si nous acceptions tous les amendements que vous proposez d'apporter au projet de loi C-69, avez-vous une idée de l'effet que cela aurait sur l'économie et, en particulier, sur celle de l'Alberta, ou vos antécédents vous permettent-ils d'exprimer une opinion à cet égard? Est-ce un important facteur?

**Mme de Lange :** Je peux répondre à cette question dans une certaine mesure, puisque j'enseigne dans ce domaine. Sur le site web gouvernemental de Ressources naturelles Canada, des chiffres sont affichés qui indiquent que le pétrole brut représente 2,6 p. 100 de notre PIB. Vous pouvez trouver cette information — je peux vous la présenter si vous voulez. L'ensemble du secteur énergétique, y compris les aspects directs et indirects — et cela n'englobe pas seulement le pétrole et le gaz naturel, mais aussi l'électricité —, contribue à 10,6 p. 100 de notre PIB. Bon nombre des commentaires que vous entendez au sujet de l'importance que l'industrie pétrolière et gazière revêt pour le Canada sont grandement exagérés — et je tire cette information directement du site web du gouvernement du Canada. Cela comprend les retombées directes et indirectes. Je pense que nous devons remettre cette importance dans son contexte.

Also, everyone in the world — most of us — understand that Canada is a mixed economy and primarily a service economy. If you look at the numbers in terms of the components of GDP, you'll see that we are primarily a service economy, then we are a manufacturing economy and resources are last. I can bring those numbers up for you on the Statistics Canada website. Those are the real numbers that our government uses.

The oil and gas industry that we talk about as being so important to our economy is important, really, to Alberta. Even the Albertans are talking about how this was overblown in the recent election in terms of the percentage of that economy, because it's primarily an agricultural economy, in fact. Yes, it is. Those are the numbers and it is about 22 per cent of the GDP or somewhere in that range, 20 to 30 per cent is oil and gas, even for Alberta.

The emphasis on oil and gas being such a big part of our economy is misplaced because we know that we are a mixed economy. Services come first, then manufacturing — I could show all those numbers to you on official sites — and then it is resources. Resources include mining in these numbers, they include not just oil and gas, but mining and all other aspects of resources. There are a lot of politics going on, it's not real facts.

**Senator Massicotte:** I would like to quickly ask the same question to Mr. Van Wielingen, keeping in mind that the Executive Director of ARC Financial Corporation, Peter Tertzakian, wrote a piece in the *Financial Post* on March 6, 2019. He was basically saying these amendments are important but it's not going to materially improve the Alberta economy. Could you comment on that? Do you share his views?

**Mr. Van Wielingen:** I share the view that the amendments are very important. In a sense, for me, if all these amendments are embraced, it removes the possibility of a significant negative, and that is that Bill C-69 would just be implemented as is. Then I think it's very likely you would not have any significant projects coming forward. So you remove that negative and you increase the possibility, then, that new projects will come forward.

I would say what's more important in the near term is going to be the Trans Mountain expansion and the Line 3 expansion. Those will have significant positive economic impacts in the more foreseeable future.

De plus, tous les gens de la planète — et la plupart d'entre nous — comprennent que le Canada est une économie mixte, et surtout une économie de services. Si vous examinez les composantes du PIB et les chiffres correspondants, vous constaterez que notre économie repose principalement sur les services, puis sur le secteur manufacturier et, enfin, sur les ressources. Je peux afficher ces chiffres, qui figurent sur le site web de Statistique Canada, pour vous les montrer. Voilà les chiffres réels que notre gouvernement utilise.

L'industrie pétrolière et gazière, qui est, d'après nos dires, très importante pour notre économie, l'est, en réalité, pour l'Alberta. Même les Albertains parlent de la mesure dans laquelle cette importance a été exagérée au cours de la récente campagne électorale, compte tenu du pourcentage de l'économie de la province que cette industrie représente, parce que, en fait, l'Alberta est principalement une économie agricole. Oui, elle l'est, et voici les chiffres qui le prouvent. Même en Alberta, le pétrole et le gaz naturel ne représentent qu'environ 22 p. 100 du PIB, ou un pourcentage de l'ordre de 20 à 30 p. 100.

Notre façon d'insister pour dire que le pétrole et le gaz naturel représentent une importante partie de notre économie est mal venue, car nous savons que l'économie du Canada est mixte. Il y a d'abord les services, puis le secteur manufacturier et, finalement, les ressources. Les chiffres portant sur les ressources englobent non seulement le pétrole et le gaz naturel, mais aussi le secteur minier et tous les autres aspects liés aux ressources. Les gens se livrent à de nombreux jeux politiques, mais les faits qu'ils mentionnent ne sont pas réels.

**Le sénateur Massicotte :** J'aimerais poser rapidement la même question à M. Van Wielingen, en ne perdant pas de vue le fait que Peter Tertzakian, directeur général d'ARC Financial Corporation, a écrit un article dans le *Financial Post* le 6 mars 2019, un article dans lequel il disait essentiellement que ces amendements étaient importants, mais qu'ils n'allaient pas améliorer concrètement l'économie de l'Alberta. Pourriez-vous formuler des observations à ce sujet? Partagez-vous son point de vue?

**M. Van Wielingen :** Je partage son point de vue en ce qui concerne la grande importance de ces amendements. En un sens, je crois que, si nous souscrivons à ces amendements, cela éliminera la possibilité qu'une mesure très négative soit prise, c'est-à-dire la mise en œuvre du projet de loi C-69 dans sa forme actuelle. Si cette mise en œuvre allait de l'avant, je pense qu'il est très probable qu'à l'avenir, aucun projet important ne serait entrepris. Donc, en éliminant cette mesure négative, vous augmentez la possibilité que de nouveaux projets soient entrepris.

Je dirais que ce qui importe le plus, à court terme, c'est l'agrandissement du réseau Trans Mountain et la construction de la canalisation 3. Ces projets auront d'importantes retombées économiques dans un avenir prévisible.

The only other point I'm going to make about the oil and gas sector is that the reason why I compared it to other sub-sectors of the economy is that if you look at it in that context, for example, compared to the entire banking industry in Canada, its contribution to GDP is very significant. You could look at any subsector and say it's not very significant because the whole sector is diversified. There's a tremendous amount of integration in our economy and if you knock out one primary industry in Canada, it's going to have significant deleterious impacts across Canada.

**Senator Mitchell:** Thank you very much, both of you. I think you've answered my question. I want to emphasize your point, Mr. Van Wielingen. I'll read it from your written presentation. One of your recommendations is to adopt major amendments proposed by active project proponents and, in particular, those amendments that will reduce risk of political versus regulatory and expertise-based decision making. You're clearly not saying to kill this bill. You're saying let's at least leave the door open until you see the amendments. This committee is working hard on amendments, and so I understand you're happy to wait until you see what you've got.

**Mr. Van Wielingen:** Yes, absolutely. I appreciate you clarifying that.

**Senator Mitchell:** Thank you very much.

**Senator LaBoucane-Benson:** Mr. Van Wielingen, in your written statement, you said that Bill C-69 is fundamentally deficient as it compromises the independent governance processes. Can you speak a little bit more on that? What specific amendments would you like to see to remediate that deficiency?

**Mr. Van Wielingen:** It's a difficult question for me. This perspective of an independent governance is extremely important. I live in the world of governance. As chair of AIMCo, a Crown corporation, and maintaining an arm's-length relationship with the government, it was of critical importance for us to avoid the risk of political and investment decision making.

The pension funds in Canada are the envy of the world because of their governance structure. Historically, our energy regulators have been the envy of the world because of the independence of our regulator. What I see when I look at the way this bill is written is a significant shift towards politicized and political decision making by an elected official and away from independent regulatory decision making. I believe, even from the perspective of elected officials, that you want protection from the

Le seul autre argument que je ferai valoir à propos du secteur pétrolier et gazier, c'est que je le compare à d'autres sous-secteurs de l'économie parce que, si vous l'examinez dans ce contexte, par exemple en le comparant à l'ensemble de l'industrie bancaire du Canada, vous constaterez que sa contribution au PIB est très importante. Vous pourriez examiner n'importe quel sous-secteur et déclarer qu'il n'est pas très important, parce que l'ensemble du secteur est diversifié. Il y a un grand degré d'intégration dans notre économie et, si vous détruisez une industrie primaire au Canada, cela aura d'importants effets néfastes sur l'ensemble du pays.

**Le sénateur Mitchell :** Je vous remercie infiniment tous les deux. Je pense que vous avez répondu à ma question. Toutefois, je tiens à faire ressortir votre argument, monsieur Van Wielingen, que je lirai dans votre mémoire écrit. L'une de vos recommandations consiste à adopter d'importants amendements proposés par des promoteurs actifs de projets et, en particulier, les amendements qui réduiront le risque que des décisions politiques soient prises, plutôt que des décisions fondées sur la réglementation et des connaissances. Il est clair que vous ne préconisez pas de torpiller le projet de loi. Vous dites : « Laissons au moins la porte ouverte jusqu'à ce que nous prenions connaissance des amendements. » Notre comité travaille d'arrache-pied à la mise au point d'amendements. Donc, je crois comprendre que vous êtes disposés à attendre jusqu'à ce que vous constatiez les amendements que vous obtiendrez.

**M. Van Wielingen :** Oui, tout à fait. Je vous suis reconnaissant d'avoir précisé cela.

**Le sénateur Mitchell :** Merci beaucoup.

**La sénatrice LaBoucane-Benson :** Monsieur Van Wielingen, dans votre déclaration écrite, vous dites que le projet de loi C-69 est fondamentalement déficient parce qu'il compromet les processus de gouvernance indépendants. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet? Quels amendements particuliers aimeriez-vous voir apporter pour remédier à cette déficience?

**M. Van Wielingen :** C'est une question à laquelle il m'est difficile de répondre. La perspective d'une gouvernance indépendante est extrêmement importante. J'évolue dans un univers de gouvernance. Lorsque j'étais président d'AIMCo, une société d'État, et que je m'efforçais de maintenir une certaine indépendance à l'égard du gouvernement, il était primordial pour nous d'éviter le risque que des décisions politiques ou des décisions d'investissement soient prises.

Les caisses de retraite du Canada font l'envie du monde entier en raison de la structure de leur gouvernance. En outre, par le passé, nos organismes de réglementation de l'énergie faisaient l'envie du monde entier en raison de leur degré d'indépendance. Ce que je remarque dans la façon dont le projet de loi a été rédigé, c'est un glissement important vers un processus décisionnel politisé et vers la prise de décisions politiques par un représentant élu, ainsi que le fait que les organismes de

exposure of undue influences from within and outside of government.

I think that when you look at the recommended amendments, there's a series of amendments that in a sense deal with this. I've seen them from CAPP and from the pipeline association. I think all of them are going in the right direction.

**Senator LaBoucane-Benson:** It is true, though, that CEAA 2012 was the act that introduced the politicization of this process. Really, CEAA 2012 did us no favours. Amending Bill C-69 would actually be more beneficial than not having this bill at all. Would you agree?

**Mr. Van Wielingen:** Yes, I would agree with that.

**Senator LaBoucane-Benson:** Thank you.

**Senator Seidman:** Thank you both for your presentations. I would like to continue the conversation about over-politicization. Ms. de Lange, in your presentation, regarding how to estimate harms and damages, your last point was that this leaves decisions at the discretion of powerful officials. I think we've just heard a very similar conversation with Mr. Van Wielingen.

We have heard from many witnesses that there were broad subjective policy issues found in the list of factors to consider in project-specific reviews. We've also heard that this is subject to politically motivated decisions at the end of a long and expensive process. Could you please comment on that?

**Ms. de Lange:** As I explained earlier, I think we need to build into this act more specific criteria for decision making because that creates a framework for the decision making so that it can be more objective. I'm a CPA and as an accountant, objectivity and fairness are primary. I think that is emphasized when we create a stronger framework and more criteria, including quantitative and qualitative analysis. That's really my point.

Even in a recent policy paper around impact assessments, there's nothing about quantitative analysis, nor does it contain cost-benefit analysis, MPVs or approaches that insurance companies use, for example. They're very good; that's their whole business. We could probably get a lot of expertise from them. I know they're very concerned about how to manage risks around these projects. We should bring them into the

réglementation perdront leur indépendance décisionnelle. J'estime que, même du point de vue des représentants élus, il faut se protéger contre une exposition induite à des influences gouvernementales ou non.

Si vous examinez les amendements recommandés, je pense que vous constaterez qu'ils comprennent une série d'amendements qui règlent ce problème dans une certaine mesure. J'ai vu de tels amendements recommandés par l'Association canadienne de pipelines d'énergie et l'association des pipelines. Je pense que tous ces amendements sont un pas dans la bonne direction.

**La sénatrice LaBoucane-Benson :** Toutefois, il est vrai que la LCEE de 2012 est la loi qui a politisé ce processus. En réalité, la LCEE de 2012 ne nous a pas rendu service. Il vaudrait mieux modifier le projet de loi C-69 que l'abandonner complètement, ne croyez-vous pas?

**M. Van Wielingen :** Oui, j'en conviens.

**La sénatrice LaBoucane-Benson :** Merci.

**La sénatrice Seidman :** Je vous remercie de vos exposés. J'aimerais poursuivre la discussion au sujet de la politisation excessive. Madame de Lange, le dernier point que vous avez fait valoir dans votre exposé à propos de la façon d'estimer les torts et les dommages était lié au fait que des décisions sont laissées à la discrétion de puissants fonctionnaires. Je pense que nous venons d'entendre un dialogue semblable avec M. Van Wielingen.

Nous avons entendu de nombreux témoins dire que la liste des facteurs à prendre en considération dans le cadre de l'examen des projets comprend des enjeux stratégiques généraux et subjectifs. Nous avons également entendu dire que ces examens feront l'objet de décisions motivées par des considérations politiques, à la fin d'un processus long et coûteux. Pourriez-vous, s'il vous plaît, formuler des observations à ce sujet?

**Mme de Lange :** Comme je l'ai expliqué plus tôt, je pense que nous devons intégrer dans cette loi des critères plus précis pour appuyer la prise de décisions, car cela créera un cadre qui favorisera la prise de décisions plus objectives. Je suis comptable agréée, et l'objectivité et l'équité sont primordiales pour les comptables. Je pense que nous faisons ressortir ces principes lorsque nous créons un cadre plus robuste et que nous ajoutons des critères, y compris une analyse quantitative et qualitative. C'est réellement l'argument que je fais valoir.

Même dans un récent document d'orientation portant sur les évaluations d'impact, on ne retrouve aucune mention d'une analyse quantitative, d'une analyse des coûts et des avantages ou d'approches utilisées par les compagnies d'assurances, par exemple. Les compagnies d'assurances font un excellent travail, et c'est leur domaine. Nous pourrions probablement acquérir de nombreuses connaissances auprès d'elles. Je sais qu'elles sont

conversation in terms of how to build a framework for calculation.

I think what's great about this bill is that there's a stakeholder orientation. There's a lot of consultation with a lot of different groups. Insurance companies could be some of those stakeholders that we bring in to tailor some of the quantitative analysis, for example. I think there needs to be a framework within the bill, but you can only make it so specific. That's where, within the stakeholders, you can bring in experts who know how to calculate the probabilities of future issues. Net present value brings future estimates of damage, for example, to the present, so that you know what trust fund to set up at the beginning of a project and then over time that fund may build based on interest. When you get to the end-of-life, the money is there to resolve the problems.

**Senator Seidman:** Thanks. Do I have a minute to hear from Mr. Van Wielingen?

**The Acting Chair:** You have half a minute.

**Senator Seidman:** Mr. Van Wielingen, would you like to add something more to that?

**Mr. Van Wielingen:** I agree that I'd like to see more specific, clearer criteria for decision making. I would also like to see a clearer orientation towards national interest at the front end and then let the regulations, in a sense, manage the rest of the process.

One other point I'd make — and I do not know how seriously it might be considered — is that final decision making should not rest with one minister. It should rest with three ministers. I would suggest Finance, Natural Resources, and Environment.

**Senator Patterson:** Thank you to the witnesses.

Mr. Van Wielingen, ARC is Canada's largest private equity investment management company. You're the director of another large investment management firm. We have heard that Bill C-69 was necessary to restore credibility to the regulatory system. We've heard the National Energy Board described as having been discredited. You know a lot about the global energy industry. Could you elaborate a bit more on the reputation of the National Energy Board and whether it was discredited and is in need of an overhaul?

**Mr. Van Wielingen:** I've grown up with the National Energy Board. I've talked to many investors over many years about the National Energy Board. I've always held it in the highest regard. I think industry leaders have held it in the highest regard.

très préoccupées à propos de la façon de gérer les risques liés à ces projets. Nous devrions les faire participer à la conversation concernant la façon d'établir un cadre de calcul.

Ce qui est bien, avec ce projet de loi, c'est qu'il est orienté par les intervenants. Il y a de nombreuses consultations avec divers groupes différents. Les compagnies d'assurances pourraient être parmi les intervenants auxquels nous ferions appel pour adapter l'analyse quantitative, par exemple. Je pense que le projet de loi doit comprendre un cadre, mais il ne peut être défini qu'à un certain point. C'est là l'occasion de faire appel, parmi les intervenants, à des experts qui savent évaluer les risques de problèmes futurs. Avec la valeur actualisée nette, il est possible d'évaluer les dommages futurs maintenant, par exemple, ce qui permet de savoir quel type de fonds en fiducie est nécessaire au début d'un projet. Au fil du temps, ce fonds croît avec les intérêts. Ainsi, en fin de vie du projet, nous avons les fonds nécessaires pour régler les problèmes.

**La sénatrice Seidman :** Merci. Ai-je une minute pour avoir l'avis de M. Van Wielingen?

**La présidente suppléante :** Vous avez 30 secondes.

**La sénatrice Seidman :** Monsieur Van Wielingen, aimeriez-vous ajouter quelque chose?

**M. Van Wielingen :** J'aimerais que le processus de prise de décisions soit mieux défini et plus clair. J'aimerais aussi voir une orientation plus claire des questions d'intérêt national, en amont. Ensuite, le reste du processus pourrait être défini par réglementation, d'une certaine façon.

L'autre point que je tiens à faire valoir, même si je ne sais pas à quel point il sera considéré sérieusement, est que le pouvoir décisionnel final ne devrait pas relever d'un seul ministre, mais de trois ministres : le ministre des Finances, le ministre des Ressources naturelles et le ministre de l'Environnement.

**Le sénateur Patterson :** Merci aux témoins.

Monsieur Van Wielingen, ARC Financial est la plus importante société de gestion de capital-investissement privé au Canada. Vous êtes directeur d'une autre société canadienne de gestion d'investissement. Nous avons entendu dire que le projet de loi C-69 était nécessaire pour rétablir la crédibilité du système de réglementation. On nous a dit que l'Office national de l'énergie avait perdu sa crédibilité. Vous connaissez bien l'industrie mondiale de l'énergie. Pourriez-vous nous en dire plus sur la réputation de l'Office national de l'énergie? A-t-il perdu sa crédibilité? Une refonte est-elle nécessaire?

**M. Van Wielingen :** J'ai grandi avec l'Office national de l'énergie. Au fil de bien des années, j'ai parlé de l'Office national de l'énergie — que j'ai toujours eu en haute estime — à de nombreux investisseurs. Je pense que les chefs de file de l'industrie l'ont aussi en haute estime.

It feels very discouraging to me to see the way they have, in fact, been discredited. I would have much preferred, in a sense, just the modernization part of the National Energy Board and keeping policy decisions within the government versus the board itself, but to allow the board to do its normal work, to submit a report and take full responsibility for its findings.

Right now, the way this is progressing, it looks like the National Energy Board's role is being diminished and undermined. Its input and credibility are being pushed somewhat to the side.

**Senator Patterson:** You have described in very alarming terms the energy industry in Canada being in a meltdown, distressed. I want to know if you feel confident in saying that you are expressing the views of your peers and colleagues in the energy industry.

I think we're privileged to have someone like you appearing before our committee, who has real skin in the game. I want to know if you're confident that this is what you're hearing everywhere.

**Mr. Van Wielingen:** I appreciate you asking the question with so much clarity. I'm totally confident that this view I've expressed to you represents the view that is held by my peers, by business leaders in the energy sector and, quite frankly, by most Albertans, who aren't even really involved in the energy sector.

The distress I talked about, the alarm, the depressed sentiments, the loss of confidence, I have never seen anything like it in my whole career.

**Senator Richards:** My question is to Mr. Van Wielingen. I feel as gloomy about this as you do. I'm wondering, is there any way to get it back? Is there any way to get the confidence of foreign investors back? With the U.S.A. gone, and 66 per cent more oil from Saudi Arabia, and RBC saying we've lost \$100 billion. Even if this passes with amendments, what are the chances of stabilizing the industry here in Canada?

**Mr. Van Wielingen:** That's a fantastic question. I'll be very open with everyone here, as you would want me to be.

I had a conversation with Gerry Butts. One month before he resigned, he reached out to me. He basically asked the same question you just asked, and that is: How can we turn this around? How can we rebuild confidence?

Je suis très découragé de voir à quel point l'Office national de l'énergie est discrédité. D'une certaine façon, j'aurais de loin préféré que l'Office national de l'énergie ne s'occupe que de sa modernisation et que les décisions stratégiques demeurent du ressort du gouvernement plutôt que de l'office lui-même, mais tout en lui permettant de poursuivre ses activités courantes, soit présenter des rapports et assumer l'entière responsabilité de ses conclusions.

Actuellement, compte tenu de l'évolution de la situation, il semble que le rôle de l'Office national de l'énergie ait été affaibli et miné. On a tendance à négliger sa contribution et sa crédibilité.

**Le sénateur Patterson :** Vous avez décrit l'industrie de l'énergie au Canada en des termes très alarmants, soulignant qu'elle est en pleine crise, en détresse. J'aimerais savoir si vous êtes certain que vos observations sont représentatives du point de vue de vos pairs et de vos collègues du secteur de l'énergie.

Je pense que nous sommes privilégiés d'accueillir au comité une personne comme vous, avec autant d'expérience dans le domaine. Je veux savoir si c'est effectivement ce que vous entendez partout.

**M. Van Wielingen :** Je vous suis reconnaissant d'avoir posé la question avec autant de clarté. Je suis tout à fait convaincu que mes propos représentent le point de vue de mes pairs, des dirigeants d'entreprise du secteur de l'énergie et, bien franchement, de la plupart des Albertains, qui ne sont pas vraiment actifs dans le secteur de l'énergie.

J'ai parlé de détresse, d'alarme, de pessimisme, de perte de confiance; je n'ai jamais rien vu de tel dans toute ma carrière.

**Le sénateur Richards :** Ma question s'adresse à M. Van Wielingen. Je suis aussi pessimiste que vous à ce sujet. Je me demande s'il y a un moyen de rétablir la situation. Y a-t-il moyen de regagner la confiance des investisseurs étrangers? Étant donné l'absence des États-Unis et l'augmentation de 66 p. 100 des importations de pétrole provenant de l'Arabie saoudite, RBC affirme que nous avons perdu 100 milliards de dollars. Même si le projet de loi est adopté avec des modifications, quelles sont les probabilités de stabiliser l'industrie canadienne?

**M. Van Wielingen :** C'est une excellente question. Je serai très ouvert avec tout le monde ici, comme vous voudriez que je le sois.

J'ai discuté avec Gerry Butts, qui m'a contacté un mois avant de démissionner. Essentiellement, sa question était la même que la vôtre : comment pouvons-nous renverser la vapeur? Comment pouvons-nous rétablir la confiance?

It surprised me that he asked me that question. I gave him a set of recommendations that I followed up with in writing. One of them was that we need political leadership in Canada to stand in front of the industry and extol its strengths and accomplishments to the world. There's a lot there. There's a lot that can be substantiated and evidenced.

It's an extraordinary industry that has done an incredible job and is widely recognized around the world for its expertise, its resource base, its ethics, and its orientation towards human rights. There's a lot to sell. I know that because we sell Canada's energy sector globally.

What I said to him is, "Yes, you can do all these amendments, and that's fantastic, but we really need leadership to stand in front of the industry and to speak to the world about the Canadian energy industry."

**Senator Richards:** Thank you very much, sir.

**Senator Woo:** Thank you, witnesses. I wonder if both of you could talk about trends with institutional investors, sovereign wealth funds, pension funds globally, and what appears to be a growing reluctance to invest in fossil fuels, including Norway's own sovereign wealth funds, which seems to be divesting itself of oil and gas assets, and how this connects to the whole issue of loss of confidence in investing in the Canadian oil and gas sector.

**Ms. de Lange:** There is a trend towards divestment. I think it's widely discussed. Norway is an excellent example. They have managed their resources better than we have, for many reasons. They have the largest sovereign wealth fund in the world. They're encouraging clean vehicles and changing their economy. They're still selling their oil and gas. They still have their national oil and gas company, but I know there is a lot of discussion around changing that.

Because they've managed their resources better, they haven't had such a change in their economy so that it's so dependent on resources. We haven't managed our resources in such a manner.

Alberta should be rich. It shouldn't be reliant on the ups and downs. If that resource had been managed better, there would be a wealth fund. We wouldn't be so concerned about these ups and downs. We would also be able to transform Alberta's economy so that we don't have this issue, so that we can move into a new economy, into a cleaner economy, and the diversification of our economy could have happened more easily. Unfortunately, we're facing this issue today.

J'ai été surpris qu'il me pose cette question. Je lui ai donné une série de recommandations que je lui ai ensuite transmises par écrit. L'une d'elles est qu'il faut que nos dirigeants politiques fassent connaître les forces et les réalisations de l'industrie au monde entier. Il y en a beaucoup. Il y a beaucoup d'activités qui peuvent être corroborées et prouvées.

C'est une industrie extraordinaire qui a fait un travail incroyable et qui est largement reconnue dans le monde entier pour son expertise, ses ressources, son éthique et son orientation axée sur les droits de la personne. Il y a beaucoup à promouvoir. Je le sais, car nous faisons la promotion du secteur énergétique canadien à l'échelle mondiale.

Je lui ai dit qu'on peut apporter toutes les modifications qu'on veut, ce qui est fantastique, mais que ce qu'il faut vraiment, c'est que nos dirigeants défendent l'industrie énergétique canadienne devant l'industrie et le monde entier.

**Le sénateur Richards :** Merci beaucoup, monsieur.

**Le sénateur Woo :** Merci aux témoins. Je me demande si vous pourriez tous les deux parler des tendances avec les investisseurs institutionnels, les fonds souverains et les caisses de retraite internationales et de ce qui semble être une réticence croissante à investir dans les combustibles fossiles. Cela comprend les fonds souverains de la Norvège, qui semblent se départir de leurs actifs dans le secteur pétrolier et gazier, et établir un rapprochement avec la perte de confiance à l'égard des investissements dans le secteur pétrolier et gazier canadien.

**Mme de Lange :** On observe une tendance au désinvestissement. Je dirais que cela suscite beaucoup de discussions. La Norvège est un excellent exemple. Ils ont mieux géré leurs ressources que nous, pour de nombreuses raisons. Ils ont le plus important fonds souverain au monde. Ils encouragent les véhicules écologiques et transforment leur économie. Ils vendent toujours du pétrole et du gaz, par l'intermédiaire de leur société pétrolière et gazière nationale, mais je sais qu'il y a beaucoup de discussions pour que cela change.

Ils ont mieux géré leurs ressources. Leur économie n'a pas été transformée au point de dépendre de l'exploitation des ressources. Nous n'avons pas géré nos ressources de la même manière.

L'Alberta devrait être riche. Elle ne devrait pas subir les aléas des fluctuations. Si cette ressource avait été mieux gérée, la province aurait un fonds d'investissement et les fluctuations ne nous préoccuperaient pas autant. Nous serions également en mesure de transformer l'économie de l'Alberta pour éviter ce problème et faire la transition à une nouvelle économie, une économie plus propre, et faciliter la diversification de notre économie. Malheureusement, nous sommes maintenant confrontés à ce problème.



Divestment is absolutely on the table with a lot of investors. It's a movement, and it's because there's so much risk. That's probably what you're thinking about. Companies are doing risk assessments. Shareholders don't like to see the risk associated with a lot of different types of businesses, and that includes oil and gas businesses, because the world is moving away. We can't burn any more carbon. That's the reality. We're facing climate change. Ottawa is facing floods, so is Quebec, and over and over again. We can talk about this. The IPCC is saying this is an urgent issue. I think we've known this since at least the 1980s.

The world has been moving away from oil and gas for a long time. It's not new. Divestment is what's going to happen, because shareholders don't want companies involved in this risk. It's not a good investment.

This is part of the worldwide trend that we're seeing away from oil and gas.

**Senator McCallum:** Thank you for your presentations. I wanted to speak about the negative environmental impacts that have occurred on First Nation lands.

Mr. Van Wielingen, on page 4, you said, “. . . there appears to be a singular focus on possible negative environmental impacts . . .,” an “. . . apparent turning of a blind eye toward the value of economic development . . .”

There has been so much environmental damage done on First Nation lands all across the country, and it's all industry. It's energy, mining, forestry, hydro. It's not limited to one.

Indigenous people have brought these concerns forward. No one has paid much attention even though they are title holders to much of the land.

I also understand that there was no consultation with Canadians with CEAA 2012, and it was passed in an omnibus bill.

Would you agree that the cost of remediating the negative environmental impacts has surpassed the value of economic development? Would you say that if industry had been more principled and balanced, First Nations and Indigenous people would not be facing this crisis today?

**Mr. Van Wielingen:** First, I really appreciate hearing the view. If you look at it on a long-term historical basis, I agree that if the industry had been more principled, there would have been less environmental impact. I believe the industry has gone through a real transformation. The leaders within the industry are looking at environmental impacts very differently. I know that is

Le désinvestissement est certainement une option envisagée par beaucoup d'investisseurs. Il y a un mouvement en ce sens en raison des risques élevés. C'est probablement ce à quoi vous pensez. Les entreprises analysent les risques. Les actionnaires n'aiment pas les risques inhérents à divers types d'entreprises, y compris ceux du secteur pétrolier et gazier, parce que le monde s'en éloigne. Nous ne pouvons plus continuer de brûler du carbone. C'est la réalité, car nous sommes confrontés aux changements climatiques. Il y a des inondations répétées à Ottawa et au Québec. Nous pouvons en parler. Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, le GIEC, l'enjeu est pressant. Je pense que nous le savons depuis les années 1980, au moins.

Le monde s'éloigne du pétrole et du gaz depuis longtemps. Ce n'est pas nouveau. Le désinvestissement est inévitable, parce que les actionnaires ne veulent pas investir dans des entreprises confrontées à ce risque. Ce n'est pas un bon investissement.

Cela s'inscrit dans la tendance mondiale du désintérêt à l'égard du pétrole et du gaz.

**La sénatrice McCallum :** Je vous remercie de vos exposés. Je voulais parler des répercussions environnementales négatives sur les terres des Premières Nations.

Monsieur Van Wielingen, à la page 5, vous indiquez qu'il « semble qu'une attention particulière soit accordée aux effets négatifs possibles sur l'environnement », une « façon d'ignorer l'importance du développement économique »...

Il y a eu tellement de dommages environnementaux sur les terres des Premières Nations partout au pays par toutes les industries, celles de l'énergie, des mines, de la foresterie et de l'hydroélectricité. Ce n'est pas l'affaire d'une seule industrie.

Les peuples autochtones ont soulevé ces préoccupations. Personne n'y a prêté beaucoup d'attention, même s'ils détiennent les titres de propriété d'une grande partie du territoire.

Je crois aussi comprendre que les Canadiens n'ont pas été consultés pour la LCEE de 2012, qui a été adoptée dans un projet de loi omnibus.

Convendez-vous que le coût d'assainissement des sites contaminés a dépassé la valeur du développement économique? Diriez-vous que les Premières Nations et les peuples autochtones ne seraient pas confrontés à cette crise aujourd'hui si l'industrie avait eu une démarche plus équilibrée et fondée sur des principes?

**M. Van Wielingen :** Tout d'abord, je vous suis reconnaissant de soulever ce point de vue. Lorsqu'on examine la question dans une perspective historique à long terme, je conviens que l'impact environnemental aurait été moindre si l'industrie avait été davantage fondée sur des principes. Je crois que l'industrie a traversé une véritable transformation. Les chefs de file de

just one person's view, and it has to be lived and experienced to really believe. I sit in board meetings all day, for years, with various energy companies, and I see this transformation occurring.

Nevertheless, I accept the point you're making. Had there been more principled decision making on the part of energy sector leaders, we wouldn't have had the same kind of adverse impacts.

I don't agree with the view that the costs of environmental impacts have surpassed economic benefit. I don't think that's the case. I think we're able now to manage with technology and different processes, manage our environmental impacts much more effectively and capture the upside of development. The upside of development ultimately translates into social prosperity — not just financial but social prosperity — for the local people impacted and, more broadly, for society.

**Senator Mockler:** As we criss-crossed Canada, the Western trip and Eastern trip and witnesses from Quebec and Ontario, there is surely a lack of clarity and a lot of ambiguity. Canadians are looking not only for political but also for economic leadership, especially when we look at nation-building projects from coast to coast to coast. On that, they've heard me say everywhere I went: Energy East was one of those nation-building projects.

I have a letter here from the Council of Atlantic Premiers that I want to share with you, and they have many concerns. Here is one concern, and I'd like to have your opinion on it. The four Atlantic premiers said the following in a letter written February 27, 2019, to the Prime Minister of Canada:

Our assessment of Bill C-69 as it is currently drafted is that the significant changes being proposed to the scope and scale of federal environmental assessments in Canada will not meet the dual objectives of environmental protection and economic growth.

To that, I add: How do you define social licence in the projects going forward under Bill C-69?

Could both witnesses comment, please?

**Mr. Van Wielingen:** I agree that Bill C-69, as written, as the Atlantic premiers stated, would not satisfy the dual objectives of environmental protection and economic benefit. It surprised me. It shocked me initially when I read that there was almost an absence of orientation towards economic benefit. It looks like a singular perspective, and it frightens me. As an investor, it

l'industrie examinent maintenant les impacts environnementaux de façon très différente. Je sais que ce n'est le point de vue que d'une seule personne. Il faut le vivre et le voir pour vraiment y croire. J'assiste aux réunions des conseils d'administration de diverses entreprises du secteur de l'énergie au quotidien depuis des années, et je suis témoin de cette transformation.

Quoi qu'il en soit, je suis d'accord avec vous sur ce point. Si les dirigeants du secteur de l'énergie avaient pris davantage de décisions fondées sur des principes, les effets négatifs auraient été bien différents.

Je ne suis pas d'accord pour dire que les coûts des impacts environnementaux ont dépassé les avantages économiques. Je ne pense pas que ce soit le cas. Je pense que grâce à la technologie et à divers processus, nous avons maintenant la capacité de gérer beaucoup plus efficacement notre impact environnemental et de tirer parti des avantages du développement qui, en fin de compte, favorisent la prospérité sociale et non seulement la prospérité financière des populations locales touchées et de la société en général.

**Le sénateur Mockler :** Partout où nous sommes allés, de l'Ouest à l'Est du Canada, en passant par l'Ontario et le Québec, les témoins nous ont fait comprendre l'ampleur de l'ambiguïté et du manque de précision. Les Canadiens recherchent du leadership non seulement politique, mais aussi économique, surtout en ce qui concerne les projets qui édifient la nation d'un océan à l'autre. De plus, comme je l'ai répété partout, le projet d'Énergie Est était un projet d'édification de la nation.

J'ai entre les mains une lettre du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique dont j'aimerais vous parler. Ils ont de nombreuses préoccupations, et je voudrais avoir votre avis sur celle-ci. Dans une lettre adressée au premier ministre du Canada et datée du 27 février 2019, les quatre premiers ministres de l'Atlantique ont écrit ce qui suit :

Selon notre évaluation de la version actuelle du projet de loi C-69, les changements importants proposés à la portée et à l'échelle des évaluations environnementales fédérales au Canada ne permettront pas d'atteindre le double objectif de la protection de l'environnement et de la croissance économique.

J'aimerais aussi savoir comment vous définissez l'acceptabilité sociale relativement aux projets qui seront réalisés en vertu du projet de loi C-69.

Je demanderais aux deux témoins de répondre, s'il vous plaît.

**M. Van Wielingen :** Je suis d'accord avec les premiers ministres de l'Atlantique : la version actuelle du projet de loi C-69 ne permettra pas d'atteindre le double objectif de la protection de l'environnement et de la croissance économique. Au départ, j'ai été surpris d'apprendre qu'il n'était pas vraiment orienté vers les avantages économiques. Il semble viser un seul

frightens me. As a Canadian, it looks like a singular perspective. It doesn't look like a balanced perspective.

The second question about social licence is more difficult. I think we've given it too much credence in a funny way. I think we need to find ways to create social acceptability and go through processes to give people the information they need to increase the probability of impacted people buying in. The idea of a licence is in a sense formalizing social opinion. I know it's kind of a phrase that is used, that's been kicked around, that sort of a de facto almost regulatory approval. I think we may have pushed that too far. This is why we have our institutions to make these decisions on behalf of people.

**Ms. de Lange:** The international community no longer provides social licence for burning carbon. We have the Paris Agreement and almost all countries around the world have signed and are involved in it. We have a responsibility to the international community and for ourselves. We're one of the countries on this Earth and we only have one planet.

With regard to social licence, many of the projects that we might entertain in this country no longer have social licence.

The other part about the economy versus the environment is a false comparison. In fact, history tells us that economies do better when they move towards investing in advanced technologies. A lot of the industries we're talking about here with respect to this bill are part of an old economy. It's not to our economic benefit to invest in many — not all — of the kinds of projects that we're thinking about here. We have to move forward on new technologies that move our country forward and keep us competitive. Global competitiveness happens with technological investments. That is historically known. I can go back to the Industrial Revolution on that story.

I think investment needs to go into new and clean technologies, those technologies that have social licence because, quite frankly, they are aligned with a stronger economy.

**The Acting Chair:** Thank you very much for your testimony, Dr. de Lange and Mr. Van Wielingen. It's been most appreciated. Your answers to the questions were very clear. As you said, Mr. Van Wielingen, your openness by the two of you also was much appreciated by the committee.

For the second part of the meeting, we're having challenges with the video presentation. We'll start with the people who are here. We might do one from the floor, then the video and then come back.

objectif et, en ma qualité d'investisseur, je trouve cela inquiétant. En tant que Canadien, je n'y vois pas une perspective équilibrée.

La deuxième question, qui concerne l'acceptabilité sociale, est plus difficile. Étrangement, je pense que nous avons accordé une trop grande crédibilité à ce concept. À mon avis, nous devons trouver des façons de favoriser l'acceptabilité sociale et de fournir aux gens l'information nécessaire pour augmenter la probabilité que les personnes touchées acceptent le projet. Dans une certaine mesure, le concept de l'acceptabilité sociale officialise l'opinion publique. Je sais que c'est un terme qui est très utilisé et qu'on entend ici et là; c'est devenu une sorte d'approbation presque réglementaire. Nous avons peut-être poussé cette idée un peu trop loin. C'est pour cette raison que nous avons des organismes chargés de prendre de telles décisions au nom de la population.

**Mme de Lange :** La communauté internationale ne considère plus la combustion du carbone comme socialement acceptable. Presque tous les pays ont signé l'Accord de Paris et y participent. Nous devons remplir nos devoirs à l'endroit de la communauté internationale et de nous-mêmes. Nous sommes un des pays de la Terre et nous n'avons qu'une planète.

Nombre des projets que nous pourrions envisager au Canada ne sont plus considérés comme socialement acceptables.

Pour ce qui est d'opposer l'économie à l'environnement, la comparaison est fautive. En réalité, l'histoire montre que les économies se portent mieux lorsqu'on investit dans les technologies de pointe. Une grande partie des industries liées au projet de loi appartiennent à une économie dépassée. Ce ne serait pas avantageux, sur le plan économique, d'investir dans la majorité — pas tous — des types de projets dont il est question ici. Nous devons investir dans de nouvelles technologies qui feront avancer notre pays et nous permettront de soutenir la concurrence. Le moteur de la concurrence mondiale, ce sont les investissements dans la technologie. C'est un fait historique; prenez l'exemple de la Révolution industrielle.

D'après moi, il faut investir dans de nouvelles technologies propres, des technologies socialement acceptables, car, franchement, ce sont elles qui nous permettront de renforcer l'économie.

**La présidente suppléante :** Merci beaucoup pour vos témoignages, madame de Lange, monsieur Van Wielingen. Nous vous en sommes très reconnaissants. Vos réponses aux questions étaient très claires. Comme vous l'avez dit, monsieur Van Wielingen, vous avez été très ouverts tous les deux, et le comité vous en est reconnaissant.

Nous passons maintenant à la deuxième partie de la séance. Comme nous avons des problèmes avec la présentation vidéo, nous allons commencer par les témoins qui sont dans la pièce. Après, nous passerons peut-être à la vidéoconférence, pour revenir ensuite aux témoins qui sont ici en personne.

I want to thank you very much for joining us here this evening. From the Professional Surveyors Canada, we have Michael Andrew Thompson, who is the vice-chair, and Wilson Phillips, who is the past chair. Mr. Phillips, the floor is yours.

**Wilson Phillips, Past Chair, Professional Surveyors Canada:** Good evening, members of the committee. Thank you for allowing us to speak to you today on two recommendations for amendments to the proposed Canadian energy regulator act. Professional Surveyors Canada has proposed these amendments to improve compliance, clarity and transparency for all Canadians. Professional Surveyors Canada is a volunteer, member-driven organization, representing 1,300 professional members and employing 40,000 Canadians in the professional surveying industry in every province and territory.

We have consulted with our members across Canada. We are thankful for the volunteer hours put into finalizing these recommendations. Our members have experience working in all land registry systems in Canada and know the importance of these systems to the public and our members. Our members have direct experience working under the current legislative and regulatory regime. We will be affected by the enactment of Bill C-69.

We are recommending amendments that will improve the bill as it relates to the public and our members. The two issues that our members are raising may not have been foreseen during the preparation of the current bill. The recommendations will improve understanding and compliance by the public and significantly improve transparency for the public.

The recommendation to amend the death provision of the definition of ground disturbance in the act seeks to treat every Canadian equally. Currently there are two standards based on a less than definite standard. The current and proposed definition treats Canadians with two standards. The proposed changes eliminate this confusion with no cost and assists greater understanding and compliance.

The second recommendation is to improve transparency and clarity regarding the prescribed area provision of Bill C-69. The prescribed area is an area of land that is affected by development of pipelines and other utilities but will likely not be obvious to all landowners affected by the development. To improve this provision in the act, the recommendation will allow for notification to the affected landowner by use of a public registry system. This will improve transparency and the approval process for any potential development, with negligible cost to

Merci beaucoup de vous joindre à nous ce soir. Nous accueillons M. Michael Andrew Thompson, vice-président, et M. Wilson Phillips, ancien président, des Géomètres professionnels du Canada. La parole est à vous, monsieur Phillips.

**Wilson Phillips, ancien président, Géomètres professionnels du Canada :** Bonsoir, mesdames et messieurs. Merci de nous permettre de vous présenter aujourd'hui deux amendements que nous recommandons d'apporter à la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie proposée. Géomètres professionnels du Canada propose ces amendements en vue d'améliorer la conformité, la précision et la transparence pour l'ensemble des Canadiens. Géomètres professionnels du Canada est une organisation bénévole dirigée par ses membres. Elle représente 1 300 membres professionnels qui emploient 40 000 Canadiens dans l'industrie professionnelle de l'arpentage, dans toutes les provinces et tous les territoires.

Nous avons consulté nos membres partout au Canada. Nous sommes reconnaissants envers les bénévoles qui ont investi de nombreuses heures dans la mise au point de nos recommandations. Nos membres travaillent avec tous les régimes d'enregistrement foncier utilisés au Canada; ils savent à quel point ces régimes sont importants pour la population et pour eux. Ils ont aussi une expérience directe du régime législatif et réglementaire actuel. Nous ressentirons les effets de la promulgation du projet de loi C-69.

Nous recommandons des amendements qui amélioreront le projet de loi pour la population et nos membres. Les deux problèmes possibles soulevés par nos membres n'ont peut-être pas été décelés durant la rédaction de la version actuelle du projet de loi. Nos recommandations amélioreront la compréhension de la population et son respect des dispositions. Elles accroîtront aussi considérablement la transparence pour la population.

La recommandation de modifier la partie de la définition de « remuement du sol » qui porte sur la profondeur vise à traiter tous les Canadiens de la même façon. En ce moment, la loi contient deux normes fondées sur des critères flous. La définition proposée traite les Canadiens différemment en les obligeant à se conformer à deux normes distinctes. Notre amendement élimine la confusion sans entraîner de coûts, tout en favorisant la compréhension et la conformité.

Notre deuxième recommandation vise à améliorer la transparence et la précision par rapport à la disposition du projet de loi C-69 concernant la zone réglementée. La zone réglementée est une zone de terres qui sera touchée par la construction d'un pipeline ou l'installation d'autres services publics, sans que ce soit évident pour les propriétaires touchés. Pour améliorer cette disposition, nous recommandons de l'amender de façon à ce que les propriétaires touchés puissent en être informés au moyen d'un régime d'enregistrement foncier. Cette disposition

stakeholders and long-term benefit to the Canadian land tenure system.

Professional Surveyors Canada has notified as many stakeholders as possible to determine if there is any opposition to the proposed amendments, including telecom, oil and gas and landowner advocates. No negative comments have been received. These amendments will not add to costs to the public. These amendments will improve transparency and understanding for all Canadians. Thank you.

**The Acting Chair:** Thank you very much. We now welcome by video conference, from the Dene Nation, Mr. Norman Yakeleya, National Chief. Here with us in Ottawa, we have Cynthia Westaway at the table, who is Counsel and Director for the Dene Nation. Mr. Yakeleya, we will start with you.

**Norman Yakeleya, National Chief, Dene Nation:** Good evening, senators and honoured guests. I am Norman Yakeleya, National Chief of the Dene Nation. We are here to speak on Bill C-69.

I was recently before the Senate committee to speak on Bill C-68, our specific concerns about the bill and need to protect the fish and fish habitat. By doing that, you will, by extension, be upholding the rights and treaties we have with Canada.

We see Bill C-69 in a similar light. To us, the bills are related. They both speak to the need to protect the water, land, fish, animals and respect Indigenous and treaty rights as part of the sustainability process.

We support Bill C-68 and we support Bill C-69. It is a definite improvement over the 2012 Canadian Environmental Assessment Act. Bill C-69 creates many opportunities for Indigenous governments to work with the federal government. We support the requirement for mandatory planning, especially regional and strategic planning, before the start of the environmental assessment. We strongly support the inclusion of the requirement for sustainability in Bill C-69. While there is a definition of sustainability in the bill, how that definition is to be interpreted must be done in full collaboration with Aboriginal governments. We're also interested in a co-drafting process for the regulations that will flow from these bills.

Consultation is not enough anymore. In the Northwest Territories, we have been engaged in full co-drafting of bills with the GWNT.

améliorera la transparence et le processus d'approbation pour tous les projets. Elle coûtera très peu aux parties intéressées et elle aura des effets positifs à long terme sur le régime foncier canadien.

Géomètres professionnels du Canada a communiqué avec le plus grand nombre de parties intéressées possible, y compris les représentants des secteurs des télécommunications, du pétrole et du gaz, ainsi que des propriétaires fonciers, pour savoir si les amendements proposés suscitaient de l'opposition. Nous n'avons reçu aucune réaction négative. Les amendements proposés ne coûteront rien à la population. Ils amélioreront la transparence et favoriseront la compréhension pour tous les Canadiens. Merci.

**La présidente suppléante :** Merci beaucoup. Nous accueillons maintenant, par vidéoconférence, M. Norman Yakeleya, chef national de la nation dénée. Mme Cynthia Westaway, avocate et directrice de la nation dénée, est ici avec nous à Ottawa. Commençons par vous, monsieur Yakeleya.

**Norman Yakeleya, chef national, nation dénée :** Bonsoir, mesdames et messieurs les sénateurs et les invités. Je m'appelle Norman Yakeleya. Je suis le chef national de la nation dénée. Nous sommes ici pour parler du projet de loi C-69.

Je me suis présenté récemment devant un comité sénatorial pour parler du projet de loi C-68, de nos préoccupations particulières à son égard et du besoin de protéger le poisson et son habitat. En adoptant ce projet de loi, vous défendrez du même coup les droits et les obligations issus des traités que nous avons conclus avec le Canada.

Nous voyons le projet de loi C-69 sous un jour semblable. À nos yeux, les deux projets de loi sont reliés. Ils portent tous deux sur le besoin de protéger les cours d'eau, les terres, les poissons et les animaux, ainsi que de respecter les droits ancestraux et issus des traités en vue de favoriser la durabilité.

Nous soutenons le projet de loi C-68 et le projet de loi C-69, qui représente une nette amélioration relativement à la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale de 2012. Le projet de loi C-69 crée de nombreuses occasions de collaboration entre les gouvernements autochtones et le gouvernement fédéral. Nous appuyons l'ajout d'une étape préparatoire obligatoire devant précéder la réalisation de l'évaluation d'impact, surtout en ce qui concerne la planification régionale et stratégique. De plus, nous soutenons entièrement l'intégration de l'obligation de favoriser la durabilité dans le projet de loi C-69. Bien que le projet de loi comprenne une définition de la durabilité, l'interprétation de cette définition devra être faite en étroite collaboration avec les gouvernements autochtones. Nous tenons également à corédiger les règlements qui découleront des projets de loi.

La consultation ne suffit plus. Dans les Territoires du Nord-Ouest, nous avons commencé à corédiger les projets de loi avec le gouvernement territorial.

That is the way it should be on bills of critical interest to the Indigenous governments. The proposed navigable waters act does not address winter navigable issues. Many of these waterways get both winter and summer use by the Dene people. The Canadian navigable waters act, or CNWA, must always consider the effects of the works on frozen navigable waters.

The Dene use these waters within the territories for snowmobiles, sometimes for dog-team routes. Work that does not pose any threat during the summer can cause deadly results during the winters. Dams that release waters during the winters can change the ice conditions to dangerously thin ice. Dene trappers, such as Morris Klutsi and Morris Dazel, have lost their lives. Therefore, the CNWA must specifically complement the effects of works on the winter use of navigable waters by Indigenous people. This is important as this bill combines changes to a number of bills. This is of great interest to the Dene from the co-governments' perspective. We're encouraging the passage of Bill C-69 in an ongoing, collaborative, co-governmental approach in the implementation of the bill.

This bill speaks to how resource proposals are to be assessed, how the energy regulator is to function in low traffic, and how waterways are to be managed so as to not damage the environment as we all strive for sustainable economic prosperity.

Thank you, senators.

**Cynthia Westaway, Counsel and Director, Dene Nation:** I'm Cynthia Westaway, legal counsel for the Dene. I'm here as a technician to answer questions as they arise. We have an Indigenous law firm that works across Canada. We're very excited about something which is an improvement and has all of the ingredients necessary to make it something quite special. It needs regulations; it needs policy; it needs implementation. Our message today is that it needs the will of those who can make it come alive.

It needs the interpretation and the honour and the respect of the regional leadership of the Dene Nation. We are always, in the North, very excited about a healthy, wealthy economy. Northerners are very entrepreneurial, very involved in the economy. They have shipbuilding companies that are owned and run by the Dene helicopter companies. The shipbuilding companies don't go where the whales are spawning. They don't go and break ice at the wrong time. We need that balance. We think this bill will help us strike that balance as long as the will is there.

Il devrait toujours en être ainsi dans le cas des projets de loi qui sont d'une importance cruciale pour les gouvernements autochtones. Par exemple, la loi sur les eaux navigables proposée ne contient aucune disposition concernant les problèmes de navigation hivernale. Or, les Dénés utilisent un grand nombre de voies navigables tant en hiver qu'en été. La Loi sur les eaux navigables canadiennes, la LENC, doit donc tenir compte des effets de tous les projets sur les eaux navigables gelées.

Les Dénés utilisent les cours d'eau des Territoires du Nord-Ouest pour circuler en motoneige et parfois en traîneau à chiens. Des projets ne représentant aucune menace en été peuvent avoir des résultats mortels en hiver. Par exemple, des barrages qui lâchent l'eau en hiver peuvent modifier la condition de la glace et la rendre dangereusement mince. Des trappeurs dénés, comme Morris Klutsi et Morris Dazel, ont perdu la vie pour cette raison. Voilà pourquoi la LENC doit tenir compte des effets des projets précisément sur l'utilisation hivernale des eaux navigables par les peuples autochtones. C'est important parce que le projet de loi modifie simultanément plusieurs lois, et c'est d'un grand intérêt pour les Dénés du point de vue de la collaboration intergouvernementale. Nous vous encourageons à adopter le projet de loi C-69 et à le mettre en œuvre d'une manière qui favorise la collaboration intergouvernementale continue.

Le projet de loi régit l'évaluation des projets d'exploitation des ressources, le fonctionnement de la régie de l'énergie relativement au transport, ainsi que la manière de gérer les voies navigables sans nuire à l'environnement, en vue de nous aider à atteindre notre objectif commun d'une prospérité économique durable.

Merci, mesdames et messieurs les sénateurs.

**Cynthia Westaway, avocate et directrice, nation dénée :** Je m'appelle Cynthia Westaway et je suis conseillère juridique pour la nation dénée. Je suis ici pour répondre aux questions d'ordre technique, au besoin. Notre cabinet se spécialise en droit autochtone et nous travaillons partout au Canada. Nous sommes très enthousiastes, car le projet de loi représente une amélioration et il possède tous les ingrédients nécessaires pour en faire une mesure très spéciale. Or, il faut aussi le mettre en œuvre et mettre en place de la réglementation et des politiques. Notre message aujourd'hui, c'est que le projet de loi a besoin de la volonté de ceux et celles qui ont le pouvoir d'y donner vie.

Il nécessite l'interprétation, l'honneur et le respect de la direction régionale de la Nation dénée. Les gens du Nord sont toujours très enthousiastes à l'idée d'une économie saine et prospère. Ils sont très entrepreneurs et ils jouent un rôle très actif dans l'économie. Par exemple, les sociétés dénées possèdent et dirigent des entreprises de construction navale. Ces entreprises ne travaillent pas dans les zones de reproduction des baleines et elles ne brisent pas la glace au mauvais moment. Nous avons besoin de cet équilibre, et selon nous, le projet de loi pourrait nous aider à l'atteindre, pourvu que la volonté y soit.

We're looking at sustainability and we're looking at a partnership of diamond mining along with fishing. There has to be a real energy around this. We have put forward fairly lengthy submissions before the Senate and before the house. We participated in all the expert panels across the country. We are trying to make this bill the best it can be as a tool to move us all into the next centuries of health and wealth. Thank you.

**The Acting Chair:** Thank you very much to the three presenters this evening.

**Senator Woo:** My question is for Professional Surveyors Canada. I have two questions on the proposed amendments. The first one is on the depth of the pipeline. It seems very technical to me. Have you consulted with the pipeline companies on the choice of 30 centimetres versus 45 centimetres as the appropriate depth to be covered?

Second is the proposed amendment concerning depositing documents with the land registry office. That seems to me to be an issue of provincial jurisdiction. Might that be better left to provincial regulations?

**Michael Andrew Thompson, Vice-Chair, Professional Surveyors Canada:** Thank you and thanks for having us, Madam Chair.

For consultation on the depth-of-cover issue, we've had a wide range of consultation questions sent out to utility owners, telecom, oil and gas, industry groups including the Canadian Common Ground Alliance and CAPP. We have received no negative feedback on the depth provision.

As for the question of land registry offices, in the current act the right-of-way for a utility is registered in the provincial registry. Any caveat, or otherwise, for the prescribed area would be registered in that provincial registry in the same manner as the right-of-way is dealt with currently in the act.

**Senator Woo:** Could you speculate as to the distinction made in the original drafting of the legislation between the 30 and 45 centimetres?

**Mr. Thompson:** Yes. In the existing act and as this legislation is written, there are two standards. One is for urban areas or non-farmed areas for 30 centimetres in areas of no cultivation; it is 45 centimetres in areas of cultivation. The definition of cultivation is somewhat grey, whether that's farmland or gardening. This amendment would simplify and clarify the ground-disturbing standard to 45 centimetres. By taking 45 centimetres as standard,

Nous ciblons la durabilité. Nous cherchons à établir un partenariat entre l'extraction des diamants et la pêche. Il faut déployer de réels efforts. Nous avons soumis des mémoires assez longs au Sénat et à la Chambre. Nous avons participé à tous les groupes d'experts partout au pays. Nous tentons de faire du projet de loi le meilleur outil possible pour favoriser la santé et la richesse pour les siècles à venir. Merci.

**La présidente suppléante :** Merci beaucoup aux trois témoins pour leurs déclarations préliminaires.

**Le sénateur Woo :** Ma question s'adresse aux représentants des Géomètres professionnels du Canada. J'ai deux questions au sujet des amendements proposés. La première se rapporte à la profondeur du pipeline. Cela me semble très technique. Avez-vous consulté les entreprises de pipelines pour déterminer que la profondeur appropriée devrait être 30 centimètres plutôt que 45 centimètres?

La deuxième concerne l'amendement proposé au sujet du dépôt des documents au bureau d'enregistrement des titres fonciers. J'ai l'impression que cette question relève plutôt des provinces. Ne ferait-on pas mieux de laisser les provinces s'en occuper au moyen de la réglementation?

**Michael Andrew Thompson, vice-président, Géomètres professionnels du Canada :** Merci pour les questions, et merci de nous avoir invités, madame la présidente.

Par rapport à la consultation sur la profondeur, nous avons envoyé une vaste gamme de questions aux propriétaires des services publics, aux sociétés de télécommunications, aux entreprises pétrolières et gazières, ainsi qu'aux groupes de l'industrie, y compris la Canadian Common Ground Alliance et l'Association canadienne des producteurs pétroliers. Nous n'avons reçu aucune réaction négative en réponse à la disposition sur la profondeur.

En ce qui concerne les bureaux d'enregistrement des titres fonciers, dans la loi actuelle, l'inscription du droit de passage pour un service public se fait auprès du bureau d'enregistrement provincial. Toute réserve liée à la zone réglementée serait déposée au bureau d'enregistrement provincial de la manière prévue par la loi actuelle pour le droit de passage.

**Le sénateur Woo :** D'après vous, sur quoi est fondée la distinction entre 30 et 45 centimètres contenue dans la version originale du projet de loi?

**M. Thompson :** La loi actuelle et le projet de loi établissent deux normes. La norme de 30 centimètres est pour les zones urbaines ou non cultivées, tandis que la norme de 45 centimètres est applicable dans les zones de culture. Or, la définition de la culture est plutôt floue : parle-t-on d'agriculture ou de jardinage? L'amendement proposé simplifierait et préciserait la norme relative au remuement du sol en la fixant à 45 centimètres.

you're not putting undue burden upon, say, a farmer with a plow that needs to till more than 30 centimetres in order to cultivate.

**Senator Woo:** I don't understand, though. This is in relation to a pipeline project. Why would farmers be affected? They're not laying pipelines.

**Mr. Thompson:** With the ground-disturbing standard, if you are going to disturb more than the standard of 45 centimetres, you need to follow the ground-disturbance provisions of the act and regulations, which would include having utilities located, exposing those utilities as required, and following the ground-disturbance provisions, whether it is for crossing agreements with utility owners or otherwise. If you do not till or disturb as much as the standard, then you do not need to follow that protocol. For example, if a farmer is tilling 35 centimetres of land, they don't need to get that crossing agreement or the "locates," but if they were to disturb more than 45 centimetres, they need to follow that protocol with the utility companies.

**Senator Patterson:** I'd like to welcome National Chief Yakeleya to our committee. You talked about Indigenous rights and recognition. Thank you for your detailed presentation.

There are three ways in which Aboriginal people are invited to work with government, as you recommended in your presentation. You welcomed the opportunities for Indigenous governments to work with the federal government. It's mandatory that the Canadian energy regulator establish an Indigenous advisory committee. The proposed impact assessment act also provides for the creation of an advisory committee with guaranteed representation of Aboriginal people from the three national organizations.

The Canadian energy regulator act would also include an advisory committee, again to be selected from three national groups, Inuit, Metis and — I guess the Constitution says "Indians," doesn't it?

My question is, do you think an advisory role on the minister's committee and on the energy regulator committee and under the impact assessment act is enough?

**Mr. Yakeleya:** That's a very interesting question. I think it's not enough. We need to enshrine, instill or legislate the stronger participation of the Indigenous governments across Canada in the three territories. They must have the Indigenous knowledge in the legislation, such as in an advisory capacity where the Government of Canada has stated clearly the importance of

En établissant une norme de 45 centimètres, on n'impose pas de fardeau indu à un agriculteur, disons, qui doit labourer à une profondeur supérieure à 30 centimètres afin de pouvoir cultiver la terre.

**Le sénateur Woo :** Je ne comprends pas. La mesure concerne les projets de construction de pipelines. Pourquoi les agriculteurs seraient-ils touchés? Ils ne construisent pas de pipelines.

**M. Thompson :** Si vous avez l'intention de remuer le sol à une profondeur supérieure à la norme de 45 centimètres, vous devez respecter les dispositions relatives au remuement du sol contenues dans la loi et la réglementation. Vous devez, entre autres, faire repérer les installations des services publics, les exposer au besoin et suivre les dispositions relatives au remuement du sol, que ce soit pour conclure un accord de passage avec les propriétaires de services publics ou autre. Si vous labourez la terre ou si vous remuez le sol à une profondeur inférieure à la norme, vous n'avez pas à suivre le protocole. Par exemple, si un agriculteur laboure à une profondeur de 35 centimètres, il n'a pas à conclure d'accord de passage ou à faire repérer les installations, mais s'il remue le sol à une profondeur supérieure à 45 centimètres, il doit faire les démarches nécessaires auprès des entreprises de services publics.

**Le sénateur Patterson :** J'aimerais souhaiter la bienvenue à notre comité au chef national Yakeleya. Vous avez parlé des droits autochtones et de la reconnaissance. Merci de votre exposé détaillé.

Il y a trois façons dont les peuples autochtones sont invités à travailler avec le gouvernement, comme vous l'avez recommandé dans votre exposé. Vous avez bien accueilli les occasions pour les gouvernements autochtones de travailler avec le gouvernement fédéral. La Régie canadienne de l'énergie est tenue de mettre sur pied un comité consultatif autochtone. La Loi sur l'évaluation d'impact proposée prévoit également la création d'un comité consultatif assorti d'une représentation garantie d'Autochtones issus des trois organismes nationaux.

La Loi sur la Régie canadienne de l'énergie inclurait aussi un comité consultatif, dont les membres sont également sélectionnés parmi les trois groupes nationaux, à savoir les Inuits, les Métis et — j'imagine que la Constitution dit les « Indiens », n'est-ce pas?

Ma question est la suivante : pensez-vous qu'il est suffisant de prévoir un rôle de consultation au comité du ministre, au comité de la régie de l'énergie et aux termes de la Loi sur l'évaluation d'impact?

**M. Yakeleya :** C'est une question très intéressante. Je pense que ce n'est pas suffisant. Nous devons enchâsser, instiller ou légiférer une participation plus forte des gouvernements autochtones au Canada dans les trois territoires. Le savoir autochtone doit figurer dans la loi, notamment dans un rôle consultatif où le gouvernement du Canada a clairement énoncé



reconciliation and involving Aboriginal landowners to be partners with the government in co-drafting legislation that is meaningful, where the engagement is strong and if there's some other thinking in the committee hearing, you can strengthen the Indigenous knowledge into the importance of this legislation. That would be very welcome.

Other than the advisory capacity. We can get many advisers; we either choose to listen to them or not. We're not in the driver's seat. It's like our dog teams: We've got to stand in the back and lead our dogs to where we want to go. If you're sitting in the sleigh, you'll have to listen to the driver to know where they're going to go. They need to make sure they're going where it's safe and good for all people and the nation.

I'm of the opinion, senator, that we need to ensure there is something strong enough for the Indigenous knowledge to help all of Canada, not just ourselves but sustain our life for all people. We need to come to a place where we have a stronger say with our Indigenous people in these types of acts that you are discussing right now.

**Senator Massicotte:** This is a bit of a supplementary. I think Senator Patterson has a point, because you have a lot of advisory committees. They sit there, and it makes you feel good but they don't have a real role. I wonder if it would be helpful — I'm just thinking out loud and I want your reaction, chief — if legislation says, "Yes, you create the committees, but they must provide a written report twice a year saying what advice they provide and any other comments they want to make." Therefore you force them to issue a report to the public. It puts a lot more pressure on the agency, wherever it is, to respond to it. It gives them more of a real role than simply forgetting about them. Would that be helpful?

**Mr. Yakeleya:** That would be helpful. That's a good path to embark upon and have some consideration with honourable committee members such as yourself down in Ottawa. That would ensure the Indigenous people are being heard and that our comments are being taken very seriously, working with the senators and in a system that is not always quick to look at the role of Indigenous knowledge.

There's still lots of work. You've got a point. That will help move the file closer and we start to maybe understand a little bit about what the term "reconciliation" means. Thank you.

**Senator Massicotte:** Thank you.

l'importance de la réconciliation et de la participation des propriétaires fonciers autochtones en tant que partenaires du gouvernement pour élaborer conjointement des lois qui sont sensées. La participation doit être forte, et s'il y a d'autres idéologies qui sont soulevées durant une séance du comité, on peut renforcer l'importance du savoir autochtone dans cette mesure législative. Cette participation serait très bien accueillie.

Outre le rôle de consultation, nous pouvons faire appel à de nombreux consultants, puis nous décidons de les écouter ou pas. Nous ne sommes pas aux commandes. C'est comme faire du traîneau à chiens : nous sommes à l'arrière et dirigeons nos chiens là où nous voulons aller. Si vous êtes assis dans le traîneau, vous devez écouter le conducteur pour connaître la direction que les chiens vont prendre. Les intervenants doivent s'assurer qu'ils empruntent une voie sécuritaire qui sera bénéfique pour l'ensemble de la population et du pays.

À mon avis, sénateur, nous devons nous assurer d'avoir une structure suffisamment solide pour que le savoir autochtone puisse aider l'ensemble du Canada, et pas seulement nous. Nous devons nous assurer que les peuples autochtones ont davantage leur mot à dire dans ces lois sur lesquelles vous tenez des discussions à l'heure actuelle.

**Le sénateur Massicotte :** C'est une question complémentaire en quelque sorte. Je pense que le sénateur Patterson soulève un point valide, car vous avez de nombreux comités de consultation. Ces comités siègent, ce qui donne aux gens bonne conscience, mais ils ne jouent pas un rôle véritable. Je me demande s'il serait utile — je ne fais que réfléchir à voix haute et je veux entendre votre réaction, chef — que la loi stipule : « Oui, vous créez les comités, mais ils doivent fournir un rapport écrit deux fois par année qui renferment des conseils et toute autre observation qu'ils veulent formuler. » Par conséquent, vous les forcez à produire un rapport à l'intention du public. Cela exerce beaucoup plus de pressions sur l'organisme, peu importe où il se trouve, pour qu'il réagisse au rapport. On confie alors aux comités un rôle plus important plutôt que de simplement les oublier. Est-ce que ce serait utile?

**M. Yakeleya :** Ce serait utile. C'est une bonne voie à suivre, et il y a là des éléments à examiner avec des honorables membres du comité comme vous-même à Ottawa. Cela ferait en sorte que les peuples autochtones se fassent entendre et que nos observations soient prises très au sérieux, en travaillant avec les sénateurs et dans le cadre d'un système où l'on ne s'empresse pas à examiner le rôle du savoir autochtone.

Il y a encore beaucoup de travail à faire. Vous avez un argument valable. Cela contribuera à faire avancer le dossier, et nous pourrions peut-être commencer à comprendre un peu ce que le terme « réconciliation » signifie. Merci.

**Le sénateur Massicotte :** Merci.

**Senator LaBoucane-Benson:** Thank you for your presentation. I actually met with Mr. Thompson in Edmonton and was familiar with their request. I think it's a very reasonable request to consider a change from 30 to 45 centimetres.

My question is for Chief Yakeleya. Thank you for your presentation. I don't think I've heard anybody talk about co-development of regulations before at this table, and I find that to be very interesting. Have the Dene been at least consulted to date in the development of regulations? I'm assuming regulations are in the process of being developed. Has there been any consultation with the Dene?

**Mr. Yakeleya:** Maybe I could ask our legal counsel. I've just been elected about eight months ago. I could say from the territorial perspective in the last government that we co-drafted the legislation with the government of the Northwest Territories. That was two hands on the pen as we were co-drafting. That was really an empowering experience for the governments of the Northwest Territories and the Aboriginal people. I'm not too sure, senator — excuse my ignorance — how it's done in Ottawa in terms of the co-drafting. The goal we would like to see is co-drafting legislation with our partners.

I may ask our legal counsel, Ms. Westaway, to speak if she has any experience from the previous leadership.

**Senator LaBoucane-Benson:** That's fine.

Ms. Westaway?

**Ms. Westaway:** Yes, we've had some important experiences but not enough. Canadians need to have the expertise of the Dene in this process.

I'm concerned about tokenism. I'm concerned about having one First Nations representative on any committee. We have 637 First Nations; five Inuit organizations; countless Metis organizations; and 32 bands of the Dene alone in our region, with six dialects in different languages. There's a real regional expertise that's lost if you have one advisory member.

If you can do that co-drafting, as we did in the Wildlife Act and the Indian Oil and Gas Regulations, you're going to get the regional expertise and the benefit. That hasn't happened enough and it hasn't happened yet. We're really here to talk about bringing the expertise to the regions, so that you get the best economic and environmental results.

**La sénatrice LaBoucane-Benson :** Merci de votre exposé. J'ai en fait rencontré M. Thompson à Edmonton et je connaissais bien leur demande. Je pense que c'est une demande très raisonnable d'envisager un changement de 30 à 45 centimètres.

Ma question s'adresse au chef Yakeleya. Merci de votre exposé. Je ne pense pas avoir entendu quiconque parler de l'élaboration conjointe du règlement auparavant à cette table, et je trouve cela très intéressant. A-t-on consulté les Dénés jusqu'à présent dans le cadre de l'élaboration du règlement? Je présume que le règlement est en cours d'élaboration. A-t-on consulté les Dénés?

**M. Yakeleya :** Je pourrais peut-être demander à notre conseillère juridique de répondre à cette question. Je viens d'être élu il y a environ huit mois. Je pourrais dire, du point de vue du territoire sous le gouvernement précédent, que nous avons élaboré conjointement la loi avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Nous avons collaboré à l'élaboration conjointe. C'était vraiment une expérience enrichissante pour les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et les peuples autochtones. Je ne suis pas certain, madame la sénatrice — veuillez excuser mon ignorance —, de la façon dont on procède à Ottawa pour l'élaboration conjointe. Nous aimerions atteindre l'objectif d'élaborer conjointement les lois avec nos partenaires.

Je peux demander à notre conseillère juridique, madame Westaway, de vous dire si elle a travaillé avec des gouvernements précédents.

**La sénatrice LaBoucane-Benson :** C'est très bien.

Madame Westaway?

**Mme Westaway :** Oui, nous avons eu quelques expériences importantes, mais pas suffisamment. Les Canadiens doivent bénéficier de l'expertise des Dénés dans ce processus.

Je m'inquiète des gestes purement symboliques. Je m'inquiète qu'il y ait un représentant des Premières Nations à un comité. Nous avons 637 Premières Nations, 5 organisations inuites, de nombreuses organisations métisses et 32 bandes des Dénés dans notre région seulement, avec 6 dialectes dans des langues différentes. Il y a une véritable expertise régionale qui se perd si on a un seul membre consultatif.

Si vous pouvez procéder à cette élaboration conjointe, comme nous l'avons fait avec la Loi sur la faune et le Règlement sur le pétrole et le gaz des terres indiennes, vous allez obtenir l'expertise régionale et les avantages. Cela ne s'est pas fait suffisamment et ce n'est pas encore arrivé. Nous sommes ici pour discuter d'apporter l'expertise dans les régions, de manière à ce que vous puissiez obtenir les meilleurs résultats économiques et environnementaux.

**Senator LaBoucane-Benson:** Being from Alberta, I'm somewhat familiar with frozen roads. Having the Indigenous knowledge of navigable waters, in particular, and driving on frozen roads, there is a lot of local knowledge. That would be very important in regulations around that piece, in particular. I thank you for that.

**Senator Mitchell:** Thanks to all of you. To the surveyors, I want to say that yours is probably one of the most focused and precise presentations I've ever seen. It was quite refreshing in that regard. Of course, it doesn't lend itself to a lot of questions, and mine have been asked.

Also very interesting to me, Mr. Yakeleya and Ms. Westaway, was your endorsement of Bill C-69 — in particular, one of the most important features of this bill, which is often overlooked but wasn't overlooked by you, and that is what you refer to as the mandatory planning process. I think it can also be termed the early planning process. You specifically pointed that out as being important and significant, and I think it is, because it sets up the need for an assessment, then the assessment. It refines and specifies the process and the focus.

I wonder if you could elaborate a little bit upon that process and what you like about it.

**Ms. Westaway:** I'll start, chief. Is that okay?

**Mr. Yakeleya:** Go ahead.

**Ms. Westaway:** What's really interesting is when you get into a quick project-specific impact assessment, it can often be too late. We really need to think about this on a strategic level: yearly and quarterly meetings on these advisory committees so that the best work is already done. Then when you get to the specific project, you can polish your diamond. We really see that as a two-step process.

I know the chief has talked to me about making sure that the Dene are looking at whether there is an impact. Your idea of major and minor projects doesn't work at all when you're looking at a slough where the ducks are living and that's your dinner.

I won't take too much of the time, but how the Dene need to really be involved at the earliest level of engagement. Maybe I'll turn that over to you.

**The Chair:** Go ahead, chief, if you have something to add.

**La sénatrice LaBoucane-Benson :** Étant de l'Alberta, je connais assez bien les routes gelées. Comme j'ai des connaissances autochtones sur les eaux navigables, plus particulièrement, et que j'ai conduit sur des routes gelées, je sais qu'il y a beaucoup de connaissances locales. Il serait très important de les incorporer au règlement entourant cette mesure législative, plus particulièrement. Je vous en remercie.

**Le sénateur Mitchell :** Merci à vous tous. Je tiens à dire aux géomètres que leur exposé était probablement le plus détaillé et précis que j'aie jamais entendu. C'était très rafraîchissant. Bien entendu, cela ne laisse pas place à de nombreuses questions, et ma question a été posée.

Ce que j'ai trouvé également intéressant, monsieur Yakeleya et madame Westaway, c'est votre appui au projet de loi C-69 — et plus particulièrement, votre appui à l'un des éléments les plus importants de ce projet de loi, qui est souvent négligé, mais que vous n'avez pas négligé, à savoir ce que vous qualifiez de processus de planification obligatoire. Je pense qu'on peut également le qualifier de processus de planification précoce. Vous avez précisément souligné que c'est tout aussi important et significatif, et je pense que c'est le cas, car il établit la nécessité de mener une évaluation. Il définit et précise le processus et la priorité.

Je me demande si vous pourriez nous en dire un peu plus sur ce processus et sur ce qui vous plaît à propos de ce processus.

**Mme Westaway :** Je vais commencer, chef. Cela vous convient-il?

**M. Yakeleya :** Allez-y.

**Mme Westaway :** Ce qui est très intéressant, c'est que, lorsque vous procédez à une évaluation d'impact rapide axée sur un projet précis, il peut parfois être trop tard. Nous devons vraiment y réfléchir d'un point de vue stratégique, durant les réunions annuelles et semestrielles de ces comités consultatifs pour veiller à ce que les meilleurs travaux possible soient effectués. Lorsqu'on examine un projet précis, on peut ensuite le peaufiner. On voit cela comme étant un processus en deux étapes.

Je sais que le chef m'a parlé pour que l'on s'assure que les Dénés examinent s'il y a des répercussions. Votre idée de projets majeurs et mineurs ne fonctionne pas du tout lorsque vous examinez un marécage où les canards vivent et que c'est votre souper.

Je ne vais pas prendre trop de temps pour aborder ce point, mais comment les Dénés doivent-ils participer le plus tôt possible au processus? Je vais peut-être vous demander de répondre à cela.

**La présidente :** Allez-y, chef, si vous avez quelque chose à ajouter.

**Mr. Yakeleya:** Thank you, Cynthia. Absolutely, we see this as key to the success of this whole process. It's like it's mandatory because we're the original inhabitants of our land with the Inuvialuit, the Inuit, the Metis and the Dene. We live from the land. We come from the land. Even the word "Dene," if you translate it, means above and below, and it means air and water and land. That's where we come from. Because we have that knowledge, we want to share it with people. It is mandatory, just like we build our mooseskin boats. It's mandatory to build our mooseskin boats. Depending on what kind of water we want to use it on. It's mandatory that you have elders who have built these mooseskin boats for thousands of years that still carry on today. We use these mooseskin boats. It's still different now. I say mooseskin boats to jet boats.

We're changing the life of the people, but we still have that knowledge of the water. For the water, as I spoke to the elders, the elders said the water is so powerful today, even today our elders don't understand it. We have lots of respect for it. We want to impress upon the senators that it's important legislation. It's important. We want to help you. We need to come to the table, understand and help all of Canada.

This is why we want to speak in favour of this. It's very important. But we know that you have many other important things to discuss. That's why it's time now for the Dene and all the Indigenous governments to come to the table and work with you and make sure we do it properly, to the best of our ability.

**The Chair:** Thank you very much, chief.

[*Translation*]

**Senator Carignan:** My question is for the Professional Surveyors Canada representative. It concerns your second recommendation, calling for the addition of paragraph (e) to section 198 of the act. My concern is that it would create obstacles and delay the process.

For example, in a former life, when I was a municipal mayor and we were opening up the airport section of Mirabel, a rumour was going around that all the farmland was going to be bought or sold for housing projects. As a result, many Europeans and Hong Kong natives bought up the land and it ended up being impossible to locate some of the property owners. Some of the land was bought by numbered companies and estates, and everything ended up being lost.

**M. Yakeleya :** Merci, Cynthia. Absolument, nous considérons cette participation comme étant essentielle à la réussite de ce processus. Elle est nécessaire, car nous sommes les premiers habitants de nos terres avec les Inuvialuit, les Inuits, les Métis et les Dénés. Nous vivons de la terre. Nous venons de la terre. Même le terme « Déné », si on le traduit, signifie « au-dessus et en dessous de la terre », soit l'air, l'eau et la terre. Ce sont nos origines. Parce que nous avons ces connaissances, nous voulons les transmettre aux gens. C'est essentiel, comme lorsque nous construisons nos bateaux en peau d'orignal. Nous devons absolument construire ces bateaux en peau d'orignal, selon le type de cours d'eau où nous voulons les utiliser. Nous devons absolument avoir des aînés qui construisent ces bateaux en peau d'orignal depuis des milliers d'années pour qu'ils puissent transmettre leur savoir. Nous utilisons ces bateaux en peau d'orignal. C'est différent maintenant. Nous sommes passés de bateaux en peau d'orignal à des bateaux à propulsion hydraulique.

Nous sommes en train de changer la vie des gens, mais nous avons encore des connaissances concernant les cours d'eau. J'ai parlé avec les aînés, et en ce qui concerne les cours d'eau, ils ont dit qu'ils sont si puissants de nos jours, et même eux ne le comprennent pas. Nous respectons beaucoup cette ressource. Nous voulons faire comprendre aux sénateurs que c'est une mesure législative importante. C'est important. Nous voulons vous aider. Nous devons participer aux discussions, comprendre la situation et aider l'ensemble du pays.

C'est la raison pour laquelle nous voulons nous prononcer en faveur de ce projet de loi. C'est très important. Toutefois, nous savons que vous devez discuter de nombreuses autres questions importantes. C'est pourquoi le moment est venu pour les Dénés et tous les gouvernements autochtones de participer aux discussions et de travailler avec vous pour que nous fassions les choses correctement, du mieux que nous le pouvons.

**La présidente :** Merci beaucoup, chef.

[*Français*]

**Le sénateur Carignan :** Ma question s'adresse au représentant de l'Association des arpenteurs et porte sur la deuxième recommandation qui prévoit l'ajout de l'alinéa e) à l'article 198. Je crains que cela crée des embûches et prolonge le processus.

À titre d'exemple, dans une autre vie, lorsque j'étais maire d'une municipalité et qu'on a ouvert la section de l'aéroport de Mirabel, une rumeur circulait selon laquelle toutes les terres agricoles allaient être achetées ou vendues en faveur de projets domiciliaires. Ainsi, bon nombre d'Européens et de gens originaires de Hong Kong ont acheté ces terrains, et nous nous sommes retrouvés avec des terrains dont il était impossible de retrouver les propriétaires. Certains terrains avaient été achetés par des compagnies à numéro ou par des successions, et tout cela s'est perdu.

Don't you think adding that requirement is likely to delay the construction process, specifically in cases where finding the owners proves impossible?

[English]

**Mr. Phillips:** Thank you for the question. Yes, the point is to speed up the process. Perhaps we haven't been clear on that. The issue you brought up is land speculation, and that kind of stuff, and transparency. In B.C., they just passed legislation regarding that kind of transparency. I can't remember what the name of the act is, but they're proposing it to create transparency with regard to land ownership.

With regard to taking of interest, whether the interest is affecting a First Nation and they're not being made aware of it, or an adjoining landowner and it's not transparent during the approval process, you would like to get as much of that out front in the approval process as possible. We're trying to make a system that's very transparent, open and subject to analysis. What you're describing in the Mirabel instance has happened in my fair province as well, with bridges and other land speculation. But item 2 doesn't seek to address that problem or doesn't make the problem, in my opinion, worse; it makes it better.

[Translation]

**Senator Carignan:** When I brought up speculation, it may have caused some confusion, but the fact is that, at a certain point, tracking down owners is impossible. It's not about figuring out who's hiding behind a certain company; it's about not being able to track down the owners. When they can't be found, it's impossible to negotiate a title, an easement or right of way with them. The situation is so bad that municipalities sell off the land because of outstanding taxes. Even property tax bills aren't being paid because the owners can't be located.

Don't you think including such a provision could lead to unnecessary delays in cases where owners are impossible to locate?

[English]

**Mr. Phillips:** Certainly. Thank you for the question.

The proposal here is to create more transparency. It's not to create more obfuscation. If there are other problems with obfuscation of who owns land, we are not trying to fix that problem with this particular item. We can only address the issue that has been raised.

Si on ajoute cette exigence, ne croyez-vous pas que cela risque d'entraîner des retards dans le processus d'installation, dans les cas où, notamment, on ne réussit pas à retrouver les propriétaires?

[Traduction]

**M. Phillips :** Merci de la question. Oui, nous devons effectivement accélérer le processus. Nous n'avons peut-être pas été clairs à ce sujet. Vous avez soulevé la question de la spéculation foncière, notamment, et de la transparence. En Colombie-Britannique, on vient d'adopter une loi relativement à la transparence. Je n'arrive pas à me rappeler le nom de la loi, mais on propose d'assurer une transparence entourant la propriété foncière.

Pour ce qui est des intérêts, et de la question de savoir si les intérêts ont une incidence sur une Première Nation sans qu'elle le sache, ou d'un propriétaire foncier adjacent et du manque de transparence durant le processus d'approbation, vous voudrez régler le plus grand nombre de ces questions possibles d'emblée. Nous essayons de concevoir un système qui est très transparent, ouvert et assujéti à des analyses. Ce que vous décrivez dans le cas de Mirabel s'est produit dans ma belle province également, avec des ponts et d'autres spéculations foncières. Le second point ne cherche pas à régler ce problème ou n'aggrave pas le problème, à mon avis; il améliore la situation.

[Français]

**Le sénateur Carignan :** Lorsque j'ai parlé de spéculation, cela a peut-être créé de la confusion, mais le fait est qu'à un certain moment donné, on ne peut pas retrouver les propriétaires. Il ne s'agit pas de savoir qui se cache derrière une compagnie ou une autre, c'est que ces propriétaires sont introuvables. Or, lorsqu'ils sont introuvables, il est impossible de négocier un titre, une servitude ou un droit de passage avec eux. La situation est telle que la municipalité fait vendre les terrains pour taxes impayées, parce que même le compte de taxes foncières n'est pas payé, faute de pouvoir retrouver les propriétaires.

Si on inclut cette disposition, ne croyez-vous pas qu'on risque de créer des retards inutiles lorsque le propriétaire demeure introuvable?

[Traduction]

**M. Phillips :** Certainement. Merci de la question.

La proposition ici vise à améliorer la transparence. On ne cherche pas à créer plus de confusion. S'il y a d'autres problèmes de confusion quant à savoir qui possède les terres, nous n'essayons pas de les régler avec cette mesure. Nous pouvons seulement régler le problème qui a été soulevé.

To your point, there might be that issue raised. That would require separate analysis and legislation or regulation. As I suggested, it may be similar to the B.C. example.

**Senator McCallum:** My question is for the national chief.

I noted that you mentioned UNDRIP four times in your presentation. You are aware the United Nations declaration is on the Senate floor, being discussed now.

Could you tell us why you feel that UNDRIP is very important?

**Mr. Yakeleya:** I've been in politics for a long time. I retired as an MLA and thought, I have to get back into the good fight here. I got elected eight months ago. I believe in the cause, that the United Nations — the first time, as a residential school survivor in the North, that this type of discussion we're having today, I never thought in my wildest dreams we would have something like this with the Government of Canada through the Senate hearings and other issues. We have the world now taking notice, and that Canada is working with Indigenous people to recognize the inherent right.

That's my grandfather who signed a treaty in 1921 and told me that this treaty, through my grandmother, was a peace treaty we are making with the outsiders and that we are to honour that treaty. That we are to fish, hunt, trap, and live on our land according to our laws and tradition in the way that we are to give this serious consideration when we see outsiders come in. They are not to disturb our land.

This is very important to me, especially with one of our major elements in the Dene tradition of the waters. The waters are the gift to women. That is their sacred gift. We have to honour and protect our women through that discussion on waters.

For us to have this type of discussion is very appreciated. We need to know that we are partners. Those days of the Indian Act are long gone. I want to say to the members of the Senate that we've come a long way from the early days of how the people were treated by the Government of Canada to now. The Prime Minister has stated very clearly the role of recognition of rights and inherent rights and reconciliation, and the United Nations Declaration of Indigenous Rights. Now we're looking at legislation that's going to go forward for our children of all of Canada. Especially with the Indigenous people. We've been down so far and put down so much, it's unbelievable that now we're speaking for our own rights and that we're allowed to do

Pour répondre à ce que vous avez dit, ce problème a peut-être été soulevé. Il faudrait une analyse distincte et une loi ou une réglementation distincte. Comme je l'ai suggéré, ce peut-être semblable à l'exemple de la Colombie-Britannique.

**La sénatrice McCallum :** Ma question s'adresse au chef national.

J'ai remarqué que vous avez mentionné la DNUDPA à quatre reprises dans votre exposé. Vous savez que le Sénat est saisi de la déclaration des Nations Unies et qu'elle fait actuellement l'objet de discussions.

Pourriez-vous nous dire pourquoi vous estimez que la DNUDPA est très importante?

**M. Yakeleya :** Je suis en politique depuis longtemps. J'ai pris ma retraite en tant que député provincial et je me suis dit que je devais retourner me battre pour la bonne cause. J'ai été élu il y a de cela huit mois. Je crois dans cette cause, les Nations Unies — la première fois, en tant que survivant des pensionnats indiens dans le Nord, je n'aurais jamais imaginé dans mes rêves les plus fous que nous aurions le type de discussions que nous avons aujourd'hui, que nous aurions de tels échanges avec le gouvernement du Canada dans le cadre d'audiences du Sénat. Le monde prend maintenant conscience de notre réalité, et le Canada collabore avec les peuples autochtones pour reconnaître le droit inhérent.

C'est mon grand-père qui a signé un traité en 1921 et qui m'a dit que ce traité, par l'entremise de ma grand-mère, était un traité de paix que nous concluons avec les gens de l'extérieur et que nous devons honorer. Il énonçait que nous pouvons pratiquer la pêche, la chasse et le piégeage et que nous pouvons vivre sur nos terres conformément à nos lois et à nos traditions et que nous devons examiner la situation très attentivement lorsque des gens de l'extérieur viennent sur nos terres. Ils ne doivent pas perturber nos terres.

C'est très important pour moi, surtout à la lumière d'un des éléments importants de la tradition des Dénés à l'égard des eaux. Les eaux sont un cadeau aux femmes. C'est leur offrande sacrée. Nous devons honorer et protéger nos femmes dans le cadre de ces discussions concernant les eaux.

Nous sommes très reconnaissants de pouvoir tenir ce type de discussions. Nous devons savoir que nous sommes des partenaires. L'époque de la Loi sur les Indiens est révolue depuis longtemps. Je tiens à dire aux membres du Sénat que nous avons parcouru beaucoup de chemin, si nous comparons la façon dont le gouvernement du Canada traitait notre peuple au début et la façon dont il nous traite maintenant. Le premier ministre a décrit très clairement le rôle de la reconnaissance des droits et des droits inhérents, de la réconciliation et de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Maintenant, nous examinons la loi qui sera mise en œuvre pour les enfants de l'ensemble du Canada, et plus particulièrement les

this. It's really important that we continue this discussion with senators like yourselves, who can make a difference for small people up in the Dene, Inuit, Inuvialuit, Metis and all people. That we have a chance to tell our children, "You can make a difference when we work together." I guess that's part of our working together. This is my second appearance to the Senate committee. I'm still a little nervous.

**The Chair:** You're doing a great job, chief.

**Mr. Yakeleya:** Thank you.

**Ms. Westaway:** I think the United Nations declaration is such an exciting opportunity to implement domestically through the interpretation and the work of this act. There's a real opportunity to have regional leadership, and that is, frankly, self-determination. Those are inherent rights, as the chief was describing. It's, to us, a very hand-in-glove fit that you can implement this international treaty here domestically in a way that supports sustainable development. We see this as a very exciting opportunity.

**The Chair:** Any further questions by the senators?

Thank you very much to the presenters today and to all four of you. Everybody was very active in responding to the questions that were asked. Thank you so much. I know that when you come and make a presentation for five minutes, it requires hours of preparation. Thank you for your appearance here today. Thank you for helping us to move along with Bill C-69.

(The committee adjourned.)

enfants autochtones. Nous avons tellement été opprimés qu'il est incroyable que nous discussions maintenant de nos droits et que nous soyons autorisés à le faire. Il est très important de poursuivre cette discussion avec des sénateurs comme vous, qui peuvent améliorer le sort des gens ordinaires des collectivités dénées, inuites, inuvialuit et métisses, notamment. Nous pouvons maintenant dire à nos enfants : « Vous pouvez changer les choses si nous travaillons ensemble. » Je présume que cela fait partie de notre collaboration. C'est ma deuxième comparution au comité sénatorial. Je suis encore un peu nerveux.

**La présidente :** Vous faites un excellent travail, chef.

**M. Yakeleya :** Merci.

**Mme Westaway :** Je pense que la Déclaration des Nations Unies est une occasion emballante de mettre en œuvre au pays l'interprétation et la teneur de cette mesure législative. Il y a une véritable occasion de leadership régional, et c'est, bien franchement, l'autodétermination. Ce sont des droits inhérents, comme le chef l'a décrit. Pour nous, cela va de pair avec la mise en œuvre de ce traité international au pays pour soutenir le développement durable. Nous voyons cela comme étant une excellente occasion.

**La présidente :** Les sénateurs ont-ils d'autres questions?

Merci beaucoup aux intervenants aujourd'hui et à vous quatre. Tout le monde a répondu activement aux questions qui ont été posées. Merci beaucoup. Je sais que lorsque vous venez ici et faites un exposé de cinq minutes, il faut des heures de préparation. Merci de votre comparution aujourd'hui. Merci de nous aider à aller de l'avant avec le projet de loi C-69.

(La séance est levée.)

---

**EVIDENCE**

OTTAWA, Tuesday, April 30, 2019

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, to which was referred Bill C-69, An Act to enact the Impact Assessment Act and the Canadian Energy Regulator Act, to amend the Navigation Protection Act and to make consequential amendments to other Acts, met this day at 5:04 p.m. to give consideration to the bill.

**Senator Rosa Galvez** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Good evening and welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. My name is Rosa Galvez. I'm a senator from Quebec and I'm the chair of this committee.

I will now ask senators around the table to introduce themselves.

**Senator Patterson:** Dennis Patterson, senator for Nunavut. Welcome.

**Senator Plett:** Don Plett, senator for Manitoba.

[*Translation*]

**Senator Carignan:** Good evening. Senator Claude Carignan from Quebec.

**Senator Mockler:** Percy Mockler from New Brunswick.

[*English*]

**Senator Seidman:** Judith Seidman, New Brunswick.

**Senator Stewart Olsen:** Carolyn Stewart Olsen, New Brunswick.

[*Translation*]

**Senator Massicotte:** Senator Paul Massicotte from Quebec.

[*English*]

**Senator Richards:** David Richards, New Brunswick.

**Senator McCoy:** Elaine McCoy from Alberta.

**Senator McCallum:** Senator McCallum from the Barren Lands First Nation, Treaty 10, Manitoba region.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mardi 30 avril 2019

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, auquel a été renvoyé le projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois, se réunit aujourd'hui, à 17 h 4, pour étudier le projet de loi.

**La sénatrice Rosa Galvez** (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**La présidente :** Bonsoir et bienvenue à cette séance du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Je m'appelle Rosa Galvez et je suis une sénatrice du Québec. Je préside ce comité.

Je vais maintenant demander à mes collègues de se présenter.

**Le sénateur Patterson :** Dennis Patterson, sénateur du Nunavut. Bienvenue.

**Le sénateur Plett :** Don Plett, sénateur du Manitoba.

[*Français*]

**Le sénateur Carignan :** Bonjour. Claude Carignan, sénateur du Québec.

**Le sénateur Mockler :** Percy Mockler, du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

**La sénatrice Seidman :** Judith Seidman, du Nouveau-Brunswick.

**La sénatrice Stewart Olsen :** Carolyn Stewart Olsen, du Nouveau-Brunswick.

[*Français*]

**Le sénateur Massicotte :** Paul Massicotte, sénateur du Québec.

[*Traduction*]

**Le sénateur Richards :** David Richards, du Nouveau-Brunswick.

**La sénatrice McCoy :** Elaine McCoy, de l'Alberta.

**La sénatrice McCallum :** Sénatrice McCallum, de la Première Nation Barren Lands, région du traité n° 10, au Manitoba.



**Senator Cordy:** I'm Jane Cordy, a senator from Nova Scotia. It's always nice to have Atlantic Canadians here. Welcome, premier.

**Senator Mitchell:** Grant Mitchell, Alberta, Territory of Treaty 6.

[*Translation*]

**Senator Pratte:** André Pratte from Quebec.

[*English*]

**Senator Woo:** Yuen Pau Woo, British Columbia. Welcome, premier.

**The Chair:** Welcome. I would like to take the opportunity to thank and introduce the Library of Parliament analysts, Sam Banks and Jesse Good, and the clerk of the committee, Maxime Fortin.

Before we officially start the meeting, exceptionally, colleagues, do you agree to authorize Senate communications staff to take pictures, to film excerpts during the meeting and to publish them?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Thank you.

Colleagues, tonight we are continuing our study of Bill C-69, an Act to enact the Impact Assessment Act and the Canadian Energy Regulator Act, to amend the Navigation Protection Act and to make consequential amendments to other Acts.

Today we welcome from the Government of New Brunswick the Honourable Blaine Higgs, Premier of New Brunswick. He brings with him Louis Leger, Deputy Minister and Chief of Staff, and Nicolle Carlin, Director, Communications.

[*Translation*]

Thank you very much for joining us. Premier Higgs, I invite you to proceed with your opening statement, after which we will go to a question and answer session. Thank you very much.

[*English*]

**Hon. Blaine Higgs, Premier of New Brunswick:** Honourable chair, Rosa Galvez, honourable senators, thank you for this opportunity to appear before your committee tonight to share with you my province's concerns with Bill C-69.

**La sénatrice Cordy :** Je m'appelle Jane Cordy et je suis une sénatrice de la Nouvelle-Écosse. C'est toujours un plaisir d'accueillir des Canadiens de l'Atlantique. Bienvenue, monsieur le premier ministre.

**Le sénateur Mitchell :** Grant Mitchell, Alberta, territoire du traité n° 6.

[*Français*]

**Le sénateur Pratte :** André Pratte, du Québec.

[*Traduction*]

**Le sénateur Woo :** Yuen Pau Woo, Colombie-Britannique. Bienvenue, monsieur le premier ministre.

**La présidente :** Bienvenue. Je profite de l'occasion pour présenter les analystes de la Bibliothèque du Parlement, Sam Banks et Jesse Good, ainsi que la greffière du comité, Maxime Fortin, que je remercie.

Avant que nous ne commençons officiellement la séance, chers collègues, accepteriez-vous à titre exceptionnel d'autoriser le personnel des communications du Sénat à prendre des photos, à filmer des extraits pendant la réunion et à les publier?

**Des voix :** D'accord.

**La présidente :** Merci.

Chers collègues, nous poursuivons ce soir notre étude du projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et d'autres lois en conséquence.

Nous accueillons aujourd'hui l'honorable Blaine Higgs, premier ministre du Nouveau-Brunswick, gouvernement du Nouveau-Brunswick. Il est accompagné de Louis Léger, sous-ministre et chef de cabinet, et de Nicolle Carlin, directrice des communications.

[*Français*]

Merci beaucoup d'être venu, monsieur le ministre. Je vous invite à faire votre déclaration liminaire. Nous poursuivrons avec une période de questions et réponses. Merci beaucoup.

[*Traduction*]

**L'honorable Blaine Higgs, premier ministre du Nouveau-Brunswick :** Honorable présidente, Rosa Galvez, honorables sénateurs et sénatrices, merci de me donner la possibilité de comparaître devant votre comité, ce soir, pour partager avec vous les préoccupations de ma province au sujet du projet de loi C-69.

[Translation]

Thank you for this opportunity to appear before your committee tonight, to share with you my province's concerns with Bill C-69.

[English]

I wish to applaud your committee for your diligence in studying this critical bill.

[Translation]

I also wish to applaud your committee for your diligence in studying this critical bill.

[English]

You have chosen to reach out in all regions of Canada, an extremely important exercise.

For me, this speaks to the seriousness of the situation and of your appreciation for the real consequences that Bill C-69 could have on Canada's resource sector, which is so vital to our well-being.

[Translation]

You have chosen to reach out to all regions of Canada. I'm here to affirm my province's views and share with you my concern for the detrimental impact this bill, as it is now written, could have on New Brunswick's economy, the Atlantic economy, and on our entire nation's economy.

[English]

Before proceeding, allow me to say that New Brunswick is dealing with very high water levels, as many of you visited and know firsthand. But that's not unique to New Brunswick, as we're seeing in Ontario and Quebec, and it's causing serious hardship throughout our country and to many of my fellow New Brunswickers as well.

I hope you understand I felt my focus last week was to be there and to be around the province dealing directly with the situation, and I appreciate your diligence and offering me the opportunity here tonight. That is why I wasn't able to participate last week.

Having said that, my concerns with Bill C-69 remain real and very much a focus. That's what's motivating me to be before you today, and I thank you for that accommodation.

I would also like to say that I'm incredibly comforted to know that as senators you are truly fulfilling your responsibilities to study the impact of Bill C-69 on all regions of Canada. I'm sure

[Français]

Merci de me donner la possibilité de comparaître devant les membres de votre comité ce soir pour partager avec vous les préoccupations de ma province au sujet du projet de loi C-69.

[Traduction]

Je aussi féliciter votre comité pour sa diligence dans l'étude de ce projet de loi important.

[Français]

Je tiens à féliciter votre comité de sa diligence dans l'étude de ce projet de loi important.

[Traduction]

Vous avez décidé de visiter les régions du Canada à l'occasion d'un exercice très important.

En ce qui me concerne, cela montre le sérieux de la situation et votre appréciation pour les vraies répercussions que le projet de loi C-69 pourrait avoir sur le secteur des ressources du Canada, qui est tellement important pour notre bien-être.

[Français]

Vous avez décidé de visiter les régions du Canada. Je suis ici pour faire le point avec vous sur ma province et partager avec vous mes préoccupations sur les impacts néfastes que ce projet de loi, tel qu'il est rédigé en ce moment, pourrait avoir sur l'économie du Nouveau-Brunswick, de l'Atlantique et de notre pays tout entier.

[Traduction]

Avant de débiter, permettez-moi de dire que le Nouveau-Brunswick est aux prises avec des niveaux d'eau très élevés, et vous êtes nombreux à nous avoir visités et à l'avoir constaté de visu. Le Nouveau-Brunswick n'est pas la seule province à être touchée, comme le savent les résidents de l'Ontario et du Québec, mais cela entraîne de graves répercussions pour de nombreux Néo-Brunswickois.

Vous comprenez, j'espère, que ma priorité était d'être avec les gens de ma province pour faire face à la situation, et j'apprécie la diligence dont vous avez fait preuve en me donnant la possibilité de vous rencontrer ici, cet après-midi. C'est pour cela que je n'ai pas été en mesure de comparaître lors de votre audience au Nouveau-Brunswick.

Cela dit, mes préoccupations concernant le projet de loi C-69 demeurent les mêmes. Cela m'a motivé à comparaître devant vous aujourd'hui, et je vous remercie de m'avoir accommodé.

J'aimerais également indiquer que je suis très rassuré de savoir que, en tant que sénateurs, vous assumez vraiment vos responsabilités liées à l'étude des répercussions du projet de

your understanding of the intricacies of this bill are superior to mine. However, I understand this bill for you and for me is very concerning.

Let me begin by sharing some of the elements and the substance of a formal letter sent under the signature of former Premier Wade MacLauchlan of P.E.I., and on behalf of the Council of Atlantic Premiers to Prime Minister Trudeau on February 27, 2019.

[*Translation*]

Let me begin by sharing some of the elements and the substance of a formal letter, sent under the signature of former Premier Wade MacLauchlan of PEI and on behalf of the Council of Atlantic Premiers to Prime Minister Trudeau back on February 27, 2019.

[*English*]

The concerns expressed at the time remain unanswered and troubling because, to my knowledge, the Prime Minister has not yet responded to our collective letter, which I must admit is a concern.

On one hand, there is a view expressed that Bill C-69 would present a real opportunity to improve assessments of resource development projects. There is also a view that Bill C-69, as it stands, represents an unacceptable risk, an unacceptable impediment to Atlantic Canada's and New Brunswicker's future prosperity.

I believe Bill C-69 potentially leaves New Brunswick and Atlantic Canada out of the economic opportunities already enjoyed by the rest of Canada, not because of economics, but because of rules. I find this unacceptable.

Regulations, rules and laws of Canada have made it possible to build a complex system of pipelines which have served the interests of Central Canada very well for decades.

However, in Atlantic Canada, we continue to lose by making the approval process for all new projects cumbersome, uncompetitive and unlikely to proceed, thus continuing to render our Atlantic region unconnected. Now, more than ever, we truly need leadership in building a national critical infrastructure in Canada. Unfortunately, we are leaning the other way and making it more difficult.

Canada has extensive pipelines throughout the nation, almost. As a matter of interest, the National Energy Board of Canada regulates over 73,000 kilometres of transmission pipelines throughout Canada. It's estimated that the entire Canadian

loi C-69 sur toutes les régions du Canada. Je suis certain que vous avez une meilleure compréhension de toutes les subtilités de ce projet de loi que moi. Ce que moi je comprends de ce projet de loi est très préoccupant.

Permettez-moi de commencer en vous faisant part de certains éléments et de la teneur d'une lettre officielle datée du 27 février 2019, qui a été signée par l'ancien premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, Wade MacLaughlan, au nom du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique, et qui était destinée au premier ministre Trudeau.

[*Français*]

Cette lettre, signée par l'ancien premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, Wade MacLauchlan, au nom du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique, était destinée au premier ministre Trudeau.

[*Traduction*]

Les préoccupations exprimées à ce moment demeurent sans réponse, et cela est inquiétant parce que le premier ministre du Canada, à ce que je sache, n'a pas encore répondu à notre lettre commune, ce qui, je dois l'admettre, me préoccupe encore davantage.

D'un côté, certains affirment que le projet de loi C-69 pourrait présenter une réelle occasion d'améliorer l'évaluation des projets de développement des ressources. D'autres croient que le projet de loi C-69, dans sa forme actuelle, représente un risque et un obstacle inacceptables qui portent atteinte à la prospérité future du Canada atlantique et du Nouveau-Brunswick.

Je crois que le projet de loi C-69 pourrait priver le Nouveau-Brunswick et le Canada atlantique de possibilités économiques dont bénéficie déjà le reste du Canada, non pas pour des raisons économiques, mais bien à cause des règles. Cela est complètement inacceptable.

La réglementation, les règles et les lois du Canada ont permis de construire un réseau complexe de pipelines qui ont très bien servi les intérêts du Canada central pendant des décennies.

Nous, au Canada atlantique, continuons de perdre au change, parce que le processus d'approbation de tous les nouveaux projets est lourd, non concurrentiel et difficilement réalisable, et notre région de l'Atlantique est ainsi maintenue sans voie de raccordement. Maintenant, plus que jamais, nous avons vraiment besoin de leadership afin de bâtir une infrastructure essentielle nationale au Canada. Malheureusement, nous nous dirigeons plutôt dans l'autre direction et nous nous compliquons la tâche.

Le Canada a un vaste réseau de pipelines. À titre d'information, l'Office national de l'énergie du Canada réglemente plus de 73 000 kilomètres de pipelines de transport dans l'ensemble du Canada. On estime que le réseau canadien de

pipeline system is over 840,000 kilometres and runs very well and has proven to be safe, reliable and efficient in delivering oil and gas to millions of Canadians.

So why am I raising this? Because there's one very troubling factor that seems not to be acknowledged. Atlantic Canada is not part of the Canadian pipeline system. Atlantic Canada has no connection to any Canadian pipeline system. All systems stop at our neighbouring province of Quebec. We have one natural gas connection to the United States, so we at least have a connection for natural gas from our neighbour to the south. Thankfully, Americans are very willing to allow pipelines to supply our residents, our companies and our industries because Atlantic Canada cannot access it through our own country.

How can this be?

[*Translation*]

We have one natural gas connection to the United States. So we at least have a connection for natural gas from our good neighbour to the south.

[*English*]

As senators, one of your central responsibilities is to defend, protect and advocate for the regions of our great country. I must say, I can't think of a more relevant subject than national economic interest and the justification to be fair and equitable for all. It's just not acceptable for the Canadian pipeline system to stop in Quebec. It's not acceptable for the Parliament of Canada to now adopt a law which will create an impediment that could render any connections with Atlantic Canada practically impossible.

Honourable senators, as I said earlier, back in February in our communication with the Prime Minister, the Council of Atlantic Premiers expressed its shared concerns on Bill C-69. Let me quote elements from our letter to the Prime Minister:

. . . Bill C-69 as it is currently drafted . . . will not meet the dual objectives of environmental protection and economic growth. The Bill is also inconsistent with the joint management principles of the Atlantic Accord Acts and introduces considerable discretion into decision-making processes that should be predictable and science-based.

A particular concern to be addressed is that the Bill as drafted places final decision-making power in the hands of the Minister or Governor in Council and provides the

pipelines dans son ensemble s'étend sur plus de 840 000 kilomètres, qu'il fonctionne très bien et qu'il s'est avéré sécuritaire, fiable et efficace pour la livraison du pétrole et du gaz naturel à des millions de Canadiens.

Pourquoi soulever ce point? Parce qu'il y a un facteur très inquiétant qui ne semble pas être reconnu. Le Canada atlantique ne fait pas partie du réseau canadien de pipelines. Le Canada atlantique n'est relié à aucun réseau de pipelines du Canada. Tous les réseaux s'arrêtent à notre province voisine du Québec. Nous avons une voie de raccordement au gaz naturel des États-Unis. Nous avons donc au moins une voie d'accès au gaz naturel de notre bon voisin du Sud. Heureusement, les Américains sont tout à fait disposés à permettre aux pipelines d'approvisionner nos résidents, nos entreprises et nos industries, parce que le Canada atlantique ne peut pas y avoir accès par le Canada. De plus, le Parlement du Canada pourrait très bien adopter une loi qui rendra presque impossible la réalisation de ce lien.

Comment cela est-il possible?

[*Français*]

Nous avons une voie de raccordement au gaz naturel des États-Unis. Nous avons donc au moins une voie d'accès au gaz naturel de notre bon voisin du Sud.

[*Traduction*]

En tant que sénateurs, une de vos responsabilités principales est de défendre et de protéger les régions de notre grand pays. Je dois dire que je ne peux penser à un sujet plus pertinent. Il est tout simplement inacceptable que le réseau canadien de pipelines s'arrête au Québec. De plus, il est inacceptable que le Parlement du Canada adopte maintenant une loi créant un obstacle qui pourrait rendre pratiquement impossible tout raccordement avec le Canada atlantique.

Mesdames et messieurs les sénateurs, comme je l'ai mentionné plus tôt, le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique a exprimé ses préoccupations communes relativement au projet de loi C-69, en février dernier, par l'entremise d'une lettre adressée au premier ministre du Canada.

Le projet de loi C-69, dans sa forme actuelle [...] ne répond[ra] pas au double objectif de protéger l'environnement et de favoriser la croissance économique. De plus, le projet de loi ne cadre pas avec les principes de gestion communs des Lois de mise en œuvre de l'Accord atlantique, et il accorde beaucoup de place à la discrétion dans les processus de prise de décisions qui devraient être prévisibles et fondés sur des données scientifiques.

Une préoccupation particulière qui doit être abordée est que le projet de loi, dans sa forme actuelle, place le pouvoir de décision définitif entre les mains du ministre ou du

opportunity to veto the results of thorough scientific assessment and review of evidence.

In Atlantic Canada, we have all negatively experienced the political weight of vote-rich Quebec and Ontario in the federal decision-making process.

This will have a significant negative impact for major projects and investment confidence, and this approach should certainly be amended.

We also urge you to adopt the amendments that are proposed by industry and stakeholder groups and governments that are collectively intended to ensure that key items in an assessment are well defined at early stages in the process, and that processes under the act are given appropriate deference.

Ensure that the assessment process is calibrated to exclude short-term projects and activities with proven mitigation strategies, such as offshore exploration wells.

Ensure that the nature and scope of public participation can be clearly established in the assessment process and not left ambiguous and open to challenge.

Ensure that the discretion in the act to extend process timelines is used only in limited circumstances and that reasons are provided for doing so.

Allow positive impacts of projects, including economic impacts, to be considered in assessments. And require cooperation between the impact assessment agency and lifecycle regulators, the Offshore Petroleum Board, the Canadian Energy Regulator and the Canadian Nuclear Safety Commission, in assessment for projects regulated by those regulators, and allow those projects to proceed under any of the process options in the act.

Senators, as you can see, the Council of Atlantic Premiers were united in their concerns. There's one element that I would like to re-emphasize. It's the notion that at the end of a process for a major project, the minister or the federal cabinet can decide to override the process simply because they don't like the conclusion.

I realize it may be an oversimplification, but tell me, what will the power of a minister or federal cabinet be? On what basis can they decide that they don't like a project? The uncertainty this causes is very significant.

gouverneur en conseil, et il accorde la possibilité d'imposer un veto sur les résultats d'une évaluation scientifique rigoureuse et sur un examen approfondi des preuves.

Ici, au Canada atlantique, nous avons tous eu des expériences négatives liées au poids politique des riches provinces du Québec et de l'Ontario dans le cadre du processus décisionnel fédéral.

Cela aura des répercussions négatives importantes sur la certitude des projets majeurs et sur la confiance des investisseurs, et cette approche devrait être modifiée.

Nous vous prions également d'adopter les modifications qui ont été proposées par l'industrie, les groupes d'intervenants et les gouvernements, qui, globalement, ont pour but : de veiller à ce que les éléments clés lors d'une évaluation soient bien définis lors des premières étapes du processus, et que les processus établis en vertu de la loi soient traités de manière appropriée;

de veiller à ce que le processus d'évaluation soit calibré afin d'exclure les activités et projets à court terme comprenant des mesures d'atténuation éprouvées, comme le forage d'exploration en mer;

de veiller à ce que la nature et la portée de la participation du public puissent être clairement établies dans le cadre du processus d'évaluation, qu'elles ne soient pas ambiguës et qu'elles ne soient pas susceptibles d'être contestées;

de veiller à ce que le pouvoir discrétionnaire qui est accordé par la loi et qui permet de prolonger les échéanciers du processus soit utilisé uniquement dans certaines circonstances et que des motifs soient fournis;

de permettre de prendre en considération les répercussions positives des projets, y compris les retombées économiques, lors des évaluations; et d'exiger que l'agence d'évaluation d'impact et les organismes de réglementation du cycle de vie — les offices des hydrocarbures extracôtiers, la Régie canadienne de l'énergie, et la Commission canadienne de sûreté nucléaire — travaillent en collaboration lors de l'évaluation de projets réglementés par ces organismes, et permettre à ces projets d'aller de l'avant conformément à tout processus élaboré dans la loi.

Honorables sénateurs, comme vous pouvez le constater, le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique était uni dans ses préoccupations. J'aimerais insister de nouveau sur un élément : il s'agit de la notion voulant qu'à la fin du processus pour un projet majeur, le ministre ou le Cabinet fédéral peut décider de ne pas tenir compte du processus simplement parce qu'il n'aime pas les conclusions.

Je réalise que c'est peut-être une simplification exagérée, mais dites-moi, quel sera le pouvoir du ministre ou du Cabinet fédéral? Sur quelles bases peuvent-ils décider qu'ils n'aiment pas un projet? L'incertitude qui en découle n'est pas sans importance.

As you know, New Brunswick would have been a terminus of the Energy East pipeline. It's also clear to me that the immense regulatory uncertainty contributed to ending that nation-building project.

Fundamentally, I believe we need to work together as a country to develop a national utility-energy corridor which is in our nation's best interest. This will help Western Canada and would take Canada off this road which is only leading to a devaluation of our natural resources and is leaving Western Canada with stranded assets. It's a lost opportunity and represents a loss of jobs and a negative impact on our prosperity.

In addition, we have the immense loss in tax revenue which pays for services our citizens expect. Bill C-69 would make already stringent processes even more burdensome.

The committee has a tremendous opportunity to ensure that Canadians have a framework that provides environmental sustainability along with economic progress. The two concepts are not mutually exclusive.

Let me be frank: This bill, in its current form, is an impediment to investment in New Brunswick, in Atlantic Canada and in Canada's energy sector. I have spent months hearing from community leaders, business leaders and individuals from all walks of life. It's very hard not to conclude that this bill is a no-pipeline bill.

Another key sector in New Brunswick that could be impacted is the aquaculture sector. There is a concern that the new impact assessment act would go beyond environmental considerations. Aquaculture industry participants are worried that any aquaculture project would trigger an impact assessment, thereby increasing regulatory burdens and costs.

Another key component is to do with Indigenous consultation and traditional knowledge. The lack of clarity is beneficial for no one, including Indigenous communities and private sector proponents.

New Brunswick needs clear processes that address our concerns, while accelerating important projects and providing appropriate assurances to project proponents that they will be treated fairly.

Last week, you also heard from Brett Plummer, Vice President Nuclear and Chief Nuclear Officer for NB Power. Mr. Plummer rightly pointed out that nuclear, renewables, hydrogen generation and smart grid will continue to play an essential role in meeting New Brunswick's commitment and energy needs. Small modular

Comme vous le savez, le Nouveau-Brunswick aurait été un terminal de l'oléoduc Énergie Est. Il me paraît clair que cette immense incertitude réglementaire a contribué à la fin d'un projet d'édification nationale.

Fondamentalement, je pense que nous devons travailler ensemble en tant que pays pour développer un corridor national de l'énergie et des services publics qui est dans notre intérêt national. Cela aidera l'Ouest canadien et permettrait au Canada de changer de direction, puisque cette route ne peut que mener à une dévaluation de nos ressources naturelles et elle laisse l'Ouest canadien avec des ressources délaissées. Il s'agit d'une occasion perdue qui représente des pertes d'emplois et qui aura des répercussions négatives sur notre prospérité.

De plus, nous avons une immense perte de recettes fiscales qui servent à financer les services auxquels nos citoyens s'attendent. Le projet de loi C-69 alourdirait des processus qui sont déjà rigoureux.

Votre comité a une occasion en or de s'assurer que les Canadiens ont un cadre qui fournit une viabilité environnementale tout en stimulant l'économie. Ces deux concepts ne sont pas contradictoires.

Permettez-moi d'être franc : ce projet de loi, dans sa forme actuelle, est un obstacle aux investissements dans le secteur énergétique du Nouveau-Brunswick, du Canada atlantique et du Canada. Pendant des mois, j'ai entendu ce que des dirigeants communautaires, des chefs d'entreprises et des gens de tous les horizons avaient à me dire. Il est très difficile de ne pas conclure que ce projet de loi vise à interdire la construction de nouveaux oléoducs.

Un autre secteur clé du Nouveau-Brunswick qui pourrait être touché est le secteur de l'aquaculture. Certains craignent que la nouvelle Loi sur l'évaluation d'impact n'aille au-delà des considérations environnementales. Les acteurs de l'industrie de l'aquaculture craignent que tout nouveau projet d'aquaculture ne déclenche une évaluation d'impact, ce qui alourdirait le fardeau réglementaire et les coûts.

Une autre composante clé touche la consultation des Autochtones et le savoir traditionnel autochtone. Le manque de clarté n'est bénéfique pour personne, notamment pas pour les communautés autochtones et les promoteurs du secteur privé.

Le Nouveau-Brunswick a besoin de processus clairs qui répondent à nos préoccupations, tout en favorisant l'accélération des projets importants et en garantissant aux promoteurs de projets qu'ils seront traités de manière équitable.

La semaine dernière, vous avez entendu Brett Plummer, vice-président du nucléaire et dirigeant principal de l'exploitation nucléaire d'Énergie NB. M. Plummer a indiqué, à juste titre, que l'énergie nucléaire, les énergies renouvelables, la génération d'hydrogène et le réseau électrique intelligent continueront à

reactors represent a unique opportunity for our province's economy but also to contributing to decarbonization.

But the unpredictability of timelines, coupled with the phaseout of the highly capable Canadian Nuclear Safety Commission, represents a double threat, a missed economic opportunity and a missed environmental opportunity.

I was also made aware of the presentation made to you by Arlene Dunn, Director of Canada's Building Trade Unions, and I noted the following:

Proponents need to know what the rules are going in. Any rational assessment process needs to define at the earliest possible stage what is essential to the assessment and proper consideration be given the processes. Political and policy decisions should be taken away from the review process.

Again, I share their views fully. My government's reservations about this bill, as I've outlined, are obviously not unique and, indeed, there is enough well-founded criticism of this bill to compel you to either change it dramatically or not to proceed.

To close, a well-known bank robber was once asked why he was targeting banks. His answer was simple: That's where the money is.

[*Translation*]

Which leads to the next question: Why were some of Canada's current largest banks founded in the Maritimes? Because that is where the money was before Confederation. We supported the building of the St. Lawrence Seaway at the disadvantage of Atlantic Canada.

[*English*]

Imagine the kind of booming ports we would have if the only way out was our Maritime ports. How would other provinces feel if we took a position that you can't send your resources through them?

[*Translation*]

It would never have happened because as Maritimers, we simply don't think that way. It was the right thing to do then to strengthen our nation.

jouer un rôle essentiel en vue de permettre à Énergie NB de respecter son engagement et de répondre à ses besoins énergétiques. Les petits réacteurs modulaires représentent une occasion unique pour l'économie de notre province, mais ils contribuent également à la décarbonisation.

Cependant, le caractère imprévisible des échéanciers, associé à un abandon progressif de la très compétente Commission canadienne de sûreté nucléaire, représente une double menace : une occasion économique ratée et une occasion environnementale ratée.

J'ai aussi été informé de la présentation de la directrice des Syndicats des métiers de la construction du Canada, Arlene Dunn, devant votre comité et j'ai noté ce qui suit, et je la cite :

Les promoteurs doivent connaître les règles avant de commencer. Tout processus d'évaluation rationnel doit définir, le plus tôt possible, ce qui est essentiel pour l'évaluation, et on doit accorder une considération adéquate aux processus. Les décisions politiques et stratégiques devraient être retirées du processus d'examen.

Encore une fois, je partage entièrement son point de vue. Les réserves de mon gouvernement à propos de ce projet de loi, comme je l'ai mentionné, ne sont évidemment pas uniques et, à vrai dire, il y a suffisamment de critiques fondées à l'égard de ce projet de loi pour vous obliger à le modifier de façon importante ou à le rejeter.

En terminant, on a déjà demandé à un voleur de banques bien connu pourquoi il ciblait les banques. Sa réponse était simple : c'est là où se trouve l'argent.

[*Français*]

Cela m'amène à la prochaine question : pourquoi certaines des plus grandes banques canadiennes actuelles ont-elles été fondées dans les Maritimes? C'est parce que c'est là où se trouvait l'argent avant la Confédération. Nous avons soutenu la construction de la Voie maritime du Saint-Laurent au détriment du Canada atlantique.

[*Traduction*]

Imaginez tous les ports en plein essor que nous aurions si la seule façon d'exporter nos produits passait par nos ports maritimes? Comment les autres provinces se sentiraient-elles si nous avions adopté une position qui aurait pour conséquence que vous ne pouvez pas envoyer vos ressources par ces ports maritimes?

[*Français*]

Cela ne serait jamais arrivé, parce que les gens des Maritimes ne pensent tout simplement pas comme ça. C'était la bonne chose à faire, à ce moment-là, afin de renforcer notre nation.

[English]

And it's the right thing to do now to consider the implications of something that will continue to strengthen our nation.

[Translation]

Atlantic Canada and New Brunswick want to participate fully in the Canadian economy.

[English]

And as the head of Canada's largest bank, Royal Bank of Canada CEO Dave McKay, recently said at their annual general meeting in Halifax, where they were founded in 1864:

. . . we're at a critical time in our country's history. . . . Our competitiveness is challenged. Our capacity to grow and advance our economy is stalling. . . . We need a new approach.

He also said:

Investment in energy is critical to ensuring Canada remains prosperous for now, and generations to come. . . . Canada has lost \$100 billion in energy projects in the last two years alone. We simply can't afford to lose any more.

So what does all this mean? I put forward that what matters here is what is at stake, and if we get this bill wrong it will magnify the problem. I appeal to all of you, as senators from Atlantic Canada, to join forces with senators from Western and Central Canada to speak against this bill, which will hurt the Atlantic region.

[Translation]

Honourable senators, thank you for your consideration.

[English]

Thank you, also, for the time you have afforded me. You have a very unique opportunity to do what you are here to do as senators, which is to protect all regions of Canada as the Fathers of Confederation intended in the BNA Act. Without you, it has been proven that we have no other voice. This is indeed a time for senators to be senators.

[Translation]

I implore you to either substantially amend or delay this bill. I appreciate the opportunity to convey New Brunswick's position.

[Traduction]

C'est la bonne chose à faire maintenant, quand on songe que l'on continuerait ainsi de renforcer notre nation.

[Français]

Le Canada atlantique et le Nouveau-Brunswick veulent participer pleinement à l'économie canadienne.

[Traduction]

De plus, comme le dirigeant de la plus grande banque du Canada — Dave McKay, PDG de la Banque Royale — le disait récemment lors de son assemblée annuelle à Halifax, où la banque a été fondée en 1864 :

Nous sommes à un moment crucial de l'histoire de notre pays. [...] Notre compétitivité est mise au défi. Notre capacité de faire croître notre économie stagne.[...] Nous avons besoin d'une nouvelle approche.

Il a également dit :

Il est essentiel d'investir dans l'énergie pour veiller à ce que le Canada demeure prospère aujourd'hui et pour les générations à venir. [...] Le Canada a perdu 100 milliards de dollars dans des projets énergétiques au cours des deux dernières années seulement. Nous ne pouvons simplement pas nous permettre de perdre davantage.

Qu'est-ce que tout cela signifie donc? Je crois que l'important, ici, c'est ce que nous risquons de perdre si ce projet de loi tourne mal. Je demande à tous les sénateurs du Canada atlantique de joindre les forces de leurs collègues de l'Ouest canadien et de dénoncer ce projet de loi qui nuira à la région de l'Atlantique.

[Français]

Honorables sénateurs, je vous remercie de votre attention.

[Traduction]

Merci également pour le temps que vous m'avez accordé. Vous avez une occasion unique de faire ce que, en tant que sénateurs, vous devez faire, c'est-à-dire protéger toutes les régions du Canada comme les Pères de la Confédération l'avaient prévu dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Sans vous, il a été prouvé que nous n'avons pas d'autre voix. C'est l'occasion pour les sénateurs d'agir en sénateurs.

[Français]

Je vous implore de modifier ce projet de loi de manière substantielle ou de retarder son adoption. Je suis heureux de l'occasion qui m'a été donnée d'expliquer la position du Nouveau-Brunswick.



[English]

I welcome any questions and an opportunity to explain my position further. Thank you very much.

[Translation]

**The Chair:** Thank you, Premier Higgs. Let's move on to questions.

[English]

**Senator Cordy:** Thank you. Premier, do you think Bill C-69 should be gutted and killed, or do you think it should be amended and changed?

**Mr. Higgs:** Given the uncertainty and ambiguity in the entire bill, I think it needs to be sent back to the drawing board. There are so many unknowns that leave it to subjectivity and, ultimately, uncertainty for any investors. Right now, we need to have a period of certainty in our country. We need to have investors look at us as a place they want to be involved with.

I think we've gotten ourselves to a point where investors are, as was quoted here earlier in my talk, looking elsewhere. We've seen it in New Brunswick. We've seen it across the country. I think it needs to be sent back to the drawing board and we shouldn't be concerned about a timeline of an election. We should be concerned about a timeline to get it right.

**Senator Cordy:** Do you think it's better than CEAA 2012, which was part of an omnibus bill that had no consultation? There was no consultation because it was part of the budget bill. I know that you spoke in your remarks today about the power of the minister to delay or to halt things. This is a change from CEAA 2012. In CEAA 2012, the budget bill, the minister could stop a project for 180 days. In this new bill, the project can be stopped for 90 days and the minister must make public the rationale for the delay, which was not in the previous legislation.

Is that not an improvement? The delay is shorter and the minister still has responsibility. Actually, the minister didn't have that responsibility until 2012. It's a shorter period of time and the rationale must be public.

**Mr. Higgs:** I guess in the true sense of the word one can argue there is an improvement, but if we look at our history of big projects in the country, we've been having great difficulty. Here this has been touted as a bill of certainty that will really allow investors to look at Canada and say that this is what's required for investment. It doesn't do that.

[Traduction]

Je serai heureux de répondre à vos questions et de vous expliquer ma position. Merci beaucoup.

[Français]

**La présidente :** Merci à vous, monsieur le premier ministre Higgs. Passons maintenant à la période des questions.

[Traduction]

**La sénatrice Cordy :** Merci. Monsieur le premier ministre, pensez-vous que le projet de loi C-69 devrait être vidé de sa substance ou qu'il devrait être modifié?

**M. Higgs :** Compte tenu de l'incertitude et de l'ambiguïté de l'ensemble du projet de loi, je pense qu'il faut le renvoyer à la planche à dessin. Il y a tellement d'inconnues qui laissent place à la subjectivité et, en fin de compte, à l'incertitude pour les investisseurs. À l'heure actuelle, nous avons besoin d'une période de certitude dans notre pays. Il faut que les investisseurs nous considèrent comme un endroit où ils veulent participer.

Je pense que nous en sommes arrivés au point où les investisseurs, comme je l'ai dit plus tôt dans mon exposé, cherchent ailleurs. Nous l'avons vu au Nouveau-Brunswick. Nous l'avons constaté partout au pays. Je pense qu'il doit être renvoyé à la table à dessin et que nous ne devrions pas nous inquiéter de la date des élections. Nous devrions nous préoccuper d'un échéancier pour bien faire les choses.

**La sénatrice Cordy :** Diriez-vous que ce texte est meilleur que la LCEE de 2012, qui faisait partie d'un projet de loi omnibus n'ayant fait l'objet d'aucune consultation? Il n'y a pas eu de consultation parce que cela faisait partie du projet de loi d'exécution du budget. Je sais que vous avez parlé aujourd'hui du pouvoir du ministre de retarder ou de bloquer les choses. Il s'agit d'un changement par rapport à la LCEE de 2012. Dans la LCEE de 2012, le projet de loi d'exécution du budget, le ministre pourrait suspendre un projet pendant 180 jours. Dans ce nouveau projet de loi, la période de suspension peut être de 90 jours et le ministre doit rendre publique la justification du retard, ce qui n'était pas prévu dans la loi précédente.

N'est-ce pas une amélioration? Le délai est plus court et le ministre a toujours la responsabilité. En fait, le ministre n'avait pas cette responsabilité avant 2012. C'est une période plus courte et la justification doit être publique.

**M. Higgs :** Je suppose que, dans le vrai sens du terme, on peut dire qu'il y a eu une amélioration, mais au vu de l'histoire des grands projets au pays, force est de constater que nous avons eu beaucoup de difficultés. Ici, on présente cela comme un projet de loi rempli de certitudes, qui attirera les investisseurs au Canada, autrement dit qui fait ce qu'il faut pour l'investissement. Or, ce n'est pas le cas.

If we're trying to make an effort here to lay out the ground rules in which New Brunswick or any province in the country can accept investment, then it should be clear. When I mentioned about talking to investors or industry leaders, what I'm gathering from the theme of many of the presentations, the clarity is not there. Why not go the next step? If we're establishing the right criteria around the decision-making process, why does it need a built-in political discretion if all of the criteria are defined in advance? It's something like in the discussion around a corridor. If the criteria on which you can build and work in a corridor across the country was clear, then we could get from one province to another and provinces would take over in their own right after you're there.

I think that in the clarity and how it's being portrayed, at least politically, as a bill of certainty to allow investment to go forward, I think it misses the mark.

**Senator Cordy:** You spoke about delay or uncertainty, and we've heard about uncertainty before for the investment sector. If we send the bill back to the drawing board and it's another two years before it comes back to us — realistically speaking, it wouldn't start until 2020 — would that not create a much longer period of uncertainty rather than trying to amend the bill and make it acceptable?

**Mr. Higgs:** If you're getting enough clarity through this process to actually define what would change in a meaningful way, I know the conditions we talked about in the Atlantic submission, and if those were addressed specifically and you could get those amendments in place and that could be shared with many of the proponents that have put forward changes, I think there needs to be some kind of mechanism. If we can do that in a short while, that would be great.

I appreciate what you're saying, if it goes back and it takes another few years before it gets done. I'm an engineer by profession, so projects, timelines and ownership of results was kind of second nature to me. If you put real timelines on how and when it needs to be completed and what items need to be addressed, you should expect that to happen in a timeline much less than two years. Someone needs to be accountable to make it happen.

[Translation]

**Senator Mockler:** I have three or four questions, but I will only ask one. I will ask the others if we have a second round.

Si nous essayons ici d'établir les règles de base en vertu desquelles le Nouveau-Brunswick ou n'importe quelle province du pays peut accepter des investissements, alors ce devrait être clair. J'ai dit avoir parlé à des investisseurs ou à des dirigeants de l'industrie, et je retiens des thèmes abordés dans bon nombre d'exposés que rien n'est clair. Pourquoi ne pas passer à l'étape suivante? Si nous établissons des critères appropriés pour le processus décisionnel, pourquoi prévoir un pouvoir politique discrétionnaire, étant sous-entendu que tous les critères seront définis à l'avance? C'est un peu comme les discussions sur l'établissement d'un corridor. Si les critères régissant le travail dans un corridor et l'instauration de ce corridor à l'échelle du pays étaient clairs, nous pourrions alors passer d'une province à l'autre, et les provinces prendraient le relais immédiatement après vous.

Si l'on parle de clarté et de la façon dont on nous présente, du moins sur le plan politique, ce projet de loi comment étant celui qui apporte des certitudes et qui favorisera l'investissement, alors, je pense qu'on met à côté de la plaque.

**La sénatrice Cordy :** Vous avez parlé de report ou d'incertitude, et nous avons déjà entendu parler d'incertitude pour le secteur de l'investissement. Si nous retournons le projet de loi à la case départ et qu'il nous faut encore deux ans avant qu'il nous revienne — de façon réaliste, le processus ne commencerait pas avant 2020 —, cette approche ne créerait-elle pas une période d'incertitude beaucoup plus longue que si nous tentons d'amender le projet de loi et de le rendre acceptable?

**M. Higgs :** Si ce processus doit permettre de préciser et de définir adéquatement les éléments qui changeront de façon significative — je connais les conditions dont nous avons parlé dans le mémoire de l'Atlantique —, que ces conditions doivent être prises en compte, que vous devez apporter ces modifications et ensuite en informer les nombreux promoteurs qui ont proposé des changements, je pense qu'il faut adopter une sorte de mécanisme. Si nous pouvons le faire en peu de temps, ce serait formidable.

Je comprends ce que vous dites concernant le fait qu'il faudra encore quelques années avant que le projet de loi soit adopté. Je suis ingénieur de profession, alors les projets, les échéanciers et l'adoption des résultats sont pour moi une sorte de seconde nature. Si vous fixez un échéancier réel quant à la façon de procéder et au moment où tout doit être terminé et que vous définissez clairement les questions à régler, vous devriez vous attendre à ce que le tout soit achevé en moins de deux ans. Quelqu'un doit rendre des comptes pour que vous y parveniez.

[Français]

**Le sénateur Mockler :** J'ai trois ou quatre questions, mais je vais seulement en poser une. Je poserai les autres questions si nous avons une deuxième ronde.

First, Mr. Premier, I would like to congratulate you for explaining the vision of people from New Brunswick and Atlantic Canada.

[English]

This morning, I was at a meeting, honourable senators. The moderator was Mr. Frank McKenna, a former Premier of New Brunswick. He was moderating a panel of the trade union convention here in Ottawa. Minister Sohi, Deputy Commissioner David Paul from the First Nations Tax Commission, and Premier Blaine Higgs participated.

[Translation]

Mr. Premier, New Brunswick is a leader in many areas.

[English]

And there is one domain we're a leader in: New Brunswick Power is world leader with technology to produce safe, reliable emission-free electricity generation under the name of small modular reactors. Before I ask a question, Mr. McKenna said that the world was looking at Canada and "Canada is being seen as a place not to put money in."

Premier, with the small modular reactor and with your experience, what would be the impact of Bill C-69, if it doesn't have the proper amendments on the small modular reactor that could be produced here in Canada, specifically in Atlantic Canada, in New Brunswick?

**Mr. Higgs:** It's extremely significant in delaying or eliminating the potential. The small nuclear reactor technology is one that would be a clean environmental path forward for clean energy. We have operated the nuclear facility for many years successfully. It is known as highly rated in its capability and operational abilities, and we have the technology right there; we have the location, knowledge and technology. When you are trying to rebuild and look at what opportunities exist in New Brunswick, that is indeed a potential for us.

This is another mechanism to oversee and really take the place of the nuclear regulator that exists today that monitors that industry. Why do we need to invent something here to delay that process, other than to simply be sure that the standards and the regulations we already have are followed completely with any new development?

We seem to be building more bureaucracy into this and more uncertainty by creating a separate division, rather than causing the current capabilities to work more efficiently and be

Tout d'abord, monsieur le premier ministre, je tiens à vous féliciter d'avoir expliqué la vision des gens du Nouveau-Brunswick et de l'Atlantique.

[Traduction]

Ce matin, j'ai assisté à une réunion, honorables sénateurs et sénatrices. La personne qui animait la réunion était M. Frank McKenna, ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick. Il animait une table ronde du congrès syndical ici, à Ottawa. Le ministre Sohi, le commissaire en chef adjoint David Paul, de la Commission de la fiscalité des premières nations, et le premier ministre Blaine Higgs y participaient également.

[Français]

Monsieur le premier ministre, le Nouveau-Brunswick est un chef de file dans bien des domaines.

[Traduction]

En fait, il y a un domaine dans lequel nous sommes un chef de file : Énergie Nouveau-Brunswick est un chef de file mondial de la technologie des petits réacteurs modulaires pour la production d'électricité sûre et fiable sans émissions. Avant que je pose une question, M. McKenna a dit que le monde se tournait vers le Canada et que « le Canada est perçu comme un endroit où il ne faut pas investir de l'argent ».

Monsieur le premier ministre, en ce qui concerne les petits réacteurs modulaires et compte tenu de votre expérience, quelles seraient les répercussions du projet de loi C-69, s'il n'est pas assorti des modifications nécessaires concernant les petits réacteurs modulaires qui pourraient être produits ici au Canada, en particulier au Canada atlantique, au Nouveau-Brunswick?

**M. Higgs :** Elles seraient très importantes pour ce qui est de retarder ou éliminer le potentiel. La technologie des petits réacteurs nucléaires constitue une voie à suivre pour l'avenir pour la production d'énergie propre. J'ai exploité avec succès l'installation nucléaire pendant de nombreuses années. Cette installation est reconnue pour ses grandes possibilités et ses capacités opérationnelles. Nous avons la technologie ici; nous avons l'emplacement, les connaissances et la technologie. Lorsque vous essayez de reconstruire et explorez les possibilités offertes au Nouveau-Brunswick; il s'agit d'une réelle possibilité pour nous.

Il s'agit d'un autre mécanisme pour surveiller et vraiment remplacer l'organisme de réglementation nucléaire qui surveille actuellement cette industrie. Pourquoi tentons-nous d'inventer quelque chose qui retardera le processus plutôt que de simplement nous assurer que les normes et les règlements que nous avons déjà sont respectés dans les nouveaux projets?

Nous semblons créer davantage de bureaucratie et d'incertitude en mettant en place une division distincte, au lieu de faire en sorte que les capacités actuelles soient plus efficaces

accountable for the decisions they make. It will have a detrimental effect.

[*Translation*]

**Senator Carignan:** Mr. Premier, thank you for being here. One of the questions I have asked elsewhere in the rest of Canada is one I also asked the Quebec Minister of Environment. I'm going to ask you the same question. It concerns a concept for the creation of an energy corridor in which the parties and the provinces could transport energy from east to west, whether gas or hydro. This would at least allow us to reach all provinces with the same footprint at ground level, which would avoid multiplying the various environmental elements or risks in several places on the territory rather than confining it to a corridor that could be more judiciously chosen to respect the environment and Aboriginal groups. Do you think this is a desirable avenue?

Second, do you think that this bill should take this process into account, so that the corridor can be authorized or evaluated so that the pipes or power lines that are located within the corridor can undergo a quicker evaluation process?

[*English*]

**Mr. Higgs:** Absolutely. It's a way to proceed. I think it is a solution to us moving forward as a nation and as a nation of provinces working toward a common goal. The benefit is to have the criteria defined around what goes into such a corridor, what assessment is required environmentally, community involvement and First Nations involvement so it's very clear that any connection we are making through our country have to follow these standards. They don't have to be invented all along the way. It helps remove the political process, which has often stymied our country. We have not been able to move a project one way or the other because one province is not on side. Then there is an election, and it all goes south and we start all over again.

It's time, like we haven't seen for a long time, to wonder how we build a coalition of concerned provinces that basically want to have their resources get to market. Quebec is in the same situation with the tremendous resource of hydro power to move throughout the country. We buy hydroelectricity from Quebec today, but that can be expanded significantly.

Recognizing the issues in other provinces — and with Alberta, what came as a shock to me was my very first ministers' meeting. The Premier of Alberta at the time — the devaluation

et de rendre compte des décisions prises. Cette façon de faire aura des conséquences néfastes.

[*Français*]

**Le sénateur Carignan :** Monsieur le premier ministre, merci de votre présence. Une des questions que j'ai posées ailleurs dans le reste du Canada, je l'ai posée également au ministre de l'Environnement du Québec. Je vais vous poser la même question. Elle porte sur un concept de création d'un corridor énergétique dans lequel les parties et les provinces pourraient transporter l'énergie d'est en ouest, que ce soit du gaz ou de l'hydroélectricité. Cela nous permettrait au moins de rejoindre l'ensemble des provinces par la même empreinte au niveau du sol, ce qui éviterait de multiplier les différents éléments ou risques environnementaux à plusieurs endroits sur le territoire plutôt que de le confiner dans un corridor qui pourrait être choisi plus judicieusement pour respecter l'environnement et les groupes autochtones. Croyez-vous qu'il s'agit là d'une avenue qui serait souhaitable?

Dans un deuxième temps, croyez-vous que ce projet de loi devrait tenir compte de ce processus, afin que le corridor soit autorisé ou évalué pour que les conduites ou les lignes de transport d'énergie qui se font à l'intérieur du corridor subissent un processus d'évaluation plus rapide?

[*Traduction*]

**M. Higgs :** Absolument. C'est une façon de procéder. Je pense que c'est une solution qui nous permettra d'aller de l'avant en tant que nation et en tant que nation de provinces qui cherchent à atteindre un objectif commun. L'avantage est de définir les critères relatifs à ce qui entre dans un tel corridor, à l'évaluation environnementale requise, à la participation de la collectivité et à la participation des Premières Nations. Il serait donc très clair que tout lien que nous établissons dans notre pays doit respecter ces normes. Il n'est pas nécessaire d'inventer les critères tout au long du processus. Ces critères contribuent à éliminer le processus politique, qui a souvent paralysé notre pays. Il est arrivé que nous ne puissions pas faire avancer un projet dans un sens ou dans l'autre, parce qu'une province n'était pas d'accord. Puis, il y a une élection, tout part vers le sud et nous devons recommencer à zéro.

Il est temps, comme nous ne l'avons pas fait depuis longtemps, de nous demander comment nous pouvons constituer une coalition des provinces qui sont préoccupées et qui veulent acheminer leurs ressources vers les marchés. Le Québec se trouve dans la même situation avec son volume énorme de production hydroélectrique qu'il doit transporter partout au pays. Nous achetons de l'hydroélectricité au Québec actuellement, mais ces échanges pourraient prendre beaucoup d'ampleur.

Si je pense aux enjeux dans d'autres provinces — et avec l'Alberta —, ce qui m'a réellement étonné est ma réunion des premiers ministres. Le premier ministre de l'Alberta de

of the oil was 70 per cent. I couldn't believe that it was not the number one issue on the table. I felt a sense of guilt, really, because I was a province that has received transfer payments for generations. Our families in the province have been recipients over the years — and in the Atlantic region — and yet there was not a sense of urgency. At the end of day, it could have impact on all of our well-being.

Getting something like this established — something that would create clarity of movement of resources through our country — is key. This may be a prime opportunity to make it happen.

**Senator Richards:** Thank you for being here, premier, Mr. Leger and Ms. Carlin.

One of people who voted in the Alberta election said that she voted against oil because she was voting for culture, education, research and medicine. I thought, “Well, what do you think is going to buy education, medicine and culture except a good infrastructure and a good economy?” They are not going to come without that; you can't have one without the other. I think that's the big miss here in a lot of ways.

Certainly, we know that in New Brunswick. My son was out working in the oil field when his wife was home in New Brunswick five months pregnant, so we know that.

I would like to know about Energy East. I felt it was a betrayal when it happened. I was not in the Senate then, but I felt it was a betrayal then as well as now. How much revenue do you think was potentially lost by that decision?

**Mr. Higgs:** If I might start, we did have a number — about \$38.7 billion for Canada.

But to reference where we are, politically, I think, in the narrative, I inherently believe we can have both: We can have an economic future, and we can have a greener, cleaner future. There seems to be the dividing line that we can't do both, but we can't pay for the things we want to move forward on.

I have a book in my library that's from 1998, and it's entitled *The End of Oil*. It was not about stopping using oil; it was about us running out. There is a panic. We will have no energy, and what are we going to do?

So 20 years later, we are not worried about running out we are trying to figure out when it stops. We are all on side with the same program to reduce emissions. There will be the narrative that if I don't want to charge people more taxes at the gas pumps

l'époque... la dévaluation du pétrole était de 70 p. 100. Je n'arrivais pas à croire que ce n'était pas la priorité à l'ordre du jour. Je me sentais vraiment coupable, parce que je représentais une province qui reçoit des paiements de transfert depuis des générations. Les familles de ma province en ont bénéficié au fil des ans — et dans la région de l'Atlantique —, mais il n'y avait pas de sentiment d'urgence. Au bout du compte, cet enjeu pourrait avoir une incidence sur notre bien-être à tous.

Il est essentiel de créer ce genre de mécanisme, un mécanisme qui permettrait d'établir clairement la circulation des ressources dans notre pays. C'est peut-être l'occasion parfaite pour le faire.

**Le sénateur Richards :** Merci d'être ici, monsieur le premier ministre, monsieur Leger et madame Carlin.

J'ai entendu une personne qui a voté aux élections en Alberta dire qu'elle avait voté contre le pétrole, parce qu'elle votait pour la culture, l'éducation, la recherche et la médecine. Je me suis dit : « Eh bien, selon vous, qu'est-ce qui va payer l'éducation, la médecine et la culture si nous n'avons pas de bonnes infrastructures et une bonne économie? » L'un ne va pas sans l'autre; on ne peut pas avoir l'un sans l'autre. Je pense que c'est ce qui est le plus mal compris à bien des égards.

Nous le savons certainement au Nouveau-Brunswick. Mon fils travaillait dans le champ pétrolière lorsque sa femme était enceinte de cinq mois au Nouveau-Brunswick. Nous le savons.

J'aimerais en savoir plus sur Énergie Est. J'ai eu l'impression que c'était une trahison. Je n'étais pas au Sénat à l'époque, mais j'ai eu l'impression que c'était une trahison à ce moment-là, comme ce l'est maintenant. À votre avis, combien de revenus cette décision a-t-elle fait perdre?

**M. Higgs :** Si vous me permettez, nous avons fait le calcul, ce serait environ 38,7 milliards de dollars pour le Canada.

De plus, pour ce qui est de savoir où nous en sommes, sur le plan politique, une thèse, et je la crois fondamentalement, est que nous pouvons avoir les deux : nous pouvons avoir un avenir économique, et nous pouvons avoir un avenir plus vert et plus propre. Il semble y avoir une distinction entre les deux et des croyances selon lesquelles nous ne pouvons pas faire les deux, mais nous ne pouvons pas financer les projets que nous voulons mettre de l'avant.

J'ai dans ma bibliothèque un livre de 1998 intitulé *The End of Oil*. On n'y parle pas d'arrêter d'utiliser du pétrole, mais bien de manquer de pétrole. La panique s'installe. Nous n'aurons pas d'énergie, et qu'allons-nous faire?

Alors, 20 ans plus tard, nous ne craignons pas d'en manquer, nous essayons de déterminer où il va s'arrêter. Nous appuyons tous le même programme de réduction des émissions. On dira que si je ne veux pas faire payer plus de taxes aux gens à la

I'm against a cleaner climate. Absolutely not. That's not true. I am saying we can get there and propose a carbon plan without taxing people more.

Why do I feel like this is the opportunity? As a kid I was at the New York World's Fair, which kind of dates me, and they had cars there that basically had no steering wheel — autonomous vehicles. I was 10 years old at the time and I thought, "Oh great, by the time I get my driver's licence there will be no cars to drive." Now I wish they were there, but they are closer now.

Think about what we are charging on our carbon plan to industry. In New Brunswick alone, when it's fully implemented under the current regulations, when we move forward with a plan to the federal government, it will be about \$12 to \$14 million a year. If you take that across the country, how much money is coming into from industry today? You take the industries that are doing this, and I will use the refinery in Saint John, and paying a significant tariff as they should in relation to being a major emitter in the province. If that money is focused on technological advancement, we are going to have a Kodak moment. We will have a moment when the electrical storage capabilities through batteries are going to be at the point where all of a sudden we don't have film cameras anymore because it changed overnight with digital photography. Storage will be competitive and it is moving that way all the time. All of a sudden, people will then say they can afford an electric car and have more renewables around their home. But right now we are at a point that the cost to do that is a serious impediment to the ability for people to pay and it's a serious impediment for us to encourage investment.

**Senator Stewart Olsen:** Thank you for being here. I'm very heartened to hear from a premier not the divisive ranting of "my province before everyone," but as a part of nation building and thinking about the rest of Canada. I really think that was a very good thing to hear in this country right now. I look at this bill and I see the one of the most divisive pieces of legislation I think I've ever seen.

My question is about your energy corridor proposal in two parts. For instance, the St. Lawrence Seaway is silting over. Pretty soon I can see a tanker ban and then where will we be? Because this government really loves tanker bans. If we have an energy corridor, I think if you can just tell me about how it would work, would you mean all energy or just the pipeline? What are you seeing there as part of your grand vision for the country?

pompe, je suis contre un climat plus propre. Absolument pas. Ce n'est pas vrai. Ce que je dis, c'est que nous pouvons y arriver et proposer un plan sur le carbone sans taxer davantage les gens.

Pourquoi ai-je l'impression que c'est le moment? Quand j'étais enfant, je suis allé à l'Exposition universelle de New York — je me sens vieux — et il y avait des voitures là-bas qui n'avaient pas de volant, des véhicules autonomes. J'avais 10 ans à l'époque et je me suis dit : « Formidable, d'ici à ce que j'obtienne mon permis de conduire, il n'y aura plus de voitures. » J'aimerais bien qu'il y ait de ces voitures maintenant; même si nous sommes de plus en plus près.

Pensez à ce que nous imposons à l'industrie dans notre plan sur le carbone. Au Nouveau-Brunswick seulement, lorsque le plan sera entièrement mis en œuvre conformément à la réglementation actuelle et lorsque nous irons de l'avant avec un plan pour le gouvernement fédéral, ce montant s'élèvera à environ 12 à 14 millions de dollars par année. À l'échelle du pays, combien d'argent l'industrie verse-t-elle aujourd'hui? Prenez les industries qui le font — par exemple la raffinerie de Saint John —, elles paient un tarif important, comme elles le doivent, puisqu'elles sont de grands émetteurs dans la province. Si cet argent sert principalement à financer les percées technologiques, nous reverrons ce qui est arrivé à Kodak. Nous arriverons à un tournant majeur quant à la capacité de stockage électrique au moyen de batteries; soudainement, nous n'utiliserons plus d'appareil photo et de films, car tout aura changé du jour au lendemain comme avec l'arrivée de la photographie numérique. Il y aura de la concurrence pour le stockage. Nous évoluons constamment dans cette voie. Tout à coup, les gens diront qu'ils peuvent se permettre une voiture électrique et qu'ils peuvent utiliser plus d'énergies renouvelables partout dans leur maison. À l'heure actuelle, nous en sommes au point où le coût est un obstacle sérieux à la capacité de payer des gens et où il ne nous incite pas à encourager l'investissement.

**La sénatrice Stewart Olsen :** Merci d'être ici. Je suis très encouragée d'entendre un premier ministre qui ne tient pas le discours qui crée des divisions, « ma province avant tout le monde », mais qui parle de l'édification d'une nation et qui pense au reste du Canada. Je pense vraiment que c'était une très bonne chose à entendre dans ce pays à l'heure actuelle. Quand je regarde ce projet de loi, je vois l'une des mesures législatives les plus controversées que j'aie jamais vues.

Ma question porte sur votre proposition de corridor énergétique en deux parties. Par exemple, la Voie maritime du Saint-Laurent est en train de s'envaser. Je prévois qu'il y aura bientôt une interdiction des pétroliers. Alors, où en serons-nous? Parce que le gouvernement actuel est un réel fervent de l'interdiction des pétroliers. Si nous avions un corridor énergétique, pourriez-vous me dire comment il fonctionnerait? Parlez-vous de toute l'énergie ou seulement du pipeline? Qu'est-ce qui fait partie de votre grande vision pour le pays?

**Mr. Higgs:** It has to be a consideration for what is needed in each province. If I were to say in Quebec, for example, they need a transportation system to get out to market and it needs to have that ability to have a transportation system. If you go to the other end of the country and want to get oil to market from Saskatchewan or Alberta, they need a pipeline. I'm hoping to have a natural gas development in New Brunswick. I want the ability to get the gas out to supply, and Quebec and other parts of the country could be a supply point for gas distribution. We have had a struggle in New Brunswick trying to get to a point of funding it, but it's supposed to be there so we're looking.

In our own country we talk about free trade between provinces, but free trade between provinces has to be fair and equitable. It includes more than just a corridor, it includes regulations for movement of labour back and forth across borders because certification levels are the same and people can say they are part of a country and we have a passport to move around in our country. This corridor would be defined as a minimum with electrical capabilities, transmission systems, gas, oil and communication systems. The usage and the requirements of how it would be developed would be well-defined.

It has taken the focus off of the individual issues and saying it's time for a project that pulls us together because we've got some challenges. I've said more than once I feel like a stranded asset in New Brunswick. For years, Atlantic Canada has been here, give you \$100 million, go build a road and we'll vote for you. I kind of changed that tune in the last six months because I don't need more roads. I need to create a vibrant economy the way it started many years ago as a nation-building area of our country.

**The Chair:** Thank you.

**Senator Woo:** Thank you, premier, for coming out. We really enjoyed visiting Saint John and hearing from your fellow New Brunswickers. We heard many diverse views on Bill C-69, including some people who are very supportive of the bill and a few who wanted us to go even further, which gets me to the point of amendments and how we improve the bill. I really take to heart many of the suggestions you and the other Atlantic premiers have offered us and I think if you stick around for a bit you will be heartened to know that many of us are working on amendments, in precisely the areas you flagged. It gets to the challenge of making amendments that preserve a delicate balance.

**M. Higgs :** Il faut tenir compte des besoins de chaque province. Prenons le Québec, par exemple, si la province a besoin d'un système de transport pour que l'énergie se rende au marché, elle doit avoir la capacité de mettre en place ce système de transport. Si nous allons à l'autre bout du pays, l'Alberta et la Saskatchewan ont besoin d'un pipeline pour acheminer le pétrole vers les marchés. J'espère que le gaz naturel sera exploité au Nouveau-Brunswick. Je veux pouvoir acheminer le gaz jusqu'à la chaîne d'approvisionnement, et le Québec et d'autres régions du pays pourraient devenir un point d'approvisionnement pour la distribution du gaz. Nous avons eu de la difficulté au Nouveau-Brunswick à obtenir du financement, mais il est censé être là, alors nous le cherchons.

Dans notre propre pays, nous parlons de libre-échange entre les provinces, mais le libre-échange entre les provinces doit être juste et équitable. Il ne s'agit pas seulement d'un corridor, il s'agit également de la réglementation qui ferait en sorte de faciliter le mouvement de la main-d'œuvre de part et d'autre des frontières, parce que les accréditations sont les mêmes, que les gens peuvent dire qu'ils font partie d'un pays et que nous avons un passeport pour nous déplacer dans notre pays. Ce corridor constituerait la base avec ses capacités électriques, ses systèmes de transport, ses systèmes de gaz, de pétrole et de communication. L'utilisation et les exigences relatives à son développement seraient bien définies.

Ce corridor permettrait de détourner l'attention des enjeux individuels et permettrait de dire qu'il est temps d'avoir un projet rassembleur, parce que nous avons des défis à relever. J'ai dit plus d'une fois que je me sentais comme un bien abandonné au Nouveau-Brunswick. Depuis des années, le Canada atlantique est là. Nous vous donnons 100 millions de dollars, et nous vous disons d'aller construire des routes puis que nous allons voter pour vous. J'ai en quelque sorte changé d'avis au cours des six derniers mois parce que je n'ai pas besoin de routes. Je dois créer une économie dynamique comme c'était le cas au début il y a de nombreuses années quand nous étions une région édifiatrice de la nation.

**La présidente :** Merci.

**Le sénateur Woo :** Merci, monsieur le premier ministre, d'être venu. Nous avons vraiment aimé visiter Saint John et entendre les vues de vos concitoyens du Nouveau-Brunswick. Nous avons entendu de nombreux points de vue différents au sujet du projet de loi C-69. Nous avons notamment entendu des gens qui sont très favorables au projet de loi et même certains qui voulaient que nous allions encore plus loin, ce qui m'amène à parler des modifications et de la façon d'améliorer le projet de loi. Bon nombre des suggestions que vous et les autres premiers ministres de l'Atlantique nous avez faites me tiennent réellement à cœur. Je pense que si vous restez un peu, vous serez heureux de constater que nous sommes nombreux à travailler sur

This bill didn't come out of the sky or appear overnight, it was the product of years of consultation, including with experts and colleagues from Atlantic Canada. It involved many experts and we are hearing from many expert groups who feel that the bill perhaps does not go far enough. All of us here are taking our roles as senators seriously in the way you describe, representing regions, representing other interests and trying to find ways to improve the bill without upsetting a very delicate balance.

This gets me to the question for you. You've said to us, either amend this substantially — and you put a lot of emphasis on that — or defeat the bill. I'm a bit worried that what we do isn't substantial enough and you are tilting us in a direction of defeating the bill. Is that really what you want to see? What advice would you give to us as senators who are really trying hard to balance the variety of interests that are out there, not just economic interests, which are very important, but many other interests that are prevailing on us?

**Mr. Higgs:** First, I'm not here to try to just defeat the bill and that's it, I would like to clarify that. That's not why I'm here.

**Senator Woo:** Thank you.

**Mr. Higgs:** We have had trouble with projects. I was in Ottawa in 2013 making a presentation on the projects, a project that was supposed to be completed in five years' time, by 2017. We were voted as most likely to succeed, but that was before the new rule came into place about emissions upstream and downstream being considered. Those are the uncertainties that have caused problems. Those types of changes in regulation have caused uncertainty in the investment.

What I would like to see most is that in the amendments made you would feel you could give those to investors — be it companies, be it banks — and ask if this opens the door in a fair and equitable way so that it's reasonable on all counts to encourage investment into our country. Those are the people who have been driving our economy — private sector investment. They have been helping us to pay the bills and provide services. There is a connection and your job is making that connection. If you can do that in a way that doesn't shut the door on development in our country, you've done your job admirably.

**Senator Seidman:** Thank you very much, premier, for being with us today. You mentioned in your presentation that one of the points you made in your letter to the Prime Minister is that

des modifications qui touchent précisément les domaines que vous avez mentionnés. Le défi est d'apporter des modifications qui préserveront un équilibre délicat.

Ce projet de loi n'est pas tombé du ciel; il n'est pas apparu du jour au lendemain. Il est le fruit d'années de consultations, y compris avec des experts et des collègues du Canada atlantique. De nombreux experts y ont participé, et de nombreux groupes d'experts nous disent que, selon eux, le projet de loi ne va peut-être pas assez loin. Nous prenons tous notre rôle de sénateurs très au sérieux, comme vous le décrivez. Nous représentons les régions, représentons d'autres intérêts et essayons de trouver des façons d'améliorer le projet de loi sans compromettre cet équilibre très délicat.

Ce qui m'amène à vous poser la question suivante. Vous nous avez dit qu'il fallait soit modifier le projet de loi en profondeur — et vous avez beaucoup insisté là-dessus — soit le rejeter. Je m'inquiète un peu du fait que les mesures que nous prenons ne vont pas assez en profondeur pour vous et que vous penchiez plutôt vers le rejet du projet de loi. Est-ce vraiment ce que vous voulez voir? Quels conseils donneriez-vous à des sénateurs qui s'efforcent vraiment de trouver un équilibre entre les divers intérêts qui existent, non seulement les intérêts économiques, qui sont très importants, mais ceux de nombreuses autres parties dont nous devons tenir compte?

**M. Higgs :** Tout d'abord, je tiens à préciser que je ne suis pas ici seulement pour rejeter le projet de loi. Ce n'est pas la raison pour laquelle je suis ici.

**Le sénateur Woo :** Merci.

**M. Higgs :** Nous avons eu de la difficulté avec des projets. J'ai présenté un exposé à Ottawa en 2013 sur ces projets, sur un projet qui devait être terminé dans cinq ans, soit d'ici 2017. On nous a dit que nous étions les plus susceptibles de réussir, mais c'était avant l'entrée en vigueur de la nouvelle règle concernant les émissions en amont et en aval. Ce sont ces incertitudes qui ont causé des problèmes. Ce genre de changement dans la réglementation a créé de l'incertitude pour les investissements.

Ce que j'aimerais le plus en ce qui concerne les modifications proposées, c'est qu'on puisse demander aux investisseurs — qu'il s'agisse d'entreprises ou de banques — si ces modifications ouvrent la porte de façon juste et équitable et si elles sont raisonnables à tous égards afin d'encourager l'investissement dans notre pays. Ce sont eux le moteur de notre économie, les investissements du secteur privé. Ils nous aident à payer les factures et à offrir des services. Il y a un lien et c'est votre travail de le faire. Si vous pouvez le faire de manière à ne pas fermer la porte au développement dans notre pays, vous avez fait votre travail admirablement.

**La sénatrice Seidman :** Merci beaucoup, monsieur le premier ministre, d'être parmi nous aujourd'hui. Vous avez mentionné dans votre exposé que vous aviez notamment fait valoir dans



the bill as drafted places final decision-making power in the hands of the minister or Governor-in-Council and provides opportunity to veto the results of scientific assessment and review of evidence. We have heard that concern expressed consistently about the ability of the minister to veto projects that are in the final stages. You say that this has a significant negative impact for major project certainty and it should be amended. Do you have something in particular in mind?

**Mr. Higgs:** I believe that the process should be fact-based. It should have the criteria that has enough objectivity to it that you can make a decision on go or no-go. Basically it takes the subjectivity of the political process out of it. That's my point. Anything we leave to chance in that regard, that's left open, is an uncertainty for investors because it just depends who happens to be in government at the time.

What I'm hoping is we are trying to create the certainty within our development model, the path forward in terms of a cleaner environment and reducing emissions, and us all being on the page to do that. And do it in a way that people say New Brunswick's doors are not closed to investment.

If the process is objective then there is no confusion. But when you allow for the personal preferences, the political influence, we have seen it. I've seen it in New Brunswick and when I talk about the numbers, that's what is important about our Constitution and the very body that I'm speaking to here today. That's how we have representation in a small area like Eastern Canada.

When I presented here in 2013, the nature of my presentation was that almost everyone in the room said, "You think Canada ends at Montreal or Quebec." I want to tell you the rest of the story, and then I went on and we had a graph and I showed the pipeline route at that time. And I went to the refinery. I said, "We have the largest refinery in North America." Who knew? We have been transporting crude oil for 40 years by the largest tankers in the world. Who knew? Everyone was in shock. You have this in New Brunswick? We are trying to put New Brunswick and Atlantic Canada back on the map with objective thinking, not political thinking.

**The Chair:** Premier Higgs, I have a small question. You know that we have met with more than 200 witnesses. We have been studying this bill for more than three months now and I think we have heard from all the petroleum companies in Eastern and Western Canada. They have given us amendments and they have said, many of them, that the status quo is unacceptable and

votre lettre au premier ministre que le projet de loi, dans sa forme actuelle, confie la décision irrévocable au ministre ou au gouverneur en conseil et leur donne l'occasion de mettre leur veto aux résultats de l'évaluation scientifique et de l'examen des preuves. Nous avons entendu à maintes reprises cette préoccupation au sujet de la capacité du ministre de mettre son veto à des projets qui en sont aux dernières étapes. Vous dites que cette mesure mine considérablement la certitude par rapport aux grands projets et qu'elle devrait être modifiée. Avez-vous un exemple particulier en tête?

**M. Higgs :** Je crois que le processus devrait être fondé sur les faits. Il devrait comporter des critères suffisamment objectifs pour que l'on puisse prendre la décision d'aller de l'avant ou non. De cette façon, on peut essentiellement éliminer la subjectivité du processus politique. C'est ce que je veux dire. Tout ce que nous laissons au hasard à cet égard, ce qui est laissé ouvert, est une incertitude pour les investisseurs, parce que tout dépend de qui est au pouvoir à ce moment-là.

Je souhaite que nous tentions de créer la certitude dans notre modèle de développement, soit de tracer la voie à suivre pour assainir l'environnement et réduire les émissions, que nous soyons tous prêts à le faire et que nous le fassions de manière à ce que les gens disent : « Les portes du Nouveau-Brunswick ne sont pas fermées aux investissements. »

Si le processus est objectif, il n'y a pas de confusion, mais si on laisse place aux préférences personnelles et à l'influence politique, on en sèmera. Je l'ai vu au Nouveau-Brunswick. Je parle de chiffres, ce qui est important dans notre Constitution et dans l'organe à qui je m'adresse aujourd'hui même. C'est ainsi que nous pouvons être représentés dans une petite région comme l'Est du Canada.

Lorsque j'étais ici en 2013, je parlais de l'hypothèse que presque tout le monde dans la salle pensait que le Canada se termine à Montréal ou au Québec. Je veux vous raconter le reste de l'histoire, puis j'ai continué et nous avons présenté un graphique et j'ai montré le tracé du pipeline à ce moment-là. J'ai parlé de la raffinerie. J'ai dit : « Nous avons la plus grande raffinerie en Amérique du Nord. » Qui le savait? « Nous transportons du pétrole brut depuis 40 ans par les plus gros pétroliers du monde. » Qui le savait? Tout le monde était en état de choc. Vous avez toutes ces installations au Nouveau-Brunswick? Nous essayons de remettre le Nouveau-Brunswick et le Canada atlantique sur la carte avec une vision objective, et non politique.

**La présidente :** Monsieur Higgs, j'ai une brève question pour vous. Comme vous le savez, nous avons entendu plus de 200 témoins. Nous avons consacré plus de trois mois à l'étude de ce projet de loi et nous avons entendu le point de vue de toutes les pétrolières de l'Est et de l'Ouest du Canada. Elles nous ont proposé des amendements et elles ont été nombreuses à nous dire

that, among other things, they have also said that Bill C-69 is a step in a good sense.

You said to stall it or kill the bill. I'm wondering, who exactly do you talk to? Because I cannot make the equivalence of the messages that I'm receiving.

**Mr. Higgs:** I think that I clarified the position with the other question in relation to my goal — and it has not worked in the past. I'm not suggesting that all was well in the previous bill because it was not. So I think the opportunity now is to get it right. And so if you have some very clear amendments that allow it to be more objective in nature and more precise in the criteria, that's great.

**The Chair:** Thank you very much.

**Senator Massicotte:** Thank you, premier, for being with us today.

I don't want to argue about who is responsible but empirical studies make it clear that in Canada for the last 20 years, we have had big difficulties getting projects approved whereby the lengthy process is immense. In fact, we are rated 34 out of 35 OECD countries relative to the burden of getting things approved in our country. The problem is serious, it's real. It is not a problem that occurred yesterday. It has been going on for over 20 years. We have a significant challenge.

I'm convinced that the senators here are convinced and prepared to work hard to find resolution to the issues. The one of balance is critical. We are going to give it the best we can, and I'm optimistic we can come up with good recommendations to resolve a good part of it. Nobody will be happy, but that's the fair test; when everybody is unhappy to the same degree, we have done our job.

Having said that, the legislation as proposed allows for substitution. We have B.C, which is a very demanding province relative to development, very finicky relative to their needs. And they have come to agreement with the federal government whereby, in the future, when they have a significant project, it will be one review undertaken by the province, per se.

Have you looked at that aspect and asked, "Why can we not do that in New Brunswick?" It would make it so much simpler and easier and avoid duplication that clients, proponents or developers have to propose; have you looked at that option?

que le statu quo était inacceptable; elles nous ont également dit, entre autres, que le projet de loi C-69 était un pas dans la bonne direction.

Vous avez dit qu'il fallait retarder ou rejeter le projet de loi. J'aimerais savoir à qui vous parlez exactement, parce qu'il n'y a aucune correspondance entre ce que vous dites et les messages que je reçois.

**M. Higgs :** Je pense avoir clarifié cette position en réponse à une question précédente concernant mon objectif — et cela n'a pas fonctionné par le passé. Je ne veux pas dire que tout était parfait dans le projet de loi précédent, parce que ce n'est pas vrai. Je pense que vous avez maintenant l'occasion de faire les choses correctement. Ainsi, si vous avez des amendements très clairs à apporter pour faire en sorte que le projet de loi soit plus neutre et énonce des critères plus précis, c'est fantastique.

**La présidente :** Merci beaucoup.

**Le sénateur Massicotte :** Monsieur, je vous remercie d'être venu nous rencontrer aujourd'hui.

Mon but n'est pas de chercher des responsables, mais des études empiriques démontrent clairement qu'au Canada, nous avons eu énormément de difficulté, ces 20 dernières années, à faire approuver des projets, parce que le processus d'approbation est exagérément long. En fait, nous nous classons au 34<sup>e</sup> rang parmi 35 pays de l'OCDE pour la lourdeur de nos processus d'approbation de projets. C'est un grave problème, et Government of New Brunswick. Cela fait 20 ans qu'il perdure. Nous avons un défi de taille à relever.

Je suis persuadé que les sénateurs ici présents sont déterminés et prêts à travailler d'arrache-pied pour résoudre ces problèmes. Il est essentiel de trouver un équilibre. Nous allons y travailler de notre mieux, et j'ai bon espoir que nous pourrions formuler des recommandations judicieuses pour régler une bonne partie des problèmes. Personne ne sera content, mais c'est justement un critère d'équité. Si tout le monde est mécontent dans une même mesure, cela veut dire que nous avons fait notre travail.

Cela dit, dans sa forme actuelle, le projet de loi permet des changements. La Colombie-Britannique est une province très exigeante en matière de développement et très pointilleuse en ce qui concerne ses besoins. Elle vient de conclure une entente avec le gouvernement fédéral en vertu de laquelle c'est la province, et elle seule, qui évaluera tout futur projet d'envergure.

Avez-vous réfléchi à cela et vous êtes-vous demandé pourquoi vous ne feriez pas la même chose avec le Nouveau-Brunswick? Cela simplifierait et faciliterait tellement les choses et éviterait la redondance inutile entre les propositions des clients, des promoteurs ou des développeurs; avez-vous réfléchi à cette option?

**Mr. Higgs:** I haven't looked at it in detail, but I'm familiar with the concept. And I guess the same logic would apply with regard to a province, in order to have clarity on the decision-making process would be made. We have seen tremendous volatility in positions taken because it depends on who is there in government.

I think it is conceivable to do that and gives provinces a little more control over the project. It would feed into the idea of having a corridor supply because your supply is there and you can decide in your province what you will do with it, but you have the option. I'm not suggesting you take that away from provinces but I am suggesting that you have the option because it's there. There is merit in considering what the province would do but for me, I would want to get it well defined.

**Senator Mitchell:** Thanks very much, premier, for being here. I am very taken — I think we are all are — by your idea of a national energy corridor, and I know that would be a great nation-building exercise. I had a smile as I thought about it, given that for 150 years we have had difficulty getting wine and beer between borders. Could you put a sliver of that corridor for wine and beer pipelines?

**Mr. Higgs:** I didn't include that. That will get it through.

**Senator Mitchell:** You raised some very important points. I wish I had some time to point out that many of the points you raised are addressed in the bill. For example, every single timeline is shorter than exists now, the minister is constrained and the cabinet is constrained in certain ways. I can go on, but there are good points that you make that need to be addressed. And I think you are leaving the door open, which you can tell we appreciate because going back to whatever the drawing board would be after eight years of CEAA 2012 and three years of consultation, what would be that be? Let's do it now.

You are elected and I was elected years ago, so I'm partial to political discretion, finding that balance. You said there is too much here. I looked at your EA process in the New Brunswick and I look at the decision tree. And it comes down to the minister submits a report and recommendation to the Lieutenant-Governor in Council, which is the cabinet and the decision is by the Lieutenant-Governor in Council, which is the cabinet.

How is it that you have addressed this very issue in your own environmental impact assessment process and how could you give us some insight on how that might be done better in that process?

**M. Higgs :** Je ne l'ai pas examiné en détail, mais je suis au courant du concept. Je suppose que la même logique s'appliquerait à l'égard d'une province, ce qui permettrait de rendre le processus décisionnel plus clair. Nous avons constaté une grande volatilité parmi les positions adoptées, puisqu'elles varient en fonction des décideurs en place au gouvernement.

Cette solution est envisageable et elle permet aux provinces d'exercer un peu plus de contrôle sur les projets. Elle est compatible avec l'idée d'un corridor d'approvisionnement parce qu'une province qui a des ressources à offrir peut décider ce qu'elle en fera, elle a un choix. Je ne propose pas de retirer cela aux provinces, mais je veux simplement dire que la province pourrait choisir cette solution. Il vaut la peine de se demander ce que ferait la province, mais j'aimerais que cette possibilité soit clairement définie.

**Le sénateur Mitchell :** Monsieur, je vous remercie d'être venu. J'ai été très impressionné — et je pense que nous le sommes tous — par votre idée d'un corridor national de l'énergie et je sais que ce serait une excellente façon de renforcer la cohésion nationale. Cette idée m'a fait sourire, car, pendant 150 ans, nous avons eu de la difficulté à passer du vin et de la bière d'un côté à l'autre des frontières. Pourriez-vous réserver une petite partie de ce corridor pour des pipelines de vin et de bière?

**M. Higgs :** Je n'y avais pas pensé. Je vais m'en occuper.

**Le sénateur Mitchell :** Vous avez soulevé des points très importants. Si le temps le permet, j'aimerais vous démontrer que bon nombre de ces points sont abordés dans le projet de loi. Par exemple, tous les délais sont plus courts qu'actuellement, et le pouvoir du ministre et du Cabinet est en quelque sorte restreint. Je pourrais continuer, mais vous avez soulevé des questions intéressantes qui méritent qu'on s'y arrête. Je pense d'ailleurs que vous laissez la porte ouverte, et soyez assuré que nous l'apprécions, parce que si nous revenons à la planche à dessin huit ans après l'adoption de la LCEE de 2012 et après trois années de consultation, imaginez-vous l'ampleur de la tâche? C'est maintenant que nous devons agir.

Vous êtes un élu et j'ai moi-même été élu il y a des années, donc je suis donc de l'exercice d'une discrétion politique, tout en cherchant un équilibre. Vous avez dit qu'il y avait trop d'éléments là-dedans. J'ai examiné le processus d'évaluation environnementale du Nouveau-Brunswick ainsi que votre arbre décisionnel. En gros, le ministre présente un rapport et une recommandation au lieutenant-gouverneur en conseil, c'est-à-dire au Cabinet, et la décision est prise par le lieutenant-gouverneur en conseil, qui est le Cabinet.

Comment avez-vous réglé ce problème particulier dans notre propre processus d'évaluation environnementale et pouvez-vous nous donner une idée de ce que nous pourrions faire pour améliorer ce processus?

**Mr. Higgs:** There lies the problem in New Brunswick. I haven't fixed all the legislation yet, by the way. I've been there six months. We've seen that in our natural gas development. We saw that very thing be a political football and so nothing was clear. And I guess to your point, when I think about that particular situation, it was started by one government, it was supported by another government and the same government that started it refused to put a moratorium on it.

You are asking why we do these things. There is only one reason and that's because the attitude changed. We cannot get a line on a project that moves us forward. We ended up being directed by polls and that's why I say that the ministerial discretion must have order to it. For me, a lot of decision making has to be public. The citizens have a right to know, are we protecting the best interests? Are we doing this not because of political reasons, in a negative way, in terms of not following the rules, to we are following the rules and here is what our monetary results have shown. So there is clarity and transparency.

That's one the big things that is an issue. People don't understand the process and they maybe never will, but they need confidence in this. And today, I don't think they have confidence.

**The Chair:** Thank you very much. Premier, we still have three senators, with your indulgence?

**Mr. Higgs:** My time is yours.

**The Chair:** Perfect. However, we have other panels.

**Senator McCallum:** Thank you for your presentation, Premier Higgs. Industry has its story and Indigenous peoples have theirs as well. I think that a lot of Canadians don't understand the problems that First Nations have had to endure with industry. You said you feel like a stranded asset, and many First Nations feel like imprisoned objects in their home territory.

Past proponents have to take some responsibility for the drafting of this bill. Even with regulation and total scientific assessments and evidence, there has been and continue to be many areas across Canada where toxic waste and devastation to land, lives and people's health has occurred, especially near First Nation lands. When you said that our central responsibility is to defend, protect and advocate for regions in our great country, my priority is First Nations who have had very little voice, especially women. When I look at the impacts of industry — energy, forestry, mining and hydro — they have left devastation

**M. Higgs :** C'est là que réside le problème au Nouveau-Brunswick. Incidemment, je n'ai pas encore corrigé toutes les dispositions législatives. Je suis en fonction depuis six mois seulement. Nous avons vu cela dans le secteur de l'exploitation du gaz naturel. Nous avons constaté que tout se résumait à une joute politique et que rien n'était clair. Pour répondre à votre question, je suppose que cette situation a été créée par un gouvernement, elle a été maintenue par le gouvernement suivant et le gouvernement qui l'a créée a refusé de décréter un moratoire.

Vous me demandez pourquoi nous faisons cela. Il n'y a qu'une seule raison, c'est parce qu'il y a eu un changement d'attitude. Nous ne pouvons nous entendre sur un projet qui nous permet d'aller de l'avant. Nous finissons donc par être guidés par les sondages et c'est pourquoi je dis que le pouvoir discrétionnaire du ministre doit être balisé. Je suis d'avis le processus décisionnel doit être en grande partie public. Les citoyens ont le droit de savoir si nous protégeons leur intérêt supérieur. Sommes-nous motivés par des intérêts politiques, d'une manière négative, en ne respectant pas les règles? Ou, au contraire, respectons-nous les règles et avons-nous des résultats financiers pour le démontrer? Cette façon est un gage de clarté et de transparence.

C'est l'une des principales difficultés. Les gens ne comprennent pas le processus et ils ne le comprendront peut-être jamais, mais ils doivent avoir confiance. Aujourd'hui, je pense que la confiance n'est pas au rendez-vous.

**La présidente :** Merci beaucoup. Si vous le permettez, monsieur, nous avons encore trois sénateurs à entendre.

**M. Higgs :** J'ai tout mon temps pour vous.

**La présidente :** Parfait. Par contre, nous avons d'autres groupes de témoins.

**La sénatrice McCallum :** Monsieur Higgs, je vous remercie pour votre exposé. L'industrie a sa propre histoire et les peuples autochtones ont la leur. Je pense que beaucoup de Canadiens ne comprennent pas les problèmes que l'industrie a causés aux Premières Nations. Vous avez dit avoir l'impression de vos ressources sont laissées pour compte et, de leur côté, de nombreuses Premières Nations ont l'impression d'être emprisonnées dans leur propre territoire.

Les promoteurs précédents doivent assumer leur part de responsabilité dans la rédaction de ce projet de loi. Malgré la réglementation, les évaluations scientifiques et les données probantes, de nombreux endroits du Canada, notamment à proximité des terres des Premières Nations, ont été et sont des dépotoirs de déchets toxiques, sans parler des effets catastrophiques sur les terres, les êtres vivants et la santé des habitants. Vous dites que notre responsabilité première est de défendre et de protéger les régions de notre grand pays, mais ma priorité à moi, ce sont les Premières Nations que nous

all across the North in Canada. Alberta has 150,000 orphaned wells which will now require \$55 billion to clean up. A lot of these are near First Nations and Metis lands. These are serious impediments for First Nations towards their health as well as economic development within their home.

What would you recommend to counter what has happened to them? Do you have any suggestions that could help towards alleviating this situation?

**Mr. Higgs:** I think we all recognize that many First Nations communities are living in conditions that are completely unacceptable. We have that situation in New Brunswick as well. Any development that we have needs to be on a pattern going forward where we're working together. The atmosphere has been kind of set that First Nations are against development. I don't believe that at all. I think they've recognized, to your point, that they've not shared in that.

I feel that when — I do this with a lot of things in the province I'm looking at now. I look at how much money we spend in different areas and I'm determining what we are getting for results, in terms of services and things across the provincial network. What are our goals? What are we trying to accomplish here? In New Brunswick or across Canada, how do you define where we are today in the First Nations communities? What are the most critical situations? How do we put ourselves on a path to change that?

More importantly, how do we get it so it's consistent from one election to the next and we can see it in communities, people can feel it? It doesn't have to be a headline we read somewhere. People feel it because their lives have changed. I don't feel like we have an appreciation for what the goal posts are, for what it is we're trying to accomplish.

I've had great discussions in the last few days. I met David Paul earlier at dinner last night and we talked about opportunities for First Nations and the opportunities for economic growth, and sharing and caring. It's real. I believe there's a stigma that has been unfairly attached that First Nations don't want to be part of an economic growth strategy for our country, and I don't believe that's true. I believe they do want to be a part of it and they want to share in the benefits that go with that.

**Senator McCoy:** Thank you, premier, as an Albertan, for your well expressed and pan-Canadian view and your exquisite understanding of what Alberta is enduring at the moment and

n'entendons pas suffisamment, surtout les femmes. Les activités des secteurs de l'énergie, de l'exploitation forestière, des mines et de l'hydroélectricité ont eu de graves répercussions et ont semé la dévastation partout dans le Nord canadien. L'Alberta compte 150 000 puits orphelins et il en coûtera 55 milliards de dollars pour les nettoyer. Bon nombre de ces puits se trouvent à proximité de terres appartenant à des Premières Nations et à des Métis. Ce sont là de sérieux obstacles qui nuisent à la santé des Premières Nations et à leur développement économique sur leurs propres terres.

Quelles mesures recommandez-vous pour réparer le tort qui leur a été causé? Avez-vous des suggestions à faire pour atténuer ces problèmes?

**M. Higgs :** Nous reconnaissons tous, je pense, que les conditions de vie de nombreuses communautés autochtones sont tout à fait inacceptables. Nous avons ce problème au Nouveau-Brunswick également. À l'avenir, tous les projets de développement devront être entrepris dans un esprit de collaboration. On a voulu faire croire que les Premières Nations s'opposent au développement. Je n'y crois pas du tout. Pour revenir à ce que vous disiez, je pense qu'elles ont reconnu qu'elles n'en avaient pas profité.

J'ai l'impression que lorsque... Voilà comment je procède dans de nombreux dossiers dans ma province. Je regarde combien d'argent nous dépensons dans différents domaines et je prends note des résultats que nous obtenons sur le plan des services et d'autres enjeux à l'échelle provinciale. Quels sont nos objectifs? Que voulons-nous accomplir? Au Nouveau-Brunswick ou dans l'ensemble du Canada, comment devons-nous mesurer les progrès accomplis à ce jour dans les collectivités des Premières Nations? Quels sont les problèmes les plus urgents? Comment pouvons-nous nous engager sur la voie du changement?

Plus important encore, que devons-nous faire pour nous assurer que notre engagement demeure cohérent d'une élection à l'autre et que les collectivités et les gens le sentent? Il n'est pas nécessaire que cela fasse la une des médias. Les gens le savent parce que leurs conditions de vie se sont améliorées. Je n'ai pas l'impression que nous avons une idée de nos cibles, ni de ce que nous essayons d'accomplir.

J'ai eu d'intéressantes discussions au cours des derniers jours. J'ai rencontré David Paul lors d'un dîner hier soir et nous avons parlé des possibilités offertes aux Premières Nations et des possibilités de croissance économique, de partage et d'entraide. C'est réel. Je crois qu'on a voulu faire croire, à tort, que les Premières Nations ne veulent pas participer à la stratégie de croissance économique de notre pays. C'est faux. Je pense qu'elles veulent y participer et profiter des retombées.

**La sénatrice McCoy :** En tant qu'Albertaine, je vous remercie, monsieur, d'avoir si bien exprimé une perspective pancanadienne, de comprendre de manière aussi subtile ce que

your sympathy for it. It's something that's truly a nation-building attitude.

I too would like to pursue this thought of coming to a pan-Canadian agreement about a corridor, but it seems to me that is way beyond an impact assessment process. It seems to me that's a much bigger policy agreement. Really it's building a consensus among Canadians, province to province to territory, of what our goals are and what our desired outcomes are. If we had that, then we could perhaps move forward in some kind of more considered, fact-based, objective way. I would encourage you to expand a little more on that and to give us your assurance that, as premier, at first ministers' meetings and also at the federation —

**Mr. Higgs:** Council of the Federation for provinces.

**Senator McCoy:** Yes, that you pursue that idea.

**Mr. Higgs:** I intend to. We have had discussions on that both in the Atlantic region and at first ministers' meetings. I feel we have alignment provincially and across the country in many areas. I think it's becoming stronger and stronger. I think the opportunity for us is to continue it with the federation. Outside of the federal and the political process, not to put too many targets in this, keep it on a basis that we have a higher goal here and we create that vision statement outlining what we're trying to accomplish and we get alignment with provinces that this makes sense for us. It makes sense in so many ways, not only for energy but talking about getting beer from province to province. We've been talking about inter-provincial trade forever.

**Senator McCoy:** Ever since I was in cabinet.

**Mr. Higgs:** It's been going on since I've been in politics as well. It's like why can't we get this bar? We talk about certification across provinces. We can't seem to get that bar.

I go back again to my engineering background. Project management and project execution was kind of part of my —

**Senator McCoy:** Of course, you would then be putting section 36 of the Constitution Act, 1982, into play, which is a commitment among provinces and the federal government to foster opportunities without disparity across the country.

l'Alberta vit en ce moment et de manifester de la sympathie à notre égard. C'est vraiment là une attitude qui favorise l'édification du pays.

J'aimerais, moi aussi, revenir sur votre idée de conclure une entente visant la création d'un corridor pancanadien, mais il me semble que cela dépasse largement la portée du processus d'évaluation de l'impact environnemental. Il s'agit, selon moi, d'une entente stratégique beaucoup plus vaste. En fait, il faudrait obtenir le consensus des Canadiens, des provinces et des territoires au sujet de nos objectifs et des résultats souhaités. Si nous y arrivions, nous pourrions peut-être aller de l'avant d'une manière plus réfléchie, plus neutre, fondée sur des données factuelles. J'aimerais que vous nous donniez plus de détails à cet égard et que vous nous donniez l'assurance, en votre qualité de premier ministre, que, à l'occasion de la prochaine réunion des premiers ministres et de la réunion de la fédération...

**M. Higgs :** Du Conseil de la fédération auquel participent les provinces.

**La sénatrice McCoy :** Oui, que vous fassiez la promotion de cette idée.

**M. Higgs :** J'en ai bien l'intention. Nous avons eu des discussions à ce sujet lors de nos réunions dans la région atlantique ainsi qu'aux réunions des premiers ministres. Je pense que les provinces sont sur la même longueur d'onde dans de nombreux domaines. C'est de plus en plus manifeste. Nous devons saisir l'occasion de poursuivre la discussion au sein de la fédération. Hors du cadre fédéral et provincial, il ne faut pas trop se fixer de cibles à cet égard, mais nous devons nous rappeler que nous avons un objectif commun supérieur, que notre énoncé de vision doit décrire ce que nous essayons d'accomplir et que nous devons convenir avec les provinces que c'est la chose sensée à faire. C'est la chose sensée à faire à bien des égards, non seulement pour acheminer l'énergie, mais aussi de la bière d'une province à l'autre. Nous parlons depuis toujours de commerce interprovincial.

**La sénatrice McCoy :** Depuis l'époque où j'étais membre du Cabinet.

**M. Higgs :** Il en est question depuis que je fais de la politique également. On dirait que nous ne pouvons pas y arriver. Nous parlons d'homologation d'une province à l'autre. Nous semblons incapables d'y arriver.

Je reviens sur ma formation d'ingénieur. La gestion et l'exécution de projets faisaient partie de ma...

**La sénatrice McCoy :** Évidemment, vous invoqueriez alors l'article 36 de la Loi constitutionnelle de 1982, en vertu duquel les provinces et le gouvernement fédéral s'engagent à promouvoir les chances, sans disparité entre les différentes régions du pays.

**Mr. Higgs:** That is absolutely correct. I mentioned earlier about the constitutional requirements and what I see is certainly the value of the Senate. That's it.

**The Chair:** Thank you.

**Senator Plett:** Premier, thank you so much for being here. It's been a pleasure listening to you. Let me just say, I really appreciated a few of the comments you made when you said Atlantic Canada and New Brunswick want to participate fully in the Canadian economy. Why were the largest banks founded in the Maritimes? It's because it's where the money was before Confederation.

A few years ago, Alberta was probably the largest contributor to the Canadian economy. So much legislation and so much of what we've seen here in the last few years is pitting one province against another, pitting one region against another when we need to work in unison. When we have resources in one part of the country, we need to exploit those resources for all of the country and not try to curtail those resources. Thank you very much for the comments you made.

Bill C-69 has certainly never been the intention of the loyal opposition in the House of Commons and indeed in the Senate to kill legislation but rather to improve it, to amend it. I think that's the message you have spoken here today and that's what we would like to see, but it's becoming increasingly difficult.

My question is a very short question and a follow-up to something Senator Cordy said. She was the first questioner, and I'm the last. She said that if we don't pass this bill, it could take us two years to get to something. We all agree the status quo isn't where we want to be; we want to improve.

Is waiting two years and getting it right better than getting it wrong today?

**Mr. Higgs:** In my submission, I referenced that getting it wrong is critical to our country. It seems like we need to have that moment where we're saying, okay, how are we financing the things that we have all across the country? How are we managing that, to the point that was raised earlier?

You have to decide with the input you have and the amendments being proposed whether we have it right. What's your test of doing that? If it's going back to maybe some of the submissions and the people who have been here and asking them if the wording is right and if it makes sense. It might be asking investors from around Canada and the world, and comparing their input with other countries so we have some benchmark to look at. We're competing with the U.S. in many areas, so are we

**M. Higgs :** C'est tout à fait ça. J'ai parlé tout à l'heure des exigences constitutionnelles et je constate qu'elles correspondent certainement aux valeurs du Sénat. C'est cela.

**La présidente :** Je vous remercie.

**Le sénateur Plett :** Monsieur, merci beaucoup de votre présence ici. Je vous ai écouté avec plaisir. Permettez-moi de vous dire que je suis vraiment ravi de vous avoir entendu dire que le Canada atlantique et le Nouveau-Brunswick souhaitent participer pleinement à l'économie canadienne. Pourquoi les grandes banques ont-elles été dans les Maritimes? C'est parce que c'est là que l'argent se trouvait avant la Confédération.

Il y a quelques années, l'Alberta était probablement la province qui contribuait le plus à l'économie canadienne. Ces dernières années, beaucoup de lois, sans parler des débats qui ont eu lieu ici, ont pour effet de soulever les provinces et les régions les unes contre les autres, alors que nous devons travailler à l'unisson. Quand nous avons des ressources dans une partie du pays, nous devons les exploiter dans l'intérêt commun du pays au lieu de faire obstacle à leur exploitation. Je vous remercie beaucoup pour vos commentaires.

La loyale opposition à la Chambre des communes et au Sénat n'a jamais eu l'intention de tuer le projet de loi C-69, elle cherche plutôt à l'améliorer et à l'amender. Je crois que c'est le message que vous avez transmis ici aujourd'hui et c'est ce que nous souhaitons, mais cet exercice devient de plus en plus difficile.

Ma question est très courte et fait suite à une observation de la sénatrice Cordy. Elle a été la première à poser des questions, et je suis le dernier. Elle a dit que si nous n'adoptons pas ce projet de loi, il faudrait peut-être attendre deux ans avant d'en concocter un nouveau. Nous sommes tous d'accord pour dire que le statu quo n'est pas ce que nous voulons; nous voulons améliorer les choses.

N'est-il pas préférable d'attendre deux ans et d'améliorer le projet de loi au lieu d'adopter une mesure bancaire aujourd'hui?

**M. Higgs :** Dans mon mémoire, j'ai mentionné que si nous ne faisons pas les choses correctement, les conséquences pourraient être désastreuses pour notre pays. Nous devons prendre un moment pour réfléchir à la façon dont nous finançons les projets entrepris à la grandeur du pays, à la façon dont nous les gérons, pour revenir à la question soulevée précédemment.

En vous appuyant sur les données dont vous disposez et les amendements proposés, vous devez déterminer si nous faisons la bonne chose. Sur quel critère vous appuieriez-vous? Vous pouvez revenir sur certains mémoires et sur les témoignages que vous avez entendus ici et demander aux témoins si le projet de loi leur semble correct et s'il est raisonnable. Vous pouvez aussi demander l'avis d'investisseurs du Canada et de l'étranger et comparer leurs observations avec ce qui se passe dans d'autres

chasing investment to the U.S.? That really hurts, and many of our companies are competing directly with the U.S.

I would say that if you can get it right and you have some benchmark to determine you've done that, that's great. We know the status quo has been a problem. But if you can't convince yourself that you've got it right, take the time to do it right.

**The Chair:** Thank you very much, premier. Thank you, colleagues, for this important conversation.

In our second portion of our meeting, we now welcome, from the Mohawk Council of Kahnawà:ke, Ross Montour, Council Chief — thank you very much for being here — and Francis Walsh, Legal Counsel.

From York Factory First Nation, we have Leroy Constant, Chief; and Louisa Constant, Advisor.

From the Canadian Research Institute for the Advancement of Women, by video conference from Happy Valley-Goose Bay, we also welcome Leah Levac, Research Associate and Associate Professor, University of Guelph; and by video conference from Halifax, Susan Manning, Researcher and PhD Candidate, Dalhousie University.

**Senator Plett:** Chair, I would like to raise a point of order that has to do with committee proceedings.

This committee decided — and I believe unanimously — to ask that the committee hearings be extended for one week. That was conveyed to leadership via a letter requesting that a member of this committee who is the leader of the largest caucus in the Senate made it clear at that leader's meeting that it was not necessary to deal with this, which I found very troubling, because I think it is very necessary to deal with this.

So we have a situation, Madam Chair, where there are suggestions being made that the premier of the almost most westerly province come here — there's talk about him coming here for a 7 a.m. meeting — on Thursday in order that we can put three ministers into a two-hour time slot in the afternoon and rush legislation through. This is highly unacceptable.

So in light of the decision that the committee made, unanimously approved and that is not being dealt with, I have a motion that I am presenting here that I would like dealt with at this point.

Therefore, I move, Madam Chair:

pays, pour que nous ayons un point de comparaison. Comme nous sommes en concurrence avec les États-Unis dans bien des domaines, vous devez vous demander si nous sommes en train de chasser les investisseurs vers les États-Unis? Cela fait vraiment mal, d'autant plus qu'un grand nombre de nos entreprises font directement concurrence à nos voisins du Sud.

À mon avis, si vous pouvez corriger le projet de loi et si vous avez des données comparatives indiquant que vous l'avez amélioré, c'est fantastique. Nous savons que le statu quo pose problème. Toutefois, si vous n'êtes pas convaincus de l'avoir amélioré, prenez le temps de le faire.

**La présidente :** Je vous remercie beaucoup, monsieur. Chers collègues, merci de cette importante discussion.

Dans la deuxième partie de notre réunion, nous recevons, du Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke, Ross Montour, chef du conseil, et Francis Walsh, conseiller juridique. Je vous remercie d'être venus.

De la Première Nation de York Factory, nous accueillons le chef Leroy Constant et la conseillère Louisa Constant.

De l'Institut canadien de recherche sur les femmes, nous entendrons, par vidéoconférence d'Happy Valley-Goose Bay, Leah Levac, associée de recherche et professeure agrégée à l'Université de Guelph; également par vidéoconférence de Halifax, nous entendrons Susan Manning, chercheuse et candidate au doctorat à l'Université Dalhousie.

**Le sénateur Plett :** Madame la présidente, j'aimerais faire un rappel au Règlement au sujet des travaux du comité.

Le comité a décidé — à l'unanimité, je pense — de demander que ses audiences soient prolongées d'une semaine. Cette demande a été transmise à la direction dans une lettre qui demande qu'un membre du comité, soit le leader du plus grand caucus au Sénat, fasse clairement savoir, à la réunion de ce caucus, qu'il n'était pas nécessaire d'aborder cette question, ce que je trouve très préoccupant parce que, au contraire, je pense qu'il est très important d'en discuter.

Madame la présidente, certains ont suggéré que le premier ministre de la deuxième province la plus occidentale du pays soit convoqué ici — il est question de l'inviter à une réunion qui aurait lieu à 7 heures du matin — jeudi prochain afin que nous puissions entendre trois ministres dans un créneau de deux heures, en après-midi, et adopter le projet de loi à la hâte. Je trouve cela carrément inacceptable.

Comme la décision prise par le comité et approuvée à l'unanimité n'est pas à l'ordre du jour, je propose une motion et j'aimerais que nous en discutions maintenant.

Madame la présidente, je propose donc :



That the Premier of Alberta be invited to testify at an upcoming meeting during the committee's regular time slot;

That the Minister of Environment and Climate Change, Minister of Natural Resources and Minister of Transport be invited to appear the following week, for one hour each;

That the committee begin its clause-by-clause consideration of Bill C-69 on Tuesday, May 14, 2019.

**The Chair:** Can I say something before debating your motion? We are ready to receive Mr. Kenney after the three ministers on Thursday. The officials will be postponed. I was going to inform you about that at the end of this meeting. Will that change your motion?

**Senator Plett:** Well, if it doesn't change the time frame, it wouldn't change my motion. We clearly believe having the ministers coming in before Mr. Kenney and having two hours for three ministers is not acceptable. If there's an alternative that we can have the ministers for a minimum of one hour each, that we will also hear from the officials and that Mr. Kenney will be given a reasonable time slot —

**The Chair:** Yes, ten o'clock for one hour.

**Senator Plett:** — for his time, my motion may change, but I would need to see that, Madam Chair. I am willing to suspend this motion if I have agreement from the committee that nobody will try to adjourn the meeting before this motion is dealt with in its entirety. We can suspend this discussion until all the witnesses have been heard today. If that is acceptable, if we have that agreement that no one will try to adjourn the meeting before this motion is dealt with, then I am happy to do that.

**The Chair:** Yes. Thank you.

**Senator Plett:** Do we have agreement from the committee?

**The Chair:** Is it agreed?

**Hon. Senators:** Agreed.

**Senator Plett:** Thank you.

**The Chair:** Thank you.

Sorry about that. Could you please proceed with your remarks?

**Ross Montour, Council Chief, Mohawk Council of Kahnawà:ke** First of all, I bring you greetings from the Mohawk community of Kahnawà:ke. I'm pleased to present here today. The Mohawks of Kahnawà:ke welcome the opportunity to inform the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources of its position that Bill C-69

Que le premier ministre de l'Alberta soit invité à témoigner lors d'une prochaine réunion, dans la plage horaire habituelle du comité;

Que la ministre de l'Environnement et du Changement climatique, le ministre des Ressources naturelles et le ministre des Transports soient invités à comparaître pendant une heure chacun, la semaine prochaine;

Que le comité débute son étude article par article du projet de loi C-69 le mardi 14 mai 2019.

**La présidente :** Puis-je dire quelque chose avant de débattre de votre motion? Nous sommes prêts à recevoir M. Kenney après les trois ministres, jeudi. La comparution des fonctionnaires sera différée. J'allais vous en informer à la fin de la séance. Est-ce que cela va changer votre motion?

**Le sénateur Plett :** Eh bien, si cela ne change pas le délai, cela ne changera rien à ma motion. Nous trouvons inacceptable que les ministres comparaissent avant M. Kenney et qu'on ait deux heures pour trois ministres. S'il y a une autre solution nous permettant d'avoir au moins une heure pour chaque ministre, d'entendre également les fonctionnaires et de faire comparaître M. Kenney à une heure raisonnable...

**La présidente :** Oui, à 10 heures, pendant une heure.

**Le sénateur Plett :** ... pour ce qui est de sa comparution, ma motion peut être modifiée, mais il faudrait que je voie cela, madame la présidente. Je suis prêt à suspendre ma motion, si le comité est d'accord pour que personne ne tente d'ajourner la séance avant que nous ayons réglé cette question. Nous pouvons suspendre la discussion jusqu'à ce que tous les témoins aient été entendus aujourd'hui. Si nous convenons que personne ne tentera d'ajourner la séance avant que nous ayons fait le tour de cette motion, je me ferai un plaisir de la suspendre.

**La présidente :** Oui. Merci.

**Le sénateur Plett :** Le comité est-il d'accord?

**La présidente :** Est-ce d'accord?

**Des voix :** D'accord.

**Le sénateur Plett :** Merci.

**La présidente :** Merci.

Je suis désolée. Pourriez-vous faire votre déclaration, s'il vous plaît?

**Ross Montour, chef du Conseil, Conseil des Mowaks de Kahnawà:ke** Tout d'abord, je vous transmets les salutations de la communauté mohawk de Kahnawà:ke. Je suis heureux d'être ici aujourd'hui. Les Mohawks de Kahnawà:ke se réjouissent d'avoir l'occasion d'informer le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles de leur

should be adopted by the Senate. For us, the starting point in all of our dealings with the Crown is to advance based on the Two Row Wampum nation-to-nation relationship. While Bill C-69 does not fully reflect the nation-to-nation relationship, it is a step in the right direction. If this bill were to die on the Order Paper or be amended in a manner that undermines its purpose, it will be a missed opportunity to significantly improve impact assessments and advance the potential for reconciliation with Indigenous peoples.

The current legislative and regulatory frameworks, including CEAA 2012 and the National Energy Board Act, fail to appropriately consider Indigenous rights and the significant contributions that Indigenous people can make to protect the environment and optimize projects that take place on our lands.

The current process is deeply flawed and fails to serve the interests of Canadians, the environment and, most decidedly, that of Indigenous nations. The Mohawk Council of Kahnawà:ke has significant experience with CEAA 2012 and the National Energy Board Act. The conflicts of interests, limitations on a list of issues assessed and disregard for Indigenous knowledge and rights are some of the issues we've encountered during these processes. It should come as no surprise then that the review processes and the decisions that resulted have no credibility within our communities.

It must also be remembered that the current impasse in major project approvals is occurring under the existing CEAA 2012 regime. In light of these concerns, we have participated from the early stages of Environment Canada's legislative review process. We were pleased with certain aspects of the government's direction and disappointed with other areas as we felt they did not go far enough. As such, we have commented on positive aspects of the bill but also put forward recommendations on how the bill could be further enhanced.

Our recommendations did not result in significant additional enhancements to Bill C-69. It should also be noted that many of the recommendations of the expert panel reports were not retained. As such, our view is that Bill C-69 cannot be considered as catering to environmental groups and Indigenous nations. Rather, it is already a compromise that takes into account the views of various stakeholders.

As stated before, the starting point in all our dealings with the Crown is to advance based on nation-to-nation relationships. While Bill C-69 does not fully reflect this relationship, there are several features that will enable the Crown to carry out early and

position selon laquelle le projet de loi C-69 devrait être adopté par le Sénat. Dans tous nos rapports avec la Couronne, nous cherchons avant tout à progresser dans le cadre de la relation de nation à nation que le wampum à deux rangs symbolise. Bien que le projet de loi C-69 ne reflète pas pleinement cette relation de nation à nation, il constitue un pas dans la bonne direction. Si ce projet de loi devait mourir au Feuilleton ou être modifié d'une manière qui irait à l'encontre de son objectif, nous raterions l'occasion d'améliorer considérablement les évaluations d'impact et de faire progresser le potentiel de réconciliation avec les peuples autochtones.

Les cadres législatifs et réglementaires actuels, y compris la LCEE de 2012 et la Loi sur l'Office national de l'énergie, ne tiennent pas suffisamment compte des droits des Autochtones et des contributions importantes que les peuples autochtones peuvent faire pour protéger l'environnement et optimiser les projets qui se déroulent sur nos terres.

Le processus actuel est profondément vicié et ne sert pas les intérêts des Canadiens, de l'environnement et, surtout, des nations autochtones. Le Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke possède une vaste expérience de la LCEE de 2012 et de la Loi sur l'Office national de l'énergie. Les conflits d'intérêts, les limites de la liste des questions examinées et le mépris des connaissances et des droits autochtones sont quelques-uns des problèmes que nous avons constatés au cours de ces processus. Il n'est donc pas surprenant que les processus d'examen et les décisions qui en ont découlé n'aient aucune crédibilité au sein de nos communautés.

Il ne faut pas oublier non plus que l'impasse actuelle en ce qui concerne l'approbation des grands projets survient dans le cadre du régime existant de la LCEE de 2012. Compte tenu de ces préoccupations, nous avons participé, dès les premières étapes, au processus d'examen législatif d'Environnement Canada. Nous étions satisfaits de certains aspects de l'orientation du gouvernement et déçus par d'autres aspects, car nous estimions qu'ils n'allaient pas assez loin. Par conséquent, nous avons fait des observations sur les aspects positifs du projet de loi, mais nous avons aussi formulé des recommandations sur la façon dont le projet de loi pourrait être amélioré.

Nos recommandations n'ont pas donné lieu à d'importantes améliorations supplémentaires au projet de loi C-69. Il convient également de souligner que bon nombre des recommandations émises dans les rapports du groupe d'experts n'ont pas été retenues. Par conséquent, le projet de loi C-69 ne répond pas, selon nous, aux désirs des groupes environnementaux et des nations autochtones. Il s'agit plutôt d'un compromis qui tient compte des points de vue des différents intervenants.

Comme je l'ai déjà dit, dans tous nos rapports avec la Couronne, nous cherchons avant tout à progresser dans le cadre de nos relations de nation à nation. Bien que le projet de loi C-69 ne reflète pas entièrement cette relation, il y a plusieurs

respectful engagement. For example, Bill C-69 includes the need for an early engagement period of up to 180 days with Indigenous nations. MCK believes this is extremely important as it gives the nations an opportunity to provide critical information concerning their traditional knowledge of the local area and the potential impacts associated with the proposed project, including assistance with scoping project and study areas. Project modifications can be discussed at an early stage prior to large investments of time and capital by proponents to improve project acceptability.

Partnership opportunities may also be discussed at this stage as well as impact assessment criteria that may be unique to the Indigenous world view. The necessity to explicitly consider impacts to Indigenous rights and project evaluation is another significant advancement in the impact assessment process included in Bill C-69. Requiring that impacts to Indigenous rights be considered in the impact assessment and by the minister in decision making will help Canada meet its legal consultation obligations and will remove uncertainty and jurisprudence about who must consider these impacts and when.

This will improve impact assessments and, if carried out properly, may also limit potential legal challenges to decisions. Incorporating Indigenous knowledge in addition to scientific investigation will assist in the true determination of project impacts. In the current process, environmental assessments typically conclude that there are “no significant impacts” from all project activities when it is evident to us that that is not the case.

By ensuring Indigenous knowledge is heard, a realistic assessment of project impacts may be possible, and suitable mitigation and a combination of measures may be advanced. The formalization of the importance of regional and strategic impact assessments in the bill is also a key advancement. While the MCK has recommended and continues to recommend that triggers be included in the bill to mandate regional and strategic impact assessments, their inclusion is a start to recognizing the importance of advanced planning if sustainable development is to be achieved.

The ecosystem approach offered by regional impact assessment will facilitate project-level development by determining appropriate threshold levels of impact and appropriately measuring and managing cumulative effects.

caractéristiques qui permettront à la Couronne de s’engager rapidement et respectueusement. Par exemple, le projet de loi C-69 prévoit une période de consultation précoce pouvant durer jusqu’à 180 jours avec les nations autochtones. Le conseil croit que c’est extrêmement important, car cela donne aux nations l’occasion de fournir des renseignements essentiels concernant leurs connaissances traditionnelles de la région locale et les répercussions potentielles associées au projet proposé, y compris de l’aide pour l’établissement de la portée du projet et les zones d’étude. Les modifications au projet peuvent être discutées à un stade précoce avant que les promoteurs n’investissent beaucoup de temps et d’argent pour améliorer l’acceptabilité du projet.

Les possibilités de partenariat peuvent également faire l’objet de discussions à cette étape, ainsi que les critères d’évaluation d’impact qui peuvent être propres à la vision du monde autochtone. L’obligation de tenir compte explicitement des répercussions sur les droits ancestraux et de l’évaluation autochtone des projets constitue un autre progrès important dans le processus d’évaluation des répercussions que prévoit le projet de loi C-69. Le fait d’exiger que les répercussions sur les droits des Autochtones soient prises en compte pour l’évaluation d’impact, et par le ministre pour la prise de décisions, aidera le Canada à respecter ses obligations en matière de consultation juridique et éliminera l’incertitude et la jurisprudence quant à savoir qui doit tenir compte de ces répercussions et à quel moment.

Les évaluations d’impact en seront améliorées et si elles sont menées correctement, cela pourrait aussi limiter les contestations judiciaires possibles des décisions. L’ajout des connaissances autochtones aux études scientifiques aidera à déterminer véritablement les répercussions du projet. Dans le processus actuel, les évaluations environnementales concluent généralement qu’il n’y a « aucune incidence importante » découlant de toutes les activités du projet alors qu’il est évident pour nous que ce n’est pas le cas.

La prise en compte des connaissances autochtones permet de faire une évaluation réaliste des répercussions du projet, et de proposer les mesures d’atténuation et autres qui s’imposent. L’officialisation de l’importance des études d’impact régionales et stratégiques dans le projet de loi est également un progrès important. Bien que le CMK recommande, comme il l’a déjà fait, de prévoir des déclencheurs dans le projet de loi pour rendre obligatoires les évaluations d’impact régionales et stratégiques, l’inclusion de ces évaluations est un début pour reconnaître l’importance d’une planification avancée si l’on veut réaliser un développement durable.

L’approche écosystémique qu’offre l’évaluation des impacts régionaux facilitera l’élaboration des projets en déterminant les seuils d’impact appropriés et en mesurant et gérant adéquatement les effets cumulatifs.

Taken as a whole, Bill C-69 is a compromise. Nevertheless, it will significantly improve environmental assessments and will provide the Crown with opportunities to act on a nation-to-nation basis with Indigenous nations. While the MCK has made numerous suggestions on how the bill could be improved, at this late stage the MCK's primary recommendation would be that the bill should include triggers to mandate regional and strategic impact assessments.

The MCK firmly believes this bill will not be detrimental to the economy in the advancement of projects. Given the legislative calendar, further delays to the passage of the bill are not appropriate. The Senate must pass Bill C-69 without suggesting any amendments that would further reduce or eliminate the improvements contained in the bill thus reducing the nation-to-nation relationship and the constitutional duty to consult, which is carried out within the context of impact assessments, to nothing more than a sham.

**The Chair:** Thank you. Chief Constant?

**Leroy Constant, Chief, York Factory First Nation:** Good evening, senators. My name is Leroy Constant. I am the chief of the York Factory First Nation. I'm here along with Louisa Constant. She is an adviser to our council and a community member who has been working very closely on the issues. She's also a former chief and a council member of our First Nation.

We also have in the room with us our elder Flora Beardy whom I want to acknowledge for the long trek we made here, all the way from northern Manitoba, over 3,000 kilometres, literally by planes, trains and automobiles. Also with us is a member of council Evan Beardy. Member Martina Saunders is also present. Our friends from Amnesty International have also joined us here today.

We are glad to be here with all of you today on the unceded Algonquin territory to express our support for Bill C-69, as drafted, including its strong provisions on Indigenous and gender rights. We had requested to speak during the committee's hearing in Winnipeg. We did not get the opportunity at that time so we had to make our trek here. We're very thankful and we appreciate the chair's arrangements for us to speak here.

We are Cree from the Treaty 5 territory and I want to acknowledge Senator McCallum. She is in the same territory as us. The traditional territories and ancestral homelands of our people that cover the Hudson Bay coastal lowlands between the Churchill and Kettle Rivers, and include the Nelson and Hayes Rivers. These lands and waters have sustained us for time beyond memory.

Dans l'ensemble, le projet de loi C-69 est un compromis. Néanmoins, il améliorera considérablement les évaluations environnementales et donnera à la Couronne la possibilité d'agir de nation à nation avec les nations autochtones. Bien que le CMK ait fait de nombreuses suggestions sur la façon dont le projet de loi pourrait être amélioré, à cette étape tardive, sa principale recommandation serait que le projet de loi prévoit des déclencheurs pour les évaluations d'impact régionales et stratégiques.

Le CMK est convaincu que ce projet de loi ne nuira pas à l'économie dans l'avancement des projets. Compte tenu du calendrier législatif, il ne faudrait pas retarder davantage son adoption. Le Sénat doit adopter le projet de loi C-69 sans proposer d'amendements qui réduiraient davantage ou élimineraient les améliorations qu'il contient. Cela rendrait totalement illusoire la relation de nation à nation et l'obligation constitutionnelle de consulter, qui est exercée dans le cadre des évaluations d'impact.

**La présidente :** Merci. Chef Constant?

**Leroy Constant, chef, Première Nation de York Factory :** Bonsoir, honorables sénateurs. Je m'appelle Leroy Constant. Je suis le chef de la Première Nation de York Factory. Je suis ici avec Louisa Constant. Elle est conseillère auprès de notre conseil et elle a consacré beaucoup d'attention à ces questions. Elle est également une ancienne chef et membre du conseil de notre Première Nation.

Nous avons également dans la salle notre aînée, Flora Beardy, que je tiens à saluer pour la longue randonnée que nous avons faite jusqu'ici, depuis le nord du Manitoba, sur plus de 3 000 kilomètres, littéralement en avion, en train et en voiture. Evan Beardy, un membre du conseil, nous accompagne également. Martina Saunders est des nôtres, elle aussi. Nos amis d'Amnistie internationale se sont également joints à nous aujourd'hui.

Nous sommes heureux d'être ici avec vous tous aujourd'hui, en territoire algonquin non cédé, pour exprimer notre appui au projet de loi C-69, tel qu'il est rédigé, y compris à ses solides dispositions sur les droits des Autochtones et des femmes. Nous avons demandé à prendre la parole lors de l'audience du comité à Winnipeg. Comme nous n'en avons pas eu l'occasion à ce moment-là, nous avons dû venir ici. Nous vous en sommes très reconnaissants et nous remercions la présidente d'avoir pris des dispositions pour que nous prenions la parole.

Nous sommes des Cris du territoire du traité n° 5 et je tiens à saluer la sénatrice McCallum. Elle vient du même territoire que nous. Les territoires traditionnels et les terres ancestrales de notre peuple qui couvrent les basses terres côtières de la baie d'Hudson entre les rivières Churchill et Kettle, y compris les rivières Nelson et Hayes. Ces terres et ces eaux nous font vivre depuis des temps immémoriaux.

Our community of York Factory was forcibly relocated by Canada and in the mid-1950s from our homelands and York Factory on the Hudson Bay to a new location, which we call York Landing. Over 250 kilometres away from the coast, we were made to leave our homes with the promise of a new community with homes, and all our belongings arrived to only a location marker in the ground. We are now only able to access our traditional ancestral homelands by helicopter or take a ferry and drive 200 kilometres or with an expensive charter boat, but we continue to actively exercise our treaty rights to use our traditional territory through the 1910 adhesion to Treaty 5.

York Factory First Nation is now located along the Nelson River which Manitoba Hydro has been damming and regulating since the late 1950s. There are now nine dams and control structures on the Nelson River system. The most recent, a 695-megawatt dam called Keeyask, is under construction as we speak.

So hydro development has had real impacts on our people and it has brought discrimination, racism, harassment, racial and sexual violence. Our community is by no means anti-development. Our First Nation entered into a partnership with Manitoba Hydro on the current Keeyask project. We were guarded from a long history of experience on the impacts of hydro projects on our people and our land, but also hopeful that the project can bring some long-term benefit to our community, at least to outweigh the negative effects that would come with the dam that was already approved.

Since the project began, we have been struggling both as a project owner and also as an affected community with the racial and gender-based violence that comes with resource development. Consistently, our members have experienced human rights abuses. There have been numerous and ongoing sexual assaults at the work camp. Families experience strain and struggle with the extended separation that the work schedule demands.

There is a stark increase in the substance use and addictions and introduction of hard drugs into our community that correlates with the Keeyask camp. Our leaders have tried to make decisions in the best interests of our community. We wish for prosperity, independence, well-being and economic stability. But we are also unwilling to sacrifice our people and the lands and waters that we are responsible for.

I will turn it over to my colleague Louisa Constant, and I will have additional comments after her presentation.

Au milieu des années 1950, le Canada a déplacé de force notre communauté de York Factory de nos terres natales, dans la baie d'Hudson, à un nouvel endroit, que nous appelons York Landing. À plus de 250 kilomètres de la côte, on nous a obligés à quitter nos foyers avec la promesse d'une nouvelle communauté avec des maisons, et tous nos biens sont arrivés à un endroit marqué d'un simple repère dans le sol. À l'heure actuelle, nous ne pouvons accéder à nos terres ancestrales traditionnelles que par hélicoptère, ou par traversier en faisant 200 kilomètres en voiture, ou en affrétant un bateau à grands frais, mais nous continuons d'exercer activement nos droits issus de traités en utilisant notre territoire traditionnel, conformément à notre adhésion au Traité no 5, en 1910.

La Première Nation de York Factory est maintenant située le long du fleuve Nelson sur lequel Manitoba Hydro a construit des barrages et des systèmes de régulation depuis la fin des années 1950. Il y a maintenant neuf barrages et structures de régulation sur le réseau du fleuve Nelson. Le plus récent, un barrage de 695 mégawatts appelé Keeyask, est en construction en ce moment même.

Le développement hydroélectrique a donc eu des répercussions réelles sur notre communauté et il a entraîné de la discrimination, du racisme, du harcèlement, ainsi que de la violence raciale et sexuelle. Nous sommes loin d'être contre le développement. Notre Première Nation a conclu un partenariat avec Manitoba Hydro pour le projet Keeyask en cours. Nous avons peur des répercussions que les projets hydroélectriques ont eu, au fil des ans, sur nos peuples et nos terres, mais en même temps, nous espérons que le projet pourrait apporter des avantages à long terme à notre communauté, au moins pour compenser les effets négatifs du barrage qui avait déjà été approuvé.

Depuis le début des travaux, nous avons été confrontés, à la fois en tant que propriétaires du projet et en tant que communauté, à la violence raciale et sexiste qui accompagne l'exploitation des ressources. Nos membres sont constamment victimes de violations des droits de la personne. Il y a eu de nombreuses agressions sexuelles dans le campement de travailleurs. Les familles ont du mal à faire face à la séparation prolongée qu'exige l'horaire de travail.

Il y a une augmentation marquée de la toxicomanie et des dépendances, ainsi que l'apparition de drogues dures dans notre communauté qui correspond à l'ouverture du chantier de Keeyask. Nos dirigeants ont essayé de prendre des décisions au mieux des intérêts de notre communauté. Nous souhaitons la prospérité, l'indépendance, le bien-être et la stabilité économique. Par contre, nous ne sommes pas non plus prêts à sacrifier notre peuple ainsi que les terres et les eaux dont nous sommes responsables.

Je vais céder la parole à ma collègue, Louisa Constant, et j'aurai d'autres observations à faire après son exposé.

**Louisa Constant, Advisor, York Factory First Nation:**

Good evening, senators. I want to speak to the issues regarding social, cultural, health and economic impacts from hydro on our community. Hydro development projects in northern Manitoba have had many impacts on our women, especially, two-spirited people and on our girls. And we're here to say to the committee that these impacts need to be part of the assessment process of any project.

Sexual and gender-based violence directly related to hydro development is a burden that gets inflicted on our community every time there is a project. And it has been like that since the beginning of hydro project camps that have been in our territory since the 1950s.

Our people are now starting to speak up, the women are speaking up. They are becoming more vocal and our community has been actively working to support our members and we have been trying to get to supports to address the root causes of these issues.

We are working through our individual and our collective traumas and coming forward to tell our stories, so that's what is happening in our community of York Factory First Nation. Women are speaking their truth about being sexually assaulted at hydro project work camps. And women are talking about being sexually violated from the 1970s working at a hydro camp that's right next to our community, which is Kelsey generating station, right up until now with a new dam at Keeyask.

Our members are also speaking about incidents at the new Keeyask camp over the last five years. There was a report recently in the *Winnipeg Free Press* that hydro's numbers were that there were about 241 complaints filed regarding racism, violence, sexual misconduct, bullying and inappropriate language. But we believe those numbers are low. A lot of our own members do not make official reports regarding those kinds of incidents because they don't believe in the mechanisms that are there at the camp.

Our members are also enduring racist comments like "dirty Indians," "squaws," "savages" to this day. You would not think that occurs anymore, but it is happening to our young workers at the camps. We hear from our women working at Keeyask consistently about sexual assaults, harassment and even gang rapes. Our two-spirited community members have faced homophobia, transphobia that have made them and their families fear for their safety while working at Keeyask.

Assaults have gone unreported because they don't trust the authorities, because it's hydro that's handling the complaints processes at the camp. And these are the processes that are

**Louisa Constant, conseillère, Première Nation de York Factory :**

Bonsoir, honorables sénateurs. Je vais parler des répercussions sociales, culturelles, sanitaires et économiques de l'hydroélectricité sur notre communauté. Les projets de développement hydroélectrique dans le Nord du Manitoba ont eu de nombreuses répercussions sur nos femmes, surtout sur les personnes bispirituelles et sur nos filles. Nous sommes ici pour dire au comité que ces répercussions doivent faire partie du processus d'évaluation de tout projet.

La violence sexuelle et sexiste directement liée au développement hydroélectrique est un fardeau qui est imposé à notre communauté chaque fois qu'il y a un projet. C'est ainsi depuis le début des chantiers de projets hydroélectriques qui ont eu lieu sur notre territoire depuis les années 1950.

Nos gens commencent maintenant à en parler, les femmes en parlent. La parole se libère de plus en plus, notre communauté s'efforce activement d'appuyer ses membres et nous essayons d'obtenir du soutien pour nous attaquer aux causes profondes de ces problèmes.

Nous nous attaquons à nos traumatismes individuels et collectifs et nous racontons nos histoires. Voilà donc ce qui se passe dans notre communauté de la Première Nation de York Factory. Les femmes disent la vérité lorsqu'elles disent avoir été agressées sexuellement dans les campements de travailleurs des projets hydroélectriques. Des femmes disent avoir été agressées sexuellement depuis les années 1970, lorsqu'elles travaillaient dans le chantier hydroélectrique situé juste à côté de notre communauté, celui de la centrale de Kelsey, jusqu'à maintenant dans celui du nouveau barrage de Keeyask.

Nos membres parlent également des incidents survenus au nouveau campement de Keeyask au cours des cinq dernières années. Selon un article paru récemment dans le *Winnipeg Free Press*, environ 241 plaintes concernant le racisme, la violence, l'inconduite sexuelle, l'intimidation et le langage inapproprié ont été déposées. Toutefois, nous croyons que ces chiffres sont faibles. Beaucoup de nos membres ne font pas de rapports officiels sur ce genre d'incidents parce qu'ils ne croient pas aux mécanismes mis en place dans le campement.

Nos membres endurent aussi des commentaires racistes comme « sales Indiens », « squaws », « sauvages » jusqu'à aujourd'hui. On pourrait croire que ce n'est plus le cas, mais c'est le cas de nos jeunes travailleurs dans les camps. Les femmes qui travaillent à Keeyask nous parlent constamment d'agressions sexuelles, de harcèlement et même de viols collectifs. Les membres de notre communauté bispirituelle ont fait face à l'homophobie et à la transphobie qui les ont amenés, eux et leur famille, à craindre pour leur sécurité pendant qu'ils travaillaient à Keeyask.

Les agressions ne sont pas signalées parce qu'on ne fait pas confiance aux autorités, parce que c'est l'entrepreneur qui s'occupe du processus de plainte dans le campement. C'est ce

supposed to protect them. They are supposed to protect our people. And others that were reported saw no police investigation, no medical support for the women.

We're here to say that it has happened right from the 1970s on. It has happened in the past, it is occurring now at Keeyask and we are trying to understand just how deeply our people have been hurt by the impacts from the work camps and development. Our women, our girls, the two-spirited people, and there are children who have been conceived in violence. Families and our loved ones are impacted. And we're here to say that these are the impacts that have to be clearly understood, and they have to be addressed as well. We are supportive of the requirement of a gender-based analysis to be part of the impact assessment process of any project.

**Mr. Constant:** Again, we support Bill C-69 because we know that we must protect our community members. We must protect our children, our women, our men, our two-spirited people. We must protect the land, the water, the animals that sustain us and that are currently threatened by development, which in turn threaten our own cultural practices.

All of this must be considered and analyzed when the next project is proposed in our territory. The environmental impacts are incredibly important but not the sole consideration for analysis. We know it is in the best interests of everyone, not only our own community members, to proceed with projects when we have full awareness about the extent of environmental, social, health, cultural, economic and gender-based impacts. I have seen destruction by the flood waters here in Ottawa and across the country. It is an undeniable reminder of our changing climate and emphasizes why we must continue to work toward responsible resource use.

I'm here to tell that you that York Factory First Nation supports Bill C-69's changes to the Canadian Environmental Assessment Act. We support the inclusion of requiring gender-based analysis as part of the impact assessment process. These impacts have to be understood and addressed, and we recognize it is imperative to consider social and cultural impacts on Indigenous communities and, in particular, how these projects will affect Indigenous women, girls and two-spirited people.

We support Bill C-69 in mandating strong consideration of Indigenous traditional knowledge in project planning and creating advisory roles for Indigenous people and giving weight

processus qui est censé protéger les femmes. Il est censé protéger notre peuple. D'autres agressions qui ont été signalées n'ont donné lieu à aucune enquête policière, aucun soutien médical pour les femmes.

Nous sommes ici pour dire que cela s'est produit dès les années 1970. Cela s'est déjà produit par le passé, cela se produit maintenant à Keeyask, et nous essayons de comprendre à quel point les gens de chez nous ont été touchés par les répercussions des chantiers et du développement. Nos femmes, nos filles, les personnes bispirituelles, et il y a des enfants qui ont été conçus dans la violence. Les familles et nos proches sont touchés. Nous sommes ici pour dire qu'il faut bien comprendre ces répercussions, et qu'il faut aussi s'en occuper. Nous appuyons l'inclusion obligatoire d'une analyse comparative entre les sexes dans le processus d'évaluation des répercussions de tout projet.

**M. Constant :** Encore une fois, nous appuyons le projet de loi C-69 parce que nous savons que nous devons protéger les membres de notre communauté. Nous devons protéger nos enfants, nos femmes, nos hommes, nos personnes bispirituelles. Nous devons protéger la terre, l'eau, les animaux qui nous soutiennent et qui sont actuellement menacés par le développement, qui à son tour menace nos propres pratiques culturelles.

Tout cela doit être considéré et analysé lorsque le prochain projet sera proposé sur notre territoire. Les répercussions environnementales sont incroyablement importantes, mais ce n'est pas le seul facteur à prendre en considération aux fins de l'analyse. Nous savons qu'il est dans l'intérêt de tous, et non seulement des membres de notre propre communauté, d'aller de l'avant avec des projets lorsque nous sommes pleinement conscients de l'ampleur des répercussions environnementales, sociales, sanitaires, culturelles, économiques et sexospécifiques. J'ai été témoin de la destruction causée par la crue ici, à Ottawa, et partout au pays. Il s'agit d'un rappel indéniable des changements climatiques et des raisons pour lesquelles nous devons continuer à travailler à l'utilisation responsable des ressources.

Je suis ici pour vous dire que la Première Nation de York Factory appuie les modifications que le projet de loi C-69 apporte à la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale. Nous appuyons l'inclusion d'une analyse comparative entre les sexes dans le processus d'évaluation d'impact. Ces répercussions doivent être comprises et prises en considération, et nous reconnaissons qu'il est impératif de tenir compte des répercussions sociales et culturelles sur les communautés autochtones et, en particulier, de la façon dont ces projets toucheront les femmes, les filles et les personnes bispirituelles autochtones.

Nous appuyons le projet de loi C-69, qui rend obligatoire la prise en compte des connaissances traditionnelles autochtones dans la planification de projets et la création de rôles consultatifs

to Indigenous approaches to the environmental assessment. We need to be included in these processes from the very beginning, not after it is a done deal and all the plans are already laid, which is a common practice.

We believe that some very key aspects are also missing from the bill; namely, a consent-based process that adheres to the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples. There is also a lack of recognition on the traditional territory and the treaty lands. We do hope that Bill C-69 can improve on the existing Canadian Environmental Assessment Act to create more holistic analysis that includes recognition of Indigenous jurisdiction and more engagement avenues in the co-governance processes.

We now know that that the social and environmental impacts of these projects, if governments and industry are choosing not to pay attention to the costs to our people, culture, livelihoods, lands and waters, it is wilful ignorance.

We respectfully urge the Senate Committee to look toward the future of people and our planet in making these decisions. We hope you will recognize the part you have to play both in terms of reconciliation and responsible resource use.

Thank you very much for the opportunity.

**The Chair:** Thank you very much.

**Leah Levac, Research Associate and Associate Professor, University of Guelph, The Canadian Research Institute for the Advancement of Women:** Thank you for the invitation, and thank you to the previous witnesses for their important comments.

We are pleased to be here to speak to you on behalf of The Canadian Research Institute for the Advancement of Women about our support for Bill C-69.

I would like to begin by acknowledging our presence and work on Indigenous territories, including on unceded Algonquin territory where the hearings are being held. We recognize the effects of colonization on Indigenous people and on all Canadians.

My name is Leah Levac. My ancestors settled in Ontario in Anishinaabe territory. I'm a research associate with CRIAW-ICREF and an associate professor of political science at the University of Guelph.

CRIAW-ICREF has used research to document and advance economic and social rights and well-being of women for over 40 years. Several of the projects we are drawing on today come

pour les peuples autochtones, et qui accorde du poids aux approches autochtones en matière d'évaluation environnementale. Nous devons participer à ces processus dès le début, et non pas une fois que l'entente est conclue et que tous les plans sont déjà établis, comme c'est souvent le cas.

Nous croyons qu'il manque également dans le projet de loi un élément très important, à savoir un processus fondé sur le consentement qui respecte la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Il y a aussi un manque de reconnaissance du territoire traditionnel et des terres visées par les traités. Nous espérons que le projet de loi C-69 pourra améliorer la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale afin de créer une analyse plus holistique qui comprendra la reconnaissance des compétences autochtones et davantage de possibilités de participation aux processus de gouvernance conjointe.

Nous savons maintenant quelles sont les répercussions sociales et environnementales de ces projets, et si les gouvernements et l'industrie choisissent de ne pas tenir compte de leur coût pour notre peuple, notre culture, nos moyens de subsistance, nos terres et nos eaux, c'est de l'ignorance volontaire.

Nous exhortons respectueusement le comité à se pencher sur l'avenir des gens et de notre planète en prenant ces décisions. Nous espérons que vous reconnaîtrez le rôle que vous avez à jouer en matière de réconciliation et d'utilisation responsable des ressources.

Merci beaucoup de m'avoir permis de m'adresser à vous.

**La présidente :** Merci beaucoup.

**Leah Levac, associée de recherche et professeure agrégée, Université de Guelph, Institut canadien de recherche sur les femmes :** Je vous remercie de votre invitation et je remercie les témoins précédents de leurs commentaires importants.

Nous sommes heureux d'être ici pour vous parler, au nom de l'Institut canadien de recherche sur les femmes, de notre appui au projet de loi C-69.

Je vais commencer par souligner notre présence et notre travail sur les territoires autochtones, y compris sur le territoire algonquin non cédé où se tiennent les audiences. Nous reconnaissons les effets de la colonisation sur les peuples autochtones et sur tous les Canadiens.

Je m'appelle Leah Levac. Mes ancêtres se sont établis en Ontario, en territoire anishinaabe. Je suis associée de recherche à l'ICREF-ICAW et professeure agrégée de sciences politiques à l'Université de Guelph.

Depuis plus de 40 ans, l'ICREF-CRIAW utilise la recherche pour documenter et faire progresser les droits économiques et sociaux et le bien-être des femmes. Plusieurs des projets sur



from research that has been supported by CRIAW-ICREF and also by SSHRC.

This is my colleague Susan Manning. Her ancestors settled in Newfoundland in the territory of the Mi'kmaq and Beothuk peoples. She is a PhD candidate in the Department of Political Science at Dalhousie University.

We have been working with community and university research teams on questions related to northern and Indigenous women's well-being and participation in policy decisions for the past decade. We work in several territories and in collaboration with Northern and Indigenous women, community organizations and representatives from municipal, First Nation and Inuit governments.

This evening, we want to offer three key points that underpin our support of Bill C-69. These points align with the three points we have detailed in the written submission that you have received from us.

The first is that our research strongly supports the expanded focus of the Impact Assessment Act through the mandatory factors for consideration in impact assessment, but particularly the intersection of sex and gender with other identity factors. Applying a gender-based analysis plus framework is critical because, as you have just heard, there is a significant body of evidence demonstrating how Northern and Indigenous women are uniquely affected by resource development projects.

For instance, women often report experiencing increased rates of gendered and racialized violence, compromised food and water security and challenges accessing affordable housing. Further, the often-celebrated economic benefits from resource development do not necessarily accrue for women in the same way. For example, a lack of child care in many northern communities is a barrier to employment. When women do work directly in resource-related jobs, they are most often employed in typically feminine roles, such as in cafeterias and housekeeping, which typically have lower wages than the more lucrative trades positions.

Second, our research demonstrates the importance of giving Indigenous women's voices and experiences explicit attention in the configuration of consultation mechanisms and supporting structures within the act. Specifically, we think it is critical to include Indigenous women in the constitution of the minister's advisory council, in other committees constituted through the act and during consultation associated with specific projects.

lesquels nous nous appuyons aujourd'hui proviennent de recherches soutenues par l'ICREF-ICAW et aussi par le CRSH.

Voici ma collègue, Susan Manning. Ses ancêtres se sont établis à Terre-Neuve, dans le territoire des Micmacs et des Béothuks. Elle est candidate au doctorat au Département de sciences politiques de l'Université Dalhousie.

Au cours de la dernière décennie, nous avons travaillé avec des équipes de recherche communautaires et universitaires sur des questions liées au bien-être et à la participation des femmes autochtones et du Nord aux décisions stratégiques. Nous travaillons dans plusieurs territoires et en collaboration avec des femmes autochtones et du Nord, des organismes communautaires et des représentants des administrations municipales, des Premières Nations et des Inuits.

Ce soir, nous voulons présenter trois points essentiels qui sous-tendent notre appui au projet de loi C-69. Ils correspondent aux trois points que nous avons exposés en détail dans le mémoire que nous vous avons remis.

Le premier est que notre recherche appuie fortement l'élargissement de l'objectif de la Loi sur l'évaluation d'impact au moyen des facteurs obligatoires à prendre en considération dans l'évaluation d'impact, mais en particulier l'intersection du sexe et du genre avec d'autres facteurs identitaires. Il est essentiel d'appliquer un cadre d'analyse comparative entre les sexes plus parce que, comme vous venez de l'entendre, il y a un important corpus de preuves démontrant comment les femmes autochtones et du Nord sont particulièrement touchées par les projets de développement des ressources.

Par exemple, les femmes signalent souvent une augmentation des taux de violence sexiste et raciale, une sécurité alimentaire et hydrique compromise et des difficultés à accéder à un logement abordable. De plus, les retombées économiques souvent célébrées de l'exploitation des ressources ne profitent pas nécessairement aux femmes de la même façon. Par exemple, le manque de services de garde dans de nombreuses collectivités du Nord constitue un obstacle à l'emploi. Lorsque les femmes occupent des emplois directement liés aux ressources, ce sont le plus souvent des rôles typiquement féminins, par exemple dans les cafétérias et l'entretien ménager, qui sont généralement moins bien rémunérés que les emplois plus lucratifs.

Deuxièmement, nos recherches démontrent l'importance de donner aux femmes autochtones une voix et une expérience explicites dans la configuration des mécanismes de consultation et des structures de soutien de la loi. Plus précisément, nous pensons qu'il est essentiel d'inclure les femmes autochtones dans la constitution du conseil consultatif du ministre, dans d'autres comités constitués en vertu de la loi et lors des consultations associées à des projets particuliers.

The main point we want to highlight here is it is simply not possible to attend fully to the mandatory factors for consideration under the act without being guided by and hearing from women.

At the same time, our research also demonstrates that Indigenous women face unique barriers to participation in the process more generally, including, for instance, that the location of hearings can be inaccessible and that the format for hearings can be intimidating. Recommendations for improving consultation processes include ensuring Indigenous women play a leadership role in the process and working with Indigenous women's organizations in developing and implementing consultation processes.

Third, our research highlights possibilities for ensuring more genuine efforts to link western science and Indigenous knowledge for the purpose of informing impact assessments. This point relates to several references to Indigenous knowledge in the act, including that one of main purposes of the act is to ensure that impact assessments take into account scientific information and Indigenous and community knowledge.

We see the potential for Bill C-69 to offer a meaningful way forward in impact assessment that does honour the principles of free, prior and informed consent and is attentive and responsive to the experiences of Indigenous women. In order for this point to be realized, we have to recognize how Indigenous knowledge is often marginalized in current environmental assessments and shift how we think about the relationship between Indigenous knowledge and western science.

Through our research, we find several ways of linking Indigenous knowledge and western science without marginalizing Indigenous knowledge.

In conclusion, we see this as an important moment in time given the federal government's commitment to undertaking gender-based analysis plus and its commitment to honouring the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples. Bill C-69 is certainly not perfect. However, it represents an important step forward in addressing the persistence of colonialism and an opportunity for more effectively considering the experiences and knowledge of Northern and Indigenous women in impact assessments. Thank you.

**The Chair:** Thank you very much. We are going to proceed with the question period.

**Senator Cordy:** Thank you all so much. This was a very impressive panel of witnesses here today, and we have heard things we have not heard a lot about before.

Le principal point que nous voulons souligner ici, c'est qu'il n'est tout simplement pas possible de s'occuper pleinement des facteurs obligatoires à prendre en considération en vertu de la loi sans être guidé par les femmes et sans les entendre.

En même temps, nos recherches démontrent également qu'en général, la participation des femmes autochtones au processus se heurte à des obstacles particuliers. Par exemple, le lieu des audiences peut être inaccessible et le format des audiences peut être intimidant. Il faudrait améliorer le processus de consultation notamment en s'assurant que les femmes autochtones y jouent un rôle de premier plan et en travaillant avec les organisations de femmes autochtones à l'élaboration et à la mise en œuvre de processus de consultation.

Troisièmement, selon nos recherches, il serait possible de faire davantage d'efforts pour établir un lien entre la science occidentale et le savoir autochtone dans le but d'éclairer les évaluations d'impact. Ce point se rapporte à plusieurs références aux connaissances autochtones dans la loi, y compris le fait que l'un des principaux objectifs de la loi est de veiller à ce que les évaluations d'impact tiennent compte de l'information scientifique et des connaissances autochtones et communautaires.

Nous pensons que le projet de loi C-69 pourrait être une bonne feuille de route pour arriver à des évaluations d'impact qui respectent les principes du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, et qui seront attentives et réceptives aux expériences des femmes autochtones. Pour que cela se réalise, nous devons reconnaître que le savoir autochtone est souvent marginalisé dans les évaluations environnementales actuelles et changer notre façon de penser à la relation entre le savoir autochtone et la science occidentale.

Nos recherches montrent plusieurs façons de relier le savoir autochtone et la science occidentale sans marginaliser le savoir autochtone.

En conclusion, nous considérons qu'il s'agit d'un moment important compte tenu de l'engagement du gouvernement fédéral d'entreprendre une analyse comparative entre les sexes plus et de son engagement à respecter la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Le projet de loi C-69 n'est certainement pas parfait. Toutefois, il représente une étape importante dans la lutte contre la persistance du colonialisme et une occasion de tenir compte plus efficacement des expériences et des connaissances des femmes autochtones et du Nord dans les évaluations d'impact. Merci.

**La présidente :** Merci beaucoup. Nous allons passer aux questions.

**La sénatrice Cordy :** Merci beaucoup à tous. C'était un groupe de témoins très impressionnant aujourd'hui, et nous avons entendu des choses dont nous n'avions pas beaucoup entendu parler auparavant.

I'll start with Chief Montour. You talked about Bill C-69 being a compromise. Many people look at the bill and think it is an oil and gas bill, but it is not, and your presentation clarified that extremely well. We are looking at the environment and industry together and this bill is a compromise. I know that yours was one of the groups that took part in consultations before the bill was developed.

Will the changes in Bill C-69, in comparison to what was already in the legislation from 2012, make it better for First Nations in relation to protecting the environment while, at the same time, optimizing projects on Indigenous lands?

**Mr. Montour:** In a word, yes. The thing is that what exists now is insufficient to the cause, from our perspective. It's not perfect. We hold the view that this is not perfect. However, it is much better than what currently exists. Our position is to encourage this as a step forward, and this needs to be a continuing process in terms of engagement.

We don't have an anti-approach to any kind of development, per se. What we have is a profound sense of responsibility for the environment in which we all live — our people and everybody else in Canada, in our territories and in our areas. That's something we take very seriously, as I said.

Moving forward, there is one thing that I have to confess always confounds me in my short time on council. I hold a portfolio for consultation, Indigenous rights and research. More and more, I find that when we come into contact with proponents or ministry officials, DFO, Minister of Transport, the question always comes up: Are we engaged in just a check-box affair? Is consultation real? Is it something that really matters or not?

Sometimes, frankly, we have felt — and we see — that our consultation has not really been included and infused into projects. We have talked about the need to have the triggering of regional assessments. We may be far removed from the mouth of the St. Lawrence, and yet we see cumulative effects — not on a per-project basis; we see it as being cumulative all the way down the line.

We talk about things like this. I realize we are talking about energy here, but if we talk about the environment in terms of fish species, oftentimes there is a focus on specific targeted species of fish, which form only part of the environment.

Chief Constant spoke about Indigenous knowledge. I come from a world view where we start our meetings and conversations based on something called the *Ohen:ton Karihwatehkwen*, which are the words that come before all

Je vais commencer par le chef Montour. Vous avez dit que le projet de loi C-69 était un compromis. En voyant ce projet de loi, beaucoup de gens pensent qu'il porte sur le pétrole et le gaz, mais ce n'est pas le cas, et votre exposé a très bien clarifié les choses. Nous examinons ensemble l'environnement et l'industrie, et ce projet de loi est un compromis. Je sais que votre groupe est un de ceux qui ont participé aux consultations avant son élaboration.

Les changements prévus dans le projet de loi C-69, par rapport à ce qui se trouvait déjà dans la loi de 2012, amélioreront-ils la situation des Premières Nations en ce qui concerne la protection de l'environnement tout en optimisant les projets sur les terres autochtones?

**M. Montour :** En un mot, oui. Le fait est que ce qu'il contient n'est pas suffisant, de notre point de vue. Ce n'est pas parfait. Nous sommes d'avis que ce n'est pas parfait. Toutefois, c'est beaucoup mieux que ce qui existe actuellement. Nous voulons considérer cela comme un pas en avant, et les efforts doivent être continus.

Nous ne sommes pas opposés à tout développement. Ce que nous avons, c'est un profond sens des responsabilités à l'égard de l'environnement dans lequel nous vivons tous — notre peuple et tout le monde au Canada, dans nos territoires et dans nos régions. C'est quelque chose que nous prenons très au sérieux, comme je l'ai dit.

Je dois avouer qu'il y a une chose qui me laisse toujours perplexe depuis le peu de temps que je siège au conseil. Je détiens un portefeuille pour la consultation, les droits des Autochtones et la recherche. De plus en plus, je constate que lorsque nous entrons en contact avec des promoteurs ou des représentants du ministère, le MPO, le ministre des Transports, nous nous demandons toujours si c'est pour s'acquitter d'une simple formalité. La consultation est-elle réelle? Est-ce vraiment important ou non?

Parfois, nous avons l'impression — et nous le constatons — que nos recommandations n'ont pas vraiment été intégrées dans les projets. Nous avons parlé de la nécessité de déclencher des évaluations régionales. Nous sommes peut-être loin de l'embouchure du Saint-Laurent et pourtant, nous constatons des effets cumulatifs — pas par projet; nous voyons qu'ils s'accumulent jusqu'au bout.

Nous parlons de choses comme celle-ci. Je sais que nous parlons ici d'énergie, mais si nous parlons de l'environnement en ce qui concerne les espèces de poissons, il arrive souvent qu'on mette l'accent sur des espèces de poissons ciblées, qui ne constituent qu'une partie de l'environnement.

Le chef Constant a parlé du savoir autochtone. Je viens d'une vision du monde où nous commençons nos réunions et nos conversations en nous fondant sur ce qu'on appelle *Ohen:ton Karihwatehkwen*, qui sont les mots qui viennent avant tous les

others. It is an acknowledgement and recitation of all the elements of creation that we can name. It is an acknowledgement that all these things perform and function in the way they were intended, but as humans we need to bring ourselves into harmony with those things, or else we threaten them; and when we threaten them, we threaten our own existence.

I don't know if that answers your question, but that is our position. So it is better.

**Senator Cordy:** I probably don't have time for a question, but I just want to say, Chief Constant, Ms. Constant, Ms. Levac and Ms. Manning, this is the best description of why we need clause 2 in the bill on gender-based analysis. I had read in articles in the paper about why is gender-based analysis in this bill. Listening to you today, you have given the best description I have heard of the necessity for it. When you are in the North and see the challenges and the effects that major projects have on girls — younger girls particularly — it has to be part of the impact assessment. You made your points extremely well.

**The Chair:** I cannot agree more with Senator Cordy.

**Senator LaBoucane-Benson:** My question for Chief Montour was answered in his last answer. Everybody on this panel is interested in increasing certainty and decreasing litigation risk. It seems to me one of the best ways to do that is to ensure the federal government discharges its duty to consult. That's one of the key drivers in this. I thank you for your answer.

I apologize; this is a very quick, yes or no answer. But do you think Bill C-69 compels the federal government enough to discharge its duty to consult? Do you think the framework is there?

**Mr. Montour:** As I said before, it's a start.

**Francis Walsh, Legal Counsel, Mohawk Council of Kahnawà:ke** If I may add some elements to that. We feel strongly that all the elements outlined in clause 22 for the impact assessment will definitely help the Crown to discharge the duty to consult in a more efficient and effective way through impact assessment. I think that will actually end up shielding a lot of decisions from judicial review applications — if it is done properly, of course. If it's not done properly, then of course that is off the table. If all the factors outlined in clause 22 are properly assessed, I think that will limit litigation risk for project approval.

autres. C'est une reconnaissance et une récitation de tous les éléments de la création que nous pouvons nommer. C'est une reconnaissance du fait que toutes ces choses fonctionnent comme prévu, mais en tant qu'êtres humains, nous devons nous mettre en harmonie avec elles, sinon nous les menaçons; et quand nous les menaçons, nous menaçons notre propre existence.

Je ne sais pas si cela répond à votre question, mais c'est notre position. C'est donc mieux.

**La sénatrice Cordy :** Je n'ai probablement pas le temps de poser une question, mais je veux simplement dire, chef Constant, madame Constant, madame Levac et madame Manning, que c'est la meilleure description des raisons pour lesquelles nous avons besoin de l'article 2 du projet de loi sur l'analyse comparative entre les sexes. J'ai lu dans les journaux pourquoi le projet de loi prévoit cette analyse. En vous écoutant aujourd'hui, vous avez donné la meilleure description que j'ai entendue de la nécessité de cette mesure. Lorsque vous êtes dans le Nord et que vous voyez les défis et les effets que les grands projets ont sur les filles — les jeunes filles en particulier —, il faut que cela fasse partie de l'évaluation d'impact. Vous avez très bien présenté vos arguments.

**La présidente :** Je suis tout à fait d'accord avec la sénatrice Cordy.

**La sénatrice LaBoucane-Benson :** Le chef Montour a répondu à ma question dans sa dernière réponse. Tous les membres de ce groupe de témoins souhaitent accroître la certitude et réduire le risque de litige. Il me semble que l'une des meilleures façons de le faire est de s'assurer que le gouvernement fédéral s'acquitte de son devoir de consulter. C'est l'un des principaux facteurs. Je vous remercie de votre réponse.

Excusez-moi; veuillez répondre très brièvement par la négative ou l'affirmative. Pensez-vous que le projet de loi C-69 oblige suffisamment le gouvernement fédéral à s'acquitter de son obligation de consulter? Pensez-vous que les dispositions voulues sont là?

**M. Montour :** Comme je l'ai déjà dit, c'est un début.

**Francis Walsh, conseiller juridique, Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke** Permettez-moi d'ajouter quelques éléments. Nous sommes convaincus que tous les éléments énoncés à l'article 22 pour l'évaluation d'impact aideront certainement la Couronne à s'acquitter de son obligation de consulter de façon plus efficiente et efficace pendant l'évaluation d'impact. Je pense que cela va, en fait, mettre beaucoup de décisions à l'abri des demandes de contrôle judiciaire, si c'est fait correctement, bien sûr. Si ce n'est pas fait correctement, alors, bien sûr, c'est une autre histoire. Si tous les facteurs énoncés à l'article 22 sont bien évalués, je pense que cela limitera le risque de litige pour l'approbation des projets.

I think where we may have been less satisfied with Bill C-69 is at the end of that process, the decision-making aspect. We echoed some of the comments made by Chief Constant about final decision-making approval authority and consent and FPIC not being quite reflected in Bill C-69. But, as we mentioned, it is a big improvement. We do feel that a rigorous assessment under clause 22 will help provide the certainty that people are looking for.

**Senator LaBoucane-Benson:** Chief Constant, I'm very grateful for your presentation. My colleague has talked about devastation in Indigenous communities. I had not heard a lot about this, and you gave us a clear picture. If I had a magic wand and could wave it, and we could go back in time and the government actually did their duty to consult and accommodate for your community, what would you have negotiated for a different outcome for your community, to protect your community? I think a lot of the people on the panel get worried and concerned: What does this mean for proponents? Will we never have a project?

I hear you say you are not anti-development or anti-resource. What would you have negotiated to protect your community?

**Mr. Constant:** I think the biggest thing that was lacking was the law enforcement aspect of it. You put these major projects in the territories. We have a camp right now that has 2,500 people, and there is no law enforcement. I think that would be key in preventive measures when it comes to the impacts we see on the women. Right now our women are really vulnerable. They are scared. There is a fear inside of our women in the North when a project comes into play: Are they going to be protected? That's why we are here today, to advocate for those women who have that fear. I think that would be the biggest key in eliminating a lot of the concern around that.

**Senator LaBoucane-Benson:** That's a very measured and reasonable accommodation to request. You are not saying a veto on this; you are saying: Can we really protect our citizens? I think that's really measured. Sometimes I feel like we're just talking about this as if First Nations are going to absolutely say no, but they are just asking for very reasonable accommodation to protect and to ensure the environment is protected as well. I thank you for that answer.

**Senator Mitchell:** Thanks very much to all of you. These have been excellent presentations.

Je pense que ce qui nous satisfait peut-être moins dans le projet de loi C-69, c'est la fin du processus, la prise de décisions. Nous avons fait écho à certaines observations que le chef Constant a émises au sujet du pouvoir décisionnel final d'approbation et du consentement, et du fait que le consentement libre et éclairé n'est pas tout à fait reflété dans le projet de loi C-69. Toutefois, comme nous l'avons mentionné, c'est une grande amélioration. Nous estimons qu'une évaluation rigoureuse en vertu de l'article 22 contribuera à donner aux gens la certitude qu'ils recherchent.

**La sénatrice LaBoucane-Benson :** Chef Constant, je vous suis très reconnaissante de votre exposé. Ma collègue a parlé de la dévastation dans les communautés autochtones. Je n'en avais pas beaucoup entendu parler, et vous nous en avez brossé un tableau clair. Si j'avais une baguette magique et que je pouvais la brandir, et que nous pouvions remonter dans le temps et que le gouvernement avait effectivement fait son devoir de consulter et d'accommoder votre communauté, qu'auriez-vous négocié pour obtenir un résultat différent pour votre communauté, pour protéger votre communauté? Je pense que beaucoup de membres du groupe sont inquiets : qu'est-ce que cela signifie pour les promoteurs? N'aurons-nous jamais de projet?

Je vous entends dire que vous n'êtes pas contre le développement ni contre les ressources. Qu'auriez-vous négocié pour protéger votre communauté?

**M. Constant :** Je pense que ce qui manquait le plus, c'était l'aspect application de la loi. Vous avez entrepris ces grands projets dans les territoires. Nous avons actuellement un campement de 2 500 personnes, et il n'y a pas d'application de la loi. Je pense que ce serait la clé des mesures préventives en ce qui concerne les répercussions que nous constatons sur les femmes. À l'heure actuelle, nos femmes sont vraiment vulnérables. Elles ont peur. Les femmes du Nord ont peur lorsqu'un projet est mis en œuvre : seront-elles protégées? C'est pourquoi nous sommes ici aujourd'hui, pour défendre les intérêts des femmes qui ont cette crainte. Je pense que ce serait la meilleure façon d'éliminer beaucoup de préoccupations à cet égard.

**La sénatrice LaBoucane-Benson :** C'est une mesure d'adaptation très mesurée et raisonnable à demander. Vous ne demandez pas un droit de veto; vous dites : pouvons-nous vraiment protéger nos citoyens? Je pense que c'est vraiment mesuré. Parfois, j'ai l'impression que nous parlons comme si les Premières Nations allaient absolument dire non, mais elles demandent simplement des accommodements très raisonnables pour se protéger et protéger l'environnement également. Je vous remercie de cette réponse.

**Le sénateur Mitchell :** Merci beaucoup à vous tous. Nous avons entendu d'excellents exposés.

I am very interested in GBA, which a number of you commented on. It has been controversial, but it's essential, from my point of view.

Early on in the discussion, the focus on GBA has been violence against women. That is, of course, the priority issue, I would expect. Certainly we have heard that from your presentations. Senator McCallum and others have been persistent in their advocacy of the importance of GBA because of that.

I'm also interested in something that has not been as prominent, but the point was made by Professor Levac, and that's the question of food and water security and housing. Could you explain the dynamic that differentiates those issues as a greater pressure and challenge for women surrounding these projects than perhaps for men?

**Ms. Levac:** Sure. I can try to offer a few key points.

One idea that we can think about in this regard is that often we find in our projects that women and men hold different responsibilities around food provision in their communities and so the impacts on food security can be different depending on which kinds of food sources are disrupted.

Another way of thinking about factors related to housing is to say that, as in much of the country, we see high incidence of low income with one-parent families and a significant issue in northern communities with the arrival of extraction projects is increase in costs of living because housing prices increase. When lone parents, who are disproportionately women, are responsible for trying to maintain housing in increasingly cost-restrictive environments, it can have a different kind of impact on women and their children. Those are a couple of ways that I can characterize some of the nuances and differences that we see.

**Susan Manning, Researcher and PhD Candidate, Dalhousie University, The Canadian Research Institute for the Advancement of Women:** I think I would just add that it is especially women who are experiencing intergenerational trauma, who are struggling with addictions or mental health crises or who may have low levels of education would be especially vulnerable to becoming hard-to-house — some community organizations use that terminology — or even homeless in that context.

Women we work with in Happy Valley—Goose Bay, Labrador, have noticed very high increases in the rates of homelessness in that community as a result of the Muskrat Falls development and the higher costs of living that has come with that. That's another way that different groups of women might be affected.

Je m'intéresse beaucoup à l'ACS, dont plusieurs d'entre vous ont parlé. Cela a été controversé, mais c'est essentiel, à mon avis.

Au début de la discussion, l'ACS a mis l'accent sur la violence faite aux femmes. C'est, bien sûr, la question prioritaire, à mon avis. Nous avons certainement entendu cela dans vos exposés. La sénatrice McCallum et d'autres ont insisté sur l'importance de l'ACS pour cette raison.

Je m'intéresse également à une question dont on n'a pas autant parlé, mais que Mme Levac a abordée, soit celle de la sécurité alimentaire, de l'eau et du logement. Pourriez-vous expliquer la dynamique qui fait que ces questions posent peut-être des problèmes et des défis plus grands pour les femmes que pour les hommes dans le cadre de ces projets?

**Mme Levac :** Bien sûr. Je peux essayer de faire valoir quelques points clés.

Nous pourrions dire à cet égard que souvent, dans nos projets, nous constatons que les femmes et les hommes ont des responsabilités différentes en ce qui concerne l'approvisionnement alimentaire dans leur collectivité, de sorte que les répercussions sur la sécurité alimentaire peuvent être différentes selon le type de sources d'alimentation qui sont perturbées.

Au sujet des facteurs liés au logement, nous pourrions dire également que nous constatons, comme dans une grande partie du pays, une forte incidence de faible revenu chez les familles monoparentales et un grave problème qui se pose dans les collectivités du Nord, suite à l'arrivée des projets d'extraction, est l'augmentation du coût de la vie parce que le prix des logements augmente. Lorsque les parents seuls, qui sont des femmes de façon disproportionnée, doivent s'efforcer de conserver un logement dans un environnement de plus en plus restrictif sur le plan des coûts, cela peut avoir un impact différent sur les femmes et leurs enfants. Ce sont là quelques-unes des nuances et des différences que nous voyons.

**Susan Manning, chercheuse et candidate au doctorat, Université Dalhousie, Institut canadien de recherche sur les femmes :** J'ajouterais simplement que ce sont surtout les femmes qui subissent des traumatismes intergénérationnels, qui sont aux prises avec des dépendances ou des crises de santé mentale ou qui ont peut-être un faible niveau d'éducation qui risquent le plus de devenir des personnes difficiles à loger — certains organismes communautaires utilisent cette terminologie — ou même des sans-abri dans ce contexte.

Les femmes avec qui nous travaillons à Happy Valley—Goose Bay, au Labrador, ont remarqué une augmentation très élevée du taux d'itinérance dans cette collectivité en raison du développement de Muskrat Falls et de l'augmentation du coût de la vie qui en découle. C'est une autre façon dont différents groupes de femmes pourraient être touchés.

**Senator Mitchell:** Ms. Constant, you mentioned violence against women as a prominent issue, and it is, of course, but it's also true that probably to some extent the economics of housing and food and food security are an issue. I wonder if you can reflect on your experience and your knowledge of that issue to give some more context to the committee.

**Ms. Constant:** What I'll say is that right now I sit on the board of the Keeyask partnership board. I'm also in the community, so we hear from our women how they're impacted, particularly being sexually harassed and violated either at the camp or outside of the camp with the men who are in the camp.

What I would say here is we need awareness, we need public education and tools for the young women who are going to work at these camps. We need more appropriate tools for them to know what to do should these things happen to them in future projects. Those are the kinds of things that we're starting to look at and trying to address for our community. We're having a gathering of women to talk about those kinds of strategies for women, because we know that Keeyask is not going to be the last development project. There will be future projects that will continue to affect our women.

Those are the kinds of things that we need. We're trying to impress upon hydro developments, which is the only industry proponent that's in northern Manitoba at this time, because the processes that hydro is undertaking at Keeyask, even though we push at the board level, we're saying it's not adequate yet. They're not hearing us a lot of time. We feel they're not doing things fast enough for us to be able to protect the young workers at the camps, like I said.

We've said that our women, including myself, have been impacted since the 1970s in terms of being sexually assaulted at the camps. We've asked hydro to establish some healing programs, establish a healing centre in northern Manitoba for women. We've also asked for a public inquiry because we know that we're not the only community in northern Manitoba that has been impacted. We're not the only community with women who have been impacted. There are other communities in northern Manitoba, including our neighbour communities like Fox Lake, Grand Rapids and South Indian Lake. Those communities are working on different strategies as well. That's what we're trying to push for, some healing strategies, a healing centre, some public awareness. We wanted, like I said, resources and tools for our young people.

**Le sénateur Mitchell :** Madame Constant, vous avez dit que la violence faite aux femmes est un problème important, et c'est vrai, bien sûr, mais il est également vrai que, dans une certaine mesure, les aspects économiques du logement, de l'alimentation et de la sécurité alimentaire posent un problème. Je me demande si vous pouvez nous parler de votre expérience et de votre connaissance de la question pour nous donner un peu plus de contexte.

**Mme Constant :** Ce que je peux vous dire, c'est que je siège actuellement au conseil d'administration du partenariat Keeyask. Je suis également présente dans la communauté et nous entendons nos femmes parler des conséquences qu'elles subissent, particulièrement le fait d'être harcelées sexuellement et violées dans le campement ou à l'extérieur par des hommes qui logent là.

Je dirais que nous avons besoin de sensibilisation, d'éducation du public et d'outils pour les jeunes femmes qui vont travailler dans ces chantiers. Nous avons besoin d'outils plus appropriés pour qu'elles sachent quoi faire si cela leur arrivait dans le cadre de projets futurs. C'est le genre de choses que nous commençons à examiner et que nous essayons de régler pour notre communauté. Nous avons une réunion de femmes pour parler de ce genre de stratégies pour les femmes, parce que nous savons que Keeyask ne sera pas le dernier projet de développement. Il y aura d'autres projets qui continueront de toucher nos femmes.

Voilà le genre de choses dont nous avons besoin. Nous essayons de le faire comprendre aux promoteurs de projets hydroélectriques, qui sont les seuls de l'industrie dans le nord du Manitoba à l'heure actuelle, car malgré les pressions que nous exerçons au niveau du conseil d'administration, nous estimons que les mesures en place à Keeyask ne sont pas encore suffisantes. Souvent, nos appels ne sont pas entendus. Nous estimons qu'on ne fait pas les choses assez vite pour que nous puissions protéger les jeunes travailleuses dans les campements, comme je l'ai dit.

Nous avons dit que nos femmes, et cela m'inclut, ont subi des répercussions, depuis les années 1970, du fait qu'elles ont été victimes d'agressions sexuelles dans les campements. Nous avons demandé aux responsables des projets hydroélectriques d'établir des programmes de guérison, un centre de guérison, pour les femmes dans le nord du Manitoba. Nous avons également demandé la tenue d'une enquête publique, parce que nous savons que nous ne sommes pas la seule collectivité du nord du Manitoba qui a été touchée. Nous ne sommes pas la seule où des femmes ont subi des répercussions. Il y a eu d'autres collectivités touchées dans le Nord du Manitoba, y compris des collectivités voisines de la nôtre, comme Fox Lake, Grand Rapids et South Indian Lake, qui travaillent également à différentes stratégies. C'est ce que nous essayons d'obtenir, des stratégies de guérison, un centre de guérison, une certaine sensibilisation du public. Comme je l'ai dit, nous voulons des ressources et des outils pour nos jeunes.

[Translation]

**Senator Carignan:** My question is for Ms. Manning and Ms. Levac, and it deals with Indigenous knowledge. We all recognize the importance of Indigenous knowledge. Section 84 states that this must be taken into account in the factors when a decision is made. However, the legislation will also apply abroad. Subclause 84(2) states:

However, if the project is to be carried out outside Canada, the authority's determination need not include a consideration of the factors set out in paragraphs (1)(a) and (b).

Paragraph 84(1)(a) is self-evident because it is section 35 of the Constitution Act, 1982, but paragraph (b) refers to the Indigenous knowledge provided with respect to the bill. So it is as if indigenous knowledge is of less importance abroad than in Canada, when we know very well that Indigenous knowledge, regardless of the country, in Mexico, for example, is just as important.

Do you think the bill should be amended to take into account Indigenous knowledge outside Canada as well?

[English]

**Ms. Levac:** Yes, senator. Thank you for the question. My sense is that all around the world, in order for us to uphold and honour the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous People, we will need to think carefully about what that means in terms of our international collaborations. In terms of a specific amendment to this bill in that regard, it seems to me that my colleagues from Kahnawà:ke or York Factory have done more thinking about the way their nations interface with Indigenous knowledge in other countries and might have more specific reflections on the matter. My general reflection would be that in thinking about how we meaningfully respect Indigenous knowledge we will need to think more broadly in terms of what that means in our international relationships as well.

**Mr. Montour:** The United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples was co-authored by a friend and relation of mine, Mr. Kenneth Deer, who has functioned at the United Nations level throughout its development and before.

One of the things we want to stress is that it is important for us as Indigenous people to define the United Nations declaration, its impact and how it should be respected within the states that surround us. Canada is a state, and it impinges in many ways

[Français]

**Le sénateur Carignan :** Ma question s'adresse à Mme Manning et à Mme Levac, et elle porte sur les connaissances autochtones. On reconnaît tous l'importance des connaissances autochtones. À l'article 84, on mentionne que l'on doit en tenir compte dans les éléments lorsqu'une décision est prise. Toutefois, la loi va également s'appliquer à l'étranger. Le paragraphe 84(2) dit ceci :

Toutefois, dans le cas où le projet est réalisé à l'étranger, il n'est pas nécessaire pour l'autorité de prendre en compte les éléments visés aux alinéas (1)a) et b).

L'alinéa 84(1)a) va de soi, parce que c'est l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982, mais, dans l'alinéa b), on parle des connaissances autochtones fournies à l'égard du projet de loi. Donc, c'est comme si les connaissances autochtones étaient de moindre importance à l'étranger par rapport au Canada, alors qu'on sait très bien que les connaissances autochtones, peu importe le pays, au Mexique, par exemple, sont tout aussi importantes.

Croyez-vous qu'on devrait faire un amendement au projet de loi afin de tenir compte des connaissances autochtones à l'étranger également?

[Traduction]

**Mme Levac :** Oui, monsieur le sénateur. Je vous remercie de votre question. J'ai l'impression que, partout dans le monde, si nous voulons appliquer et respecter la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, nous devons penser sérieusement à ce que cela signifie du point de vue de la collaboration internationale. Pour ce qui est d'apporter un amendement précis à ce projet de loi dans ce contexte, il me semble que mes collègues de Kahnawà:ke ou de York Factory ont davantage réfléchi aux rapports de leurs nations avec les connaissances autochtones dans d'autres pays et ont peut-être des idées plus précises à ce sujet. Je dirais qu'en réfléchissant à la façon de respecter de manière significative les connaissances autochtones, nous devons nous pencher sur ce que cela signifie aussi plus largement dans nos relations internationales.

**M. Montour :** Un de mes amis, M. Kenneth Deer, qui a été actif aux Nations Unies tout au long de l'élaboration de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et avant, a participé à sa rédaction conjointe.

L'une des choses que nous voulons souligner, c'est qu'il est important pour nous, en tant qu'Autochtones, de définir la déclaration des Nations Unies, ses répercussions et la façon dont elle devrait être respectée dans les États qui nous entourent.



on our traditional territories. It has impacts on our right historically. It's a continuous kind of a struggle. I think that's the starting point.

As far as the Indigenous people from other parts of the world — because there are Indigenous people all around the world — sooner or later, everybody is Indigenous to some place. I would say that's important.

How it ends up being defined and how it functions in Canada is something that will have to be looked at over time. Here in Canada alone, in terms of Indigenous knowledge and the right to intellectual property over Indigenous knowledge, those are things that have to be wrestled with within this framework and country. Wherever we have Indigenous people in Canada, we need to look and see how they define those things for themselves in their own territories. That's certainly how we look at it. We embrace all of our Indigenous brothers and sisters, wherever they may be, in terms of that. This is a worldwide process.

How it moves forward is key. The current Government of Canada started out stating that it had the intent to fully implement the United Nations declaration. There are questions as to whether that has been modified on the part of the current government. Certainly, the previous government voted against it, along with the United States and, I believe, Russia, of all places. We see the relationship as something that needs to be built and worked upon.

As a Mohawk, from our perspective, we are always thinking in terms of a way of framing our relationships with others in terms of a Two Row Wampum relation, which is always the best hope for the kind of relationship to have. Even that has never been perfect. Early on, we say that our ancestors met your ancestors, or many of you in this room, and we realized early on that the newcomers were here and we had to live side by side. We had to decide how we could accommodate that. There were things in terms of trade at the time that were and became necessary for us. Therefore, the relationship became necessary.

We needed to create that paradigm, if you will, of two vessels moving down the river of life, each in their own vessel, ours in our canoe. The Dutch referred to it as their ship.

Sooner or later, we came to realize there would be some movement back and forth, and there would be a need to work on a relationship. So we then came forward with an approach to dealing with that, which we call the silver covenant chain, which needs to be constantly polished. The first link in that chain is friendship. That's our relationship, hopefully — friendship. And it's coming into it with a good mind. Then you end up in peace.

Le Canada est un État, et il empiète à de nombreux égards sur nos territoires traditionnels. Cela a un impact sur nos droits historiques. Il s'agit d'une lutte continuelle, et je pense que tout part de là.

En ce qui concerne les peuples autochtones dans d'autres régions du monde — parce qu'il y en a partout dans le monde —, qu'on le veuille ou non, il y a toujours quelqu'un qui a ce statut, peu importe l'endroit, et je dirais que c'est important.

Il faudra se pencher sur la façon dont cela sera défini et dont cela fonctionnera au Canada au fil du temps. Ici au Canada seulement, les connaissances autochtones et le droit à la propriété intellectuelle sur le savoir autochtone sont des choses avec lesquelles il faut composer en tenant compte de ce cadre et des particularités de ce pays. Partout où se trouvent des Autochtones au Canada, nous devons voir comment ils définissent ces choses pour eux-mêmes sur leur propre territoire. C'est certainement ainsi que nous envisageons les choses. De ce point de vue, nous accueillons tous nos frères et sœurs autochtones, où qu'ils soient, et il s'agit d'un processus à l'échelle mondiale.

Les perspectives pour l'avenir jouent un rôle essentiel. Le gouvernement actuel du Canada a commencé par dire qu'il avait l'intention de mettre pleinement en œuvre la déclaration des Nations Unies. On se demande si cela tient toujours. Il est certain que le gouvernement précédent a voté contre, tout comme les États-Unis et, je crois, la Russie, étonnamment. Nous voyons cette relation comme une chose qui doit être construite et sur laquelle il faut travailler.

En tant que Mohawks, nous essayons toujours de trouver une façon de structurer nos relations avec les autres comme dans le cadre d'un traité de wampum à deux rangs, ce qui constitue toujours l'idéal du point de vue des relations, même si cela n'a jamais été parfait. Au début, nos ancêtres ont rencontré vos ancêtres, ceux de beaucoup d'entre vous dans cette salle, et nous nous sommes rendu compte très vite que des nouveaux venus étaient là et que nous devions vivre côte à côte. Nous avons dû décider de la façon de nous adapter. Il y avait des choses au chapitre du commerce à l'époque qui étaient et sont devenues nécessaires pour nous. Il a donc fallu établir cette relation entre nous.

Nous devons créer ce paradigme, si vous voulez, de deux vaisseaux qui descendent le fleuve de la vie côte à côte, les nôtres dans notre canot et les Hollandais dans ce qu'ils appelaient leur navire.

Un jour ou l'autre, nous nous sommes rendu compte qu'il y aurait un certain mouvement de va-et-vient, et qu'il faudrait travailler à l'établissement de cette relation. Nous avons donc proposé une approche à cet égard, que nous appelons le Pacte d'amitié de la chaîne d'argent, qui doit être constamment peaufiné. Le premier maillon de cette chaîne est l'amitié. C'est de cela que notre relation est faite, je l'espère, d'amitié. Il faut

**Senator McCoy:** Thank you all for being here. It's been very helpful. My question is really Senator LaBoucane-Benson's question, I think. Many of us are not familiar with the process of consultation with Indigenous people. It just hasn't been part of our personal or professional experience, so it's a mystery tour. Your response from Manitoba was very helpful.

I'd like to ask Chief Montour — perhaps this is a bit too abstract way of asking, so perhaps you can make it more concrete in your reply so we can understand. You talked about meaningful or proper consultation, and my brain wonders what that looks like. What are the indicators of that? What are the hallmarks of proper consultation?

**Mr. Montour:** If I could, I tend to be a storyteller.

**Senator McCoy:** Yes, that would be very helpful.

**Mr. Montour:** One of the senators mentioned in passing — I didn't hear all of the comments — the St. Lawrence Seaway. At the time the St. Lawrence Seaway came to impact Kahnawà:ke, my grandfather was one of the chiefs there; he had been chief. At that point in time in our history in our relationship with what we'll call the “settler people,” the Canadian state, it was one where there was really no consultation. There was none. There was an assumption on the part of the governments that spearheaded that project that it was going to take place.

So expropriation was used and the creation of certain land-holding constructs were used to divide people. I recall hearing from my mother that my grandfather said, “You can't take this land, because it doesn't belong to this person or that person; it belongs to all of us in common.” So they came up with a process of individual lands-holding to individual property called certificates of possession, and that was used to divide people. That was in my lifetime, as a result of the St. Lawrence Seaway and the absence of consultation.

Just a presumption. To me, this is the doctrine of discover 101. Just by right of whatever, whether it's the royal proclamation or anything like that, it's just decided you could do that. You could say, “Take our land.” Because of that, within my own family history, we were impoverished. My mother was a single mother. She lost my grandfather's house, which was to be hers. So that had dire impacts on us.

So when you talk about what would be proper consultation, proper consultation takes the process seriously. If we engage to say we are going to give input on the impact of projects that may

aussi aborder cela avec un esprit ouvert, et que tout cela se termine dans la paix.

**La sénatrice McCoy :** Merci à tous d'être ici. Votre présence est très utile. Ma question est en fait celle de la sénatrice LaBoucane-Benson, je crois. Nous sommes nombreux à ne pas bien connaître le processus de consultation des peuples autochtones. Cela ne fait tout simplement pas partie de notre expérience personnelle ou professionnelle, alors c'est un vrai mystère. Votre réponse concernant le Manitoba a été très utile.

J'aimerais poser une question au chef Montour. Elle est peut-être un peu trop abstraite. Libre à vous de rendre la réponse plus concrète, afin que nous puissions comprendre. Vous avez parlé de consultations sérieuses ou adéquates, et je me demande à quoi cela ressemble. Quels en sont les indicateurs? Quelles sont les caractéristiques d'une consultation adéquate?

**M. Montour :** Si vous me le permettez, je dirais que je suis d'abord un conteur.

**La sénatrice McCoy :** Cela nous aidera certainement.

**M. Montour :** Un des sénateurs a mentionné en passant — je n'ai pas entendu tous les commentaires — la Voie maritime du Saint-Laurent. À l'époque où les effets de la Voie maritime du Saint-Laurent se sont fait sentir à Kahnawà:ke, mon grand-père était l'un des chefs là-bas. À ce moment-là de notre histoire, dans nos rapports avec ceux que nous appellerons le « peuple colonisateur », l'État canadien, il n'y avait pas vraiment de consultations. En fait, il n'y en avait pas du tout. Les gouvernements qui étaient à la tête de ce projet faisaient l'hypothèse qu'il y en aurait.

On a donc eu recours aux expropriations et on a créé certains concepts de propriété foncière pour diviser les gens. Je me souviens d'avoir entendu ma mère répéter ce que mon grand-père disait : « Vous ne pouvez pas prendre ces terres, parce qu'elles n'appartiennent pas à un tel ou un tel; elles nous appartiennent à tous collectivement. » Un processus de propriété foncière individuelle reposant sur ce que l'on appelait des certificats de possession a donc été mis au point et a servi à diviser les gens. J'ai connu cela, à cause de la Voie maritime du Saint-Laurent et de l'absence de consultations.

Je présume que c'est la doctrine de la découverte 101. De plein droit, par suite d'une proclamation royale ou de quelque chose du genre, on pouvait décider tout simplement qu'on pouvait faire ceci ou cela. Quelqu'un pouvait dire : « Prenez nos terres. » À cause de cela, dans ma propre famille, nous nous sommes appauvris. Ma mère était une mère seule. Elle a perdu la maison de mon grand-père, qui devait lui revenir, et cela a eu des conséquences désastreuses pour nous.

Donc, lorsqu'il est question de consultations appropriées, il faut d'abord prendre le processus au sérieux. Si nous nous engageons à donner notre avis sur les répercussions de projets

have an impact on us now and in the future on our rights at any level, to exercise our rights within our territory, and also have concern for the environment, which extends beyond the current boundaries of the postage stamp we now call Kahnawà:ke, that's our responsibility as Mohawk people and as Indigenous people in our territory.

Proper consultation is one that takes us seriously, that listens with respect, takes into account our traditional knowledge and then arrives at a point we can all live with.

One of the concerns that we have discussed prior to coming is that some of the questions have been asked: Are we looking for a veto? Are we looking to control the energy agenda in Canada — no projects? My answer to that is, no, that's not what it's about. But I would also ask the question: At what point do you look at whether a project should not go forward? I think that's something that needs to be entertained.

I don't know if that answers your question.

**The Chair:** Thank you so much. We need to move on, I'm sorry.

**Senator Stewart Olsen:** Thank you for being here. My questions will be for Chief Constant and Ms. Constant.

I have some second-hand experience, but I know when Churchill Falls was being built in Quebec, band after band were relocating to various areas. Particularly one that I know of had very limited contact with civilization as it was then. My dad saw them coming down to Schefferville, and he told me the first-hand experience of what the people really suffered, the women and the men, actually. So I have a great deal of sympathy for what you're expressing because I know that it happens.

I don't like gender-based analysis, per se, because it has no teeth. In fact, if we really ask was a gender-based analysis done, rarely do we get that gender-based analysis presented to us for review. It's appalling that companies are not expected to enforce a code of conduct with their workers. If these instances of abuse are happening — and I agree with you, Chief Constant, it's the enforcement that really makes a difference. I'd like to see what you might think of what kind of teeth we could put into gender-based analysis to make sure that it's not just there and it's pretty on the paper and looks good. What can we do to make sure that the abuses don't actually happen in expectation?

**Mr. Constant:** You can speak to that one.

qui pourraient avoir un impact sur nous, maintenant et plus tard, sur nos droits, à tous les niveaux, sur l'exercice de nos droits sur notre territoire, ainsi qu'à exprimer nos préoccupations en matière d'environnement, au-delà des limites du territoire de la grosseur d'un timbre-poste que nous appelons maintenant Kahnawà:ke, cela devient notre responsabilité en tant que peuple mohawk et en tant que peuple autochtone sur notre territoire.

Une bonne consultation, c'est une consultation dans laquelle nous sommes pris au sérieux et nous sommes écoutés avec respect, qui tient compte de nos connaissances traditionnelles et qui aboutit à une solution avec laquelle nous pouvons tous vivre.

L'une des préoccupations dont nous avons discuté avant de venir avait trait à certaines des questions qui ont été posées : cherchons-nous un droit de veto? Cherchons-nous à contrôler le programme énergétique au Canada — à empêcher des projets? Ma réponse est non, ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Cependant, je pose aussi la question suivante : à quel moment faut-il envisager de ne pas aller de l'avant avec un projet? Je pense que c'est quelque chose dont nous devons tenir compte.

Je ne sais pas si cela répond à votre question.

**La présidente :** Merci beaucoup. Nous devons poursuivre, je suis désolée.

**La sénatrice Stewart Olsen :** Merci de votre présence ici. Mes questions s'adressent au chef Constant et à Mme Constant.

Je n'ai pas été directement touchée, mais je sais que lorsque la centrale de Churchill Falls a été construite au Québec, les bandes ont été déplacées les unes après les autres dans diverses régions. Je pense à une en particulier, qui n'avait que des contacts très limités avec la civilisation à l'époque. Mon père était à Schefferville lorsque cela est arrivé, et il m'a raconté avec force détails comment les gens ont souffert, autant les femmes que les hommes, en fait. J'ai donc beaucoup de sympathie pour ce que vous dites, car je sais que ce sont des choses qui se produisent réellement.

Je n'aime pas l'analyse comparative entre les sexes en soi, parce qu'elle n'a pas de pouvoir. En fait, lorsque l'on demande qu'une analyse comparative entre les sexes soit faite, il est rare qu'elle nous soit présentée pour qu'on l'examine. Il est consternant que les entreprises ne soient pas tenues d'appliquer un code de conduite à leurs travailleurs. Si de tels cas de violence se produisent, et je suis d'accord avec vous à ce sujet, chef Constant, c'est l'application de la loi qui fait vraiment une différence. J'aimerais savoir quel genre de pouvoir nous pourrions donner à l'analyse comparative entre les sexes, selon vous, pour nous assurer qu'elle n'est pas menée uniquement pour bien paraître. En attendant, que pouvons-nous faire pour nous assurer que les violences cessent?

**M. Constant :** Je vais laisser Mme Constant répondre.

**Ms. Constant:** Not only are we saying there should be police enforcement in the camps, but the camp at Keeyask in the last three or four years, the population at that camp is 2,500. That's a large camp. There's no police presence there.

The other thing that we talked about is there should be child abuse and criminal record checks of workers, and there isn't right now, not at Keeyask, anyway. We were trying to find out if the other camps up north, like there is a Keewatinohk conversion station that Douglas recently built that had a camp too. We were trying to find out if that camp — it's closer to Gillam — we were trying to find out if that camp had those requirements for workers at their camp. I'm not really certain at this point what size that camp is but it's large too. Those are some of the things that we would require this committee to look at, those kinds of requirements for corporations or industry.

**Senator Stewart Olsen:** So the gender-based analysis should have some real set down principles, criteria and agreements, if you go ahead with this project, then you have to monitor this, this and this. I'm not just saying for Indigenous people but for all workers that should be happening as well. It's kind of appalling that you have industries or whatever setting up in our country where workers are abused.

**Ms. Constant:** I want to add a bit of my own personal experience. I was 18 years old when I went to work at that hydro project that's right beside our community of York Factory where it is right now at York Landing. I was 18 years old when I went to work there, and I was sexually assaulted by a worker there. I did report it to my camp supervisor, and they removed the man. I don't know where. I was only 18 years old. I didn't really know anything. I don't ever recall being taken to the police to file a report but also to be seen by a doctor as well. Those are some of the things that are real that are happening or have happened.

**The Chair:** Do you want to add something? Go ahead.

**Mr. Constant:** Thank you. I want to add an additional comment to that. We look at the law enforcement side more so as a security for projects moving forward, but, like I said, in the past we haven't had a process involved like that where as she mentioned about the criminal record checks and child abuse registry checks, that is not a requirement to come and work at these camps. They go through Manitoba on a job referral service and that's how they're screened into work. Obviously being a partner in the project we have preference to employment. That was negotiated through the agreement.

**Mme Constant :** Nous disons non seulement qu'il devrait y avoir des policiers dans les campements, mais aussi que, dans un campement comme Keeyask, dont la population, au cours des trois ou quatre dernières années, a été de 2 500 personnes, que dans un si grand campement, enfin, il devrait y avoir des services de police.

Nous avons aussi dit qu'il devrait y avoir des vérifications de dossiers criminels liés à des agressions contre des enfants et du casier judiciaire des travailleurs, ce qu'il n'y a pas à l'heure actuelle, pas à Keeyask en tout cas. Nous avons tenté de connaître la situation pour les autres campements du Nord, comme la station de conversion Keewatinohk que Douglas a récemment construite. Nous avons essayé de savoir si dans ce campement — qui se trouve à proximité de Gillam —, on impose de telles exigences aux travailleurs. Je ne sais pas vraiment quelle est la taille de ce campement, mais c'est un grand campement aussi. C'est ce genre de choses que nous demandons au comité d'examiner, ce genre d'exigences pour les entreprises ou l'industrie.

**La sénatrice Stewart Olsen :** C'est donc dire que l'analyse comparative entre les sexes devrait reposer sur des principes, des critères et des ententes bien établis, pour le cas où le projet irait de l'avant, puis qu'il faudrait surveiller ceci et cela. Je ne parle pas seulement des Autochtones, mais aussi de tous les travailleurs. Il est plutôt consternant de voir que des industries ou des entreprises, quelles qu'elles soient, s'installent dans notre pays et permettent que des travailleurs soient maltraités.

**Mme Constant :** J'aimerais parler un peu de mon expérience personnelle. J'avais 18 ans lorsque je suis allée travailler à ce projet hydroélectrique qui se trouve juste à côté de notre collectivité de York Factory, où elle est établie actuellement, soit à York Landing. J'avais 18 ans quand je suis allée travailler là-bas et j'ai été agressée sexuellement par un travailleur. Je l'ai signalé à mon superviseur de campement et l'homme a été expulsé. Je ne sais pas où. Je n'avais que 18 ans. Je ne savais vraiment rien. Je ne me souviens même pas d'avoir rencontré la police pour faire un rapport, ni vu un médecin pour être examinée. Ce sont des choses réelles qui se produisent ou qui se sont produites.

**La présidente :** Voulez-vous ajouter quelque chose? Allez-y.

**M. Constant :** Merci. J'aimerais ajouter un autre commentaire. L'application de la loi est davantage considérée comme une garantie pour que les projets puissent aller de l'avant, mais comme je l'ai dit, par le passé, il n'existait pas de processus comme cela pour les gens qui venaient travailler dans les campements, un processus de vérification du casier judiciaire et des dossiers criminels liés à des agressions envers les enfants, comme elle l'a mentionné. L'embauche se fait par l'entremise du Manitoba, grâce à un service d'offres d'emplois, et c'est ainsi que les travailleurs sont sélectionnés. Évidemment, comme nous

We get a lot of workers from out of country. We get people from all over the world coming to work in this camp. I think that's where the line is crossed where you don't understand the territory. I think some of the terminology is a lot different than what they're used to where they come from. Educating them on where they are is a piece we really had to advocate for.

They do cultural awareness training when they come into the camp, which is mandatory when they enter. I think that does help in a sense. It's an attempt to educate people who come from all over the country to work in our territory, and we feel it's a tool. Is it an effective tool? Do we really get our message across? We don't know. But just saying we made an attempt is good enough for our First Nations.

There's a major history with all the development in the hydro. Like I said, you talk about consultation. There was nothing done until within the past 20 years, when we finally started being consulted. There's development that occurred without Indigenous consultation. I just wanted to add that for the record.

**Senator McCallum:** First of all, I wanted to apologize that you had to wait to make your presentation. As our guest, you have travelled a long way to tell your stories, and I'm very sorry.

I wanted to say that with the gender-based analysis, when we were in Winnipeg, Amnesty International, and Connie Greyeyes spoke about the framework they have, and they presented it to industry. When the proponent looked at it, he said, "This makes sense and yes we're going to use it." I think they were going to submit it.

I wanted to add the comment that all of what's happening to First Nations is an issue of consent and human rights and the displacement that keeps occurring. This is an issue that I've seen my ancestors go from birth to grave with this issue of consent and human rights violations in our lives. It's unacceptable in Canada. This is our home. I don't know if you have any recommendations for that so that things change and proponents don't just walk in and feel that they own the territory and they can do whatever they want without asking for your consent. Because if we look at the issue of consent and people don't want a United Nations declaration to go through, it's actually a reverse form of veto on First Nations human rights.

**The Chair:** Do you want to comment, Mr. Walsh?

sommes des partenaires dans le projet, nous avons la priorité pour l'emploi. Cela a été négocié dans le cadre de l'accord.

Nous accueillons beaucoup de travailleurs de l'étranger. Des gens de partout dans le monde viennent travailler dans ce campement. Je pense que c'est l'absence de compréhension du territoire qui fait que certains franchissent la ligne. Je pense que la façon de s'exprimer est très différente de celle à laquelle ils sont habitués chez eux. Nous avons vraiment dû défendre l'idée de les sensibiliser à l'environnement dans lequel ils se trouvent.

Ils suivent une formation de sensibilisation culturelle lorsqu'ils arrivent au campement, qui est obligatoire. Je pense que cela aide dans un sens. Il s'agit d'une tentative d'éduquer les gens qui viennent de partout au pays pour travailler sur notre territoire, et nous pensons que c'est un outil. Est-ce un outil efficace? Faisons-nous vraiment passer notre message? Nous ne le savons pas. Le simple fait de dire qu'une tentative a été faite est suffisant pour nos Premières Nations.

Le développement hydroélectrique a une longue histoire. Comme je l'ai dit, vous parlez de consultations. Rien n'a été fait avant les 20 dernières années, puis nous avons enfin commencé à être consultés. Du développement s'est fait sans consultations des Autochtones. Je tenais simplement à ajouter cela.

**La sénatrice McCallum :** Tout d'abord, je tiens à m'excuser du fait que vous avez dû attendre pour présenter vos exposés. Après que nous vous ayons invités, vous avez fait un long voyage pour nous faire part de votre expérience, et je suis vraiment désolée.

Pour ce qui est de l'analyse comparative entre les sexes, je voulais dire que quand nous étions à Winnipeg, Amnesty internationale et Connie Greyeyes ont parlé du cadre qui existe et qu'elles ont présenté à l'industrie. Le promoteur qui l'a examiné a dit : « C'est logique et, oui, nous allons l'utiliser. » Je pense qu'elles avaient l'intention de le soumettre.

Je voulais ajouter que tout ce qui arrive aux Premières Nations est une question de consentement, de droits de la personne et de déplacements qui se perpétue. J'ai vu mes ancêtres passer de la naissance à la mort et vivre constamment avec ce problème de consentement et de violations des droits de la personne. Cela est inacceptable au Canada. C'est notre pays. Je ne sais pas si vous avez des recommandations à ce sujet pour que les choses changent et que les promoteurs n'aient pas l'impression qu'ils sont propriétaires du territoire et qu'ils peuvent faire tout ce qu'ils veulent sans demander votre consentement. Parce que s'il est question de consentement et si les gens ne veulent pas que la déclaration des Nations Unies soit adoptée, il s'agit en fait d'une forme inversée de veto sur les droits de la personne des Premières Nations.

**La présidente :** Voulez-vous faire un commentaire, monsieur Walsh?

**Mr. Walsh:** If I could make a brief comment, I think part of the way to achieve consent, especially for large projects, when we are talking about land use and displacement, is really highlighting the need for these regional and strategic assessments because that's where the high-level issues about land use need to be made. It's not at the project-specific level when the proponent decides we're going to use this corridor to develop this project, and there's no consultation and there's no strategic or regional assessment to support the identification of that geographic location.

I think if we do these high-level assessments properly, I think that could be one of the ways in which we could address this problem.

**The Chair:** Thank you very much for your presence, and thank you very much for your testimony.

For the third portion of this meeting, we now welcome as individuals Brenda Kenny, as an individual, and Wade Locke, Professor and Head, Department of Economics, Memorial University of Newfoundland.

Thank you for joining us. You can proceed with your statement.

**Brenda Kenny, as an individual:** Thank you very much for this opportunity to appear at a very crucial time. I hope you've received my bio; I sent it in. I won't go over that, but I will say my experience spans many sectors, regions and roles, and I'm appearing as an individual but I will be drawing from an array of experiences in my remarks today.

You have been tasked with reviewing a very specific piece of legislation and as you consider this bill and amendments, you know that the issues raised cannot be solved in a single lens or a single piece of legislation. And the result of your leadership will impact Canada's success in the 21st century. I applaud you in your efforts going forward.

I want to begin with simply saying: What is the intent for Canada? What is our intent? And I hope that the following statements will ring true as real, not simply some aspiration or well, maybe. These words may be something to consider in terms of preamble.

I would say — and I hope you agree — we have to be very intentional. Canada will excel. Canada will achieve both environmental conservation and economic strength. We will leverage our deep know-how and history of striving for excellence to innovate and deploy new technologies to make Canada better and to build a diverse and global economic base for the next century. And we will start where we are, responsibly

**M. Walsh :** Si vous me permettez un bref commentaire, je pense que pour en arriver à un consentement, surtout dans le cas des grands projets, lorsqu'il est question d'utilisation des terres et de déplacements, il faut notamment faire ressortir vraiment la nécessité de ces évaluations régionales et stratégiques, parce que c'est là que les grands enjeux concernant l'utilisation des terres doivent être soulevés. Ce n'est pas au niveau d'un projet précis, lorsque le promoteur décide d'utiliser un tel corridor pour réaliser un tel projet, et qu'il n'y a pas de consultation, ni d'évaluation stratégique ou régionale, pour appuyer le choix d'un emplacement géographique donné.

Je pense que si nous faisons ces évaluations de haut niveau correctement, ce pourrait être l'une des façons de régler ce problème.

**La présidente :** Merci beaucoup de votre présence et de vos témoignages.

Pour la troisième partie de la séance, nous accueillons Brenda Kenny, à titre personnel, et Wade Locke, professeur et chef du Département d'économie de l'Université Memorial de Terre-Neuve.

Merci de vous joindre à nous. Vous pouvez commencer votre exposé.

**Brenda Kenny, à titre personnel :** Merci beaucoup de m'avoir donné l'occasion de comparaître à ce moment crucial. J'espère que vous avez reçu la biographie que je vous ai envoyée. Je ne m'attarderai pas là-dessus, mais je veux mentionner que mon expérience s'étend à de nombreux secteurs, régions et rôles. Je comparais à titre personnel, mais je vais m'inspirer de toute une gamme d'expériences dans mon exposé d'aujourd'hui.

Vous avez été chargés d'examiner un projet de loi très précis et, dans le cadre de l'étude de ce projet de loi et de ses amendements, vous savez que les problèmes soulevés ne peuvent pas être résolus dans une seule optique ou au moyen d'une loi seulement. Le leadership que vous exercerez aura une incidence sur le succès du Canada au XXI<sup>e</sup> siècle. Je vous félicite des efforts que vous déployez.

Je veux commencer par dire simplement : quelle est l'intention du Canada? Quelle est notre intention? J'espère que les affirmations suivantes auront une résonance réelle, et qu'elles ne seront pas simplement considérées comme des aspirations, quoique. Disons que cela pourrait peut-être servir de préambule.

Vous serez d'accord, je l'espère, pour dire que nous devons avoir des objectifs bien définis. Le Canada excellera, qu'il s'agisse de conservation de l'environnement ou de vigueur économique. Nous tirerons parti de notre savoir-faire et de notre histoire en matière d'excellence dans l'innovation et le déploiement de nouvelles technologies afin d'améliorer la situation du Canada et de bâtir une économie diversifiée et

leveraging the resources we have — human, financial and natural — to make Canada stronger, more secure and sustainable.

And as you consider Bill C-69, please ask yourself if you believe these statements and please consider whether the way forward builds toward that intent.

The objectives of any regulatory renewal must fundamentally be about delivering policy objectives within that intent for Canada front and centre. I think you've heard from many stakeholders and largely, as I look at the testimony, the basic public interest expressed, the basic objectives are in fairly close alignment, be that environmental protection, Crown consultation, support for economic growth and the like. But we must also be honest and clear and that is where policy frameworks are absent or opaque, no assessment can solve the gap. I would suggest that that is a critical underbelly of why trust has been eroded.

We have challenges coming to terms with economy wide response to global climate change; Crown consultation, which we've heard of today; ocean protection as an aspiring trading nation with the intention to reach out beyond a captive audience of the United States, we are stewards of three oceans; and a vision and action to restore Canada's competitiveness in the world.

These are difficult and they need to have resolve and foresight.

So that brings me to the focus on this bill and regulation in general, which I've spend much of my life around. I've always said you can regulate to compliance but you cannot regulate to excellence. Excellence requires a full life-cycle expectation that drives responsible development, where we are aiming at fears if we look at assessment from that lens, or are we renewing a system to drive to excellence?

In my experience, one project one assessment, informed conditions that flow into oversight, flow into operations and deeply connect to overall systems of pursuit of excellence drives superb results. That's not always relevant, I realize, in what you are addressing because not all sectors have full life cycle regulators. But where they are strong, many of the issues we look at in a front-end project assessment are addressed through a robust foundation of standards, things like emergency response, third party verification and the like. One of the key things I'm concerned about is the risk of severing of deep regulatory expert knowledge and expertise from project assessment.

mondiale pour le siècle à venir. Nous prendrons la situation actuelle comme point de départ en exploitant de façon responsable les ressources — humaines, financières et naturelles — dont nous disposons afin de rendre le Canada plus fort, plus sûr et plus durable.

Pendant votre étude du projet de loi C-69, demandez-vous, je vous prie, si vous croyez que ces affirmations sont vraies et si vous pensez que la voie qui se dessine devant nous permettra d'atteindre cet objectif.

Tout renouvellement de la réglementation doit reposer sur des objectifs qui permettent d'accomplir des visées stratégiques allant dans ce sens-là pour le Canada. Vous avez entendu les témoignages de nombreux intervenants. En général, les témoins sont plutôt sur la même longueur d'onde en ce qui a trait à l'intérêt public fondamental et aux objectifs fondamentaux, qu'il s'agisse de la protection de l'environnement, de la consultation de la Couronne, du soutien à la croissance économique, et cetera. Cependant, il nous faut aussi être honnêtes et clairs : si les cadres stratégiques sont opaques ou absents, aucune évaluation ne pourra remédier à cela. À mon avis, c'est l'une des raisons fondamentales qui expliquent que la confiance s'est érodée.

Nous avons plusieurs défis à relever. Il y a la réaction de l'économie dans son ensemble aux changements climatiques à l'échelle mondiale. Il y a la consultation de la Couronne, dont il a été question aujourd'hui. Il y a la protection des océans — comme pays qui aspire à faire du commerce au-delà des États-Unis, nous sommes les gardiens de trois océans. Il y a enfin la vision et les mesures nécessaires pour rétablir la capacité concurrentielle du Canada dans le monde.

Tout cela n'est pas facile. Il faut faire preuve de détermination et de prévoyance.

Voilà qui m'amène à parler de ce projet de loi et de la réglementation en général — un sujet qui m'a occupé pendant une bonne partie de ma vie. J'ai l'habitude de dire que la réglementation peut permettre d'assurer la conformité, mais non pas l'excellence. L'excellence exige que l'on envisage l'ensemble du cycle de vie pour favoriser le développement responsable. Notre vision de l'évaluation repose-t-elle sur la peur ou est-elle une manière de renouveler le système pour atteindre l'excellence?

D'après mon expérience, on obtient d'excellents résultats grâce à une évaluation par projet, à des conditions bien définies qui se rattachent à la surveillance et aux opérations ainsi qu'aux systèmes globaux de poursuite de l'excellence. Je suis consciente du fait que ce n'est pas toujours pertinent par rapport à ce qui vous occupe, car ce ne sont pas tous les secteurs qui possèdent des organismes de réglementation du cycle de vie complet. Cela dit, là où de tels organismes sont bien campés, bon nombre des problèmes qui sont soulevés dans le contexte d'une évaluation préliminaire de projet se trouvent réglés au moyen d'une base solide de normes comme l'intervention d'urgence, la vérification

Also, the scope of early assessment should focus on areas of interest that are truly unique and determinative about a project going forward so that a well-informed design can be accomplished. Making conditions, therefore, too political is also very high risk and should be eliminated. Condition-making should be rested on evidence and he who hears decides.

Are there specific areas of improvement and risk? Of course there are, and that's where one wants to look not only at that one project but the system of governance.

So back to that. We need to be able to ensure — and there may be ways in this act to reinforce it — that foresight and leadership on a systems level is what makes for great project planning and, ultimately, appropriate assessment going forward. For example, our concerns about tanker traffic should never have been a surprise to anyone. We have said through many stripes of politics that we expect to trade beyond the United States. And yet, somehow, when we come to do that, it's a shock. I think we could have seen that 10 and 20 years ago, we could have had robust mechanisms in place, good deep science. I can share examples of what was done from the industry side leading into that in some small measure.

On the subject of integrated knowledge, I would commend to you the report released last week by the Council of Canadian Academies chaired by Cassie Doyle regarding integrated natural resource management. It speaks very much to the importance as you have in Bill C-69, the importance of regional and strategic assessment. But it goes further and indicates the importance of wedding those things, again full life cycle.

The third thing I want to point to is to recognize how crucial it is to have active engagement around environmental, social and governance issues in both regulators and industries. You may be surprised to learn that Canada, in oil and gas, has been ranked the best in the world. We are spending more on innovation in Canada than anywhere else. About 70 per cent of the clean tech investment in Canada stems from oil and gas. That's high impact here and globally, with spinoff benefits and know how that go well beyond just fossil fuels. I sat for 10 years on the board of Emissions Reduction Alberta. In that one enterprise — I currently chair Alberta Innovates — but in ERA, we have committed \$572 million to reduce GHGs over 164 projects. But that's been leveraged to a total value of \$4.3 billion.

par une tierce partie, et cetera. Je m'inquiète par-dessus tout de la possibilité que l'évaluation des projets se coupe des connaissances approfondies et de l'expertise dans le domaine de la réglementation.

De plus, l'évaluation préliminaire devrait être axée, dans sa portée, sur les domaines d'intérêt qui sont véritablement uniques et déterminants pour l'avenir d'un projet afin d'élaborer une conception bien éclairée. Aussi l'imposition de conditions à portée trop politique est très risquée et devrait être évitée. La création des conditions doit reposer sur la preuve et la décision doit revenir à la personne qui juge cette preuve.

Bien sûr, dans certains domaines précis, il y a des risques et des possibilités d'amélioration, d'où l'intérêt de se pencher non seulement sur ce projet, mais aussi sur le système de gouvernance.

Revenons donc à ce sujet. Nous devons pouvoir faire en sorte que la prévoyance et le leadership dans le système débouchent sur une planification de projet réussie et, en fin de compte, sur une évaluation appropriée pour la suite des choses — il y a peut-être d'ailleurs dans cette loi des moyens pour renforcer cela. Par exemple, nos inquiétudes au sujet de la circulation des pétroliers n'auraient dû surprendre personne. À travers le spectre des différentes allégeances politiques, nous avons répété que nous voulions faire du commerce au-delà des États-Unis. Pourtant, lorsque cela se produit, la surprise est grande. À mon avis, nous aurions pu réaliser que, il y a 10 ou 20 ans, des mécanismes robustes et des données scientifiques approfondis auraient pu être utilisés. Dans le secteur privé, il existe des exemples à petite échelle d'un tel processus.

Pour ce qui est des connaissances intégrées, je vous recommande la lecture du rapport publié la semaine dernière par le Conseil des académies canadiennes, présidé par Cassie Doyle, au sujet de la gestion intégrée des ressources naturelles. Non seulement ce rapport en dit long sur l'importance du projet de loi C-69 et de l'évaluation régionale et stratégique, mais il va plus loin encore et montre l'importance de combiner tout cela à — j'y reviens encore une fois — l'ensemble du cycle de vie.

Je tiens à aborder un troisième aspect. Il est crucial que les organismes de réglementation et les secteurs industriels fassent montre d'un engagement actif à l'égard des questions qui relèvent de l'environnement, du social et de la gouvernance. Vous serez peut-être surpris d'apprendre que, dans le secteur mondial pétrolier et gazier, le Canada est premier de cordée. Notre pays est celui qui consacre le plus d'argent à l'innovation. Au Canada, environ 70 p. 100 des investissements dans les technologies propres proviennent des hydrocarbures. L'impact est important à l'échelle nationale comme internationale. Les retombées positives vont bien au-delà des combustibles fossiles. J'ai siégé pendant 10 ans au conseil d'administration d'Emissions Reduction Alberta. Je préside actuellement



My central point here is that when we look at assessing projects it's crucial that we don't undermine competitiveness. The reason I'm here to say it is not only from what you have heard from other stakeholders but centrally if we care about progressing this nation, if we care about innovation, the partnership with the private sector is where the bang for the buck comes and where the deployment, use and piloting enhancement of those technologies come from. That is how we get next generation companies. Next generation companies are not born from Crown money going as a subsidy. They are born from people actively engaged in business.

In closing, briefly, I want to leave you with a couple of key messages. First, when you are looking at those amendments please aim at excellence rather than fear. We deserve that as Canada and that should be a key lens.

Keep life cycle regulators strong and accountable for system-wide results, including impact assessment, and make sure there is an integration of that knowledge and expertise. That means when you look at the project list only pull up projects that are truly unique, significant and different from that known of existing projects, particularly where life cycle regulators exist. Then scope that review, please, to tightly focus on those remarkably distinct components.

As we heard from the last panel, build on best practices that are in place. Don't recreate the wheel with conditions that spin off in all directions. Leverage that best practice and make sure that, as we look at those systems of governance, that impact assessment rolls forward, the learning from that is open and finally that we leverage the data and information in this great country. The advancement in digital technology, big data analytics, predictive technologies, remote sensors, et cetera, many of the things we are concerned about on environment in Canada, we have fantastic skills and knowledge that can revolutionize how we look at integrated resource management and ultimately how we look at project assessment.

We have to make sure Bill C-69 does not unwittingly kill off investment, kill off innovation and ultimately undermine the objective we are most seized with. Thank you.

Alberta Innovates, mais à Emissions Reduction Alberta, nous avons affecté 572 millions de dollars à la réduction des GES dans le cadre de 164 projets. Cette somme a permis d'amasser un total de 4,3 milliards de dollars.

Voilà où je veux en venir : lorsque nous évaluons des projets, il faut absolument éviter de miner la capacité concurrentielle. Si je vous dis cela, ce n'est pas seulement en raison des témoignages d'autres intervenants. Si nous nous soucions de faire progresser le pays, si nous nous soucions de l'innovation, il faut savoir que le partenariat avec le secteur privé est la clé de l'optimisation des ressources. Voilà qui est central. C'est de là que viennent le déploiement, l'utilisation et l'amélioration — une amélioration qui passe par une mise à l'essai — de ces technologies. C'est ainsi que naît une nouvelle génération d'entreprises. Celles-ci n'émergent pas grâce à l'argent de l'État donné sous forme de subventions, mais bien grâce au travail de personnes œuvrant de manière active dans le monde des affaires.

En terminant, j'aimerais vous communiquer quelques brefs messages importants. Premièrement, lorsque vous envisagez des amendements, visez l'excellence plutôt que de pencher du côté de la peur. Nous devrions adopter une telle perspective. Notre pays mérite bien cela.

Assurez-vous que les organismes de réglementation du cycle de vie restent forts et qu'ils demeurent responsables des résultats dans l'ensemble du système, ce qui comprend l'évaluation des répercussions, et veillez à l'intégration des connaissances et de l'expertise. Autrement dit, il s'agit de faire en sorte que la liste des projets n'inclue que des projets véritablement uniques, importants et différents de ceux qui existent déjà, surtout lorsqu'il existe des organismes de réglementation du cycle de vie. Ensuite, précisez la portée de l'examen afin de mettre l'accent sur ces éléments qui sont bien distincts.

Comme l'ont indiqué les témoignages du dernier groupe, il faut miser sur les pratiques exemplaires existantes. Il ne sert à rien de réinventer la roue en établissant toutes sortes de conditions. Utilisez les pratiques exemplaires existantes et veillez à ce que, en ce qui a trait aux systèmes de gouvernance, l'on poursuive l'évaluation d'impact, à ce que l'on continue de tirer des leçons de cela et à ce que l'on fasse bon usage des données et de l'information dans notre grand pays. Dans bien des sphères qui font l'objet de nos préoccupations environnementales au Canada, comme les progrès réalisés dans les domaines de la technologie numérique, de l'analyse des données massives, des technologies prédictives, des télécapteurs, et cetera, nous avons des compétences et des connaissances de pointe à même de changer fondamentalement notre point de vue sur la gestion intégrée des ressources et sur l'évaluation des projets.

Nous devons veiller à ce que le projet de loi C-69 ne devienne pas, sans qu'on l'ait voulu, une menace contre les investissements, contre l'innovation et, en fin de compte, contre l'objectif qui nous est le plus cher. Merci.

**Wade Locke, Professor and Head, Department of Economics, Memorial University of Newfoundland, as an individual:** I must say the previous panel was pretty strong and your job is not easy.

I'm going to make it a little easier on you. I will speak only about Newfoundland and the application of the bill for Newfoundland.

My name is Wade Locke. I am currently the Head for the Department of Economics at Memorial University. I specialize in public economics, specifically the fiscal situation for the Province of Newfoundland and Labrador. I also specialize in natural resources, with particular focus on offshore oil and gas and mining activities. As well, I look at the general circumstances of the economy of Newfoundland and Labrador.

I have been engaged by all levels of government: federal, provincial, municipal, Aboriginal groups, research groups, Crown corporations, local, national and international businesses and corporations. I have undertaken work in all three territories and all provinces except Quebec and Prince Edward Island.

I want to thank the committee for allowing me to come and share my views here on Bill C-69.

When considering Bill C-69, I want to encourage your committee to consider the potential negative consequences that the unamended bill may have on the economic well-being of Canadians in general, and Newfoundlanders and Labradorians in particular.

Before I raise my specific concerns, I want to emphasize the importance of oil and gas activities to the Province of Newfoundland and Labrador. According to the most recent information available on the Canada-Newfoundland and Labrador Offshore Petroleum Board website, nearly \$60 billion has been invested in exploration and development and production activities associated with Newfoundland offshore oil and gas activities. There have been 1.85 billion barrels of oil produced and 470 wells drilled in Newfoundland and Labrador offshore, 171 exploration wells, 57 delineation wells and 240 development wells. No major environmental problems have been linked to these activities, indicating the environmental oversight of the Canada-Newfoundland and Labrador Offshore Petroleum Board has been working.

At its peak, oil and gas accounted for 36 per cent of Newfoundland and Labrador's gross domestic product, and over 5,000 jobs. During the same period, the fishing industry accounted for 1.7 per cent of GDP and about 7,600 jobs.

**Wade Locke, professeur et chef, Département d'économie, Université Memorial de Terre-Neuve, à titre personnel :** Je dois dire que les témoignages précédents étaient plutôt forts. Votre travail n'est pas facile.

Je vais vous faciliter la tâche. Je ne parlerai que de Terre-Neuve et de la manière dont le projet de loi s'applique à cette province.

Je m'appelle Wade Locke. Je suis actuellement chef du Département d'économie de l'Université Memorial. Je me spécialise en économie du secteur public, plus particulièrement en ce qui a trait à la situation financière de la province de Terre-Neuve-et-Labrador. Je me spécialise également dans les ressources naturelles, plus particulièrement dans les activités pétrolières, gazières et minières extracôtières. J'étudie également la situation générale de l'économie de Terre-Neuve-et-Labrador.

Mes services ont été requis par tous les ordres de gouvernement : le fédéral, le provincial, le municipal, ainsi que les groupes autochtones, les groupes de recherche, les sociétés d'État, les entreprises et les sociétés locales, nationales et internationales. J'ai mené des travaux dans les trois territoires et dans toutes les provinces à l'exception du Québec et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Je tiens à remercier le comité de me permettre d'exprimer mon point de vue sur le projet de loi C-69.

J'encourage les membres du comité à tenir compte des conséquences négatives que le projet de loi C-69, dans sa forme non amendée, pourrait avoir sur le bien-être économique des Canadiens en général et des habitants de Terre-Neuve-et-Labrador en particulier.

Avant d'aborder mes préoccupations en détail, je tiens à souligner l'importance des activités pétrolières et gazières pour la province de Terre-Neuve-et-Labrador. Selon les plus récentes données disponibles sur le site web de l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers, près de 60 milliards de dollars ont été investis dans des activités d'exploration, de développement et de production associées aux activités pétrolières et gazières extracôtiers de Terre-Neuve. Au large de Terre-Neuve-et-Labrador, on a produit 1,85 milliard de barils de pétrole et foré 470 puits, 171 puits d'exploration, 57 puits de délimitation et 240 puits de développement. Aucun problème environnemental majeur n'a été attribué à ces activités, ce qui montre le bon fonctionnement de la surveillance environnementale effectuée par l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers.

À l'apogée de la production, le secteur des hydrocarbures représentait plus de 5 000 emplois et 36 p. 100 du produit intérieur brut de Terre-Neuve-et-Labrador. Au cours de la même période, le secteur de la pêche représentait 7 600 emplois et 1,7 p. 100 du PIB.

Currently, the offshore industry accounts for 15.6 per cent of the provincial GDP, which compares to 2.5 per cent for the fish harvesting and processing industry.

Oil and gas has accounted for nearly 30 per cent of provincial government revenues at the peak and this fell to 13.6 per cent due to low oil prices.

Finally, at the peak, nearly 5 per cent of Newfoundlanders and Labradorians worked in the oil and gas industry in Alberta. Oil and gas is very important for the provincial economy. It has transformed Newfoundland and Labrador from an equalization-receiving province to a non-receiving province since 2008-09.

This summary should help your committee appreciate that oil and gas activities are important to Newfoundland and Labrador. Without the employment and economic activity, and government revenues, the residents of the province will have significantly diminished material standards of living. When combined with high per capita debt, high tax rates and lower services, this will have significant and negative implications for the residents of the province, making it difficult for young people to stay and be productive within the province.

It is imperative that your committee appreciate that oil and gas activities are important economic generators for the country as a whole and for Newfoundland and Labrador in particular. Oil and gas activities are not evil enterprises that need to be stopped at all costs or delayed to the point where they cannot be feasibly continued.

This brings me to my concern about Bill C-69. While all Canadians can accept that the environment needs to be protected and the impacts on the environment need to be taken into account when considering how best to exploit our natural resources, if as a result of Bill C-69 the approval process is significantly slowed down and uncertainty is added to the approval process, then we will have negative implications for offshore oil and gas investment and for the future prosperity of Newfoundland and Labrador. It is important to appreciate that oil and gas activity, at least for now, are important activities that contribute to the well-being of Canadians.

The Canada-Newfoundland and Labrador Offshore Petroleum Board has done a good job ensuring that the offshore oil and gas developments are undertaken in an environmentally responsible manner. There have been no major environmental problems associated with the 171 developed wells drilled today. It is a routine exercise to undertake offshore oil and gas drilling activities so that any potential environmental damage can be mitigated. Given this experience, it is important that exploration

À l'heure actuelle, l'exploitation extracôtière représente 15,6 p. 100 du PIB provincial, comparativement à 2,5 p. 100 pour le secteur de la pêche et de la transformation du poisson.

À l'apogée de la production, le pétrole et le gaz représentaient près de 30 p. 100 des recettes du gouvernement provincial. Ce pourcentage a chuté à 13,6 p. 100 en raison de la faiblesse des prix du pétrole.

Enfin, au plus fort de la production, près de 5 p. 100 des Terre-Neuviens et des Labradoriens travaillaient dans le secteur des hydrocarbures en Alberta. Le pétrole et le gaz sont très importants pour l'économie provinciale. C'est grâce à ce secteur que Terre-Neuve-et-Labrador, qui était auparavant une province bénéficiaire de la péréquation, ne l'est plus depuis 2008-2009.

L'aperçu que je viens de donner devrait aider les membres du comité à saisir l'importance des activités pétrolières et gazières pour Terre-Neuve-et-Labrador. Sans l'activité économique, les recettes du gouvernement et les emplois liés à ce secteur, le niveau de vie des habitants de la province s'en trouvera considérablement réduit. Si l'on ajoute à cela le niveau élevé de dette par habitant, les taux d'imposition élevés et la réduction des services, on voit que les répercussions négatives sur les résidents de la province seront importantes. Conséquemment, les jeunes auront du mal à demeurer dans la province et à y rester actifs.

Il faut absolument que les membres du comité comprennent que les activités pétrolières et gazières sont d'importants moteurs économiques pour le pays dans son ensemble et pour Terre-Neuve-et-Labrador en particulier. Ces activités ne sont pas des nuisances qu'il faudrait stopper à tout prix ou ralentir jusqu'à ce qu'il devienne impossible de continuer à les mener.

Voilà qui m'amène à parler de mes préoccupations au sujet du projet de loi C-69. Tous les Canadiens sont d'accord pour dire que l'environnement doit être protégé et que les répercussions sur l'environnement doivent être prises en considération pour choisir la meilleure façon d'exploiter nos ressources naturelles. Cela dit, si le projet de loi C-69 ralentit considérablement le processus d'approbation et ajoute de l'incertitude dans ce processus, cela aura des répercussions négatives sur les investissements dans les hydrocarbures extracôtiers et sur la prospérité de Terre-Neuve-et-Labrador à l'avenir. Il faut bien comprendre que les activités pétrolières et gazières, pour l'instant à tout le moins, sont des activités importantes qui contribuent au bien-être des Canadiens.

L'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers a réussi à faire en sorte que l'exploitation pétrolière et gazière extracôtière soit faite d'une manière qui respecte l'environnement. Aucun problème environnemental majeur n'a été attribué aux 171 puits qui ont été forés à ce jour. Procéder à des activités de forage pétrolier et gazier au large des côtes tout en atténuant tout dommage éventuel à l'environnement relève de l'exercice de routine. Compte tenu de cette expérience, il est

drilling and associated geophysical programs be specifically removed from the designated projects list or be exempted from that list.

Finally, it is important that the Atlantic Accord be respected so that Newfoundland and Labrador remains a primary beneficiary and the Canada-Newfoundland and Labrador Offshore Petroleum Board continues to be responsible for all environmental assessment processes pertaining to offshore oil and gas activities in offshore Newfoundland and Labrador.

Thank you for the opportunity to present my views on Bill C-69 and its potential impact on Newfoundland and Labrador.

**The Chair:** Thank you very much. We will start with the question period.

**Senator Cordy:** Thank you to both witnesses for being here. It's getting later into the evening, and certainly late in Newfoundland and Labrador.

Dr. Locke, I'm from Nova Scotia, so I'm very familiar with the Atlantic Accord. In fact, even people in Nova Scotia who didn't know about the Atlantic Accord learned very quickly what it was in the budget of December 2007, as they did in Newfoundland, because at that time there was less money given to Newfoundland and Labrador and Nova Scotia.

You've said that the Atlantic Accord should be respected. I wonder if you could expand on that, because you make some people a little nervous with that comment. It's not mentioned in the legislation, but I'm just wondering.

**Mr. Locke:** The accord was recently renegotiated by the federal government and the Government of Newfoundland and Labrador. The things they didn't negotiate were things like regulatory efficiency, which Bill C-69 would cover off. Right now, in my understanding, Bill C-69 would allow the minister — if there were environmental issues associated with it — to override issues around the ability of the provincial government, for example, through the offshore board, to regulate mode and pace of development.

For example, if you were too close to a slope or something like that, you might be able to argue that a GBS, gravity-based structure, might not be the appropriate one, or a floating production storage, off-loading system or a ship might not be appropriate.

The accord has made a difference to the province's ability to be transformed into a significant economic generator for the country as a whole. It would be unfortunate if, as a result of this

important que les forages d'exploration et les programmes géophysiques connexes soient exemptés ou expressément retirés de la liste des projets désignés.

Enfin, il est important que l'Accord atlantique soit respecté afin que Terre-Neuve-et-Labrador demeure un bénéficiaire principal et que l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers continue d'être responsable de tous les processus d'évaluation environnementale liés aux activités pétrolières et gazières extracôtiers au large de Terre-Neuve-et-Labrador.

Je vous remercie de m'avoir invité à présenter mon point de vue sur le projet de loi C-69 et ses répercussions éventuelles sur Terre-Neuve-et-Labrador.

**La présidente :** Merci beaucoup. Nous allons commencer la période des questions.

**La sénatrice Cordy :** Je remercie les deux témoins de leur présence. Il commence à se faire tard ici, sans parler de l'heure qu'il est à Terre-Neuve-et-Labrador.

Monsieur Locke, je viens de la Nouvelle-Écosse et je connais donc très bien l'Accord atlantique. En fait, les gens de la Nouvelle-Écosse ou de Terre-Neuve qui ne connaissaient pas l'Accord atlantique savent de quoi il s'agit depuis le budget de décembre 2007, parce qu'à ce moment-là les deux provinces ont reçu moins d'argent.

Vous avez dit qu'on devrait respecter l'Accord atlantique. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet? Votre commentaire rend certaines personnes quelque peu nerveuses. Ce n'est pas mentionné dans la mesure législative; je me pose simplement la question.

**M. Locke :** L'accord a été renégocié récemment par le gouvernement fédéral et le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador. Les aspects qui n'ont pas été négociés comprennent notamment l'efficacité de la réglementation, qui serait visée par le projet de loi C-69. À l'heure actuelle, d'après ce que j'en comprends, le projet de loi C-69 permettrait au ministre — si des questions environnementales se posaient — de passer outre aux questions concernant la capacité du gouvernement provincial, par exemple, par l'entremise de l'office des hydrocarbures extracôtiers, de réglementer le mode et le rythme de développement.

Par exemple, si l'on se trouvait trop près d'une déclivité, l'on pourrait être en mesure de faire valoir qu'une structure gravitaire, un système de stockage de production flottant, un système de déchargement ou un navire ne seraient peut-être pas indiqués.

L'accord a amélioré la capacité de la province de devenir un important moteur économique pour l'ensemble du pays. Il serait malheureux que, par suite de ce projet de loi, des activités

particular bill, things that are occurring and that are reasonable to occur, which allow Newfoundlanders and Canadians to earn a reasonable standard of living doing something that is perfectly legal and appropriate to do, is significantly affected by this bill.

**Senator Cordy:** I have not heard that even from the Premier of Newfoundland when he appeared, but it is a good question to ask the minister when she is here next week. Thank you for raising that concern.

Ms. Kenny, you spoke about being able to achieve economic strength while caring for the environment at the same time. I think that's the balance this bill has tried to strike — that we can have economic development and we can care for the environment at the same time. Caring for one does not negate the other. Caring for the environment does not negate economic development. Caring for economic development does not negate being responsible for the environment. Thank you for that.

You mentioned that amendments should be excellent and shouldn't be based on fear. What kinds of amendments were you looking at with this bill?

**Ms. Kenny:** I think the most important focus is the risk of overreach, number one, unnecessary degrees of scope, for example. When I've looked at this, I ask: Where and how do you need to look at that information?

If I can use an example from pipelines, you would typically, in crossing territory, have many, probably hundreds, of stream crossings, some of which are seasonal and others might be throughout the year. The temptation, if I'm concerned about water, is to look at infinite detail in each and every stream crossing. Unless the scope is clear that the fundamental question in the early stages — we should ask: Is there anything in that landscape that is unusual? If the answer is no, then you would ask the question: Is there anything about current practice that you're concerned about? If the answer is no, then you would say: If we proceed with the project, best practice will apply.

It's really a question of scope to focus on that and avoid the temptation of the minutiae that tends to become unwieldy in these large projects. I have lived as a senior regulatory executive and as a student of this as well. It can be very problematic unless you're clear about scope and why you are looking at that front-end assessment.

**Senator Woo:** Thank you, Ms. Kenny and Professor Locke. I want to draw on Ms. Kenny's admonition that we take a systems approach and maybe allude a bit to Professor Locke's background in economics, particularly public economics, and the

raisonnables qui permettent aux Terre-Neuviens et aux Canadiens de gagner décemment leur vie de manière parfaitement légale et appropriée soient touchées de manière importante par la mesure législative.

**La sénatrice Cordy :** Même lorsque le premier ministre de Terre-Neuve a comparu au comité, je n'ai rien entendu de tel. C'est une bonne question à poser à la ministre lors de sa comparution la semaine prochaine. Merci d'avoir exprimé cette préoccupation.

Madame Kenny, vous avez parlé de la possibilité d'obtenir une vigueur économique tout en protégeant l'environnement. Il me semble que c'est l'équilibre que ce projet de loi tente d'établir. Nous pouvons favoriser le développement économique tout en protégeant l'environnement. Les deux tâches ne s'excluent pas. Le souci de l'environnement ne nuit pas au développement économique. Le développement économique n'empêche pas de se montrer responsable sur le plan environnemental. Je vous remercie d'avoir tenu ce propos.

Vous avez dit que les amendements devraient être fondés sur l'excellence et non pas sur la peur. Quels types d'amendements envisagez-vous pour ce projet de loi?

**Mme Kenny :** Il est crucial, selon moi, de veiller à éviter le risque d'aller trop loin, par exemple en étendant de manière excessive la portée de la mesure. Lorsque j'ai examiné la mesure, je me suis posé la question suivante : à quel endroit et de quelle manière cette information doit-elle être examinée?

Permettez-moi de prendre l'exemple des pipelines. Normalement, en passant dans un territoire, un pipeline traverse des centaines de cours d'eau tantôt saisonniers, tantôt permanents. Si je m'inquiète pour l'eau, je pourrais être tenté d'examiner en détail chaque cours d'eau traversé. À moins que la portée ne soit claire et que la question fondamentale se pose aux premières étapes... On devrait d'abord se demander si le terrain présente des caractéristiques inhabituelles. Si la réponse est non, alors on devrait se demander si la pratique actuelle est source d'inquiétudes. Si la réponse est non, alors on se dira ceci : « Si l'on va de l'avant avec le projet, la pratique exemplaire va s'appliquer. »

C'est une question de portée. Il s'agit de se concentrer sur ces aspects et d'éviter d'aller dans les menus détails, lesquels ont tendance à devenir fastidieux dans de grands projets comme ceux-ci. À ce chapitre, j'ai de l'expérience à titre de cadre supérieur de la réglementation et à titre d'étudiante. À moins d'avoir une idée claire de la portée et de la raison d'être de l'évaluation initiale, beaucoup de problèmes peuvent se présenter.

**Le sénateur Woo :** Je vous remercie, madame Kenny et monsieur Locke. J'aimerais m'inspirer de l'avertissement de Mme Kenny voulant que nous adoptions une approche systémique. J'en appellerai peut-être aussi à l'expérience de

importance of institutional design in coming up with appropriate regulation for major projects.

My understanding of one of the cardinal principles of institutional design when it comes to impact assessment is that you need to create some separation between the agency that does the assessment of a project and the agency that does the regulation, compliance and enforcement of the licensing, rules and other requirements that govern the project.

This bill tries to do that. For some, it doesn't go far enough. As you know, the new NEB will still have a role and the offshore boards will still have a role in the review panels and so on.

I'd like your view on this idea, which we have heard from experts all over, that the proper institutional design in terms of how we go about impact assessment is to create some separation between an impact assessment agency — let's call it that — and the life-cycle regulator that does its job. As I say, the bill does not actually go all the way there, but can you please comment on the principle?

**Ms. Kenny:** I am going to be perhaps the outlier. Personally, in my lived experience of 40 years, I would disagree with that principle. I think you have to ask yourself where, how and why is separation important? If you are concerned that there is some overarching question about, say, a regional environmental assessment that needs to be taken into account to inform how a project should proceed, then that separation is fine.

However, when you are talking about the assessment of a project ultimately resulting in either a "no" or a "proceed and make sure these concerns are addressed," in my experience that works best when the individuals who are seized with really understanding those risks are both extremely well informed about what those risks mean — not learning it as they go, but really know it; second, can see it through; and, third, can deploy through that whole life cycle the results people said at the beginning they were looking for. Extricating that and severing it is, I think, a major flaw that we need to cover over.

I would love to know what the policy intent is of that alleged —

**Senator Woo:** Well, that's in the expert panel report, and we can send it to you if you like.

M. Locke en économie, tout particulièrement en économie du secteur public, et à l'importance de la conception institutionnelle dans l'élaboration d'une réglementation appropriée pour les grands projets.

D'après ce que j'en comprends, l'un des principes fondamentaux de la conception institutionnelle en matière d'évaluation d'impact est la nécessité d'une certaine séparation entre l'organisme qui effectue l'évaluation d'un projet et l'organisme qui s'occupe de la réglementation, de la conformité et de l'application des permis, des règles et des autres exigences régissant le projet.

C'est ce que ce projet de loi tente d'accomplir. Certains jugent que cette mesure législative ne va pas assez loin. Comme vous le savez, le nouvel Office national de l'énergie aura toujours un rôle à jouer, tout comme les offices des hydrocarbures extracôtiers accompliront une fonction dans les commissions d'examen, et ainsi de suite.

J'aimerais savoir ce que vous pensez de cette idée qui nous a été présentée par des experts de tous horizons, à savoir que, pour procéder à l'évaluation d'impact, la conception institutionnelle appropriée consiste à établir une certaine séparation entre l'organisme d'évaluation d'impact — appelons-le ainsi — et l'organisme de réglementation du cycle de vie. Comme je l'ai dit, le projet de loi ne va pas jusqu'au bout de cette idée, mais pourriez-vous nous dire ce que vous pensez du principe?

**Mme Kenny :** Je serai peut-être l'exception à la règle. Personnellement, si je me fie à l'expérience acquise durant mes 40 années sur cette planète, je ne peux qu'être en désaccord avec ce principe. Je pense que vous devez vous demander où, comment et pourquoi la séparation est-elle importante? Si vous craignez qu'il y ait des doutes à propos d'une évaluation environnementale régionale dont on doit tenir compte pour déterminer comment réaliser un projet, disons, alors cette séparation est acceptable.

Toutefois, dans le cas de projets dont l'évaluation donne lieu à un « refus » ou à une « autorisation à condition de répondre à certaines préoccupations », je sais par expérience que le mieux, c'est lorsque le promoteur comprend vraiment bien les risques et ce qu'ils signifient — plutôt que d'apprendre à mesure qu'avance le projet —, lorsqu'il peut mener le projet à terme et lorsqu'il parvient aux résultats attendus au début. À mon avis, on commettra une grosse erreur, qu'il faudra corriger, si on élimine certaines de ces étapes ou qu'on en saute.

J'aimerais bien connaître l'intention derrière cette politique...

**Le sénateur Woo :** Eh bien, c'est dans le rapport du groupe d'experts, et nous pouvons vous l'envoyer si vous le souhaitez.

**Ms. Kenny:** I was on the NEB expert panel. As you know, we took a different view.

**Senator Woo:** Yes. I suspect that what the so-called expert panel would say are two things. First is the risk of regulatory capture, and the second is that impact assessment is much more than just the technicalities of, say, a hydro facility or a pipeline.

I would like to get Professor Locke's comment. There is a huge amount of economic literature on this issue, and we want your wisdom from that literature.

**Mr. Locke:** In theory you are correct, but in practice you might not be. What would happen when you have a broad-based separate entity dealing with these kinds of issues is that they will have a tendency to treat all these kinds of things more or less the same.

For example, we have a lot of exploration activity offshore that lasts for 30 to 60 days per well. There will be an incentive, because they are on a designated project list, to go through a detailed assessment of each of those particular ones. That probably is not necessary, given that you have done it many times and your ability to mitigate is well known.

When you go into having a broad-based impact assessment agency, they will tend to use common sorts of rules because it's fair. Some of the things that will apply in that context might not be the most effective way of dealing with it, and it can have the implication of adding uncertainty and slowing down the process.

**Senator Woo:** And if you could find a way to deal with these repetitive projects such as exploratory offshore dealing through regional and strategic assessments, perhaps that's a way of ameliorating your concern.

**Mr. Locke:** My only suggestion for you was removing those kinds of activities that are well known and easily mitigated from the detailed assessment that's being proposed in Bill C-69.

**Senator Woo:** That's very helpful. Thank you.

**Ms. Kenny:** If I may, there was a suggestion from the NEB panel — I'm not here to speak for them, and I appreciate that's water well under the bridge — but on these repeatable issues, we recommend is to recognize that there are going to be repetitive projects.

One of the ways through that, as well as the regional assessment, is to strike ongoing stakeholder groups. For example, think about Montreal. It has had four major nationally regulated transmission lines in and out of that city for decades. It would be very wise, for example, to have a stakeholder group of

**Mme Kenny :** J'ai siégé au comité d'experts de l'Office national de l'énergie, l'ONE. Comme vous le savez, nous avons adopté un point de vue différent.

**Le sénateur Woo :** Oui. Je soupçonne que le soi-disant groupe d'experts dirait deux choses. D'abord, il dirait qu'il y a le risque d'emprise réglementaire et, deuxièmement, que l'évaluation des impacts va bien au-delà des aspects techniques d'une centrale hydroélectrique ou d'un pipeline, par exemple.

J'aimerais savoir ce qu'en pense M. Locke. Il y a énormément d'ouvrages économiques sur ce sujet, et nous aimerions savoir ce que vous avez tiré de ces ouvrages.

**M. Locke :** En théorie, vous avez raison, mais en pratique, ce n'est peut-être pas le cas. Si vous aviez une entité distincte à grande échelle pour s'occuper de ce genre de dossiers, celle-ci aurait tendance à traiter toutes ces choses plus ou moins de la même façon.

Par exemple, nous faisons beaucoup d'explorations extracôtières qui nécessitent 30 à 60 jours par puits. Comme ces projets figurent sur une liste de projets désignés, cela incitera les promoteurs à réaliser une évaluation détaillée pour chaque puits. Toutefois, s'ils se sont déjà livrés à cet exercice à maintes reprises et ont prouvé leur capacité à atténuer les risques, ils n'auront pas forcément à le faire systématiquement.

Lorsqu'on crée une agence d'évaluation des impacts à grande échelle, celle-ci a tendance à utiliser des règles communes parce que c'est équitable. Certaines choses qui s'appliquent dans ce contexte ne sont peut-être pas la façon la plus efficace de régler le problème, ce qui peut avoir pour effet d'augmenter l'incertitude et de ralentir le processus.

**Le sénateur Woo :** Et si vous pouviez trouver une façon de gérer ces projets répétitifs, comme l'exploration extracôtière, par le biais d'évaluations régionales et stratégiques, c'est peut-être une façon d'apaiser vos craintes.

**M. Locke :** Tout ce que je vous suggérais, c'était de retirer les activités bien connues et qui peuvent être facilement atténuées de l'évaluation détaillée proposée dans le projet de loi C-69.

**Le sénateur Woo :** C'est très utile. Merci.

**Mme Kenny :** Si vous me le permettez, le comité de l'Office national de l'énergie, l'ONE, a fait une suggestion — je ne suis pas ici pour parler en son nom, et je comprends que c'est de l'histoire ancienne —, mais en ce qui concerne ces problèmes reproductibles, nous avons recommandé de reconnaître qu'il y aura des projets récurrents.

L'une des façons d'y arriver serait de former des groupes d'intervenants permanents. Ce serait la même chose pour l'évaluation régionale. Prenons Montréal, par exemple, qui, pendant des décennies, a été traversée par quatre grandes lignes de transmissions soumises à la réglementation nationale. Il serait

20 or 30 individuals who, say twice a year, tackle what's happened and ask, "What are we most concerned about?" Draw in those companies. Have the regulator there, too.

There are ways to avoid the risks you put on the table about regulatory capture by coming at systems governance in smarter ways. We don't win systems governance excellence by removing expertise and knowledge of real risk from the assessment process.

**Senator Patterson:** Thank you for being here. Ms. Kenny, you talked about the one project, one review mantra as driving superb results, I believe you said, where the life cycle regulators have a strong role.

I have my own views about what Bill C-69 does, but I'm wondering if you could tell us how Bill C-69 measures up against that goal of simplicity — one project, one review — and the superb results you said can be achieved.

**Ms. Kenny:** There are some clear concerns. We talked already about project list scope. We need less political discretion, not more. We need clear action to address meaningful policy issues that get in the way of people gaining trust in the review process.

The current manifestation misses the mark. Some of your amendments may help with that.

I am a big supporter of strong and effective impact assessment. That is a central piece of what you're trying to address, but it is about understanding the difference. Dr. Locke has been alluding to the same thing. There's a vast difference between the things we know how to do pretty well — need to get better and tested, and that's where the excellence of one project, one review full life cycle is so important — versus what is truly exceptional that requires a deeper look and would be determinative in our public interest determination.

**Senator Patterson:** Thank you. You talked about the importance of the life cycle regulators. We're fortunate to have possibly most of your lifetime experience in the energy industry.

I'm wondering if you could comment on a fundamental reason d'être for this bill, which is public confidence needing to be restored and that the National Energy Board — I think even our chair in the Senate said — had been discredited. I remember our chair saying that before we even began our hearings.

très sage, par exemple, d'avoir un groupe d'intervenants de 20 ou 30 personnes qui, disons, deux fois par année, examinent ce qui s'est passé et se demandent : « Quelle est notre plus grande préoccupation? ». Attirez ces entreprises. Demandez à l'organisme de réglementation d'y être aussi.

Pour éviter les risques que vous avez soulevés concernant la capture réglementaire, nous pouvons aborder la gouvernance des systèmes de façon plus sensée. Nous n'atteindrons pas l'excellence en matière de gouvernance des systèmes en retirant l'expertise et la connaissance des risques réels du processus d'évaluation.

**Le sénateur Patterson :** Merci d'être ici. Madame Kenny, vous avez parlé d'un projet, d'un mantra d'examen qui donne d'excellents résultats, je crois que c'est vous qui avez dit que les organismes de réglementation du cycle de vie ont un rôle important à jouer.

J'ai ma propre opinion sur ce que le projet de loi C-69 fait, mais je me demande si vous pourriez nous dire comment le projet de loi C-69 s'inscrit dans cet objectif de simplicité — un projet, un examen — et les excellents résultats que vous avez dit pouvoir obtenir.

**Mme Kenny :** Il y a des préoccupations claires. Nous avons déjà parlé de la portée de la liste des projets. Il faut réduire la discrétion politique, et non pas l'augmenter. Nous avons besoin de mesures claires pour régler des questions stratégiques importantes qui empêchent les gens d'avoir confiance dans le processus d'examen.

Dans sa mouture actuelle, le projet de loi rate la cible. Certains de vos amendements pourraient rectifier le tir.

Je suis fortement en faveur d'une évaluation solide et efficace des impacts. C'est un élément central de ce que vous essayez de régler, mais il s'agit de comprendre la différence. M. Locke a fait allusion à la même chose. Il y a une grande différence entre les choses que nous savons bien faire, celles qui n'ont pas besoin d'être améliorées ou mises à l'essai — voilà où l'excellence d'un projet, d'un examen complet du cycle de vie est si importante — et ce qui est vraiment exceptionnel et qui exige un examen plus approfondi pour déterminer où se situe l'intérêt public.

**Le sénateur Patterson :** Merci. Vous avez parlé de l'importance des organismes de réglementation du cycle de vie. Nous avons de la chance, puisque vous avez peut-être passé la majeure partie de votre carrière dans l'industrie de l'énergie.

J'aimerais savoir si vous pourriez nous parler d'une raison d'être fondamentale de ce projet de loi, à savoir la nécessité de rétablir la confiance du public et du fait que l'Office national de l'énergie — je crois que même notre présidente au Sénat l'a dit — a été discrédité. Je me souviens que notre présidente avait dit cela avant le début de nos audiences.



What is your view of the credibility of our regulatory processes, particularly the NEB, with which you are very familiar?

**The Chair:** I just want to say that it was not me saying that. I quoted it from a poll from CBC/Radio-Canada.

**Ms. Kenny:** Very good. I've read those polls as well. It's a disturbing trend. Alongside polls you might have read, I would commend to you the Edelman Trust Barometer, which indicates a denigration across a large number of institutions. We have a serious problem, which is why I have a fixation on excellence.

There are two things. First, transparency is critical. I know this from my regulatory background and having worked in industry. I'm an engineer, and we are generally terrible communicators. We are also loathe to go and talk to people. I can say, unequivocally, that up until 10 or 15 years ago, the idea was "Get on with your job. Just keep things safe, and you don't need to tell people," but that's not right.

Part of the trust is the transparency, and I think the NEB has tried hard to do that. We need more international benchmarking. I know that the oil pipelines in Canada are almost twice as safe as those in the U.S. I know the work of 60 years with the NEB of continuous improvement, driving toward zero incidents, has had amazing results in terms of our comparators on benchmarking, but that should be transparent.

I also think we need to share stories. One of my first jobs as a junior engineer at the NEB was to look at a pipeline failure. I was only one of two metallurgists on staff, and my recommendation was to the board: "As a junior engineer, looking at this, we don't know what's going on. You should shut this down until we do." And they did. I learned early that people take action when it's evidence-based. In that case, it was the right decision. And that line was replaced.

So I find it very troubling that we get sucked into this concern about trust without unpacking. We have trust about whether we have an energy plan in this country. We have trust about whether we have done Crown consultation with honour. Where do we go with that? That's not about the logistics of a linear impact assessment; that's about owning the big picture.

So I would say things you might consider adding. There should be an energy information office in Canada that tracks and benchmarks results, and has an annual report that has third-party

Que pensez-vous de la crédibilité de nos processus de réglementation, particulièrement de l'ONE, que vous connaissez bien?

**La présidente :** Ce n'est pas moi qui ai dit cela. C'était une citation tirée d'un sondage de CBC/Radio-Canada.

**Mme Kenny :** Très bien. J'ai lu ces sondages. C'est une tendance inquiétante. Outre les sondages que vous avez peut-être lus, je vous recommande le baromètre Edelman Trust, qui dénote un dénigrement de la part d'un grand nombre d'institutions. Nous avons un grave problème, et c'est pourquoi je suis obsédée par l'excellence.

Il y a deux choses. Premièrement, la transparence est essentielle. Je le sais parce que j'ai travaillé dans le domaine de la réglementation et de l'industrie. Je suis ingénieure, et nous sommes généralement de piètres communicateurs. Nous hésitons aussi à aller parler aux gens. Je peux dire, sans équivoque, que jusqu'à il y a 10 ou 15 ans, l'idée était : « Faites votre travail. Vous n'avez qu'à vous assurer que tout est sécuritaire, et vous n'avez pas besoin de le dire aux gens », mais ce n'est pas correct.

Une partie de la confiance repose sur la transparence, et je pense que l'ONE a fait beaucoup d'efforts en ce sens. Nous avons besoin de plus d'étalonnage international. Je sais que les oléoducs canadiens sont presque deux fois plus sécuritaires que ceux des États-Unis. Je sais que le travail d'amélioration continue de l'Office national de l'énergie, qui dure depuis 60 ans et dont le but était d'arriver à l'élimination de tout incident, a donné des résultats étonnants sur le plan de l'étalonnage, mais cela devrait être transparent.

Je pense aussi que nous devons parler de nos histoires. À mes débuts à titre d'ingénieure subalterne pour le compte de l'Office national de l'énergie, l'une de mes premières tâches consistait à examiner une défaillance de pipeline. J'étais l'une des deux métallurgistes de l'équipe, et ma recommandation était la suivante : « En examinant cela, en tant qu'ingénieure subalterne, je ne sais pas ce qui se passe. Vous devriez tout arrêter jusqu'à ce que nous le sachions. » Et ils l'ont fait. J'ai appris très tôt que les gens prennent des mesures lorsqu'elles sont fondées sur des données probantes. Dans ce cas, c'était la bonne décision. Cette ligne a été remplacée.

Donc, je trouve très troublant de nous voir obnubilés par cette question de confiance sans aucune forme d'analyse critique. On parle de *confiance* envers un plan énergétique national, et de la certitude qu'on a que les consultations par l'État ont été honorables. Certes, mais ça nous conduit où tout ça? Ce n'est pas une simple question d'évaluation linéaire des impacts, mais plutôt d'appropriation d'un tout.

Je vous suggère donc des éléments que vous pourriez songer à ajouter. Tout d'abord, le Canada devrait se doter d'un bureau d'information sur l'énergie qui assurerait le suivi des résultats et

verification and a stakeholder advisory group, for a start. I mentioned earlier about ongoing stakeholder groups. In Alberta, we've used synergy groups as a way to engage communities on an ongoing basis to ensure safety and effectiveness of operations. That also plays into transparency.

We could have in this bill a requirement that on an annual or semi-annual basis, this agency and others rally together and look at what's on the horizon. What's inevitably going to be a policy challenge for excellence in this country? If we had done that, the Oceans Protection Plan would have been in place for 15 years. The science that the Royal Society completed, paid for by industry but completely at arm's length on the fate and behaviour of all crudes moving in Canada accomplished about four years ago, would have been done a decade earlier.

We need to own the fact that foresight, planning, good science and best practice are the foundations. From that, good impact assessments, project by project, have strong footings, instead of flopping around in a zone of fear, misinformation and a post-fact world, sometimes with abuses of process, with a different objective in mind.

**Senator Richards:** Thank you. You answered what I was going to ask, probably better than I would have imagined. You mentioned necessary levels of scope and minutiae of content, and this bill seems to be full of that. I know it's not your job, but I would love you to give us three or four amendments that might challenge all of that, because we're going to have a real problem coming up with amendments we're all going to agree with here.

Professor Locke, this is more of a comment, but you said 36 per cent of Newfoundland income comes from oil and gas. We lost \$36 billion because of Energy East being scrapped. That's an awful lot of money for research for better times, infrastructure and hospitals. It just boggles my mind that this isn't one of the major concerns of our country. Anyway, that's all I have to say.

**Ms. Kenny:** I'll give some thought to your question about amendments, but I would return again to scope and clarity.

One of the things I've found as an executive at the National Energy Board years ago was that you had to be extremely disciplined about how you would use that information you're about to ask for. One of the easiest things to do as someone doing an assessment is to say I'm still not sure, let's get more details. It's free. It takes 10 minutes to write 20 questions. It might cost the proponent a couple million dollars. It's the discipline around whether that information is actually going to

établir des repères. Ce bureau devrait produire un rapport annuel comportant une vérification par une tierce partie et un groupe consultatif d'intervenants. J'ai parlé plus tôt des groupes d'intervenants permanents. En Alberta, nous avons eu recours à des groupes de synergie pour mobiliser les collectivités de façon continue afin d'assurer la sécurité et l'efficacité des opérations. Cela joue aussi un rôle dans la transparence.

Dans ce projet de loi, nous pourrions exiger que, chaque année ou chaque semestre, cet organisme et d'autres organismes se réunissent et examinent ce qui se profile à l'horizon. Qu'est-ce qui sera inévitablement un défi stratégique pour l'excellence au pays? Si on avait fait cela, le Plan de protection des océans aurait été mis en œuvre il y a 15 ans. La recherche scientifique effectuée par la Société royale, payée par l'industrie, mais entièrement indépendante du sort et du comportement de tout le pétrole brut qui circulait au Canada il y a environ quatre ans, aurait été faite 10 ans plus tôt.

Nous devons reconnaître que la prévoyance, la planification, une bonne démarche scientifique et des pratiques exemplaires sont les fondements. À partir de là, de bonnes évaluations d'impact, un projet à la fois, reposent sur des bases solides, plutôt que de tergiverser dans une zone de peur, de désinformation et un monde post-factuel, parfois avec des abus de processus, avec un objectif différent en tête.

**Le sénateur Richards :** Merci. Vous avez répondu à la question que j'allais poser, probablement mieux que je ne l'aurais imaginé. Vous avez mentionné les niveaux nécessaires de portée et de contenu, et ce projet de loi semble en être rempli. Je sais que ce n'est pas votre travail, mais j'aimerais beaucoup que vous nous donniez trois ou quatre amendements qui pourraient remettre tout cela en question, parce que nous allons avoir beaucoup de difficulté à trouver des amendements avec lesquels nous allons tous être d'accord.

Monsieur Locke, c'est plutôt un commentaire, mais vous avez dit que 36 p. 100 des revenus de Terre-Neuve proviennent du pétrole et du gaz. L'abandon du projet Énergie Est a entraîné des pertes de 36 milliards de dollars. Cela représente beaucoup d'argent qui pourrait être investi ailleurs, comme dans la recherche, dans les infrastructures et dans les hôpitaux. Je suis surpris que ce ne soit pas l'une des principales préoccupations de notre pays. Quoi qu'il en soit, c'est tout ce que j'avais à dire.

**Mme Kenny :** Je vais réfléchir à votre question à propos des amendements, mais j'aimerais revenir à la portée et à la clarté.

L'une des choses que j'ai constatées alors que j'étais cadre supérieur à l'Office national de l'énergie, il y a longtemps, c'est qu'il fallait être extrêmement discipliné quant à la façon d'utiliser l'information que l'on s'apprête à demander. Pour un évaluateur, l'une des choses les plus faciles à faire est de dire que vous n'êtes toujours pas certain, qu'il faudrait obtenir plus de détails. C'est gratuit. Il faut 10 minutes pour rédiger 20 questions. Cela pourrait coûter quelques millions de dollars au

make a difference to your job. If it isn't then maybe you're just kicking the can down the road and it doesn't actually accomplish the outcome you're looking for. That's a key thing. I think the scope is key.

I want to return to intent. You've alluded to this issue about how one looks at development in Canada. A similar example, and I'm obviously involved with innovation and clean tech heavily now, when I look at the numbers of Alberta having given to the federation \$230 billion over the last 10 years — which I know from my neighbours and myself, generously and without begrudging — that's money that we chose as a country to fan out as opposed to investing in clean tech and next generation. We have choices to make there.

Finally, because it's relevant to the intent and the scope, amendments have to make sure we don't get caught up in someone else's narrative. I spent three weeks in January cycling back roads in India. I know what gender issues look like when women spend their days gathering dung and sticks to cook dinner because they're so energy impoverished. You don't think that affects economic development and options for education and other things women would prefer to be doing? That's partly because we have been paralyzed in getting LNG off of our coast using some of the cleanest technology on the planet and recirculating those funds for the benefit of Canada and energy poverty in India.

My point is, when you look at amendments, please try to find ways to be aspirational and manage the focus on something that's positive for Canada.

**Mr. Locke:** An easy amendment is to exclude offshore wells from a designated project list that won't affect any of the other things you're talking about. You should be aware that Newfoundland has a plan to double daily production by 2030. It cannot happen with Bill C-69.

**Senator Mockler:** This morning I was at a panel and it was chaired by a former ambassador of Canada and Premier of New Brunswick, Mr. Frank McKenna. He said that he viewed worldwide — you should have been there, the sponsor of the bill. You would have loved it. He said in the eyes of the world Canada is being seen as a country not to put money in. Then I've had the opportunity in the last two to three months to talk to stakeholders in Atlantic Canada. I'd like to have your views on what is being proposed or asked as senators, parliamentarians, to make amendments and make changes and bring to the attention

promoteur. Il s'agit de savoir si cette information fera vraiment une différence dans votre travail. Si ce n'est pas le cas, alors peut-être que vous ne faites que reporter le problème à plus tard et que vous n'obtiendrez pas le résultat souhaité. C'est un élément clé. Je crois que la portée est la clé.

Revenons à l'intention. Vous avez fait allusion à la façon dont on envisage le développement au Canada. À titre d'exemple, et je suis évidemment très active dans le domaine de l'innovation et des technologies propres maintenant, lorsque je regarde les chiffres de l'Alberta, qui a donné 230 milliards de dollars à la fédération au cours des 10 dernières années — généreusement et sans mendier, selon ce que je sais de mes voisins et de moi-même —, c'est de l'argent que nous avons, comme pays, choisi d'utiliser plutôt que d'investir dans les technologies propres et la prochaine génération. Nous avons des choix à faire à ce niveau.

Enfin, parce que c'est pertinent à l'intention et à la portée, les amendements doivent faire en sorte que nous ne nous laissions pas obnubiler par le discours d'un d'autre. En janvier, j'ai fait du vélo sur des routes de campagne en Inde pendant trois semaines. Je sais à quoi ressemblent les questions liées au genre lorsque les femmes passent leurs journées à ramasser des bouses et du petit bois parce qu'elles n'ont pas accès à l'énergie nécessaire pour cuisiner. Vous ne pensez pas que cela influe sur le développement économique, les options en matière d'éducation et d'autres choses que les femmes préféreraient faire? C'est en partie dû au fait que nous avons été paralysés par l'utilisation de la technologie la plus propre de la planète pour acheminer le gaz naturel liquéfié au large de nos côtes et par la recirculation de ces fonds au profit du Canada et de la pauvreté énergétique en Inde.

Ce que je veux dire, c'est que lorsque vous examinerez les amendements, essayez de trouver des façons d'être ambitieux et de mettre l'accent sur quelque chose qui serait positif pour le Canada.

**M. Locke :** Un amendement facile serait d'exclure les puits extracôtiers d'une liste de projets désignés qui n'auront aucune incidence sur les autres choses dont vous parlez. Vous devez savoir que Terre-Neuve prévoit doubler sa production quotidienne d'ici 2030. Ce n'est pas possible avec le projet de loi C-69.

**Le sénateur Mockler :** Ce matin, j'ai participé à une table ronde présidée par un ancien ambassadeur du Canada et premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Frank McKenna. Il a dit qu'il voyait le monde entier... Vous, le parrain du projet de loi, auriez dû être là. Vous auriez adoré. Il a dit que, aux yeux du monde, le Canada est perçu comme un pays où il vaut mieux ne pas investir. Au cours des deux ou trois derniers mois, j'ai eu la chance de discuter avec des intervenants du Canada atlantique. J'aimerais savoir ce que vous pensez de ce qui est proposé ou demandé aux sénateurs et aux parlementaires, soit d'apporter

of government problems with the — I say this to the sponsor of the bill — clarity.

Bill C-69 should be amended to exempt offshore activities of short duration for which there are well understood impacts and mitigation from the designated project list. I'd like to have your comments on that.

Second, on Atlantic Canada and Newfoundland and Labrador, Bill C-69 limits the number of representatives from the Canada-Newfoundland and Labrador Offshore Petroleum Board that can be, it said, on a review panel. The limitation should be removed. What do you think of that?

**Mr. Locke:** Clearly, I'm in favour of removing the repetitive short duration activities such as exploration drilling from the list. With respect to the limitation of people from the board on the impact review panel, we should try to take full advantage of the knowledge that's been generated and the expertise that's been generated for their specific focus. They ought to be included more fully on any impact panel.

**Ms. Kenny:** I would add that your language about when projects are well understood and impacts and mitigation are well understood they should be excluded. I would recommend that would be something you might consider for pipelines as well, considering that you have a strong full life cycle regulator either in the National Energy Board or in key provinces such as the Alberta Energy Regulator. In Alberta today we have about \$5 billion worth of natural gas projects planned to augment, streamline and renew that major natural gas infrastructure. I sat on an expert panel for that for the provincial government recently and there's grave concern that this bill would unnecessarily and unwittingly stifle that type of development. It's not the intention to do anything other than use existing right-of-way and improve the capacity.

**Senator Mitchell:** Welcome to both of you. Thanks for your presentations. I have to say it's nice to see Dr. Kenny again. There was a period of time where she was head of CEPA that she was practically an honorary member of this committee because she appeared so frequently before it and was always as helpful as she is tonight.

You have made a point, Dr. Kenny, that it's very important — I don't think anybody would argue this, this is a powerful point for you to reinforce — to have an early, as you put it, scope to focus. It has kind of a nice ring to it. I believe that's an integral and significant feature of this bill because the bill calls for five outputs and an early planning process which is now official, has requirements and obligations of government which don't exist in

des amendements et des changements et d'attirer l'attention du gouvernement sur les problèmes liés à — je m'adresse au parrain du projet de loi — la clarté.

Le projet de loi C-69 devrait être modifié de façon à exempter de la liste des projets désignés les activités extracôtières de courte durée dont les impacts et les mesures d'atténuation sont bien comprises. J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

Deuxièmement, en ce qui concerne le Canada atlantique et Terre-Neuve-et-Labrador, le projet de loi C-69 limite le nombre de représentants de l'Office Canada — Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtières qui peuvent faire partie d'une commission d'examen. Cette limite devrait être retirée. Qu'en pensez-vous?

**M. Locke :** Il est clair que je suis en faveur du retrait de la liste des activités répétitives de courte durée comme le forage exploratoire. Pour ce qui est de la limitation des membres de la commission au sein de la commission d'examen des impacts, nous devrions essayer de tirer pleinement parti des connaissances et de l'expertise qui ont été générées pour leur objectif particulier. Elles devraient être intégrées pleinement à tout groupe d'étude d'impact.

**Mme Kenny :** J'ajouterais que le libellé concernant le fait que les projets, les incidences et les mesures d'atténuation sont bien compris devrait être retiré. Ce pourrait être quelque chose que vous envisageriez pour les pipelines également, étant donné que vous avez un organisme de réglementation solide pour la totalité du cycle de vie, que ce soit à l'Office national de l'énergie ou dans des provinces clés comme l'Alberta Energy Regulator. Aujourd'hui, en Alberta, nous avons prévu des projets de gaz naturel d'une valeur d'environ 5 milliards de dollars pour augmenter, rationaliser et renouveler cette importante infrastructure de gaz naturel. J'ai récemment fait partie d'un groupe d'experts qui s'est penché là-dessus pour le compte du gouvernement provincial, et nous craignons beaucoup que ce projet de loi n'étouffe inutilement et involontairement ce genre de développement. Nous n'avons pas l'intention de faire autre chose que d'utiliser l'emprise existante et d'améliorer la capacité.

**Le sénateur Mitchell :** Bienvenue à vous deux. Merci de vos exposés. Je dois dire que je suis heureux de revoir Mme Kenny. Pendant un certain temps, elle était à la tête de l'Association canadienne de pipelines d'énergie et elle était pratiquement membre honoraire de ce comité tellement elle y a comparu souvent, et qu'elle a toujours été aussi utile qu'elle l'est ce soir.

Madame Kenny, vous avez fait valoir qu'il est très important — nul ne le contredira et vous venez de le rappeler — de commencer le plus tôt possible à s'y intéresser. Voilà qui sonne bien. Je crois que c'est une caractéristique essentielle et importante de ce projet de loi, car celui-ci prévoit cinq extrants et un processus de planification précoce qui est maintenant officiel, qui comporte des exigences et des obligations du

the unofficial kinds of early planning processes that go on now. One of those five outputs is a tailored guideline document which will take the 20 elements in section 22 and tailor them specifically through section 18 into that package that needs to be done in this specific project. Are you aware of that and what impact it might have?

**Ms. Kenny:** Yes.

**Senator Mitchell:** So scoping to focus is a consideration in this bill?

**Ms. Kenny:** It is, but I think it still lacks the clarity you need.

**Senator Mitchell:** So if you had more clarity you'd be happy about that?

**Ms. Kenny:** Directionally it's a good idea. I think you need to clarify what the project list is. I think you need to clarify what else you might add to that list. For example, do you have any degrees — what are your degrees of latitude. Finally, is it the subject of a major impact assessment to look at policy gap areas or not? How do you handle that? I would say the primary driver of the loss of trust in the regulatory system has not been in the process or the evidence-based, science-based approach but has fundamentally been that the regulatory process — and the same will happen here — is not able to address policy gaps.

**Senator Mitchell:** Part of the reason why you've made an extended list of elements, which I believe can be refined further?

**Ms. Kenny:** You still have to resolve policy in an impact assessment.

**Senator Mitchell:** I agree. I don't think it's policy. It needs to be tailored and that's what the guidelines are there for. You spoke about the project. That brings me to my question for Professor Locke. Thank you for your presentation. It seems to me to be a rather half empty rather than half full presentation.

You focus on this idea that somehow Bill C-69 would do nothing but slow up the process. I can tell you there are all kinds of places where it will actually speed up the process and actually none where it will slow up the process over what we've got. One in particular you've referred to, and I would like to emphasize that and seek your reconsideration of your point.

In fact, offshore exploratory wells now require, each one, an assessment — one, after one, after one. If you look at the project list discussion paper, the first one that was produced, it's very clear that the government's intention is to have regional assessments, which you would umbrella over a region under

gouvernement qui n'existent pas dans les processus non officiels de planification précoce qui sont suivis actuellement. L'un de ces cinq extraits est un document de lignes directrices sur mesure qui intégrera les 20 éléments de l'article 22 et les adaptera spécifiquement à l'article 18 dans la trousse qui doit être préparée dans le cadre d'un projet en particulier. Êtes-vous au courant de cela et de l'impact que cela pourrait avoir?

**Mme Kenny :** Oui.

**Le sénateur Mitchell :** Donc, le projet de loi tient compte de la portée?

**Mme Kenny :** Oui, mais je pense qu'il manque toujours la clarté dont vous avez besoin.

**Le sénateur Mitchell :** Donc, si vous aviez plus de clarté, cela vous conviendrait?

**Mme Kenny :** Sur le plan directionnel, c'est une bonne idée. Je pense qu'il faut préciser la liste des projets. Je pense que vous devez préciser ce que vous pourriez ajouter à cette liste. Par exemple, avez-vous de la latitude — avez-vous une certaine marge de manœuvre? Enfin, est-ce que le fait d'examiner ou non les lacunes stratégiques fait partie de l'évaluation des impacts majeurs? Comment gérez-vous cela? Je dirais que le principal facteur de la perte de confiance à l'égard du système de réglementation n'est pas le processus ou l'approche fondée sur des données probantes et des données scientifiques, mais plutôt le fait que le processus de réglementation — et c'est la même chose ici — n'est pas en mesure de combler les lacunes stratégiques.

**Le sénateur Mitchell :** C'est en partie la raison pour laquelle vous avez dressé une longue liste d'éléments qui, je crois, peuvent être peaufinés davantage.

**Mme Kenny :** Il faut quand même régler la question de politique dans une évaluation d'impact.

**Le sénateur Mitchell :** Je suis d'accord. Je ne pense pas que ce soit une question de politique. Il faut l'adapter et c'est à cela que servent les lignes directrices. Vous avez parlé du projet. Cela m'amène à poser une question à M. Locke. Merci de votre exposé. J'ai cru y détecter une pointe de pessimisme.

Vous dites que le projet de loi C-69 ne ferait que ralentir le processus. Je peux vous dire qu'il y a toutes sortes d'endroits où cela accélérera le processus et aucun d'entre eux ne le ralentira par rapport à ce que nous avons. Vous en avez mentionné un en particulier, et j'aimerais insister là-dessus et vous demander de réexaminer votre argument.

En fait, chaque puits d'exploration extracôtier doit maintenant faire l'objet d'une évaluation — l'un après l'autre. Si vous consultez le document de travail sur la liste des projets, le premier qui a été produit, il est très clair que l'intention du gouvernement est d'avoir des évaluations régionales. La région

offshore and it would say: If you need to do 100 exploratory wells in this region, you don't have to do 100 different assessments.

That seems to me to be a pretty significant way to speed up the process under Bill C-69. It's in that document, and it could certainly be firmed up as a way of off-ramping these kinds of projects for the project list.

**Mr. Locke:** First, current legislation, Canada offshore approval is about one quarter or four times longer than, for example, Norway, the U.K. or the Gulf of Mexico.

**Senator Mitchell:** That's why we're fixing it.

**Mr. Locke:** I understand that. Using the current approval rate as a benchmark is probably not the best one. Going with a regional assessment for an area seems a reasonable compromise as well.

**Senator McCoy:** Thank you both for your presence here tonight and your insights. A central point I'm hearing is that there are different levels and different decisions that have to be made. I think the Premier of New Brunswick was getting to the same concept, giving it some form, when he said: Let's all decide across the country that we're going to have an energy corridor and we're going to add a pipeline for wine and beer, which was the best idea of all.

That is the kind of a major policy or strategic decision. Once you've come to that agreement, then you have other pieces that you have to put in place for the project, the life of individual projects, keeping in mind that these projects last anywhere from 30 to 50 or 60 years.

In all of that spectrum, if you were looking at this in a systemic way, the impact assessment piece — which, if there are no delays, is about a five-year exercise at the beginning of a project — that is a minor piece and it isn't what gets you to excellence during the other 45 or 50 years of this project's life.

**Ms. Kenny:** Right.

**Senator McCoy:** Now that you've agreed with it, let me go on to another question quickly, since I have Senator Dalphond's permission.

An often-stated rationale is that we need to re-establish public confidence in our regulators. I'm going to put the question this way: Really what we are saying is that the regulator became captured by the regulated. That's the reason given. The charge laid against the NEB was that it became captured by

deviendrait alors extracôtière. On indiquerait que si vous avez besoin de 100 puits d'exploration dans cette région, vous n'avez pas à faire 100 évaluations différentes.

Cela me semble être une façon assez importante d'accélérer le processus en vertu du projet de loi C-69. C'est dans ce document, et cela pourrait certainement être confirmé comme moyen d'écarter ce genre de projets pour la liste des projets.

**M. Locke :** Tout d'abord, la loi actuelle prévoit que l'approbation au large des côtes du Canada, par exemple, prend environ quatre fois plus de temps qu'en Norvège, au Royaume-Uni ou dans le golfe du Mexique.

**Le sénateur Mitchell :** C'est pourquoi nous réglons le problème.

**M. Locke :** Je comprends cela. Utiliser le taux d'approbation actuel comme point de référence n'est probablement pas le meilleur. Il semble également raisonnable de procéder à une évaluation régionale pour une région.

**La sénatrice McCoy :** Je vous remercie tous les deux de votre présence ici ce soir et de vos observations. Ce que j'entends, c'est qu'il y a différents niveaux et que différentes décisions doivent être prises. Je pense que le premier ministre du Nouveau-Brunswick en était au même point, sous une forme ou une autre, lorsqu'il a dit qu'il fallait décider à l'échelle du pays que nous allions avoir un corridor énergétique et que nous allions ajouter un pipeline pour le vin et la bière, ce qui était la meilleure idée.

C'est le genre de décision stratégique majeure dont on parlait. Une fois que vous avez conclu cette entente, vous avez d'autres éléments à mettre en place pour le projet, la durée de vie de projets individuels, en gardant à l'esprit que ces projets durent entre 30 à 50 ou 60 ans.

Dans tout ce spectre, si vous examinez la question de façon systémique, l'évaluation des répercussions — qui, s'il n'y a pas de retard, est un exercice de cinq ans au début d'un projet — est un élément mineur et ce n'est pas ce qui vous permet d'atteindre l'excellence pendant les 45 ou 50 autres années du projet.

**Mme Kenny :** Tout à fait.

**La sénatrice McCoy :** Maintenant que vous êtes d'accord, je vais passer rapidement à une autre question, puisque j'ai la permission du sénateur Dalphond.

Une des raisons souvent invoquées est que nous devons rétablir la confiance du public dans nos organismes de réglementation. Je vais poser la question de la façon suivante : en réalité, nous disons que l'organisme de réglementation est passé sous l'emprise de la partie réglementée. C'est la raison donnée.

the proponents, the owners of the companies that deliver international and interprovincial pipelines and transmission lines. Those are their clients.

Let me ask the question, then. Do you think politicians are ever captured by their clients? Could you put that answer into words? The next question I have is this: Do you think that civil servants, as in an impact assessment agency, do you think such institutions in the civil service are ever captured by their clients?

**Ms. Kenny:** Would you like to start?

**Senator McCoy:** Please be frank in your response.

**The Chair:** Who's going to take the question?

**Ms. Kenny:** I think all of us have to look in our own hearts at any moment in time and make sure we're disciplined about being as objective as possible. There's always risk, I think, of any of those actors, but I believe the institutions of working collaboratively on excellence have reduced that risk very much.

With respect to some of the amendments you may want to consider in this bill, for example — and I believe a few other stakeholders have come forward with the idea that it doesn't go to one minister, but three, or a cabinet committee. As a scholar of sustainable development, that has a lot of appeal to me, because any one pillar is probably not the ideal situation. So that would reduce that capture.

I think it's always a risk. Therefore, like anything else, what are you doing to mitigate the risk? If you feel that somehow you have a risk that a regulator might be captured, what are you doing in terms of stakeholder groups, third-party verification and the like? I think that largely in Canada that has been occurring.

This may also be something you want to look at, particularly given the premier's comments and your return to the question of corridors as an example. With foresight of what Canada anticipates, there are many things that government itself could get out in front of and do its own impact assessment. Part of the problem, I think, is the dynamic that somehow some company steps forward and says: In the public interest for Canada — if I go back to the 1950s — getting natural gas to Ontario would be helpful. Should I do that as a Crown company or privately owned?

On a accusé l'Office national de l'énergie d'être passé sous l'emprise des promoteurs, des propriétaires d'entreprises qui construisent des lignes de transport et des pipelines internationaux et interprovinciaux. Ce sont leurs clients.

Dans ce cas, permettez-moi de poser la question. Pensez-vous que les politiciens sont parfois sous l'emprise de leurs clients? Pourriez-vous répondre en quelques mots? Mon autre question est la suivante : croyez-vous que les fonctionnaires, comme dans le cas d'une agence d'évaluation d'impact, sont parfois sous l'emprise de leurs clients?

**Mme Kenny :** Voulez-vous commencer?

**La sénatrice McCoy :** Veuillez répondre franchement.

**La présidente :** Qui va répondre à la question?

**Mme Kenny :** Je pense que nous devons tous, à un moment ou un autre, regarder au plus profond de nous-mêmes et nous assurer d'être aussi objectifs que possible. Je pense qu'il y a toujours un risque pour l'un ou l'autre de ces acteurs, mais je crois que les institutions qui travaillent en collaboration à l'excellence ont beaucoup réduit ce risque.

En ce qui concerne certains des amendements que vous voudrez peut-être examiner concernant le projet de loi, par exemple — et je crois que quelques autres intervenants ont avancé l'idée que ce ne soit pas présenté à un ministre, mais à trois ministres, ou à un comité du Cabinet. Comme universitaire spécialisée en développement durable, je trouve cela très intéressant, parce qu'un pilier en particulier n'est probablement pas la situation idéale. Cela réduirait donc cette emprise.

Je pense que c'est toujours un risque. Par conséquent, comme pour toute autre chose, que faites-vous pour atténuer le risque? Si vous estimez qu'il y a un risque qu'un organisme de réglementation soit sous une emprise, que faites-vous en ce qui concerne les groupes d'intervenants, la vérification par une tierce partie, et cetera? Je pense que c'est en grande partie ce qui se passe au Canada.

C'est peut-être aussi quelque chose que vous voudrez examiner, surtout compte tenu des commentaires du premier ministre et de votre retour sur la question des corridors, par exemple. Compte tenu de ce que le Canada prévoit, le gouvernement lui-même pourrait prendre de nombreuses mesures et faire sa propre évaluation d'impact. Une partie du problème, à mon avis, tient à la dynamique qui fait que certaines entreprises vont de l'avant et disent que, dans l'intérêt public du Canada — si je remonte aux années 1950 —, l'acheminement du gaz naturel vers l'Ontario est vu comme étant utile. Devrait-il être fait à titre de société d'État ou de société privée?

The Parliament said, "Privately owned; thank you very much," so TransCanada was born. Were they the evil empire trying to profiteer from that, or are they the infrastructure developer trying to do something within the public interest?

The dynamic today remains that if a proponent comes forward, you assume they are not trustworthy and somehow they're captive, as opposed to saying, "Let's look at that corridor. Let's do that government to government." There should be infrastructure. Where would it go? Let's do that assessment and then see who might come forward and actually execute with private money, if that's what we chose as a country.

**Mr. Locke:** The answer is obviously yes, that there's nothing in your legislation that would prevent the capture of any particular impact assessment group, however defined. We see that currently in politics in Ottawa right now. People do get captured in various ways, and there's nothing you can put in legislation that will stop that.

**The Chair:** Thank you very much for that. That was a very interesting topic.

Colleagues, please, it's already very late. Let's come back to the discussion that was brought by Senator Plett, on which I said that I had news to tell you.

Colleagues, there is consensus that we want to hear Premier Kenney, but also the premier of P.E.I. There is consensus. We sent invitations to both of them. Interestingly, we have received an answer from Mr. Kenney saying he is coming on Thursday at 10 a.m. Okay. That can be, but now I also have information that he may be ready to come at 8 a.m., and if that is okay then from 9 a.m. to 11 we will have the three ministers and then we will go to clause-by-clause consideration with the presence of the officials; is that agreed?

**Some Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** He will be coming on Thursday, May 2.

**Senator Woo:** This is excellent. I don't know what magic you did but this is an excellent solution. It addresses what Senator Plett wants to achieve and what this committee asked for, and it preserves the three ministers being able to testify in the slot. I think they're delaying by an hour; is that what you are saying?

**The Chair:** Yes.

**Senator Woo:** They are willing to accommodate. Everybody is being very cooperative.

**Senator Plett:** Let me suggest, then, that we will also try to be cooperative, and all I will do is make an amendment to that suggestion. If Premier Kenney has said he can be here at eight

TransCanada est née parce que le Parlement a fermé la porte à l'idée de la privatisation. S'agissait-il de l'empire du mal qui essayait de profiter de cela ou du promoteur de l'infrastructure qui essayait de faire quelque chose dans l'intérêt public?

Aujourd'hui, la dynamique reste la même : si un promoteur se présente, on suppose a priori qu'on ne peut lui faire confiance parce qu'il est sous l'emprise d'autres intérêts, plutôt que de se dire : « Examinons ce corridor et traitons de gouvernement à gouvernement. » S'il faut se doter d'une infrastructure, où va-t-on la mettre? Effectuons une évaluation et voyons ensuite qui pourrait se montrer intéressé à la réaliser avec des fonds privés, si tant est que cela réponde aux souhaits du pays.

**M. Locke :** La réponse est évidemment oui. Rien dans votre projet de loi n'empêcherait un groupe particulier d'évaluation d'impact, quelle qu'en soit la définition, d'avoir une emprise. C'est ce qui se passe actuellement en politique à Ottawa. Les gens sont sous une emprise ou sous une autre, et rien dans la loi ne peut l'empêcher.

**La présidente :** Merci beaucoup. C'était un sujet très intéressant.

Chers collègues, s'il vous plaît, il est déjà très tard. Revenons à la discussion qui a été amorcée par le sénateur Plett, au sujet de laquelle j'ai dit que j'avais des nouvelles à vous annoncer.

Chers collègues, il y a consensus pour dire que nous voulons entendre le premier ministre Kenney, mais aussi le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard. Il y a consensus. Nous leur avons envoyé des invitations. Fait intéressant, nous avons reçu une réponse de M. Kenney disant qu'il viendra jeudi à 10 heures. D'accord. C'est possible, mais je crois savoir qu'il serait peut-être prêt à venir à 8 heures, et si cela vous convient, nous entendrons les trois ministres de 9 heures à 11 heures, puis nous passerons à l'étude article par article en présence des fonctionnaires. Sommes-nous d'accord?

**Des voix :** D'accord.

**La présidente :** Il viendra le jeudi 2 mai.

**Le sénateur Woo :** C'est excellent. Je ne sais pas ce que vous avez fait de magique, mais c'est une excellente solution. Elle va dans le sens de ce que le sénateur Plett veut accomplir et de ce que le comité a demandé, et elle préserve la capacité des trois ministres de témoigner pendant la période prévue. Je pense qu'ils retardent les choses d'une heure; est-ce bien ce que vous dites?

**La présidente :** Oui.

**Le sénateur Woo :** Ils sont prêts à faire des accommodements. Tout le monde est très coopératif.

**Le sénateur Plett :** Permettez-moi donc de suggérer que nous essayions également de coopérer, et tout ce que je vais faire, c'est apporter une modification à cette suggestion. Le premier



o'clock, because I believe we need to make some consideration for somebody coming from Alberta. He was just sworn in today. I believe he has a fairly robust agenda and he testified in front of the Transport Committee, but if he says he can be here at 8 a.m., and I believe that's the normal starting time of the committee, I do not have an issue with that.

I do, however, have still have a serious issue with a bill of this magnitude where we have three ministers and we bring them in for two hours. Let me suggest that I would be willing and we would be willing to accommodate what you are suggesting, chair, if we simply say that the premier will be here for his one-hour panel and the ministers will be here for three hours, and I'm sure we would all agree that the committee could sit an extra hour. We typically allow a minister one hour.

If we have three ministers, I think they should each be allowed an hour. Quite frankly, I would like to see them on three individual panels. I don't know whether that's imperative, but we are cramming three ministers into a very tight time slot. I don't think that is a burden for anybody. I'm sure it wouldn't be a burden for the ministers, and if you were to take it upon yourself to see if the ministers would come for three hours and the officials would be here for clause-by-clause consideration, then we can put this to bed.

**The Chair:** Can I suggest that I will try, but I cannot control the agenda of three ministers. So I will try but if they say two, then it has to be two.

**Senator Plett:** Well, you are right, you can't control their schedules and I can't control their schedules, but it's their bill and if they want their bill passed, then I think they will accommodate the committee and be here.

**Senator Woo:** Can I ask how it came to be that the three ministers were scheduled to testify on Thursday for this two-hour slot? This was presumably agreed on a long time ago. How did we come to that agreement, and why are we revisiting it?

**Senator Cordy:** That was going to be my comment. This committee decided on March 19 that we would invite the three ministers for two hours. I believe the hours were 8 to 10 a.m., correct?

**The Chair:** Yes.

**Senator Cordy:** On March 20, the letter was sent. I'm not sure if it was a letter, sorry.

ministre Kenney a dit qu'il pouvait être ici à 8 heures, et je crois que nous devons tenir compte du fait qu'il vient de l'Alberta. Il vient d'être assermenté aujourd'hui. Je crois qu'il a un programme assez chargé et qu'il a témoigné devant le Comité des transports, mais s'il dit qu'il peut être ici à 8 heures, et je crois que c'est l'heure normale du début des travaux du comité, cela ne me pose pas de problème.

Toutefois, j'ai encore un sérieux problème avec un projet de loi de cette ampleur, où nous avons trois ministres et nous les accueillons pendant deux heures. Permettez-moi de dire que je serais disposé et que nous serions disposés à accepter ce que vous proposez, madame la présidente, si nous disions simplement que le premier ministre sera ici pour sa comparution pendant une heure et que les ministres seront ici, pendant trois heures, et je suis sûr que nous serions tous d'accord pour que le comité siège une heure de plus. Nous accordons habituellement une heure à un ministre.

Si nous avons trois ministres, je pense qu'ils devraient avoir chacun une heure. Très franchement, j'aimerais qu'ils fassent partie de trois groupes distincts. Je ne sais pas si c'est impératif, mais nous obligeons trois ministres à respecter un horaire très serré. Je ne pense pas que ce soit un fardeau pour qui que ce soit. Je suis sûr que ce ne serait pas un fardeau pour les ministres, et si vous entreprenez de déterminer si les ministres comparaitraient pendant trois heures et si les fonctionnaires seraient ici pour l'étude article par article, alors nous pourrions régler cette question.

**La présidente :** Puis-je dire que je vais essayer, mais je ne peux pas contrôler l'ordre du jour de trois ministres? Je vais donc essayer, mais s'ils disent deux, alors il faut que ce soit deux.

**Le sénateur Plett :** Eh bien, vous avez raison, vous ne pouvez pas contrôler leurs horaires et je ne peux pas contrôler leurs horaires, mais c'est leur projet de loi et s'ils veulent que leur projet de loi soit adopté, alors je pense qu'ils répondront au souhait du comité et qu'ils seront ici.

**Le sénateur Woo :** Puis-je vous demander comment il se fait que les trois ministres devaient témoigner jeudi dans ce créneau de deux heures? On peut supposer que cela a été entendu il y a longtemps. Comment en sommes-nous arrivés à cette entente et pourquoi la revoyons-nous?

**La sénatrice Cordy :** C'est ce que j'allais dire. Le 19 mars, le comité a décidé d'inviter les trois ministres pour deux heures. Je crois que c'était de 8 heures à 10 heures, n'est-ce pas?

**La présidente :** Oui.

**La sénatrice Cordy :** Le 20 mars, la lettre a été envoyée. Désolée, je ne sais pas si c'était une lettre.

All three ministers were notified and the request was made to them that they appear at the committee for two hours between the hours of 8 to 10 a.m. That was agreed to by the committee and it was sent on March 20 to all three ministers, a month-and-a-half ago. It said that they would be here for two hours. I understand today they have been willing to compromise and say that instead of being here from 8 until 10 they would be here from 9 until 11 a.m. At no time until today was it ever three hours for the ministers to be here. I think it's a bit unfair, the day before, to tell them it's going to be three hours and not two hours.

[Translation]

**Senator Carignan:** Yes, but that was before we started the testimony. We heard from 200 witnesses. There are many issues affecting natural resources. I think it is important to have time to discuss with the minister. There are also issues related to transport. The environment is another part of the bill. With the testimony we have heard, I think it would be important to discuss at least one hour with each of the ministers. If they can't come together, they can each spend an hour with us, but we need time to cover all the issues. Otherwise, there may not be enough time to ask questions, especially about natural resources and transportation.

**The Chair:** As I said, I can guarantee two hours, because that was the commitment that was made. We can try to agree on three hours. They can also be asked to come back if we still have questions to ask later. They have already been asked to delay their appearance by one hour. I think we've already made enough compromises. We have to be cooperative. Ministers were scheduled to appear from 8 a.m. to 10 a.m. As Senator Cordy said, the commitment had already been made. That is the decision the committee made.

[English]

**Senator Woo:** I want to pick up on Senator Carignan's point that things have changed. I totally agree with him. We have heard a lot of testimony and we understand what the issues are now. The one thing that strikes me with all of the recent testimony is that we need to start working on amendments. All of us need to do that. I know all my colleagues have some ideas for amendments and we need to set up a process where we can do that, I hope, collectively, before we get to clause-by-clause consideration.

I would like to add an amendment to this idea, which is that I can support the idea of trying to get the ministers for three hours sequentially or together in some combination. Try your best, but we should then quickly get it done on Thursday, set up a subcommittee involving a representative group of this committee to begin to share amendments and talk about how we can do

Les trois ministres ont été informés et on leur a demandé de comparaître devant le comité pendant deux heures, entre 8 heures et 10 heures. Le comité en a convenu et l'invitation a été envoyée le 20 mars aux trois ministres, il y a un mois et demi de cela. Elle précisait qu'ils seraient ici pendant deux heures. Je crois savoir qu'aujourd'hui, ils ont accepté de faire des compromis et de dire qu'au lieu d'être ici de 8 heures à 10 heures, ils seraient ici de 9 heures à 11 heures. Je pense qu'il serait un peu déplacé de leur dire, la veille, que ce sera trois heures et non deux heures.

[Français]

**Le sénateur Carignan :** Oui, mais c'était avant qu'on commence les témoignages. On a entendu 200 témoins. Il y a beaucoup d'enjeux qui touchent les ressources naturelles. Je crois qu'il est important d'avoir le temps de discuter avec le ministre. Il y a également des enjeux qui concernent les transports. L'environnement est aussi une autre partie du projet de loi. Avec les témoignages que nous avons entendus, je pense qu'il serait important de discuter au moins une heure avec chacun des ministres. S'ils ne peuvent pas venir tous les trois ensemble, ils peuvent nous consacrer une heure chacun, mais on doit avoir le temps de couvrir tous les enjeux. Sinon, on risque de manquer de temps pour poser des questions, surtout en ce qui a trait aux ressources naturelles et aux transports.

**La présidente :** Comme je l'ai dit, je peux garantir deux heures, parce que c'est l'engagement qui avait été pris. On peut essayer de s'entendre pour trois heures. On peut également leur demander de revenir si on a encore des questions à poser plus tard. On leur a déjà demandé de retarder leur comparution d'une heure. Je pense qu'on a déjà fait assez de compromis. Il faut se montrer coopératif. Il était prévu que les ministres comparaitraient de 8 heures à 10 heures. Comme l'a dit la sénatrice Cordy, l'engagement avait déjà été pris. C'est la décision que le comité a prise.

[Traduction]

**Le sénateur Woo :** J'aimerais revenir sur le point soulevé par le sénateur Carignan, à savoir que les choses ont changé. Je suis tout à fait d'accord avec lui. Nous avons entendu beaucoup de témoignages et nous comprenons les enjeux actuels. Ce qui me frappe dans tous les témoignages récents, c'est que nous devons commencer à travailler sur des amendements. Nous devons tous le faire. Je sais que tous mes collègues ont des idées d'amendements à proposer et j'espère que nous pourrions le faire collectivement avant de passer à l'étude article par article.

J'aimerais apporter une modification à cette idée, c'est-à-dire que je peux appuyer l'idée d'essayer de réunir les ministres pendant trois heures de façon séquentielle ou ensemble. Faites de votre mieux, mais nous devrions le faire rapidement jeudi, mettre sur pied un sous-comité composé d'un groupe représentatif du comité pour commencer à s'échanger des amendements et

some consolidation before clause-by-clause consideration so that we can meet our deadline of May 9.

**The Chair:** Before I give you the floor, I have been raising this issue in steering for more than a month-and-a-half. We need to work on amendments.

You have received the amendments CAPP, from CIPA, from NGOs, from municipalities. I think in total there must be 40 or 50 amendments that we have received, and I'm sure you are working on that. I know they are working on that, and at some point we have to share those amendments, to work collegially and in cooperation, not to have a chaotic end of our report to the Senate.

I can tell you that we are all sympathetic to amendments from industry, so I think that there will be commonalities. It is an opportunity to show that this committee is efficient and that it can deliver the work. After hearing 200 witnesses and travelling to all these places, me, myself, because people said we voted unanimously, but at the end, not everybody came, but I did.

I ask you to please be collegial, cooperative and work on the amendments. The idea of the subcommittee was a good idea. We are actually waiting for your opinion, Senator Plett, because Senator MacDonald said that it was your call, so I'm happy that you are with us tonight.

**Senator Plett:** The email was worded a little differently than that it's Senator Plett's call. I think he said the committee would decide, and that's what the committee is doing.

I'm making a motion at the committee, and the committee will decide whether not to accept that motion, Senator Woo. That has always been our process.

Senator Galvez, I'm not going to speak to the idea of a subcommittee. This is the first that I've heard of that, other than the emails that I saw. I haven't put my mind around a subcommittee.

Senator Cordy, I have the floor right now.

My mind is around getting the ministers and the premier here. I think we are very close to an agreement here, so let me just simply reword my motion. If you say Premier Kenney has already confirmed at eight o'clock on Thursday morning, and that we have the three ministers. Senator Cordy has said that they have changed their commitments, and they have all committed to two hours.

Well, we'll make it very easy, because I think the better way is having one minister at a time instead of having three ministers on three different files. So let me make the motion this way: That

discuter de la façon de procéder à un certain regroupement avant l'étude article par article afin de respecter l'échéance du 9 mai.

**La présidente :** Avant de vous céder la parole, je tiens à dire que je soulève cette question au comité de direction depuis plus d'un mois et demi. Nous devons travailler sur des amendements.

Vous avez reçu les amendements de l'Association canadienne des producteurs pétroliers, l'ACPP, de la CIPA, d'ONG, de municipalités. Je pense qu'au total, nous avons reçu 40 ou 50 amendements, et je suis certaine que vous y travaillez. Je sais qu'ils y travaillent et qu'à un moment donné, nous devons nous échanger ces amendements, travailler en collégialité et en collaboration, pour ne pas avoir une fin chaotique à notre rapport au Sénat.

Je peux vous dire que nous sommes tous favorables aux amendements de l'industrie, alors je pense que nous pourrions trouver un terrain d'entente. C'est une occasion de montrer que notre comité est efficace et qu'il peut faire le travail. Après avoir entendu 200 témoins et sillonné le pays, j'affirme avoir toujours répondu présente, ce qui n'a pas été le cas de tout le monde, même s'il est dit que nous avons voté à l'unanimité.

Je vous demande de faire preuve de collégialité, de collaborer et de travailler aux amendements. L'idée du sous-comité était bonne. En fait, nous attendons votre opinion, sénateur Plett, parce que le sénateur MacDonald a dit que la décision vous revenait, alors je suis heureuse que vous soyez avec nous ce soir.

**Le sénateur Plett :** Le courriel a été formulé un peu différemment et ne disait pas que la décision revenait au sénateur Plett. Je crois qu'il précisait que la décision revenait au comité, et c'est ce qu'il fait.

Je présente une motion au comité, et le comité décidera s'il l'accepte ou non, sénateur Woo. Cela a toujours été notre processus.

Sénatrice Galvez, je ne vais pas parler de l'idée d'un sous-comité. C'est la première fois que j'en entends parler, à part les courriels que j'ai vus. Je n'ai pas pensé à un sous-comité.

Sénatrice Cordy, j'ai la parole.

Je pense qu'il faut faire venir les ministres et le premier ministre. Je pense que nous sommes très près d'une entente, alors permettez-moi simplement de reformuler ma motion. Si vous dites que le premier ministre Kenney a déjà confirmé sa présence à 8 heures jeudi matin, et que nous avons les trois ministres. La sénatrice Cordy a dit qu'ils ont modifié leurs engagements, et ils se sont tous engagés à être présents pendant deux heures.

Eh bien, nous allons faire en sorte que ce soit très facile, parce que je pense que la meilleure façon, c'est d'avoir un ministre à la fois au lieu d'avoir trois ministres dans trois dossiers différents.

Premier Kenney come at eight o'clock, one of ministers comes at nine o'clock, one at ten o'clock and one at eleven o'clock, and then they all are only here for an hour. We are not breaking any promise.

That will be my notion, and if that is acceptable, we can go on. I'll let the committee decide what they want to do about a subcommittee.

**Senator Carignan:** And they could choose their hours.

**Senator Plett:** They could choose their hours. I think that's being fairly flexible.

**Senator Cordy:** This is probably one of the most frustrating steering companies I have ever been on. We've made decisions; they are changed.

**Senator Plett:** That's what I was told also.

**Senator Cordy:** I'm not surprised. He also told us that he had consulted with you on these things. Maybe you should be part of the committee.

**Senator Plett:** I am right now.

**Senator Cordy:** I know you are. It is frustrating when the committee has made decisions a month and half ago, and we are coming back less than 48 hours before the ministers are to appear. Ministers are busy, and you know that when we were trying to get ministers when you were in government. To get the three ministers to agree to change their time is a major change, and now we are saying not two hours but three hours.

**Senator Plett:** One hour each.

**Senator Cordy:** Three hours in total. I have the floor, Senator Plett.

Three hours in total for the ministers. That's a complete change from what it was.

There is no point in planning ahead of time if all of these decisions are going to be changed two days before people are scheduled to appear. I find it very frustrating.

We can ask the ministers if they are willing to do that. That's very gracious of them. If they are not, then I think we go back to their second change, not to what they agreed to on March 20, that we would have them from 9 to 11 a.m., which as I said earlier, is very generous.

**Senator Woo:** I think we should give the ministers the opportunity to come for an extra hour, but we need to give them the flexibility to arrange how they use the three hours. They had already agreed to come as a threesome for two hours. I think that is the default, but I'm prepared for you to make a best effort to

Permettez-moi donc de présenter la motion de la façon suivante : que le premier ministre Kenney vienne à 8 heures, qu'un des ministres vienne à 9 heures, un à 10 heures et un à 11 heures, et qu'ils ne soient ici que pendant une heure chacun. Nous ne rompons aucune promesse.

C'est ce que je pense, et si cela vous convient, nous pouvons continuer. Je vais laisser le comité décider ce qu'il veut faire au sujet d'un sous-comité.

**Le sénateur Carignan :** Et ils pourraient choisir leur heure.

**Le sénateur Plett :** Ils pourraient choisir leur heure. Je pense que c'est assez souple.

**La sénatrice Cordy :** C'est probablement l'un des comités de direction les plus frustrants dont j'ai fait partie. Nous avons pris des décisions; on les change.

**Le sénateur Plett :** C'est ce qu'on m'a dit également.

**La sénatrice Cordy :** Je ne suis pas surprise. Il nous a aussi dit qu'il vous avait consulté à ce sujet. Vous devriez peut-être faire partie du comité.

**Le sénateur Plett :** J'en fais partie maintenant.

**La sénatrice Cordy :** Je le sais. C'est frustrant quand, après avoir tranché il y a un mois et demi, le comité revient sur ses décisions moins de 48 heures avant la comparution des ministres. Ces gens-là sont occupés, et vous savez, après votre passage au gouvernement, qu'il n'est pas facile d'obtenir la participation d'un ministre. Ce n'est déjà pas une mince affaire d'amener trois ministres à modifier leur horaire, alors passer de deux heures à trois heures de témoignage...

**Le sénateur Plett :** Une heure chacun.

**La sénatrice Cordy :** Trois heures au total. J'ai la parole, sénateur Plett.

Trois heures au total pour les ministres. C'est tout un changement par rapport à ce que c'était.

Il ne sert à rien de planifier si toutes ces décisions doivent être modifiées deux jours avant la comparution des témoins. Je trouve cela très frustrant.

Nous pouvons demander aux ministres s'ils sont prêts à le faire. C'est très gentil de leur part. Si ce n'est pas le cas, alors je pense que nous revenons à leur deuxième changement, non pas à ce qu'ils ont accepté le 20 mars, c'est-à-dire de 9 heures à 11 heures, ce qui, comme je l'ai dit plus tôt, est très généreux.

**Le sénateur Woo :** Nous devrions donner aux ministres la possibilité de comparaître pendant une heure de plus, mais nous devons leur laisser la souplesse voulue pour organiser l'utilisation de ces trois heures. Ils ont déjà accepté de venir à trois et de témoigner pendant deux heures. Je pense que c'est

ask them to consider adding an hour, and for those who can stay to do so, but otherwise, for them to arrange a schedule that best fits their busy agendas.

They have already accommodated us by moving their appearance by one hour. I don't think we should put more straitjackets around their schedule.

**Senator Plett:** For the sake of being cooperative and collegial here, I will reword my motion.

**The Chair:** Thank you.

**Senator Plett:** That is that Premier Kenney come at eight o'clock, and that we slot nine o'clock, ten o'clock and eleven o'clock for the three ministers.

My preference and my motion will say that our preference is that they come individually, but if they choose not to do that, as long as we have slotted three hours with a minimum of one hour for each minister. If one minister says, "I'm going to come for part of that, but I'm only going to stay 20 minutes," while the others stay two hours and forty minutes, is not acceptable.

**The Chair:** One hour each.

**Senator Plett:** I'm prepared to make that motion. I think that accommodates what Senator Woo was saying and partly accommodates what Senator Cordy was saying, and we are all happy, and we can go have a party.

**Senator Carignan:** You are so cooperative.

**The Chair:** No, we are not going to a party. This is finished.

The next subject is the subcommittee. Is it accepted? Agreed?

**Some Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Majority?

**Some Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Let's talk about the subcommittee. The idea of a subcommittee is that instead of discussing all the amendments as a big group, we have a small group of senators who try to look into what are duplications of amendments and try to put them together and bring them forward as a package. Initially, we were hesitating between the three of us doing it, so we make it a subcommittee of six people.

I suggested that Senator MacDonald, Senator Cordy and I each invite someone so that we are six people looking at all these amendments. I even talked to Senator Neufeld because he is very

faute de mieux, mais je suis prêt à ce que vous fassiez de votre mieux pour leur demander d'ajouter une heure et de rester pendant la séance, pour ceux qui peuvent le faire. Autrement, ils pourraient prévoir un programme qui convient au mieux, compte tenu de leur horaire chargé.

Les ministres ont déjà été assez complaisants pour déplacer leur comparution d'une heure. Nous ne devrions pas leur imposer de nouvelles contraintes.

**Le sénateur Plett :** Par souci de coopération et de collégialité, je vais reformuler ma motion.

**La présidente :** Merci.

**Le sénateur Plett :** Que le premier ministre Kenney compare à 8 heures et que nous réservions les créneaux de 9, 10 et 11 heures aux trois ministres.

Ma préférence, et ma motion dira que c'est ce que nous préférons, est que les ministres comparaissent individuellement, mais s'ils choisissent de ne pas le faire, il faudrait que nous ayons trois heures et un minimum d'une heure pour chaque ministre. Si un ministre dit : « Je vais comparaître pendant une partie de la période, mais je ne vais rester que 20 minutes », alors que les autres restent deux heures et 40 minutes, ce ne serait pas acceptable.

**La présidente :** Une heure chacun.

**Le sénateur Plett :** Je suis prêt à proposer la motion. Elle tient compte de ce que le sénateur Woo a dit et, en partie, du point de vue de la sénatrice Cordy. Nous sommes tous satisfaits, et nous pouvons aller faire la fête.

**Le sénateur Carignan :** Vous êtes tellement coopératifs.

**La présidente :** Non, nous n'allons pas faire la fête. Ce point est réglé.

Le prochain concerne le sous-comité. Accepté? D'accord?

**Des voix :** D'accord.

**La présidente :** À la majorité?

**Des voix :** D'accord.

**La présidente :** Discutons du sous-comité. L'idée d'un sous-comité, c'est que, au lieu de discuter de tous les amendements en grand groupe, nous aurions un petit groupe de sénateurs qui essaierait d'examiner les dédoublements pour ensuite présenter les amendements comme un ensemble cohérent. Au départ, nous hésitions à le faire à nous trois. Nous proposons plutôt un sous-comité de six personnes.

J'ai proposé que le sénateur MacDonald, la sénatrice Cordy et moi invitions chacun quelqu'un pour que nous soyons six à examiner tous ces amendements. J'ai même pressenti le sénateur

knowledgeable and has been the chair of this committee for many years. He was ready to be part of this subcommittee. That was it, or do we keep it in steering?

[*Translation*]

**Senator Carignan:** Bill C-58 was studied recently. However, we did not necessarily share the amendments and everything went well.

**Senator Dalphond:** They were shared.

**Senator Carignan:** You shared them on your side, but we did not share them because things were evolving, which changed some of the amendments. It allowed us to adjust, and everything went very well. The report was tabled today and contains many amendments. The committee did a good job anyway. In any case, we are proceeding clause by clause, one section at a time. So, every amendment is covered in a logical way. Therefore, I don't think we need a subcommittee. We can do this work in committee, but we must do it in a structured way.

I'm looking at the clerk. It will require a good dose of concentration to ensure that amendments are not forgotten. I think it went well with Bill C-58.

**The Chair:** If it were a small bill or a medium bill, but —

**Senator Carignan:** Bill C-58 isn't a small bill. This is the government's policy on transparency.

**The Chair:** Bill C-69 is over 300 pages long. There are many amendments. We have received the same amendments. You have received the amendments from the Canadian Association of Petroleum Producers and the Canadian Energy Pipeline Association. The other clerk would have to be asked to do twice as much work on about 40 amendments. So I think it's —

**Senator Carignan:** Personally, I will have amendments to present that I haven't received from anyone, and I'm able to do so.

**The Chair:** However, it doesn't take away from working on this and introducing other amendments. Anyone can propose amendments at any time. Even when we go to the Senate, other amendments will be put forward. The idea is to try to find out which amendments were received and which ones obtained a consensus from the committee. Then there will be many other amendments. Senator Forest also wants to propose amendments.

**Senator Carignan:** Yes, I will present them.

Neufeld parce qu'il connaît très bien le sujet et qu'il a présidé le comité pendant de nombreuses années. Il est prêt à faire partie de ce sous-comité. C'est d'accord, ou confions-nous ce travail au comité de direction?

[*Français*]

**Le sénateur Carignan :** On a étudié le projet de loi C-58 tout récemment. Or, on n'avait pas nécessairement partagé les amendements et tout s'est bien passé.

**Le sénateur Dalphond :** Ils ont été partagés.

**Le sénateur Carignan :** Vous les avez partagés de votre côté, mais nous ne les avons pas partagés parce que les choses évoluaient, ce qui changeait certains amendements. Cela nous a permis de nous ajuster, et tout s'est très bien passé. Le rapport a été déposé aujourd'hui et il contient beaucoup d'amendements. Le comité a tout de même fait un bon travail. De toute façon, on procède article par article, une section à la fois. Ainsi, on couvre tous les amendements de façon logique. Par conséquent, je ne crois pas qu'on ait besoin d'un sous-comité. On peut faire ce travail en comité, mais on doit le faire de manière structurée.

Je regarde la greffière. Cela va demander une bonne dose de concentration pour s'assurer qu'on n'oublie pas d'amendements. Je pense que ça s'est bien passé dans le cas du projet de loi C-58.

**La présidente :** Si c'était un petit projet de loi ou un moyen projet de loi, mais...

**Le sénateur Carignan :** Le projet de loi C-58 n'est pas un petit projet de loi. Il s'agit de la politique du gouvernement sur la transparence.

**La présidente :** Le projet de loi C-69 compte plus de 300 pages. Il y a beaucoup d'amendements. Nous avons reçu les mêmes amendements. Vous avez reçu les amendements de l'Association canadienne des producteurs pétroliers et de l'Association canadienne de pipelines d'énergie. Il faudrait demander à l'autre greffier de travailler en double sur une quarantaine d'amendements. Donc, je pense que c'est...

**Le sénateur Carignan :** Personnellement, j'aurai des amendements à présenter que je n'ai reçus de personne, et je suis capable de le faire.

**La présidente :** Toutefois, cela n'enlève rien de travailler là-dessus et de présenter d'autres amendements. N'importe qui peut déposer des amendements à n'importe quel moment. Même quand on ira devant le Sénat, d'autres amendements seront déposés. L'idée est d'essayer de savoir quels amendements ont été reçus et lesquels ont obtenu un consensus de la part du comité. Par la suite, il y aura plein d'autres amendements. Le sénateur Forest veut également présenter des amendements.

**Le sénateur Carignan :** Oui, je vais les présenter.

**The Chair:** Perfect.

**Senator Dalphond:** If I understand correctly, a subcommittee would be responsible for the amendments that have been proposed by stakeholders.

**The Chair:** Yes.

**Senator Dalphond:** Everyone could then propose their amendments at the same time. The subcommittee only deals with amendments that have been proposed by stakeholders, which would not prevent others —

**Senator Carignan:** As I understand it, the subcommittee will not be presenting the amendments. It's going to put them in order. It will classify and structure them, but it will not adapt them.

**The Chair:** No, we can't adapt them in our committee. The amendments will be proposed here anyway. It'll be faster.

[*English*]

**Senator Cordy:** One of the best ways for a major bill that I saw the amendments coming in was the Social Affairs Committee. I think, Carolyn and Judith, you were both part of that. I think what steering was trying to look at is making the amendments come in, in an organized fashion. I don't care personally if anybody shares what their amendments are, but that we can have grouping into environment, industry, offshore, however we decided. I think the chair and the discussion we were having was that it would be organized; and this subcommittee or steering committee, whatever we decide to do, will in fact just organize and set up the packages or the way it would be done, and you can determine where yours would fit in.

What I found, as a non-member of Social Affairs, was when those amendments came before the Senate, it was much easier to follow because you knew you are doing all the offshore amendments on Tuesday afternoon at three o'clock or whatever time it happens to be. I just thought the procedure you used was excellent. I'm not sure how you did it. Did steering determine that? It's Bill C-45, the cannabis bill.

**Senator Stewart Olsen:** Assisted dying, we did the same thing.

**Senator Seidman:** That was in chamber. She's talking about the committee.

**La présidente :** C'est parfait.

**Le sénateur Dalphond :** Si je comprends bien, un sous-comité serait chargé des amendements qui ont été proposés par les intervenants.

**La présidente :** Oui.

**Le sénateur Dalphond :** Chacun pourrait ensuite proposer ses amendements en parallèle. Le sous-comité ne traite que les amendements qui ont été proposés par les intervenants, ce qui n'empêcherait pas les autres...

**Le sénateur Carignan :** Selon ma compréhension, le sous-comité ne présentera pas les amendements. Il va les mettre en ordre. Il va les classer et les structurer, mais il ne les adaptera pas.

**La présidente :** Non, on ne peut pas les adapter au sein de notre comité. Les amendements seront présentés ici quand même. Ça ira plus vite.

[*Traduction*]

**La sénatrice Cordy :** C'est au comité des affaires sociales que j'ai vu l'un des meilleurs moyens d'aborder les amendements proposés à un projet de loi important. Sauf erreur, sénatrices Stewart Olsen et Seidman, vous vous êtes occupées toutes les deux de cette question. Le comité de direction cherchait le moyen de parvenir à une présentation structurée des amendements. Pour ma part, peu m'importe que les sénateurs fassent connaître la teneur de leurs amendements, mais je souhaite que nous puissions regrouper les divers amendements en catégories comme l'environnement, l'industrie, la zone extracôtière, selon ce que nous déciderons. D'après les propos de la présidence et les échanges que nous avons eus, il faudrait que l'étude des amendements soit structurée. Le sous-comité ou le comité de direction, selon ce que nous déciderons, classera les amendements en divers groupes ou fixera la façon de les aborder, et chacun pourra décider où ses amendements se rangent.

Ce que j'ai constaté, moi qui n'étais pas membre du Comité des affaires sociales, c'est que, lorsque les amendements ont été présentés au Sénat, il était beaucoup plus facile de s'y retrouver, car on savait par exemple que les amendements sur la zone extracôtière seraient abordés le mardi après-midi, à 15 heures ou à un autre moment. Il me semble que votre façon de faire a été excellente. Comment vous y êtes-vous pris? Le comité de direction s'en est chargé? Il s'agissait du projet de loi C-45, portant sur le cannabis.

**La sénatrice Stewart Olsen :** Nous avons fait la même chose dans le cas de l'aide médicale à mourir.

**La sénatrice Seidman :** C'était au Sénat. La sénatrice parle du comité.

The steering committee of Social Affairs played no role at the outset. I think what happened was that, for committee purposes, each caucus organized their amendments among themselves thematically and then packaged them.

**Senator Cordy:** But who set up the themes? I don't care how the caucuses do them, how you bring them in, and I don't care whether you say you have 10 or 20 or what they are. I just think that from an organizational perspective is the only way we are looking at it.

**Senator Seidman:** But you know that you have to group them by clause. When you review them in committee, you have to group them by clause. So all the amendments that apply to the same clause deal with the same issue. When the committee members get their package, they are grouped. You could have five of the same amendments with slightly different wording, or even the same wording. They are grouped together because they apply to subclause 5.1(1) of the bill. And you look at them and deal with them one at a time. If they are the same, people might drop out and say, "Sorry; I don't need to put forward my amendment because so-and-so has one and it's better," or whatever. It's dealt with on the spot in the committee when you are doing clause-by-clause. It was in chamber that we grouped them thematically.

**Senator Cordy:** So after you had all your amendments at committee, then the steering committee packaged them?

**Senator Seidman:** No, the clerk.

**Senator Woo:** I think what Senator Seidman described in terms of sifting out the duplicate amendments is my vision of what the subcommittee would do. I'm almost certain there will be multiple amendments around the same issue, and probably around the same clause as well. We all know that different industry groups and stakeholders have provided amendments on the same clause, with quite radically different wording. Maybe we can deal with it at clause-by-clause consideration, but I know what happened with Bill C-58. When you got stuck on Bill C-58, you stopped clause-by-clause consideration and you asked for more expert hearings. You asked the Information Commissioner to come back.

We don't want a situation where we go through clause-by-clause consideration, realize there are five amendments on the same clause, we don't understand one or two of them, and we are stuck. I'm trying to clear some of the debris, if you will. It may be that we are all insistent on our amendments; we think we have the best one and we have to vote it out here. That may be the case.

Le comité de direction du Comité des affaires sociales n'a joué aucun rôle au départ. Ce qui s'est passé, d'après moi, c'est que, pour le comité, chaque caucus a structuré ses amendements autour de thèmes et les a regroupés.

**La sénatrice Cordy :** Mais qui a défini les thèmes? Peu importe comment les caucus s'y prennent, comment ils les présentent, peu importe s'il y en a 10 ou 20 et peu importe leur teneur. Je pense simplement que, du point de vue organisationnel, c'est la seule façon d'aborder les choses.

**La sénatrice Seidman :** Mais vous savez qu'il faut les regrouper article par article. Lorsqu'on les examine en comité, il faut les regrouper de cette façon. Donc, tous les amendements qui visent un même article portent sur la même question. Lorsque les membres du comité reçoivent leur liasse, les amendements sont regroupés. Vous pourriez avoir cinq amendements semblables dont le libellé est identique ou légèrement différent. Ils sont regroupés parce qu'ils visent par exemple le paragraphe 5.1(1) du projet de loi. Les membres les étudient un à la fois. Si des amendements sont identiques, certains membres peuvent se désister, disant qu'ils n'ont pas besoin de présenter leur amendement parce qu'il y en a un autre semblable qui lui est supérieur, par exemple. Le comité s'en occupe au fur et à mesure pendant l'étude article par article. C'est au Sénat que le regroupement thématique se fait.

**La sénatrice Cordy :** Donc, une fois tous les amendements reçus, le comité de direction les a regroupés?

**La sénatrice Seidman :** Non, le greffier.

**Le sénateur Woo :** Ce que la sénatrice Seidman a décrit, il me semble, en ce qui concerne le tri des amendements en double, c'est ce que le sous-comité ferait, selon moi. Je suis presque certain qu'il y aura de nombreux amendements sur la même question, et probablement sur le même article. Nous savons tous que différents groupes de l'industrie et différents intervenants ont présenté des amendements visant le même article et dont le libellé est radicalement différent. Nous pourrions peut-être examiner la question au moment de l'étude article par article, mais je sais ce qui s'est passé dans le cas du projet de loi C-58. Lorsque vous vous êtes enlisés dans l'étude de ce projet de loi, vous avez interrompu l'étude article par article et vous avez demandé de nouvelles audiences d'experts. Vous avez convoqué de nouveau la commissaire à l'information.

Nous ne voulons pas d'une situation où nous passerions à l'étude article par article, remarquerions qu'il y a cinq amendements sur le même article et que nous ne comprenons pas un ou deux d'entre eux, et serions coincés. J'essaie de débroussailler, en quelque sorte. Il se peut que nous insistions tous sur nos amendements; nous pensons avoir le meilleur et nous voulons qu'il soit mis aux voix. C'est possible.



On the other hand, I may look at your amendment on exactly the same clause and think: That wording is actually better. I will take mine off the table even before clause-by-clause consideration.

It is an efficiency measure. That's all we are thinking about here. We have to be willing to share, though.

**Senator Seidman:** Why do we need a subcommittee? When we did that at the Social Affairs Committee, we put the package together a week in advance and we shared the full package.

**Senator Woo:** Because our deadline is May 9 and because we need to start clause-by-clause consideration on May 6.

**Senator Seidman:** Maybe we need to postpone clause-by-clause consideration.

**Senator Woo:** That's a different question. The committee voted in a motion to deliver a report from the committee on May 9. It is not a leaders' agreement; this is a motion from the committee. The committee motion stands, and the leaders simply took what we had agreed to.

**The Chair:** We have two agreements. We have the agreement in the committee and then we have the agreement by the leaders. We decided in the East to ask the leader to consider an extension, but we haven't had an answer. So we still have work on May 9.

**Senator Plett:** We need to encourage Senator Woo to push for that answer, because he was the one that was pushing for not having the answer.

**Senator Woo:** Point of order, chair, because Senator Plett has just revealed some information at a meeting that I would have assumed to have been confidential, and he raised the point of privilege against me.

**Senator Plett:** No.

**Senator Woo:** I'm not going to insist on it.

**Senator Plett:** The meeting is not confidential.

**The Chair:** Senator McCoy.

**Senator McCoy:** Thank you. The process that Senator Seidman described I think is accurate and typical of what we went through. But I want to make two comments, based on our experience with Bill C-58. I was a member of the committee during clause-by-clause consideration, at our own ISG senators' request. It was a deeply flawed bill. It did take time and attention to detail. It was an incredibly detailed bill. We worked through

D'un autre côté, je vais peut-être prendre connaissance de votre amendement visant le même article et conclure que son libellé est en fait supérieur, si bien que je retirerai le mien avant même l'étude article par article.

Il s'agit d'être plus efficace. C'est tout ce que nous voulons. Nous devons toutefois être prêts à communiquer les amendements.

**La sénatrice Seidman :** Pourquoi avons-nous besoin d'un sous-comité? Lorsque nous avons procédé de cette façon au comité des affaires sociales, nous avons préparé la liasse des amendements une semaine à l'avance et nous l'avons communiquée.

**Le sénateur Woo :** Parce que notre date limite est le 9 mai et parce que nous devons commencer l'étude article par article le 6 mai.

**La sénatrice Seidman :** Il faudrait peut-être reporter l'étude article par article.

**Le sénateur Woo :** C'est une autre question. Le comité a adopté une motion portant présentation du rapport le 9 mai. Il s'agit d'une motion du comité. Cette motion tient toujours, et les leaders s'en sont simplement tenus à la décision que nous avons prise.

**La présidente :** Il y a deux accords, celui du comité et celui des leaders. Nous avons décidé, dans l'Est, de demander au leader d'envisager un report, mais nous n'avons pas eu de réponse. Nous devons donc encore travailler en fonction du 9 mai.

**Le sénateur Plett :** Il faut encourager le sénateur Woo à insister pour obtenir cette réponse, car c'est lui qui insistait pour ne pas en avoir.

**Le sénateur Woo :** J'invoque le Règlement, madame la présidente. Le sénateur Plett vient de révéler des renseignements tirés d'une réunion que je croyais confidentielle. Il a soulevé la question de privilège contre moi.

**Le sénateur Plett :** Non.

**Le sénateur Woo :** Je ne vais pas insister là-dessus.

**Le sénateur Plett :** La réunion n'est pas confidentielle.

**La présidente :** Sénatrice McCoy.

**La sénatrice McCoy :** Merci. À mon avis, le processus que la sénatrice Seidman a décrit est exact et typique de ce que nous avons fait. J'ai deux observations à faire, toutefois, à la lumière de ce qui s'est passé dans le cas du projet de loi C-58. J'étais membre du comité pendant l'étude article par article, à la demande des sénateurs du GSI. C'était un projet de loi très imparfait. Il a fallu lui consacrer du temps et se soucier des

it, and I think, as Senator Carignan said, it was a collegial process. I think we did add value to the process.

But I will say that one of the reasons that it worked so well is that the chair took an absolutely neutral position, and that has to be maintained. So the chair was there more as a moderator —

**The Chair:** Exactly. Agreed.

**Senator McCoy:** — not as someone putting forward amendments or even voting on amendments. So that's a key that I think that was assumed but I think should be made explicit.

Second, Senator Woo, when you say we got stuck, I don't think we were stuck. What we were struggling with was the practicality of amendments that we had put forward. It was a suggestion as to find out what in real time, real practice would be the effect — the impact, if you like, of our proposal. So we asked for the Information Commissioner to give us her candid view, and she came back and she said, "Please don't do it, not now. Could we do this in a year?" So we acceded to her request. It was something we all wanted to do. Almost all of us had a desire to do it, but the very practical question was: Could it be implemented effectively when the bill got Royal Assent if the amendment was accepted by the government? That's not being stuck. That was being prudent.

I think we became legendary because the clause-by-clause consideration went over five or six meetings. I'm told that was very unusual. Mind you, I will say it was one of the most poorly written bills that I ever had the misfortune of reading. Second, it was one of the most detailed and complex acts that had to be sorted through. This bill is not dissimilar in its complexity and details.

**The Chair:** Thank you

**Senator McCoy:** I want to finish my comments, if I may, please.

I'm thinking that if you say you've got a deadline instead of a target, that you may in fact be limiting your effectiveness. It's quite possible you find — when you start going through clause-by-clause consideration, you have to go from clause 1 to whatever it is, 400 pages later in this bill. If you limit yourself to getting it done in four hours, you're going to start rushing and start finding yourself running out of time. You're going to start finding yourself —

**The Chair:** Senator McCoy, we have other —

détails. C'était un projet de loi incroyablement détaillé. Nous y avons travaillé, et je crois que, comme l'a dit le sénateur Carignan, c'était un processus collégial. Nous avons bonifié le processus.

Je dirai néanmoins que, si tout a si bien fonctionné, c'est notamment parce que le président a adopté une position tout à fait neutre, et cela doit être maintenu. Le président était donc là davantage comme modérateur...

**La présidente :** Exactement. D'accord.

**La sénatrice McCoy :** ... plutôt que comme quelqu'un qui propose des amendements ou même vote sur ces amendements. C'est donc un élément clé qui, à mon avis, a été tenu pour acquis, mais qui devrait être explicitement exigé.

Deuxièmement, sénateur Woo, vous dites que nous nous sommes enlisés, mais je ne crois pas que ce fut le cas. Ce qui nous posait problème, c'était l'aspect pratique des amendements que nous avions proposés. Nous avons voulu savoir quel serait leur effet en temps réel, dans la pratique réelle, l'impact de notre proposition. Nous avons donc demandé à la commissaire à l'information de nous donner son honnête point de vue, et elle nous a répondu : « S'il vous plaît, ne faites pas cela maintenant. Pourrions-nous attendre un an? » Nous avons donc accédé à sa demande. Cette disposition, nous la souhaitions tous et nous en avons envie, mais la question très concrète était de savoir si elle pouvait être appliquée efficacement lorsque le projet de loi aurait reçu la sanction royale, pour peu que le gouvernement accepte l'amendement. Cela, ce n'est pas s'enliser, c'est faire preuve de prudence.

Nous sommes entrés dans la légende parce que l'étude article par article s'est étalée sur cinq ou six séances. On me dit que c'est très inhabituel. Remarquez que ce fut l'un des projets de loi les plus mal rédigés que j'aie eu le malheur de lire. Deuxièmement, c'est l'une des lois les plus détaillées et les plus complexes où nous avons dû essayer de nous retrouver. Ce n'est pas sans rappeler la complexité et le niveau de détail du projet de loi dont nous discutons maintenant.

**La présidente :** Merci.

**La sénatrice McCoy :** Si vous me le permettez, je voudrais terminer mes observations.

Si on dit qu'il y a un délai à respecter au lieu d'un objectif à atteindre, ne limite-t-on pas en fait l'efficacité? Il est très possible qu'on se trouve... Lorsqu'on entreprend une étude article par article, il peut arriver qu'on doive passer de l'article 1 à un autre qui se trouve 400 pages plus loin. Si on s'impose une limite de quatre heures, on se précipite et on finit par manquer de temps. On se retrouve...

**La présidente :** Sénatrice McCoy, nous avons d'autres...

**Senator McCoy:** So you're not giving yourself the opportunity to work through to find the consensus.

I think you might need to give yourselves an opportunity to succeed.

**The Chair:** Senator Seidman wants to comment.

**Senator Seidman:** If I might, because I think those are really wise words. I would like to bring us back to the motion that Senator Woo made here about that deadline for clause by clause. I think we were all very clear when we unanimously accepted that deadline that barring otherwise, there may be unforeseen circumstances that would require us to push that deadline forward. That was the condition with which — I remember Senator Woo himself agreeing, yes, there could be unforeseen circumstances and we may have to push the deadline forward.

I think we need to keep that in mind if we do want to be successful. Or are we just going to rush through and not do a good job? I think that senators need to see those amendments with some lead time before we sit down in this committee and try to go through clause-by-clause consideration. If we don't have those amendments put together by now and we're doing clause by clause next week, to me, this is so unrealistic on a major bill, that we don't give ourselves a significant — five days for everybody to have seen those amendments and decide — as Senator Woo said, maybe somebody wants to withdraw an amendment because they see a better version. For us to walk in here cold with 100 amendments, we're never going to get it done. We have a much better chance getting it done in a good period of time if we see them in advance with enough lead time.

So I would second what Senator McCoy just said. If we want to succeed and have a piece of legislation that we can live with, I don't think that we should say, "We have to be done here on May 6 or 7."

**Senator Plett:** Well, I will be brief, but I want to at least in part echo what Senator Seidman and Senator McCoy have said and even in part Senator Woo.

Dates are always set, and there's nothing wrong with setting days. Situations arise that sometimes force us to change dates. This committee has already asked leadership for an extension of time and that request hasn't been dealt with properly. I would suggest that this committee re-emphasize to leadership that they need an extra week.

I'm looking at this confidential document that we sent out to the world a while ago, and that document has the tanker moratorium on May 16. It has Bill C-68 on May 14. There is nothing wrong. There is no stalling being done by requesting an extra week.

**La sénatrice McCoy :** Vous ne vous donnez donc pas la possibilité de chercher à dégager un consensus.

Vous devriez peut-être vous donner la possibilité de bien faire le travail.

**La présidente :** La sénatrice Seidman souhaite intervenir.

**La sénatrice Seidman :** Si vous me le permettez, ce sont là des paroles vraiment sages. Revenons à la motion que le sénateur Woo a présentée au sujet du délai à respecter pour l'étude article par article. Nous avons tous été très clairs lorsque nous avons accepté ce délai à l'unanimité : des circonstances imprévues pourraient nous obliger à repousser ce délai. C'est à cette condition que... Je me rappelle que le sénateur Woo lui-même était d'accord pour dire que des imprévus risquaient de nous obliger à repousser la date limite.

Il ne faut pas perdre cela de vue si nous voulons réussir. Ou allons-nous nous précipiter, quitte à ne pas faire du bon travail? Il faut que les sénateurs aient le temps de prendre connaissance des amendements à l'avance, avant que le comité ne s'attaque à l'étude article par article. Si nous n'avons pas déjà ces amendements et procédons à l'étude article par article la semaine prochaine, c'est tout à fait irréaliste, pour un projet de loi aussi imposant. Nous ne nous donnons pas assez de temps, soit seulement cinq jours pour que tout le monde prenne connaissance des amendements et se fasse une idée... Comme le sénateur Woo l'a dit, il se pourrait qu'un sénateur retire un amendement parce qu'il a pris connaissance d'une meilleure version. Si nous arrivons ici sans préparation pour étudier une centaine d'amendements, nous faillirons à la tâche. Nous avons de bien meilleures chances de faire le travail dans les meilleurs délais si nous les recevons à l'avance et si on nous laisse assez de temps.

J'appuie donc la position de la sénatrice McCoy. Si nous voulons réussir et avoir un projet de loi qui nous semble acceptable, je ne pense pas que nous devions dire qu'il est impératif d'achever le travail le 6 ou le 7 mai.

**Le sénateur Plett :** Je serai bref, mais je veux au moins faire écho en partie aux propos des sénatrices Seidman et McCoy et même à ceux du sénateur Woo.

On fixe toujours des dates, et il n'y a rien de mal à le faire. Il arrive que la situation exige qu'on les modifie. Le comité a déjà demandé un report du délai et cette requête n'a pas été étudiée comme il se doit. Je suggère au comité de rappeler aux dirigeants qu'il a besoin d'une semaine de plus.

Je regarde le document confidentiel que nous avons diffusé dans le monde il y a quelque temps. Il indique un moratoire relatif aux pétroliers à compter du 16 mai et dit que le projet de loi C-68 sera adopté le 14 mai. Il n'y a rien de mal. Ce n'est pas faire traîner les choses que de demander une semaine de plus.

It is physically impossible for the amount of amendments that you are suggesting there are, chair, for that to be done by next week. It just will not happen. So let's try to work with a realistic date. That would give us at least, chair, the opportunity to walk out of here tonight and go among our own groups discuss whether we are supportive of the subcommittee.

I've never seen it in the 10 years that we've been here that we have this, but maybe it's a good way of doing it. For us to make that decision here now after nine o'clock in the evening when we are not in agreement on it, I would suggest let's leave that for Thursday and decide whether we want to do that in our own caucuses or whether we want to do that as a group here, and we go with the request for an extension in time to either May 14 or May 16 — I'm not sure what the letter says — maybe that could be amended that we go with May 16 — fine, May 14, if we think we can do it by then. Let's make sure we think we can do it by then, and then we move on. I think that would be a better way of dealing with it.

**The Chair:** I just want to say that the idea of the subcommittee is to be more effective.

**Senator Plett:** I understand.

**The Chair:** Okay? And there's no intention of moving —

**Senator Plett:** We understand that, but I think we would just like to discuss it and this gives us the opportunity to do that.

**The Chair:** The remaining senators want to check the — no? That's it? You, okay.

**Senator Patterson:** Here's the way it can work and usually works. The committee sets a deadline for amendments. Everybody submits amendments. The law clerk and the committee clerk, it's their jobs, they work together, assemble the amendments into themes and a logical approach, and then we deal with them as a committee systematically. That's the way it's worked in the past, and the law clerk and our clerk are well familiar with that process.

Now, the problem that we have with that approach — by the way, I agree with you, Madam Chair, we do not want to be heading for chaos. It's not going to look good on the Senate as a whole. I think there is consensus. I heard Senator Mitchell say that today. There is consensus that the bill can be amended or could be improved. The government says that. The minister said that. We have a common interest in getting our act together here.

Il est matériellement impossible, madame la présidente, compte tenu de la quantité d'amendements que vous évoquez, que le travail se fasse d'ici la semaine prochaine. C'est une impossibilité. Essayons donc de fixer une date réaliste. Cela nous donnerait au moins la possibilité, madame la présidente, de quitter cette réunion, ce soir, et d'aller discuter avec nos propres groupes et de voir si nous appuyons l'idée d'un sous-comité.

Je n'ai jamais vu cette façon de faire depuis 10 ans que nous sommes ici, mais c'est peut-être une bonne idée. Pouvons-nous prendre une décision tout de suite, à 21 heures passées, alors qu'il y a des divergences de vues? Je suis d'avis qu'il faut remettre cela à jeudi. Nous déciderons, soit dans nos caucus, soit comme groupe, ici même, si nous souhaitons prendre cette orientation. Nous accepterons la demande de report jusqu'au 14 ou au 16 mai. Je ne suis pas certain de ce que dit la lettre. Cela pourrait être modifié pour que ce soit le 16 mai. Très bien, le 14 mai, si nous pensons pouvoir achever le travail d'ici là. Assurons-nous de pouvoir le faire d'ici là, puis nous poursuivrons. Ce serait une meilleure façon de s'y prendre.

**La présidente :** Je tiens simplement à rappeler que, si la mise sur pied d'un sous-comité est proposée, c'est pour parvenir à une plus grande efficacité.

**Le sénateur Plett :** Je comprends.

**La présidente :** D'accord? Et il n'y a aucune intention de déplacer...

**Le sénateur Plett :** Nous comprenons cela, mais nous aimerions simplement en discuter et c'est l'occasion de le faire.

**La présidente :** Les autres sénateurs veulent vérifier... Non? C'est tout? Vous, d'accord.

**Le sénateur Patterson :** Voici comment cela peut fonctionner et fonctionne habituellement. Le comité fixe une date limite pour les amendements. Tous présentent leurs amendements. Le légiste et la greffière du comité, c'est leur rôle, travaillent ensemble, rassemblent les amendements selon des thèmes et une approche logique, puis nous les étudions systématiquement en comité. C'est ainsi que cela fonctionnait par le passé, et le légiste et la greffière connaissent bien ce processus.

Le problème que présente cette approche... Soit dit en passant, je suis d'accord avec vous, madame la présidente, pour dire que nous ne voulons pas sombrer dans le chaos. Cela ne ferait pas bien paraître l'ensemble du Sénat. Il y a sans doute consensus là-dessus. J'ai entendu le sénateur Mitchell le dire aujourd'hui. On s'entend pour dire que le projet de loi peut être amendé ou amélioré. Le gouvernement l'admet. Le ministre l'a dit. Nous avons un intérêt commun à agir de façon cohérente.

The one problem is that the current deadline for amendments is tomorrow, May 1, yet we're hearing ministers on the next day. We're also getting a brief. There's a briefing being arranged by the sponsor of the bill tomorrow, which is presumably going to clear up some issues or help us to focus on the need for reform.

All of this is to say that the request for a modest amount of more time is real. It's important. It will allow us to get our act together. Some people say the committee is the master of its own process. Maybe we should decide, instead of asking leadership. Maybe we should decide, for all these reasons, on a new timetable and a new process. The subcommittee idea may be appealing, but who goes on it? How is it chosen? How does it relate to steering?

We have a tried and true process. It's a deadline for amendments. The law clerk and the committee clerk prepare a package. We have time to consider them, which is very important. Consider them in the context of what the ministers are going to tell us, what Senator Mitchell's briefing is going to tell us. We need a bit more time.

**The Chair:** Yes. I just want to say that if we do that, we would have to give permission to the law clerk to share and they can discuss — let's say you two meet, these two meet and the other two meet —

**Senator Patterson:** The law clerk works for everybody. They're a servant of the Senate.

**Senator Plett:** Right now they don't have a right to share anything with anybody.

**The Chair:** You understand?

**Senator Patterson:** I understand.

[Translation]

**Senator Carignan:** I would like to say that I agree with what Senator Plett, Senator McCoy and Senator Seidman said. I'd like us to be careful. We will have to go clause by clause; it's the most logical way.

**The Chair:** No, that is the procedure.

**Senator Carignan:** We have to be careful about the deadline for amendments, because the pressure will be on the law clerk to draft them. If we set a deadline for the law clerk, he'll probably have a nervous breakdown. It is better to take the time necessary to do the job properly. If we upset the process and don't do the work properly here, all the amendments that have not been dealt with will end up in the house. Therefore, it is better to do the

Le problème, c'est que la date butoir pour la présentation des amendements a été fixée à demain, le 1<sup>er</sup> mai. Pourtant, nous entendons le témoignage de ministres le lendemain. Nous recevons également un mémoire. Demain, le parrain du projet de loi organisera une séance d'information qui, je présume, nous permettra de dissiper certains problèmes ou de nous concentrer sur la nécessité d'une réforme.

Tout cela pour dire qu'il est justifié de demander un peu plus de temps. C'est important. Cela nous permettra de nous organiser. Certains disent que le comité est maître de sa destinée. Peut-être devrions-nous prendre une décision, plutôt que de demander aux dirigeants de le faire. Peut-être devrions-nous décider, pour toutes ces raisons, d'un nouveau calendrier et d'un nouveau processus. L'idée d'un sous-comité peut être séduisante, mais qui en fera partie? Comment ses membres sont-ils choisis? Quel est le lien avec le comité de direction?

Nous avons un processus qui a fait ses preuves. Il y a une date limite pour la présentation des amendements. Le légiste et la greffière du comité préparent une liasse d'amendements. Nous avons le temps de les examiner, ce qui est très important, de les considérer dans le contexte de ce que les ministres vont nous dire, de ce que la séance d'information du sénateur Mitchell va nous révéler. Nous avons besoin d'un peu plus de temps.

**La présidente :** Oui. Je veux simplement dire que, si nous procédons de cette manière, nous devons donner la permission au légiste de communiquer les textes et tous pourront discuter. Mettons que vous deux, vous vous rencontrez, ces deux autres aussi et deux autres encore...

**Le sénateur Patterson :** Le légiste travaille pour tout le monde. Il est au service du Sénat.

**Le sénateur Plett :** À l'heure actuelle, il n'a pas le droit de communiquer quoi que ce soit à qui que ce soit.

**La présidente :** Vous comprenez?

**Le sénateur Patterson :** Je comprends.

[Français]

**Le sénateur Carignan :** J'aimerais dire que je suis d'accord avec ce que les sénateurs Plett, McCoy et Seidman ont dit. J'aimerais qu'on fasse attention. Il faudra y aller article par article; c'est la façon la plus logique.

**La présidente :** Non, c'est la procédure.

**Le sénateur Carignan :** Il faut faire attention à la date butoir pour les amendements, parce que la pression sera sur le légiste qui devra les rédiger. Si on impose une date butoir au légiste, il va probablement faire une dépression. Il vaut mieux prendre le temps nécessaire pour faire le travail correctement. Si on bouscule le processus et qu'on ne fait pas le travail correctement ici, tous les amendements qui n'auront pas été traités vont se

work in committee than to leave 15 or 20 amendments untouched and be forced to discuss them in the house, with the time it takes. I think it's better to do the work properly here.

[English]

**Senator Dalphond:** I thought Senator Seidman's suggestion was very good. I think there's almost a consensus. No subcommittee, but a deadline to ask for the amendments. The amendments will be shared and then people will have a few days to consider the amendments before the committee goes to clause by clause. We've done that for almost three quarters of Bill C-58 because we exchanged and withdrew some amendments because there was some recoupment all the time. I think that will be a nice way to go. I think Senator Seidman's suggestion was excellent.

**The Chair:** Please don't forget that any senator can at any time bring an amendment.

**Senator Plett:** But that, chair, if I could, just in reference to what Senator Dalphond said, there may be senators here who are happy to share their amendments, but I don't think we can impose on any senator that they have to share their amendments. There may be those who don't want to do that.

**Senator Dalphond:** It would be more efficient if everybody does in good faith to communicate the amendments.

**The Chair:** Now we have some issues that you can digest. For example, which amendments you want to see brought forward. Do you want to share it with others or not? The deadline was tomorrow. Remember that? That's what we agreed as a committee.

**Senator Plett:** But the deadline cannot be there, chair, if we don't have the ministers.

**The Chair:** I understand, but we have to start working on the amendments, okay? We will bring these again at the next meeting. Please think about and reflect on what you want. Okay. Thank you very much.

(The committee adjourned.)

retrouver devant la Chambre. Donc, il est préférable de faire le travail au comité plutôt que de laisser 15 ou 20 amendements non traités et d'être obligés d'en discuter en Chambre, avec le délai que cela suppose. Je pense qu'il est préférable de faire le travail proprement ici.

[Traduction]

**Le sénateur Dalphond :** J'ai trouvé excellente l'idée de la sénatrice Seidman. Elle fait presque consensus. Pas de sous-comité, mais une date limite pour le dépôt des amendements. Ceux-ci seront communiqués et les membres auront quelques jours pour les étudier avant que le comité ne passe à l'étude article par article. Nous avons procédé de la sorte pour près des trois quarts du projet de loi C-58. Nous avons discuté et nous avons retiré certains amendements parce qu'il y avait toujours des doubles emplois. Ce sera une bonne façon de procéder. L'idée de la sénatrice Seidman est excellente.

**La présidente :** N'oubliez pas que n'importe quel sénateur peut présenter un amendement à n'importe quel moment.

**Le sénateur Plett :** Cela dit, madame la présidente, pour revenir à ce qu'a dit le sénateur Dalphond, il y a peut-être des sénateurs ici présents qui veulent bien communiquer leurs amendements, mais je ne crois pas que nous puissions l'imposer à quelque sénateur. Il y en a peut-être qui ne veulent pas le faire.

**Le sénateur Dalphond :** Il serait plus efficace que tout le monde communique les amendements de bonne foi.

**La présidente :** Nous avons maintenant quelques problèmes auxquels vous pouvez réfléchir. Par exemple, quels amendements voulez-vous voir proposés? Voulez-vous les communiquer aux autres ou non? La date limite était demain. Vous en souvenez-vous? C'est ce que le comité a décidé.

**Le sénateur Plett :** Mais cette date butoir ne peut pas s'appliquer, madame la présidente, si les ministres n'ont pas comparu.

**La présidente :** Je comprends, mais nous devons commencer à étudier les amendements, n'est-ce pas? Nous en reparlerons à la prochaine séance. Réfléchissez aux dispositions que vous voulez prendre. Très bien. Merci beaucoup.

(La séance est levée.)

**EVIDENCE**

OTTAWA, Thursday, May 2, 2019

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, to which was referred Bill C-69, An Act to enact the Impact Assessment Act and the Canadian Energy Regulator Act, to amend the Navigation Protection Act and to make consequential amendments to other Acts, met this day at 8:01 a.m. to give consideration to the bill.

**Senator Rosa Galvez** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Good morning and welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources.

My name is Rosa Galvez. I'm an independent senator from Quebec and I'm the chair of this committee. I will now ask my colleagues around the table to introduce themselves.

**Senator Woo:** Premier, welcome. I'm Yuen Pau Woo from British Columbia.

**Senator Cordy:** Welcome, premier, and congratulations on your election. I'm Jane Cordy, a senator from Nova Scotia.

**Senator Mitchell:** Premier, welcome, and congratulations on your election. Minister, welcome to you, too. I'm Grant Mitchell from Alberta and the Territory of Treaty 6.

[*Translation*]

**Senator Dalphond:** Good morning, premier. Welcome. Pierre Dalphond, independent senator from Quebec.

**Senator Massicotte:** Welcome. Paul Massicotte from the Belle Province.

[*English*]

**Senator Frum:** Good morning, Premier Kenney. I'm Linda Frum from Ontario.

**Senator Simons:** I get the pleasure of seeing you twice in once week. Paula Simons, still from Alberta, still from Treaty 6 territory.

**Senator McCoy:** Elaine McCoy. It's a pleasure to see you both here. Well done. Of course, we're from the most beautiful province.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le jeudi 2 mai 2019

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, auquel a été renvoyé le projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois, se réunit aujourd'hui, à 8 h 1, pour étudier le projet de loi.

**La sénatrice Rosa Galvez** (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**La présidente :** Bonjour, et bienvenue à cette séance du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.

Je m'appelle Rosa Galvez. Je suis une sénatrice indépendante du Québec et je préside ce comité. Je vais maintenant demander à mes collègues de se présenter.

**Le sénateur Woo :** Monsieur le premier ministre, bienvenue. Yuen Pau Woo, de la Colombie-Britannique.

**La sénatrice Cordy :** Bienvenue, monsieur le premier ministre, et félicitations pour votre élection. Je m'appelle Jane Cordy et je suis une sénatrice de la Nouvelle-Écosse.

**Le sénateur Mitchell :** Monsieur le premier ministre, bienvenue et félicitations pour votre élection. Madame la ministre, je vous souhaite également la bienvenue. Je m'appelle Grant Mitchell et je représente l'Alberta et le territoire du traité n° 6.

[*Français*]

**Le sénateur Dalphond :** Bonjour, monsieur le premier ministre. Bienvenue. Pierre Dalphond, sénateur indépendant du Québec.

**Le sénateur Massicotte :** Bienvenue. Paul Massicotte, de la Belle Province.

[*Traduction*]

**La sénatrice Frum :** Bonjour, monsieur le premier ministre Kenney. Je m'appelle Linda Frum, de l'Ontario.

**La sénatrice Simons :** J'ai eu le plaisir de vous rencontrer deux fois cette semaine. Paula Simons, toujours de l'Alberta et toujours du territoire du traité n° 6.

**La sénatrice McCoy :** Elaine McCoy. C'est un plaisir de vous recevoir tous les deux ici. Félicitations. Évidemment, nous venons de la plus belle province.

**Senator D. Black:** Premier, minister, I'm Doug Black from Alberta.

**Senator Richards:** Dave Richards from New Brunswick.

**Senator LaBoucane-Benson:** Patti LaBoucane-Benson, Treaty 6 territory, God's country, Alberta. Good morning.

**Senator Eaton:** Nicky Eaton, Ontario. Lovely to see you again.

**Senator Seidman:** Good to see you, minister and premier. Congratulations on your election. I'm Judith Seidman from Montreal, Quebec.

[*Translation*]

**Senator Carignan:** Good morning, premier. Claude Carignan from Quebec.

**Senator Mockler:** Percy Mockler from New Brunswick.

[*English*]

**Senator Patterson:** Good to see you. Dennis Patterson, Territory of Nunavut.

**The Chair:** Thank you very much.

I want to take this opportunity to thank the Library of Parliament analysts, Sam Banks and Jesse Good, and the clerk of the committee, Maxime Fortin.

[*Translation*]

Colleagues, this morning we are continuing our study of Bill C-69, An Act to enact the Impact Assessment Act and the Canadian Energy Regulator Act, to amend the Navigation Protection Act and to make consequential amendments to other Acts.

[*English*]

Today, we welcome, from the Government of Alberta, the Honourable Jason Kenney, Premier of Alberta; and the Honourable Sonya Savage, Minister of Energy. Thank you for joining us, and congratulations on your appointments. I invite you to proceed with your opening statement, after which we will proceed with the question and answer period. Thank you very much.

**Le sénateur D. Black :** Monsieur le premier ministre, madame la ministre, je m'appelle Doug Black, de l'Alberta.

**Le sénateur Richards :** Dave Richards, du Nouveau-Brunswick.

**La sénatrice LaBoucane-Benson :** Patti LaBoucane-Benson, du territoire visé par le traité n° 6, le paradis terrestre, en Alberta. Bonjour.

**La sénatrice Eaton :** Nicky Eaton, de l'Ontario. Je suis heureuse de vous revoir.

**La sénatrice Seidman :** Je suis heureuse de vous rencontrer, madame la ministre et monsieur le premier ministre. Félicitations pour votre élection. Je m'appelle Judith Seidman et je viens de Montréal, au Québec.

[*Français*]

**Le sénateur Carignan :** Bonjour, monsieur le premier ministre. Claude Carignan, du Québec.

**Le sénateur Mockler :** Percy Mockler, du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

**Le sénateur Patterson :** Je suis heureux de vous rencontrer. Dennis Patterson, Territoire du Nunavut.

**La présidente :** Merci beaucoup.

Je profite de l'occasion pour remercier les analystes de la Bibliothèque du Parlement, Sam Banks et Jesse Good, ainsi que la greffière du comité, Maxime Fortin.

[*Français*]

Chers collègues, ce matin, nous continuons notre étude du projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois.

[*Traduction*]

Nous accueillons aujourd'hui, du gouvernement de l'Alberta, l'honorable Jason Kenney, premier ministre de l'Alberta, et l'honorable Sonya Savage, ministre de l'Énergie. Merci de vous joindre à nous et félicitations pour vos nominations. Je vous invite à faire votre déclaration préliminaire, après quoi nous passerons à la période de questions. Merci beaucoup.



[Translation]

**Hon. Jason Kenney, P.C., Premier of Alberta:** Thank you very much, Madam Chair and honourable senators.

I'm very pleased to be here to deliver important testimony on behalf of the population of Alberta. I am accompanied by my colleague Minister Savage.

[English]

Minister Savage, our Minister of Energy, happens to be an expert on the matters you are discussing in Bill C-69, and I look forward to her participation in this testimony.

Madam Chairman, this bill, if passed in anything like its current form, will, in the submission of the Alberta government, be a disaster for the Canadian economy and will seriously rupture national unity.

If it passes in anything like its current form, the Government of Alberta will launch an immediate constitutional challenge of Bill C-69 as an obvious and flagrant violation of our exclusive constitutional jurisdiction to regulate the production of our natural resources, a power that was won by Premier Peter Lougheed in 1981 in the constitutional convention held in this building, without which Alberta never would have signed its consent to the patriation of the Constitution in 1982. Alberta's consent in the Constitution Act was predicated on its obtaining exclusive constitutional jurisdiction in section 92(a) for the regulation of the production of natural resources, and specifically of oil and gas. The bill before you proposes, in a flagrant way, to violate that exclusive power, which was a condition precedent of Alberta's consent to the Constitution Act.

Madam Chair, recent polling indicates that as many as 50 per cent of Albertans indicate that they support the concept of secession from the Canadian federation. I and our government are dedicated to national unity. I am here to convey to you and your fellow senators that there is a growing crisis of national unity in Alberta, which would be exacerbated by the adoption of this bill and other policies like the proposed tanker ban in Bill C-48.

In Alberta, this is known as the "no more pipelines act," precisely at a moment that we are living through a period of prolonged economic decline and stagnation in Alberta, in large measure because of our inability to get Alberta's and Canada's natural resources to global markets. This has caused enormous economic suffering in Alberta among nearly 200,000 unemployed people and tens of thousands who have left the labour market and given up looking for work, and tens of

[Français]

**L'honorable Jason Kenney, C.P., premier ministre de l'Alberta :** Merci beaucoup, madame la présidente et honorables sénateurs.

Je suis heureux d'être ici pour livrer un témoignage très important au nom de la population de l'Alberta. Je suis accompagné de ma collègue, la ministre Savage.

[Traduction]

Il se trouve que le ministre Savage, notre ministre de l'Énergie, est une experte des questions dont vous discutez dans le cadre du projet de loi C-69, et je suis heureux qu'elle participe à ce témoignage.

Madame la présidente, ce projet de loi, s'il est adopté dans sa forme actuelle, sera, selon le gouvernement de l'Alberta, un désastre pour l'économie canadienne et entraînera une rupture grave de l'unité nationale.

Si le projet de loi C-69 est adopté dans sa forme actuelle, le gouvernement de l'Alberta le contestera immédiatement parce qu'il constitue une violation flagrante de notre compétence constitutionnelle exclusive en matière de réglementation de la production de nos ressources naturelles, un pouvoir que le premier ministre Peter Lougheed a acquis en 1981 dans le cadre de la convention constitutionnelle qui s'est tenue ici même, sans lequel l'Alberta n'aurait jamais signé son consentement au rapatriement de la Constitution en 1982. Le consentement de l'Alberta à l'égard de la Loi constitutionnelle était fondé sur l'obtention de sa compétence constitutionnelle exclusive en vertu de l'alinéa 92a) pour la réglementation de la production des ressources naturelles, et plus particulièrement celle du pétrole et du gaz. Le projet de loi dont vous êtes saisis propose de façon flagrante de violer ce pouvoir exclusif, qui était une condition préalable au consentement de l'Alberta à la Loi constitutionnelle.

Madame la présidente, des sondages récents indiquent que jusqu'à 50 p. 100 des Albertains appuient le concept de sécession de la fédération canadienne. Le gouvernement que je dirige et moi sommes voués à l'unité nationale. Je suis ici pour vous dire, à vous et à vos collègues sénateurs, qu'il existe une crise croissante au chapitre de l'unité nationale en Alberta, crise qui serait exacerbée par l'adoption de ce projet de loi et d'autres politiques, comme l'interdiction des pétroliers proposée dans le projet de loi C-48.

En Alberta, nous l'appelons la « loi fini les pipelines », et elle survient précisément au moment où nous traversons une période prolongée de déclin économique et de stagnation dans notre province, qui est attribuable en grande partie à notre incapacité à acheminer les ressources naturelles de l'Alberta et du Canada vers les marchés mondiaux. Cela a causé d'énormes difficultés économiques en Alberta chez les quelque 200 000 chômeurs et les dizaines de milliers de personnes qui ont quitté le marché du

thousands who have left our province, many of whom moved to Alberta from provinces in Eastern and Central Canada to participate in our resource industry but no longer have employment. Incomes are down in Alberta by more than 6 per cent in the past four years, so many families are struggling to get by.

All of this, in part, is because many Canadian leaders have apparently decided to surrender growing global energy markets to some of the world's worst regimes, such as the OPEC dictatorships, Russia and the United States, which has doubled its energy production in the past decade while U.S. foundations have funded a campaign to land-lock Canadian energy, a campaign that funded organizations that have called for and support this bill precisely because they see it as another tool in land-locking Canadian energy.

I note, Madam Chair, that the very same organizations who endorsed this bill and opposed the Northern Gateway Pipeline, who opposed the Energy East pipeline, who opposed the Keystone XL pipeline and who opposed the Trans Mountain pipeline, and who want to make sure that this bill prevents any other major pipeline project from being proposed, have done nothing to stop the doubling of U.S. oil production, the massive expansion of the oil pipeline system in the United States or a 10 per cent increase in the production of oil around the world in the past decade alone. They have focused, in Bill C-48 and in their campaign of obstruction, exclusively on bottlenecking Canadian energy.

I think it's incumbent upon you, as members of Canada's upper chamber, to ask why these organizations are so committed to undermining the vital economic interests of this country, while doing nothing to reduce or diminish growing global demand and production for oil. I think the answer is simple. It is because we as Canadians — and our political leadership — have invited this campaign of obstruction and aggression through weakness because we have political leadership willing to introduce legislation such as this.

That is why our government, which was sworn in two days ago, is launching a strategy to stand up for Alberta. No longer will the people of Alberta quietly accept policies such as this, which constitute a direct attack on our vital economic interests. We Albertans are proud of what we do. We are proud to have the third-largest reserves of recoverable oil in the world and the fourth-largest reserves of natural gas. We are proud to produce those resources at the world's highest environmental, human rights and labour standards. We are proud of the remarkable

travail et qui ont abandonné la recherche d'un emploi, ainsi que chez les dizaines de milliers de personnes qui sont parties de notre province, dont de nombreuses qui étaient venues de provinces de l'Est et du centre du Canada pour participer à notre industrie des ressources, mais qui n'ont plus d'emploi. Les revenus ont diminué de plus de 6 p. 100 en Alberta au cours des quatre dernières années, et de nombreuses familles ont du mal à joindre les deux bouts.

Tout cela est dû en partie au fait que de nombreux dirigeants canadiens ont apparemment décidé de céder les marchés énergétiques mondiaux en pleine croissance à certains des pires régimes du monde, comme les dictatures de l'OPEP, de même qu'à la Russie et aux États-Unis, qui ont doublé leur production d'énergie au cours de la dernière décennie, alors que des fondations américaines ont financé une campagne pour enclaver l'énergie canadienne, une campagne qui a permis de verser de l'argent à des organisations qui ont demandé et appuyé ce projet de loi, précisément parce qu'elles considèrent qu'il s'agit d'un autre outil de confinement de l'énergie canadienne.

Je remarque, madame la présidente, que ces mêmes organisations qui ont appuyé ce projet de loi et qui se sont opposées à l'oléoduc Northern Gateway, qui se sont opposées à l'oléoduc Énergie Est, qui se sont opposées à l'oléoduc Keystone XL, qui se sont opposées à l'oléoduc Trans Mountain, et qui veulent s'assurer que ce projet de loi empêche toute autre proposition de grand projet de pipeline, n'ont rien fait pour empêcher le doublement de la production de pétrole aux États-Unis, l'expansion massive du réseau d'oléoducs dans ce pays ou l'augmentation de 10 p. 100 de la production de pétrole dans le monde au cours de la dernière décennie seulement. Dans le cadre du projet de loi C-48 et de leur campagne d'obstruction, ils se sont consacrés exclusivement à faire obstacle au secteur canadien de l'énergie.

Je pense qu'il vous incombe, en tant que membres de la Chambre haute du Parlement du Canada, de vous demander pourquoi ces organisations sont si déterminées à miner les intérêts économiques vitaux de notre pays, tout en ne faisant rien pour réduire la demande et la production croissantes de pétrole à l'échelle mondiale. Je pense que la réponse est simple. C'est parce que nous, Canadiens, et nos dirigeants politiques, avons permis que cette campagne d'obstruction agressive ait lieu, par faiblesse, parce que nous avons des dirigeants politiques prêts à présenter un projet de loi comme celui-ci.

C'est pourquoi notre gouvernement, qui a été assermenté il y a deux jours, lance une stratégie pour défendre l'Alberta. Les Albertains n'accepteront plus silencieusement de telles politiques, qui constituent une attaque directe contre nos intérêts économiques vitaux. Nous, Albertains, sommes fiers de ce que nous faisons. Nous sommes fiers d'avoir les troisièmes réserves de pétrole récupérable en importance dans le monde et les quatrièmes réserves en importance de gaz naturel. Nous sommes fiers de produire ces ressources selon les normes les plus élevées

innovation and the massive investments made by our energy companies in constantly shrinking the environmental footprint and the carbon intensity of Alberta energy. We are proud conservationists.

[*Translation*]

As the senator said, it is the most beautiful province. We are proud of our natural environment and we want to protect it. Albertans of all political parties want to do that. We feel this bill, insofar as the energy industry is concerned, is not about protecting the environment, but presents a total lack of the essential balance between protecting the environment and economic growth.

[*English*]

Madam Chair, this bill completely misses the balance that we all know we need between environmental protection and economic development. That is why this bill is opposed across the political spectrum in Alberta and, I believe, has growing opposition across Canada.

You heard recently from my distinguished predecessor, former Premier Notley, who spoke eloquently about Alberta's opposition to this bill. I endorse the words that she presented to this committee. However, I want to be very clear. We are not simply here to say that this bill needs amendment. In our view, if this bill continues in anything like its current form, it is unacceptable.

The Government of Alberta has submitted a series of amendments, which our government endorses, amendments that are essential to the protection of provincial jurisdiction, in part the respect for section 92(a) of the Constitution Act. We also endorse the amendments brought forward by the Canadian Energy Pipeline Association and the Canadian Association of Petroleum Producers. In our view, these amendments must together form a package to do anything remotely like saving this bill so that it does not create an even deeper crisis in investor confidence.

Madam Chair, one of the reasons for the prolonged economic adversity in my province is the flight of tens of billions of dollars of capital, primarily from our oil and gas sector, capital that has fled and taken with it jobs and equipment from the Canadian oil and gas industry to primarily the American oil and gas industry. This money has not left the production of energy. It has simply left the employment of Canadians, once again highlighting the futile hypocrisy of those seeking to bottleneck Canadian energy.

au monde en matière d'environnement, de droits de la personne et de travail. Nous sommes fiers des innovations remarquables et des investissements massifs faits par nos entreprises du secteur de l'énergie pour réduire constamment l'empreinte environnementale de l'énergie de l'Alberta et l'intensité des émissions de carbone. Nous sommes de fiers protecteurs de l'environnement.

[*Français*]

Comme l'a dit la sénatrice, c'est la plus belle province. Nous sommes fiers de notre environnement naturel et nous voulons le protéger. Les Albertains de tous les partis politiques veulent le faire. Ce projet de loi, pour nous, en ce qui concerne l'industrie de l'énergie, n'est pas une question de protection de l'environnement, mais représente un manque total d'équilibre essentiel entre la protection de l'environnement et la croissance économique.

[*Traduction*]

Madame la présidente, ce projet de loi passe complètement à côté de l'équilibre que nous savons tous nécessaire entre la protection de l'environnement et le développement économique. C'est pourquoi ce projet de loi suscite l'opposition de tous les partis politiques en Alberta et, de plus en plus, je crois, partout au Canada.

Vous avez entendu récemment ma distinguée prédécesseure, l'ancienne première ministre Notley, qui a parlé avec éloquence de l'opposition de l'Alberta à ce projet de loi. J'appuie les propos qu'elle a tenus devant ce comité. Toutefois, je tiens à être très clair. Nous ne sommes pas ici simplement pour dire que ce projet de loi a besoin d'être amendé. À notre avis, si ce projet de loi demeure dans sa forme actuelle, il est inacceptable.

Le gouvernement de l'Alberta a présenté une série d'amendements, que notre gouvernement appuie, des amendements qui sont essentiels à la protection des compétences provinciales, en partie dans le respect de l'alinéa 92a) de la Loi constitutionnelle. Nous appuyons également les amendements proposés par l'Association canadienne de pipelines d'énergie et l'Association canadienne des producteurs pétroliers. À notre avis, ces amendements doivent constituer un tout pour empêcher que ce projet de loi soit adopté tel quel, afin d'éviter d'entamer encore davantage la confiance des investisseurs.

Madame la présidente, l'une des raisons de la crise économique prolongée qui sévit dans ma province est la fuite de dizaines de milliards de dollars de capitaux, principalement de notre secteur pétrolier et gazier, des capitaux que nous avons perdus et qui ont emporté avec eux les emplois et l'équipement de l'industrie pétrolière et gazière canadienne, qui sont allés profiter à l'industrie pétrolière et gazière américaine, principalement. Cet argent continue de servir à la production

In my province, while we suffer from 7 per cent unemployment, which I think masks the real numbers, the energy-producing states south of the border benefit from 2 to 3 per cent unemployment — Texas, Oklahoma, Colorado and North Dakota. While there has been a massive decline in oil and gas investment in Canada, there has been a massive concomitant increase of over 5 per cent in the United States over the past four years.

This is not about global prices. This is about a policy environment that is further damaged by the uncertainty created by Bill C-69.

Madam Chair, the C.D. Howe Institute in 2018 estimated that 36 projects worth \$77 billion alone were cancelled in Canada. In 2018, it was the worst year for Canadian oil and gas financing in two decades. Over the past decade, the annual return on Canada's oil and gas equities has been a negative 0.5 per cent, and they constituted the biggest share of the Toronto Stock Exchange, versus a positive 5.5 per cent growth for oil and gas equity.

I ask anybody, Madam Chair, who thinks that there is some virtue in further strangling the industry that has been a key engine of Canadian prosperity to account for the fact that all they have done is to ship capital, jobs and energy production to another jurisdiction — a jurisdiction that does not have carbon taxes, has lower environmental regulations, a much easier time of building pipelines and a jurisdiction that has gone from being a significant importer of Canadian energy to a net exporter of their own energy.

In 1980, Premier Peter Lougheed described the national energy program as: “The Ottawa government — without negotiation and without agreement — simply walked into our homes and occupying the living room.” That is exactly how I would describe Bill C-69.

[*Translation*]

In its current form, the bill goes beyond federal jurisdiction by giving a new agency authority over provincial projects, such as oil sand management projects and petrochemical refineries that are located within the borders of a province, and are already subject to provincial regulation.

d'énergie. Il ne contribue tout simplement plus à employer des Canadiens, ce qui fait encore une fois ressortir l'hypocrisie futile de ceux qui cherchent à emprisonner le secteur canadien de l'énergie.

Alors que, dans ma province, le taux de chômage est à 7 p. 100, ce qui, à mon avis, masque les chiffres réels, il se situe à 2 ou 3 p. 100 dans les États producteurs d'énergie au sud de la frontière — le Texas, l'Oklahoma, le Colorado et le Dakota du Nord. Même s'il y a eu une baisse massive des investissements dans le pétrole et le gaz au Canada, il y a eu une augmentation concomitante considérable de plus de 5 p. 100 des investissements aux États-Unis au cours des quatre dernières années.

Il ne s'agit pas des prix mondiaux. Il s'agit plutôt de l'environnement politique que vient aggraver l'incertitude créée par le projet de loi C-69.

Madame la présidente, en 2018, l'Institut C.D. Howe a estimé que 36 projets d'une valeur de 77 milliards de dollars seulement ont été abandonnés au Canada. L'année 2018 a été la pire année pour le financement du secteur pétrolier et gazier au Canada depuis 20 ans. Au cours de la dernière décennie, le rendement annuel des actions canadiennes dans le secteur du pétrole et du gaz a diminué de 0,5 p. 100 par rapport à une croissance positive antérieure de 5,5 p. 100. Il faut savoir que ces actions ont représenté la plus grande part de celles transigées à la Bourse de Toronto.

Madame la présidente, je demande à quiconque pense qu'il y a un avantage à étouffer davantage l'industrie, qui a été un élément clé de la prospérité canadienne, de constater que cela a uniquement eu pour résultat d'expédier les capitaux, les emplois et la production d'énergie vers un autre pays — un pays qui n'a pas de taxes sur le carbone, qui a une réglementation environnementale moins stricte, qui a beaucoup plus de facilité à construire des pipelines et qui est passé d'un important importateur d'énergie canadienne à un exportateur net de sa propre énergie.

En 1980, le premier ministre Peter Lougheed a décrit le programme énergétique national comme suit : « Le gouvernement d'Ottawa, sans négociation et sans entente, est simplement entré dans nos foyers et s'est installé dans nos salons. » C'est exactement ainsi que je décrirais le projet de loi C-69.

[*Français*]

Dans sa forme actuelle, le projet de loi dépasse les compétences fédérales en donnant à une nouvelle agence le pouvoir de régir des projets provinciaux, tels que des projets de gestion en institut des sables bitumineux et des raffineries pétrochimiques qui se trouvent à l'intérieur des limites d'une province et qui sont déjà soumis à la réglementation provinciale.

[English]

I would like to stress to this committee and to the federal government that the threat posed by Bill C-69 cannot be dismissed as a uniquely Alberta issue. Yes, I am here to represent my province. I am also standing up, I believe, for the interest of Canada's national economy. When Alberta's energy sector suffers, it cascades through the whole economy, as recent statistics yet again demonstrated sluggish growth in the Canadian economy, precisely because of what is happening in our energy industry. A study from the University of Calgary School of Public Policy estimates recently that pipeline capacity constraints are costing Canadians some \$14 billion a year in lost revenue, with about \$7.2 billion forfeited from provincial royalties and other taxes, \$5 billion lost by industry and the rest being lost at the federal level.

But don't just take my word for how devastating Bill C-69 would be for Canada. Listen to the people who decide every day whether or not to invest in our country and create jobs here.

[Translation]

The Total enterprise, a French oil company, said this about Bill C-69, and I quote:

. . . it may make it less likely that we decide to invest in energy projects or to make commitments related to pipeline capacity in Canada.

[English]

Other major global and Canadian energy companies have echoed this and are threatening to vote with their feet. Every energy industry association has been lining up at this committee to show how the expanded scope of assessment, unlimited interventions and endless opportunities to extend timelines will make investor uncertainty even greater where it already is in a crisis situation.

Equally worrisome is who you are not hearing from. It's impossible to calculate the value of projects that investors aren't bothering to propose. Foreign investors are saying they cannot be bothered to spend the time figuring out a country that cannot resolve its internal differences. They are not going to waste good money on pointless, protracted regulatory exercises that would now be further lengthened by this bill.

Madam Chair, it is simply baffling to Albertans and to most Canadians who understand the facts that we as a country would inflict this punishment on ourselves. The Canadian oil and gas

[Traduction]

Je tiens à souligner au comité et au gouvernement fédéral que la menace que pose le projet de loi C-69 ne peut être considérée comme concernant uniquement l'Alberta. Oui, je suis ici pour représenter ma province, mais je crois que je défends aussi les intérêts de l'économie nationale du Canada. Lorsque le secteur de l'énergie de l'Alberta souffre, cela se répercute sur l'ensemble de l'économie, des statistiques récentes ayant démontré encore une fois une croissance anémique de l'économie canadienne, précisément à cause de ce qui se passe dans notre secteur de l'énergie. Selon une étude récente de la School of Public Policy de l'Université de Calgary, les contraintes liées à la capacité des pipelines coûtent aux Canadiens quelque 14 milliards de dollars par année en recettes perdues, soit environ 7,2 milliards de dollars en redevances et autres taxes provinciales, 5 milliards de dollars pour l'industrie et le reste pour le gouvernement fédéral.

Vous n'avez pas à me croire sur parole lorsque je dis à quel point le projet de loi C-69 serait dévastateur pour le Canada. Prêtez plutôt l'oreille à ceux qui décident tous les jours d'investir ou non dans notre pays et de créer des emplois ici.

[Français]

La société Total, une pétrolière française, a affirmé ce qui suit au sujet du projet de loi C-69, et je cite :

[... il] risque de rendre moins probable que nous prenions une décision favorable d'investir dans des projets énergétiques ou de prendre des engagements liés à la capacité des pipelines au Canada.

[Traduction]

D'autres grandes entreprises mondiales et canadiennes du secteur de l'énergie abondent dans le même sens et menacent de partir. Toutes les associations de l'industrie de l'énergie se sont succédé devant ce comité pour démontrer comment l'élargissement de la portée des évaluations, les interventions illimitées et les possibilités infinies de prolonger les délais vont alimenter encore davantage l'incertitude chez les investisseurs, alors que leur confiance est déjà extrêmement ébranlée.

Il est tout aussi important de s'inquiéter de ceux dont on n'entend pas parler. Il est impossible de calculer la valeur des projets que les investisseurs ne se donnent même pas la peine de proposer. Les investisseurs étrangers disent qu'ils ne peuvent pas perdre de temps à comprendre un pays qui a de la difficulté à résoudre ses différends internes. Ils ne sont pas intéressés à gaspiller de l'argent pour se livrer à des exercices de réglementation inutiles et interminables, que ce projet de loi ne ferait que prolonger.

Madame la présidente, il est tout simplement déconcertant pour les Albertains, ainsi que pour la plupart des Canadiens qui saisissent bien la situation, que notre pays s'inflige un tel

industry has the most highly regulated, cleanest, fairest and most inclusive resource management regime on the face of the planet. The bill includes a mandate for a gender assessment of these projects. There is no energy industry in the world that employs more women than the Canadian energy industry. There is no province that has a higher level of employment and incomes for Aboriginal people than the province of Alberta. Why? It is primarily because of this industry. This industry has been a tool of social progress, Madam Chair. Tens of thousands of Canadians who were living in despondent dependency and unemployment moved to Alberta because of the industry attacked by this bill.

If your interest is in social progress, then why would we create yet further uncertainty and damage for an industry that has been one of the greatest engines of social progress? If your industry is growing the middle class and making it easier for people to join it, then why would you do further damage through this bill to the industry that has been the greatest engine of middle-class growth in the modern Canadian economy? This is inexplicable to us.

This bill delivers the exact opposite of what the Liberal Party promised in its 2015 platform, which stated that we will end “the practice of having federal ministers interfere in the environmental assessment process.” The bill, as now drafted, does the exact opposite. There will be more political interference than ever before under CEAA. Despite the promise of approval timelines, Bill C-69 has more than earned the name the “no more pipelines act.” It provides repeated opportunities for the minister to intervene and pause the process. It creates a regime that limits the information taken into account in decision making and raises serious questions about natural justice and procedural fairness.

As I said, Alberta is not alone in raising these concerns.

I know my time is limited, so let me focus on what is really the essential issue for us. As I outlined in my letter to this committee on April 9, such a broad review in decision-making process that is included in this bill flies clearly in the face of section 92.10 of the Constitution Act, which speaks to projects or activities that constitute local works or undertakings. These are projects involved in the exploration of natural resources and sites and facilities in the province for electrical production, all of which fall within exclusive provincial jurisdiction under the Constitution. This bill, as written, would give the federal government final say on the construction and operation of these kinds of provincial projects, based on factors unrelated to any legitimate federal jurisdiction.

châtiment. L'industrie canadienne du pétrole et du gaz a le régime de gestion des ressources le plus réglementé, le plus propre, le plus équitable et le plus inclusif de la planète. Le projet de loi prévoit une analyse comparative entre les sexes dans le cadre des projets. Aucune industrie du secteur de l'énergie au monde n'emploie plus de femmes que l'industrie canadienne. Aucune province n'a un niveau d'emploi et de revenu plus élevé pour les Autochtones que l'Alberta. Pourquoi? C'est surtout à cause de cette industrie. Cette industrie a été un outil de progrès social, madame la présidente. Des dizaines de milliers de Canadiens découragés par la situation de dépendance et de chômage qu'ils vivaient sont venus s'installer en Alberta, attirés par l'industrie que ce projet de loi attaque.

Si vous vous intéressez au progrès social, alors pourquoi créer encore plus d'incertitude et de dommages pour une industrie qui en a été l'un des plus grands moteurs? Pourquoi ce projet de loi nuirait-il davantage à une industrie qui contribue à la croissance de la classe moyenne et qui permet à des gens d'y accéder, une industrie qui a été le plus grand moteur de la croissance de la classe moyenne dans l'économie canadienne moderne? C'est inexplicable pour nous.

Ce projet de loi va tout à fait à l'encontre de ce que le Parti libéral avait promis dans sa plateforme de 2015, c'est-à-dire que de « mettre un terme à l'ingérence des ministres fédéraux dans le processus d'évaluation environnementale ». Dans sa forme actuelle, le projet de loi fait exactement le contraire. Il y aura plus d'ingérence politique que jamais sous l'égide de cette loi. En dépit de l'aspect prometteur des délais d'approbation, le projet de loi C-69 a plus que mérité son nom de « loi finis les pipelines ». En effet, il donne au ministre des occasions répétées d'intervenir et d'interrompre le processus. Il crée un régime qui limite l'information prise en compte dans le processus de décision et soulève de sérieuses questions au sujet de la justice naturelle et de l'équité procédurale.

Comme je l'ai dit, l'Alberta n'est pas la seule à soulever ces préoccupations.

Je sais que mon temps de parole est limité, alors permettez-moi de me concentrer sur ce qui est vraiment la question essentielle pour nous. Comme je l'ai indiqué dans la lettre que j'ai adressée au comité, le 9 avril, un examen aussi vaste du processus décisionnel qui est inclus dans ce projet de loi va clairement à l'encontre de l'article 92.10 de la Loi constitutionnelle, qui porte sur les projets ou les activités qui constituent des travaux ou des entreprises d'une nature locale. Il s'agit de projets d'exploration de ressources naturelles, ainsi que de sites et d'installations de production d'électricité dans la province, qui relèvent tous de la compétence exclusive des provinces en vertu de la Constitution. Le projet de loi, dans sa forme actuelle, donnerait au gouvernement fédéral le dernier mot sur la construction et l'exploitation de ce genre de projets provinciaux, en se fondant sur des facteurs qui n'ont rien à voir avec une compétence fédérale légitime.

This is directly contrary to the Supreme Court of Canada's 1992 the *Friends of the Oldman River Society* decision. The Supreme Court ruled that the federal environmental assessment:

... can only affect matters that are "truly in relation to an institution or activity that is otherwise within [federal] legislative jurisdiction" . . .

With no limitations spelled out in Bill C-69 as to the scope of federal assessments and approval, this bill disregards the delicate and important constitutional balance between federal and provincial powers. This is particularly galling as it violates subsection 92(a) of the Constitution, which I mentioned before. That was a condition precedent of Alberta's signature on the Constitution Act.

The federal government released yesterday its proposed criteria for projects under this bill. It purports, among other things, to regulate the development of in situ oil sites in Alberta. These are exclusively within Alberta territory. They relate to the production of natural resources. There is no rational person who could see, under subsection 92(a), a federal interest to regulate that. It would be a blatant violation of the Constitution. The federal government is asking you to violate the Constitution of Canada in adopting this bill. That's why, should this proceed in its current form, we will see the federal government in court and have a very high level of confidence about prevailing there.

If this committee decides to proceed with the bill, I ask that it be substantially rewritten to respect our exclusive provincial jurisdiction. That means that the amendment packages, as I mentioned, proposed by CAPP, CEPA and the previous Alberta government, in our judgment, must be adopted in their entirety, with no exceptions. This bill does not need a nip and tuck; it needs complete reconstructive surgery, or it needs to be put out of its misery.

Madam Chair, thank you for your time. Minister Savage and I are happy to take any questions you may have.

**The Chair:** Thank you so much. We will go to questions now, starting with Senator Cordy who is a member of the steering committee.

**Senator Cordy:** In light of the limited time — we only have about half an hour left — and the number of Albertans around the table, I'll give up my time so that those from Alberta can have more time for questions.

Cela va directement à l'encontre de la décision rendue en 1992 par la Cour suprême du Canada dans l'affaire *Friends of the Oldman River Society*. La Cour suprême a statué que l'évaluation des incidences environnementales :

[...] doit « véritablement viser une institution ou une activité qui relève de la compétence législative [fédérale] »[...]

Le projet de loi C-69, qui ne prévoit aucune limite quant à la portée des évaluations et des approbations fédérales, ne tient pas compte de l'important et délicat équilibre constitutionnel entre les pouvoirs fédéraux et provinciaux. C'est particulièrement irritant, car cela viole l'alinéa 92a) de la Constitution, que j'ai déjà mentionné. C'était une condition préalable à la signature de la Loi constitutionnelle par l'Alberta.

Le gouvernement fédéral a rendu publics hier les critères qu'il propose pour les projets en vertu de ce projet de loi. Il vise notamment à réglementer l'exploitation in situ des sites pétrolières en Alberta. Ces sites se trouvent exclusivement sur le territoire de l'Alberta. Ils servent à la production de ressources naturelles. Aucune personne rationnelle ne peut concevoir, compte tenu de l'alinéa 92 a), qu'il existe un intérêt fédéral à réglementer cela. Ce serait une violation flagrante de la Constitution. Le gouvernement fédéral vous demande de violer la Constitution du Canada en adoptant ce projet de loi. C'est pourquoi, si le projet de loi est adopté dans sa forme actuelle, nous traduirons le gouvernement fédéral devant les tribunaux et nous sommes persuadés de l'emporter.

Si ce comité décide d'aller de l'avant avec le projet de loi, je demande qu'il soit substantiellement réécrit, afin de respecter notre compétence exclusive provinciale. Cela signifie que les amendements proposés par l'Association canadienne des producteurs pétroliers, l'Association canadienne des pipelines d'énergie et le précédent gouvernement de l'Alberta, comme je l'ai mentionné, doivent être adoptés dans leur intégralité, sans exception. Ce projet de loi n'a pas besoin de changements cosmétiques; il doit être entièrement revu ou carrément abandonné.

Madame la présidente, je vous remercie de m'avoir écouté. La ministre Savage et moi serons heureux de répondre à vos questions.

**La présidente :** Merci beaucoup. Nous allons maintenant passer aux questions, en commençant par la sénatrice Cordy, qui est membre du Sous-comité du programme et de la procédure.

**La sénatrice Cordy :** Compte tenu du peu de temps qu'il reste — il ne nous reste qu'environ une demi-heure — et du nombre d'Albertains autour de la table, je vais leur céder mon temps de parole pour qu'ils aient plus de temps pour poser leurs questions.

**The Chair:** Thank you for that. We'll continue with senators from Alberta, if that's agreed.

**Senator Pratte:** Agreed.

**Senator Simons:** Mr. Premier, like you, I received a copy of the project list yesterday. I was intrigued to see that it covers in situ production, which, as you mentioned, Premier Notley, who came before you, also had very strong feelings about. It does, however, have a proviso that says that the in situ would be exempted if there were a legislated hard cap on greenhouse gas emissions. I wondered how you felt about that as a proviso.

**Mr. Kenney:** I think that proviso does nothing to mitigate the clear violation of subsection 92(a) of the Constitution. It's beyond presumptuous of the federal government to lay down conditions for whether it violates the Constitution.

I would further emphasize that there is a statutory limit on CO<sub>2</sub> emissions in the Alberta oil sands of 100 megatonnes, which was adopted by the last Alberta legislature. My government has no intention of changing that.

To be clear, we do believe that it makes no sense that only Canada, among the major energy producers, would cap its production and potential prosperity. We don't see the United States, Russia, Venezuela, Iran, Saudi Arabia, Qatar or any other country doing the same thing. We think it's frankly pointless in terms of global greenhouse gas emissions, and it prejudicially hurts Canada's long-term interests. But we are not close to hitting that cap right now. Quite frankly, our government has a lot of other irons in the fire, including this bill, Bill C-48, the Trans Mountain pipeline and many other issues. For us, at this time, that is not an active issue.

**Senator Simons:** The federal government has long-standing jurisdiction over things like interprovincial pipelines and interprovincial power lines and things that affect migratory birds or navigable waterways. Are there things other than the in situ that you feel are specifically an abridgment of subsection 92(a)?

**Hon. Sonya Savage, Minister of Energy, Government of Alberta:** It is important here to distinguish clearly between what is federal jurisdiction and what is provincial jurisdiction. The project list published yesterday, the discussion paper, really muddies the waters. It expands the project list that was in CEEA 2012.

**La présidente :** Je vous en remercie. Nous allons poursuivre avec les sénateurs de l'Alberta, si vous êtes d'accord.

**Le sénateur Pratte :** D'accord.

**La sénatrice Simons :** Monsieur le premier ministre, comme vous, j'ai reçu hier une copie de la liste des projets. J'ai été intriguée de voir que cela couvre la production in situ, ce qui, comme vous l'avez mentionné, dérangeait beaucoup la première ministre Notley, qui vous a précédé. Il y a toutefois une disposition qui stipule que la production in situ serait exemptée si un plafond ferme prévu par la loi était imposé sur les émissions de gaz à effet de serre. Je me demande ce que vous en pensez.

**M. Kenney :** Je pense que cette disposition n'atténue en rien la violation flagrante de l'alinéa 92(a) de la Constitution. Il est plus que présomptueux de la part du gouvernement fédéral de fixer des conditions pour le cas où il violerait la Constitution.

J'insiste sur le fait qu'il y a une limite prévue par la loi de 100 mégatonnes d'émissions de CO<sub>2</sub> pour les sables bitumineux de l'Alberta, qui a été adoptée par la dernière assemblée législative de l'Alberta. Mon gouvernement n'a pas l'intention de changer cela.

Soyons clairs, nous croyons qu'il n'est pas logique que seul le Canada, parmi les principaux producteurs d'énergie, limite sa production et son potentiel de prospérité. Nous ne voyons pas les États-Unis, la Russie, le Venezuela, l'Iran, l'Arabie saoudite, le Qatar ou tout autre pays faire la même chose. Nous pensons que c'est franchement inutile en ce qui concerne les émissions mondiales de gaz à effet de serre et que cela nuit aux intérêts à long terme du Canada. Toutefois, nous ne sommes pas près d'atteindre ce plafond à l'heure actuelle. Bien franchement, le gouvernement a bien d'autres chats à fouetter, y compris ce projet de loi, le projet de loi C-48, le pipeline Trans Mountain et bien d'autres choses. Pour nous, à l'heure actuelle, ce problème ne se pose pas.

**La sénatrice Simons :** Le gouvernement fédéral a depuis longtemps compétence sur des choses comme les pipelines interprovinciaux, les lignes interprovinciales de transport d'électricité et les choses qui touchent les oiseaux migrateurs ou les voies navigables. Y a-t-il d'autres choses que l'exploitation in situ qui, selon vous, viennent en contradiction avec l'alinéa 92a)?

**L'honorable Sonya Savage, ministre de l'Énergie, gouvernement de l'Alberta :** Il est important ici de bien distinguer ce qui est de compétence fédérale de ce qui est de compétence provinciale. La liste des projets publiée hier, le document de travail, brouille vraiment les cartes. Elle élargit la liste des projets qui était comprise dans la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale de 2012.



Our position is that if it is in provincial jurisdiction, we don't need to be talking about thresholds and factors that would make it subject to federal assessment. If it's provincial jurisdiction, the federal government should just get out of it and let Alberta regulate. Alberta is in the best position to assess and regulate those projects.

**Senator LaBoucane-Benson:** Premier Kenney, you answered my questions on jurisdiction very well, but I do have a question for Minister Savage.

I know you have probably studied this bill, probably forensically. You have a lot of experience in this. Regarding pipelines, I know you worked for Enbridge. What are your top two amendments? If you were going to instruct this committee, what would you like to see changed?

**Ms. Savage:** To start with, we need to distinguish between the amendments that project proponents and industry associations have put forward and the amendments the province has put forward. Our amendments are focused fairly significantly on jurisdictional issues — on making sure the federal government does not intrude into provincial jurisdiction. The industry associations and industry have put forward regulations that make a project review workable. For us, obviously, as a province, our number one amendments are to clearly distinguish between federal and provincial jurisdiction and to keep the federal assessment out of our projects.

But from another perspective, when you look at the legislation overall, from a technical level on why it doesn't work, everyone started out looking for a review process that was going to be independent of the government and that was going to be conducted by a tribunal, agency or regulator based on science, fact and evidence that was an arm's length from the government. What Bill C-69 gives is a political review of the project, from start to end, with opportunities and points for political interference by the minister right from the get-go of what projects would be reviewed from timelines, to scope of factors, to the political decision at the end. You just cannot reconcile that vision and process with an independent arm's-length process.

**Senator LaBoucane-Benson:** We are definitely working on ministerial discretion on this bill.

What are your opinions on the regional assessments in this bill, the capacity to do the cumulative effects regional assessment pieces?

Notre position est que si c'est de compétence provinciale, nous n'avons pas besoin de parler de seuils et de facteurs qui feraient en sorte qu'une évaluation fédérale serait nécessaire. Si c'est de compétence provinciale, le gouvernement fédéral devrait tout simplement se retirer et laisser l'Alberta réglementer. L'Alberta est la mieux placée pour évaluer et réglementer ces projets.

**La sénatrice LaBoucane-Benson :** Monsieur le premier ministre Kenney, vous avez très bien répondu aux questions que je me pose sur les compétences, mais j'ai une question pour la ministre Savage.

Je sais que vous avez probablement étudié ce projet de loi, et que vous l'avez probablement fait d'un point de vue juridique. Vous avez beaucoup d'expérience dans ce domaine. En ce qui concerne les pipelines, je sais que vous avez travaillé pour Enbridge. Quels sont les deux principaux amendements que vous préconisez? Si vous deviez donner des instructions au comité, qu'aimeriez-vous voir changer?

**Mme Savage :** Pour commencer, nous devons faire la distinction entre les amendements que les promoteurs de projets et les associations d'industries ont proposés et ceux que la province a proposés. Nos amendements portent en grande partie sur les questions de compétences — s'assurer que le gouvernement fédéral n'empiète pas sur les compétences provinciales. Les associations d'industries et le secteur ont proposé des règlements qui rendent l'examen des projets réalisable. Pour nous, évidemment, en tant que province, nos amendements les plus importants visent à faire clairement la distinction entre les compétences fédérales et provinciales et à empêcher l'évaluation fédérale de nos projets.

D'un autre point de vue, lorsqu'il est question de l'examen de la loi dans son ensemble, d'un point de vue technique concernant les raisons pour lesquelles cela ne fonctionne pas, tout le monde a commencé à chercher un processus d'examen qui serait indépendant du gouvernement et qui serait mené par un tribunal, un organisme ou une entité de réglementation, à partir de données scientifiques, de faits et de preuves indépendantes du gouvernement. Le projet de loi C-69 prévoit un examen politique des projets, du début à la fin, avec des possibilités et des points d'ingérence politique de la part du ministre dès le départ, que ce soit au sujet des échéanciers, de la portée ou des facteurs, jusqu'à la décision politique finale. On ne peut tout simplement pas assimiler cette vision et ce processus à un processus indépendant.

**La sénatrice LaBoucane-Benson :** Il est certain qu'il est question du pouvoir discrétionnaire du ministre dans ce projet de loi.

Que pensez-vous des évaluations régionales prévues dans le projet de loi, de la capacité d'effectuer des évaluations régionales des effets cumulatifs?

**Ms. Savage:** The regional assessments are important, but one of the concerns, first and foremost, is that projects will be held up while those regional assessments are being undertaken. Those assessments take a very long time, and we cannot hold up projects while those assessments are under way.

[Translation]

**Senator Carignan:** Premier, I was pleased to hear your statement, because it broached the topic of the questions I want to ask you about constitutional jurisdiction. The position you expressed is exactly the same as that of the Quebec government, and you quoted the same Supreme Court decision with regard to provincial areas of jurisdiction.

When I saw the list of designated projects, which we received quite late yesterday —I read it during the night —I saw that you were quite right, this really is an intrusion into the provincial field of jurisdiction. The bill even includes quarries and sandpits. It seems quite obvious to me that it represents a constitutional violation.

I want to raise another topic, and that is the energy corridor. I have raised this in several places —you know that the committee has gone all over Canada —and it seems to me that the bill should include a mechanism to create an energy corridor to give us the possibility of targeting locations in Canada, from east to west, where a complete assessment could be done; this could, for instance, be a 500-metre-wide strip, east to west. The idea would be to develop means of transport in that zone for energy sources, whether we are talking about gas, oil or hydroelectric lines, to create that link. Something similar was done with the Trans-Canada Highway and for bicycles, but not for energy. It seems like a logical idea to me. What do you think?

**Mr. Kenney:** I totally agree that this would be a logical idea, particularly to develop energy and resources, especially in Northern Canada. That is why my party included this idea in its electoral platform.

**Senator Carignan:** I did not see your platform.

**Mr. Kenney:** Our platform was approved by 50 per cent of Albertan electors two weeks ago.

In addition, I have already raised this issue with certain provincial counterparts, and I am anxious for the opportunity to put the dossier on the agenda of the Council of the Federation meeting in July. There is an enormous amount of interest for this project on the part of Ontario, Manitoba, Saskatchewan and New Brunswick, and, I hope, Quebec as well.

**Mme Savage :** Les évaluations régionales sont importantes, mais l'une des préoccupations a trait, d'abord et avant tout, au fait que les projets seront retardés pendant que ces évaluations sont réalisées. Ces évaluations prennent beaucoup de temps, et nous ne pouvons pas retarder les projets pendant qu'elles sont en cours.

[Français]

**Le sénateur Carignan :** Monsieur le premier ministre, j'étais heureux d'entendre votre témoignage, parce qu'il traitait du premier sujet des questions que je veux vous poser, soit la compétence constitutionnelle. La position que vous avez exprimée est exactement la même que celle du gouvernement du Québec, et vous avez cité le même jugement de la Cour suprême quant aux champs de compétence des provinces.

Lorsque j'ai vu la liste des projets désignés, que nous avons reçue hier assez tard — je l'ai lue cette nuit —, j'ai constaté que vous avez parfaitement raison, c'est réellement une intrusion dans le champ de compétence des provinces. On inclut même dans le projet de loi les carrières et les sablières. Il m'apparaît donc assez évident que c'est une violation constitutionnelle.

Je vais donc aborder un autre sujet, soit celui d'un corridor énergétique. J'ai soulevé la question à plusieurs endroits — vous savez que le comité s'est déplacé partout au Canada —, et il me semble que le projet de loi devrait prévoir un mécanisme pour créer un corridor énergétique permettant de cibler un endroit au Canada, d'est en ouest, où on pourrait faire une évaluation complète, par exemple une bande de 500 mètres de largeur est-ouest. Il s'agirait d'aménager dans cette zone des moyens de transport pour les sources d'énergie, qu'il s'agisse de gaz, de pétrole ou de lignes hydroélectriques, pour créer ce lien. On a prévu un lien semblable pour la Transcanadienne et pour les vélos, mais pas pour l'énergie. Il me semble que ce serait logique. Qu'est-ce que vous en pensez?

**M. Kenney :** Je suis tout à fait d'accord avec vous pour dire que ce serait logique, notamment pour développer les compétences énergétiques et les ressources, particulièrement dans le Nord du Canada. C'est la raison pour laquelle mon parti a inclus cette idée dans sa plateforme électorale.

**Le sénateur Carignan :** Je n'ai pas vu votre plateforme.

**M. Kenney :** Notre plateforme a reçu l'approbation de 50 p. 100 des électeurs albertains il y a deux semaines.

En outre, j'ai déjà abordé cette question avec certains homologues provinciaux, et j'ai hâte d'avoir l'occasion de mettre le dossier à l'ordre du jour du Conseil de la fédération en juillet. Il y a énormément d'intérêt à l'égard de ce projet, notamment de la part de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et du Nouveau-Brunswick, et, je l'espère, de la part du Québec également.

[English]

**Senator Eaton:** Under Bill C-69, Mr. Premier, the standing test has been removed so that people can be granted standing at a regulatory hearing even if they are not directly impacted by the project. Years ago, I did an inquiry in the Senate, and I remember Senator Mitchell spoke at that inquiry, about environmental groups being funded by foreign foundations and entities. Do you have a strategy for that? Because money is still pouring into this country. We had a witness the last time I sat at this committee from MiningWatch, which is funded by the Ford Foundation, interestingly enough.

**Mr. Kenney:** Thank you, senator. I alluded to this in my opening remarks. The platform on which we were recently elected with 55 per cent of the popular vote had, as a key element, a strategy to fight back against the malignant influence of foreign-funded special interests in the highly successful campaign to land lock Canadian energy.

As you likely know, in 2008, the Rockefeller Brothers Fund hosted a conference with a consortium of interest groups that developed a long-term strategy to prevent the construction of pipelines to essentially bottleneck and strangle the Canadian energy interests, more particularly the oil sands.

I find it interesting that a number of prominent members of the current government, including the chief of staff to the Minister of Environment, who worked for several years at the Pembina Institute — that organization, under his watch, received substantial funding from donors —

**Senator Eaton:** From REMCO.

**Mr. Kenney:** — who are members of, partners in, the so-called Tar Sands Campaign, as was the former principal secretary to the Prime Minister, a strong advocate of this bill who worked at the World Wildlife Fund, which received funds from the same U.S. foundations that are members of the so-called Tar Sands Campaign, as are other prominent members of the government.

These are the same individuals who campaigned against Northern Gateway and secured its immediate veto, contrary to the approval of the National Energy Board in the previous cabinet, immediately following the last election.

This is the same government, informed by the same people and the same interest groups, which surrendered, without a word of protest, to President Obama's veto of the Keystone XL pipeline three days after the current Canadian government took office.

[Traduction]

**La sénatrice Eaton :** En vertu du projet de loi C-69, monsieur le premier ministre, les critères liés au droit de participation ont été supprimés, afin que les gens puissent se voir accorder le droit de participer à une audience réglementaire même s'ils ne sont pas directement touchés par le projet. Il y a des années, j'ai fait une interpellation au Sénat, et je me souviens que le sénateur Mitchell a parlé de groupes environnementaux financés par des fondations et des entités étrangères. Avez-vous une stratégie à cet égard? Parce que l'argent continue d'affluer dans notre pays. La dernière fois que j'ai siégé à ce comité, nous avons entendu un témoin de MiningWatch, qui est financé par la Fondation Ford, ce qui est assez intéressant.

**M. Kenney :** Merci, madame la sénatrice. J'y ai fait allusion dans ma déclaration préliminaire. Le programme électoral sur lequel nous avons été élus récemment, avec 55 p. 100 du vote populaire, comportait, comme élément clé, une stratégie pour lutter contre l'influence maligne d'intérêts spéciaux financés à l'étranger dans la campagne très efficace pour enclaver l'énergie canadienne.

Comme vous le savez probablement, en 2008, le Rockefeller Brothers Fund a organisé une conférence avec un consortium de groupes d'intérêts qui ont élaboré une stratégie à long terme pour empêcher la construction de pipelines, en vue essentiellement de confiner les intérêts canadiens dans le secteur de l'énergie, et plus particulièrement dans les sables bitumineux.

Je trouve intéressant qu'un certain nombre de membres éminents du gouvernement actuel, y compris le chef de cabinet de la ministre de l'Environnement, qui a travaillé pendant plusieurs années à l'Institut Pembina — un organisme qui, sous sa direction, a reçu un financement important de donateurs...

**La sénatrice Eaton :** De Remco.

**M. Kenney :** ... qui sont membres et partenaires de ce que l'on appelle la campagne Tar Sands, comme l'a été l'ancien secrétaire principal du premier ministre, un ardent défenseur de ce projet de loi, qui a travaillé au Fonds mondial pour la nature, lequel a reçu des fonds des mêmes fondations américaines qui participent à la campagne Tar Sands, comme d'autres membres éminents du gouvernement.

Ce sont les mêmes personnes qui ont fait campagne contre Northern Gateway et qui ont obtenu un veto immédiat, à l'encontre de l'approbation par l'Office national de l'énergie sous le gouvernement précédent, immédiatement après les dernières élections.

C'est le même gouvernement, informé par les mêmes personnes et les mêmes groupes d'intérêts, qui a cédé, sans protester, au veto du président Obama concernant le pipeline Keystone XL, trois jours après l'arrivée au pouvoir du gouvernement canadien actuel.

This is the same government that strangled Energy East after Trans-Canada had spent over \$1 billion in six years investing in it through the imposition of regulatory mandates, which the federal government now seeks to enshrine in this legislation.

This is the same campaign of obstruction that succeeded in driving Kinder Morgan out of this country, leaving us, as taxpayers, holding the bag.

Yes, we do have a strategy. We will be launching a public inquiry into the foreign sources of funds behind the anti-Canadian energy campaign. We will be challenging, where we believe there are grounds to do so, the charitable status of some of these organizations that have been funnelling foreign money into our politics. We will adopt a bill banning foreign money from Alberta politics, and we endorse Senator Frum's bill in the Senate in this respect. We will be removing any Alberta government funding from organizations that have participated in this campaign, and we will be pursuing a number of other steps.

These organizations have the right to speak their minds, but we will hold them to account when they lie and defame our energy industry. We will tell the truth about it aggressively.

**Senator Frum:** Thank you for the shout-out for my private member's bill, which unfortunately is one of the bills that has been stalled in the Senate, I'm sorry to say.

We have heard in this committee from a great number of witnesses who have warned about the serious implications of Bill C-69 — you being the most eloquent among them — but, to date, these arguments do not seem to have penetrated the thinking of the federal government. Why do you think that is, and can you elaborate on what you think the threat to national unity would be if this bill is passed?

**Mr. Kenney:** Thank you.

On the first question, senator, I really have a hard time grasping the rationale of this bill, given the gravity of the concerns that have been expressed. You all know, as senators, that there is growing anxiety about the crisis of confidence of the international investment community in Canada. That is one of the reasons for relatively anaemic economic growth. This bill would make it worse, not just with oil and gas but with other industries, precisely because of the uncertainty that it implies.

On the second question, let's play a mental exercise. Imagine we were in a moment in our history where there was something like 50 per cent support in public opinion polls for Quebec succession from the federation. Can you imagine, under such

C'est ce même gouvernement qui a mis un terme à Énergie Est après que Trans-Canada ait investi plus de 1 milliard de dollars en six ans, grâce à l'imposition de mandats de réglementation, mandats que le gouvernement fédéral cherche maintenant à enchâsser dans cette loi.

Il s'agit de la même campagne d'obstruction qui a réussi à chasser Kinder Morgan du pays et qui nous a obligés à payer la note en tant que contribuables.

Oui, nous avons une stratégie. Nous allons lancer une enquête publique sur les sources de financement étrangères de la campagne contre l'énergie canadienne. Nous remettrons en question, lorsque nous croyons qu'il y a lieu de le faire, le statut d'organisme de bienfaisance de certaines de ces organisations qui canalisent des fonds étrangers pour influencer nos politiques. Nous adopterons un projet de loi interdisant l'injection de fonds étrangers dans la politique albertaine, et nous appuyons le projet de loi que la sénatrice Frum a soumis au Sénat à cet égard. Nous allons retirer tout financement du gouvernement de l'Alberta aux organismes qui ont participé à cette campagne, et nous allons prendre un certain nombre d'autres mesures.

Ces organismes ont le droit de dire ce qu'ils pensent, mais ils auront des comptes à rendre s'ils mentent et dénigrent notre secteur de l'énergie. Nous les dénoncerons vertement.

**La sénatrice Frum :** Je vous remercie d'avoir salué le projet de loi d'initiative parlementaire que j'ai soumis et qui fait malheureusement partie de ceux qui ont été bloqués au Sénat.

Au comité, nous avons entendu un grand nombre de témoins, dont vous qui êtes sûrement le plus éloquent, qui nous ont mis en garde contre les graves conséquences du projet de loi C-69, mais jusqu'à maintenant, ces arguments ne semblent pas avoir influé sur la réflexion du gouvernement fédéral. Pourquoi pensez-vous que c'est le cas, et pouvez-vous nous en dire davantage sur ce que serait, selon vous, la menace pour l'unité nationale si ce projet de loi était adopté?

**M. Kenney :** Merci.

En ce qui concerne la première question, madame la sénatrice, j'ai vraiment de la difficulté à comprendre la raison d'être de ce projet de loi, compte tenu de la gravité des préoccupations qui ont été exprimées. Vous savez tous, en tant que sénateurs, que la crise de confiance des investisseurs internationaux suscite de plus en plus d'anxiété au Canada. C'est l'une des raisons de la croissance économique relativement anémique. Ce projet de loi ne ferait qu'empirer les choses, non seulement pour le secteur du pétrole et du gaz, mais aussi pour d'autres, précisément à cause de l'incertitude qu'il engendre.

Pour ce qui est de la deuxième question, faisons un exercice mental. Retournons à la période de notre histoire où il y avait un appui de l'ordre de 50 p. 100 dans les sondages d'opinion publique pour le départ du Québec de la fédération. Pouvez-vous

circumstances, a federal government bringing forward a bill that constituted a direct and obvious intrusion into exclusive provincial jurisdiction and that would have the clear effect of undermining Quebec's largest industry and largest employer? I submit that that would be unthinkable and that no responsible federal government would proceed with such a measure. That was a message I conveyed to Prime Minister Trudeau in a phone conversation two weeks ago.

I've been around the federal cabinet table, and I can tell you that prime ministers' federal cabinets are quite rightly constantly anxious about the preservation of national unity, and every perceived slight by the government of Quebec is weighted, measured and carefully considered. This is not just a slight to the people of Alberta; this is the culmination of a full-frontal attack on our economic prosperity. This is why, shockingly, up to half of the people of Alberta in an Angus Reid poll recently — this is not some fly-by-night operation — said they support secession. I suspect a lot of them are blowing off steam and found that to be a way to express their frustration.

But your role as senators is to represent the regions in the Parliament of Canada. Thank goodness I know all of you are passionate federalists. The people of Alberta are proud Canadians — so proud that they are proud to have contributed over \$600 billion to the rest of the federation since 1957, according to Professor Robert Mansell, through the system of fiscal federalism. They don't begrudge their neighbours in the federation the support that they are able to provide through the development of their resources, but they ask for the right and the ability to develop those resources. If this bill proceeds, together with Bill C-48, it will be a message to the people of Alberta that their federal government doesn't care about a devastating period of economic adversity in our province and that it is so careless about it that it is prepared to violate exclusive provincial jurisdiction. I plead with you, as federalists, to understand the national unity implications of this.

That's why I have said, to be clear, that if this bill proceeds in its current form, and if we can't get at least one coastal pipeline, we will take the extraordinary measure of triggering the Reference re Secession of Quebec *ital* of the Supreme Court from 1998 to hold a constitutional referendum on section 36 of the Constitution, which is equalization. We don't oppose equalization, but we oppose equalization if we cannot develop the resources that pay for it.

**Senator Massicotte:** Thank you, premier, for being with us this morning.

imaginer, dans de telles circonstances, que le gouvernement fédéral présente un projet de loi qui constitue une intrusion directe et évidente dans une compétence provinciale exclusive et qui aurait pour effet évident de nuire à la plus grande industrie et au plus grand employeur du Québec? À mon avis, cela est impensable et aucun gouvernement fédéral responsable ne procéderait ainsi. C'est le message que j'ai passé au premier ministre Trudeau au cours d'une conversation téléphonique il y a deux semaines.

J'ai fait partie du Cabinet fédéral, et je peux vous dire que les cabinets fédéraux sont constamment préoccupés, à juste titre, par la préservation de l'unité nationale, et que chaque geste susceptible d'être perçu comme un affront par le gouvernement du Québec est pondéré, mesuré et soigneusement étudié. Le cas qui vous préoccupe ne représente pas seulement un affront aux Albertains; il s'agit du point culminant d'une attaque de plein fouet contre notre prospérité économique. C'est pourquoi, étonnamment, jusqu'à la moitié de la population de l'Alberta a déclaré récemment, dans un sondage Angus Reid — on ne parle pas des derniers venus — qu'elle appuyait la sécession. Je soupçonne qu'un grand nombre des citoyens n'en peuvent plus et ont trouvé cette façon d'exprimer leur frustration.

Votre rôle de sénateurs est de représenter les régions au Parlement du Canada. Dieu merci, je sais que vous êtes tous des fédéralistes passionnés. Les Albertains sont de fiers Canadiens, qui s'enorgueillissent de leur contribution de plus de 600 milliards de dollars au reste de la fédération depuis 1957, selon le professeur Robert Mansell, grâce aux mesures fiscales. Ils ne reprochent pas à leurs voisins de la fédération le soutien dont ils les font profiter grâce à l'exploitation de leurs ressources, mais ils demandent le droit et la capacité d'exploiter ces ressources. Si ce projet de loi va de l'avant, avec le projet de loi C-48, cela dira aux Albertains que le gouvernement fédéral ne se soucie pas de la conjoncture économique déplorable que traverse notre province et qu'il a tellement peu d'égards pour eux qu'il est prêt à violer une compétence exclusive des provinces. Je vous implore, en tant que fédéralistes, de comprendre les conséquences de cette situation sur l'unité nationale.

C'est pourquoi j'ai dit, pour être clair, que si ce projet de loi est adopté dans sa forme actuelle, et si nous ne pouvons pas obtenir au moins un pipeline côtier, nous invoquerons à titre extraordinaire le Renvoi relatif à la sécession du Québec de 1998 de la Cour suprême *\*\*\*\*italicize* Renvoi relatif à la sécession du Québec pour réclamer la tenue d'un référendum constitutionnel sur l'article 36 de la Constitution, qui porte sur la péréquation. Nous ne nous opposons pas à la péréquation, mais nous nous y opposons si nous ne pouvons exploiter les ressources qui la financent.

**Le sénateur Massicotte :** Merci, monsieur le premier ministre, d'être parmi nous ce matin.

Let me first assure you — and I think we can speak on behalf of nearly almost all of us here — we hear you loud and clear. We've heard many witnesses loud and clear. Our efforts are to try to find a balance, which is so necessary. It may not totally satisfy you, but our objective is to do what is right for Canada, including the Province of Alberta.

You talked about investors fleeing our country and fleeing Alberta, but investors nowadays, to a very large majority, are very sensitive to where they invest, and they want to invest in situations that are deemed acceptable to society and to behave in a manner that is coherent with long-term interests, economically, environmentally and socially. When you made reference to the cap for in situ — and I read in the paper that you said the cap is so significantly high that it won't affect you, so you have no problem maintaining it. But that may give an impression to some investors, including foreign investors, as saying the oil sands will be developed in a way that's irresponsible. "Given the cap is so high, it is meaningless, and therefore the Province of Alberta and producers will be exploring all this without caring about the amount of CO<sub>2</sub> or greenhouse gases." Could you comment on that? Several years ago, I think the province became very sensitive to that image in the world. It's destructive if people think otherwise. Could you reassure all of us that, regardless of the cap being insignificant or irrelevant, all of this will be done in a responsible way?

**Mr. Kenney:** Thank you, senator. I appreciate your comments.

First, I wouldn't characterize it as insignificant or irrelevant. In the midterm, it may become relevant. It isn't right now, so our focus is on more timely issues.

With respect to the relationship to investment, there is no other major oil and gas producer in the world that has proposed a cap on its production, and that has not forestalled investment in those other jurisdictions.

I will give you a very topical example. HSBC, which I think may be the world's largest bank in terms of market cap, has announced that it will no longer provide financing to Alberta oil sands projects. Meanwhile, they just hosted a major investment conference in Riyadh, Saudi Arabia, a country in which they are a major financial investor in Saudi energy projects. There is no emissions cap in Saudi Arabia. HSBC, I understand, is one of the largest financiers of the heavy oil industry in Vladimir Putin's corrupt, autocratically owned Russian energy industry. There is no cap in Russia.

Tout d'abord, permettez-moi de vous assurer — et je pense que je parle au nom de presque tous les gens présents ici — que nous vous entendons clairement. Nous avons reçu de nombreux témoins qui se sont exprimés haut et fort à ce sujet. Nos efforts visent à trouver un équilibre, ce qui est absolument essentiel. Cela ne vous satisfait peut-être pas entièrement, mais notre objectif est de faire ce qui est bon pour le Canada, y compris la province de l'Alberta.

Vous avez parlé des investisseurs qui fuient notre pays et l'Alberta, mais de nos jours, les investisseurs sont en très grande majorité très sensibles à l'endroit où ils investissent, et ils veulent investir dans des situations jugées acceptables pour la société et se comporter de façon cohérente avec les intérêts à long terme sur les plans économique, environnemental et social. Lorsque vous avez parlé du plafond pour l'exploitation in situ — et j'ai lu dans les journaux que vous avez dit qu'il était tellement élevé qu'il n'aurait pas de répercussions pour vous —, j'ai supposé que vous n'aviez aucun problème à le maintenir. Cependant, cela peut donner l'impression à certains investisseurs, y compris des investisseurs étrangers, que les sables bitumineux seront exploités de façon irresponsable, qu'un plafond si élevé n'a pas d'utilité et que, par conséquent, la province de l'Alberta et les producteurs agiront sans se soucier de la quantité de CO<sub>2</sub> ou de gaz à effet de serre. Pourriez-vous nous dire ce que vous en pensez? Il y a plusieurs années, je pense que la province est devenue très sensible à cette image dans le monde. Il est contre-productif de laisser les gens penser le contraire. Pouvez-vous nous assurer que, peu importe que le plafond soit insignifiant ou non, tout cela se fera de façon responsable?

**M. Kenney :** Merci, monsieur le sénateur. J'apprécie vos commentaires.

Premièrement, je ne dirais pas que c'est insignifiant ou non pertinent. À moyen terme, cela pourrait devenir pertinent. Ce n'est pas le cas à l'heure actuelle, alors nous nous concentrons sur des questions plus opportunes.

En ce qui concerne le rapport avec les investissements, aucun autre grand producteur de pétrole et de gaz au monde n'a proposé de plafonner sa production, et cela n'a pas empêché que des investissements se fassent dans ces autres pays.

Je vais vous donner un exemple très actuel. La HSBC, qui est peut-être la plus grande banque au monde pour ce qui est de la capitalisation boursière, a annoncé qu'elle ne financera plus les projets de sables bitumineux de l'Alberta. Entretemps, elle vient de tenir une importante conférence sur l'investissement à Riyad, en Arabie saoudite, un pays où elle investit beaucoup dans des projets énergétiques. Il n'y a pas de plafond d'émissions en Arabie saoudite. Je crois savoir que la HSBC est l'un des plus grands agents financiers de l'industrie du pétrole lourd dans le secteur énergétique russe corrompu et autocratique de Vladimir Poutine. Il n'y a pas de plafond en Russie.

What you have here, I believe, is nothing but empty virtue signalling.

I will just close by saying that we do respond to this concern. Our government does want to demonstrate that Albertans are environmentally sensitive and care about the challenge of climate change and emissions. That's why we will be instituting a levy on major industrial emissions, including from the oil and gas sector, which incentivizes a constant reduction in carbon intensity. We will be introducing that initially at a \$20-per-tonne price for major industrial emissions. We project that that will reduce by 47 megatonnes output in Alberta from the original baseline year. We will be open, as I indicated to the Prime Minister, to additional stringency in this respect.

**Senator Woo:** Thank you, premier. If you are keeping the cap, and there is lots of room given the current level of emissions, as a practical matter, in situ projects should not fall under the project list destination. Is that fair to say? As a practical matter, setting aside your legitimate concerns around provincial jurisdiction.

**Mr. Kenney:** As a practical matter, I don't think there will ever be a federal environmental regulation of in situ projects because the courts won't tolerate violation a *prima facie* violation of the Constitution.

**Senator Woo:** But based on the level of emissions today and the cap, which you are willing to maintain, is it correct to say that, for the foreseeable future, in situ projects will not be designated because they will fall under the cap that you are willing to maintain?

**Mr. Kenney:** You would have to ask the federal government. They've come up with these parameters. All I can say is that we believe the emissions cap doesn't make sense because no other country is doing it. We don't have any plans for any immediate changes. This matter will ultimately be litigated if this bill passes, and it will also be subject to political judgment in the upcoming federal election.

**Senator Woo:** You have confirmed, though, that the current level of emissions is significantly lower than the cap that is in place.

**Mr. Kenney:** It is currently.

**Senator Woo:** Thank you.

Do you recognize federal jurisdiction over GHG emissions and other pollutants that come from oil and gas and other industries?

Ce que vous avez ici, je crois, n'est rien d'autre qu'une manifestation de vertu vide de sens.

Je terminerai en disant que nous tenons compte de cette préoccupation. Le gouvernement veut montrer que les Albertains sont sensibles à l'environnement et qu'ils se soucient des changements climatiques et des émissions. C'est pourquoi nous instaurerons une redevance sur les grandes émissions industrielles, y compris celles du secteur pétrolier et gazier, en vue de favoriser une réduction constante de l'intensité des émissions de carbone. Nous la fixerons au départ à un prix de 20 \$ la tonne pour les grandes émissions industrielles. Nous prévoyons qu'en Alberta, cela réduira la production de 47 mégatonnes par rapport à l'année de référence initiale. Comme je l'ai dit au premier ministre, nous sommes ouverts à une plus grande rigueur à cet égard.

**Le sénateur Woo :** Merci, monsieur le premier ministre. Si vous maintenez le plafond, et il y a beaucoup de jeu compte tenu du niveau actuel des émissions, en pratique, les projets in situ ne devraient pas tomber dans la liste de désignation de projets. Est-ce exact? Je vous pose la question sur le plan pratique, en laissant de côté vos préoccupations légitimes au sujet des compétences provinciales.

**M. Kenney :** Sur le plan pratique, je ne pense pas qu'il y aura un jour une réglementation environnementale fédérale des projets in situ parce que les tribunaux ne toléreront pas une violation *prima facie* de la Constitution.

**Le sénateur Woo :** Cependant, compte tenu du niveau d'émissions actuel et du plafond que vous êtes prêt à maintenir, est-il exact de dire que, dans un avenir prévisible, les projets in situ ne seront pas désignés parce qu'ils respecteront ce plafond?

**M. Kenney :** Il faudrait poser la question au gouvernement fédéral, qui a établi ces paramètres. Tout ce que je peux dire, c'est que nous croyons que le plafonnement des émissions n'a pas de sens parce qu'aucun autre pays ne le fait. Nous n'avons pas prévu de changements immédiats. Cette question sera finalement contestée si le projet de loi est adopté, et elle sera également soumise au jugement de la population lors des prochaines élections fédérales.

**Le sénateur Woo :** Vous avez toutefois confirmé que le niveau actuel des émissions est nettement inférieur au plafond en place.

**M. Kenney :** C'est le cas actuellement.

**Le sénateur Woo :** Merci.

Reconnaissez-vous la compétence fédérale sur les émissions de GES et d'autres polluants provenant du pétrole et du gaz et d'autres industries?

**Ms. Savage:** In answer to some of the project list criteria that in situ would be exempted if there were an emissions cap, to start with, you can't exempt something that you don't have the right to regulate in the first place. That's preposterous and should not be in there. That's a flagrant violation of the Constitution. That's why we find it so objectionable for the federal government to say they will exempt something that they don't have the right to regulate.

**Senator Woo:** That's my second question: Do you recognize federal jurisdiction over GHG emissions?

**Ms. Savage:** The *Friends of the Oldman River Society* decision set out some parameters on environment not being a delineated head of power in the Constitution, so there is some intricate constitutional law on who has the right to regulate environment.

**Mr. Kenney:** I would just add that, in part, is before the appeal courts of Saskatchewan and Ontario with respect to their carbon tax references.

**Senator Seidman:** Thank you for your position on this, premier. You've made mention, as has Minister Savage — and we have heard from witnesses coming from many sectors — that this bill creates uncertainty and a lack of transparency and is not based on science. The bill introduces policy issues into the project assessment process, and it politicizes the review process by allowing for ministerial decision making, even at the end of a long and expensive review process. How would you deal with this aspect of the bill, especially given your own personal experience as a federal minister sitting at the cabinet table making decisions and now with your provincial perspective?

**Mr. Kenney:** Which aspect of the bill? Sorry, senator.

**Senator Seidman:** It is the aspect that introduces policy into the impact review process and then allows for ministerial decision making, right up until the very end.

**Mr. Kenney:** That's one of our primary objections to the bill. As I cited, the platform of the current federal government in the last election was to remove ministers from interfering in environmental reviews, and yet this bill inserts them more deeply into environmental reviews. In an effort, ostensibly, to depoliticize environmental review, it massively politicizes environmental review.

**Mme Savage :** En réponse à certains des critères de la liste des projets, selon lesquels l'exploitation in situ serait exemptée s'il y avait un plafond d'émissions, pour commencer, vous ne pouvez pas exempter quelque chose que vous n'avez pas le droit de réglementer au départ. C'est absurde et cela ne devrait pas figurer dans le projet de loi. C'est une violation flagrante de la Constitution. C'est pourquoi nous trouvons si inacceptable que le gouvernement fédéral dise qu'il va exempter quelque chose qu'il n'a pas le droit de réglementer.

**Le sénateur Woo :** Cela m'amène à ma deuxième question : reconnaissez-vous la compétence fédérale en matière d'émissions de GES?

**Mme Savage :** La décision *Friends of the Oldman River Society* établit certains paramètres selon lesquels l'environnement n'est pas un domaine de compétence défini dans la Constitution, de sorte que le droit constitutionnel déterminant qui a le droit de réglementer l'environnement est complexe.

**M. Kenney :** J'ajouterais simplement au passage que les Cours d'appel de la Saskatchewan et de l'Ontario sont saisies de la question de la taxe sur le carbone.

**La sénatrice Seidman :** Je vous remercie de nous avoir fait part de votre position à ce sujet, monsieur le premier ministre. Vous avez mentionné, tout comme la ministre Savage — et nous avons entendu des témoins de nombreux secteurs —, que ce projet de loi est porteur d'incertitude, qu'il manque de transparence et qu'il n'est pas fondé sur des données scientifiques. Il fait intervenir des considérations politiques dans le processus d'évaluation des projets, et il politise le processus d'examen en permettant au ministre de prendre des décisions, même à la fin d'un processus d'examen long et coûteux. Que pensez-vous de cet aspect du projet de loi, surtout en tant qu'ancien membre du Cabinet fédéral et maintenant de représentant d'un point de vue provincial?

**M. Kenney :** De quel aspect du projet de loi parlez-vous? Désolé, sénatrice.

**La sénatrice Seidman :** Je veux parler du fait que le processus d'examen des répercussions obéit à une politique, mais que le ministre peut n'importe quand, jusqu'à la toute fin, rendre une décision contraire.

**M. Kenney :** C'est l'une de nos principales objections au projet de loi. Comme je l'ai dit, lors de la dernière campagne électorale, le parti fédéral actuellement au pouvoir, voulait éviter que les ministres ne s'ingèrent dans les évaluations environnementales, mais ce projet de loi se trouve à leur permettre de le faire plus que jamais. Au motif qu'il cherche ouvertement à dépolitiser les évaluations environnementales, il se trouve à politiser le processus à outrance.



Senator, you asked about my experience in cabinet. I remember clearly when Northern Gateway was coming up from the National Energy Board, when it was in the final stages of review and prior to its submission to the federal cabinet for ratification. I hope I'm not violating any cabinet confidence here, but I think this is fairly obvious. We received very clear advice from the Department of Justice, which was emphasized by the Prime Minister of the day, that, as federal ministers, we should not do or say anything that would be seen as prejudicing us or expressing a prejudicial approach. We had to maintain an objective view of the evidence as a federal cabinet and not politicize that project. In fact, I've been criticized for not having done more tub-thumping about Northern Gateway at the time. The reason was we didn't want to demonstrate any kind of a prejudicial attitude for or against it. Obviously, we were advocates of pipelines in general and in principle, but we understood the regulator had to be independent and this, I think, undermines that independence.

**The Chair:** Thank you very much. In the interest of time, we have three last questions.

[Translation]

**Senator Dalphond:** Thank you for being here, premier.

[English]

In your presentation, you referred frequently to the proper balancing of economic development and protection of the environment, the need to have a competitive regulatory framework and the need to preserve provincial jurisdictions. I think I follow you all the way there, and I think that is what my colleagues are looking for in the ways to improve the bill and to take into consideration these concerns.

But I have not heard anything about other constitutional rights, such as the rights of the First Nations that are also protected under the Constitution. What are you proposing? Many First Nations have appeared before this committee and other committees referring to the fact that they appreciate that Bill C-69 takes into consideration that they will be heard and that their interests will be taken into consideration. You've referred to delays in these projects, and many of these delays have resulted from court decisions preventing these decisions from going forward because First Nations interests were not properly considered.

**Mr. Kenney:** Thank you for raising that important question, senator. First, I would say that any statutory requirement to consult First Nations on environmental projects is, in a sense, redundant, because this is now a delineated constitutional

Sénatrice, vous m'avez posé une question au sujet de mon expérience au Cabinet. Je me souviens très bien de l'époque où le projet Northern Gateway était étudié par l'Office national de l'énergie, où il en était aux dernières étapes de l'examen et avant sa présentation au Cabinet fédéral pour ratification. J'espère ne pas enfreindre la confidentialité du Cabinet en vous répondant, mais je pense que les choses sautent aux yeux. Nous avons reçu un avis très clair du ministère de la Justice, qui a été souligné par le premier ministre de l'époque, à savoir que, en tant que ministres fédéraux, nous ne devrions pas faire ou dire quoi que ce soit qui aurait pu nous être préjudiciable ou être perçu comme une démarche préjudiciable. Nous devons conserver une vision objective des faits en tant que Cabinet fédéral et ne pas politiser ce projet. En fait, on m'a reproché de ne pas avoir fait plus de tapage à propos de Northern Gateway à l'époque. C'est tout simplement parce que nous ne voulions pas afficher une position qui aurait pu se retourner contre nous. Nous étions bien sûr en faveur des pipelines en général et en principe, mais nous savions que l'organisme de réglementation devait agir en toute indépendance, et je suis d'avis que ce texte mine cette indépendance.

**La présidente :** Merci beaucoup. Compte tenu du temps qu'il reste, nous entendrons trois dernières questions.

[Français]

**Le sénateur Dalphond :** Merci de votre présence, monsieur le premier ministre.

[Traduction]

Dans vos propos liminaires, vous avez à plusieurs reprises parlé de l'équilibre approprié entre le développement économique et la protection de l'environnement, de la nécessité de disposer d'un cadre réglementaire concurrentiel et de la nécessité de préserver les compétences provinciales. Je pense être d'accord avec vous sur toute la ligne, et c'est d'ailleurs ce que mes collègues cherchent à faire pour améliorer le projet de loi et pour tenir compte de ce genre de préoccupations.

Cependant, je ne vous ai pas entendu parler des autres droits constitutionnels, comme ceux des premières nations qui sont aussi protégés par la Constitution. Que proposez-vous? De nombreuses Premières Nations ont comparu devant votre comité et d'autres pour dire qu'elles apprécient que le projet de loi C-69 tienne compte du fait qu'elles seront entendues et que leurs intérêts seront pris en compte. Vous avez parlé des retards dans la réalisation des projets en grande partie dus à des décisions judiciaires qui empêchent la réalisation des projets parce que les intérêts des Premières Nations n'ont pas été pris en compte comme il se doit.

**M. Kenney :** Merci d'avoir posé cette importante question, sénatrice. Premièrement, je dirais que toute obligation légale de consulter les Premières Nations au sujet des projets environnementaux est, dans un sens, redondante, parce que c'est

obligation under current jurisprudence. The duty and honour of the Crown to engage in meaningful consultations with First Nations is non-negotiable, so I think it is implicit. This bill doesn't add to that; it just reflects what is an existing constitutional obligation of the federal Crown.

**Senator Dalphond:** And the provincial Crowns, too.

**Mr. Kenney:** Yes, indeed. I would point out that while you have heard from some First Nations groups that are in favour of the bill, you have also heard from a number who are opposed to the bill. I do know that when you did hearings in Calgary three weeks ago, you heard from a number of those intervenors. My sense is that the pretty clear majority of First Nations communities in Alberta are at least concerned or, at most, strongly opposed to this bill.

As I've said before, for senators not familiar with Alberta, there are many First Nations that have become, quite frankly, wealthy — Maskwacis, Fort McKay and many others — by being business partners in the oil and gas industry. In fact, our government intends to create a new Crown corporation to be styled the “Alberta Opportunities Corporation” to provide financial backstopping to facilitate First Nations' financial participation and ownership in major energy projects. We see as a moral cause the opportunity to raise Indigenous Canadians from poverty to prosperity by participating in projects for resources developed in the territories that these people have historically inhabited.

Yes, we absolutely respect the Crown's duty to consult, but we also respect the economic rights of First Nations to participate in our economy. That's why we will also be setting up a litigation fund to support pro-development First Nations who believe their economic rights have been violated by this federal government in its vetoing of Northern Gateway and its tanker ban, Bill C-48.

**Senator Patterson:** Thank you, premier, for commenting on the pernicious influence of foreign-funded opponents of oil and gas development in Canada, which was a question I was going to ask.

I would like to turn to the National Energy Board. You talked about the politicization of the regulatory process reflected in Bill C-69. You called it a political bill. One of the justifications for Bill C-69 was to restore public confidence in the regulatory process. The rationale was that the NEB had been discredited,

maintenant une obligation constitutionnelle définie dans la jurisprudence. Comme la Couronne a le devoir non négociable de mener des consultations sérieuses auprès des Premières Nations, et que son honneur est engagé à ce titre, je pense que c'est implicite. Le projet de loi n'ajoute rien à cela; il ne fait que refléter ce qui est une obligation constitutionnelle de la Couronne fédérale.

**Le sénateur Dalphond :** Et des procureurs de la Couronne provinciaux aussi.

**M. Kenney :** Oui, effectivement. Je tiens à souligner que, même si certains groupes de Premières Nations vous ont dit qu'ils sont en faveur du projet de loi, vous avez également entendu un certain nombre de personnes qui s'y opposent. Je sais que, lors de vos audiences à Calgary il y a trois semaines, vous avez entendu un certain nombre d'intervenants. J'ai l'impression que la très nette majorité des collectivités des Premières Nations en Alberta sont au mieux préoccupées par le projet de loi et au pire qu'elles y sont fortement opposées.

Comme je l'ai déjà dit, pour les sénateurs qui ne connaissent pas l'Alberta, beaucoup de communautés de Premières Nations se sont, disons-le franchement, enrichies — comme celles de Maskwacis, de Fort McKay et bien d'autres — en nouant des partenariats avec l'industrie pétrolière et gazière. En fait, notre gouvernement a l'intention de créer une nouvelle société d'État qui s'appellera « Alberta Opportunities Corporation » et qui aura pour vocation d'apporter un soutien financier destiné à faciliter la prise de participation des Premières Nations dans les grands projets énergétiques. Nous estimons que la possibilité de faire passer les Canadiens autochtones de la pauvreté à la prospérité, en leur permettant de participer à des projets d'exploitation des ressources dans les territoires qu'ils habitent depuis toujours, est une cause hautement morale.

Oui, nous respectons tout à fait l'obligation de la Couronne de consulter, mais nous respectons aussi les droits économiques des Premières Nations de participer à notre économie. C'est pourquoi nous mettrons également sur pied un fonds du contentieux pour appuyer les Premières Nations favorables au développement qui estiment que leurs droits économiques ont été violés quand le gouvernement fédéral a mis son veto au projet Northern Gateway et au trafic de pétroliers, avec le projet de loi C-48.

**Le sénateur Patterson :** Merci, monsieur le premier ministre, de nous avoir parlé de l'influence pernicieuse des opposants à l'exploitation pétrolière et gazière au Canada qui sont financés par des intérêts étrangers. C'est une question que j'allais poser.

J'aimerais maintenant passer à l'Office national de l'énergie. Vous avez parlé de la politisation du processus réglementaire par le biais du projet de loi C-69. Vous avez dit qu'il s'agissait d'un projet de loi politique. L'une des justifications du projet de loi C-69 était de rétablir la confiance du public dans le processus

and Bill C-69 diminishes the role of the NEB. Was the NEB an ineffective and discredited regulatory process?

**Mr. Kenney:** I don't think it was perfect, but I also don't think it was discredited. The NEB, headquartered in Calgary, has historically been considered a model regulator by other jurisdictions. When I was a federal minister travelling in parts of the world that were developing shale gas industries, they asked if they could get training and mentorship from the NEB on how to develop a regulatory framework. From my experience, it was considered a bit of a model around the world, although imperfect, admittedly.

**Ms. Savage:** During the course of the review that led up to Bill C-69, there was an NEB modernization panel that went around the country and took submissions. There was a lot of really good material that went into that. I think you can look at what happened over the last decade with the National Energy Board as these larger, linear pipeline projects went through the process. There were a lot of broader public policy decisions that the National Energy Board was forced to deal with, such as policy around climate change, energy policy, the mix of energy and Indigenous rights and reconciliation. The board was never prepared or equipped to deal with those, but there was no other place to deal with those policy issues, so the board had to deal with them. As a result of that, at the end of those processes, people who were opposed to pipelines were not satisfied and they blamed it on the regulatory process.

So I think it's a bit unfair to say the NEB had a discredited process. I think they were simply not equipped to deal with the policy issues. By the way, Bill C-69 doubles down and makes it worse by forcing those policy issues to be dealt with in the process. We are making a bad situation doubly worse.

[Translation]

**Senator Mockler:** I also want to join my colleagues in congratulating Premier Kenney on his election and his unprecedented leadership. You have a lot of experience, both nationally and internationally.

[English]

Premier, I think we have an opportunity to ensure that Atlantic Canadians have a framework that can provide environmental sustainability along with economic progress, and Premier Higgs shared that with us this week here in Ottawa. Atlantic Canada wants its equal opportunity. I feel that across Canada there is a

réglementaire. Le raisonnement était que l'ONE avait été discrédité, et le projet de loi C-69 diminue son rôle. L'office était-il un processus de réglementation inefficace et discrédité?

**M. Kenney :** Je ne crois pas qu'il était parfait, mais je ne crois pas non plus qu'il ait été discrédité. L'office, dont le siège social se trouve à Calgary, a toujours été considéré comme un organisme de réglementation modèle par d'autres administrations. Quand j'étais ministre fédéral et que je me rendais dans des régions du monde où l'on développait l'industrie du gaz de schiste, on m'a demandé si l'ONE pouvait donner de la formation et du mentorat sur la façon d'élaborer un cadre de réglementation. D'après mon expérience, l'office a été considéré un peu comme un modèle dans le monde, bien qu'imparfait, je l'admets.

**Mme Savage :** Au cours de l'examen qui a mené au projet de loi C-69, un comité de modernisation de l'ONE a sillonné le pays et reçu des mémoires. Il y avait beaucoup de très bons documents à ce sujet. Je pense que vous pouvez revenir sur ce qui s'est passé au cours de la dernière décennie du côté de l'Office national de l'énergie à l'époque où ces grands projets de pipeline linéaires ont été soumis au processus. L'Office national de l'énergie a été obligé de prendre beaucoup de décisions plus générales en matière de politiques publiques, comme la politique sur les changements climatiques, la politique énergétique, ou celle concernant le mix d'énergie, ainsi que les droits des Autochtones et la réconciliation. L'office n'a jamais été préparé ou équipé pour traiter de ces questions, mais comme il n'y avait pas d'autre endroit pour traiter de ces questions de politiques, l'ONE a dû s'en charger. Par conséquent, à la fin de ces processus, les gens qui s'opposaient aux pipelines n'étaient pas satisfaits et ils ont imputé la faute au processus de réglementation.

Je pense donc qu'il est un peu injuste de dire que le processus de l'ONE a été discrédité. Je pense qu'il n'était tout simplement pas équipé pour s'occuper des questions de politiques. Soit dit en passant, le projet de loi C-69 fait double emploi et aggrave la situation en forçant le gouvernement à régler ces questions-là. Nous aggravons encore une fois la situation.

[Français]

**Le sénateur Mockler :** J'aimerais également me joindre à mes collègues pour féliciter le premier ministre Kenney de son élection et de son leadership sans précédent. Vous disposez d'une grande expérience, tant sur le plan national qu'international.

[Traduction]

Monsieur le premier ministre, je pense que l'occasion nous est donnée de veiller à ce que les Canadiens de l'Atlantique disposent d'un cadre pouvant assurer la durabilité environnementale et les progrès économiques, et le premier ministre Higgs nous en a fait part cette semaine, ici, à Ottawa. Le

lot of anger and division. We all have a role to play. I like your approach when you say that it's about national unity.

We have lost the can-do approach in every area of Canada. In Atlantic Canada, we have the biggest refinery in the country. There is something terribly wrong. We cannot access our natural resources coming from Western Canada. When I look at the Irving refinery, it is getting oil from foreign countries, not to say dictatorships, and there is a time where we can, and I hope we will, succeed in bringing back the can-do approach.

With your monumental experience, previously, now and going forward with what I have heard this morning, can you tell me, for Atlantic Canadians, how we can build a pipeline?

**Mr. Kenney:** Thank you, senator. I have spoken with Premier Higgs about this on several occasions and shared with him entirely the hope and dream of renewing a project such as Energy East so that central Canadians can displace foreign, increasingly U.S., oil imports, and Atlantic Canadians can help to add value and export those products to the rest of the world, getting a fair price. It was regrettable, I believe, that the Prime Minister, in response to Premier Higgs, gave the Province of Quebec an effective veto over a prospective interprovincial pipeline, which would be a matter of federal regulatory jurisdiction.

Senator, if this bill passes, the faint hope of some future East Coast pipeline is completely dead. Let's be clear: No board is going to come forward with a final investment decision to risk billions of shareholder dollars to go into a sinkhole of a process that represents nothing but uncertainty, endless interventions and the constant possibility of political interference. The dream of which you speak, which is the opportunity to create more wealth in a province that is struggling and in a region that has struggled economically, dies with the adoption of Bill C-69 in its current form.

**The Chair:** Thank you very much, premier, for this interesting conversation.

We now welcome the Honourable Catherine McKenna, P.C., M.P., Minister of Environment and Climate Change; the Honourable Amarjeet Sohi, P.C., M.P., Minister of Natural Resources; and the Honourable Marc Garneau, P.C., M.P., Minister of Transport. They are accompanied by Ron Hallman, President, Canadian Environmental Assessment Agency; Stephen Lucas, Deputy Minister, Environment and Climate Change; Christyne Tremblay, Deputy Minister, Natural

Canada atlantique veut avoir des chances égales. J'ai l'impression que partout au Canada, il y a beaucoup de colère et de division. Nous avons tous un rôle à jouer. J'aime votre approche quand vous dites que c'est une question d'unité nationale.

Nous avons perdu la bataille du « tout est possible » dans toutes les régions du Canada. Au Canada atlantique, nous avons la plus grande raffinerie au pays. Quelque chose marche vraiment de travers. Nous n'avons pas accès aux ressources naturelles canadiennes en provenance de l'Ouest. La raffinerie Irving, par exemple, reçoit du pétrole de pays étrangers, pour ne pas dire de dictatures, et voici venue l'occasion pour nous de réussir, je l'espère, à rétablir l'approche gagnante.

Compte tenu de votre expérience monumentale, antérieure, actuelle et future avec ce que j'ai entendu ce matin, pouvez-vous me dire, pour les Canadiens de l'Atlantique, comment nous pouvons construire un pipeline?

**M. Kenney :** Merci, sénateur. J'ai discuté de la question avec le premier ministre Higgs à plusieurs reprises et je lui ai fait part de tout l'espoir que nous entretenons de relancer un projet comme Énergie Est afin que le pétrole du centre du pays puisse remplacer celui qui vient de l'étranger, de plus en plus des États-Unis, qu'il puisse se substituer aux importations de pétrole et que les Canadiens de l'Atlantique puissent ajouter de la valeur et exporter ces produits dans le reste du monde, à un prix équitable. Il est regrettable, je crois, que le premier ministre Trudeau, en réponse au premier ministre Higgs, ait donné au Québec ce qui revient à un droit de veto sur un éventuel pipeline interprovincial qui relèverait de la compétence réglementaire fédérale.

Sénateur, si ce projet de loi est adopté, nous verrons s'envoler du même coup le dernier espoir de jamais voir un pipeline sur la côte Est dans l'avenir. Soyons clairs, aucun conseil d'administration ne prendra la décision finale de risquer des milliards de dollars des actionnaires pour se retrouver dans un gouffre financier à la faveur d'un processus qui ne représente que de l'incertitude, des interventions sans fin et la possibilité d'ingérences politiques à n'en plus finir. Le rêve dont vous parlez, c'est-à-dire la possibilité de créer plus de richesse dans une province en difficulté et dans une région qui a connu des difficultés économiques, s'éteindra avec l'adoption du projet de loi C-69 dans sa forme actuelle.

**La présidente :** Merci beaucoup, monsieur le premier ministre, pour cette conversation intéressante.

Nous accueillons maintenant l'honorable Catherine McKenna, c.p., députée, ministre de l'Environnement et du Changement climatique; l'honorable Amarjeet Sohi, c.p., député, ministre des Ressources naturelles, et l'honorable Marc Garneau, c.p., député, ministre des Transports. Ils sont accompagnés de Ron Hallman, président de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, de Stephen Lucas, sous-ministre à l'Environnement et Changement climatique, de Christyne

Resources Canada; and Thao Pham, Associate Deputy Minister, Transport Canada.

Ministers and officials, thank you for joining us. We invite you each to proceed with your statements, which will be followed by a period of questions and answers.

**Hon. Catherine McKenna, P.C., M.P., Minister of Environment and Climate Change:** Thank you very much. I am delighted to be here again.

[*Translation*]

Thank you, Madam Chair. I want to begin by acknowledging that we are on the traditional territory of the Algonquin and Anishinaabe peoples. It's a pleasure to appear before the committee and to have the opportunity of contributing to your study of Bill C-69.

I appreciate the effort that has gone into hearing from a large number of witnesses since February. This is an extremely important piece of legislation, and I appreciate how engaged you all have been.

[*English*]

Hundreds of major resource projects worth an estimated \$500 billion are being planned across Canada over the next 10 years alone.

This committee has heard lots of testimony about the positive contribution of Canadian natural resources, the responsible environmental performance of our resource sectors and the economic opportunities good projects can provide to communities across Canada, including Indigenous communities. On this, our government unequivocally agrees.

I understand that some witnesses have suggested Bill C-69 would prevent good projects from getting built, going so far as to suggest this bill is making it impossible. But in our view, that couldn't be further from the truth.

The current system is a broken system that has let good projects languish in uncertainty. Bill C-69 aims to provide better rules to repair this system so we can increase certainty and encourage investment in Canada's natural resources sector.

Bill C-69 proposes new rules that make sure good projects move forward in a sustainable way that enhances the competitiveness of our energy sector and resource industries. Better rules will improve investor confidence, strengthen our economy and create opportunities for the middle class and those working hard to join it. These new rules rely on science and evidence-based decision making, increase transparency, rebuild

Tremblay, sous-ministre à Ressources naturelles Canada et de Thao Pham, sous-ministre déléguée à Transports Canada.

Madame et messieurs les ministres, mesdames et messieurs les représentants de la fonction publique, merci d'être des nôtres. Nous vous invitons à faire vos déclarations, qui seront suivies d'une période de questions et réponses.

**L'honorable Catherine McKenna, C.P., députée, ministre de l'Environnement et du Changement climatique :** Merci beaucoup. Je suis ravie de me retrouver devant vous.

[*Français*]

Merci, madame la présidente. Tout d'abord, j'aimerais souligner que nous sommes sur le territoire traditionnel des peuples algonquins et anishinaabe. C'est un plaisir de comparaître devant le comité et d'avoir l'occasion de contribuer à votre étude du projet de loi C-69.

J'apprécie les efforts déployés par un grand nombre de témoins depuis le mois de février. C'est un projet de loi extrêmement important, et je suis heureuse de votre engagement.

[*Traduction*]

Il est prévu que des centaines de grands projets de ressources, d'une valeur estimée à 500 milliards de dollars, seront lancés un peu partout au Canada au cours des 10 prochaines années.

Ce comité a entendu de nombreux témoignages sur la contribution positive des ressources naturelles du Canada, sur les activités respectueuses de l'environnement menées par nos secteurs des ressources et sur les débouchés économiques que de bons projets peuvent offrir aux communautés partout au Canada, y compris aux communautés autochtones. Sur ce point, notre gouvernement est entièrement d'accord.

Je crois comprendre que certains témoins ont laissé entendre que le projet de loi C-69 empêcherait la construction de bons projets, allant même jusqu'à suggérer que ce projet de loi le rendrait impossible. Toutefois, à notre avis, cela ne pourrait être plus éloigné de la vérité.

Le système actuel est un système en panne qui a laissé planer l'incertitude sur de bons projets. Le projet de loi C-69 vise à réparer ce système de manière à accroître la certitude et à encourager les investissements dans le secteur des ressources naturelles du Canada.

Le projet de loi C-69 propose de nouvelles règles qui garantissent la réalisation de bons projets susceptibles de renforcer la compétitivité de notre secteur de l'énergie et de nos industries d'extraction des ressources naturelles. De meilleures règles amélioreront la confiance des investisseurs, renforceront notre économie et créeront des opportunités pour la classe moyenne et pour ceux qui travaillent pour l'intégrer. Ces

public trust and protect our environment, and the new rules enable genuine partnership with Indigenous peoples. Bill C-69 will give Canadians the opportunities to have their voices heard and advance reconciliation.

[*Translation*]

When we come together to adopt Bill C-69, we will be giving Canada a responsible and sustainable way to develop natural resources, with the kind of transparency and rigour that will instill trust in the outcomes, trust that has been lacking.

Bill C-69 has benefited from the input of literally thousands of Canadians over months and months of consultation and engagement. In fact, the process began in January 2016.

For three years, people across this country have provided input, including industry, academia, and our Indigenous, provincial and territorial partners.

[*English*]

Two expert panels and two parliamentary committees held their own meetings, conducted studies, heard witnesses and reviewed comments from the public. This input has benefitted and strengthened the bill.

The committee has heard from many of the same people that we heard from during our consultations. There have been a wide range of witnesses with a wide range of perspectives — some aligned and some wildly opposed. But I believe that underneath disagreements on policy design, there is a real consensus among Canadians when it comes to having a modern environmental and regulatory system that protects the environment, supports reconciliation with Indigenous peoples, attracts investment and ensures that good projects go ahead in a timely fashion. I know all Canadians can agree that good projects should go ahead in a timely way — projects that will create good jobs and economic opportunities.

I'd like to spend a few minutes on key aspects of the bill that have come up during your study.

As you have heard, there is broad support for the early planning phase, an essential component of the new impact assessment system that reflects what we know to be best practice for industry. Early planning provides for a structured process, led by the impact assessment agency, to engage with stakeholders, potentially affected Indigenous peoples and communities, regulators and cooperating jurisdictions. It ensures key issues are

nouvelles règles, qui reposent sur des bases scientifiques et des prises de décisions factuelles, permettent de rétablir la confiance du public et de protéger notre environnement. Les nouvelles règles permettent aussi de nouer un véritable partenariat avec les peuples autochtones. Le projet de loi C-69 donnera aux Canadiens la possibilité de faire entendre leur voix et de faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones.

[*Français*]

Lorsque nous nous réunirons pour adopter le projet de loi C-69, nous donnerons au Canada un moyen responsable et durable de développer nos ressources naturelles, avec une transparence et une rigueur qui instaureront la confiance dans les résultats, une confiance qui faisait défaut.

Le projet de loi C-69 a bénéficié de l'apport de milliers de Canadiens au cours de trois ans de consultation et de mobilisation. Nous avons tenu des centaines de réunions, reçu des centaines de soumissions écrites et examiné des milliers de commentaires. En fait, le processus a commencé en janvier 2016.

Depuis trois ans, des gens de partout au pays y ont contribué, y compris des représentants de l'industrie, du milieu universitaire et nos partenaires autochtones, provinciaux et territoriaux.

[*Traduction*]

Deux groupes d'experts et deux comités parlementaires ont tenu leurs propres réunions, mené des études, entendu des témoins et examiné les commentaires du public. Cette contribution a bénéficié au projet de loi et l'a renforcé.

Le comité a entendu bon nombre des mêmes personnes que lors de nos consultations. Plusieurs témoins ont présenté une gamme de points de vue. Certains pour et d'autres farouchement contre, mais je crois que, malgré les désaccords sur le genre de politiques à adopter, il existe un réel consensus parmi les Canadiens qui souhaitent disposer d'un système environnemental et réglementaire moderne protégeant l'environnement, favorisant la réconciliation avec les peuples autochtones, attirant les investissements et permettant la réalisation des projets dans des délais raisonnables. Je sais que tous les Canadiens peuvent convenir que les bons projets doivent être réalisés rapidement, de manière à créer de bons emplois et des débouchés économiques.

J'aimerais passer quelques minutes à parler des principaux aspects du projet de loi qui ont été évoqués au cours de votre étude.

Comme vous l'avez entendu dire, il y a beaucoup d'appui pour la phase de planification initiale, une composante essentielle du nouveau système d'évaluation d'impact qui reflète ce que nous savons être la meilleure pratique pour l'industrie. La planification initiale prévoit un processus structuré, dirigé par l'Agence d'évaluation d'impact, permettant de dialoguer avec les parties prenantes, les peuples et les communautés autochtones

raised early in the process, leading to better project design and ensuring project proponents know what's expected of them at the outset. Additionally, upfront investment in early planning allows for faster reviews and more timely decisions. This is a key element of our "one project, one review" approach, ensuring the needs of all partners, whether provinces or federal life cycle regulators are met through a single process.

[*Translation*]

Under Bill C-69, impact assessments will consider how proposed projects could affect not just our environment, as with the current system, but also the long-term social, health and economic impacts. This responds to feedback from Canadians that they expect project decisions to be informed by impacts on communities, including positive economic contributions.

[*English*]

By focusing on sustainability, we can make sure that there are lasting benefits for Canada — no more short-term gains causing long-term pain for communities.

There has been concern expressed with the broadened scope of factors that would be considered. In fact, what we have built throughout Bill C-69 is increased transparency. Many economic and social factors have been rightly considered by cabinet, as Canadians expect them to be, in making decisions on major projects. Bill C-69 brings transparency to the information that cabinet considers in making its decisions and requires transparency on the reasons for the decisions made.

We have heard from Canadians that they want more clarity on how factors such as climate change and Gender-based Analysis Plus will be considered during impact assessments. We have listened and are consulting on a strategic assessment on climate change, which will provide clear and transparent guidance on how climate change will be considered within individual project reviews. Similarly, the agency is developing public guidance documents, including one on GBA+, which was released yesterday, with more to follow in the coming weeks. These documents will give assessment practitioners clarity on how to undertake these assessments.

éventuellement concernés, les régulateurs et les administrations adhérant à la démarche. Cela garantit que les problèmes clés seront soulevés tôt dans le processus, ce qui permettra une meilleure conception du projet et permettra aux promoteurs de projets de savoir ce qu'on attend d'eux dès le départ. De plus, les investissements initiaux dans la planification précoce permettent des examens et des décisions plus rapides. Il s'agit d'un élément clé de notre approche « un projet, une évaluation », qui permet de répondre aux besoins de tous les partenaires, qu'il s'agisse d'autres administrations ou d'organismes de réglementation fédéraux du cycle de vie, au cours d'un seul processus.

[*Français*]

Dans le cadre du projet de loi C-69, les évaluations d'impact examineront la manière dont les projets proposés pourraient affecter non seulement notre environnement, comme dans le système actuel, mais également les conséquences à long terme sur la société, la santé et l'économie. Cela répond aux commentaires des Canadiens, qui s'attendent à ce que les décisions relatives aux projets soient prises en tenant compte des incidences sur les communautés, notamment des contributions économiques positives.

[*Traduction*]

En mettant l'accent sur la durabilité, nous pouvons nous assurer qu'il y aura des avantages durables pour le Canada. Plus question de gains à court terme causant une douleur à long terme pour les communautés.

Des préoccupations ont été exprimées au sujet de l'élargissement de la portée des facteurs qui seraient pris en considération. En fait, ce que nous avons bâti au fil des pages du projet de loi C-69, c'est une plus grande transparence. Le Cabinet a tenu compte, à juste titre, de nombreux facteurs économiques et sociaux, comme les Canadiens s'y attendent, lorsqu'il a à prendre des décisions sur des projets d'envergure. Le projet de loi C-69 assure la transparence de l'information dont le Cabinet tient compte dans ses décisions et impose la transparence quant aux motifs des décisions prises.

Les Canadiens nous ont demandé plus de clarté sur la manière dont des facteurs, tels que les changements climatiques et l'analyse comparative entre les sexes plus, l'ACS+, seront pris en compte lors des évaluations d'impact. Nous avons écouté et nous sommes en train de mener des consultations sur une évaluation stratégique des changements climatiques, qui fournira des indications claires et transparentes sur la manière dont les changements climatiques seront pris en compte dans le cadre des évaluations de projets individuels. De même, l'agence élabore des documents d'orientation pour le public, notamment un document sur l'ACS+, publié hier, et d'autres qui suivront au cours des prochaines semaines. Ces documents permettront aux praticiens de l'évaluation des avoir comment procéder.

Some witnesses expressed concerns that economic considerations won't be factored into impact assessments. That's just wrong. But, as noted, the shift to impact assessment involves a focus on sustainability, the definition of which includes economic effects. In fact, the impact assessment act directly and indirectly mentions economics 179 times. The consideration of a project's economic benefits, such as being able to meet increased demands for energy as our economy grows, will be important factors in project decisions. It bears noting that this represents a change from the current regime, which only considers the adverse environmental impacts. The legislation right now makes no reference to economic considerations.

I know you have also heard concerns about discretionary powers the Minister of Environment and Climate Change and cabinet would hold under the proposed impact assessment act. We held exhaustive consultations with Canadians, and it was the opinion of the majority that final decisions should continue to rest with elected, accountable ministers. The level of discretion proposed in Bill C-69 is consistent with the existing federal environmental assessment regime and with provincial regimes.

[*Translation*]

In addition, I would argue that Bill C-69 will bring significantly more accountability and transparency to the process. It will allow for a much clearer, direct line of sight, from the beginning of the assessment to the decision at the end. Decisions will be based on clear criteria and provide a publicly available impact assessment report. When a decision on a project is made, the reasons will be posted publicly for all to see.

[*English*]

This government believes it's important for Canadian to have a voice in the review of major projects. I know you have heard concerns that eliminating the standing test in the current system would result in delays and a drowning out of voices. I know you've also heard from a number of witnesses that have shown how open, inclusive participation in process is critical to achieving broad support for projects and reducing the risk of litigation. Bill C-69 provides greater opportunity for public input, including for those most affected.

The current regime under CEEA 2012 does not include a standing test, and participation has been very well managed by the diligent officials at the Canadian Environmental Assessment Agency. The new agency will continue to use this expertise, managing public consultations on major projects through a

Certains témoins ont dit craindre que les considérations économiques ne soient pas prises en compte dans les analyses d'impact. Cependant, comme cela a été précisé précédemment, le passage aux évaluations d'impact implique qu'il faut mettre l'accent sur la durabilité. Sa définition même comprend les effets économiques. La loi sur l'évaluation d'impact mentionne directement et indirectement l'économie 179 fois. La prise en compte des avantages économiques d'un projet, comme sa capacité à répondre à la demande croissante en énergie à mesure que notre économie se développe, sera un facteur important dans les décisions relatives aux projets. Il convient de noter que cela représente un changement par rapport au régime actuel qui ne prend en compte que les impacts environnementaux négatifs. La législation actuelle ne fait aucune référence aux considérations économiques.

Je sais que vous avez entendu des préoccupations au sujet des pouvoirs discrétionnaires que détiendraient la ou le ministre de l'Environnement et du Changement climatique et le Cabinet en vertu de la loi sur l'évaluation d'impact proposée. Nous avons tenu des consultations approfondies auprès des Canadiens et la majorité d'entre eux a estimé que les décisions finales doivent rester du ressort des ministres élus et responsables. Le niveau de discrétion proposé dans le projet de loi C-69 est conforme au régime fédéral actuel d'évaluation environnementale et aux régimes provinciaux.

[*Français*]

De plus, je soutiens que le projet de loi C-69 apportera beaucoup plus de responsabilité et de transparence au processus. Cela permettra une ligne de visée directe beaucoup plus claire, du début de l'évaluation à la décision finale. Les décisions seront fondées sur des critères clairs et fourniront un rapport d'évaluation d'impact accessible au public. Lorsqu'une décision sera prise sur un projet, les raisons seront affichées publiquement, à la vue de tous.

[*Traduction*]

Notre gouvernement juge important que les Canadiens puissent participer aux examens de grands projets. Je sais que vous avez entendu des préoccupations selon lesquelles l'élimination du « test permanent » dans le système actuel entraînerait des retards et la « noyade » des voix. Je sais que plusieurs témoins ont également montré à quel point la participation ouverte et inclusive aux processus est essentielle pour obtenir un large soutien aux projets et réduire les risques de litiges. Le projet de loi C-69 offre une plus grande opportunité au public, y compris de la part des personnes les plus touchées.

Le régime actuel sous la LCEE de 2012 n'inclut pas de « test permanent » et la participation a été très bien gérée par les responsables de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale qui ont fait preuve de diligence. La nouvelle agence continuera à utiliser cette expertise en organisant des



variety of mechanisms whether in person, online or via written submissions.

I'd like to take a moment to talk about Bill C-69's approach to Indigenous participation. With Bill C-69, we are moving beyond the duty to consult to a rights-based engagement. As proposed in this new legislation, we will work in partnership with Indigenous peoples to ensure their involvement in studying project impacts from the start. By recognizing Indigenous rights and knowledge in project reviews, we can advance reconciliation and get to better project decisions.

[*Translation*]

It is imperative to note here that consultation and engagement with Indigenous peoples is separate and distinct from broader public participation in impact assessments. Indigenous voices will not be drowned out in this process. Bill C-69 ensures respect for the rights of Indigenous peoples, including a mandatory consideration of impacts on their rights.

[*English*]

Finally, there has been lots of interest in the types of projects that will be subject to the impact assessment process. We just released a second consultation paper on the project list regulations as well as one on the information requirements and time management regulations. A technical briefing was offered to senators, and I hope you were able to participate.

We have been clear that the impact assessment act will focus on projects that pose significant risks to the environment in areas that fall under federal jurisdiction. I believe that the approach clearly laid out in the paper released yesterday addresses just that.

These regulatory proposals are the result of years of rigorous consultations with industry, Indigenous communities, environmentalists, provinces and territories, and the public on what kinds of activities should be subject to federal impact assessments.

[*Translation*]

Thank you to the committee for all the time and care you have invested in studying Bill C-69. I look forward to your thoughtful suggestions on how the bill could be strengthened and improved, while still meeting its underlying objectives.

Thank you.

consultations publiques sur des projets majeurs au moyen de divers mécanismes, que ce soit en personne, en ligne ou par écrit.

J'aimerais prendre un moment pour parler de l'approche du projet de loi C-69 en matière de participation autochtone. Avec le projet de loi C-69, nous allons au-delà de « l'obligation de consulter » pour prendre des engagements fondés sur les droits. Comme le propose cette nouvelle législation, nous travaillerons en partenariat avec les autochtones pour assurer leur participation à l'étude des impacts du projet dès le début. En reconnaissant les droits et les connaissances des peuples autochtones dans les évaluations de projets, nous pouvons faire progresser la réconciliation et prendre de meilleures décisions pour les projets.

[*Français*]

Il est impératif de noter ici que la consultation et la participation des peuples autochtones sont distinctes, et également distinctes de la participation plus large du public aux analyses d'impact. Les voix autochtones ne seront pas noyées dans ce processus. Le projet de loi C-69 garantit le respect des droits des peuples autochtones, y compris la prise en compte obligatoire des répercussions sur leurs droits.

[*Traduction*]

Enfin, les types de projets qui feront l'objet du processus d'évaluation d'impact ont suscité beaucoup d'intérêt. Nous venons de publier un deuxième document de consultation sur le règlement relatif à la liste de projets, ainsi qu'un autre sur le règlement relatif aux exigences en matière d'information et à la gestion du temps. Une séance d'information technique a été offerte aux sénateurs et j'espère que vous avez pu y participer.

Nous avons clairement indiqué que la loi sur l'évaluation d'impact se concentrera sur les projets qui présentent des risques importants pour l'environnement dans les domaines de compétence fédérale. Je crois que l'approche clairement exprimée dans le document publié hier répond justement à cela.

Ces propositions de réglementation sont le résultat de mois de consultations rigoureuses avec l'industrie, les communautés autochtones, les provinces et les territoires, ainsi que le public sur les types d'activités qui devraient être soumises aux évaluations d'impact fédérales.

[*Français*]

Merci au comité pour le temps et l'attention consacrés à l'étude du projet de loi C-69. J'attends vos suggestions judicieuses sur la manière dont le projet de loi pourrait être renforcé et amélioré, tout en respectant ses objectifs sous-jacents.

Je vous remercie.

[English]

**Hon. Amarjeet Sohi, P.C., M.P., Minister of Natural Resources:** Madam Chair, I also want to start by acknowledging that we are gathered here on Algonquin and Anishinaabe territory. It is not just important from a ceremonial point of view, but, for me, it is also a commitment for reconciliation. I am someone who has been able to build my life in this country, and I feel a personal responsibility that, wherever we go, we do acknowledge a strong partnership with Indigenous communities as we move forward on our work as a government.

Honourable senators, I am pleased to be here with my colleagues to talk about Bill C-69, which could be one of most important pieces of legislation we work on together. Bill C-69 is about ensuring that we get good resource projects built in a timely, responsible and transparent way by introducing better rules that protect investor confidence, promote public trust, advance reconciliation with Indigenous peoples and enhance environmental protection.

Our government shares your determination to get this right, and we remain open to constructive amendments that will strengthen this legislation.

However, the consequences of not fixing the existing system are simply too great. I say that as a proud Albertan — as someone with friends, family and neighbours who make their living in the oil and gas industry. I say this as the minister who is currently overseeing our government's reconsideration of the proposed Trans Mountain Pipeline Expansion Project. Bill C-69 addresses many of the issues outlined in the Federal Court of Appeal's decision on that particular project. Most important, it requires earlier and regular engagement, including with Indigenous peoples.

TMX was first submitted to the National Energy Board in 2013. Today, in 2019, the review still continues. Let me be clear: We remain steadfast in our commitment to get this process right by following the court's guidance, but it should have never come to this. It is an indictment of a system that left major resource projects vulnerable to legal challenges by failing to ensure Indigenous voices were heard and environmental concerns taken seriously. It is a call to action to everyone who wants our natural resources sector, and particularly our energy sector, to be competitive and create good, middle-class jobs. It is a call that our government is responding to.

[Traduction]

**L'honorable Amarjeet Sohi, C.P., député, ministre des Ressources naturelles :** Madame la présidente, moi aussi, je veux souligner que nous sommes réunis sur un territoire algonquin et anishinabe. Cette reconnaissance n'est pas seulement importante d'un point de vue cérémoniel, parce que, pour moi, elle constitue un engagement envers la réconciliation. J'ai eu l'occasion de m'établir dans ce pays et d'y bâtir ma vie, et j'estime personnellement qu'il est de notre responsabilité — où que nous soyons — de prendre acte du partenariat solide que nous avons noué avec les communautés autochtones dans l'avancement du travail du gouvernement.

Honorables sénateurs, je suis heureux d'être ici avec mes collègues pour parler du projet de loi C-69, qui pourrait être l'une des mesures législatives les plus importantes sur lesquelles nous travaillons ensemble. Le projet de loi C-69 nous permet de nous assurer que nous obtenons des projets d'exploitation des ressources judicieux, et ce, de manière opportune, responsable et transparente. Il introduit de meilleures règles qui protègent la confiance des investisseurs et qui favorisent la confiance du public. Il met de l'avant la réconciliation autochtone et améliore la protection environnementale.

Notre gouvernement partage votre détermination pour réussir et nous restons ouverts aux modifications constructives qui renforceront le projet de loi.

Par contre, les conséquences sont simplement trop grandes si nous ne corrigeons pas le système actuel. Je dis cela en tant que fier Albertain, en tant que personne qui a des amis, une famille et des voisins qui vivent de l'industrie pétrolière et gazière. Je dis cela en tant que ministre qui surveille actuellement la reconsidération de notre gouvernement sur le projet d'agrandissement proposé du réseau pipelinier de Trans Mountain. Le projet de loi C-69 traite de nombreux problèmes soulignés dans la décision de la Cour d'appel fédérale sur le projet. Surtout, il requiert une mobilisation plus précoce et régulière, y compris avec les peuples autochtones.

Le projet TMX a tout d'abord été déposé devant l'Office national de l'énergie en 2013. Nous sommes maintenant en 2019 et le processus d'examen est encore en cours. Soyons clairs : nous restons fermes dans notre engagement pour suivre le processus de manière adéquate selon l'orientation de la cour, mais n'aurions jamais dû en arriver là. Nous assistons à la remise en question d'un système à cause duquel de grands projets de ressources ont été exposés aux défis juridiques parce qu'on ne s'est pas assuré que les voix autochtones soient entendues et que les préoccupations environnementales soient prises au sérieux. C'est un appel à l'action pour toutes les personnes qui veulent que nos secteurs des ressources naturelles, en particulier notre secteur de l'énergie, soient compétitifs et créent de bons emplois pour la classe moyenne. De plus, c'est un appel auquel le gouvernement répond présent.

Behind every project is a team of labourers, engineers, tradespeople and architects with good-paying jobs. Behind those workers are families and communities that benefit from the 1.8 million jobs created, directly or indirectly, by the resource sector.

Canada has a new wave of projects on the way. In fact, our latest inventory indicates that there are more than 400 resource projects either already started or planned over the next decade, with a combined value approaching \$585 billion. The time is now. If we want to keep seizing on all these opportunities and build a Canada that works for everyone, we must develop our resources in the right way. We need to ensure good resource projects will grow our economy. Our job economy can get built with major projects like pipelines, hydro dams and offshore wind energy that mean jobs for Canadian workers.

That is the purpose of Bill C-69 and the reason for creating a new Canadian energy regulator to replace the National Energy Board. Canadians deserve a federal regulator that reflects Canada's and the world's changing energy needs. This is important and, frankly, overdue. The NEB's structure, role and mandate have barely changed since it was created in 1959. We need a modern regulator to bring together Canada's energy, economic, environmental and climate goals, while, at the same time, renew Canada's relationship with Indigenous peoples.

The Canadian energy regulator act does all of this in five key ways.

First, it proposes a modern governance and management model. We want to separate the regulator's decision-making functions on major projects from its daily operations so that it has the necessary independence and the proper accountability. We are also proposing that the new regulator feature greater regional diversity and expertise, including in areas such as Indigenous knowledge, municipal planning and engineering. In Canada, in 2019, this diversity and expertise are essential for successful project reviews. We also propose that at least one member of the board of directors and one full-time commissioner be First Nations, Metis or Inuit.

Second, we want to enhance investor certainty by reducing red tape, duplication and unnecessary delays in the decision-making process. We would do so by ensuring more decisions reside with the regulator's commissioners or the Minister of Natural Resources. To make the process more efficient, we propose

Derrière chaque projet se trouve une équipe d'ouvriers, d'ingénieurs, de gens de métier et d'architectes avec un emploi bien rémunéré. Derrière tous ces travailleurs, il y a les familles et les collectivités qui bénéficient aussi des 1,8 million d'emplois créés — directement ou indirectement — par le secteur des ressources.

Le Canada a une nouvelle vague de projets imminents. En fait, notre dernier inventaire indique qu'il y a plus de 400 projets de ressources qui ont déjà commencé ou qui devraient être lancés au cours de la prochaine décennie. Ils ont une valeur combinée qui s'approche de 585 milliards de dollars. Le moment est venu. Si nous voulons continuer à profiter de ces occasions — afin de créer un Canada qui fonctionne pour tous —, nous devons développer nos ressources de la bonne façon. Nous devons nous assurer que les projets de ressource judicieux qui feront croître notre économie puissent être créés. Il faut des projets importants comme les pipelines, les barrages hydroélectriques et l'énergie éolienne en mer, synonymes d'emplois pour les travailleurs canadiens.

C'est l'objectif du projet de loi C-69 et la raison pour laquelle on a créé un nouvel organisme canadien de réglementation de l'énergie pour remplacer l'Office national de l'énergie, l'ONE. Les Canadiens méritent un organisme de réglementation fédéral qui reflète les besoins énergétiques changeants du Canada et du monde. C'est important et, franchement, cela aurait dû être fait il y a longtemps. La structure, le rôle et le mandat de l'ONE ont à peine changé depuis sa création en 1959. Nous avons besoin d'un organisme de réglementation moderne pour combiner les objectifs du Canada en matière d'énergie, d'économie, d'environnement et de climat, tout en renouvelant la relation du Canada avec les peuples autochtones.

La Loi sur la Régie canadienne de l'énergie fait tout cela de cinq façons clés.

Premièrement, cette loi propose un modèle de gouvernance et de gestion moderne. Nous voulons séparer les fonctions de prise de décisions de la régie sur les projets importants de ses opérations quotidiennes afin qu'elle ait l'indépendance nécessaire et la reddition de comptes adéquate. Aussi, la nouvelle régie que nous proposons comprend une plus grande diversité et une plus grande expertise régionale, y compris dans des domaines comme le savoir autochtone, la planification et l'ingénierie municipale. Au Canada, en 2019, cette diversité et cette expertise sont essentielles pour des examens de projet réussis. Nous proposons aussi qu'il y ait au moins un membre du conseil d'administration et qu'un commissaire à temps plein soit membre d'une Première Nation, métis ou inuit.

Deuxièmement, nous voulons améliorer la certitude des investisseurs en réduisant la paperasse, le dédoublement et les retards inutiles dans le processus de prise de décisions. Nous y arriverons en nous assurant que plus de décisions relèvent des commissaires de la régie ou du ministre des Ressources

giving the regulator more authority to make final decisions on issues such as suspensions of certificates and licences. The bill also proposes to empower the Minister of Natural Resources with final decisions on export licences, which were previously a cabinet decision. We also want to provide companies with a clear understanding of what factors will be taken into account in any review of a project's impact.

Third, the new Canadian energy regulator would enhance public trust in the review process by making it more inclusive, transparent and meaningful. That is why the CER act proposes to do away with the NEB's standing test, which was only added to the legislation in 2012 and has damaged public trust by polarizing Canadians on major energy projects. By clarifying the factors considered in this public interest determination, enhancing the public participation program and ensuring reviews incorporate the views of Canadians, we get to better decisions. Just as this committee opted to tour the country to hear from Canadians, we believe the new regulator must respect the rights of Canadians to be heard.

Fourth, the new Canadian energy regulator would support Indigenous participation and ensure meaningful engagement throughout the review process by recognizing Indigenous rights up front, enhancing the consideration and protection of Indigenous knowledge and establishing an Indigenous advisory committee.

Fifth and finally, we want to make sure the new federal energy regulator has the tools it needs to safeguard the public and protect the environment. Through all of these measures, we can better support Canada's energy sector, one that is globally competitive, attracts investments and ensures we can protect the environment for future generations.

Madam Chair, I will now pass things over to my colleague Minister Garneau.

[Translation]

**Hon. Marc Garneau, P.C., M.P., Minister of Transport:** Thank you, Madam Chair. I too would like to acknowledge that we are on the traditional lands of the Algonquin and Anishinaabe peoples.

I appreciate the opportunity to speak with you today about the new Canadian navigable waters act, which would be established under Bill C-69. With this act, our government is delivering on its promise to restore protections and put in place modern

naturelles. Pour rendre le processus plus efficace, nous proposons de donner à la régie plus de pouvoirs afin de prendre les décisions finales sur des problèmes comme la suspension de certificats et de licences. Le projet de loi propose également de confier au ministre des Ressources le pouvoir de rendre des décisions finales en matière de licences d'exportation, ce qui incombait auparavant au Cabinet. Nous voulons aussi fournir aux entreprises une compréhension plus claire des facteurs qui seraient pris en compte dans tout examen de l'incidence d'un projet.

Troisièmement, la nouvelle Régie canadienne de l'énergie augmenterait la confiance du public pour le processus d'examen en le rendant plus inclusif, transparent et utile. C'est pourquoi la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie propose notamment d'abolir le critère du test de représentativité de l'ONE, lequel a seulement été ajouté à la législation en 2012 et a porté atteinte à la confiance du public en polarisant les Canadiens sur les grands projets; de clarifier les facteurs dont elle doit tenir compte pour déterminer l'intérêt du public; et, enfin, d'améliorer ses programmes de participation du public en nous assurant que les examens intègrent les points de vue des Canadiens, cela pour parvenir à de meilleures décisions. Étant donné que ce comité a choisi de parcourir le pays pour entendre les Canadiens, nous croyons que la nouvelle régie doit respecter le droit des Canadiens d'être entendus.

Quatrièmement, la nouvelle Régie canadienne de l'énergie appuierait la participation autochtone. Elle assurerait un engagement plus significatif tout au long du processus d'examen en reconnaissant les droits des Autochtones dès le départ, en améliorant l'examen et la protection des connaissances autochtones, et en établissant un comité consultatif autochtone.

Enfin, cinquièmement, nous voulons nous assurer que la nouvelle Régie fédérale de l'énergie a les outils dont elle a besoin pour protéger le public et l'environnement. Par l'entremise de toutes ces mesures, nous pouvons mieux appuyer le secteur de l'énergie du Canada, un secteur qui soit compétitif à l'échelle mondiale, qui attire des investissements et qui veille à ce que nous puissions protéger l'environnement pour les générations futures.

Madame la présidente, je cède maintenant la parole à mon collègue, le ministre Garneau.

[Français]

**L'honorable Marc Garneau, C.P., député, ministre des Transports :** Merci, madame la présidente. J'aimerais reconnaître moi aussi que nous sommes sur les terres traditionnelles des Algonquins et des Anishinaabe.

Je suis heureux d'avoir l'occasion de vous parler aujourd'hui de la nouvelle Loi sur les eaux navigables canadiennes, qui sera constituée conformément au projet de loi C-69. Avec cette loi, notre gouvernement respecte sa promesse de restaurer les

safeguards. This promise will protect the public right of navigation on all navigable waters in Canada.

Navigable waters have defined our country. The Indigenous peoples of Canada have a long history of using these waters as a means of travel, to hunt and fish, and also to travel to ceremonies, meetings and exchanges with other Indigenous groups.

And today, one only needs to look at how many communities now stand where our rivers flow and merge, or where they narrow, or where they meet our oceans, to see how our navigable waters have shaped Canada. For example, just beyond the windows of Parliament here in Ottawa, we have the confluence of the Ottawa, Rideau and Gatineau Rivers.

These particular waterways have been instrumental in the history of the national capital region —as a logging community, and, of course, dating back much earlier, when travelling by river facilitated trade among first nations.

And this is only one example of many across Canada. From our big, cosmopolitan cities to innumerable villages and hamlets, much of our history and culture has been written with the ink of our navigable waters. The new Canadian navigable waters act aims to recognize and protect the use of these waterways.

[English]

With the Canadian navigable waters act, we are restoring lost protections so that Indigenous peoples and recreational boaters can continue to travel Canada's vast network of rivers, lakes and canals for years to come. This legislation would restore and better protect the right to travel on all navigable waters in Canada. It would support a new, world-leading environmental and regulatory system under which important projects are allowed to proceed in a sustainable manner with a framework that provides for predictable and timely decisions.

The new Canadian navigable waters act is the result of extensive consultation, and consultation is, indeed, firmly entrenched at the heart of this new legislation. Our government launched a review of the Navigation Protection Act in June 2016. There were public consultations over the course of more than a year. We heard from recreational boaters. We heard from other levels of government. We heard from Indigenous communities. We heard from industries. We heard from environmental organizations. The study conducted by the House of Commons

protections et de mettre en place des mesures de protection modernes. Cette promesse protégera le droit public à la navigation sur toutes les eaux navigables au Canada.

Les eaux navigables ont défini notre pays. Les peuples autochtones du Canada utilisent depuis très longtemps ces eaux pour se déplacer, chasser et pêcher ainsi que pour se rendre à des cérémonies, à des rencontres et à des échanges avec d'autres groupes autochtones.

Aujourd'hui, nous n'avons qu'à regarder le nombre de collectivités qui vivent à proximité des endroits où nos rivières coulent et se rejoignent, là où elles rétrécissent et où elles rencontrent nos océans pour nous rendre compte que nos eaux navigables ont façonné le Canada. Par exemple, tout juste derrière les fenêtres du Parlement, ici à Ottawa, nous avons la confluence de la rivière des Outaouais, de la rivière Rideau et de la rivière Gatineau.

Ces cours d'eau particuliers ont été importants dans l'histoire de la région de la capitale nationale pour la communauté forestière et, si l'on remonte beaucoup plus loin dans le temps, lorsque les déplacements par les rivières facilitaient le commerce entre les Premières Nations.

Ce n'est qu'un des nombreux exemples de ce que l'on voit partout au Canada. De nos grandes villes cosmopolites à nos innombrables villages et hameaux, une grande partie de notre histoire et de notre culture a été écrite à l'encre de nos eaux navigables. La nouvelle Loi sur les eaux navigables canadiennes vise à reconnaître et à protéger l'utilisation de ces voies navigables.

[Traduction]

Grâce à la Loi sur les eaux navigables canadiennes, nous rétablissons des protections qui n'existaient plus, afin que les peuples autochtones et les plaisanciers puissent continuer d'emprunter le vaste réseau de cours d'eau, de lacs et de canaux du Canada pendant de nombreuses années encore. La mesure législative envisagée rétablirait et protégerait mieux le droit de circuler sur toutes les eaux navigables du Canada. Elle appuierait un nouveau système environnemental et réglementaire de calibre mondial dans le cadre duquel des projets importants pourraient être réalisés de façon durable, suivant un cadre permettant des décisions prévisibles et opportunes.

La nouvelle Loi sur les eaux navigables canadiennes est le résultat de vastes consultations, des consultations qui se retrouvent au cœur même de la nouvelle loi. Notre gouvernement a lancé un examen de la Loi sur la protection de la navigation en juin 2016. Il y a eu des consultations publiques pendant plus d'un an. Nous avons entendu des plaisanciers. Nous avons entendu d'autres ordres de gouvernement. Nous avons entendu les communautés autochtones. Nous avons entendu des représentants des industries. Nous avons entendu

Standing Committee on Transport, Infrastructure and Communities was also extremely useful.

The new legislation would advance reconciliation with Indigenous peoples, safeguard their rights and give them the opportunity to partner with the government to manage the navigable waterways that are important to them.

[*Translation*]

It would give communities —and recreational boaters —more chances to have their say on infrastructure and resource projects that could affect their right to navigation. In addition to protecting the public right of navigation on all navigable waters in Canada, the new Canadian navigable waters act would maintain a schedule of waters. The schedule is a useful tool for identifying navigable waterways that are most important to Canadians and Indigenous peoples, and most vulnerable to development.

The new legislation would make it easier for anyone to request additions to the schedule, and quicker for the government to make them. It would also broaden the factors the government would consider when deciding whether a navigable water should be added to the schedule.

With the new legislation, the public would be better informed about the new process for adding navigable waters to the schedule, as well as the criteria used in decision making. This legislation also includes a comprehensive definition of “navigable water” that would expand oversight to waterways that are not currently considered navigable.

The new definition better captures waterways used for boating, or used as a means of travel for Indigenous peoples to exercise their rights. New protections in the legislation would also require consideration of the cumulative impact on navigation of multiple projects on a waterway.

[*English*]

There would also be a new notification and resolution process, making information available on works constructed on non-scheduled navigable waters so that navigation concerns can be addressed before construction begins.

The new Canadian navigable waters act would also play an important role in the proposed new impact assessment system as outlined in Bill C-69. Under the new legislation, the impact assessment agency of Canada would lead all federal reviews on major projects, and for those major projects, any navigable

des organisations environnementales. L'étude menée par le Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités de la Chambre des communes a également été extrêmement utile.

La nouvelle loi favoriserait la réconciliation avec les peuples autochtones, protégerait leurs droits et leur donnerait l'occasion de s'associer au gouvernement pour gérer les voies navigables qui sont importantes pour eux.

[*Français*]

Elle donnera aux collectivités et aux plaisanciers davantage d'occasions d'avoir leur mot à dire en ce qui concerne les projets portant sur l'infrastructure et les ressources qui pourraient avoir une incidence sur leur droit à la navigation. En plus de protéger le droit public à la navigation sur toutes les eaux navigables du Canada, la nouvelle Loi sur les eaux navigables canadiennes prévoit une annexe au sujet des eaux. Cette annexe est un outil utile pour recenser les voies navigables qui sont les plus importantes pour les Canadiens et les peuples autochtones et les plus vulnérables au développement.

Grâce à cette nouvelle loi, quiconque pourra demander plus facilement des ajouts à l'annexe, et le gouvernement pourra également en apporter plus rapidement. Elle fera aussi en sorte que le gouvernement se penchera sur un plus grand nombre de facteurs au moment de décider si une eau navigable doit être inscrite à l'annexe.

Avec la nouvelle loi, le public sera mieux informé du nouveau processus d'ajout des eaux navigables à l'annexe, ainsi que des critères utilisés pour la prise de décisions. Cette loi comprend également une définition exhaustive des eaux navigables, qui étend la surveillance aux voies navigables qui ne sont pas actuellement considérées comme navigables.

La nouvelle définition englobe mieux les voies navigables utilisées pour la navigation de plaisance ou comme moyen de déplacement pour les peuples autochtones dans l'exercice de leurs droits. Les nouvelles protections prévues dans la loi exigeront également la prise en compte de l'impact cumulatif sur la navigation des multiples projets sur une voie navigable.

[*Traduction*]

Il y aurait également un nouveau processus de notification et de résolution, qui rendrait disponible l'information sur les travaux réalisés sur des eaux navigables non répertoriées, cela afin que les préoccupations relatives à la navigation puissent être prises en compte avant le début de toute construction.

La nouvelle Loi sur les eaux navigables canadiennes jouerait également un rôle important dans le nouveau système d'évaluation d'impact proposé dans le projet de loi C-69. En vertu de la nouvelle loi, l'Agence canadienne d'évaluation d'impact dirigerait tous les examens fédéraux sur les grands

waters permits would be informed by the results of the impact assessment process.

I am confident that under the new system outlined in Bill C-69, projects would be built in a way that protects our environment while creating jobs and growing our economy. My department has met and will continue to meet with stakeholders to address concerns and provide clarification on Part 3 of the bill, and we remain open to amendments that this committee may propose as a result of concerns heard.

Our intention with this legislation is to restore lost protections that are important to Canadians and, particularly, to improve transparency around the entire process. It is not to introduce unnecessary red tape that will hamper projects and impede economic growth.

Thank you, and I welcome any questions. Thank you, Madam Chair.

[*Translation*]

**The Chair:** Thank you very much for your statements. We will now have our question period.

[*English*]

**Senator Cordy:** Thank you very much to all three ministers for being flexible and changing your schedules at the last minute.

I will begin with Minister McKenna. I agree with your comments that the current system has let projects languish for long periods of time in uncertainty. Some would blame this on Bill C-69, which is pretty recent, but we know, as Minister Sohi said, TMX was submitted to the National Energy Board in 2013 and languished there for quite a while.

My question actually relates to the Atlantic Accord. It is very important to the people of Atlantic Canada, and it is particularly important to my province of Nova Scotia and to the province and people of Newfoundland and Labrador. We certainly discovered the importance of the Atlantic Accord when it was tampered with in Budget 2007, where Atlantic Canadians — the people of Nova Scotia, Newfoundland and Labrador — were told they could only keep 100 per cent of their offshore revenues if they stuck with the old, less-general equalization formula.

Minister, you will understand my concern when I heard Minister Siobhan Coady from Newfoundland and Dr. Locke when they spoke about the need to respect the Atlantic Accord, which would raise a red flag for anyone from Nova Scotia in

projets et, pour ces grands projets, le régime d'octroi des permis relatifs aux eaux navigables serait modulé en fonction des résultats du processus d'évaluation d'impact.

Je suis convaincu qu'en vertu du nouveau système prévu dans le projet de loi C-69, les projets seraient réalisés de manière à protéger l'environnement tout en créant des emplois et en stimulant l'économie. Les gens de mon ministère ont rencontré et vont continuer de rencontrer les intervenants pour répondre à leurs préoccupations et fournir des précisions sur la partie 3 du projet de loi, et nous demeurons ouverts aux amendements que le comité pourrait proposer en raison des préoccupations exprimées.

Notre intention, dans ce projet de loi, est de rétablir les protections perdues qui sont importantes pour les Canadiens et, surtout, d'améliorer la transparence de l'ensemble du processus. Il ne s'agit pas d'imposer des tracasseries administratives inutiles qui entraveront les projets et la croissance économique.

Merci. Je suis prêt à répondre à vos questions. Merci, madame la présidente.

[*Français*]

**La présidente :** Merci beaucoup pour ces témoignages. Nous allons procéder à la période de questions.

[*Traduction*]

**La sénatrice Cordy :** Merci beaucoup aux trois ministres d'avoir fait preuve de souplesse et d'avoir modifié leur horaire à la dernière minute.

Je vais commencer par la ministre McKenna. Je suis d'accord avec vous pour dire que le système actuel a laissé planer l'incertitude sur des projets pendant de longues périodes. Certains attribueraient cela au projet de loi C-69, qui est assez récent, mais nous savons, comme l'a dit le ministre Sohi, que le projet TMX a été soumis à l'Office national de l'énergie en 2013 et qu'il y a traîné pendant un certain temps.

Ma question porte en fait sur l'Accord atlantique, qui est très important pour les gens du Canada atlantique et particulièrement pour ceux de ma province, la Nouvelle-Écosse, de même que pour les gens de Terre-Neuve-et-Labrador. Nous avons découvert l'importance de l'Accord atlantique lors de l'annonce de son altération dans le budget de 2007, les Canadiens de l'Atlantique — les gens de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve-et-Labrador — s'étant fait dire qu'ils ne pourraient pas conserver la totalité des recettes provenant de l'exploitation extracôtière s'ils s'en tenaient à l'ancienne formule de péréquation moins générale.

Madame la ministre, vous comprendrez mon inquiétude en entendant la ministre Siobhan Coady, de Terre-Neuve, et M. Locke parler de la nécessité de respecter l'Accord atlantique. C'est un signal d'alarme pour tous les Néo-Écossais à la lumière

light of what happened in 2007 when we had been promised something and yet the budget undid that promise. Could you respond to the concerns raised by Minister Coady and Dr. Locke that we have to respect? They didn't raise a concern specifically about the bill, but they did make note that the Atlantic Accord had to be respected. Can you allay some of my concern and that of the people of Nova Scotia, Newfoundland and Labrador related to that?

**Ms. McKenna:** Thank you very much, senator. I would be remiss if I didn't introduce two very important people who have worked hard on this file — my deputy, Stephen Lucas; and the President of the Canadian Environmental Assessment Agency, Ron Hallman.

It is extremely important that we respect provincial jurisdiction, and, in the context of Nova Scotia, Newfoundland and Labrador, the Atlantic Accord. We are certainly committed to joint management of the offshore and to upholding the principles of the Atlantic Accord. I worked closely with my colleagues from Nova Scotia, Newfoundland and Labrador, as well as the Governments of Newfoundland and Labrador and Nova Scotia.

One of the issues that was of concern was with respect to designated offshore oil and gas projects. They will be assessed by a review panel with two of the five panel members coming from the offshore board. This design ensures a continued reliance on the knowledge and expertise of the boards.

It is really important to note that under the current legislation — and there has been some confusion. Bill C-69 is not in effect, so it can't be impeding any projects from going ahead because we are under the system that was designed under the previous Conservative government. Under the current system designed by the previous Conservative government, offshore petroleum boards have no formal or legal role in environmental assessments. So no formal role or legal role under CEAA 2012.

The way we designed the new system under Bill C-69 would ensure continued reliance on the knowledge and expertise of the board but recognizing the boards themselves. We are committed to joint management and have full confidence in the offshore boards. As I say, this legislation provides the offshore boards with a greater role in project reviews.

We certainly agree with you that the provinces of Nova Scotia, Newfoundland and Labrador are integral partners in the joint management of Canada's offshore resources. That's a general comment that we believe we need to be working with provinces

de ce qui s'est passé en 2007, puisqu'on nous avait promis quelque chose, mais que le budget n'a pas tenu cette promesse. Pourriez-vous répondre aux préoccupations soulevées par la ministre Coady et M. Locke que nous devons respecter? Ils n'ont pas soulevé de préoccupations particulières au sujet du projet de loi, mais ils ont fait remarquer qu'il fallait respecter l'Accord atlantique. Pouvez-vous dissiper certaines de mes préoccupations et celles des habitants de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador?

**Mme McKenna :** Merci beaucoup, sénatrice. Je m'en voudrais de ne pas vous présenter deux personnes très importantes qui ont travaillé très fort dans ce dossier — mon sous-ministre, Stephen Lucas, et le président de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, Ron Hallman.

Il est extrêmement important que nous respections les compétences provinciales de même que l'Accord atlantique, en ce qui concerne la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador. Nous sommes bien sûr déterminés à assurer une gestion conjointe des ressources extracôtières et à respecter les principes de l'Accord atlantique. J'ai travaillé en étroite collaboration avec mes collègues de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve-et-Labrador, ainsi qu'avec les gouvernements de Terre-Neuve-et-Labrador et de la Nouvelle-Écosse.

L'une des préoccupations concernait les projets pétroliers et gaziers extracôtiers désignés. Ces projets seront évalués par une commission d'examen composée de deux des cinq membres de l'Office des hydrocarbures extracôtiers. Ce modèle donne la garantie que nous continuerons de nous fier aux connaissances et aux compétences des offices.

Il est très important de noter que, en vertu de la loi actuelle... Il y a eu une certaine confusion. Comme les dispositions du projet de loi C-69 ne sont pas encore en vigueur, nul ne peut empêcher le lancement de quelque projet que ce soit parce que nous sommes encore régis par le système conçu sous le gouvernement conservateur précédent. En vertu du système actuel, qui remonte donc à l'époque des conservateurs, les offices des hydrocarbures extracôtiers n'ont aucun rôle officiel ou juridique dans les évaluations environnementales. Il n'existe donc pas de rôle officiel ou de rôle juridique en vertu de la LCEE de 2012.

À la façon dont nous avons conçu le nouveau système en vertu du projet de loi C-69, le fait de devoir continuer de se fier aux connaissances et aux compétences des offices serait garanti, de même que la reconnaissance des offices eux-mêmes. Nous sommes déterminés à assurer une gestion conjointe et nous faisons pleinement confiance aux offices extracôtiers. Comme je l'ai dit, ce projet de loi accorde aux offices extracôtiers un plus grand rôle dans l'examen des projets.

Nous sommes évidemment d'accord avec vous pour dire que les provinces de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador sont des partenaires à part entière dans la gestion conjointe des ressources extracôtières du Canada. Cela revient à



and that it is extremely important that we get our good projects to go ahead in a sustainable way. That's why our focus is quite squarely on projects that have an environmental impact in areas of federal jurisdiction.

**The Chair:** Thank you. I've just been informed that the three ministers have to leave at 10:15 because there is a vote, but Minister McKenna will come back. Maybe you would prefer to make your first questions to Minister Garneau and Minister Sohi.

[Translation]

**Senator Carignan:** My question is about the sharing of constitutional jurisdictions. We heard from the Government of Quebec that this bill intrudes on provincial fields of jurisdiction defined in the Constitution. We heard the same thing earlier, clearly stated by the Premier of Alberta, Mr. Kenney. I would tend to agree with them, especially when I see local projects in the designated projects list. One gets the impression that the federal government is using the back door, the regulations on migratory birds, for instance, or on fishing, to intrude on provincial areas of jurisdiction such as mines, quarries and sand pits.

I will give you an example. In the list of designated projects we received yesterday, it says that when there is an increase in rare earth excavation of 2,500 tonnes a day or more, this becomes a designated project. In the case of a gravel quarry or sandpit, production that could expand to 3.5 million tonnes becomes a project that is designated for an environmental assessment.

In Saint-Eustache, we probably have the second largest quarry in Quebec, and I'm having trouble seeing what the link is with fishing and migratory birds.

Could you explain the constitutional basis of your approach, and assure us that you are not using the Species at Risk Act or the act concerning migratory birds to get into a provincial area of jurisdiction?

**Ms. McKenna:** Thank you, senator. I want to be really clear. What are we doing here? We are examining the possibility that there may be adverse effects on federal areas of jurisdiction. I want to be very clear on this topic. You spoke about migratory birds and it is clear that that is under federal jurisdiction. The environment is under the joint jurisdiction of the federal government and the provinces. As I said, we will not only examine major projects that may have detrimental effects in areas of federal jurisdiction.

dire, plus généralement, que nous croyons en la nécessité de travailler avec les provinces et dans l'importance d'inscrire de mener à bien de bons projets durables. C'est pourquoi nous nous concentrons carrément sur les projets qui ont une incidence environnementale positive dans les domaines de compétence fédérale.

**La présidente :** Merci. On vient de m'informer que les trois ministres doivent partir à 10 h 15 parce qu'il y a un vote, mais la ministre McKenna va revenir. Il serait peut-être préférable de poser vos prochaines questions aux ministres Garneau et Sohi.

[Français]

**Le sénateur Carignan :** Ma question porte sur le partage des compétences constitutionnelles. On a entendu de la part du gouvernement du Québec que ce projet de loi entraine dans les champs de compétence des provinces prévus dans la Constitution. On l'a entendu clairement plus tôt de la part du premier ministre de l'Alberta, M. Kenney. J'ai tendance à être d'accord avec eux, surtout quand je vois des projets de nature locale qui sont identifiés dans la liste des projets désignés. On a l'impression que le gouvernement fédéral utilise, par la porte de derrière, des règlements ou sa loi sur les oiseaux migrateurs, par exemple, ou sur la pêche, pour entrer dans le champ de compétence des provinces, comme dans le cas de dossiers sur les mines, les carrières et les sablières.

Je vous donne un exemple. Dans le document que nous avons reçu hier — la liste des projets désignés —, on dit que, lorsqu'il y a une augmentation de la production, dans le cas des terres rares, de 2 500 tonnes par jour ou plus, ce sera un projet désigné. Dans le cas d'une carrière de gravier ou de sable, une production qui pourrait atteindre 3,5 millions de tonnes d'agrandissement serait un projet désigné pour une étude environnementale.

À Saint-Eustache, j'ai probablement la deuxième plus grosse carrière au Québec, et j'ai de la difficulté à voir quel est le lien avec la pêche et les oiseaux migrateurs.

Pouvez-vous expliquer le fondement constitutionnel de votre approche et nous assurer que vous n'utilisez pas la Loi sur la protection des espèces menacées ou la loi concernant les oiseaux migrateurs pour entrer dans un champ de compétence des provinces?

**Mme McKenna :** Merci, sénateur. Je veux être vraiment claire. Qu'est-ce qu'on fait ici? On examine la possibilité qu'il y ait des effets préjudiciables dans les champs de compétence fédérale. Je veux être très claire à ce sujet. Vous avez parlé des oiseaux migrateurs, et il est clair que c'est une compétence fédérale. L'environnement est une compétence conjointe entre le gouvernement fédéral et les provinces. Comme je l'ai dit, on n'examinera pas seulement les projets majeurs qui peuvent causer des effets préjudiciables dans les champs de compétence fédérale.

It is important to insist on the fact that this is the state of the law now in Canada. Supreme Court decisions have recognized that the environment is a joint field of jurisdiction between the provinces and the federal government, such as in the *Crown Zellerbach, Churchill Falls v. Hydro-Québec, Interprovincial Co-operatives, Northwest Falling* and *Westcoast Energy* decisions. I was very clear with the Premier of Quebec when I had the opportunity to speak with him. I reassured him and confirmed that we are examining the impacts in federal fields of jurisdiction. I think that is really important.

I will ask my deputy minister. He will be able to address your specific concern.

**Senator Carignan:** I don't want to interrupt you. Already in your list of designated projects, you identify quarries and sandpits without necessarily making a link with migratory birds. You automatically insert them in the list. If only it were at least optional, if you said, "If I see that a wild goose is settling into the quarry, I will examine that case," but you are not even waiting for that stage. You already include them specifically in the designated projects. That is what I don't understand.

**Ms. McKenna:** Thank you very much for your question. I think it's important to understand this. We held consultations with the industry, and now, because of the system that was put in place by the former Conservative government, the projects you speak about are already on the list. So, what we have done is nothing new. As I said, we are examining the projects that have impacts on federal fields of jurisdiction, and the former Conservative government had already recognized that.

**Senator Carignan:** That does not justify an intrusion into provincial areas of jurisdiction.

**The Chair:** I am sorry, but we have to move on.

[English]

**Senator Simons:** I have questions arising from Premier Kenney's testimony earlier today, which I am sure you heard. These questions I will direct to Minister Sohi and Minister McKenna.

The draft project list discussion paper came out yesterday. It adds in situ facilities, which have never been on the project list before, including the expansion of in situ facilities. It also includes — it says "technical amendments," but I'm not entirely sure what the difference is — larger-scale gas plants, including the expansion of gas-fired electrical generation.

Il est important d'insister sur le fait que c'est l'état du droit maintenant au Canada. Les décisions de la Cour suprême ont reconnu que l'environnement est un champ de compétence conjoint entre les provinces et le gouvernement fédéral, comme dans les affaires *Crown Zellerbach, Churchill Falls c. Hydro-Québec, Interprovincial Co-operatives, Northwest Falling* et *Westcoast Energy*. J'ai été très claire avec le premier ministre du Québec lorsque j'ai eu la chance de m'entretenir avec lui. Je l'ai rassuré en lui confirmant que nous examinons les impacts dans les champs de compétence fédérale. Je pense que c'est vraiment important.

Je vais demander à mon sous-ministre. Il pourra vous éclairer quant à votre préoccupation spécifique.

**Le sénateur Carignan :** Je ne veux pas vous interrompre. Déjà, dans votre liste de projets désignés, vous identifiez les carrières et les sablières, sans nécessairement faire le lien avec les oiseaux migrateurs. Vous les insérez automatiquement dans la liste. Si au moins c'était optionnel, et que vous disiez : « Si je vois qu'une outarde ira s'installer dans la carrière, je vais examiner ce cas », mais vous n'attendez même pas cette étape-là. Vous les incluez déjà spécifiquement dans les projets désignés. C'est ce que je ne comprends pas.

**Mme McKenna :** Merci beaucoup de votre question. Je pense qu'il est important de comprendre ceci. Nous avons tenu des consultations avec l'industrie, et maintenant, à cause du système qui a été mis sur pied par l'ancien gouvernement conservateur, les projets dont vous parlez sont déjà sur la liste. Ce que nous faisons n'est donc rien de nouveau. Comme je l'ai dit, nous examinons les projets qui ont des impacts du point de vue des compétences fédérales, et l'ancien gouvernement conservateur a déjà reconnu cela.

**Le sénateur Carignan :** Cela ne justifie pas une intrusion dans les champs de compétence des provinces.

**La présidente :** Je suis désolée, mais nous devons continuer.

[Traduction]

**La sénatrice Simons :** J'ai des questions découlant du témoignage du premier ministre Kenney que vous avez sûrement entendu plus tôt aujourd'hui. Ces questions s'adressent aux ministres Sohi et McKenna.

L'ébauche de document de travail sur la liste des projets a été publiée hier. On y a ajouté les installations in situ, qui n'ont jamais figuré sur la liste des projets auparavant, y compris l'agrandissement des installations in situ. On y trouve également — sous l'appellation de « modifications techniques », mais je ne suis pas tout à fait certaine de la différence — les grandes centrales au gaz, y compris l'expansion de la production d'électricité au gaz.

I thought the premier raised some very valid points about what is and what is not a matter of federal jurisdiction. I'm curious to know on what basis — and I would like to hear from each of you — in situ and the expansion of existing in situ — on what basis you feel that falls into federal jurisdiction, as well as construction of large natural gas power plants.

**Ms. McKenna:** Thank you, senator. That's an important question. I want to be accurate here, and it is extremely important that senators understand that, categorically, greenhouse gas is an area, inherently, of shared jurisdiction and responsibility between the federal and provincial governments.

In terms of in situ, first of all, we should be clear in what we are talking about. It is a cap on emissions, on pollution, not on production. That is also extremely important to understand.

Our proposed approach for in situ oil sand projects respects our commitment that any proposed facilities in Alberta subject to Alberta's Oil Sands Emissions Limit Act, as was committed to by Alberta under the Pan-Canadian Framework on Clean Growth and Climate Change, fall within the exemption eligibility proposed that would not require a full federal review. If we go back to the time when this was announced in Alberta, it was industry, Indigenous peoples and environmentalists who supported the 100-megatonne cap on oil sands emissions, which is consistent with Canada's national climate plan.

I would like to explain the rationale. I've spoken with major energy companies, and they've expressed support for the cap on emissions, saying that it sends a signal to international investors that the sector is serious about reducing the emission intensity of its operations. That's very important. We want to get our resources to market, we want to do it in a sustainable way and, now, when people are looking and when investment decisions are being made, it is just the reality that folks are looking to see if countries are serious about tackling climate change. This is a very important signal to markets. I want us to get our resources to market.

I believe that we are doing what we need to do to move to a cleaner economy, and I think this reflects that. It is a recognition by the sector that we are all in this together. By demonstrating strong leadership in this regard, it will help get these resource projects to market. It will be better, create more jobs and demonstrate Canada's leadership. I will be at the G7 later this week, and I am quite happy to make that case to the international media.

Je pense que le premier ministre a formulé des remarques très valables quant à savoir ce qui relève ou pas de la compétence fédérale. Je suis curieuse de savoir sur quelle base vous estimez — et j'aimerais entendre chacun de vous — que l'exploitation in situ et l'expansion d'une exploitation in situ existante relèvent de la compétence fédérale. Même chose pour la construction de grandes centrales au gaz naturel.

**Mme McKenna :** Merci, sénatrice. Votre question est importante. Je tiens à être précise, et il est extrêmement important que les sénateurs comprennent que les gaz à effet de serre sont incontestablement un domaine de compétence et de responsabilité partagées entre les gouvernements fédéral et provinciaux.

Pour ce qui est de l'exploitation in situ, tout d'abord, il faut commencer par s'entendre sur ce dont il est question. Il s'agit de plafonner les émissions, la pollution et non la production. Il est aussi extrêmement important de comprendre cela.

La démarche que nous proposons pour les projets d'exploitation in situ des sables bitumineux respecte notre engagement voulant que toutes les installations proposées en Alberta, assujetties à la Oil Sands Emissions Limit Act de cette province — loi adoptée conformément à l'engagement pris par l'Alberta en vertu du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques — soient admissibles à l'exemption proposée qui ne nécessiterait pas d'examen fédéral complet. Si nous remontons à l'époque où cela a été annoncé en Alberta, ce sont l'industrie, les peuples autochtones et les environnementalistes qui ont appuyé le plafonnement de 100 mégatonnes des émissions provenant des sables bitumineux, ce qui est conforme au plan climatique national du Canada.

Permettez-moi d'expliquer le raisonnement. J'ai parlé avec les représentants de grandes entreprises du secteur de l'énergie qui se sont déclarés favorables au plafonnement des émissions parce qu'ils y voient un message envoyé aux investisseurs internationaux pour leur dire que le secteur est sérieux dans sa volonté de réduire l'intensité des émissions provenant de ses activités. C'est très important. Nous voulons acheminer nos ressources vers les marchés, nous voulons le faire de façon durable. De nos jours, à l'étape de l'analyse, les futurs investisseurs cherchent à savoir si les pays qui les intéressent veulent vraiment s'attaquer aux changements climatiques. C'est un signal très important pour les marchés. Je veux que nous écouillons nos ressources sur les marchés.

Je crois que nous faisons ce qu'il faut pour passer à une économie plus propre, et je pense que cela en témoigne. Le secteur reconnaît que nous sommes tous dans le même bateau. En faisant preuve d'un solide leadership à cet égard, le secteur contribuera à faire en sorte que les produits d'exploitation des ressources soient acheminés jusqu'aux marchés. Il s'améliorera, créera plus d'emplois et sera la preuve du leadership du Canada. Je serai au G7 plus tard cette semaine, où je serai très heureuse

**Mr. Sohi:** Yes. It is important for us to stress the point that Minister McKenna made earlier that the agreement that the previous provincial government put in place to have a cap on oil sands emissions is a larger part of the Pan-Canadian Framework on Clean Growth and Climate Change. It is also very important for us to continue to stress that it is not a cap on curtailing development. It is not a cap on production. It is a cap on emissions only. As more investment is made into new technologies and reducing the per capita intensity of oil sands emissions, the sector will continue to grow. There is a lot of room to grow for the sector. It is very important to make that distinction. Some people do try to mix it up — that somehow the cap will stop the production in the energy sector. That is not the case. There is a lot of room to grow.

**The Chair:** Minister McKenna and Minister Sohi, Part 5 of the Canadian energy regulatory act establishes a regulatory framework for offshore renewable energy projects and offshore power lines. You can explain to me how this will establish this new industry? Are you expecting that it will create or attract new investment?

**Mr. Sohi:** I will ask my DM to go more into the technical aspects of that, but as Minister McKenna mentioned earlier on, the offshore boards under the current legislation actually have very little influence on how the projects are assessed, reviewed and evaluated. We are giving enhanced authority to the offshore boards by having two members of the boards be part of the review process. Also, in terms of the aspect of regional assessments, it's about ensuring that every project that comes the way — small projects — are not assessed individually once you have regional assessment. I will ask my DM to explain more.

[Translation]

**Christyne Tremblay, Deputy Minister, Natural Resources Canada:** Thank you very much, Madam Chair. In fact, I think your question touched on offshore renewable resource projects. This bill seeks to fill a regulatory gap. Currently, there is no framework that regulates those projects. So, Bill C-69 gives that authority to the new energy regulator, but that will not prevent future delegation of that authority to offshore boards which could take over this regulatory area if they wish to, under agreements concluded in the oil and gas sectors.

de faire valoir mon point de vue auprès des médias internationaux.

**M. Sohi :** Oui. Nous nous devons d'insister sur ce que la ministre McKenna a dit plus tôt, à savoir que l'accord que le gouvernement provincial précédent a mis en place en vue de plafonner les émissions provenant des sables bitumineux fait partie intégrante du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques. Il est également très important pour nous de continuer à souligner qu'il ne s'agit pas de limiter le développement. Il ne s'agit pas de plafonner la production. Il s'agit seulement de plafonner les émissions. À mesure que nous investirons davantage dans les nouvelles technologies et réduirons l'intensité, par habitant, des émissions provenant des sables bitumineux, le secteur continuera de croître. Il y a beaucoup de place pour la croissance du secteur. Il est très important de faire cette distinction. D'aucuns veulent faire des amalgames en disant que le plafond sonnera le glas de la production dans le secteur de l'énergie. Ce n'est pas le cas. Il y a beaucoup de place pour la croissance.

**La présidente :** Madame la ministre McKenna, monsieur le ministre Sohi, la partie 5 de la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie établit le cadre de réglementation des projets d'exploitation d'énergie renouvelable extracôtière et des lignes de transport d'électricité extracôtières. Pouvez-vous m'expliquer comment cela va faire naître une nouvelle industrie? Vous attendez-vous à susciter ou à attirer de nouveaux investissements?

**M. Sohi :** Je demanderai à ma sous-ministre d'en dire davantage sur les aspects techniques de cette question, mais, comme la ministre McKenna l'a mentionné plus tôt, les offices des hydrocarbures extracôtiers ont en fait, sous le régime de la loi actuelle, très peu d'influence sur la façon dont les projets sont évalués et examinés. Nous accroissons le pouvoir des offices des hydrocarbures extracôtiers en faisant participer deux de leurs membres au processus d'examen. De plus, en ce qui concerne les évaluations régionales, il s'agit de faire en sorte que chaque projet — je parle de petits projets — qui est proposé ne soit pas soumis à une évaluation individuelle lorsqu'il y a déjà eu une évaluation régionale. Je vais demander à la sous-ministre de vous donner des explications plus détaillées.

[Français]

**Christyne Tremblay, sous-ministre, Ressources naturelles Canada :** Merci beaucoup, madame la présidente. En fait, je crois que votre question touchait les projets de ressources renouvelables en milieu extracôtier. Donc, le projet de loi vient combler un vide réglementaire. Actuellement, il n'y a pas de cadre qui régleme ces projets. Donc, le projet de loi C-69 vient donner cette autorité au nouveau régulateur en matière d'énergie, mais cela n'empêchera pas de déléguer cette autorité à l'avenir aux offices extracôtiers, qui pourraient prendre en

**The Chair:** Thank you.

[*English*]

**Senator LaBoucane-Benson:** Everybody around this table is interested in increasing certainty and decreasing litigation in this process. One of the best ways to do that is to ensure the federal government completely discharges its duty to consult with First Nations people, as that's the primary cause of litigation.

We heard from one witness from FCM who had a really compelling amendment for us. They called it a backstop. They said that this bill provides an opportunity for pre-planning, which I think is the codification of something that best practice proponents do already. In that pre-planning, the consultation plan is put in place and everything that the proponent has to accomplish is set down and agreed upon. The idea of this backstop is that if the proponent crosses every "t," dots every "i" and does all of the things it was supposed to do, and then the federal government does not discharge its duty to consult fully and litigation occurs, then the federal government will reimburse both the First Nations' costs in this entire process as well as the proponent's costs. This would increase the certainty of the proponent, because if the proponent does everything they are supposed to do and the First Nations participate in good faith in the process, it would be interesting to have a guarantee that their good work would not be for naught because the federal government has not done its duty to consult.

Minister Sohi and Minister McKenna, could you comment on that idea?

**Mr. Sohi:** The issues that I'm dealing with currently relating to the TMX project are absolutely what you have talked about, senator. They could easily have been avoided. The litigation could have been avoided. There were 17 challenges to the Trans Mountain Pipeline Expansion Project. They mainly came about because the early engagement involved cutting corners on consultation with Indigenous communities or trying to get these projects moved forward as quickly as possible without having a proper process or regard for such a process. Early engagement, for me as an Albertan and as a federal minister, is so fundamentally important for good projects to move forward. On the other question on backstop, compensation and all that, I have not given any thought to that aspect. But I think Bill C-69 and the early engagement aspect give more certainty for people. When you can define the scope of the project earlier on, then investors know what risks exist and what risks they need to overcome. That gives a lot of certainty for them to move forward on projects.

charge cette partie réglementaire s'ils le souhaitent, en vertu des accords qui ont été conclus dans les secteurs du pétrole et du gaz.

**La présidente :** Merci.

[*Traduction*]

**La sénatrice LaBoucane-Benson :** Tous ceux qui sont ici souhaitent accroître la certitude et réduire l'éventualité de litiges au cours du processus. L'une des meilleures façons d'y parvenir est de s'assurer que le gouvernement fédéral s'acquitte entièrement de son obligation de consulter les Premières Nations, car c'est là la principale source des litiges.

Un témoin de la Fédération canadienne des municipalités nous a proposé une modification très convaincante, qu'elle appelle un filet de sécurité. Elle est d'avis que ce projet de loi offre une belle occasion d'instaurer la planification préalable, qui est, je crois, la codification d'une approche qui a déjà cours parmi les adeptes des pratiques exemplaires. Dans cette planification préalable, le plan de consultation est mis en place, et tout ce que le promoteur doit accomplir est établi et convenu à l'avance. L'idée qui sous-tend cette approche, c'est de s'assurer que, si le promoteur accomplit par le menu à ce qu'il est censé faire et veille à ne rien négliger, mais que le gouvernement fédéral ne remplit pas pleinement son devoir de consultation et qu'il en résulte des litiges, le gouvernement fédéral aura alors à rembourser les frais engagés par les Premières Nations dans ce processus ainsi que ceux du promoteur. Ainsi, le promoteur bénéficierait d'un niveau de certitude plus élevé parce que, ayant accompli tout ce qu'il était censé faire et les Premières Nations ayant participé de bonne foi au processus, il leur serait avantageux d'avoir l'assurance que tout leur travail ne sera pas rendu vain du fait d'une négligence du gouvernement fédéral.

Monsieur le ministre Sohi, madame la ministre McKenna, pourriez-vous commenter cette idée?

**M. Sohi :** Les problèmes qui m'occupent actuellement en rapport avec le projet TMX sont justement ceux que vous soulevez, madame la sénatrice. On aurait pu facilement les éviter. Les litiges auraient pu être évités. Le projet d'extension du réseau de Trans Mountain a donné lieu à 17 contestations judiciaires. Elles résultent principalement d'un engagement hâtif qui a mené à vouloir rogner sur les coûts de la consultation auprès des communautés autochtones ou à tenter de faire avancer le projet le plus rapidement possible sans avoir en place un processus approprié ou sans égard à un tel processus. Pour moi, en tant qu'Albertain et que ministre fédéral, l'engagement hâtif est d'une importance tout à fait fondamentale pour la mise en chantier de bons projets. Quant à l'autre question, celle portant sur le filet de sécurité, l'indemnisation et tout le reste, je n'y ai pas vraiment réfléchi. Je pense que le projet de loi C-69 et l'engagement hâtif donnent plus de certitude aux gens. Lorsque la portée d'un projet peut être définie très tôt, les investisseurs connaissent les risques existants et ceux qu'ils auront à éviter.

**Ms. McKenna:** To add to that, we are happy to consider any amendments, and we've been very clear about that.

I agree with you in the sense that when I speak with Indigenous peoples and communities, they want to be part of the process. The idea that they are all against resource development is just not true. They want to be part of the process. They want their rights to be respected. They want Indigenous knowledge to be included. They want to be engaged from the very beginning, and I think this is really the opportunity that we have to get this right.

I was very proud that we have their support, that there was a resolution passed by the Assembly of First Nations supporting Bill C-69, feeling this is a much better place, not just meeting the bare minimum of what we are required to do but actually figuring out a way so we can move forward. As Minister Sohi, my colleague, just said, unfortunately, under the current legislation, what we end up with is polarization. We end up in court, and good projects are not able to go ahead.

**Senator Mitchell:** Thanks to all of you. It is very refreshing to have you here. I have two questions to begin with. One is somewhat general, but it's a red herring that I would really like to have addressed. We keep hearing it. We heard it this morning from the premier.

It is that somehow — I'm always struck by this — the energy industry, one of the wealthiest and most powerful industries in the Western world and in the history of the world, I might say, somehow has been out-communicated by environmental groups that by no means are vastly funded. The only example the premier could actually use or did use to defend his position on that this morning was an example from 2008, 11 years ago, which I know was \$1.4 million.

So is it not at least possible that this kind of communication or the momentum is driven by the power of the argument, which is people are concerned by the resonance of this environmental argument, and in fact, that raises the question of public trust that underlines this bill? And/or is it not possible that there are just competitive interests in the U.S. that want to inhibit the ability of Canadian oil to be marketed through the U.S. and elsewhere? It is somewhat of a rhetorical question, but I think it's an issue that needs to be addressed, at least, because it seems to pervade this debate to some extent.

Cela leur procure le degré de certitude nécessaire pour entreprendre des projets.

**Mme McKenna :** J'ajouterai à ce que mon collègue vient de dire que nous sommes heureux d'examiner les changements qui nous sont proposés. Nous avons été très clairs à ce sujet.

Je suis d'accord avec vous en ce sens que, lorsque je parle aux peuples et aux communautés autochtones, je constate qu'ils veulent participer au processus. L'idée qu'ils sont tous contre l'exploitation des ressources naturelles est tout simplement fautive. Ils veulent participer au processus. Ils veulent que leurs droits soient respectés, que le savoir autochtone soit pris en compte. Ils veulent participer dès le début, et je pense que c'est vraiment l'occasion pour nous de bien faire les choses.

Je suis très fière de leur appui, de la résolution adoptée par l'Assemblée des Premières Nations à l'appui du projet de loi C-69 et du fait qu'elle estime qu'il s'agit d'une bien meilleure approche, non de nous contenter du strict minimum auquel nous sommes tenus, mais aussi de trouver une façon d'aller de l'avant. Comme mon collègue le ministre Sohi vient de le dire, il y a malheureusement, sous le régime de la loi actuelle, une polarisation. Nous nous retrouvons devant les tribunaux, et les projets intéressants ne peuvent pas aller de l'avant.

**Le sénateur Mitchell :** Merci à vous tous. C'est très agréable de vous voir ici. J'ai deux questions pour commencer. L'une est quelque peu générale, mais elle concerne un faux-fuyant dont j'aimerais vraiment régler le sort. Nous l'entendons sans cesse. Nous l'avons entendu ce matin même de la bouche du premier ministre provincial.

Il semble que, d'une façon ou d'une autre — ça me frappe toujours —, l'industrie de l'énergie, l'une des industries les plus riches et les plus puissantes du monde occidental et, j'ajouterai, dans l'histoire du monde, est en quelque sorte supplantée dans ses communications par les groupes environnementaux, qui ne bénéficient aucunement d'un large financement. Le seul exemple que le premier ministre a pu invoquer ou qu'il a invoqué pour défendre sa position à ce sujet ce matin remonte à 2008, il y a 11 ans, et je sais que le montant en question était de 1,4 million de dollars.

Ne serait-il donc pas possible que le message ou l'élan des groupes environnementaux soit alimenté par la force de leurs arguments, qui a une résonance chez les gens et qui, en fait, pose la question de la confiance du public qui sous-tend ce projet de loi? Ne serait-il pas possible qu'il n'y ait aux États-Unis que des intérêts concurrentiels qui cherchent à empêcher la commercialisation du pétrole canadien par les États-Unis et ailleurs? C'est, je veux bien, une question hypothétique, mais je pense qu'il faut l'aborder, ne serait-ce que parce qu'elle semble, dans une certaine mesure, imprégner le débat.

**Ms. McKenna:** Well, that's a good question. Maybe I'll go to process, which is maybe a little bit boring, but I think it's really important.

We started this in January 2016. We announced interim principles. Why did we do that? Because unfortunately, under the system we're under right now developed by the previous government, there was a lack of public trust. It was harder, not easier, for good projects to go ahead. We were ending up in court. There was polarization. So that's why we took the time to do the hard work that is needed to listen to Canadians.

That work was not done by the previous government. The previous government passed CEAA 2012 through an omnibus budget bill without consultation. What we have done is consult with everyone because we have heard from Canadians that they care about the environment and they care about the economy. They want good projects to go ahead in a sustainable way. They understand the importance of science and evidence in decision making, and transparency, and they want us to respect our obligations to Indigenous peoples but also advance reconciliation.

So we had, since January 2016, when the interim principles were announced by myself and the then Minister of Natural Resources, two expert panels and two parliamentary committees. We received advice directly from Indigenous peoples and from industry. Industry voices were certainly well heard. I know you all heard them very well. They spent a lot of time speaking with you, as well as environmental groups, provinces and territories, academics and the public. Over 14 months, the government held hundreds of meetings, received hundreds of written submissions and thousands of comments from Canadians. They also heard from expert panels and parliamentary committees, held meetings and received presentations and public comments.

While there seems to be this view that there is a huge divide between what people want, let me tell you what I heard. I think we have to come together as a country. I think we have to make sure that instead of polarizing, instead of dividing ourselves into our own little areas, whether it's sectors or provinces, we need to look at what brings us together.

What is the common thread that I heard? That folks want early planning. Early planning is important. Early planning is important for Indigenous peoples to hear their voices, but industry said they wanted early planning. Why? Because they wanted one project, one review. They wanted to make sure we got our act together and we were able to work with provinces. They wanted guidelines that would provide more clarity about

**Mme McKenna :** Eh bien, c'est une bonne question. Je vais peut-être devoir parler du processus, sujet sans doute un peu ennuyant, mais je pense que c'est vraiment important.

Nous avons commencé en janvier 2016. Nous avons annoncé des principes provisoires. Pourquoi avons-nous procédé ainsi? Malheureusement, le système que nous avons actuellement et qui a été mis en place par le gouvernement précédent n'inspirait pas confiance au public. Il était plus difficile, plutôt que plus facile, d'aller de l'avant avec de bons projets, et c'est pourquoi nous nous retrouvions devant les tribunaux. Il y avait polarisation. Nous avons donc pris le temps nécessaire pour écouter les Canadiens.

Cet effort d'écoute n'a pas été fait par le gouvernement précédent. Le gouvernement précédent a fait adopter la LCEE de 2012, sans consultation, par le biais d'un projet de loi omnibus sur le budget. Nous avons consulté tout le monde parce que les Canadiens nous ont dit qu'ils se soucient de l'environnement et de l'économie. Ils veulent de bons projets durables. Ils comprennent l'importance de données scientifiques et probantes dans la prise de décisions et l'importance de la transparence. Ils veulent que nous respections nos obligations envers les peuples autochtones, mais aussi que nous fassions progresser la réconciliation.

Depuis janvier 2016, il y a donc eu l'annonce des principes provisoires par moi et le ministre des Ressources naturelles de l'époque, deux groupes de spécialistes et deux comités parlementaires. Nous avons reçu des conseils directement des peuples autochtones et de l'industrie. Les voix de l'industrie ont certainement été bien entendues. Je sais que vous les avez tous très bien entendues. Ses représentants ont passé beaucoup de temps à discuter avec vous, ainsi qu'avec les groupes environnementaux, les provinces et les territoires, les universitaires et le grand public. En 14 mois, le gouvernement a tenu des centaines de réunions, reçu des centaines de mémoires et des milliers de commentaires de la part des Canadiens. Ils ont également entendu des groupes de spécialistes et des comités parlementaires, tenu des réunions et reçu des exposés et des observations du public.

Bien qu'on semble croire qu'il existe une grande divergence dans ce que les gens veulent, permettez-moi de vous dire ce que j'ai entendu. Je pense que nous devons unir nos efforts en tant que pays. À mon sens, plutôt que de nous polariser, plutôt que de nous diviser, chacun dans son coin, qu'il s'agisse de secteurs ou de provinces, nous devons revenir à ce qui nous rassemble.

Quel est le fil conducteur? Les gens veulent une planification hâtive. La planification hâtive est importante. Elle l'est pour les peuples autochtones, qui veulent faire entendre leurs voix, mais l'industrie aussi a dit qu'elle voulait une planification hâtive. Pourquoi? Parce qu'elle voulait un seul examen par projet. Elle voulait s'assurer que nous puissions nous concerter et travailler avec les provinces. Elle voulait des lignes directrices précisant ce

what was going to be required by them. Ideally, if they were in this situation, they would provide the necessary information and we would provide a permitting plan. If you're going to go to your board and ask for investment decisions to be made, you need to be able to show that you're making progress. That was extremely important to them. That transparency of the process was extremely important to them, and that decisions were made based on science, evidence and Indigenous knowledge. We also heard that. That the process should be timely, and you should manage the timelines and get good projects to go ahead in a timely way. That is what this legislation does.

I worry about some of the rhetoric, which unfortunately I think causes polarization within our own country, which is a bigger challenge. But I want these good projects to go ahead. We have a \$500 billion or more opportunity over the next decade. That's incredible. We are extremely lucky to live in a country that is blessed with natural resources. We've got to get our act together. This is the intent of Bill C-69.

We listened to folks. As I say, there is more that unites than divides us in this, and I think that we are very interested in hearing comments and suggestions from senators to improve the bill because better rules are better for everyone. It's better for the environment. It's better for the economy.

**Mr. Sohi:** The only thing I would add, senators, is that as an Albertan, I really want to make this appeal to all of you. There is a lot of anxiety in Alberta among workers and families because, over the last four years, the downturn in the energy sector has hurt many families. There are thousands of workers who have been laid off and are out of work. We have not been able to build a single pipeline to tidewater for the last number of decades, and it's really holding us back.

For us to help the energy sector in Alberta, we need to ensure that we are expanding our global market and that we are getting our resources to countries beyond the United States. But in order to build a pipeline, we can't just ram it through. We need to have the process work. That process must look after the environment and must include a meaningful way for Indigenous peoples to participate. We need to fix that process, otherwise we will be in the same position that we have been in the last number of decades. Northern Gateway failed because process failed. We are in TMX because process failed. We need to figure it out, and we need to fix the process.

qui serait exigé d'elle. En principe, si elle pouvait obtenir cela, elle nous communiquerait les renseignements nécessaires et, de notre côté, nous lui apporterions un plan de délivrance de permis. Les gens de l'industrie, lorsqu'ils demandent à leur conseil d'administration de prendre des décisions d'investissement, doivent être en mesure de montrer des progrès. C'est de la plus haute importance pour eux. Il leur est extrêmement important que le processus soit transparent et que les décisions soient fondées sur des données scientifiques et factuelles et sur les connaissances autochtones. Cela aussi, nous l'avons entendu. Que le processus se déroule en temps opportun, que les délais soient bien gérés et que les projets valables puissent être mis en chantier en temps utile : voilà ce que veut l'industrie et voilà ce que permettra le projet de loi.

Je m'inquiète de certains discours qui, malheureusement, suscitent au sein de notre pays une polarisation, qui présente un défi encore plus grand. Je veux que ces bons projets aillent de l'avant. Nous avons des perspectives d'investissement de 500 milliards de dollars ou plus au cours de la prochaine décennie. C'est incroyable. Nous avons la bonne fortune de vivre dans un pays riche en ressources naturelles. Nous devons nous organiser. C'est le but du projet de loi C-69.

Nous avons écouté les gens. Comme je l'ai dit, il y a plus d'éléments qui nous unissent que de points qui nous divisent, et je pense que nous avons prêté attention aux observations et propositions formulées par les sénateurs pour améliorer le projet de loi, car les règles, si elles sont meilleures, le sont pour tout le monde. Elles sont meilleures pour l'environnement tout comme pour l'économie.

**M. Sohi :** La seule chose que j'ajouterais, mesdames et messieurs, c'est que, en tant qu'Albertain, je tiens à faire appel à vous tous. Il y a beaucoup d'anxiété chez les travailleurs et les familles de l'Alberta qui ont beaucoup souffert, ces quatre dernières années, du ralentissement dans le secteur de l'énergie. Des milliers de travailleurs ont été mis à pied et sont en chômage. Nous n'avons pu construire qu'un seul oléoduc jusqu'à la mer au cours des dernières décennies, et cela empêche vraiment la province de progresser.

Pour aider le secteur de l'énergie en Alberta, nous devons nous assurer d'élargir notre accès au marché mondial et d'acheminer nos ressources vers des pays autres que les États-Unis. Pour construire un pipeline, nous ne pouvons pas y aller à toute vitesse. Il faut que le processus s'applique. Ce processus doit tenir compte de l'environnement et prévoir une participation valable des peuples autochtones. Nous devons corriger le processus actuel, sinon nous n'arriverons pas à nous sortir de la situation qui prévaut depuis des décennies. Le projet Northern Gateway a échoué parce que le processus a échoué. Nous sommes pris avec TMX parce que le processus a échoué. Nous devons trouver une solution et corriger le processus.



I urge you to please clearly expect all of us to work together. Look at this bill. We are open to appropriate amendments, as Minister McKenna has said. We want to work with you to fix the process so we can actually get good projects built on behalf of Canadians, particularly on behalf of my province.

**Senator Frum:** Minister, on February 6, Senator McCoy asked Mr. Lucas if he would be prepared to tell the committee that you will not — not that you don't intend to not — include downstream emissions on an energy project in an environmental assessment. He responded that the government has a clearly articulated view that, as presented in its discussion paper this summer, it does not intend to look at downstream emissions. Since you are here, I would like to invite you to give us clarity on this point of whether or not downstream emissions tests will be imposed on pipeline projects under Bill C-69.

**Ms. McKenna:** No, it will not. We have our strategic assessment on climate change. It will not.

But let's be clear. Just in general, we have a climate plan. It's not a Government of Canada climate plan. It's a climate plan for all Canadians because we negotiated with the provinces and territories, Indigenous peoples, and Canadians, and that addresses climate change. But I want to be 100 per cent clear. There was some confusion from the National Energy Board, not from us, but downstream emissions will not be considered.

**Senator Frum:** Was it a mistake that this test was imposed on Energy East under your government?

**Ms. McKenna:** It was the National Energy Board that made decisions in that regard. We have been clear, and I am being clear right here today, that we are not considering downstream emissions.

**Senator Massicotte:** My question is to Minister Sohi. The bill, as you know, in the preamble, refers to the UN declaration of Indigenous rights. You earlier declared in the Senate Chamber that the projects will not be subject to veto by the Indigenous people. You were very clear. But how do you square that with the provision I think in article 32, where it makes it very clear that no project or any decision affecting — the word is affecting — Indigenous rights or properties or interest will be approved — the word "approved" is clear — re prior and informed consent by the Aboriginal people. Everybody interprets it differently. I heard a lot of stories. I met a lot of people. I read a lot of materials. But approval is very clear. It's an English word. Look at *Webster*. Consent means approval. Approval

Je vous exhorte à accepter sans arrière-pensées que nous devons travailler tous ensemble. Étudiez le projet de loi. Nous sommes ouverts à toute modification utile, comme l'a déjà dit la ministre McKenna. Nous voulons travailler avec vous pour corriger le processus afin de pouvoir vraiment réaliser de bons projets pour le compte des Canadiens et, pour ce qui me concerne en particulier, pour le compte de l'Alberta.

**La sénatrice Frum :** Madame la ministre, le 6 février dernier, la sénatrice McCoy a demandé à M. Lucas s'il était disposé à nous dire que vous n'alliez pas — non pas que vous aviez l'intention de les exclure — inclure les émissions en aval d'un projet énergétique dans l'évaluation environnementale. Il a répondu que le gouvernement avait exprimé clairement son point de vue dans son document de travail publié l'été dernier, à savoir qu'il n'avait pas l'intention d'examiner les émissions en aval. Puisque vous êtes ici, je vous invite à nous dire clairement si des critères d'émissions en aval s'appliqueront aux projets de pipeline en vertu du projet de loi C-69.

**Mme McKenna :** Non, ce ne sera pas le cas. Nous avons notre évaluation stratégique du changement climatique. Ce ne sera pas le cas.

Soyons clairs, cependant. De façon générale, nous avons un plan de lutte contre le changement climatique. Il ne s'agit pas d'un quelconque plan du gouvernement du Canada, mais bien du plan de lutte contre le changement climatique de tous les Canadiens, puisque nous l'avons négocié avec les provinces et les territoires, avec les peuples autochtones et les Canadiens. Il s'attaque au changement climatique. Je veux qu'on me comprenne bien. Il y a eu une certaine confusion qui vient de l'Office national de l'énergie, pas de nous, mais les émissions en aval ne seront pas prises en compte.

**La sénatrice Frum :** Était-ce une erreur que ce critère ait été appliqué au projet d'oléoduc Énergie Est sous votre gouvernement?

**Mme McKenna :** C'est l'Office national de l'énergie qui a pris les décisions à cet égard. Nous avons dit clairement, et je le répète clairement aujourd'hui, que nous ne tiendrons pas compte des émissions en aval.

**Le sénateur Massicotte :** Ma question s'adresse au ministre Sohi. Comme vous le savez, dans son préambule, le projet de loi fait mention de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Vous avez déclaré plus tôt au Sénat que les projets ne seront pas soumis à un droit de veto des peuples autochtones. Vous avez été très claire. Comment conciliez-vous cela avec la disposition de l'article 32, je crois, qui prévoit très clairement qu'aucun projet, aucune décision touchant des droits, des propriétés ou des intérêts autochtones ne sera approuvé — le mot « approuvé » est clair — sans le consentement préalable et éclairé des peuples autochtones. Tout le monde interprète cette disposition différemment. J'ai entendu beaucoup d'histoires. J'ai rencontré beaucoup de gens. J'ai lu beaucoup de documents.

means yes or no. It seems to me a no means a veto. How do you square the assurances that everybody tries to tell us, yet that's not what it said, that's not what the papers said, and that's probably not what future judges will decide on what it means to make reference to that bill?

**Mr. Sohi:** Again, senator, coming back to the engagement we have undertaken now on Indigenous communities on the Trans Mountain Expansion Project, it is quite a learning exercise to understand the real issues that Indigenous communities are facing. What is required from the government is that we have a constitutional obligation to engage with impacted Indigenous communities in a serious, two-way, meaningful dialogue, which means that we listen sincerely, we hear their concerns and we make serious efforts and attempts to accommodate those concerns. Right? And in cases where we are unable to accommodate those concerns, to be very transparent and open with those Indigenous communities saying why those concerns cannot be accommodated. That's the test that the Federal Court of Appeal wanted us to apply as we move forward. So my understanding of UNDRIP is that as a government, as the Crown, we need to make serious efforts to strive to seek consent. Right? That's the test.

**Senator Massicotte:** What you have just said is exactly what the Supreme Court has ruled in several key rulings, and what you describe there is what they told us is our responsibility. But this goes beyond that in my mind. That's my concern. I'm not anti-Aboriginal — I think I'm in favour of it — but I don't like the confusion that it causes, where the Supreme Court has often used "meaningful consultation" and "accommodation." Now we have the word "consent," and consent is consent. You need to approve, yes or no. No means veto to me. People are saying no, there is no veto.

**Mr. Sohi:** That is not our understanding of UNDRIP. Our understanding is that the Crown has to make serious attempts to strive to seek consent.

**Senator Massicotte:** Maybe I can get a copy of your dictionary.

**Senator Eaton:** Minister, in your speech, you talked about ministerial discretion. Do you have to go for your vote?

Cependant, l'approbation, c'est très clair. C'est bien un mot français, qu'on trouve dans le *Larousse*. Le consentement équivaut à l'approbation. L'approbation, c'est la possibilité de dire oui ou non. Il me semble qu'un non signifie un veto. Comment conciliez-vous les assurances que tout le monde tente de nous donner, alors que ce n'est pas ce qui est dit dans le texte, ce n'est pas ce que disent les journaux et ce n'est probablement pas ce que diront les juges qui auront un jour à interpréter le texte de loi?

**M. Sohi :** Encore une fois, monsieur le sénateur, pour revenir à l'engagement que nous avons pris à l'égard des communautés autochtones dans le cadre du projet d'extension du réseau de Trans Mountain, c'est tout un exercice d'apprentissage que de comprendre les vrais problèmes auxquels sont confrontées ces communautés. Ce qui est exigé du gouvernement, c'est de respecter son obligation constitutionnelle d'engager un dialogue sérieux, bilatéral et valable avec les communautés autochtones touchées, ce qui signifie que nous devons les écouter sincèrement, que nous devons entendre leurs préoccupations et que nous devons faire de sérieux efforts pour y répondre. D'accord? Dans les cas où nous ne sommes pas en mesure d'y répondre, il nous faut être très transparents et ouverts avec les communautés autochtones en leur expliquant pourquoi on ne peut pas y donner suite. C'est le critère que la Cour d'appel fédérale nous prescrivait d'appliquer à l'avenir. Donc, d'après ce que je comprends de la DNUDPA, en tant que gouvernement, agent de la Couronne, nous devons faire de sérieux efforts pour tenter d'obtenir le consentement. D'accord? Voilà le critère.

**Le sénateur Massicotte :** Ce que vous venez de dire est exactement ce que la Cour suprême a statué dans plusieurs de ses arrêts clés, et ce que venez de vous décrire, c'est ce qu'elle nous a dit être notre responsabilité. Dans mon esprit, cela va plus loin. C'est ce qui me préoccupe. Je ne suis pas du tout contre les Autochtones — je crois que je leur suis favorable —, mais je n'aime pas la confusion que ce texte crée, car la Cour suprême a souvent utilisé les expressions « consultation valable » et « accommodement ». Nous avons maintenant le mot « consentement », et consentir, eh bien, c'est consentir, c'est-à-dire approuver, donc la possibilité de dire oui ou non. Un non, à mon sens, est un veto. Des gens le nient, ils disent qu'il n'y a pas de droit de veto.

**M. Sohi :** Ce n'est pas ce que nous comprenons de la DNUDPA. Nous croyons comprendre que la Couronne doit faire de sérieuses tentatives pour obtenir le consentement.

**Le sénateur Massicotte :** Vous pourriez peut-être m'envoyer un exemplaire de votre dictionnaire.

**La sénatrice Eaton :** Madame la ministre, dans votre déclaration, vous avez parlé du pouvoir discrétionnaire du ministre... Devez-vous aller voter?

**Ms. McKenna:** I think we do, because it's 10:16. I think we said 10:15. I would love to keep my colleagues here.

**Senator Eaton:** I look forward to seeing you when you come back.

**Ms. McKenna:** We will be back.

**The Chair:** We will continue with the officials.

**Senator Eaton:** Can I ask that of the minister when she comes back?

**The Chair:** Okay. Senator Woo was next.

**Senator Woo:** Can we reboot? My question was really for the minister.

**The Chair:** Can we start a new list? Who wants to go first in this list? Senator Simons?

**Senator Patterson:** Let's start with people who haven't had questions.

**The Chair:** Senator Patterson, do you want to go next?

**Senator Patterson:** Yes, if it's possible. I had intended to ask this of the ministers, but I'm sure the officials will answer. I was astonished at both ministers talking about all the resource projects planned for the next decade. Minister Sohi said 400 resource projects, \$585 billion. We have heard quite the opposite. We have heard that \$100 billion worth of energy projects have been shelved. Al Monaco, president and CEO of Enbridge, for example, said any company that prudently assesses risk will not invest capital under this framework. Very specific question: Minister Sohi referred to an inventory of over 400 resource projects. Can we see that inventory? We're in the final stages of looking at this bill, so can we see that inventory as soon as possible?

[Translation]

**Ms. Tremblay:** Thank you very much. Every year, the ministers responsible for the energy and mining sectors compile all of the investment projects within Canada. That inventory is available and could be shared with all of the senators at this table. It would show the potential of projects in both sectors over a 10-year period.

**Mme McKenna :** Je pense que oui, parce qu'il est 10 h 16. Je crois qu'on avait prévu un vote à 10 h 15. J'aimerais beaucoup que mes collègues restent ici.

**La sénatrice Eaton :** J'ai hâte de vous interroger à votre retour.

**Mme McKenna :** Nous serons de retour.

**La présidente :** Nous allons poursuivre avec les fonctionnaires.

**La sénatrice Eaton :** Pourrais-je questionner la ministre à son retour?

**La présidente :** D'accord. Le sénateur Woo était notre prochain intervenant.

**Le sénateur Woo :** Pourrons-nous reprendre la période de questions? Ma question s'adressait vraiment à la ministre.

**La présidente :** Pouvons-nous reprendre avec de nouveaux intervenants? Qui veut ouvrir le bal? La sénatrice Simons, peut-être?

**Le sénateur Patterson :** Commençons par ceux qui n'ont pas eu l'occasion de poser des questions.

**La présidente :** Sénateur Patterson, voulez-vous prendre la parole?

**Le sénateur Patterson :** Oui, si c'est possible. J'avais l'intention de poser la question aux ministres, mais je suis sûr que les fonctionnaires pourront y répondre. J'ai été étonné d'entendre les deux ministres parler de tous les projets d'exploitation des ressources prévus au cours de la prochaine décennie. Le ministre Sohi a parlé de 400 projets, d'une valeur de 585 milliards de dollars. Or, nous avons entendu tout le contraire. Nous avons entendu dire que des projets énergétiques d'une valeur de 100 milliards de dollars ont été mis sur la tablette. Al Monaco, président et chef de la direction d'Enbridge, par exemple, nous a dit que toute entreprise qui évalue prudemment le risque n'investira pas de capitaux dans ce cadre réglementaire. Voici une question très précise : le ministre Sohi a parlé d'une liste de plus de 400 projets d'exploitation des ressources. Pouvons-nous voir cette liste? Comme nous en sommes aux dernières étapes de l'étude du projet de loi, serait-il possible de la voir le plus tôt possible?

[Français]

**Mme Tremblay :** Merci beaucoup. Chaque année, les ministres responsables du secteur de l'énergie et des mines compilent l'ensemble des projets d'investissement à l'intérieur du Canada. Cet inventaire est disponible et pourrait être partagé avec l'ensemble des sénateurs à cette table. Il montrerait le potentiel des projets dans les deux secteurs sur une période de 10 ans. Les données viennent de cet inventaire.

[English]

**The Chair:** Can you please send these to the clerk?

**Ms. Tremblay:** Yes.

**Senator Patterson:** I had hoped to ask this of Minister Sohi. Talking about Indigenous participation in the regulatory process, as I understand it, there are three advisory bodies with the guaranteed representation of Aboriginal people Minister Sohi referred to. There is a ministerial advisory council. I'm quoting from the bill, clause 117. That's advisory council to the minister. There is an advisory committee under clause 158, advisory to the assessment agency. There is yet a third, clause 57, advisory committee to the energy regulator. They are all advisory bodies with no authority. Why did the minister describe these token advisory positions as a board of directors, implying that they have authority? I'm quoting from his prepared remarks, page 7. Why would he describe that as a board of directors when the bill itself says they are advisory in three different places?

[Translation]

**Ms. Tremblay:** The minister said that we are going to modernize the governance of the National Energy Board. We are going to modernize that governance and divide up the management role by creating a board of directors, but also by giving the chief executive officer a specific function with respect to operations. As of now, the board of directors must include Indigenous representation. So, there is really a direct power to influence, and this is also true with respect to commissioners. There will be a group made up of seven commissioners who will be appointed and will be responsible for conducting assessments. There will also be an obligation to include an Indigenous representative. In addition, there will be an Indigenous advisory committee that will provide general advice to the organization.

[English]

**Senator Patterson:** When you folks were before our committee in January, I asked about the project list. I was told there was going to be a discussion paper. Then I was told there was going to be draft regulations. Now, yesterday, however many months later, we understand that there is a consultation paper that proposes draft guidelines that is available for 30 days. I'm just wondering why it's taken the ministry so long to tell us definitively what is on the list. We won't find out until at least the 30-day consultation period is over. We pressed on this in January. Why are we still in the dark about the project list and consulting at this late stage, on the eve of finalization of the bill?

[Traduction]

**La présidente :** Pourriez-vous les faire parvenir à la greffière?

**Mme Tremblay :** Oui.

**Le sénateur Patterson :** J'avais espéré poser cette question au ministre Sohi. En ce qui concerne la participation des Autochtones au processus de réglementation, si j'ai bien compris, il y a trois organismes consultatifs dont la représentation des Autochtones est garantie, comme l'a dit le ministre Sohi. Il y a le conseil consultatif du ministre. Je cite l'article 117 du projet de loi. Il s'agit d'un conseil consultatif auprès du ministre. L'article 158 prévoit la création d'un comité consultatif chargé de conseiller l'agence. Il y a encore un troisième comité, à l'article 57, soit le comité consultatif de la Régie canadienne de l'énergie. Ce sont tous des organismes consultatifs qui n'ont aucun pouvoir. Pourquoi le ministre a-t-il décrit ces postes consultatifs symboliques comme un conseil d'administration, laissant ainsi entendre qu'ils exercent un pouvoir? Je cite un passage de son mémoire, à la page 7. Pourquoi décrirait-il ces organismes consultatifs comme un conseil d'administration alors qu'il est précisé en toutes lettres à trois endroits différents dans le projet de loi qu'il s'agit de comités consultatifs?

[Français]

**Mme Tremblay :** Le ministre a dit que nous allions moderniser la gouvernance de l'Office national de l'énergie. Nous allons moderniser cette gouvernance en séparant, d'une part, le rôle de la direction en créant un conseil d'administration, mais aussi en donnant au président-directeur général une fonction spécifique en ce qui a trait aux opérations. À partir de maintenant, le conseil d'administration doit compter une représentation autochtone. Donc, c'est réellement un pouvoir direct d'influence, et il s'observe également en ce qui a trait aux commissaires. Il y aura un groupe composé de sept commissaires qui seront nommés et qui seront responsables de mener les évaluations. Il y aura aussi une obligation d'avoir un représentant autochtone. De plus, il y a un comité consultatif autochtone qui devra donner des conseils à l'organisme de manière générale.

[Traduction]

**Le sénateur Patterson :** Lorsque vous avez comparu devant notre comité en janvier, j'ai posé une question au sujet de la liste des projets. On m'a dit qu'il y aurait un document de travail. Ensuite, on m'a dit qu'il y aurait un projet de règlement. Or hier, quelques mois plus tard, on nous dit qu'un document de consultation qui propose une ébauche de lignes directrices sera disponible pendant 30 jours. Je me demande simplement pourquoi il a fallu tant de temps au ministère pour nous confirmer la teneur de cette liste. Nous ne le saurons pas avant au moins la fin de la période de consultation de 30 jours. Nous avons insisté là-dessus en janvier. Pourquoi sommes-nous encore

I would say the same about the guidelines on GBA+ and the other announcements that were made yesterday.

**Stephen Lucas, Deputy Minister, Environment and Climate Change Canada:** Thank you, senator. As the minister indicated, the project list was developed following the initial discussion paper released in February 2018, based on extensive consultation that continued through until recently and in consideration of the criteria outlined in the paper that was the subject of the first consultation, namely, that the project list is based on those projects with the greatest potential for significant adverse environmental effects in areas of federal jurisdiction.

That paper enumerates all of the entries in the proposed project list, and it includes in its annex a comparison of those entries in the current project list under CEAA 2012 with those proposed for the new regime. In that context, it provides full transparency both on the criteria outlined through extensive consultation to form the basis for what would be the entries on the list as well as the proposed entries on the list. It also enables public stakeholder consideration and consideration by this committee as it reflects on the legislation in discharging its responsibilities over the course of the next month.

**Ron Hallman, President, Canadian Environmental Assessment Agency:** The senator's question touches on a pointed question we've had from a number of stakeholders, including from industry. By way of background, senators will be aware, I'm sure, that we cannot normally begin the work of regulations until Royal Assent of legislation has been achieved. Indeed, that is how it worked with CEAA 2012 where the updated project list to bring CEAA 2012 to life did not actually come into force until well after CEAA 2012 did.

Having lived the experience of implementing CEAA 2012 and the delay in having a project list, the minister sought and was granted authority to begin that regulatory work and the associated consultations concurrent with the development of the bill, and that's what has been happening.

The first discussion paper that came out last June was about the criteria for developing the project list, with a commitment of coming back with a proposed project list. That is what yesterday's paper does. Annex 2 provides that draft project list, subject to the public consultation that is required. Then the government will need to make a decision on that project list after Royal Assent, assuming Royal Assent of Bill C-69 at some point in the future.

dans l'ignorance au sujet de la liste des projets et des consultations à cette étape tardive, à la veille de l'achèvement du projet de loi? Je dirais la même chose au sujet des lignes directrices sur l'ACS+ et des autres annonces qui ont été faites hier.

**Stephen Lucas, sous-ministre, Environnement et Changement climatique Canada :** Merci, sénateur. Comme la ministre l'a indiqué, la liste des projets a été élaborée par suite du document de travail initial publié en février 2018, dans la foulée de vastes consultations qui se sont poursuivies jusqu'à tout récemment et en tenant compte des critères énoncés dans le document qui a fait l'objet de la première consultation, à savoir que la liste des projets est fondée sur les projets les plus susceptibles d'entraîner des effets environnementaux négatifs importants dans les domaines de compétence fédérale.

Ce document énumère toutes les inscriptions dans la liste des projets proposés, et il inclut dans son annexe une comparaison de ces inscriptions dans la liste des projets actuels en vertu de la LCEE de 2012 avec celles proposées pour le nouveau régime. Dans ce contexte, il assure une transparence totale à la fois en ce qui a trait aux critères énoncés au terme de vastes consultations pour former la base des inscriptions qui seraient effectivement sur la liste et de celles qui seraient proposées. Il permet également aux parties prenantes du public ainsi qu'au comité d'examiner le projet de loi afin de s'acquitter de ses responsabilités au cours du prochain mois.

**Ron Hallman, président, Agence canadienne d'évaluation environnementale :** La question du sénateur porte sur une question précise que nous ont posée un certain nombre d'intervenants, y compris des représentants de l'industrie. À titre d'information, les sénateurs savent, j'en suis sûr, que nous ne pouvons pas normalement commencer l'étude des règlements tant que la loi n'a pas reçu la sanction royale. En fait, c'est ainsi que les choses se sont passées avec la LCEE de 2012, où la liste de projets mise à jour pour donner vie à la LCEE de 2012 n'est entrée en vigueur que bien après la loi.

Après avoir vécu l'expérience de la mise en œuvre de la LCEE de 2012 et du retard dans l'établissement d'une liste de projets, la ministre a demandé et obtenu le pouvoir de commencer ce travail de réglementation et les consultations connexes en même temps que l'élaboration du projet de loi, et c'est ce qui s'est produit.

Le premier document de travail qui a été publié en juin dernier portait sur les critères d'élaboration de la liste des projets, avec l'engagement de revenir avec une liste des projets proposés. C'est ce qui est fait avec le document d'hier. L'annexe 2 fournit cette liste provisoire des projets, sous réserve de la consultation publique. Ensuite, le gouvernement devra prendre une décision au sujet de cette liste de projets après la sanction royale, en supposant que le projet de loi C-69 recevra la sanction royale à un moment donné.

**Senator McCoy:** I wanted to talk about the Crown obligation to consult with Indigenous communities. By way of preamble, on TMX, the Federal Court of Appeal found that one of the two flaws in the process was the failure on the part of the federal government to properly consult, and it laid out what needed to be done. The opinion of the court was that it could be concluded in four months. That was October last year. It's now May. There has been an announcement recently that the federal government does not anticipate finishing that process until June.

The other outstanding fact was that the only flaw in the end for Northern Gateway was the failure of the federal Crown to properly consult First Nations. The federal government, on November 27, 2016, simply walked away from the project, again, without consulting with the Aboriginal equity partners — 31 communities that had a one-third equity stake. That meant \$2 billion a year for those communities.

This question is probably going to go to Mr. Hallman, because I think you're the agent of the Crown responsible for this aspect, at least under the agency-led assessments. What assurances can you give us that your performance in this regard is going to be better henceforth, keeping in mind that the statute, C-69, has not changed your obligation one wit from before? Your obligation is not reliant on an environment assessment act.

**Mr. Hallman:** Bill C-69 lays out a process that supports reconciliation and supports the principle of working to achieve consent throughout the process, recognizing that ministers and cabinet make a decision at the end of the process. It ensures that the government will engage proponents, provinces and potentially impacted Indigenous groups right up front at the beginning to make sure that the project description is abundantly understood and to make sure that all of the issues of concern, including to Indigenous groups, are identified right up front and that the proponent has an opportunity to express how they plan to respond to those issues of concern when they develop their impact statement; and that we have an ability to identify how we are going to work with the province through a cooperation agreement, and how Indigenous groups want to be engaged and the role that they will play, including on working groups, and the public, so that when the proponent goes off to do their impact statement, they address those concerns. When they come back, we will work with them and Indigenous groups again to look at whether the concerns have been addressed. If not, how not? We then look to fix them.

Once that is done, the agency does its report to the minister, taking everything into account, saying, "Here is how we understand the impacts. Here is how Indigenous groups

**La sénatrice McCoy :** Je voulais parler de l'obligation de la Couronne de consulter les communautés autochtones. En guise de préambule, au sujet du projet TMX, la Cour d'appel fédérale a conclu que l'une des deux lacunes du processus concernait le fait que le gouvernement fédéral n'avait pas mené de consultations suffisantes, et elle a précisé ce qu'il fallait faire. La cour était d'avis que ces consultations pouvaient être menées et conclues en quatre mois. C'était en octobre de l'année dernière. Nous sommes maintenant en mai. On a annoncé récemment que le gouvernement fédéral ne prévoyait pas terminer ce processus avant juin.

L'autre fait remarquable, c'est que la seule lacune en fin de compte pour Northern Gateway, c'est que la Couronne fédérale n'avait pas consulté comme il se doit les Premières Nations. Le 27 novembre 2016, le gouvernement fédéral a tout simplement abandonné le projet, encore une fois, sans consulter les partenaires financiers autochtones — 31 communautés qui avaient une participation d'un tiers. Cela représentait 2 milliards de dollars par année pour ces communautés.

Ma question s'adresse probablement à M. Hallman, parce que je pense que vous êtes le mandataire de la Couronne responsable de cet aspect, du moins dans le cadre des évaluations menées par l'agence. Quelles garanties d'amélioration du processus pouvez-vous nous donner, étant donné que la loi C-69 n'a rien changé à votre obligation antérieure? Votre obligation ne dépend pas d'une loi sur l'évaluation environnementale.

**M. Hallman :** Le projet de loi C-69 établit un processus qui appuie la réconciliation et le principe visant à obtenir le consentement tout au long du processus, tout en reconnaissant que les ministres et le Cabinet prennent une décision à la fin du processus. Il permet de veiller à ce que le gouvernement mobilise les promoteurs, les provinces et les groupes autochtones susceptibles d'être touchés dès le début afin de s'assurer que la description du projet est bien comprise et que toutes les questions préoccupantes, y compris celles qui concernent les groupes autochtones, sont cernées dès le début et que le promoteur a l'occasion de préciser comment il prévoit apaiser ces préoccupations lorsqu'il élabore son dossier d'impact sur l'environnement; et que nous ayons la capacité de déterminer comment nous allons travailler avec la province dans le cadre d'un accord de collaboration, et comment les groupes autochtones veulent participer et le rôle qu'ils joueront, y compris au sein des groupes de travail, et le public, de sorte que lorsque le promoteur traite de ces préoccupations dans son dossier d'impact sur l'environnement. À leur retour, nous travaillerons de nouveau avec eux et avec les groupes autochtones pour déterminer si les préoccupations ont été prises en compte. Sinon, pourquoi ne l'ont-elles pas été? Nous cherchons ensuite à les apaiser.

Une fois cela fait, l'agence fait son rapport à la ministre, en tenant compte de tout, et en précisant comment elle comprend les impacts, comment les groupes autochtones les ont compris et ce

understood them and told us. Here is how we are mitigating them, and here is how we propose to put conditions on the proponent,” or, “Here is how the government is going to have some complementary measures that address those in order to make sure that we are being respectful of our Indigenous responsibilities.”

Then we take another step, and we go back to the Indigenous groups in the post-assessment phase, and we say, “Here is everything. Have we got it right? Did we miss anything? Here is what we are doing in terms of accommodations, and why or why not.” By the way, all of this is going to go to decision makers. They are going to take it into account in their decision, and then they are going to account publicly for the rationale of their decision. By doing that, Indigenous groups and others, whether they like the ultimate decision that decision makers make under the law, will see their views reflected, they will understand how it was considered and they will know that they have been heard.

**Senator McCoy:** I appreciate your answer, but —

**The Chair:** Senator McCoy, now the floor is with Senator Simons.

**Senator McCoy:** — in the current process. Senator Simons, I’m sorry to interrupt —

**Senator Simons:** If you would like to answer Senator McCoy’s question, that’s fine.

[Translation]

**Ms. Tremblay:** Thank you, senator. I will answer.

I think it’s difficult to obtain a consensus or to consult Indigenous peoples at the end of the process and ask them to be comfortable with a project. They absolutely have to be involved from the beginning and we have to be able to involve them at every step. Like my colleague Mr. Hallman said throughout the process, it’s important that they be stakeholders in the regulatory agency and on the board of directors, so that they may follow and monitor activities up to the end.

So, this is a process whereby we are transforming our method of working with them. Currently, things are not working because people go and consult them once the environmental assessment is done, and they are brought in at the very end of the process. That does not work.

[English]

**Senator Simons:** I have questions for the Transport staff. Since we last saw you before this committee, we have heard testimony from everyone from the cable ferry operators to local

qu’ils nous ont dit. Elle dit ensuite comment elle les atténue, et comment elle propose d’imposer des conditions au promoteur ou comment le gouvernement va mettre en place des mesures complémentaires pour s’assurer que nous nous acquittions de nos responsabilités envers les Autochtones.

Ensuite, nous franchissons une autre étape, et nous revenons devant les groupes autochtones à l’étape suivant l’évaluation, et nous leur présentons le dossier complet en leur demandant si nous avons bien compris ou si nous avons manqué quelque chose. Nous leur expliquons ensuite ce que nous faisons en matière d’accommodement, et précisons pourquoi ou pourquoi pas. Soit dit en passant, tout cela relèvera des décideurs. Ils vont en tenir compte dans leur décision, puis ils vont rendre compte publiquement des motifs de leur décision. Ainsi, les groupes autochtones et d’autres, qu’ils aiment ou non la décision finale que prennent les décideurs en vertu de la loi, verront leurs points de vue reflétés, comprendront comment ils ont été pris en compte et sauront qu’ils ont été entendus.

**La sénatrice McCoy :** Je vous remercie de votre réponse, mais...

**La présidente :** Sénatrice McCoy, la parole est maintenant à la sénatrice Simons.

**La sénatrice McCoy :** ... dans le processus actuel. Sénatrice Simons, je suis désolée de vous interrompre...

**La sénatrice Simons :** Si vous voulez répondre à la question de la sénatrice McCoy, je ne m’y oppose pas.

[Français]

**Mme Tremblay :** Merci, madame la sénatrice. Je vais vous donner une réponse.

Je pense qu’il est difficile d’aller chercher un consensus ou de consulter les Autochtones à la fin du processus et de leur demander d’être à l’aise avec un projet. Il faut absolument qu’ils soient partie prenante dès le départ et qu’on puisse les impliquer à toutes les étapes. Comme mon collègue, M. Hallman, l’a mentionné, dans l’ensemble du processus, il importe qu’ils soient partie prenante au régulateur et au conseil d’administration afin qu’ils puissent suivre et surveiller les activités jusqu’à la fin.

C’est donc un processus où l’on transforme notre façon de travailler avec eux. Actuellement, cela ne fonctionne pas, parce qu’on vient les consulter une fois que l’évaluation environnementale est terminée et qu’ils sont à la toute fin du processus. Cela ne fonctionne pas.

[Traduction]

**La sénatrice Simons :** J’ai des questions à poser à la personne du ministère des Transports. Depuis la dernière fois que vous avez comparu devant le comité, nous avons entendu

mayors who are concerned about the major and minor work distinctions within the third portion of this bill. The cable ferry operators are very concerned that they are captured as a major work, and they say to us that every time they change a cable, they will have to be considered a major work all over again. Local mayors told us they are very concerned that anything they do for flood mitigation could be captured as a major work. One witness even suggested to us that you need a third category of medium works in between the binary of the major and the minor. I want to hear from you about that.

Conversely, when we were in Atlantic Canada last week, we heard a lot of passionate testimony from people concerned about the environmental impacts of seismic testing in the offshore and about the environmental impacts of aquaculture. Neither of those seem to have made it to the project list. Why had they been excluded from consideration?

**Thao Pham, Associate Deputy Minister, Transport Canada:** With respect to CNWA, the Canadian Navigable Waters Act, the intent is to really restore protective laws; however, the intent is not to add administrative burdens to either private proponents or municipalities. In the last more than month or so, we've been engaged very intensively, and also hearing the testimonies to this committee but also in the meetings we've had with them. We are certainly open to look at ways to clarify the concerns.

For example, from the ferry cable operators' perspective, we need to clarify what is considered a major work and a minor work. Not all ferry cable operators will necessarily be subject to a permit if it does not interfere with navigation. That is really the key of this bill here, as part of CNWA, and whether or not it interferes with navigation. If you think there are ways for us to clarify those definitions, we would be open to consider them, as Minister Garneau indicated.

**Senator Simons:** You can certainly imagine a situation where they would be impeding the navigation for a few hours to effect a repair, but if it is urgent, to have to go through a whole permitting process would be terribly onerous.

**Ms. Pham:** With respect to the emergency provision, it is certainly not intended to stop any work if there are emergency repairs needed, either for commercial activities or for social reasons or for security, obviously. That is what is meant in the emergency provision we have now.

des témoignages de tous les intervenants, des câblodistributeurs aux maires de municipalités, qui s'inquiètent des distinctions entre les ouvrages majeurs et mineurs visés dans la troisième partie du projet de loi. Les exploitants de traversiers par câbles sont très préoccupés par le fait qu'ils relèvent de la catégorie des ouvrages majeurs, et ils nous disent que chaque fois qu'ils changent un câble, cela sera encore une fois considéré comme un ouvrage majeur. Les maires de municipalités nous ont dit qu'ils craignent beaucoup que tout ce qu'ils font pour atténuer les inondations puisse être considéré comme un ouvrage majeur. Un témoin nous a même laissé entendre qu'il fallait une troisième catégorie d'ouvrages intermédiaires entre les ouvrages majeurs et mineurs. J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

À l'inverse, lorsque nous étions dans le Canada atlantique la semaine dernière, nous avons entendu beaucoup de témoignages passionnés de la part de gens préoccupés par les répercussions environnementales des levés sismiques en haute mer et par les répercussions environnementales de l'aquaculture. Ni l'un ni l'autre ne semble s'être retrouvé sur la liste des projets. Pourquoi les a-t-on exclus?

**Thao Pham, sous-ministre déléguée, Transports Canada :** En ce qui concerne la Loi sur les eaux navigables canadiennes, l'objectif est vraiment de rétablir des lois de protection; toutefois, l'intention n'est pas d'alourdir le fardeau administratif des promoteurs privés ou des municipalités. Au cours du dernier mois, nous avons été très actifs, et nous avons entendu des témoignages, mais nous avons aussi tenu compte des réunions que nous avons eues avec eux. Nous sommes certes disposés à examiner des façons de clarifier les préoccupations.

Par exemple, du point de vue des exploitants de traversiers par câbles, nous devons préciser ce qui est considéré comme un ouvrage majeur et un ouvrage mineur. Ce ne sont pas tous les exploitants de traversiers par câbles qui seront nécessairement assujettis à l'exigence de permis si les ouvrages ne nuisent pas à la navigation. C'est vraiment l'élément clé de ce projet de loi, dans le cadre de la Loi sur les eaux navigables canadiennes, et la question de savoir si cela nuit ou non à la navigation. Si vous pensez qu'il y a des façons de préciser ces définitions, nous sommes ouverts à les examiner, comme l'a indiqué le ministre Garneau.

**La sénatrice Simons :** Vous pouvez certainement imaginer une situation où ils pourraient gêner la navigation pendant quelques heures pour effectuer une réparation, mais si c'est urgent, il serait terriblement onéreux d'avoir à passer par tout un processus de délivrance de permis.

**Mme Pham :** En ce qui concerne la disposition d'urgence, elle ne vise certainement pas à mettre fin aux travaux si des réparations d'urgence sont nécessaires, que ce soit pour des activités commerciales ou pour des raisons sociales ou de sécurité, évidemment. C'est la raison d'être de la disposition d'urgence actuelle.



**Senator Simons:** And then about the other things on the project list or not on the project list?

**Mr. Lucas:** In regard to aquaculture, it is well regulated under other federal regulations under the Fisheries Act. One of the entries in the project list concerns potential works within national wildlife areas, for example, and it is noted as a potential work that would result in an impact assessment should it be proposed within a national wildlife area.

**Senator Simons:** That would be in a national park, a marine protected area?

**Mr. Lucas:** The entry specifically that I am referring to is a national wildlife area under the authority of the Canada Wildlife Act. In addition, if it is not consistent with the plan for a marine protected area, or a national park, it would need to be assessed in that context.

**Senator Simons:** And seismic?

**Ms. Tremblay:** Seismic is already covered. It is assessed by the offshore board in Newfoundland and Labrador and by the NEB for other sectors.

**Senator Mitchell:** GBA has received a great deal of attention. A paper was released yesterday, which I think is helpful. Could you comment on how that will be clarified, applied — it has already been applied — so that we can give some clarity to committee members and others about all of that and its importance?

**Mr. Hallman:** Madam Chair, under Bill C-69, we are shifting from environmental assessment to impact assessment with focus on environment, economic, social and health. Into that comes the gender-based analysis, which really at its core allows us to consider whether some of the potential effects or impacts of a project may disproportionately affect certain groups, such as in the area of housing. If a big project comes into a small town and all of the affordable housing is taken up, what will we do about that? Because some groups will be disproportionately affected by that.

For unemployed or underemployed, there may be impacts that would disproportionately affect them. There may be activities that the province or proponent could undertake or activities that the federal government could undertake as complementary measures.

Gender-based analysis provides a lens through which we look at the effects of some of those other factors to see if some groups may be disproportionately affected, and, therefore, can they be

**La sénatrice Simons :** Et ensuite, pour ce qui est des autres éléments de la liste des projets?

**M. Lucas :** En ce qui concerne l'aquaculture, elle est bien réglementée par d'autres règlements fédéraux en vertu de la Loi sur les pêches. L'une des inscriptions sur la liste des projets concerne les ouvrages potentiels dans les réserves fauniques nationales, par exemple, et elle est signalée comme un ouvrage potentiel qui donnerait lieu à une évaluation d'impact si elle était proposée dans une réserve faunique nationale.

**La sénatrice Simons :** Ce serait dans un parc national, une zone de protection marine?

**M. Lucas :** L'inscription dont je parle vise une réserve faunique nationale qui relève de la Loi sur les espèces sauvages du Canada. De plus, si elle n'est pas conforme au plan d'une zone de protection marine ou à un parc national, il faudrait l'évaluer dans ce contexte.

**La sénatrice Simons :** Et les risques sismiques?

**Mme Tremblay :** Les risques sismiques sont déjà couverts. Ils sont évalués par l'Office des hydrocarbures extracôtiers de Terre-Neuve-et-Labrador et par l'Office national de l'énergie pour d'autres secteurs.

**Le sénateur Mitchell :** L'ACS a reçu beaucoup d'attention. Un document a été publié hier, et je pense qu'il est utile. Pourriez-vous nous dire comment cela sera clarifié, appliqué — cela l'a déjà été — afin que nous puissions donner des précisions aux membres du comité et à d'autres au sujet de tout cela et de son importance?

**M. Hallman :** Madame la présidente, en vertu du projet de loi C-69, nous passons de l'évaluation environnementale à l'évaluation d'impact, en mettant l'accent sur l'environnement, l'économie, les facteurs sociaux et la santé. Il y a aussi un volet d'analyse comparative entre les sexes, qui nous permet essentiellement de déterminer si certains des impacts ou effets potentiels d'un projet peuvent toucher de façon disproportionnée certains groupes, comme à l'égard du logement. Si un grand projet arrive dans une petite ville et que tous les logements abordables sont occupés, comme certains groupes seront touchés de façon disproportionnée, que ferons-nous à ce sujet?

Pour les personnes au chômage ou en situation de sous-emploi, il pourrait y avoir des répercussions qui les toucheraient de façon disproportionnée. Il peut y avoir des activités que la province ou le promoteur pourrait entreprendre ou des activités que le gouvernement fédéral pourrait entreprendre à titre de mesures complémentaires.

L'analyse comparative entre les sexes nous permet d'examiner les effets de certains autres facteurs pour voir si certains groupes peuvent être touchés de façon disproportionnée et, par

mitigated so that everyone can benefit from the benefits of a project.

**Senator Mitchell:** It seems no one is disputing the fact we should be considering the social impacts of these projects, and GBA would be a subset of social impacts, in any event; is that not right?

**Mr. Hallman:** Potentially. Again, it is a lens through which we can look specifically at disproportionate effects. In fact, many provinces and proponents already look at these as well, and Canada has looked at these elements for a long time in terms of policy and projects, including under CEEA 2012. The difference here is that Bill C-69 puts it out in the light of day transparently versus considerations that cabinet ministers may discuss under their cabinet confidence.

**Ms. Tremblay:** Maybe I could give you a concrete example on how we applied GBA+ in TMX. And, of course, the committee is concerned about the impact of the project on women and children. The fact is that we did this analysis, and the NEB came with very specific conditions for the proponents to mitigate that. The Crown took some more commitment to train Indigenous women, for example, making sure they can have access to the economic benefit of that type of project. In the money that we gave to the Indigenous and monitoring and advisory committee, they formed a subcommittee working specifically on work camps. They will have five work camps, and all the communities involved in this work camp are together with the proponents well in advance, making sure we mitigate all the impacts and making sure that we can have the good and avoid the bad of having a massive entry of workers at the same time in small communities. It is one example of doing this analysis and what can be done.

**Mr. Lucas:** I would note that it was a consideration in the work undertaken by the Government of Newfoundland and Labrador and the Government of Canada in assessing and ultimately approving the Voisey's Bay project in the 1990s. They heard the voices of Indigenous women and considered that in taking the relevant decisions under federal and provincial jurisdiction. It has been in place as part of the assessment approach in Newfoundland and Labrador for over a decade, with the antecedents back to Voisey's Bay, and leading companies build it into their practices, for example, Rio Tinto.

**Senator Cordy:** Thank you very much for agreeing to fill in the spot here. In Nova Scotia, I met with representatives from the offshore petroleum boards. I am wondering whether or not your department has consulted with the governments of Nova Scotia and Newfoundland as you develop regulations for offshore exploration. I'm not asking for the regulations, just asking

conséquent, s'il nous est possible de les atténuer afin que tout le monde puisse profiter des avantages d'un projet.

**Le sénateur Mitchell :** Il semble que personne ne conteste le fait que nous devrions examiner les répercussions sociales de ces projets, et l'ACS serait un sous-ensemble des répercussions sociales, de toute façon, n'est-ce pas?

**M. Hallman :** Possiblement. Encore une fois, c'est une optique qui nous permet d'examiner en particulier les effets disproportionnés. En fait, de nombreuses provinces et de nombreux promoteurs examinent déjà ces éléments, et le Canada les examine depuis longtemps en ce qui concerne les politiques et les projets, y compris en vertu de la LCEE de 2012. La différence ici, c'est que le projet de loi C-69 le présente de façon transparente par rapport aux considérations dont les ministres peuvent discuter dans le cadre confidentiel du Cabinet.

**Mme Tremblay :** Je pourrais peut-être vous donner un exemple concret de la façon dont nous avons appliqué l'ACS+ au projet TMX. Bien sûr, le comité s'inquiète de l'impact du projet sur les femmes et les enfants. Le fait est que nous avons fait cette analyse et que l'ONE a présenté des conditions très précises aux promoteurs pour atténuer cet impact. La Couronne s'est engagée davantage à former des femmes autochtones, par exemple, pour s'assurer qu'elles puissent avoir accès aux avantages économiques de ce type de projet. Pour ce qui est des fonds qui ont été octroyés au comité autochtone, au comité de surveillance et au comité consultatif, on a formé un sous-comité qui s'occupe en particulier des camps de travail. Il y aura cinq camps de travail, et toutes les communautés qui participent à ces camps de travail collaborent avec les promoteurs bien à l'avance, en veillant à atténuer tous les impacts et à faire en sorte que nous puissions profiter de l'arrivée massive de travailleurs en même temps dans les petites collectivités, sans en subir les désagréments. C'est un exemple de cette analyse et de ce qui peut être fait.

**M. Lucas :** Je tiens à souligner que c'était une considération lors des travaux menés par le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador et le gouvernement du Canada pour évaluer et enfin approuver le projet de la baie Voisey's dans les années 1990. Ils ont entendu les voix des femmes autochtones et en ont tenu compte dans les décisions pertinentes relevant de la compétence fédérale et provinciale. Cette façon de faire est en place dans le cadre de l'approche d'évaluation à Terre-Neuve-et-Labrador depuis plus d'une décennie, les antécédents remontant au projet de la baie Voisey, et les principales grandes sociétés l'intègrent dans leurs pratiques, par exemple Rio Tinto.

**La sénatrice Cordy :** Merci beaucoup d'avoir accepté de prendre la parole. En Nouvelle-Écosse, j'ai rencontré des représentants des offices des hydrocarbures extracôtiers. Je me demande si votre ministère a consulté les gouvernements de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve au moment d'élaborer des règlements sur l'exploration extracôtière. Je ne demande pas le

whether or not you have done consultations. Because in speaking with them, I heard that under the current system, the assessment for offshore exploration is taking up to two years, and that's significantly longer than what's happening in Norway. I think I heard in Norway it is three months.

I wonder how we balance the exploration and the environmental concerns but that we are able to do it in a more timely way. I'm not suggesting that we skip any steps, but is there a way do this faster while ensuring that the interests of environment and industry are taken into account? I'm wondering if you've had discussions or consultation with Nova Scotia and Newfoundland for offshore development?

[*Translation*]

**Ms. Tremblay:** Thank you for the question, senator. We've consulted with the offshore boards numerous times, as well as the provinces. Since this is an area of shared jurisdiction, the federal government, the offshore boards and the provinces have a legal obligation to work together to come up with joint recommendations to expedite the process.

The agency is also working on a regional impact assessment with the agreement of the province and the proponents of a project in Bay du Nord. That means the first activity will be subject to assessment, with the others being exempted from the impact assessment. That will speed up the process so that things can move more quickly and investments can be made.

[*English*]

**Mr. Hallman:** As my colleague indicated, we are working with Newfoundland and NRCan right now on a regional assessment for the Newfoundland offshore. We are interested in doing the same with Nova Scotia. The project list discussion paper that came out yesterday, as hinted at in the discussion paper of a year ago, proposes that offshore exploratory projects for which there is a regional assessment in place and for which that project meets the conditions in the regional assessment would be excluded from the need to be assessed under the Impact Assessment Act.

**Senator Woo:** Thank you, officials. We know you've been working hard on this, and we appreciate your diligence.

Since your last appearance at this committee, there has been a lot of sometimes conflicting testimony on the nature of clock-stopping. I wonder if Mr. Hallman could reprise for us again the differences in clock-stopping between the current regime and as proposed under Bill C-69.

règlement, mais simplement si vous avez tenu des consultations ou non, parce qu'en discutant avec eux, j'ai entendu dire que dans le système actuel, l'évaluation de l'exploration extracôtière prend jusqu'à deux ans, ce qui est beaucoup plus long qu'en Norvège. Je crois avoir entendu dire qu'en Norvège cela prend trois mois.

Comment pouvons-nous concilier l'exploration et les préoccupations environnementales, et comment pouvons-nous mener l'évaluation rapidement? Je ne propose pas que nous sautions des étapes, mais y a-t-il moyen de mener l'évaluation plus rapidement tout en veillant à ce que les intérêts de l'environnement et de l'industrie soient pris en compte? Avez-vous eu des discussions avec la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve au sujet de l'exploitation extracôtière, ou avez-vous consulté ces provinces?

[*Français*]

**Mme Tremblay :** Merci beaucoup de votre question, madame la sénatrice. On a consulté à maintes reprises les offices extracôtiers, mais également les provinces impliquées. Comme il s'agit d'une responsabilité conjointe, le gouvernement fédéral, les offices extracôtiers et les provinces ont cette obligation légale de travailler ensemble et d'en arriver à des recommandations conjointes pour accélérer le processus.

L'agence travaille actuellement sur une évaluation d'impact régionale avec l'accord de la province et des promoteurs pour un projet dans la Bay du Nord. On évaluera donc la première activité et les autres seront exemptées de l'évaluation d'impact. C'est une façon d'accélérer le processus afin de progresser plus rapidement pour permettre de réaliser des investissements.

[*Traduction*]

**M. Hallman :** Comme ma collègue l'a indiqué, nous travaillons actuellement avec Terre-Neuve et RNCAN à une évaluation régionale de la zone extracôtière de Terre-Neuve. Nous voulons faire la même chose avec la Nouvelle-Écosse. Le document de travail sur la liste des projets qui a été publié hier, comme le laissait entendre le document de travail de l'année dernière, propose que les projets d'exploration extracôtiers pour lesquels il existe une évaluation régionale et qui répondent aux conditions de l'évaluation régionale soient exclus de l'exigence d'évaluation en vertu de la Loi sur l'évaluation d'impact.

**Le sénateur Woo :** Merci, mesdames et messieurs les fonctionnaires. Nous savons que vous avez travaillé fort dans ce dossier et nous vous remercions de votre diligence.

Depuis votre dernière comparution devant le comité, il y a eu beaucoup de témoignages parfois contradictoires sur la nature de la diligence. M. Hallman pourrait-il nous parler encore une fois des différences entre le régime actuel et celui qui est proposé dans le projet de loi C-69?

**Mr. Hallman:** Under CEEA 2012, the legislated timeline that officials have to do their work, independent of whatever time a proponent may need to do theirs, the 365-day clock for us, gets paused when we have an information request of the proponent, and it starts again when they provide that information. What we are proposing in our approach going forward under the new regime is that we would not do that anymore. We would limit the ability to suspend the legal timeline to three cases, all of which are proponent-driven, not driven by officials.

**Senator Woo:** Okay.

**Mr. Hallman:** The first case where a timeline could be suspended is if the proponent asks for it, for whatever reason. Market prices have changed, so we are not proceeding right now, whatever.

The second one is if the proponent does a major design change to their project midstream and needs to regroup, and we need to regroup and engage people on what that means and whether there are issues that need to be contemplated.

The third is if they have not paid their bill for recoverable debts owed to the Crown.

Those are the only three criteria going forward that we would intend and be authorized under our policies and regulations to suspend the timeline.

**Senator Woo:** Could I ask for your opinion, to the extent that the proponent does not ask for these extensions, all proponent-driven as you've described, would you expect that the timeline under the current bill would be shorter or longer than under the current regime?

**Mr. Hallman:** There are two parts to that, senator. One is that the legislated timeline will be shorter, as prescribed in the legislation, and 365 days goes down to 300 for an agency-led EA. Review panel timelines would be shortened as well. But I believe you are probably talking about overall calendar days, and that's what proponents often ask for as well. Fair enough. We expect that would be shorter and here is why.

First of all, if we do early planning right and respond to the things that proponents have told us over the last number of years: Tell us what you need us to do and we will do it. Get to the table with us and Indigenous groups so we can all work together. Get your act together, Canada, and align with the provinces so we don't have to have multiple processes. Get a permitting plan so that once the single window of EA closes, all the regulatory windows don't open up and we are back to square one. Early planning is intended to do that. If we do that well — and we believe it is in proponents' best interests to work well with us — then we expect much fewer information requests and less

**M. Hallman :** En vertu de la LCEE 2012, le délai prescrit par la loi que les fonctionnaires doivent respecter pour faire leur travail, indépendamment du temps dont un promoteur peut avoir besoin pour faire le sien, un délai de 365 jours pour nous, est suspendu lorsque nous recevons une demande d'information du promoteur, et le décompte reprend lorsqu'il fournit cette information. Dans le cadre du nouveau régime, nous proposons d'abolir cela. Nous limiterions la capacité de suspendre le délai légal à trois cas, tous à l'initiative des promoteurs, et non des fonctionnaires.

**Le sénateur Woo :** D'accord.

**M. Hallman :** Le premier cas où un délai pourrait être suspendu, c'est si le promoteur le demande, pour quelque raison que ce soit. Par exemple, si les prix du marché ont changé, et si le promoteur décide de ne pas continuer pour l'instant.

Deuxièmement, si le promoteur apporte un changement majeur à la conception de son projet à mi-parcours et qu'il doit se préparer, et nous devons nous préparer et mobiliser les gens pour savoir ce que cela signifie et s'il y a des problèmes à envisager.

Le troisième, c'est si un promoteur n'a pas payé ses dettes recouvrables à la Couronne.

Ce sont les trois seuls critères que nous avons l'intention de mettre en place et qui nous autorisent, en vertu de nos politiques et règlements, à suspendre le délai.

**Le sénateur Woo :** Pouvez-vous me dire, dans la mesure où le promoteur ne demande pas ces prolongations, toutes à son initiative, comme vous l'avez précisé, si le délai prévu dans le projet de loi serait plus court ou plus long que sous le régime actuel?

**M. Hallman :** Il y a deux volets à cela, sénateur. Premièrement, le délai prévu par la loi sera plus court, et il passera de 365 jours à 300 jours pour une évaluation environnementale menée par l'Agence. Les délais de la commission d'examen seront également raccourcis. Je crois que vous parlez probablement du nombre total de jours civils, et c'est ce que les promoteurs demandent souvent aussi. Très bien. Nous nous attendons à ce que ce soit plus court, et voici pourquoi.

Tout d'abord, si nous faisons une bonne planification précoce et donnons suite à ce que les promoteurs nous ont dit au cours des dernières années, tout se passera bien, comme nous l'avons dit aux promoteurs. Ceux-ci viendront à la table avec nous et avec les groupes autochtones pour que nous puissions tous travailler ensemble. Le Canada doit s'harmoniser avec les provinces pour qu'il n'y ait pas de multiples processus. Il faut établir un plan de délivrance de permis afin qu'une fois que le guichet unique de l'EE sera fermé, toutes les fenêtres réglementaires ne s'ouvrent pas et que nous soyons de retour à la case départ. C'est ce que vise la planification précoce. Si nous

complex information requests in the assessment phase, and the overall timeline will be reduced.

**Senator Woo:** I have a question for Mr. Lucas. If there is not enough time, we can do a second round. I would like to understand the operation of clause 17 and how you envisage it happening. This is where a minister exercises his or her right to say that a project is not going to be subject to review. Some proponents actually like having this provision because it allows them to take something off the table early on, but only if it is done early on. Can you give us a sense of how you think this might be operational?

**Mr. Lucas:** Certainly. I will first just comment on the question that President Hallman responded to. One of the critical aspects of the proposed new act is that, in addition to the agency, federal authorities or, in the case of a project that involves a life cycle regulator such as Canadian energy regulator, they are involved are the start. Those officials will need to be involved, working closely with the agency to ensure that their considerations both insofar as it touches on the review and, subsequently, permitting are brought to light and are considered in the work of early planning, manifested in the tailored guidelines and the other products of early planning that Ron referred to.

In that regard, clause 17 indicates that the federal authorities, such as my department, Environment and Climate Change Canada, have an obligation to inform the minister if they will not be able to issue a permit or some other fundamental reason that would ultimately stop a project, for example, going through an area of critical protected habitat. This additional step creates upfront clarity that there are no fundamental issues that would preclude a project going ahead such that it may in one case get positive outcome in an environmental assessment decision only to be blocked by a permitting decision subsequently.

In the house, the bill was amended to remove the minister's ability to stop a project. So clause 17 just requires the minister to inform a proponent in writing if there are any reasons why the project could not proceed under areas of federal jurisdiction.

**Senator Woo:** Thank you.

**Senator LaBoucane-Benson:** I want to go back to GBA analysis, if I could. I've been waiting for this document for quite a while. I spent a bit of time in January meeting with proponents, particularly people like Cenovus and those kinds of organizations, and we were talking about GBA. Most of the time I heard that they already do that and it is part of their practice

la faisons bien — et nous croyons qu'il est dans l'intérêt des promoteurs de bien travailler avec nous —, nous nous attendons à ce qu'il y ait beaucoup moins de demandes de renseignements et que celles-ci seront moins complexes à l'étape de l'évaluation, et à ce que le délai global soit réduit.

**Le sénateur Woo :** J'ai une question pour M. Lucas. S'il n'y a pas assez de temps, nous pourrions faire un deuxième tour. J'aimerais comprendre l'application de l'article 17 et comment vous l'envisagez. C'est là où un ministre exerce son droit de dire qu'un projet ne fera pas l'objet d'un examen. Certains promoteurs aiment en fait cette disposition parce qu'elle leur permet de retirer quelque chose de la table au début, mais seulement si c'est fait au début. Pouvez-vous nous donner une idée de la façon dont cela pourrait s'appliquer?

**M. Lucas :** Certainement. Je vais d'abord commenter la question à laquelle le président Hallman a répondu. L'un des aspects cruciaux de la nouvelle loi proposée, c'est qu'en plus de l'agence, des autorités fédérales ou, dans le cas d'un projet qui touche un organisme de réglementation du cycle de vie comme la Régie canadienne de l'énergie, tous participent au processus. Ces fonctionnaires devront participer, travailler en étroite collaboration avec l'agence pour s'assurer que leurs considérations, tant dans la mesure où elles touchent l'examen et, par la suite, que la délivrance des permis voit le jour et qu'elle est prise en compte dans le travail de planification précoce, se traduisent par des lignes directrices adaptées et d'autres produits de planification précoce dont Ron a parlé.

À cet égard, l'article 17 indique que les autorités fédérales, comme mon ministère, Environnement et Changement climatique Canada, ont l'obligation d'informer le ministre s'ils ne sont pas en mesure de délivrer un permis ou s'ils ont une autre raison fondamentale qui, au bout du compte, empêcherait un projet, par exemple, de traverser un habitat essentiel protégé. Cette étape supplémentaire permet de préciser dès le départ qu'il n'y a pas de problèmes fondamentaux qui empêcheraient qu'un projet aille de l'avant, et ainsi éviter qu'il puisse, dans un cas, obtenir un résultat positif dans une décision d'évaluation environnementale et qu'il soit ensuite bloqué par une décision de permis.

À la Chambre, le projet de loi a été modifié pour retirer au ministre le pouvoir de stopper un projet. Donc, l'article 17 exige simplement que le ministre informe par écrit le promoteur s'il y a des raisons pour lesquelles le projet ne pourrait pas aller de l'avant pour des raisons de compétence fédérale.

**Le sénateur Woo :** Merci.

**La sénatrice LaBoucane-Benson :** J'aimerais revenir à l'analyse comparative entre les sexes, si vous me le permettez. J'attends ce document depuis longtemps. J'ai passé un peu de temps en janvier à rencontrer des promoteurs, surtout des groupes comme Cenovus et d'autres organisations de ce genre, et nous avons parlé de l'ACS. La plupart du temps, j'ai entendu

already. We were talking about work camps. I am from Alberta. I have family that have lived in work camps and I have nieces and nephews who have been there or whose partners have been there. Talking about work camps can be interesting, but we know that there are some of really good work camps out there. There are some best practices that we know about, and there are some not-so-good work camps out there and things that happen in work camps that put people at risk. So the idea of GBA, especially when talking about vulnerable populations, is important. People already do it.

One of the things that I have a concern with is that I think we could get into the same issue as a duty to consult, where if there isn't a good consultation plan with First Nations people in the pre-planning phase, it's kind of left up in the air and nobody really knows if they are going to accomplish what they need to do at the end. I love the pre-planning phase. It makes a lot of sense. Will you get that granular with the GBA? We've been asked, "Will there will be a checklist so that we know we have done our analysis to the best of our ability and to the expectations of the Crown so that this isn't something where, at the very last moment, the rug can be pulled out from underneath us?" They really want to know what it is. This document helps, but I'm not sure it is the checklist they are looking for. Can you comment on that?

**Mr. Hallman:** Thank you. Madam Chair. First of all, yes, we do want to get those issues on the table early. We want them on the table in the early planning as identified by the relevant communities so that we can have a more complete and rigorous assessment of those potential effects and create the right opportunities early on for effective engagement, either with Indigenous groups or with the local community through the public consultation. The benefit of doing that early is that whether it is the proponent, the province, Canada or whoever has a relevant role for a particular issue, they can identify those mitigations and we can provide relevant evidence to support decision making about public interest.

Even if, for example, some of the potential occurrences that the senator was alluding to have nothing to do with federal jurisdiction, it is of interest to federal decision makers to know that the province and the police force in the jurisdiction have awareness plans and contingencies in place that are built into the provincial licensing certificate. That is good for all decision makers to know as they are forming their views on the public interests.

dire qu'ils la font déjà et que cela fait déjà partie de leurs pratiques. Nous parlions plus tôt de camps de travail. Je viens de l'Alberta. Des membres de ma famille ont vécu dans des camps de travail et j'ai des nièces et des neveux, ou leurs conjoints, qui y ont travaillé. Il peut être intéressant de parler de camps de travail, mais nous savons qu'il y en a de vraiment très bons. Il y a des pratiques exemplaires dont nous sommes au courant, et il y a des camps de travail qui ne sont pas si bons que cela et des choses qui se passent dans les camps de travail qui mettent les gens en danger. L'idée de l'ACS, surtout lorsqu'il est question des populations vulnérables, est donc importante. Les gens la font déjà.

L'une des choses qui me préoccupent, c'est que nous pourrions vivre les mêmes problèmes qu'avec l'obligation de consulter, c'est-à-dire que s'il n'y a pas de bon plan de consultation avec les Premières Nations à l'étape de la planification préalable, c'est laissé au hasard et personne ne sait vraiment si l'on aura accompli à la fin ce qui était prévu au départ. J'adore l'étape de planification préalable. Elle est tout à fait logique. Allez-vous obtenir ces renseignements détaillés avec l'ACS? On nous a demandé s'il y aurait une liste de contrôle pour savoir si nous avons fait notre analyse du mieux que nous le pouvions et si nous avons été à la hauteur des attentes de la Couronne, de sorte qu'il ne s'agit pas d'une situation où, au tout dernier moment, quelqu'un risque de se faire couper l'herbe sous le pied. Les gens veulent vraiment savoir de quoi il s'agit. Ce document est utile, mais je ne suis pas certain qu'il s'agisse de la liste de contrôle qu'ils recherchent. Pouvez-vous nous dire ce que vous en pensez?

**M. Hallman :** Merci, madame la présidente. Tout d'abord, oui, nous voulons aborder ces questions le plus tôt possible. Nous voulons qu'elles soient sur la table lors de la planification précoce, comme l'ont déterminé les communautés concernées, afin que nous puissions avoir une évaluation plus complète et rigoureuse de ces effets potentiels et créer les bonnes occasions, dès le début, pour une participation efficace, soit avec les groupes autochtones, soit avec la communauté locale, dans le cadre de la consultation publique. L'avantage de procéder ainsi dès le début, c'est que, que ce soit le promoteur, la province, le Canada ou quiconque a un rôle pertinent à jouer dans un dossier particulier, il peut déterminer ces mesures d'atténuation et nous pouvons fournir des preuves pertinentes pour appuyer la prise de décisions concernant l'intérêt public.

Même si, par exemple, certains des événements potentiels auxquels la sénatrice a fait allusion n'ont rien à voir avec la compétence fédérale, il est intéressant pour les décideurs fédéraux de savoir que la province et le corps policier de la province ont des plans de sensibilisation et des mesures d'urgence en place qui sont intégrés au certificat provincial de délivrance de permis. Il est bon que tous les décideurs le sachent au moment où ils se font une idée de l'intérêt public.

**Senator LaBoucane-Benson:** Will those checklists be measurable? This is what I am getting to. Will it be clear and measurable so that, at the end of the game, we actually know if it has been accomplished, as opposed to abstract?

**Mr. Hallman:** It is hard to answer that very directly without a particular case, but I will say the expectation is that there will be detailed guidance to proponents in their tailored guidelines, tailored to reflect what the communities or the potentially impacted groups have said during that early planning stage. There will be detailed guidance for the proponents saying what we need them to do. And, by the way, some of it may not be on the proponents. Some of it may be on us.

**Senator LaBoucane-Benson:** Oh, I know.

**Mr. Hallman:** Some of it may be on us to find from other jurisdictions or expert federal departments. That will be in the tailored guidelines so that everybody knows what is planned, and those guidelines will be consulted on.

**Senator LaBoucane-Benson:** Thank you.

[*Translation*]

**Senator Carignan:** My question has to do with emergencies. I'm trying to figure out the process so that projects aren't delayed when an emergency arises. Sections 84 and 91 of the impact assessment act are quite clear about that. Sections 82 and 83 do not apply to an authority in respect of a project in certain cases, including when national security is involved. In addition, further to paragraph 91(c), the sections do not apply in respect of a project that is to be carried out in response to an emergency, and the carrying out of the project without delays is in the interest of preventing damage to property or the environment or is in the interest of public health or safety.

An emergency covers only the cases set out in sections 82 and 83. I found another spot in the act, section 115, that refers to the issuing of an order in an emergency. However, it's not always practical to wait for an order to be issued in an emergency. Take, for example, the current floods and the dike that gave way in Sainte-Marthe-sur-le-Lac. That is certainly an emergency. Is there a way to avoid having to go through the usual channels to obtain approval in an emergency for projects not carried out on federal lands? Section 91 applies only to federal lands and airports. It doesn't necessarily cover situations like the dike giving way in Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

**La sénatrice LaBoucane-Benson :** Ces listes de contrôle seront-elles mesurables? Voilà où je veux en venir. Seront-elles claires et mesurables de manière à ce que, au bout du compte, nous sachions si les mesures ont été adoptées, plutôt qu'un plan abstrait?

**M. Hallman :** Il est difficile de répondre très directement à cette question sans un cas particulier, mais je dirais que l'on s'attend à ce qu'il y ait des directives détaillées pour les promoteurs dans leurs lignes directrices personnalisées, adaptées pour refléter ce que les communautés ou les groupes susceptibles d'être touchés ont dit au cours de cette première étape de planification. Il y aura des directives détaillées à l'intention des promoteurs pour leur dire ce qu'ils doivent faire. De plus, soit dit en passant, il se peut qu'une partie de l'argent ne vienne pas des promoteurs. Une partie de l'argent pourrait venir de nous.

**La sénatrice LaBoucane-Benson :** Oh, je sais.

**M. Hallman :** Il nous faudra peut-être trouver d'autres administrations ou ministères fédéraux experts. Cela figurera dans les lignes directrices adaptées pour que tout le monde sache ce qui est prévu, et ces lignes directrices seront consultées.

**La sénatrice LaBoucane-Benson :** Merci.

[*Français*]

**Le sénateur Carignan :** Ma question porte sur les situations d'urgence. J'essaie de voir quelle est la méthode pour éviter qu'un projet soit retardé dans une situation d'urgence. Les articles 84 et 91 en parlent de manière assez claire. On dit que les articles 82 et 83 ne s'appliquent pas à une autorité à l'égard d'un projet dans certains cas, et on parle notamment de sécurité nationale. À l'alinéa c), on dit que le projet est réalisé en réaction à une situation d'urgence et il importe, soit pour la protection des biens ou de l'environnement, soit pour la santé ou la sécurité publiques, de le réaliser sans délai.

Cette situation d'urgence ne couvre que les cas mentionnés dans les articles 82 et 83. J'ai trouvé aussi un autre endroit, à l'article 115, où l'on parle d'un décret lorsqu'il y a une situation d'urgence. Or, il n'est pas toujours pratique d'attendre un décret pour une situation d'urgence. On peut prendre l'exemple des inondations qui ont lieu en ce moment et celui de la digue à Sainte-Marthe-sur-le-Lac qui a cédé. C'est bel et bien une situation d'urgence. Existe-t-il un mécanisme pour éviter de devoir obtenir les approbations habituelles dans le cas de mesures d'urgence pour les projets réalisés ailleurs que sur les terres fédérales? L'article 91 couvre seulement les terres fédérales ou les aéroports. Il ne couvre pas nécessairement les situations comme le bris de la digue à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, par exemple.

[English]

**Christine Loth-Bown, Vice-President, External Relations and Strategic Policy, Canadian Environmental Assessment Agency:** With respect to the ability to exempt projects for reasons of national security, that exists currently under CEAA 2012 as well. Examples of that would be with respect to the Department of National Defence and certain project areas that, for site reasons, needed to be protected for security, would not be able to publicly undergo any type of assessment process.

Exemptions also need to exist for things like natural disasters and things that happen where action needs to be taken quickly and environmental impact assessment would impede the ability to take action quickly in order to be able to construct certain things that would respond to said natural disaster.

That's why that exemption exists. It is rarely used. I can think of examples prior to CEEA 2012 when it was used, but in those days we actually covered a lot more projects. They were used in Newfoundland and Labrador, for example during floods.

[Translation]

**Senator Carignan:** It's not included in this bill.

**Ms. Loth-Bown:** It's included in the existing legislation, yes.

**Senator Carignan:** What is there in the bill?

**Ms. Loth-Bown:** There is section 115 of the act.

**Senator Carignan:** It's in section 115, then?

**Ms. Loth-Bown:** Yes.

**Senator Carignan:** It says that the minister may, by order, exclude a designated project from the application of the act. Isn't that a bit cumbersome?

**Ms. Loth-Bown:** Sorry, I didn't quite get that.

**Senator Carignan:** Isn't it cumbersome to obtain an order-in-council, or does it happen fairly quickly, within a few hours?

[English]

**The Chair:** I understood them to say it is already there and has been since 2012.

**Senator Carignan:** I know. I just want to make sure that the process to obtain this authorization is fast and not something

[Traduction]

**Christine Loth-Bown, vice-présidente, Relations externes et politique stratégique, Agence canadienne d'évaluation environnementale :** En ce qui concerne la capacité d'exempter des projets pour des raisons de sécurité nationale, cela existe déjà en vertu de la LCEE de 2012. Par exemple, mentionnons que le ministère de la Défense nationale et certains secteurs de projet qui, pour des raisons de sécurité du site, doivent être protégés, ne pourraient pas être soumis publiquement à un processus d'évaluation.

Il faut également prévoir des exemptions pour les catastrophes naturelles et les situations où des mesures doivent être prises rapidement et où l'évaluation de l'impact environnemental nuirait à la capacité d'agir rapidement afin de pouvoir construire certaines choses en réaction à cette catastrophe naturelle.

C'est la raison d'être de cette exemption. Elle est rarement invoquée. Elle l'a été quelques fois avant l'entrée en vigueur de la LCEE de 2012, mais, à l'époque, nous couvrons beaucoup plus de projets. Elle a été utilisée à Terre-Neuve-et-Labrador, par exemple, pendant des inondations.

[Français]

**Le sénateur Carignan :** Ce n'est pas inclus dans ce projet de loi.

**Mme Loth-Bown :** C'est inclus dans la loi existante, oui.

**Le sénateur Carignan :** Dans ce projet de loi, qu'est-ce que nous avons?

**Mme Loth-Bown :** Nous avons l'article 115.

**Le sénateur Carignan :** C'est à l'article 115?

**Mme Loth-Bown :** Oui.

**Le sénateur Carignan :** On dit que le ministre peut, par arrêté, soustraire tout projet désigné à l'application de la présente loi. N'est-ce pas un peu lourd comme processus?

**Mme Loth-Bown :** Je n'ai pas bien compris la question.

**Le sénateur Carignan :** N'est-ce pas lourd comme processus que d'avoir un arrêté en conseil, ou est-ce que cela se fait assez rapidement, en l'espace de quelques heures?

[Traduction]

**La présidente :** J'ai cru comprendre qu'elle existe déjà et ce, depuis 2012.

**Le sénateur Carignan :** Je sais. Je veux simplement m'assurer que le processus pour obtenir cette autorisation



complicated with publication and the type of procedure that will take time. I want to make sure it is something that's very quick.

**Mr. Hallman:** An OIC can be done fairly quickly. It does not have to be cumbersome.

[*Translation*]

**Ms. Pham:** Part 3 of the bill, which deals with the act respecting the protection of navigation in Canadian navigable waters, also contains a provision that addresses emergencies. Further to that provision, the Minister of Transport may issue an order orally. Of course, all the paperwork has to be done in an orderly manner, but an oral order is acceptable for this part of the bill.

**Senator Carignan:** Thank you.

**Senator Saint-Germain:** I'd like to follow up on the matter of the order, because it's important. Would you mind briefly explaining the process to convene the required decision makers? A ministerial order can be issued under the authority of the minister fairly quickly, but when cabinet is involved, how does it work? Could you tell us what the time frames are for emergency cabinet meetings and how many ministers are necessary for quorum? How many ministers are needed for the government to issue an order in an emergency and how long does it take? Can it be done in less than 24 hours, or does it take longer?

**Mr. Lucas:** I believe two ministers have to sign the order, and it can be done almost immediately. It doesn't necessarily require a meeting. The government can respond quickly in an emergency to ensure public health and safety.

**Senator Saint-Germain:** It can be done through a phone call with a meeting of five ministers, if memory serves me correctly, and it can happen in under 24 hours. Thank you.

[*English*]

**Senator Simons:** When we were in Winnipeg on our hearings, we heard from the Canada West Foundation, who have done a lot of work on this bill, who raised what was then a fairly new concern. They have issued a report about it today. This refers to clause 65(2), and I'll sort of paraphrase what they say here.

They are saying that 65(2) introduces a new wrinkle because it states that not only must the decision be based on the agency's report, but that the Governor-in-Council must also consider and demonstrate in writing that it has considered the five public interest factors listed in clause 63. The Canada West Foundation argues that this is new, different and problematic because it obliges the Governor-in-Council to second-guess the regulator's determination. They say that the GIC can no longer merely rely

est rapide et qu'il n'est pas compliqué par une exigence de publication et le type de procédure qui prend du temps. Je veux m'assurer que c'est un processus très rapide.

**M. Hallman :** Un décret peut être pris assez rapidement. Il n'est pas nécessaire que ce soit un processus fastidieux.

[*Français*]

**Mme Pham :** Au sujet de la partie 3, c'est-à-dire la Loi sur la protection des eaux navigables canadiennes, nous avons également une clause concernant les urgences. Dans ce cas, le ministre des Transports peut ordonner un arrêté verbalement. Bien sûr, toute la paperasse doit se faire de manière ordonnée, mais un arrêté verbal est acceptable pour cette partie du projet de loi.

**Le sénateur Carignan :** Merci.

**La sénatrice Saint-Germain :** J'aimerais intervenir au sujet du décret, car c'est un enjeu important. Pouvez-vous nous expliquer un peu la convocation? Il y a le décret ministériel, qui est de l'autorité du ministre et qui peut se faire rapidement. Quand il s'agit du conseil des ministres, pouvez-vous nous rappeler les délais pour les réunions d'urgence du conseil des ministres avec le quorum minimal? Combien de ministres peuvent prendre un décret du gouvernement dans une situation d'urgence et quel est le délai? Est-ce moins de 24 heures ou plus de 24 heures?

**M. Lucas :** Je crois qu'il faut deux ministres pour signer le décret. On peut le faire presque immédiatement. Cela ne nécessite pas nécessairement une réunion. Dans les situations d'urgence, le gouvernement agit rapidement pour la sécurité et la santé publiques.

**La sénatrice Saint-Germain :** Cela peut se faire par téléphone, au moyen d'un conseil formé de cinq ministres, si ma mémoire est bonne, et ce, en moins de 24 heures. Merci.

[*Traduction*]

**La sénatrice Simons :** Lors de nos audiences à Winnipeg, nous avons entendu le témoignage de la Canada West Foundation, qui a beaucoup travaillé à ce projet de loi et qui a soulevé une préoccupation qui était relativement nouvelle à ce moment. Les gens de la fondation ont publié un rapport à ce sujet aujourd'hui. Il s'agit du paragraphe 65(2), et je vais maintenant, pour ainsi dire, paraphraser le rapport.

Les gens de cette fondation disent que le paragraphe 65(2) introduit une nouvelle faille en précisant non seulement que la décision doit être fondée sur le rapport de l'agence, mais que le gouverneur en conseil doit aussi considérer et démontrer par écrit qu'il a tenu compte des cinq facteurs d'intérêt public énumérés à l'article 63. La Canada West Foundation soutient que c'est nouveau, différent et problématique parce que cela oblige le gouverneur en conseil à remettre en question la décision de

on the regulator's report and recommendation. They raise a concern that, in so doing, the act undermines previous jurisprudence. They point to the Federal Court of Appeal's decisions in Northern Gateway and Trans Mountain, which determined that a GIC decision wasn't challengeable because the GIC was relying on the regulator's report. Their argument is that if you now ask of GIC that they prepare their own report in response to the public interest factors, they would no longer be able to say they decided based on what SERA said. Now they have to do our own analysis, and that would be more challengeable in litigation. I wondered what you think of the Canada West Foundation's argument on 65(2).

**Ms. Tremblay:** On the jurisprudence issue, we believe that all administrative law principles established by the court will continue to apply to relevant institutions, including the Canadian energy regulator, and under —

**Senator Simons:** This is a different argument though.

**Ms. Tremblay:** We believe there is jurisprudence, and all that has been established under the NEB and the different kinds of cases will continue to apply in the new energy regulator.

**Senator Simons:** This is a different issue. Martha Hall Findlay raised a concern that if you changed the NEB to SERA, the NEB jurisprudence doesn't apply. This is a subtle but importantly different issue. This has to do with the Governor-in-Council's decision at the end of a process. They are arguing that in the previous regime, the cabinet could rely on the regulator's assessment and say that based on the regulator's assessment, a decision was made. They are now arguing that 65(2) introduces an entirely new test, which is that the Governor-in-Council must prepare their own written report about whether or not the project meets the public interest tests as set out in clause 63. Now, I'm not a lawyer, but I need to understand whether there is any validity to their concern specifically about that clause.

**Mr. Lucas:** I would note that clause 63, as well as in, I think, clause 60, specifically indicates that the decision that the Governor-in-Council — or in the earlier section, the minister — would take is based on the report.

**Senator Simons:** Right.

**Mr. Lucas:** Unequivocal. In 65(2), it again enumerates that it must be based on the determination of the report. The purpose of this clause here is to provide transparency on how they consider the report. It's not to generate a new report. It's just to provide

l'organisme de réglementation. Ses représentants disent que le gouverneur en conseil ne peut plus se fier uniquement au rapport et à la recommandation de l'organisme de réglementation. Ils craignent que, ce faisant, la loi mine la jurisprudence antérieure. Ils citent les décisions de la Cour d'appel fédérale dans les affaires Northern Gateway et Trans Mountain, qui ont déterminé qu'une décision du gouverneur en conseil n'était pas contestable parce que le gouverneur en conseil s'appuyait sur le rapport de l'organisme de réglementation. Leur argument, c'est que si vous demandez dorénavant au gouverneur en conseil de préparer son propre rapport en réponse aux facteurs d'intérêt public, il ne pourra plus dire qu'il a pris sa décision en fonction de ce que dit la RCE. Maintenant, il doit faire sa propre analyse, qui serait plus contestable dans le cadre d'un litige. Que pensez-vous de l'argument de la Canada West Foundation au sujet du paragraphe 65(2).

**Mme Tremblay :** Sur la question de la jurisprudence, nous croyons que tous les principes de droit administratif établis par la cour continueront de s'appliquer aux institutions pertinentes, y compris la Régie canadienne de l'énergie, et...

**La sénatrice Simons :** Il s'agit toutefois d'un argument différent.

**Mme Tremblay :** Nous croyons qu'il existe une jurisprudence, et tout ce qui a été établi dans le cadre de l'ONE et les différents types d'affaires continueront de s'appliquer à la nouvelle Régie de l'énergie.

**La sénatrice Simons :** C'est un autre débat. Martha Hall Findlay s'est dite préoccupée par le fait que, si l'ONE devient la RCE, la jurisprudence de l'ONE ne s'appliquera plus. C'est un détail subtil, mais tout à fait différent. Il s'agit de la décision du gouverneur en conseil à la fin d'un processus. L'on soutient que, sous le régime précédent, le Cabinet pouvait se fier à l'évaluation de l'organisme de réglementation et dire qu'une décision avait été prise en fonction de l'évaluation de l'organisme. L'on soutient maintenant que le paragraphe 65(2) introduit un critère entièrement nouveau, à savoir que le gouverneur en conseil doit préparer son propre rapport écrit pour déterminer si le projet répond ou non aux critères d'intérêt public énoncés à l'article 63. Je ne suis pas avocate, mais j'aimerais bien comprendre si ces préoccupations au sujet de cette disposition sont fondées.

**M. Lucas :** Je signale que l'article 63, ainsi que l'article 60, si je ne m'abuse, indiquent expressément que la décision du gouverneur en conseil — ou du ministre, dans l'article précédent — sera fondée sur le rapport.

**La sénatrice Simons :** D'accord.

**M. Lucas :** Sans équivoque. Au paragraphe 65(2), on précise encore une fois que la décision doit être fondée sur le rapport. Cet article vise à assurer la transparence quant à la prise en compte du rapport. Il ne s'agit pas de produire un nouveau

those reasons for a decision, which right now is a black box in terms of how the government considered it. It provides for transparency, but it is clearly based on the report provided to the minister or through the minister and provided to the Governor-in-Council as the fundamental basis for the decision.

**Senator Mitchell:** I'll make one brief statement in response to Mr. Hallman's response to Senator Woo. It's interesting that you discussed the issue of the three reasons why something could be delayed or suspended, all in control by the proponent. It used to be four, in the first paper. It's a direct response to pressure and concern that it was reduced to three.

**Mr. Hallman:** That is correct. Thank you for mentioning that, senator. The initial discussion paper that came out a year ago suggested that there would be a fourth criteria, if there is critical information missing, which is something that we do right now, but proponents asked what that meant. A lot of people asked what that meant. If it's that critical, why didn't you get it in the early planning? We thought that was a fair question. If we're going to put the onus on expert federal departments, life cycle regulators, proponents, Indigenous peoples, communities, to participate and work intensely in that 180-day period up front, then the grand bargain for that is we expect that all of the critical information requirements will have been identified early, and yes, we will hold proponents to account to provide that information and it will be in their best interest to do so, but we don't think we will need to stop the clock for that.

**Senator Mitchell:** So evidence of response, streamlining and clarification. Thank you.

My next question is to Ms. Pham from Transport. I would like to pursue a specific question about navigable waters, I'm literally getting into the weeds like those in some of those navigable waters. That's the question of the change to emergency provisions that have concerned some, in particular municipal authorities, where it's gone from being broad to including social issues that might arise because of an emergency to more national security issues, which are important, of course, but are more specific and might exclude other things that should be viewed as an emergency, making for a quicker response.

**Ms. Pham:** Thank you very much, senator. The reason why, under CNWA, we changed the wording for emergency situations was to align with the definition of what is considered an emergency under the national security bills and legislation. It is

rapport. Il s'agit simplement de fournir les motifs d'une décision, ce qui revient actuellement à établir une preuve de l'examen du rapport par le gouvernement. Cela permet d'assurer la transparence, mais la décision est clairement fondée sur le rapport remis au ministre ou par l'entremise du ministre et fourni au gouverneur en conseil comme fondement essentiel de la décision.

**Le sénateur Mitchell :** Je vais faire une brève déclaration pour donner suite à la réponse de M. Hallman au sénateur Woo. Il est intéressant que vous ayez parlé des trois raisons pour lesquelles un projet pourrait être retardé ou suspendu, tout cela à l'initiative du promoteur. Dans le premier document, il y en avait quatre. C'est en réaction directe aux pressions exercées et aux préoccupations exprimées que ces motifs ont été ramenés à trois.

**M. Hallman :** C'est exact. Je vous remercie de le préciser, sénateur. Dans le document de travail initial qui a été publié il y a un an, on laissait entendre qu'il y aurait un quatrième critère, s'il manque des renseignements essentiels, ce que nous faisons actuellement, mais les promoteurs ont demandé ce que cela signifiait. Beaucoup de gens ont demandé ce que cela signifiait. Si ces renseignements sont si essentiels, pourquoi ne pas les avoir obtenus au début de la planification? Nous avons estimé que c'était une bonne question. Si nous voulons imposer aux ministères fédéraux experts, aux organismes de réglementation du cycle de vie, aux promoteurs, aux peuples autochtones et aux collectivités la responsabilité de participer et de travailler intensément pendant cette période de 180 jours au départ, il faut s'attendre à ce que toutes les exigences en matière de renseignements essentiels aient été cernées tôt, et oui, nous demanderons des comptes aux promoteurs pour qu'ils fournissent ces renseignements, et ce sera dans leur intérêt de le faire, mais nous ne pensons pas qu'il faille interrompre le processus pour cela.

**Le sénateur Mitchell :** Il y a donc des preuves de réaction, de simplification et de précision. Merci.

Ma prochaine question s'adresse à Mme Pham, du ministère des Transports. J'aimerais poser une question précise au sujet des eaux navigables. Je m'aventure littéralement en eau profonde, un peu à l'instar de certaines de ces eaux navigables. Ma question concerne la modification des dispositions d'urgence qui a préoccupé certaines autorités, en particulier les autorités municipales, qui sont passées d'une vaste portée à l'inclusion des problèmes sociaux qui pourraient survenir en raison d'une urgence à des questions de sécurité nationale, qui sont importantes, bien sûr, mais qui sont plus précises et qui pourraient exclure d'autres aspects qui devraient être considérés comme urgents, ce qui favoriserait une intervention plus rapide.

**Mme Pham :** Merci beaucoup, sénateur. La raison pour laquelle, dans le cadre de la LENC, nous avons modifié le libellé concernant les situations d'urgence, c'était par souci d'harmonisation avec la définition d'une urgence en vertu des

certainly not meant to exclude certain situations around the necessity, for example, to move some critical goods to market, or for social reasons or for public security reasons. Therefore, we will clarify that, but it is certainly not the intent under CNWA to be excluding and restricting what is considered emergency. It was purely that the definition of emergency can be aligned with what is defined as an emergency in national security bills as well.

**Senator Mitchell:** Thank you.

**Senator McCoy:** Am I substituted now for Senator LaBoucane-Benson?

**The Chair:** No. She is coming back.

**Senator McCoy:** All right. I thought she had asked me to substitute for her in the event that she didn't come back, Madam Chair, so if she doesn't come back, I would be appreciative of being a substitute.

**The Chair:** Senator McCoy, ask your question.

**Senator McCoy:** I am substituted for Senator McCallum, I am told, so I am a member of the committee today.

**The Chair:** Could you ask your question?

**Senator McCoy:** Yes, but I was hoping to encourage you to recognize me as a member.

**The Chair:** Okay. Just to clarify, Senator LaBoucane-Benson has come back, and Senator Saint-Germain is replacing Senator McCallum.

**Senator McCoy:** I'm sorry, I was misinformed, or my staff was.

**Senator Seidman:** That's my fault.

**The Chair:** Senator McCoy, you can proceed.

**Senator McCoy:** I can still ask a question. It's all very complicated. I have two questions. One was a follow-up, and I would have asked it as supplementary to Senator Woo's earlier question about suspension of timelines. When you said suspension of timelines, is that a synonym for extension of timelines?

**Mr. Hallman:** No, there is a distinction between the two. That is a good question. Suspension of the timeline refers to what some people put in air quotes as "pausing the clock" on the legislated timeline, which is 365 days for agency-led ones under the current legislation. An extension means a minister or cabinet could extend the timeline beyond the 365 days.

lois et des projets de loi sur la sécurité nationale. Cela ne vise certes pas à exclure certaines situations entourant la nécessité, par exemple, de transporter certains biens essentiels vers les marchés, ou pour des raisons sociales ou de sécurité publique. Nous allons donc préciser cela, mais la LENC ne vise assurément pas à exclure et à restreindre ce qui est considéré comme une urgence. C'est simplement que la définition d'urgence peut aussi être harmonisée avec celle qui figure dans les projets de loi sur la sécurité nationale.

**Le sénateur Mitchell :** Merci.

**La sénatrice McCoy :** Est-ce que je remplace maintenant la sénatrice LaBoucane-Benson?

**La présidente :** Non. Elle reviendra.

**La sénatrice McCoy :** D'accord. J'ai cru qu'elle m'avait demandé de la remplacer au cas où elle ne reviendrait pas, madame la présidente, alors, si elle ne revient pas, j'aimerais la remplacer.

**La présidente :** Sénatrice McCoy, posez votre question.

**La sénatrice McCoy :** On me dit que je remplace la sénatrice McCallum. Je suis donc membre du comité aujourd'hui.

**La présidente :** Pourriez-vous poser votre question?

**La sénatrice McCoy :** Oui, mais j'espérais vous inviter à me reconnaître comme membre du comité.

**La présidente :** Bon. À titre de précision, la sénatrice LaBoucane-Benson est de retour, et la sénatrice Saint-Germain remplace la sénatrice McCallum.

**La sénatrice McCoy :** Je suis désolée, j'ai été mal informée ou, du moins, mon personnel a mal compris.

**La sénatrice Seidman :** C'est de ma faute.

**La présidente :** Sénatrice McCoy, je vous en prie.

**La sénatrice McCoy :** Tout cela est très compliqué. Il me reste une question à poser, mais j'en ai deux. La première, j'aurais voulu la poser tout de suite après l'intervention du sénateur Woo au sujet de la suspension des délais. Je voudrais savoir si suspension veut dire la même chose que prolongation pour vous. Est-ce simplement un synonyme?

**M. Hallman :** Non, il y a une distinction entre les deux. C'est une bonne question. La suspension désigne un temps où « l'horloge s'arrête », selon l'expression de certains, un temps d'arrêt dans le délai prescrit par la loi, qui est actuellement de 365 jours pour les projets dirigés par l'agence. Une prolongation signifie qu'un ministre ou le Cabinet peut prolonger le délai au-delà de 365 jours.

**Senator McCoy:** I'm sorry. I did not stay up later than midnight, so I didn't read your new discussion document on timelines last night, so forgive me for that. Are there guidelines for cabinet and ministerial exercise of their discretion to extend timelines?

**Mr. Hallman:** For any extension by the minister or the cabinet, there would be a requirement to publicly post on the agency's registry the reason for that extension and how long the extension is.

**Senator McCoy:** But there are no criteria restricting that exercise?

**Mr. Hallman:** It would generally be, in previous examples, chair, if we were working with a province to align on approaches to mitigation, et cetera. That would be the type of reason.

**Senator McCoy:** I have a second question just for clarity. One tends to forget. It is so easy to say we will only focus on matters within federal jurisdiction. It is a succinct phrase, and so often we fall into the habit of thinking we know what that means. For the record, perhaps you could just rhyme off all the reasons. What is the list of reasons why there is federal jurisdiction? There are migratory birds and we understand that, and there are fisheries, but there are more. Could you just give us the list?

**Mr. Hallman:** The areas of federal jurisdiction of interest would include fish and fish habitat, aquatic species at risk, migratory birds, changes to the environment on federal lands, including First Nation reserve lands, trans-boundary effects such as GHGs and air quality, and environmental effects arising from federally regulated project types like nuclear, rail, ports, airports, interprovincial pipelines and offshore energy.

**Senator McCoy:** Air pollution would be regulated in the federal jurisdiction as well? And hazardous materials would be? Are there other categories? It is quite broad.

**Mr. Lucas:** I was just going to note the Canadian Environmental Protection Act does address a number of areas, from toxic substances, for example, to air and greenhouse gases. Through Supreme Court decisions, as the minister noted, the federal role in there, often shared with provinces, has been upheld.

**Senator McCoy:** Yes, so you really do have quite a broad arena, if I can, in effect, call it that, in which federal jurisdiction has been upheld and you would exercise. It is not a narrow definition.

**La sénatrice McCoy :** Je suis désolée. Je me suis couchée un peu avant minuit hier soir et je n'ai donc pas pu lire votre nouveau document de travail sur les délais, alors pardonnez-moi. Y a-t-il des lignes directrices que le Cabinet ou le ministre doivent respecter à l'heure d'exercer ce pouvoir discrétionnaire?

**M. Hallman :** Toute prolongation accordée par le ministre ou le Cabinet doit s'afficher dans le registre public de l'agence, avec des précisions sur la raison et la durée de la prolongation.

**La sénatrice McCoy :** Mais n'y a-t-il pas des critères limitant l'exercice de ce pouvoir?

**M. Hallman :** Si on s'en tient aux précédents, madame la présidente, en règle générale, cela se produit quand nous cherchons à harmoniser les approches en matière d'atténuation de concert avec une province, par exemple. C'est le genre de raison.

**La sénatrice McCoy :** J'ai une deuxième question pour clarifier les choses. On a tendance à l'oublier, mais dire qu'on va se limiter aux questions de compétence fédérale est une phrase toute faite, et on a tendance à croire que l'on sait ce que cela signifie. Aux fins du compte rendu, vous pourriez peut-être énumérer toutes les raisons pour lesquelles il y a compétence fédérale? Il y a les oiseaux migrateurs, bien entendu, il y a les pêches, mais la liste ne s'arrête pas là. Pourriez-vous nous donner toute la liste?

**M. Hallman :** Les domaines de compétence fédérale comprendraient le poisson et l'habitat du poisson, les espèces aquatiques en péril, les oiseaux migrateurs, les changements à l'environnement sur le territoire domaniale, y compris les terres de réserve des Premières Nations, les effets transfrontaliers comme les gaz à effet de serre et la qualité de l'air, et les effets environnementaux attribuables à divers types de projets sous réglementation fédérale, dont ceux qui portent sur le nucléaire, le réseau ferroviaire, les ports, les aéroports, les pipelines interprovinciaux et l'énergie extracôtière.

**La sénatrice McCoy :** La pollution atmosphérique serait également réglementée par le gouvernement fédéral? Et les matières dangereuses le seraient-elles aussi? Y a-t-il d'autres catégories? C'est assez vaste.

**M. Lucas :** J'allais justement souligner que la Loi canadienne sur la protection de l'environnement s'applique à des domaines comme les substances toxiques, la pollution atmosphérique et les gaz à effet de serre, par exemple. Comme la ministre l'a fait remarquer, les décisions de la Cour suprême ont confirmé le rôle fédéral, qui est souvent partagé avec les provinces.

**La sénatrice McCoy :** Oui, alors la compétence fédérale est maintenue et exercée dans une sphère assez vaste, disons. Elle n'est pas étroitement définie.

**Mr. Lucas:** But it is an enumerated area as defined by the statutes and subsequent interpretation and clarification by the courts.

**Senator McCoy:** Thank you.

**The Chair:** We will now continue with the list of senators wanting to ask questions of the minister.

**Senator Eaton:** Welcome back, minister. In your brief to us today, you talked about ministerial discretion and it allowed for a clear and direct line of sight. Are you the only minister involved in that, or is it a bit like the way we do military procurement where there are five ministers that are very much involved in any major military procurement?

**Ms. McKenna:** Thank you very much for the question.

I apologize. Unfortunately, the opposition triggered another vote that was unexpected, so that is why I was late.

I noted in my opening remarks there are concerns about ministerial discretion. Let me explain. First of all, we are not making significant changes to the system as enacted by the previous Conservative government in terms of decision making and discretionary powers. We did hear that the final decisions should rest with elected, accountable ministers.

Right now, let's be clear that the big distinction on discretion, which I think is extremely important to understand, is that under Bill C-69, when the minister exercises a power, or cabinet, as it may be, the rationale must be made public and posted online for the decision. That's extremely important, because I've lived these decisions where you make a decision and then you are trying to explain how you made the decision under the current regime by the previous government through a press release. That's not transparent. It is extremely challenging.

**Senator Eaton:** You have set up this wonderful mechanism with these very important consultations with Indigenous people, who will be involved and who will feel the impact. At the same time, you have politicized it, because no matter what comes back from these consultations, you yourself— and not a board — will have the power to say yes, no or delay.

**Ms. McKenna:** The discretionary power was much broader under the current regime and, to the extent I believe it was politicized by the previous government, there was no transparency of decision making and decisions were simply announced.

**M. Lucas :** Mais les domaines sont clairement énumérés et définis par les lois et il appartient aux tribunaux de les interpréter et de les préciser.

**La sénatrice McCoy :** Merci.

**La présidente :** Nous allons poursuivre avec la liste des sénateurs qui souhaitent poser des questions à la ministre.

**La sénatrice Eaton :** Bienvenue de nouveau, madame la ministre. Dans le mémoire que vous nous avez présenté aujourd'hui, vous parlez du pouvoir discrétionnaire du ministre et de la ligne de visée beaucoup plus claire que la loi permettra. Êtes-vous la seule ministre à intervenir, ou est-ce un peu comme pour l'approvisionnement militaire, où cinq ministres participent de près aux grands achats militaires?

**Mme McKenna :** Merci beaucoup de votre question.

Je m'excuse. Malheureusement, l'opposition a déclenché un autre vote inattendu, et c'est pourquoi je suis en retard.

J'ai fait remarquer dans ma déclaration préliminaire que le pouvoir discrétionnaire du ministre suscite des préoccupations. Je m'explique. Tout d'abord, nous n'apportons pas de changements importants au système tel qu'il a été adopté par le gouvernement conservateur précédent en ce qui concerne la prise de décisions et les pouvoirs discrétionnaires. Ce que nous avons entendu dire, c'est que les décisions finales devraient rester du ressort des ministres élus et responsables.

À l'heure actuelle, la grande distinction en ce qui concerne le pouvoir discrétionnaire, et je crois qu'il est extrêmement important de le comprendre, c'est que, en vertu du projet de loi C-69, lorsque le ministre ou le Cabinet exerce un pouvoir, la décision doit être rendue publique et affichée en ligne avec les justifications nécessaires. C'est absolument essentiel si l'on ne veut pas avoir à expliquer, comme il m'est arrivé de devoir le faire, pourquoi on s'est contenté de publier un communiqué de presse pour annoncer telle ou telle décision prise sous le régime actuel par le gouvernement précédent. Ce n'est pas transparent, et ce n'est pas du tout évident.

**La sénatrice Eaton :** Vous avez mis en place ce merveilleux mécanisme grâce à des consultations très importantes auprès des peuples autochtones, qui seront impliqués et qui en ressentiront les effets. En même temps, vous l'avez politisé, car peu importe ce qui ressortira de ces consultations, ce sera vous — et non pas un office — qui aurez le pouvoir d'agréer ou de rejeter un projet, ou encore d'opter pour une prolongation des délais.

**Mme McKenna :** Le pouvoir discrétionnaire est beaucoup plus vaste sous le régime actuel et, dans la mesure où je crois qu'il a été politisé par le gouvernement précédent, il n'y avait pas de transparence dans le processus décisionnel et on se contentait d'annoncer les décisions.

**Senator Eaton:** What does that have to do with this bill?

**Ms. McKenna:** In this bill, we have addressed that concern. We do believe, at the end of the day, after hearing from Canadians, that we were elected and the final decision should be made by elected, accountable ministers. That's consistent with the way provinces have approached environmental assessments. The decisions now have to be based on the factors and the impact assessment report, and they need to be made in a transparent way so that the public can actually see the basis for the decisions.

**Senator Eaton:** Thank you.

**Senator Woo:** Chair, I want to give my time to colleagues from the opposition. There is not much time for the minister to appear here, so I would like others to take that time.

**Senator Patterson:** Thank you, minister. Mick Dilger, President and CEO of Pembina Pipelines, told this committee in a recent hearing that no new major pipelines will be built in Canada under Bill C-69. He said it will make us the laughing stock of the world. Al Monaco, President and CEO of Enbridge, told this committee recently that any company that prudently assesses risk will not invest capital under this framework. These are the leaders of two of Canada's largest pipeline companies. We have heard similar comments from ATCO and TransCanada.

Regardless of your claims on investment, this is what actual investors are saying. They are the ones with the money. I guess I would like to ask you if you are concerned by these comments and others we've heard that no new major pipelines will be built under Bill C-69 as drafted.

**Ms. McKenna:** Thank you for the question. I am concerned about the current situation. We have not been able to build pipelines because the current process does not work. The current process does not properly consult with folks or allow for consultation. The current process does not bring people together at the beginning with an early engagement process.

Look at where we are with the Trans Mountain expansion. Let's be clear — the Trans Mountain expansion is not under Bill C-69. I often hear some link with Bill C-69 and the Trans Mountain expansion. The Trans Mountain expansion and the challenges we have — which would have been addressed, I feel confident, under Bill C-69 and we would be in a different situation — were under the previous legislation and the previous government.

**La sénatrice Eaton :** Qu'est-ce que cela a à voir avec ce projet de loi?

**Mme McKenna :** Dans ce projet de loi, nous avons répondu à cette préoccupation. En définitive, après avoir entendu les Canadiens, nous estimons que la décision finale devrait être prise par des ministres élus et responsables, et il se trouve que nous avons été élus. Les provinces ont abordé les évaluations environnementales en suivant le même raisonnement. Les décisions devront désormais reposer sur les facteurs et le rapport d'évaluation d'impact, et elles doivent être prises de façon transparente afin que le public puisse vraiment comprendre leur raison d'être.

**La sénatrice Eaton :** Merci.

**Le sénateur Woo :** Madame la présidente, je veux céder mon temps à mes collègues de l'opposition. Comme le temps de comparution de la ministre est limité, j'aimerais que d'autres en profitent.

**Le sénateur Patterson :** Merci, madame la ministre. Lors d'une récente audience, Mick Dilger, président et chef de la direction de Pembina Pipelines, a dit au comité que, si le projet de loi C-69 est adopté, aucun nouveau pipeline majeur ne sera construit au Canada et que nous serions la risée du monde entier. Al Monaco, président et chef de la direction d'Enbridge, a dit quant à lui que pour peu qu'elle évalue les risques avec prudence, aucune entreprise ne voudra investir de capitaux dans ce cadre. Ce sont les dirigeants de deux des plus grandes sociétés pipelinaires du Canada. Nous avons entendu des commentaires analogues de la part d'ATCO et de TransCanada.

Malgré vos prétentions au sujet des investissements, voilà ce que disent les investisseurs. Ce sont eux qui ont l'argent. J'aimerais vous demander si vous êtes préoccupée par ces commentaires et d'autres encore qui augurent qu'aucun nouveau pipeline majeur ne verra le jour si le projet de loi C-69 est adopté dans son libellé actuel.

**Mme McKenna :** Je vous remercie de votre question. La situation actuelle me préoccupe. Nous n'avons pas pu construire de pipelines parce que le processus actuel ne fonctionne pas. Il ne nous permet pas de consulter le public et les intervenants comme il se doit, et il ne fait rien pour mobiliser les gens au départ.

Regardez où nous en sommes avec l'expansion de Trans Mountain. Soyons clairs : le projet d'expansion de ce réseau n'est pas visé par le projet de loi C-69, même si certains s'obstinent à faire un rapprochement entre les deux. Le projet et les défis à relever dans ce contexte — que le projet de loi aurait réglés, j'en suis persuadée, et la situation serait tout autre — relevaient de la loi précédente et du gouvernement précédent.

I hear you. We listened for three years to folks from across the country, from Canadians, from Indigenous peoples, from industry, from the mining association, from all sorts of people. As I say, what did people want? They wanted certainty. I get it.

I don't know if many of you know this, but I worked in Indonesia and I worked in oil and gas law at a corporate law firm. I worked in East Timor with the United Nations where I worked on oil and gas projects. I understand that we are competing with the world for investment dollars. I also understand the need for certainty in a system and I understand that it is really bad if we end up in court every single time and we are in a situation where we can't get our resources to market.

As I say, we are very happy to hear amendments that will build a better system. I totally agree. As for our government, we need a better system. But we believe we have responded to the concerns we've heard across the board. We need to respond to concerns of everyone, not just the pipeline association and others. We need to respond to concerns.

Look at what we've done. Early engagement is going to make things a lot better. We will have tailored impact statement guidelines, providing more certainty about what is required. We will have an Indigenous consultation plan. I heard from industry. They said they need to understand what we are going to do in terms of Indigenous consultation. Cooperation with provinces — one project, one review, which we sometimes don't have the ability to do right now, which makes no sense. We need to be working with provinces. A permitting plan so that you can show your investors we know what we need to do. If there are any red flags, there are flags that are there initially so we can figure out how to do better. A public participation plan.

These are all good things that will get us to a better spot, which will ensure that good projects can go ahead in a sustainable way, that Canadians can have confidence in our system, that international investors who are looking at Canada right now and thinking we are a great country but we need to have a system. That's why I think it is so important that we get this right, but we also need to get this legislation passed to provide the certainty that business wants. That's what business wants. They want certainty of process. They want predictable timelines. They want to know that we are bringing people together, and they want to know that they will not always end up in court and not able to get good projects to go ahead.

Je vois ce que vous voulez dire. Pendant trois ans, nous avons écouté des gens de partout au pays, des Canadiens, des Autochtones, des représentants de l'industrie, de l'association minière, toutes sortes de gens. Qu'est-ce qu'ils voulaient? Eh bien, de la certitude. Je comprends.

Je ne sais pas si vous êtes au courant, mais j'ai travaillé en Indonésie, dans un cabinet d'avocats spécialisé en droit pétrolier et gazier, ainsi qu'auprès des Nations Unies à des projets pétroliers et gaziers au Timor-Oriental. Je sais que nous sommes en concurrence avec le reste du monde pour les investissements. Je comprends aussi la nécessité de la certitude et à quel point il est malheureux de nous retrouver invariablement devant les tribunaux et que nous soyons dans l'impossibilité d'acheminer nos ressources vers les marchés.

Comme je l'ai dit, nous ne demandons qu'à entendre des suggestions pour des amendements qui nous permettront de bâtir un meilleur système. Je suis tout à fait d'accord. Quant à notre gouvernement, nous avons besoin d'un meilleur système. Cela dit, nous croyons avoir répondu à toutes les préoccupations que nous avons entendues, et pas seulement à celles de l'association des pipelines et autres. Nous devons rassurer tout le monde.

Voyez un peu ce que nous avons fait. La mobilisation précoce améliorera grandement les choses. Nous aurons des lignes directrices personnalisées pour l'énoncé des incidences, ce qui donnera plus de certitude à l'égard de ce qui est requis. Nous aurons un plan de consultation des Autochtones. J'ai entendu des représentants de l'industrie. Ils ont dit qu'ils doivent comprendre ce que nous allons faire à ce sujet. Du côté de la coopération avec les provinces, nous ne sommes parfois pas en mesure de respecter notre devise « un projet, une évaluation », ce qui n'a aucun sens. Nous devons travailler avec les provinces. Il faut un plan de délivrance de permis pour que vous puissiez montrer à vos investisseurs que nous savons ce que nous devons faire. S'il y a des signaux d'alarme, il s'agira de les prévoir dès le départ pour trouver des moyens de mieux faire. Un plan de participation du public.

Ce sont toutes de bonnes choses qui nous permettront d'améliorer la situation et que de bons projets soient menés à bien et de façon durable, que les Canadiens puissent avoir confiance en notre système, que les investisseurs étrangers qui songent au Canada et y voient un excellent pays où investir, n'y renoncent pas sous prétexte que nous avons besoin d'un système. C'est pourquoi je pense qu'il importe de bien faire les choses, mais nous devons aussi faire adopter ce projet de loi pour donner aux entreprises la certitude qu'elles veulent. C'est ce qu'elles veulent. Elles veulent un processus fiable, bien défini. Elles veulent des délais prévisibles. Elles veulent savoir que nous jouons un rôle fédérateur, qu'elles ne se retrouveront pas invariablement devant les tribunaux sans pouvoir faire avancer de bons projets.



**Senator Patterson:** Minister, putting aside the spokespersons for the industry, we heard from Jason Kenney today, and the Legislative Assembly of Saskatchewan voted unanimously to call in your government to withdraw the bill. The Premier of New Brunswick said it is a no-pipeline bill. The Governments of Manitoba, Ontario, Quebec and Newfoundland are asking for substantial amendments. Would you accept that there is a cross-party consensus from provincial governments that there are major problems with Bill C-69?

You know, we are on a very tight timeframe to work on amendments within the next couple of weeks. Do you agree that the Senate should make major amendments to Bill C-69 to address the serious concerns of our provinces?

**Ms. McKenna:** As we've been repeating, we are happy to consider amendments that establish better rules and that ensure that good projects can go ahead in a timely way while protecting the environment. That's our hope. Our hope is to work with the Senate. We believe in this process. I think it is really important that the Senate understand that the world is watching, and we need to have some certainty to this. We need to have new legislation that is better and that enables good projects to go ahead.

I'm very hopeful, but I think it is also really important that it is now three years in. We brought in interim principles in 2016. This was a key commitment of our government to introduce better rules for all Canadians so that we could attract investments, protect our environment, make decisions based on science and evidence, and so that good projects can go ahead in a timely way. I certainly appreciate the effort of the Senate, listening to a number of folks that we've also heard from, and I hope we can move forward together. We are happy to consider amendments that will improve Bill C-69.

[Translation]

**Senator Mockler:** Minister, I have two quick questions, and I hope you won't respond with the rhetoric-driven line "under the previous Conservative government" and that you will take certain things into account when looking at your objectives.

[English]

When you say that the world is watching. I can tell you, we went across Canada, from coast to coast, and believe you me, with my 36 years in politics, I can tell you that Canadians are watching too. I want to bring to your attention that I was at a

**Le sénateur Patterson :** Madame la ministre, mis à part les porte-parole de l'industrie, nous avons entendu Jason Kenney aujourd'hui, et l'Assemblée législative de la Saskatchewan a voté à l'unanimité pour demander à votre gouvernement de retirer le projet de loi. Le premier ministre du Nouveau-Brunswick a dit qu'il s'agissait d'un projet de loi qui interdit les pipelines. Les gouvernements du Manitoba, de l'Ontario, du Québec et de Terre-Neuve demandent des amendements de fond. Ne reconnaissez-vous pas que les gouvernements provinciaux, tous partis confondus, s'entendent pour dire que le projet de loi C-69 pose de graves problèmes?

Vous savez, nous avons très peu de temps pour travailler les amendements au cours des prochaines semaines. Êtes-vous d'accord pour dire que le Sénat devrait apporter des amendements majeurs au projet de loi C-69 pour répondre aux graves préoccupations de nos provinces?

**Mme McKenna :** Comme nous l'avons répété à plusieurs reprises, nous ne demandons qu'à envisager des amendements qui établissent de meilleures règles et font en sorte que de bons projets puissent être réalisés en temps opportun tout en protégeant l'environnement. C'est ce que nous espérons. Nous espérons travailler avec le Sénat. Nous croyons en ce processus. Je pense qu'il est très important que le Sénat comprenne que le monde nous regarde et que nous devons avoir une certaine certitude à cet égard. Nous avons besoin d'une nouvelle loi qui soit meilleure et qui nous permette de mener à bien de bons projets.

Je suis pleine d'espoir, mais n'oublions pas que trois ans se sont écoulés depuis que nous avons présenté des principes provisoires en 2016. Il s'agissait d'un engagement clé de notre gouvernement à mettre en place de meilleures règles pour tous les Canadiens afin que nous puissions attirer des investissements, protéger notre environnement, prendre des décisions fondées sur des données scientifiques probantes et que de bons projets puissent être réalisés en temps opportun. J'apprécie certainement les efforts du Sénat, j'ai écouté de nombreuses personnes et pris connaissance d'autres opinions, et j'espère que nous pourrions aller de l'avant ensemble. Nous ne demandons pas mieux que d'envisager des amendements susceptibles d'améliorer le projet de loi C-69.

[Français]

**Le sénateur Mockler :** Madame la ministre, j'ai deux petites questions, et j'espère que vous n'utiliserez pas la rhétorique sur « le gouvernement conservateur précédent » et que vous regarderez vos objectifs en tenant compte de —

[Traduction]

Vous dites que le monde a les yeux tournés sur nous. Or, après avoir traversé le Canada d'un océan à l'autre, et croyez-moi, avec mes 36 années d'expérience en politique, je peux vous dire que les Canadiens nous regardent aussi. J'aimerais attirer votre

union's — my question is coming, if you permit me, and it is not a laughable matter. The moderator was Mr. Frank McKenna, ambassador — I guess we all know him, he is very credible — and he said as he travels the world and people tell him and I quote: Canada is being seen not to put money in because of uncertainty and because of Bill C-69. Mr. Sohi was present, and I will quote him. He said he acknowledged that we have a lack of pipeline capacity in Canada.

Now, my question to you is, with the Trans Mountain — and I hope that we succeed as a nation-building project. My question to you, minister, is with Trans Mountain, ministers have told us that the government has gone — and you alluded to it — through extensive consultation process and efforts on Trans Mountain. Will this process that is now with Trans Mountain become the new norm for all future projects across Canada?

**Ms. McKenna:** Thank you for your question. In terms of the Trans Mountain expansion, we are following exactly what the court requires in terms of accommodating and mitigating. That is the law. We are following what the law of the land says.

In terms of investment, maybe I will just repeat what I said. I have great respect for Frank McKenna, and he has a really good last name, especially. We need to attract investment, but the challenge right now — and I've said this previously — is that the bill that was brought in previously, not by our government, that we are working under right now is not able to get good projects to go ahead in many cases because of a number of different factors, including the lack of early engagement with Indigenous peoples. It sets up a binary place where you have people fighting each other. That is not a recipe for success, for certainty or for attracting investment. We are squarely focused on having a system that works and that does what it is intended to do. Of course, looking at the impacts on the environment and what we are required by law in terms of consultation and accommodation with Indigenous peoples, but going beyond because we want Indigenous peoples to be part of good projects and to benefit and to succeed. That's good for our country.

That's why we believe the process that we have is achieving that, to the extent there are ways that we can all work together to do a better job, while meeting our constitutional requirements and our aim to foster reconciliation and get to a better spot. We are certainly willing to consider that.

**Senator Mockler:** Minister, we've heard that there is an inventory that indicates there are more than 400 resource projects either already started or planned over the next decade in

attention sur le fait que j'étais à un syndicat — ma question s'en vient, si vous me le permettez, et elle n'a rien de réjouissant. Le modérateur était l'ambassadeur Frank McKenna — je suppose que nous le connaissons tous, il est très crédible — et il a dit que dans ses voyages dans le monde il a souvent entendu les gens lui dire, et je cite, que le Canada s'abstient d'investir à cause de l'incertitude et du projet de loi C-69. M. Sohi était présent, et il a reconnu que nous manquons de pipelines au Canada.

Cela dit, la question que je vous pose, porte sur le projet Trans Mountain — et j'espère qu'il réussira comme projet d'importance nationale. La question que je veux vous poser, madame la ministre, est la suivante. Les ministres nous ont dit que le gouvernement a mené — et vous y avez fait allusion — de vastes consultations et déployé d'innombrables efforts dans ce dossier. Est-ce que le processus actuellement en cours avec Trans Mountain deviendra la nouvelle norme pour tous les futurs projets au Canada?

**Mme McKenna :** Je vous remercie de votre question. Pour ce qui est du projet d'expansion du réseau Trans Mountain, nous suivons exactement les exigences de la cour en matière de mesures d'adaptation et d'atténuation. C'est la loi. Nous suivons les lois du pays.

Quant aux investissements, je vais répéter ce que j'ai dit. J'ai beaucoup de respect pour Frank McKenna, et il porte un très bon nom de famille, surtout. Nous devons attirer des investissements, mais le défi à l'heure actuelle — et je l'ai déjà dit —, c'est que le projet de loi qui a été présenté auparavant, et non pas par notre gouvernement, dans le cadre duquel nous travaillons actuellement, n'a souvent pas ce qu'il faut pour faire avancer de bons projets, et ce, en raison de divers facteurs, dont le manque de participation précoce des peuples autochtones. Cela crée un endroit binaire où les gens sont confrontés. Ce n'est pas une bonne recette pour réussir, pour avoir de la certitude ou pour attirer des investissements. Nous nous efforçons résolument d'avoir un système qui fonctionne et qui fasse ce qu'il est censé faire. Bien sûr, il faut tenir compte des répercussions sur l'environnement et de ce que la loi exige en matière de consultation et d'adaptation aux besoins des peuples autochtones, mais il faut aller plus loin, parce que nous voulons que ces peuples participent à de bons projets, qu'ils en tirent profit et qu'ils réussissent. C'est bon pour notre pays.

C'est pourquoi nous croyons que le processus que nous avons nous permet d'atteindre cet objectif, dans la mesure où il y a des façons pour nous tous de travailler ensemble pour faire un meilleur travail, tout en respectant nos exigences constitutionnelles et notre objectif de favoriser la réconciliation et d'améliorer la situation. Nous sommes certainement prêts à envisager cela.

**Le sénateur Mockler :** Madame la ministre, nous avons entendu dire qu'il existe un répertoire de plus de 400 projets d'exploitation des ressources déjà en cours ou prévus pour la

Canada, with a combined value — and Senator Patterson alluded to it and it was said by the ministers — worth \$585 billion. Could you give us the breakdown of that, and what is the breakdown of those projects for Atlantic Canada?

**Ms. McKenna:** Those are projects that are not in the system. Those are projects that are proposed, based on estimates. I would love it to be more. I think it is good that we have opportunities —

**Senator Mockler:** I am asking you for specifics.

**Ms. McKenna:** Maybe I will ask the deputy from NRCan. She can probably give you a better answer on that.

**The Chair:** Earlier, you promised that you would send that list, so I think, in the interests of time, we need to move on.

**Senator D. Black:** Minister, thank you for being here. Let me say initially that I certainly do not question the good-natured intent of this legislation or you or your officials. I clearly question the execution.

I want to just take a little walk down memory lane. I was a member of the Finance Committee when your colleague Minister Morneau proposed sweeping small business tax changes, and we know how that all kind of worked out. I had the opportunity to ask him the very question two years ago that I am going to ask you. It is funny about that. I said to him, “Minister, how is it possible that after you say three years of consultations, your officials outlined yesterday thousands of consultations, we’re in a situation where eight governments and three territories, business, natural resource business and otherwise — think Dave McKay, chairman and CEO of the Royal Bank — unions, many First Nations, almost all think tanks are completely aligned against this legislation as it stands?” And this is after the consultation.

I had the privilege of chairing the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce and we had Governor Poloz before us yesterday. I will tell you what he said. He is unhappy with the economic performance of the country at this time. He has downgraded in the last two or three weeks his estimates around economic performance in the country. He said in large part that’s tied to the declining natural resource industry because there is no certainty.

So how can this consultation, which has led us to this place today — Governor Poloz’s comments, the hollowing out of the natural resource industry, particularly the oil and gas industry — possibly be good for First Nations who are trying to break the cycle of poverty that we have heard about? How can it be good for Canada? And how can it be good for the middle class who

prochaine décennie au Canada, dont la valeur combinée s’élève à 585 milliards de dollars — le sénateur Patterson y a d’ailleurs fait allusion, tout comme les ministres. Pourriez-vous ventiler ces chiffres et nous dire ce qui correspond au Canada atlantique?

**Mme McKenna :** Ce sont des projets qui ne sont pas dans le système. Ils sont simplement proposés, et ils se fondent sur des estimations. J’aimerais bien qu’il y en ait davantage. Il est toujours bon d’avoir des occasions d’affaires...

**Le sénateur Mockler :** Je vous demande des précisions.

**Mme McKenna :** Je vais peut-être demander à la sous-ministre de NRCan de vous répondre. Elle saura sans doute mieux vous renseigner à ce sujet.

**La présidente :** Vous avez déjà promis de nous faire parvenir cette liste, alors je pense que nous pouvons passer à autre chose pour gagner du temps.

**Le sénateur D. Black :** Madame la ministre, merci d’être ici. Permettez-moi de dire tout d’abord que je ne mets certainement pas en question les bonnes intentions de ce projet de loi, pas plus que les vôtres ou celles de vos fonctionnaires. Ce que je mets en question catégoriquement, c’est son application.

J’aimerais remonter un peu dans le temps. J’étais membre du Comité des finances lorsque votre collègue, le ministre Morneau, a proposé des changements fiscaux radicaux pour les petites entreprises, et nous savons ce que cela a donné. Ce qui ne laisse pas d’être curieux, c’est que je me retrouve à devoir vous poser la même question que je lui ai posée il y a deux ans, et qui disait plus ou moins ceci : « Monsieur le ministre, comment se fait-il qu’après trois ans de consultations par milliers, nous nous retrouvions dans une situation où huit gouvernements et trois territoires, des entreprises du secteur des ressources naturelles et autres — songez par exemple à Dave McKay, président et chef de la direction de la Banque Royale —, des syndicats, de nombreuses Premières Nations et pratiquement tous les groupes de réflexion s’opposent radicalement à ce projet de loi dans sa forme actuelle? » Tout cela, c’est après les consultations.

J’ai eu le privilège de présider le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce. Le gouverneur Poloz a comparu devant nous hier. Je vais vous dire ce qu’il a dit. Il n’est pas satisfait de la performance économique du pays en ce moment. Au cours des deux ou trois dernières semaines, il a revu à la baisse ses prévisions à l’égard de la performance économique du pays. Il a dit que cela est en grande partie lié au déclin de l’industrie des ressources naturelles, où il n’y a pas de certitude.

Alors, comment cette consultation, qui nous a menés ici aujourd’hui — les commentaires du gouverneur Poloz et l’éviscération de l’industrie des ressources naturelles, particulièrement de l’industrie pétrolière et gazière — peut-elle être bonne pour les Autochtones qui essaient de briser le cycle de la pauvreté dont nous avons entendu parler? Comment cela peut-

are the very folks who are losing jobs? This is what concerns me, and this is what we want to get right.

**Ms. McKenna:** I absolutely agree with you. We need to get this right. I know I am repeating but, with Trans Mountain expansion, that was under the previous process. I hope we can all agree the previous process did not work in that context.

There are huge challenges in Alberta for the energy sector. I consider myself the Minister of Environment for everyone, including energy workers, and that's why we worked so hard on this legislation. I know that there are some concerns, and let me tell you that we are trying to find the right place because we also need to protect the environment for future generations. That's extremely important. We've met with many of the folks who have expressed concerns. I think there may be solutions. I know they proposed amendments.

Let's be clear what we did, because I think it is really important. The changes that were made to CEEA 2012 were made in an omnibus budget bill without any consultation. We have consulted and we've listened. And it is not just industry groups who were listened to. We listened to everyone. Indigenous peoples, the AFN, passed a motion at their assembly supporting this bill. We've had positive comments from many different stakeholders and even provinces, they've said, "Respect provincial jurisdiction," and we have been very clear that we are only going to look at projects that are within federal jurisdiction. And certainty will come when we all get together, make improvements and pass this legislation so that everyone understands the rules.

I know that you have heard, because I am briefed every day. This is one of my top three priorities. Since we've come in, I have three priorities. One is making sure we have a made-in-Canada climate plan with everyone. We have that. We are working hard on that. Sadly, some provinces are backtracking, but we are moving forward because that's what Canadians expect. Two is expanding parks and protected areas. And three is rebuilding trust in environmental assessments so that good projects can go ahead in a timely fashion while respecting the environment.

The supporters of this bill include many businesses, First Nations, many provinces and communities. And there have also been constructive amendments. We are extremely happy to

il être bon pour le Canada, et comment cela peut-il être bon pour les citoyens de la classe moyenne? Ce sont eux, justement, qui perdent leur emploi. C'est ce qui me préoccupe et c'est ce que nous tenons à réussir.

**Mme McKenna :** Je suis tout à fait d'accord avec vous. Nous n'avons pas le droit à l'erreur. Je sais que je me répète, mais dans le cas du prolongement du pipeline de Trans Mountain, c'est le processus antérieur qui a été suivi. J'espère que nous pouvons tous convenir que ce fut un échec dans ce contexte.

En Alberta, le secteur de l'énergie a d'énormes défis à relever. Je considère que je suis la ministre de l'Environnement de tous les Canadiens, y compris les travailleurs du secteur de l'énergie, et c'est pourquoi nous avons travaillé si fort sur ce projet de loi. Je sais qu'il y a des inquiétudes, et permettez-moi de vous dire que nous essayons de trouver le bon équilibre, parce qu'il faut aussi protéger l'environnement pour les prochaines générations. C'est extrêmement important. Nous avons rencontré beaucoup de gens qui nous ont fait part de leurs préoccupations. Je crois qu'il y a peut-être des solutions. Je sais qu'ils ont proposé des amendements.

Soyons clairs sur ce que nous avons fait, car c'est vraiment important, selon moi. Les changements apportés à la LCEE de 2012 ont été apportés dans le cadre d'un projet de loi omnibus d'exécution du budget pour lequel il n'y a eu aucune consultation. Nous avons consulté et écouté. Nous avons écouté tout le monde, pas seulement les groupes de l'industrie. Les peuples autochtones, l'APN, ont adopté une motion lors de leur assemblée en appui à ce projet de loi. Nous avons reçu des commentaires positifs de la part de différents intervenants et même des provinces, qui nous ont intimé de respecter les compétences provinciales, et nous avons dit très clairement que nous n'allions examiner que les projets qui relèvent de la compétence fédérale. La certitude viendra lorsque nous nous réunirons, que nous apporterons des améliorations et que nous adopterons ce projet de loi afin que tout le monde comprenne les règles.

Je sais que vous en avez entendu parler, car je suis informée tous les jours. C'est l'une de mes trois grandes priorités. Depuis notre arrivée, j'ai trois priorités. Premièrement, il faut s'assurer d'avoir un plan climatique canadien qui implique tout le monde, ce que nous avons. Nous travaillons fort sur ce plan. Malheureusement, certaines provinces font marche arrière, mais nous allons de l'avant parce que c'est ce à quoi les Canadiens s'attendent. Deuxièmement, il faut agrandir les parcs et les aires protégées. Troisièmement, il faut rétablir la confiance dans les évaluations environnementales afin que les bons projets puissent être réalisés en temps opportun tout en respectant l'environnement.

Les partisans de ce projet de loi comprennent de nombreuses entreprises, les Premières Nations, de nombreuses provinces et collectivités. Des amendements constructifs ont aussi été

figure out how we get better rules. We need to get those better rules because the system now is not working.

**Senator Wetston:** I will be brief. I was not here earlier so I didn't hear all of your testimony but, minister, one of the areas I've been thinking a bit about and you may be able to help us with is that independent regulatory tribunals have always provided stability through long periods of change, particularly in situations where you have changing governments and changing policy direction. One of the rationales for having these independent tribunals is, despite changes in legislation, they provide that stability. As you know, in Canada, we've had a lot of stability more or less over 50 years of construction in pipelines, for example, including hydroelectric facilities within provinces.

So, my point is that one of the things I've been hearing — and I have some difficulty trying to sort out, given the importance of the issues that you raised today — is how does industry, for example, proponents of projects, address the risk and uncertainty of changes in government policy, which I think might be reflected more recently? I think that's a very important risk factor that industry and proponents face. Not just industry, but Indigenous groups as well as environmentalists. Any thoughts about that?

**Ms. McKenna:** Thank you very much, Senator Wetston. I know that you played a very important role in Canada in your role as a regulator.

CEEA 2012 was a change. It was a departure. It was brought in, as I said, through an omnibus bill, and that was a big change. And now we're looking at what is going on, and I think that we all could agree — and industry agrees with us as well. They would like more timely processes. They would like more certainty from the outset about expectations, all of those issues. We believe that's what this bill is intended to do.

But I agree with you. Regulators play an extremely important role. That's why the regime that we have is intended to leverage the expertise and the knowledge of federal life cycle regulators. We had a discussion before because I know a number of senators from Atlantic provinces want to make sure that the offshore petroleum boards have a role. They didn't have a recognized formal role under CEEA 2012, so we're reflecting that now under Bill C-69.

Life cycle regulators have a role in regulating all stages of a project, that is from the pre-application and application phase, through construction, operation and then decommissioning through the facility's useful life. The agency will continue

apportés. Nous sommes extrêmement heureux de trouver des façons d'améliorer les règles. Nous devons établir de meilleures règles parce que le système actuel ne fonctionne pas.

**Le sénateur Wetston :** Je serai bref. Je n'étais pas ici plus tôt, alors je n'ai pas entendu tous vos témoignages, mais, madame la ministre, l'un des domaines auxquels j'ai réfléchi un peu et pour lequel vous pourriez peut-être nous aider, c'est que les tribunaux indépendants de réglementation ont toujours assuré la stabilité pendant de longues périodes de changement, surtout dans les situations où les gouvernements et les orientations stratégiques changent. L'une des raisons pour lesquelles ces tribunaux indépendants existent, c'est qu'ils assurent cette stabilité malgré les modifications législatives. Comme vous le savez, au Canada, il y a eu beaucoup de stabilité au cours des 50 dernières années dans la construction de pipelines, par exemple, y compris les installations hydroélectriques dans les provinces.

Je m'explique. J'ai entendu quelque chose que j'ai un peu de difficulté à comprendre, étant donné l'importance des questions que vous avez soulevées aujourd'hui. Comment les industriels promoteurs de projets réagiront-ils au risque et à l'incertitude liés aux changements de politique gouvernementale qui devraient être perceptibles sous peu? Je pense que c'est un facteur de risque très important auquel l'industrie et les promoteurs font face, bien entendu, mais aussi les groupes autochtones et les environnementalistes. Qu'en pensez-vous?

**Mme McKenna :** Merci beaucoup, sénateur Wetston. Je sais que vous avez joué un rôle très important au Canada en tant qu'organisme de réglementation.

La LCEE de 2012 a été un changement. C'était différent. Comme je l'ai dit, il a été présenté dans le cadre d'un projet de loi omnibus, ce qui a été un grand changement. Maintenant, nous regardons ce qui se passe, et je pense que nous pourrions tous être d'accord — et l'industrie est d'accord avec nous aussi. L'industrie souhaite que les processus soient plus rapides et aimerait avoir plus de certitude au sujet des attentes, de toutes ces questions dès le départ. C'est l'objectif de ce projet de loi, selon nous.

Je suis d'accord avec vous, par contre. Les organismes de réglementation jouent un rôle extrêmement important. C'est pourquoi le régime que nous avons visé à tirer parti de l'expertise et des connaissances des organismes fédéraux de réglementation du cycle de vie. Nous avons déjà eu une discussion, car je sais qu'un certain nombre de sénateurs des provinces de l'Atlantique veulent s'assurer que les offices des hydrocarbures extracôtiers aient un rôle à jouer. Ils n'avaient pas de rôle officiel reconnu dans le cadre de la LCEE de 2012, ce qui n'est pas le cas dans le projet de loi C-69.

Les organismes de réglementation du cycle de vie ont un rôle à jouer dans la réglementation de toutes les étapes d'un projet, soit de l'étape préalable à la demande et l'étape de la demande, et de la construction, à l'exploitation puis la désaffectation, jusqu'à la

working very closely with the life cycle regulator from the start to ensure we have an integrated process that meets the requirements of the impact assessment act and also the applicable regulatory process. So they will be involved. They will be part of the early planning and the integrated review panels that are assessing the process.

**The Chair:** Thank you very much, minister.

(The committee adjourned.)

fin de la vie utile de l'établissement. L'agence continuera de travailler en étroite collaboration avec l'organisme de réglementation du cycle de vie dès le départ pour s'assurer que nous avons un processus intégré qui répond aux exigences de la Loi sur l'évaluation d'impact et au processus réglementaire applicable. Donc, ils participeront. Ils feront partie de la planification préliminaire et des comités d'examen intégrés qui évaluent le processus.

**La présidente :** Merci beaucoup, madame la ministre.

(La séance est levée.)

---

*York Factory First Nation:*

Leroy Constant, Chief;  
Louisa Constant, Advisor.

*As individuals:*

Brenda Kenny;  
Wade Locke, Professor and Head, Department of Economics,  
Memorial University of Newfoundland.

**Thursday, May 2, 2019**

*Government of Alberta:*

The Honourable Jason Kenney, P.C., Premier of Alberta;  
The Honourable Sonya Savage, Minister of Energy.

*Canadian Environmental Assessment Agency:*

Ron Hallman, President;  
Christine Loth-Bown, Vice President, External Relations and  
Strategic Policy.

*Environment and Climate Change Canada:*

Stephen Lucas, Deputy Minister.

*Natural Resources Canada:*

Christyne Tremblay, Deputy Minister;  
Jeff Labonté, Assistant Deputy Minister, Major Projects  
Management Office.

*Transport Canada:*

Thao Pham, Associate Deputy Minister.

*Première Nation de York Factory :*

Leroy Constant, chef;  
Louisa Constant, conseillère.

*À titre personnel :*

Brenda Kenny;  
Wade Locke, professeur et chef, Département d'économie,  
Université Memorial de Terre-Neuve.

**Le jeudi 2 mai 2019**

*Gouvernement de l'Alberta :*

L'honorable Jason Kenney, C.P., premier ministre de l'Alberta;  
L'honorable Sonya Savage, ministre de l'Énergie.

*Agence canadienne d'évaluation environnementale :*

Ron Hallman, président;  
Christine Loth-Bown, vice-présidente, Relations externes et  
politique stratégique.

*Environnement et Changement climatique Canada :*

Stephen Lucas, sous-ministre.

*Ressources naturelles Canada :*

Christyne Tremblay, sous-ministre;  
Jeff Labonté, sous-ministre adjoint, Bureau de gestion des grands  
projets.

*Transports Canada :*

Thao Pham, sous-ministre déléguée.

APPEARING

**Thursday, May 2, 2019**

The Honourable Catherine McKenna, P.C., M.P., Minister of Environment and Climate Change;

The Honourable Amarjeet Sohi, P.C., M.P., Minister of Natural Resources;

The Honourable Marc Garneau, P.C., M.P., Minister of Transport.

WITNESSES

**Monday, April 29, 2019**

*As an individual:*

Deborah de Lange, Associate Professor, Global Management Studies, Ted Rogers School of Management, Ryerson University.

*ARC Financial Corp.:*

Mac Van Wielingen, Founder and Partner (by video conference).

*Professional Surveyors Canada:*

Michael Andrew Thompson, Vice-Chair;

Wilson Phillips, Past Chair.

*Dene Nation:*

Norman Yakeleya, National Chief (by video conference).

Cynthia Westaway, Counsel and Director.

**Tuesday, April 30, 2019**

The Honourable Blaine Higgs, Premier of New Brunswick.

*Government of New Brunswick:*

Louis Leger, Deputy Minister and Chief of Staff;

Nicolle Carlin, Director, Communications.

*Mohawk Council of Kahnawà:ke:*

Ross Montour, Council Chief;

Francis Walsh, Legal Counsel.

*The Canadian Research Institute for the Advancement of Women:*

Leah Levac, Research Associate and Associate Professor, University of Guelph (by video conference);

Susan Manning, Researcher and PhD Candidate, Dalhousie University (by video conference).

*(Continued on previous page.)*

COMPARAISSENT

**Le jeudi 2 mai 2019**

L'honorable Catherine McKenna, C.P., députée, ministre de l'Environnement et du Changement climatique;

L'honorable Amarjeet Sohi, C.P., député, ministre des Ressources naturelles;

L'honorable Marc Garneau, C.P., député, ministre des Transports.

TÉMOINS

**Le lundi 29 avril 2019**

*À titre personnel :*

Deborah de Lange, professeure agrégée, Études de gestion globale, Ted Rogers School of Management, Université Ryerson.

*ARC Financial Corp. :*

Mac Van Wielingen, fondateur et associé (par vidéoconférence).

*Géomètres professionnels du Canada :*

Michael Andrew Thompson, vice-président;

Wilson Phillips, ancien président.

*Nation dénée :*

Norman Yakeleya, chef national (par vidéoconférence).

Cynthia Westaway, avocate et directrice.

**Le mardi 30 avril 2019**

L'honorable Blaine Higgs, premier ministre du Nouveau-Brunswick.

*Gouvernement du Nouveau-Brunswick :*

Louis Leger, sous-ministre et chef de cabinet;

Nicolle Carlin, directrice, Communications.

*Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke :*

Ross Montour, chef du conseil;

Francis Walsh, conseiller juridique.

*Institut canadien de recherche sur les femmes :*

Leah Levac, associée de recherche et professeure agrégée, Université de Guelph (par vidéoconférence);

Susan Manning, chercheuse et candidate au doctorat, Université Dalhousie (par vidéoconférence).

*(Suite à la page précédente.)*